



HAL
open science

Prosodie et économie du discours : Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication

Cristel Portes

► To cite this version:

Cristel Portes. Prosodie et économie du discours : Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication. Linguistique. Université de Provence - Aix-Marseille I, 2004. Français. NNT : . tel-00296742v2

HAL Id: tel-00296742

<https://theses.hal.science/tel-00296742v2>

Submitted on 15 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I – Université de Provence
U.F.R. Lettres, Arts, Communication et Sciences du langage (LACS)

THÈSE
Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I
Formation doctorale : Langage et parole
Présentée et soutenue publiquement

Par

Cristel Portes
Le 2 juillet 2004

Titre :

*Prosodie et économie du discours :
Spécificité phonétique, écologie discursive
et portée pragmatique de l'intonation d'implication*

Directeur de thèse : M. Albert Di Cristo

JURY

Mme Anne Wichmann, Professeur (University of Central Lancashire)
M. Eddy Roulet, Professeur (Université de Genève)
M. Jean-Marie Marandin, Directeur de recherches CNRS (LLF, Paris 7)
Mme Mariapaola D'Imperio, Chargée de Recherches CNRS (LPL, Aix)
M. Daniel Hirst, Directeur de Recherches CNRS (LPL, Aix)
M. Albert Di Cristo, Professeur (Université de Provence)

VOIR LE SOMMAIRE P. 192

RESUMÉ

Se situant à l'interface de la prosodie et du discours, notre recherche a pour objet de déterminer le domaine de variabilité phonétique et la valeur discursive d'un contour intonatif du français : l'intonation d'implication, au moyen de l'observation écologique de l'usage qu'en font les locuteurs dans un corpus fermé de débat radiophonique. A partir de l'identification auditive des occurrences de l'intonation d'implication du corpus en fonction de la description qu'en donne Delattre (1966) nous proposons une analyse qualitative et quantitative de la variabilité de réalisation phonétique de ce contour. Nous montrons que, contre toute attente, ces réalisations sont très souvent confondues avec celles du contour montant continuatif et que l'*alignement* du pic de fréquence fondamentale sur le noyau syllabique de la dernière syllabe du contour (à gauche pour l'implication, à droite pour le continuatif) est déterminant pour leur différenciation. Nous montrons également que l'intonation d'implication est souvent confondue avec un autre contour montant-descendant dont le pic de fréquence est aligné avec la syllabe pénultième. Une analyse discursive approfondie, menée grâce au modèle proposé par l'Ecole de Genève (Roulet et al., 2001) nous permet de mettre en évidence l'usage spécifique, *interactif* et *argumentatif*, que font de ce contour les participants au débat radiophonique. La synthèse de nos analyses prosodique et discursive nous permet de proposer une interprétation *compositionnelle* de la valeur pragmatique de l'intonation d'implication.

TITRE EN ANGLAIS : Prosody and Discourse : phonetic specificity, discursive ecology and pragmatic meaning of the "implication contour".

ABSTRACT

At the interface between Prosody and Discourse, my study aims at determining the domain of phonetic variability and the discursive meaning of a French intonational tune : the "implication contour", by means of the ecological observation of the use speakers make of it in a closed corpus of radio debate. Using a perceptive identification of the occurrences of the implication contour as described by Delattre (1966), I propose a qualitative and quantitative analysis of the variability of its phonetic realisation. I show that, unexpectedly, these realisations are often mistaken with the ones of the continuative rise, and also that the *alignment* of the pitch pick on the syllabic nucleus of the contour's last syllable (left for implicative, right for continuative) is crucial for their differentiation. I also show that implication contour is often mistaken with another rising-falling contour with the pitch pick aligned with the penultimate syllable. A detailed discursive analysis, performed using the Geneva school discourse model (Roulet et al., 2001) allows me to give rise to the specific *interactive* and *argumentative* use participant of the radio debate make of the implication contour. The synthesis of my prosodic and discursive analysis leads me to propose a *compositional* interpretation of the pragmatic meaning of this contour.

FORMATION DOCTORALE : Langage et Parole

MOTS-CLÉS : prosodie, discours, intonation, contour d'implication, valeur pragmatique, variabilité, alignement, argumentation, compositionnalité, Français.

LABORATOIRE D'ACCUEIL

Laboratoire Parole et Langage, UMR 6057,
Université de Provence,
29 avenue R. Schuman,
13621 Aix-en-Provence cedex 01

INTRODUCTION

L'intonation du français compte un contour montant descendant nommé « intonation d'implication » par Delattre (1966) dont le statut est ambigu. Certaines approches de l'intonation du français l'intègrent à leur inventaire phonologique (Delattre, 1966 ; Di Cristo, 1998 ; Rossi, 1999 ; Martin, 1999 ; Mertens, 1990 ; Post, 2000) alors que d'autres ne l'évoquent que marginalement ou pas du tout (Léon, 1992 ; Jun & Fougeron, 2000). Par ailleurs, certains des auteurs qui lui reconnaissent un statut phonologique soulignent sa valeur expressive (expressème chez Rossi, 1999) ou emphatique (emphase contrastive chez Di Cristo & Hirst, 1996) alors que l'emphase est généralement décrite en prosodie comme une valeur paralinguistique relevant de variations graduelles (le plus souvent de la hauteur de F0) et non pas de contrastes phonologiques (Ladd, 1996).

◆ Objet et objectif de la thèse

En raison de cette ambiguïté concernant son statut phonologique d'une part et sa valeur pragmatique d'autre part, nous avons fait de ce contour l'objet de notre étude à l'interface de la prosodie et du discours. L'objectif de notre thèse est donc de déterminer la valeur discursive de l'intonation d'implication au moyen de l'observation écologique de l'usage qu'en font les locuteurs dans un corpus fermé de débat radiophonique.

◆ Le contour d'implication

Selon Delattre qui donne le premier inventaire influent des contours intonatifs contrastifs du français, l'implication se caractérise par une courbe d'abord montante, puis légèrement descendante. La figure 0 ci-dessous, empruntée à l'auteur, illustre la forme et l'alignement de la courbe par rapport à la ligne segmentale :

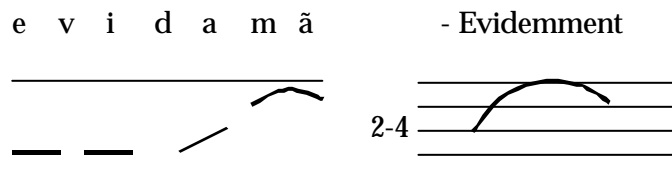


Figure 0. Représentation graphique de la courbe de fréquence fondamentale caractérisant l'implication dans le modèle de Delattre (1966). Le premier graphique représente la courbe d'un énoncé effectivement produit. Le deuxième graphique présente la forme stylisée de la partie distinctive de la courbe qui s'étend entre les niveaux de registre 2 et 4 et « représente assez bien la forme intonative de la dernière voyelle du groupe de sens » (Delattre, 1966, p. 11).

Delattre attribue au contour la valeur suivante : il permettrait de signaler un sous-entendu concernant le message transmis. Bien que non dénuée d'une certaine justesse, cette formulation de la valeur de l'implication reste trop générale et demande à être précisée. Tel est l'un des objectifs principaux de cette thèse.

◆ Le corpus et le modèle d'analyse discursive

C'est à partir d'un corpus de débat radiophonique que nous avons choisi d'observer quel(s) usage(s) font les locuteurs de l'intonation d'implication. Outre une grande fréquence d'occurrence de ce contour, la situation spécifique de l'émission radio offre l'avantage de fortement contraindre la structure des échanges entre les interlocuteurs et de mettre l'observateur dans une position très semblable à celle des destinataires principaux de l'émission : ses « auditeurs » silencieux et absents.

De plus, un tel corpus se prête particulièrement bien à l'analyse discursive pour laquelle nous avons choisi de recourir à un modèle conçu pour et à partir de l'analyse des données attestées : le modèle proposé par l'école de Genève emmenée par Roulet (Roulet et al., 2001). Ce modèle offre surtout un cadre théorique synthétique permettant d'intégrer les dimensions nombreuses et hétérogènes du discours (la structure du texte, celle de l'information, la nature dialogique des discours, l'organisation de l'interaction, le discours comme activité intégrée au monde, la polyphonie, les stratégies communicatives, etc.).

Notre entreprise est donc essentiellement descriptive et guidée par les données. Ses limites sont dès lors clairement fixées par le cadre que nous nous sommes imposé : pour nous donner les moyens de la précision notre attention portera essentiellement sur un seul contour intonatif, même si nous en comparerons le fonctionnement, tant formel que pragmatique, avec celui d'autres contours dans le but de mieux le caractériser. Notre description se limitera à un genre d'interaction particulier : le débat radiophonique, qui servira de niche écologique à nos observations. Aussi ne pourrions nous prétendre à généraliser nos résultats à d'autres genres discursifs comme par exemple la conversation dite « à battons rompus » dont les contraintes interactionnelles sont très différentes.

Il nous semble toutefois légitime de formuler, à partir d'une synthèse de nos observations phonétiques et discursives, des propositions concernant le fonctionnement pragmatique général de l'intonation d'implication dans la conversation spontanée.

En revanche, nous ne traiterons pas directement de l'épineuse question de la caractérisation phonologique de l'intonation d'implication pour au moins deux raisons : il faudrait pour cela prendre en compte l'ensemble des contours intonatifs du français ; il faudrait d'autre part mener l'étude sur un ensemble à peu près exhaustif d'échantillons des situations discursives les plus représentatives (lecture plus parole spontanée par exemple). Les limites de notre étude n'autorisent ni l'un ni l'autre. Surtout, à l'heure où plusieurs propositions de formalisation de l'intonation du français sont disponibles et se concurrencent, il nous a semblé important de prendre le temps de décrire en détail comment un contour intonatif s'instancie en situation réelle et de cerner ses usages dans un corpus de données attestées, fut-il limité.

◆ Questions de recherche

Bien qu'un contour montant-descendant de fin d'unité intonative soit reconnu par les principaux inventaires phonologiques de l'intonation du français, plusieurs questions restent en suspens :

- La première concerne l'alignement du pic de F0 de la forme prototypique du contour. Alors que certains modèles suivent Delattre sur ce point et alignent le pic avec la dernière syllabe (Mertens, 1990 ; Rossi, 1999), d'autres décrivent un ancrage sur la syllabe pénultième (Marandin et al., 2004). Certains ne se prononcent pas, au moins directement, sur l'alignement (Di Cristo & Hirst, 1996). D'autres enfin proposent deux contours phonologiquement distincts en fonction de l'alignement du pic de fréquence sur la syllabe pénultième ou la syllabe finale (Martin, 1998 ; Post, 2000).

Nous montrerons que l'analyse phonétique et discursive de nos données fournit quelques arguments en faveur de cette dernière position qui consiste à distinguer phonologiquement les deux contours.

- La seconde question concerne la confusion possible entre le contour d'implication et d'autres contours montants dont le pic est associé à la syllabe finale, et en particulier le contour continuatif. Cette confusion n'est jamais envisagée dans les modèles pour lesquels d'une part les prototypes formels des deux contours sont clairement distincts (l'implication comporte une portion descendante, pas le continuatif) et d'autre part l'implication est un contour de fin de phrase contrairement au continuatif.

Outre que le contour continuatif apparaît très souvent en fin de phrase syntaxique, nous montrerons qu'il y a fréquemment confusion dans l'identification auditive des deux contours, ainsi que dans leur réalisation phonétique parfois très proche. Nous montrerons aussi que la principale différence statistique entre les réalisations phonétiques du contour d'implication et du contour continuatif relève de l'alignement du pic de F0 : à gauche du noyau syllabique pour le premier, à droite de ce même noyau pour le second. Enfin, nous mettrons en relation cette différence d'alignement avec la question de l'emphase que le contour d'implication est réputé transmettre (voir plus haut).

- La troisième question concerne la valeur pragmatique du contour d'implication, point rarement détaillé dans la littérature à l'exception de Delattre qui lui consacre une étude (Delattre, 1969).

Nous étudierons l'usage discursif différentiel que font du contour d'implication les locuteurs de notre corpus. A la suite de quoi et malgré les difficultés qu'il y a à généraliser à partir d'une observation écologique sur corpus fermé, nous proposerons une approche compositionnelle de la valeur discursive de ce contour qui associe selon nous une assertion marquée explicite à une question implicite sur sa réception (demande d'assentiment adressée non seulement à l'interlocuteur mais peut-être surtout à l'auditoire). Notre proposition s'appuie empiriquement sur les résultats d'une analyse discursive poussée mettant en évidence la fréquence d'occurrence de ce contour dans des épisodes polémiques ; elle s'appuie théoriquement sur la formulation par Plantin (1991) de ce qu'est une « question qui fait débat » : une question sans solution qui ne trouve sa réponse que lorsqu'une formulation finit par faire consensus.

Demander implicitement l'assentiment de l'auditoire comme le fait ce qui, dans le contour, relève de la question, tout en assertant avec insistance: voilà qui fait de l'implication un instrument privilégié de l'argumentation.

Au terme de ce travail nous aurons contribué à la connaissance de l'inventaire des contours intonatifs du français en apportant des précisions sur ce qui caractérise le contour d'implication. Du point de vue prosodique nous aurons prouvé l'importance des questions d'alignement pour l'intonation du français, aspect très négligé par les travaux actuels. Du point de vue pragmatique, nous aurons montré l'importance du contour d'implication dans l'économie du discours, en particulier de discours à forte composante interactive et/ou argumentative.

◆ *Plan de la thèse*

Notre exposé comporte trois parties entre lesquels sept chapitres se répartissent :

La première partie expose en trois chapitres les *fondements théoriques* sur lesquels s'appuie notre étude :

- Le chapitre 1 définit au préalable les termes *prosodie* et *discours* dans l'acception qui guide notre approche et propose un état de l'art des recherches qui ont été menées jusqu'à présent à l'interface de la prosodie et de l'analyse discursive pour aboutir à la formulation d'une première problématique.
- Le chapitre 2 présente l'intonation d'implication en précisant d'abord ce qu'est un contour intonatif avant de présenter les différentes conceptions de ce contour qu'offre la littérature. Un deuxième état de la problématique clôt le chapitre 2.
- Le chapitre 3 expose les raisons qui nous ont conduite à choisir le modèle d'analyse de l'organisation du discours proposé par l'école genevoise et propose un aperçu théorique des différentes dimensions discursives qu'il aborde. La troisième et dernière version de la problématique peut alors être formulée.

La seconde partie expose en trois chapitres également les *descriptions empiriques*, phonétique et discursive, que nous avons réalisées :

- Le chapitre 4 propose au préalable une description du corpus qui commence par en expliquer le choix, avant de décrire la procédure d'identification des occurrences de l'intonation d'implication qui y ont été produites. Nous présentons ensuite un certain nombre de traitements préalables appliqués à ces données pour en préparer la description détaillée.
- Le chapitre 5 est consacré à l'analyse phonétique des occurrences de l'intonation d'implication identifiées dans notre corpus. Elle comporte une partie qualitative et une partie quantitative. Cette dernière compare les caractéristiques phonétiques de l'intonation d'implication avec celles d'un autre contour: le contour montant dit continuatif, avec lequel elle s'avère être fréquemment confondue.

- Le chapitre 6 expose quant à lui notre analyse discursive des occurrences de l'intonation d'implication obtenue, pour l'essentiel, au moyen du modèle de Genève. Les stratégies individuelles de nos différents locuteurs dans l'usage qu'ils font de ce contour sont également décrites.

Enfin, la troisième et dernière partie intitulée *discussion et interprétation* comporte un chapitre unique : le chapitre 7. Celui-ci développe nos propositions concernant le fonctionnement pragmatique général de l'intonation d'implication, que nous concevons comme compositionnel. Ces propositions sont destinées à servir de point de départ à des travaux à venir.

PARTIE 1 : FONDEMENTS THEORIQUES

Avant d'entreprendre les analyses phonétique et discursive de l'intonation d'implication qui nous permettront de comprendre son rôle pragmatique dans la conversation, il nous faut exposer les présupposés théoriques qui fondent la construction de notre objet de recherche et permettent de formuler les questions qu'il appelle. Trois chapitres sont consacrés à cet exposé théorique. Le chapitre 1 commence par définir les notions de prosodie et de discours avant d'exposer un état des recherches actuelles à la confluence de ces deux disciplines. Le chapitre 2 rend compte des recherches antérieures concernant l'intonation d'implication. Le chapitre 3 expose les fondements théoriques du modèle d'analyse du discours de l'école de Genève que nous avons choisi pour guider nos investigations discursives.

1 Chapitre 1 : Prosodie et discours, un état de la question

Les termes *prosodie* et *discours* désignent à la fois deux notions dont il nous faut d'abord donner des définitions préliminaires, mais aussi deux domaines de recherche à l'interface desquels nos travaux s'élaborent. Cette interface s'avère en cours d'émergence comme problématique de recherche spécifique ainsi qu'en témoigne la présence de cette thématique dans le titre d'une des six sessions du premier congrès international dédié à la prosodie *Speech Prosody 2002 : Prosody and Syntactic, Semantic, Pragmatic Interpretation*; et comme le montre la tenue du premier congrès qui lui soit exclusivement consacré : le colloque *Prosody and Pragmatics* qui a eu lieu à Preston (Grande Bretagne) du 14 au 16 novembre 2003. Qu'est-ce que la prosodie ? Comment situer le discours par rapport à la pragmatique ? Telles sont les questions auxquelles nous répondrons d'abord (section 1.1) afin de rendre compte ensuite des différentes approches qui ont abordé les relations de la prosodie avec le discours (section 1.2).

1.1 Définitions préliminaires

Nous ne prétendons pas donner de définitions exhaustives de notions aussi complexes que celles de prosodie et de discours. En revanche, il nous semble indispensable de préciser ce que nous entendons lorsque nous utilisons ces termes, puisqu'il est à la fois regrettable mais aussi inévitable que la conception d'une notion scientifique change sensiblement selon les approches, les convictions choisies et les positions défendues.

1.1.1 Qu'entendons-nous par prosodie

Chez les Grecs de l'antiquité, le terme « prosodie » (*prosôdia*) nomme les traits de la parole qui ne sont pas indiqués par l'orthographe et en particulier l'accent mélodique lexical qui caractérise alors la langue grecque. Plus tard, il désigne les règles métriques qui régissent la lecture à voix haute de la poésie. Aujourd'hui encore, on peut dire de manière métaphorique de la prosodie qu'elle représente la « musique de la langue » tandis que techniquement, le mot désigne un domaine de recherche des sciences du langage dont A. Di Cristo (2000) donne la définition suivante à laquelle nous nous rallions :

« La prosodie (ou la prosodologie) est une branche de la linguistique consacrée à la description (aspect phonétique) et à la représentation formelle (aspect phonologique) des éléments de l'expression orale tels que les accents, les tons, l'intonation, et la quantité, dont la manifestation concrète, dans la production de la parole, est associée aux variations de la fréquence fondamentale (F0), de la durée et de l'intensité (paramètres prosodiques physiques), ces variations étant perçues par l'auditeur comme des changements de hauteur (ou de mélodie), de longueur et de sonie (paramètres prosodiques subjectifs). » (Di Cristo, 2000).

Ces paramètres permettent de définir les primitives et les constructions de deux sous-ensembles descriptifs souvent séparés par l'analyse, *L'intonation* et la *métrie*.

- *L'intonation* désigne les variations mélodiques de la voix (ses changements de hauteur au cours du temps). Elle représente donc le cadre abstrait nécessaire à l'élaboration de la *mélodie* de la parole.
- La *métrie*, quant à elle, décrit l'organisation rythmique d'une langue, c'est-à-dire les formes de récurrence des prééminences prosodiques appelées *accents*. C'est le cadre abstrait qui permet la *scansion* de la parole.

A côté des ordres *tonal* et *métrique*, A. Di Cristo définit un ordre *temporel* qui rend compte des différents types de pause et des allongements syllabiques. Ce troisième cadre, est celui de l'élaboration du *débit* de la parole. Bien sûr, ces trois ordres structuraux, utiles à la description, s'interpénètrent dans les faits puisque, en particulier, les accents qui fondent la métrique sont concrètement réalisés à partir de l'association variable des différents paramètres, c'est-à-dire de variations de la F0 qui forment les tons (primitives de l'intonation) avec des allongements syllabiques plus ou moins importants (primitives temporelles) et des variations d'intensité. Enfin, la prosodie comporte l'étude des paramètres qui font varier la *qualité de la voix* qui peut être timbrée ou détimbrée (chuchotée), craquée ou soufflée, etc. (voir à ce sujet Laver, 1980).

Les formes prosodiques dégagées par l'analyse assument des fonctions variées, parfois plusieurs pour la même forme, que l'on peut regrouper en quatre grands domaines : les fonctions de *structuration de la parole*, les fonctions *interactionnelles*, les fonctions d'*identification du locuteur* et les fonctions d'*expression de l'affect*.

Fonction de structuration : la mise en forme linéaire dans le flux de parole d'une information linguistique très hiérarchisée est la mieux connue des fonctions assumées par la prosodie. Elle est souvent abordée par la description de son rôle dans les mécanismes de production et de perception de la parole.

Si l'on suit le modèle de production de la parole proposé par Levelt (1989), on peut supposer que le *générateur prosodique* prend place à l'intérieur du module responsable de l'encodage phonologique. Son rôle est de préparer les formes de surface, métriques et mélodiques, qui vont permettre la transmission linéaire et séquentielle du message linguistique. Ces « moules » prosodiques qui organisent la production des morphèmes sont les premières formes mémorisées par l'enfant dans l'acquisition de sa langue maternelle et elles pourraient être les dernières à disparaître puisque, dans les aphasies dégénératives, il est exceptionnel que des troubles prosodiques soient constatés (Louis, 2003).

Par ailleurs, de nombreuses études recensées par Cutler (1997) ont montré l'importance de ces schèmes prosodiques dans les mécanismes de la compréhension. On a pu mettre en évidence le rôle de ces schèmes dans la mise en place des représentations mnésiques ainsi que l'importance perceptive des enveloppes temporelles d'énoncés. Du point de vue perceptif, la prosodie assume en effet plusieurs rôles : elle assiste la segmentation en mots grâce essentiellement aux variations des durées segmentales et à la structure rythmique ; elle aide à la résolution d'ambiguïtés syntaxiques ; enfin, la prosodie contribue à la mise en évidence de la hiérarchie informationnelle grâce au marquage de l'information focalisée qu'elle peut réaliser.

Fonction interactionnelle : Au niveau interactionnel, on a pu montrer comment la prosodie intervient dans la gestion par les interlocuteurs des tours de parole ou comment le mimétisme prosodique est capable de véhiculer l'empathie nécessaire à l'interaction.

Fonction d'identification du locuteur : Les indices prosodiques peuvent être interprétés comme des *marqueurs attributifs* qui permettent l'identification du locuteur. Le *timbre* (composition en harmonique du spectre acoustique), en particulier, est spécifique de chaque locuteur. Mais les variations de la F0, de la durée et de l'intensité donnent aussi des informations sur les caractéristiques physiques de celui qui parle : son âge, son sexe, son état de santé ; sur ses particularités psychologiques comme sa personnalité ou son état affectif du moment ; elles donnent enfin éventuellement des informations sociales sur, par exemple, la profession du locuteur ou sa classe sociale.

Fonction d'expression de l'affect : C'est aussi la prosodie qui véhicule dans la parole à la fois les *attitudes* (codifiées) et les *émotions* (spontanées) exprimées par le locuteur.

L'un des objectifs principaux de cette thèse est de montrer comment l'analyse de discours peut considérablement enrichir la mise en évidence et l'explication des fonctions qu'assument les formes prosodiques, en l'occurrence l'intonation d'implication.

Nous verrons (dans la section 1.2. ci-après) que les différentes approches qui s'intéressent à l'articulation de la prosodie et du discours se distinguent par la ou les fonctions prosodiques qu'elles privilégient : la fonction de structuration fédère les approches plus « linguistiques » tandis que les approches qui s'inspirent de l'analyse conversationnelle s'intéressent plutôt aux fonctions interactionnelle et d'identification du locuteur ; enfin, la contribution de la prosodie à l'expression des émotions fait l'objet de travaux de plus en plus nombreux qui ne peuvent faire l'économie d'un cadre théorique pour penser l'intégration du langage à la situation. Ce cadre, la pragmatique permet de le construire, en particulier à partir du concept de discours qu'il nous faut maintenant définir.

1.1.2 Qu'entendons-nous par discours

Bien que la notion de discours soit spécialisée dans les sciences du langage, la définition courante qu'en donne le dictionnaire Le Robert (Rey-Debove & Rey, 1993) permet d'en approcher l'ambivalence. Elle distingue en effet les deux aspects suivants :

« *Exercice de la faculté de langage*

Énoncé linguistique observable par opposition au système abstrait que constitue la langue ». (Rey-Debove & Rey, 1993).

Ainsi, certaines approches en analyse de discours peuvent être distinguées selon qu'elle privilégient l'idée du discours comme *processus* ou au contraire centrent leurs analyses sur le discours comme *produit* (voir Brown et Yule, 1983, 1.1.3.). Cette distinction fait aussi l'objet de polémiques assez vives comme celle qui a opposé E. Roulet à J. Moeschler et dont on peut trouver l'écho, par exemple, dans l'ouvrage « *Modèles de discours en confrontation* » (Berthoud et Mondada, 2000).

Quoiqu'il en soit de ces querelles, elles ont le mérite de mettre en évidence l'importance de ces deux aspects dans le discours. Les sections suivantes nous permettront de juger de leur poids relatif pour cette notion.

D'un point de vue scientifique, les recherches qui prennent explicitement le discours pour objet se placent dans le cadre de ce que l'on nomme plus ou moins précisément la *pragmatique*, dont il importe ici de préciser la teneur avant d'expliciter le rôle qu'y tient *l'analyse de discours*. Nous examinerons ensuite les liens et les différences qu'entretient cette dernière avec un autre courant : *l'analyse conversationnelle*.

1.1.2.1 La pragmatique

Les approches pragmatiques constituent un champ pluridisciplinaire dont l'objet n'est pas le langage humain seul mais concerne tous les systèmes signifiants. L'usage du terme pragmatique prend sa source dans la définition qu'en donne Morris (1938), élaborant une théorie générale du signe. Selon lui, à côté de la dimension sémantique qui étudie les relations du signe avec l'objet auquel il réfère, le rôle de la pragmatique peut être formulé en ces termes :

« (...) *the subject of study may be the relation of signs to interpreters. This dimension will be called the pragmatical dimension of semiosis, (...), and the study of this dimension will be named pragmatics.*

(...) *le sujet de l'étude peut être la relation du signe à son interprète. Cette dimension sera appelée la dimension pragmatique de la semiosis, (...), et l'étude de cette dimension sera nommée pragmatique.* » (Morris, 1938 : 6, cité par Verschueren, 1995, notre traduction, souligné par l'auteur)

Aujourd'hui, on peut concevoir la pragmatique du langage comme étudiant *l'usage qui est fait du langage* compte tenu de ses dimensions cognitives, sociales et culturelles. Comme le souligne Verschueren (1995) il s'agit plus d'une *perspective fonctionnelle sur le*

langage qui peut être adoptée par tout chercheur, quelle que soit sa spécialité, linguistique ou non linguistique (par le sociologue, l'anthropologue, le psychologue ou le philosophe par exemple, qui ont apporté à la pragmatique nombre de ses concepts et méthodes). Cet auteur insiste également sur l'importance de 3 notions qui s'avèrent incontournables pour qui choisit cette perspective : la variabilité, la négociabilité et l'adaptabilité.

La notion de *variabilité* renvoie à l'idée que les faits auxquels est confronté le pragmaticien, puisés dans l'observation de productions langagières attestées, n'ont pas une forme fixée à l'avance. Leurs fluctuations formelles elles-mêmes importent et doivent être décrites. Nous verrons dans quelle mesure la variabilité des formes que peut prendre l'intonation d'implication selon les locuteurs de notre corpus peut éclairer l'usage qu'ils font de cet objet prosodique.

La *négociabilité* de ces faits renvoie à l'idée que la présence de l'interlocuteur ou des interlocuteurs a des effets considérables sur les choix du locuteur et qu'il faut en rendre compte. Le sens est le résultat d'un processus de négociation entre les participants. Nous verrons également comment il est indispensable de prendre en compte la présence et le statut des interlocuteurs pour comprendre le fonctionnement et la portée de l'intonation d'implication.

L'*adaptabilité* évoquée est celle qui dicte les choix langagiers que le locuteur fait toujours en fonction de la *situation* à l'intérieur de laquelle son discours est engagé. La variabilité phonétique des informations prosodiques joue à l'évidence un rôle important dans ces processus d'adaptation : ne parle-t-on pas plus fort dans un environnement bruyant ?

Plus que comme un produit le langage est donc plutôt conçu par la pragmatique comme un processus dynamique dont il s'agit de décrire comment il est mis en oeuvre dans chaque situation particulière et pour produire quels effets sur le ou les interlocuteurs.

L'analyse de discours fait partie des nombreuses traditions de recherche qui ont adopté une telle perspective et/ou ont contribué à la développer. Comment s'y situe-t-elle ?

1.1.2.2 L'analyse de discours

Si certaines approches pragmatiques sont très fortement influencées par l'anthropologie (l'analyse conversationnelle), la sociologie (la sociolinguistique interactionnelle) ou encore la philosophie (le Pragmatisme), l'analyse de discours reste quant à elle très ancrée dans une approche linguistique des faits de langue, même si certains domaines littéraires, la stylistique ou la rhétorique l'influencent.

Toutefois, le centre d'intérêt n'est plus la phrase et son en deçà (morphèmes phonèmes, etc.), mais ce qui se passe au-delà de la phrase dans ce que l'on appelle les *textes* ou les *discours*. C'est ici le versant concret de la notion de discours qui est mobilisé puisque les analystes vont prendre pour objet d'observation le *produit* d'interactions verbales orales accessibles à l'analyse sous forme d'enregistrements, ou différents textes écrits, eux-mêmes conçus comme le *produit* d'un autre mode tout aussi important de l'activité langagière. L'un des thèmes de recherche privilégié de l'analyse de discours, et qui témoigne de l'intérêt porté au discours comme produit, est la

cohésion: il s'agit de déterminer quels sont les liens explicites qui relient les différentes propositions d'un texte et de décrire les moyens dont dispose la langue pour établir ces liens comme entre autres les marqueurs de co-référence et ce que l'on a appelé les *connecteurs* discursifs. En France, les travaux de Charolles (1988) traitent largement cette notion.

Cependant, l'analyse de discours ne se contente pas d'étudier les marques explicites des relations entre propositions. Elle observe aussi que les discours ne sont pas interprétables sans la prise en compte de liens implicites entre différentes parties du texte (cotexte) entre le texte et la situation dans laquelle il est produit, sans parler des connaissances partagées par les interlocuteurs auquel il est indispensable d'avoir recours pour comprendre ce qui est dit ou écrit. La notion de *cohérence* se distingue de celle de cohésion et rend compte de ces relations implicites qui construisent ce que le discours veut transmettre. Les *relations rhétoriques* proposées par Mann et Thompson (1986) représentent une tentative de taxonomie des relations implicites qui relient les différents segments d'un texte, tandis que Sperber et Wilson (1986) cherchent à expliquer ce fonctionnement implicite par le *principe de pertinence*.

La prise en compte de l'intervention du *contexte* (co-texte, situation, influence de l'interlocuteur, connaissances partagées, etc.) dans l'interprétation de tout discours effectivement produit est incontournable lorsque l'on s'intéresse à ce qui se passe au-delà de la phrase. L'analyse de discours, comme son nom l'indique, prend pour objet concret d'étude le discours comme produit de l'activité linguistique accessible à l'analyse. Se faisant, elle est nécessairement amenée à décrire les processus qui permettent l'interprétation des discours à partir des liens explicites et implicites que tisse le texte avec son contexte de production.

Le modèle d'analyse et d'interprétation du discours proposé par E. Roulet et ses collaborateurs (Roulet et al., 2001) témoigne de cette attention portée à la fois au texte tel qu'il émerge de l'interaction communicative et aux processus qui permettent cette émergence et donnent la clé de son interprétation. Laissons la parole à E. Roulet :

« J'appelle *DISCOURS* le produit de l'emploi conjugué de constructions linguistiques et de représentations situationnelles dans le cadre d'une négociation déterminée par les objectifs et les enjeux des participants (effectifs ou potentiels). »
(chapitre d'E. Roulet dans Nolke & Adam, 2001)

Le discours comme *produit* est représenté par la place fondatrice pour le modèle et centrale dans ces derniers développements qu'occupe la *structure textuelle*. Quant aux *processus*, la conception genevoise du discours comme structure émergente d'une négociation située entre les interlocuteurs lui rend justice dès les présuppositions théoriques. Par ailleurs, l'ensemble de l'édifice que construit le modèle, qui se décrit lui-même comme une heuristique (le discours scientifique n'est-il pas à son tour un processus de découverte et de partage de ces découvertes ?), tente d'articuler d'une façon synthétique la diversité des processus à l'œuvre dans l'interprétation discursive : l'intégration au monde (traitée dans le cadre de la *dimension référentielle*), l'intégration à l'activité en cours (*organisation opérationnelle*), ou à l'interaction en cours (*dimension interactionnelle*). Pour les détails, nous renvoyons à l'ouvrage de Roulet et collègues paru en 2001 (Roulet et al., 2001) ou au compte-rendu que nous en avons proposé (Portes, 2001). Le chapitre 3 sera consacré à l'exposé de ce modèle.

Avant d'en venir aux relations entre prosodie et discours, il nous faut présenter brièvement l'analyse conversationnelle dans la mesure où elle se pose comme une alternative à l'analyse de discours pour aborder la pragmatique des faits prosodiques. Leurs différences ne doivent cependant pas faire oublier le large espace de recouvrement de leurs problématiques et de leurs pratiques.

1.1.2.3 L'analyse conversationnelle

Ce courant de recherche prend son origine dans les travaux de H. Sacks (Sacks, 1992) dont l'objectif est d'explorer la conversation familière comme une activité complexe hautement structurée par les contraintes sociales et donc révélatrice de ces contraintes. Ces travaux sont inspirés par les protocoles descriptifs de l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967) et par les recherches de Goffman sur la structure de l'interlocution (Goffman, 1963).

L'analyse conversationnelle s'est centrée sur l'étude extrêmement détaillée du fonctionnement de conversations orales attestées. L'alternance et la négociation des tours de parole et ce qu'elles révèlent des relations entre les interlocuteurs constituent son objet d'observation privilégié (Sacks et al, 1974). D'autres phénomènes autrefois négligés par les études linguistiques comme les *régulateurs* ou les différentes manifestations vocales des participants (voir les travaux de Jefferson et collègues sur les rires, Jefferson et al. 1987) sont révélés comme des marqueurs importants de l'activité conversationnelle.

C'est aussi le cas d'un certain nombre de phénomènes prosodiques, en particuliers ceux qui accompagnent et/ou signalent la cession du tour de parole comme les pauses d'une certaine longueur, la courbe descendante de l'intonation, le ralentissement du débit de la voix, une baisse de l'intensité articulatoire, etc. L'attention portée aux informations prosodiques fait de l'analyse conversationnelle une approche pionnière dans l'exploration de l'interface prosodie/discours. C'est pourquoi il nous fallait l'évoquer dans ce bref panorama des approches pragmatiques qui intéressent nos recherches. Nous y reviendrons à propos des travaux de Couper-Kuhlen & Selting (1996) qui occupent une place importante dans la section suivante (1.2) consacrée à cette interface.

Avant de ce faire, il nous faut néanmoins mentionner la synthèse originale des apports de l'analyse discursive et de l'analyse conversationnelle élaborée en France par C. Kerbrat-Orecchioni (1990). Elle montre, s'il est besoin, l'extrême proximité des entreprises mises en œuvre par ces deux traditions ainsi que leur fructueuse complémentarité (le modèle genevois en retire du reste lui aussi les fruits). Notre travail de thèse contribuera peut-être à son tour à concilier ces deux approches, même si c'est du côté de l'analyse du discours qu'il s'est prioritairement tourné.

1.1.3 Conclusion à partir des définitions préliminaires

C'est la coexistence de la notion de discours comme ensemble de *processus* avec la notion de discours comme *produit* (de ces processus) qui permet l'émergence de l'information prosodique comme information pertinente au niveau discursif. En effet,

l'information prosodique s'est présentée d'abord aux yeux des linguistes comme un objet concret qu'ils n'ont pu aborder dans un premier temps que dans le cadre de la description phonétique. Plus qu'une autre associée à l'effectivité de la parole, l'information prosodique a besoin de la prise en compte concrète du discours comme *produit* pour être reconnue.

En même temps la portée de l'information prosodique se laisse difficilement saisir si l'on se contente d'en explorer la valeur sémantique, pour ainsi dire inexistante si ce n'est peut-être dans l'expression des modalités (assertion, question, exclamation) encore que celle-ci ne soit jamais univoque (une question peut être exprimée avec un contour descendant caractéristique de l'assertion et réciproquement, nous y reviendrons). On comprend que la prise en compte de la dimension pragmatique du discours, c'est-à-dire des processus qui mettent en relation ce qui est dit avec la situation, le contexte, les interlocuteurs, etc. permette de rendre à la prosodie la véritable dimension de son rôle discursif : soit qu'elle transmette la structure effective du discours, soit qu'elle mette en valeur l'information importante, soit qu'elle communique l'état émotionnel du locuteur ou ses caractéristiques individuelles.

1.2 Un état des recherches sur les relations entre prosodie et discours

Il est assez récent que les prosodistes s'intéressent à ce qui se passe au-delà de la phrase alors que les analystes du discours ont montré un intérêt précoce pour les phénomènes prosodiques. Cette section voudrait rendre compte de l'essentiel des approches qui ont abordé l'articulation de la prosodie et du discours à partir des principales thématiques qui ont permis l'émergence de cette interface. Il ne s'agit pas d'en faire l'inventaire exhaustif, ce qui serait aussi fastidieux qu'inutile, mais de citer et de décrire les travaux les plus représentatifs et les plus intéressants pour notre propre recherche.

Lorsque nous avons donné une définition préliminaire de la prosodie (section 1.1.1), nous avons évoqué les grandes fonctions qu'elle assume. Trois d'entre elles fédèrent les études consacrées à l'interface prosodie/discours : la fonction de structuration, la fonction interactionnelle et l'expression des émotions. La fonction de structuration concerne le plus grand nombre de travaux, aussi bien de la part de spécialistes de la prosodie que d'analystes du discours ; la fonction interactionnelle intéresse plus particulièrement les chercheurs provenant de l'analyse conversationnelle tandis que l'étude de l'expression des émotions mobilise des auteurs venus d'horizons très divers. C'est dans cet ordre que nous les explorerons.

1.2.1 Prosodie et structure discursive

La fonction de structuration est la plus évidente des fonctions remplies par la prosodie, c'est également la plus aisément accessible à l'observation, ce qui explique que le plus grand nombre d'études concernant les relations de la prosodie et du discours traitent cette question. Au cours de cette section, nous verrons comment, s'intéressant aux corpus attestés, les analystes du discours les premiers ont observé

l'importance de certaines informations prosodiques pour l'organisation du texte au-delà de la phrase. Nous verrons ensuite comment les prosodistes, sans doute à cause d'une longue tradition de travaux de laboratoire, ont d'abord exploré les relations de la prosodie avec la syntaxe, observables sur des exemples construits, avant d'élargir les recherches au discours.

1.2.1.1 Le point de vue de l'analyse de discours

Les analystes du discours se sont intéressés très tôt au rôle joué par la prosodie dans deux aspects différents de la structuration discursive : la délimitation de macro-unités discursives comparables aux paragraphes de l'écrit d'une part, le marquage de la structure informationnelle d'autre part.

1.2.1.1.1 Paraton, période et organisation périodique

Brown donne le nom de *paraton* (*paratone*) au paragraphe oral (Brown, 1977). On trouve une définition précise et complète de ce concept dans le manuel qu'il publie plus tard avec Yule (Brown & Yule, 1983) et où l'intention du locuteur guide le découpage en paratons. Le paraton est donc l'unité orale qui transmet un *topique*, défini comme une unité de sens cohérente. La spécificité du paraton est que ses frontières sont signalées essentiellement par des marques prosodiques : une proéminence intonative au début, un accent bas, une perte d'amplitude, une pause longue à la fin.

La notion voisine de *période* proposée par Berrendonner (1993) conçoit les intonèmes (morphèmes intonatifs à fonction continuative ou conclusive définis par Rossi, 1981) comme :

« (...) des opérateurs d'actualisation s'appliquant à des clauses pour produire des actes d'énonciation. » (Berrendonner, 1993).

Ainsi la prosodie actualise l'énoncé, c'est-à-dire le rend effectif et transmissible en fonction d'une intention communicative (voir aussi Hazaël-Massieux, 1983).

Ces travaux et de très nombreux autres concernant cette question ont conduit les concepteurs du modèle genevois (Roulet et al., 2001, ch. 8) à proposer ce qu'ils nomment l'*organisation périodique* dont l'objectif est de décrire la *ponctuation du discours* à partir de l'observation de corpus attestés. La ponctuation prosodique y est envisagée dans ses rapports avec différents niveaux discursifs :

- avec la syntaxe et dans sa participation à la signalisation des bribes et des hésitations ;
- avec les différents niveaux de la structure discursive pour former des *actes périodiques* (continuatifs) et des *mouvements périodiques* (conclusifs) ;
- avec l'interaction lorsqu'elle intervient dans la gestion des tours de parole ;
- avec la dimension référentielle lorsqu'elle marque un changement d'orientation de l'activité du locuteur.

La problématique de cette thèse nous conduira à aborder la question de la fonction conclusive ou non de l'intonation d'implication ainsi que la question de son éventuelle intervention dans la gestion de certains tours de parole.

1.2.1.1.2 Prosodie et organisation informationnelle

Le rôle de l'intonation dans la structuration de l'information selon la dichotomie *donné/nouveau* est déjà présent dans les travaux des linguistes de Prague, mais c'est Halliday (1967) qui popularise ces notions. Pour lui, chaque prééminence accentuelle définit un *tone group* (nom donné à l'unité d'information) à l'intérieur duquel elle marque l'information que le locuteur choisit de présenter comme nouvelle, autrement nommée le *focus*.

Selon Brown & Yule (1983), la plupart des auteurs ont abandonné l'idée d'une unité d'information contenant un seul focus réalisé par un seul accent intonatif. Mais innombrables sont les travaux qui se sont penchés sur la question du rôle de la prosodie dans le processus de focalisation, au point qu'elle est devenue la problématique principale et emblématique de l'interface prosodie/discours, y compris pour les spécialistes de la prosodie. Nous ne citerons que deux exemples de travaux :

Ceux de Chafe (1987) examinent en détail les caractéristiques de l'unité informationnelle (prosodiquement délimitée), les contraintes cognitives dont elle est la marque et le rôle qu'elle joue dans la progression linéaire du flux informationnel.

Le modèle computationnel du discours proposé par Grosz et Sidner (1986), repose sur trois composants fondamentaux parmi lesquels *l'état attentionnel* concrètement représenté en discours par le marquage, souvent prosodique, du focus attentionnel. Nous évoquerons à nouveau ce modèle à propos des recherches de J. Hirschberg présentées dans la section suivante au cours de laquelle nous allons examiner comment les spécialistes de la prosodie ont traité l'interface prosodie/discours.

1.2.1.2 Le point de vue des spécialistes en prosodie

Malgré l'intérêt évident de l'approche pragmatique pour définir les fonctions des objets prosodiques qui n'ont pas véritablement de contenu sémantique (si ce n'est, à la rigueur, dans l'expression des modalités), les spécialistes de la prosodie ont tardé à s'intéresser au discours. Pour Wichmann (Wichmann, 2000, ch. 6), il faut en chercher l'explication dans l'inspiration générative des recherches les plus influentes sur l'intonation, qui fait de la syntaxe le centre théorique de la linguistique, ainsi que dans l'importance accordée aux applications possibles à la synthèse de la parole qui implémente généralement l'information prosodique à partir de l'analyse syntaxique des textes à synthétiser. La tradition expérimentale de la recherche phonétique joue aussi un rôle dans la tendance des approches prosodiques à négliger l'interaction. Swerts & Hirschberg en donnent l'explication suivante :

« *Experimental phoneticians and phonologists, while perhaps better equipped to represent intonational features as a part of their analyses, have on the whole paid*

little attention to conversation, particularly outside laboratory experiments. In this tradition of research, the study of conversation was often felt to be too complex, due to lack of experimental control and sparsity of data, and was generally postponed until sentence level phenomena had been thoroughly explored. As a result, the research in phenomena above the sentence level was in general limited to "constructed" speech materials, like isolated or short sequences of read sentences. »

« Les phonéticiens et les phonologues expérimentaux, peut-être parce qu'ils sont mieux équipés pour représenter les traits intonatifs comme une partie de leurs analyses, ont dans l'ensemble accordé peu d'attention à la conversation, en particulier en dehors de expérimentation de laboratoire. Dans cette tradition de recherche, l'étude de la conversation était souvent perçue comme trop complexe, à cause du manque de contrôle expérimental et de la dispersion des données et était généralement remise jusqu'à ce que les phénomènes du niveau de la phrase aient été intégralement explorés. » (Swerts & Hirschberg, 1998 ; notre traduction)

Cependant, certains travaux ont vu le jour à la fin des années quatre-vingt et dans les années quatre-vingt dix qui cherchent à concilier une description rigoureuse et avérée des phénomènes prosodiques avec une prise en compte véritable de la mise en situation discursive. Pour eux comme pour les analystes du discours, la question de la structuration discursive reste centrale pour l'exploration de l'interface prosodie/discours. Nous évoquerons ici les travaux des trois auteurs que nous venons de citer : d'abord ceux de Julia Hirschberg, centrés sur les applications aux technologies de la parole, puis ceux de Mark Swerts dont la préoccupation principale est d'adapter les méthodes expérimentales à la parole spontanée, enfin, ceux de Anne Wichmann qui prennent en considération aussi bien les apports de l'analyse de discours que ceux de l'analyse conversationnelle et les confrontent à l'analyse auditive aussi bien qu'instrumentale des faits prosodiques.

1.2.1.2.1 Dans la perspective computationnelle : J. Hirschberg

Julia Hirschberg travaille pour le laboratoire de recherche de la compagnie de télécommunication AT&T. Naturellement, ses recherches sont orientées vers les applications technologiques, c'est-à-dire la synthèse et la reconnaissance de la parole en vue du dialogue homme-machine. Dans ce but, elle a réalisé de nombreux travaux concernant l'identification des variations prosodiques responsables de la structuration discursive en utilisant le modèle computationnel du discours proposé par Grosz & Sidner (1986) (voir Hirschberg & Grosz, 1992). J. Hirschberg s'est également intéressée à la prosodie des connecteurs et des particules discursives, participant elles aussi à la structuration du discours (Hirschberg & Litman, 1993). De très nombreux articles sont bien sûr consacrés à l'application automatique de ces recherches (Wang & Hirschberg, 1992 ; Litman, Hirschberg & Swerts, 2000).

L'ampleur de ces recherches et de leurs applications prouve l'intérêt de l'exploration des relations entre prosodie et discours pour les technologies de la parole. L'une des modestes ambitions de cette thèse est de montrer l'intérêt que présente la description des nuances discursives attestées que déploient des locuteurs dans l'usage qu'il font d'un contour intonatif (l'intonation d'implication) présent dans les inventaires phonologiques du français. La description que nous tenterons de la

variabilité de production de ce contour, et des nuances de sens auxquelles elle donne lieu, nous semble susceptible d'apporter sa contribution à l'amélioration du naturel et de la souplesse de la synthèse de la parole. La description acoustique comparée que nous proposons de l'intonation d'implication en regard de l'intonation continuative peut quant à elle être exploitée par la reconnaissance automatique de la parole.

1.2.1.2.2 Concilier expérimentation et discours : M. Swerts

Membre de l'institut pour la recherche en perception (IPO) de Eindhoven au Pays-Bas, Swerts consacre ses recherches d'une part à adapter les méthodes expérimentales héritées de la tradition phonético-phonologique à du matériel prosodique issu de données spontanées, et d'autre part à décrire et à expliquer le fonctionnement des marqueurs prosodiques aux frontières discursives (voir Swerts, 1994 et 1997). Bien entendu, l'évaluation perceptive de ces marqueurs fait aussi partie de ses préoccupations prioritaires. Seul le premier aspect de ces recherches fait ici l'objet d'un développement.

Swerts part du constat que les recherches prosodiques à visée expérimentale élaborées à partir de corpus attestés souffrent de deux difficultés méthodologiques : le *risque de circularité* qui peut conduire le chercheur à définir ses observables à partir de ce qu'il cherche (à déterminer des frontières discursives en fonction de l'information prosodique par exemple) ; le besoin d'obtenir des fragments de discours comparables syntaxiquement et lexicalement et en nombre suffisant pour permettre des observations significatives. Pour remédier à ces difficultés, Swerts propose différentes méthodes d'élicitation de la parole spontanée qui consistent le plus souvent à contrôler à la fois le contenu et la structure de la parole produite par un sujet aux moyens d'instructions concernant les thèmes abordés et le déroulement temporel de leur enchaînement. Dans un de ses articles (Swerts, 1992) par exemple, il s'agit pour le locuteur de décrire un réseau de figures géométriques dont les alignements présentent un ordre contraignant et dont les éléments sont parfois répétés en des lieux qui diffèrent en fonction de leur place dans la structure discursive attendue (voir aussi le recours à la description de tableau dans Swerts, 1998).

Dans notre travail de thèse, bien que nous ayons opté pour la description de données attestées dont la production n'est pas contrôlée par le linguiste, les caractéristiques du corpus présentent certains des avantages propres aux données élicitées. En particulier, le thème imposé aux participants d'un débat radiophonique favorise la répétition multiple de certains termes clés en des points différents de la structure discursive : le thème du débat que nous étudions étant la construction européenne, les adjectifs *européen* et *européenne* par exemple abondent en toute position dans les propos de chacun des interlocuteurs. De plus, et comme nous le verrons en détail (chapitre 6, section 6.1.3.2), l'organisation extrêmement contrainte des tours de parole, contrôlée par les modérateurs du débat, leur donne aussi une structure en partie prédictible, propice à la description systématique.

Comme le montrent certains de nos travaux (Portes, 2002 ; Portes & Di Cristo, 2003 ; Auran, Portes, Rami & Rigaud, 2001) et la tâche d'identification menée dans le cadre de cette thèse, nous partageons également avec Swerts le souci de l'évaluation perceptive des objets prosodiques que nous étudions. L'intérêt pour l'interaction implique en effet

nécessairement que l'interlocuteur, celui qui doit interpréter le discours proféré, soit pris en compte à travers les différents aspects de la réception.

1.2.1.2.3 Pour une synthèse des grandes approches prosodiques et discursives : A. Wichmann

Les principaux travaux qu'a menés Anne Wichmann sur le rôle de la prosodie au regard de la structure du discours sont présentés dans son ouvrage *Intonation in text and discourse : beginnings, middles and ends* (Wichmann, 2000). Leur exemplarité, pour nous, réside dans la volonté affichée par l'auteur de concilier les deux grandes approches concurrentes de l'interface prosodie/discours, à savoir d'une part l'approche expérimentale et contrôlée représentée par les recherches évoquées précédemment (Hirschberg, Swerts) et d'autre part l'approche ancrée sur l'analyse conversationnelle dont les travaux édités par Couper-Kuhlen & Selting (1996) sont le modèle et que nous exposerons dans la section suivante. Wichmann explicite cette volonté dès l'introduction de son livre :

« I aim to bridge the gap between these approaches, both in the analytical methods I use and in the kind of data I presents. »

« Mon objectif est de combler le fossé qui sépare ces approches, à la fois dans les méthodes d'analyse que j'utilise et dans le type de données que je présente. »
(Wichmann, 2000, p. 2, notre traduction)

Wichmann a ainsi recours à la fois à l'analyse auditive utilisée par les conversationnalistes et à l'analyse instrumentale chère à leurs adversaires. Le choix du corpus SEC (Spoken English Corpus) révèle ainsi ce souci de conciliation : il regroupe 53 pièces de discours oraux attestés de différents genres ; mais en outre, ces discours ont fait l'objet de transcriptions et d'annotations explicites, dont des annotations prosodiques, par deux experts extérieurs aux recherches de notre auteur. Ceci garantit l'indépendance des analyses menées par celle-ci à partir de ces annotations et éloigne la menace de circularité. Des expérimentations perceptives sont également menées (par exemple sur la perception des chutes intonatives, cf. section 3.4. dans l'ouvrage) qui concilient les préoccupations expérimentales avec l'importance accordée par les conversationnalistes à la prise en compte des interlocuteurs comme partie prenante de l'interaction. Enfin, tout en consacrant son chapitre 6 à des problématiques typiquement conversationnalistes comme les tours de parole ou la coopération entre interlocuteurs, Wichmann ne néglige pas pour autant l'analyse des contours intonatifs décrits par la phonologie et que veulent ignorer les tenants de l'analyse conversationnelle.

Notre thèse ambitionne également d'apporter quelques arguments à la conciliation entre corpus attesté et analyse instrumentale et expérimentale : notre choix d'un contour intonatif considéré comme phonologique dans la littérature ne nous empêche pas d'en examiner le fonctionnement en contexte discursif naturel en tenant compte en particulier de la réception par l'interlocuteur. C'est même le propos de cette thèse que de tenter cette confrontation.

Bien que l'objet de notre thèse, l'étude de l'intonation d'implication, ne concerne pas directement la fonction de structuration discursive de la prosodie, nous verrons néanmoins que ce contour participe à l'organisation structurale grâce à la connotation de *finalité* qu'il transporte généralement. De plus, sa mise en perspective discursive par l'intermédiaire de l'établissement de la structure hiérarchique de notre corpus selon le modèle genevois sera l'occasion d'observations concrètes sur la participation des indices prosodiques à cette structuration (voir la section 6.1.1).

Les études relatives à la fonction de structuration de la prosodie nous ont permis d'aborder des questions méthodologiques. Examinons à présent les recherches qui ont privilégié la fonction interactionnelle.

1.2.2 Prosodie et interaction

A la croisée des préoccupations de la linguistique et des sciences sociales, l'approche conversationnelle, dont nous avons déjà évoqué les prises de position théoriques et méthodologiques (dans la section 1.1.2.3.) a été choisie comme le cadre de référence d'un courant de recherches en prosodie dont on trouve l'expression principale dans l'ouvrage coordonné par E. Couper-Kuhlen et M. Selting, *Prosody in conversation* (1996). La conception de l'observable linguistique que défendent ces auteurs est assez différente de celle de la tradition saussurienne comme on peut le constater à la lecture de l'introduction qui commence ainsi :

« It goes without saying that in spoken interaction we react to a lot more than the words our utterances are made up of : a 'tone of voice', a 'feeling' about the way our partner spoke, the 'atmosphere' of a conversation – these are often more significant cues to the real message than the words themselves. How does this interactional meaning (as opposed to the semantic or pragmatic meaning of words and utterances) come about? »

« Il va sans dire que dans l'interaction orale nous réagissons à bien plus que les mots dont nos énoncés sont faits : un 'ton de voix', une 'impression' sur la façon dont notre partenaire a parlé, 'l'atmosphère' d'une conversation – voilà des indices souvent plus significatifs pour le message réel que les mots eux-mêmes. Comment cette signification interactionnelle (opposée à la signification sémantique ou pragmatique des mots et des énoncés) advient-elle ? » (Couper-Kuhlen & Selting, 1996, notre traduction).

La prosodie joue évidemment un rôle de premier plan dans la transmission de ce type d'informations. Par ailleurs, le moment de l'alternance des tours de parole s'avère propice à l'observation des négociations entre les interlocuteurs et à la vérification qu'un marqueur décrit reçoit bien une interprétation repérable à travers la réaction du récepteur. C'est pourquoi la négociation des tours de parole est le centre de la moitié des onze études empiriques que contient le volume ; l'autre moitié est quant à elle dévolue au marquage prosodique des changements d'activité (et/ou d'interlocuteur).

Dans cette approche, les faits prosodiques sont pensés comme des opérateurs de *contextualisation* (concept dû à Gumperz, 1992, qui donne du reste une préface à l'ouvrage de Couper-Kuhlen & Selting), c'est-à-dire qu'ils permettent d'adapter les

paroles à la situation et aux interlocuteurs, paroles qui sans ces indices, pourraient recevoir différentes interprétations et donc resteraient ininterprétables.

Par ailleurs et très justement, John Local, auteur de la cinquième contribution à l'ouvrage, met en cause les interprétations souvent trop univoques et trop simples qui sont données des faits prosodiques dans la littérature intonative, en particulier pour les contours intonatifs. Selon lui, les informations prosodiques, quand bien même seraient-elles phonologiques, ne prennent sens qu'en situation et c'est cela qu'il importe de décrire.

Cette position est aussi la nôtre puisque l'un des objectifs principaux de cette thèse consiste précisément à décrire le comportement discursif, situé, d'un contour intonatif particulier (et phonologiquement répertorié), en fonction de la place des interlocuteurs qui en usent et des objectifs qu'ils visent.

Il faut enfin noter que, à l'encontre de la critique qui est faite aux conversationnalistes de n'utiliser que des notations impressionnistes de la prosodie (voir Swerts & Hirschberg, 1998), John Local se livre à une description phonétique précise des faits prosodiques qu'il étudie. Il faut citer aussi à ce propos les travaux de R. Bertrand et R. Espesser qui effectuent des mesures extrêmement rigoureuses et statistiquement productives à l'intérieur du cadre théorique conversationnaliste (Bertrand & Espesser, 2001, 2002).

1.2.3 Prosodie et émotions

On imagine sans peine que les émotions éprouvées par celui qui parle et transmises en partie par ses paroles (mais aussi par sa mimique, la position de son corps, ses gestes) participent à cette *impression* que nous avons de celui qui parle et à cette *atmosphère* de la conversation qu'évoquent Couper-Kuhlen et Selting dans leur introduction. Cependant la transmission des émotions et des attitudes par la prosodie fait l'objet d'un ensemble de recherches spécifiques dont nous voudrions dire quelques mots.

L'importance des émotions et des attitudes dans la communication est très clairement explicitée par Arndt & Janney (1991) en ces termes :

« The ability to express and interpret feelings and attitude is necessary for regulating interpersonal affairs in all cultures. It is a prerequisite for negotiating claims to power, respect or equality, defining degrees of intimacy, showing affiliation or non affiliation, avoiding face threats, repairing interpersonal misunderstandings, and so forth. »

« La capacité à exprimer et à interpréter des sentiments et des attitudes est nécessaire pour réguler les relations interpersonnelles dans toutes les cultures. C'est un pré-requis pour négocier les revendications au pouvoir, au respect ou à l'égalité, pour définir les degrés de l'intimité, pour montrer l'affiliation ou la non affiliation, pour éviter les menaces envers la face, pour réparer les malentendus interpersonnels, et ainsi de suite. » (Arndt & Janney, 1991, notre traduction)

Aussi l'étude des émotions transmises par la parole est-elle indispensable à une approche pragmatique du langage. Par ailleurs, elle ne peut ignorer le rôle central joué

par la prosodie dans cette transmission. Pour Bolinger (1978), il s'agit même de la fonction principale de la prosodie.

Les linguistes qui se sont intéressés à cette question ont pour habitude d'établir une distinction entre émotion et attitude. L'*émotion* correspond aux mouvements émotionnels intérieurs spontanés, physiologiques et irrépessibles qui nous traversent et que notre prosodie trahit sans que nous ayons l'intention de les communiquer, parfois même au contraire. A l'inverse, la notion d'*attitude* renvoie au signalement intentionnel, voire stratégique de l'affect, dans le but de provoquer un certain effet sur l'interlocuteur, de l'attendrir par exemple. Bien sûr, cette distinction n'est pas toujours facile à établir dans les faits.

Emotions et attitudes sont réputées être transmises prioritairement par des variations phonétiques continues des paramètres prosodiques tels que le registre (le niveau de hauteur de la voix), l'intensité (la force avec laquelle les mots sont prononcés), et le débit de la parole (la vitesse à laquelle on parle). Cependant, S. Mozziconacci (2002) défend une approche hautement modélisée des données prosodiques responsables de la transmission émotionnelle contre une approche seulement acoustique. Elle souligne par exemple le rôle de la présence ou de l'absence de certains contours intonatifs phonologiques dans certaines situations interlocutives émotionnellement connotés.

Les travaux de A. Wichmann dans ce domaine défendent la même position mais ils abordent aussi un autre aspect de la transmission des affects par les émotions. Cet auteur montre comment certains traits prosodiques conventionnellement associés avec des attitudes bien définies (comme la gentillesse avec une voix plus aiguë et moins forte) peuvent prendre une tout autre portée lorsqu'ils sont utilisés dans un contexte qui contredit leur signification prototypique (menacer d'une voix douce, aiguë et presque chuchotée rend la menace plus effrayante encore). Ici, c'est l'écart entre le stéréotype attendu et les traits prosodiques effectivement utilisés qui produit les inférences significatives. L'usage stratégique et manipulateur que les locuteurs peuvent faire de la prosodie de leur voix est ainsi mis en évidence.

En raison de sa capacité à transmettre l'état émotionnel du locuteur, la prosodie participe au premier chef à la construction de ce qu'Auschlin (2003) nomme les *mixages* ou *blends expérientiels* qu'il définit en ces termes :

« (...) un mélange, particulier, de données conceptuelles-représentationnelles, issues du contenu des unités linguistiques (du traitement interprétatif), et de données de nature perceptive liées au traitement de la chaîne parlée ; le mélange qui en résulte, intégrant percepts et constructions conceptuelles, consiste à son tour en une donnée expérientielle. » (Auschlin, 2003).

La dimension émotionnelle et l'usage stratégique qui peut en être fait ne sont pas absents du fonctionnement en discours de l'intonation d'implication que nous étudions dans cette thèse. L'exemple donné par les travaux que nous venons de citer nous aidera à les décrire et à les expliquer.

1.3 Conclusion du chapitre 1 : première problématique

Parcourant les travaux qui se sont penchés sur l'interface prosodie/discours, nous avons pu constater que si le rôle *structurel* de la prosodie constituait le domaine privilégié de la recherche, ses fonctions *interactionnelle* et *émotionnelle/attitudinelle* prenaient une place plus importante dans le cadre d'une approche pragmatique des faits prosodiques. Nous avons signalé au cours de ce panorama les points qui concernaient l'étude de l'intonation d'implication, objet de cette thèse : nos orientations théoriques et méthodologiques nous conduisent donc à mener l'analyse pragmatique d'un contour intonatif phonologique beaucoup plus loin que les études phonologiques ne le font généralement car nous pensons, à l'instar de J. Local, que seuls les usages pragmatiques qu'en font les locuteurs justifient l'existence de ces classes phonologiques. De plus, seule une analyse discursive poussée peut permettre de trouver des explications intéressantes à la variabilité d'implémentation phonétique des contours phonologiques en parole spontanée.

Pour mener à bien cette analyse pragmatique de l'intonation d'implication, nous aborderons donc non seulement le problème de sa position hiérarchique dans la structure discursive, mais aussi la question de son fonctionnement interactionnel et celle des connotations émotionnelles qu'elle est capable de véhiculer. Il nous faudra cependant d'abord mener une analyse phonétique approfondie des différents exemplaires de l'intonation d'implication présents dans notre corpus afin de la comparer avec les descriptions phonétiques et phonologiques qui en sont données dans la littérature, ainsi que pour décrire la variabilité de production de ce contour.

Avant d'aborder cette tâche descriptive, il nous faut cependant expliciter les cadres théoriques et méthodologiques, du point de vue prosodique comme du point de vue discursif, que nous avons choisis pour la mener à bien. C'est ce que nous ferons dans les chapitres 2 et 3 de cette thèse.

2 Chapitre 2 : L'intonation d'implication : quel type d'objet prosodique et comment nous l'aborderons

Le terme d'*intonation d'implication* est dû à Pierre Delattre et nous nous devons d'expliquer pourquoi c'est celui que nous avons choisi pour désigner le principal objet de cette thèse. Pour ce faire, nous reviendrons d'abord brièvement sur la notion d'intonation comme le domaine de recherche auquel appartient cet objet (section 2.1). Puis nous évoquerons la place qu'occupe ce contour intonatif particulier dans la littérature (section 2.2). Pour conclure ce chapitre, nous expliquerons et justifierons la place à partir de laquelle nous étudions cet objet (section 2.3).

2.1 L'intonation d'implication : un objet intonatif

L'intonation d'implication que nous avons choisie comme l'objet privilégié de cette étude est ce qu'on appelle un *contour intonatif*. Il s'agit donc d'une des primitives ou des constructions (selon que le modèle est holistique ou autosegmental) de cette composante de la prosodie que l'on nomme l'*intonation*. Cette section se consacre à définir l'un et l'autre de ces concepts.

2.1.1 Comment concevons-nous l'intonation

Comme nous l'avons évoqué dans le premier chapitre de notre travail (section 1.1.1) l'intonation représente l'un des trois ordres de structuration du domaine de la prosodie au côté de l'ordre métrique et de l'ordre temporel. La définition de Léon en donne l'idée la plus générale :

« On définit généralement l'intonation comme la structure mélodique des énoncés. » (Léon, 1992 : 119)

On retrouve l'idée que l'intonation est la *structure linguistique* qui permet la production concrète des variations de F0 qui seront perçues comme la mélodie de la parole (voir notre définition, section 1.1.1). Le paramètre acoustique principal de l'intonation est donc la fréquence fondamentale F0. Il importe cependant de garder à l'esprit que les variations d'autres paramètres comme la durée des syllabes ou des phonèmes et l'intensité de la voix interagissent fortement avec elle, ne serait-ce que parce que les variations mélodiques sont en relation étroite avec les accents que contribuent à définir ces autres paramètres.

La notion d'*énoncé* suggère quant à elle que c'est l'ordre du discours, de la parole située, qui est pertinent lorsqu'on parle d'intonation. Cette précision importe dans la mesure où les variations mélodiques peuvent être affectées à une fonction lexicale dans de très nombreuses langues. C'est l'évidence dans les *langues à tons* comme le chinois ou la majorité des langues africaines pour lesquelles de très nombreuses distinctions lexicales sont réalisées uniquement au moyen de variations mélodiques ; la fonction distinctive des variations tonales s'avère aussi à l'œuvre, quoique moins

systématiquement, dans les langues dites à *accentuation libre* comme l'anglais, l'espagnol ou l'italien où certaines paires minimales ne distinguent leurs éléments que par la position de l'accent dans le mot. Ces faits ne relèvent pas de l'intonation qui concerne uniquement les variations mélodiques dont le domaine est de l'ordre du syntagme ou au-delà. Or, si le mot possède un sens lexical répertorié dans les dictionnaires, l'au-delà du mot n'est interprétable qu'en contexte, d'où l'importance de la notion d'énoncé.

Ces deux aspects fondamentaux, celui de structure et celui d'énoncé, sont plus clairement explicités dans la définition donnée par Ladd et que voici :

« *Intonation refers to the use of suprasegmental phonetic features to convey 'postlexical' or sentence-level pragmatic meanings in a linguistically structured way.* »

« *L'intonation fait référence à l'usage de traits phonétiques suprasegmentaux pour véhiculer des significations pragmatiques post-lexicales ou du niveau de la phrase d'une manière linguistiquement structurée.* » (Ladd, 1996 : 6, notre traduction, souligné par l'auteur).

Outre sa plus grande clarté, la définition de Ladd a le mérite d'introduire un aspect qui reste absent de la définition de Léon : l'articulation des dimensions phonétique et phonologique. La prosodie en général et l'intonation en particulier relèvent en effet à la fois de la *forme* et de la *substance* de l'expression selon la terminologie proposée par Hjelmslev (1953). La structure linguistique de l'intonation (sa forme) ne peut-être étudiée sérieusement sans que soient définis les contrastes qui la représentent au sein des variations de la matière sonore (substance).

La définition de l'intonation proposée par Ladd pose donc clairement le cadre où s'avère pertinente l'analyse de l'*usage pragmatique* que les locuteurs font d'un *contour intonatif* tel que l'intonation d'implication. Mais qu'est-ce qu'un contour intonatif ? C'est ce que la section suivante s'attache à préciser.

2.1.2 Qu'est-ce qu'un contour intonatif ?

La notion de contour intonatif est utilisée à la fois dans les approches dites holistiques et dans les approches dites autosegmentales de l'intonation dont certaines sont même compositionnelles. Pour les unes et les autres, un *contour intonatif* (*tune* en anglais) est un segment du continuum mélodique qui s'applique à un segment de parole et qui lui confère une signification pragmatique spécifique.

2.1.2.1 Le contour intonatif dans les approches holistiques

Dans les approches dites holistiques de l'intonation, les contours intonatifs ne peuvent faire l'objet d'une décomposition en éléments distincts ni sur le plan de l'expression ni sur le plan du contenu. Le contour intonatif peut alors être conçu comme un morphème, souvent appelé *intonème* pourvu d'une face signifiante que constitue la mélodie et d'une face signifié qui met en contraste des différences de

modalité (question, assertion, exclamation) ou des différences d'attitude (étonnement, doute, ironie, etc.).

Pour le français, ces approches sont représentées principalement par les travaux de Delattre (1966) et par ceux de Rossi (1999). Chez l'un et chez l'autre, on retrouve la distinction entre une classe de morphèmes intonatifs dits *continuatifs*, *mineurs* et *majeurs*, dont la fonction est de marquer la non complétion du propos et de signaler que d'autres paroles du même locuteur doivent suivre, et une classe de morphèmes dits *conclusifs* chez Rossi, *terminaux* chez Delattre dont la fonction est au contraire de marquer la fin d'un ensemble signifiant (pour une illustration de ces deux types de morphèmes intonatifs, voir la figure 2, section 2.1.2.1). Bien que les signifiants prototypiques de cette opposition fonctionnelle prennent effectivement la forme d'une courbe intonative montante pour le continuatif et d'une courbe descendante pour le conclusif, nous avons montré à la suite de Martin (voir son principe de l'*inversion de pente*, Martin, 1981) qu'il n'y avait là, pas plus qu'ailleurs en prosodie, de relation bi-univoque entre forme et fonction puisque certaines courbes descendantes peuvent s'avérer continuatives comme certaines courbes montantes se révèlent conclusives (voir Auran et al., 2001).

2.1.2.2 Le contour intonatif dans les approches autosegmentales

A l'inverse, dans les approches autosegmentales, l'expression des contours intonatifs est conçue comme décomposables en unités plus petites : les tons, dont la composition construit la forme du contour qui s'affirme dès lors comme une unité à un degré supérieur d'élaboration. Cette approche est essentiellement représentée par des tenants de la théorie métrique autosegmentale (Hirst & Di Cristo, Mertens, Post, Jun & Fougeron pour le français).

Certains auteurs de cette mouvance proposent même une conception compositionnelle du sens de l'intonation : J. Pierrehumbert et J. Hirschberg (Pierrehumbert & Hirschberg, 1990) auteurs affirment ainsi que chaque type de primitive tel que le modèle autosegmental de J. Pierrehumbert les définis pour l'anglais : *accent mélodique* (pitch accent), *accent de syntagme* (phrase accent) et *ton de frontière* (boundary tone), est associé à une interprétation pragmatique spécifique qui se combine avec celle des tons adjacents pour former le contour mélodique à l'intérieur du cadre de l'unité prosodique maximale (intonational phrase). Les *accents mélodiques* indiquent si ce qui est dit des référents auxquels sont attachés ces accents doit être ajouté ou retranché de ce que l'auditeur doit croire mutuellement partagé par les interlocuteurs ; les *accents de syntagme* indiquent la relation que le syntagme intermédiaire qui les porte entretient avec les autres syntagmes intermédiaires présents dans un même syntagme intonatif : par exemple, si l'accent de syntagme porte un ton haut, son syntagme intermédiaire sera le plus souvent intégré au suivant, et inversement si l'accent de syntagme porte un ton bas ; le *ton de frontière* a le même type de fonction relationnelle, mais au niveau des syntagmes intonatifs qu'il intègre entre eux ou disjoint (voir aussi notre chapitre 7, section 7.3.2). La figure 1 ci-dessous (empruntée à Pierrehumbert, 1980) illustre cette formalisation appliquée à un exemple concret :

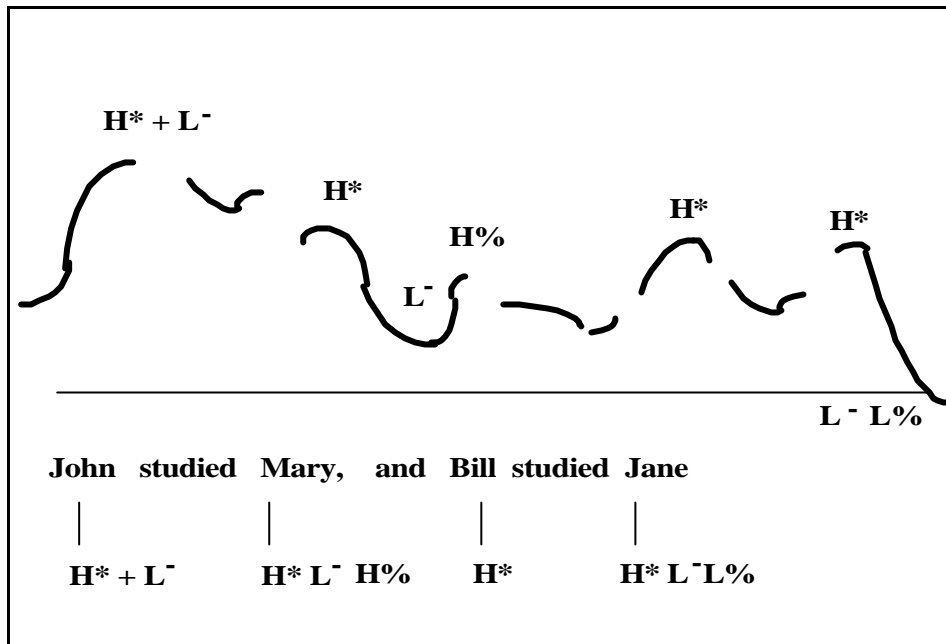


Figure 1. Exemples d'accents mélodiques (H^*), accents de syntagmes (L^-) et tons de frontières ($H\%$, $L\%$) dans l'analyse de Pierrehumbert. Emprunté à Pierrehumbert, 1980.

Nous verrons comment, partant de l'approche holistique proposée par Pierre Delattre, notre étude nous conduira à poser la question de la compositionnalité lorsque nous discuterons la portée pragmatique générale de l'intonation d'implication à l'issue d'une analyse d'abord phonétique puis discursive de ce contour (voir le chapitre 7).

2.2 L'intonation d'implication dans la littérature

Il appartient à Pierre Delattre d'avoir nommé ainsi un contour particulier auquel il accorde une place dans son inventaire des « dix intonations de base du français » (tel est le titre de l'un de ces articles les plus cités : Delattre, 1966). On retrouve des contours similaires à celui que décrit Pierre Delattre dans la plupart des descriptions du français, mais avec des statuts très différents selon le modèle. La présente section propose un panorama des avatars de l'intonation d'implication dans la littérature depuis la description primitive de Pierre Delattre qui sert de matrice à la plupart des approches ultérieures.

2.2.1 L'intonation d'implication dans les travaux pionniers de Pierre Delattre

Dans le cadre de la didactique du français comme langue étrangère, Pierre Delattre est amené à définir une typologie des dix contours intonatifs les plus fréquents du français à partir d'une démarche inductive fondée sur des tests auditifs de distinction de forme et de sens. Les contours se distinguent donc les uns des autres en fonction à la fois de critères formels et de critères fonctionnels. Ceci les apparente à des morphèmes

intonatifs tels que nous les avons définis plus haut (section 2.1.2.1). La figure 2 ci-dessous représente schématiquement ces dix contours :

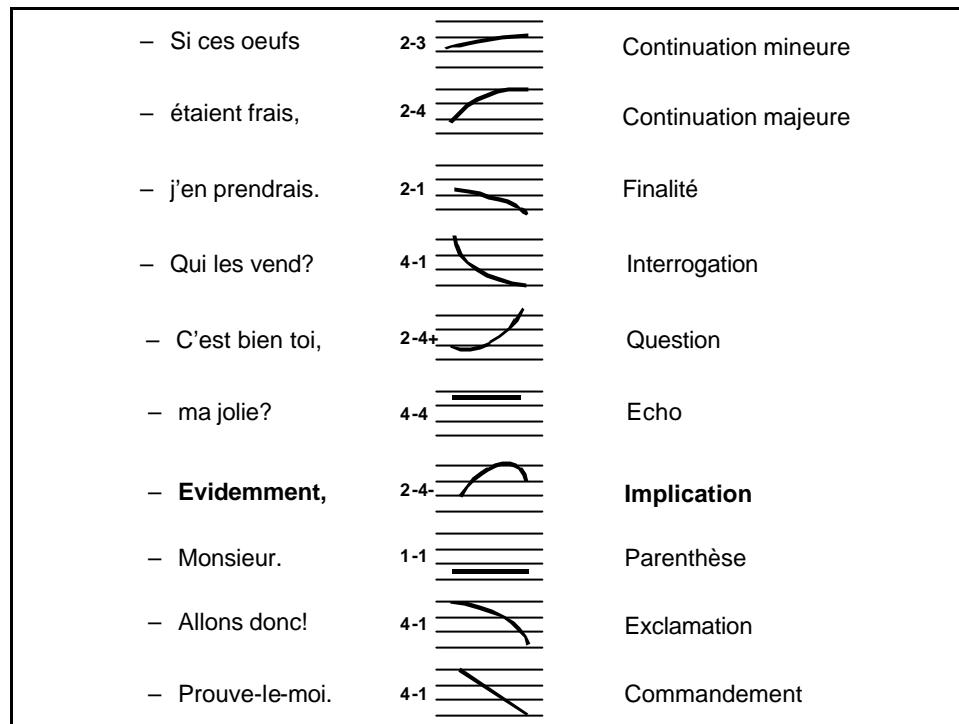


Figure 2. Représentation schématique des dix intonations de base du français selon Pierre Delattre (1966).

Dans la figure 2 la première colonne comporte dix énoncés qui composent un dialogue. Chacun d'eux porte l'une des intonations qu'il s'agit d'illustrer. La seconde colonne représente la forme mélodique prototypique de chaque contour par l'intermédiaire d'un segment de courbe ou de droite caractérisé par trois paramètres : sa direction (montante, descendante, horizontale), sa forme (convexe, concave ou droite) ainsi que la place (hauteur) et l'étendue qu'il occupe dans le registre découpé en 4 niveaux pertinents (les quatre droites horizontales). Ce dernier paramètre est représenté par un couple de chiffre (à gauche de la courbe sur la figure 2) dont le premier représente le niveau de fréquence d'origine de la courbe et le second son niveau d'aboutissement. La troisième colonne, enfin, représente la face fonctionnelle du contour intonatif par l'intermédiaire de la dénomination que lui affecte Delattre.

Ainsi, le contour qui nous occupe : l'intonation d'implication, est-il représenté ici (voir la ligne 7 de la figure 2, en caractères gras) par une courbe convexe essentiellement montante du niveau 2 au niveau 4, puis descendante entre le niveau 4 et le niveau 3 (d'où la notation 24-). Le lecteur trouvera un exemple sonore de l'intonation d'implication dans le CD-ROM associé à notre texte, dans le dossier nommé «3 intonations de Delattre». Il pourra comparer l'intonation d'implication avec des exemples du même mot prononcé par le même locuteur mais portant l'intonation de finalité d'une part, l'intonation de continuation majeure d'autre part. Comme nous le verrons, ces deux contours sont ceux avec lesquels l'intonation d'implication peut s'avérer en concurrence, soit formellement (continuation majeure),

soit fonctionnellement (finalité). L'intonation de question à la courbe montante peut également offrir une comparaison fructueuse avec l'intonation d'implication (voir à ce sujet Fontaney, 1991 et Purson & Di Cristo, 1998), mais notre corpus n'en contient pas un nombre suffisant d'exemplaires pour que nous ayons pu aborder cet aspect. Nous évoquerons néanmoins au cours de notre recherche l'usage qui est fait de l'intonation d'implication comme demande de confirmation (voir la section 6.1.3.2).

Delattre justifie son choix de la dénomination intonation d'*implication* en affirmant que l'usage de ce contour établit un sous-entendu que l'auditeur doit décrypter. L'intonation d'implication commande chez l'auditeur l'effectuation de ce que Roulet va appeler un *parcours inférentiel*. A ce titre, l'intonation d'implication s'avère un excellent candidat à l'analyse pragmatique qui repose précisément sur le constat que l'interprétation d'un énoncé suppose le recours à un ensemble d'inférences. C'est une des raisons qui nous ont amenée à choisir ce contour comme l'objet de notre étude.

Selon Lacheret-Dujour et Beaugendre (1999) la nomenclature de Delattre s'avère pionnière :

« (...) première en son genre, elle a donné le coup d'envoi aux travaux sur l'intonation du français et posé les principes théoriques repris en partie par les approches globales, notamment par l'école d'Aix-en-Provence à ses débuts. »
(Lacheret-Dujour & Beaugendre, 1999, p. 101).

C'est à cette postérité qu'est consacrée la section suivante où nous verrons ce que devient l'intonation d'implication dans un ensemble de travaux qui ont en commun d'adopter des approches holistiques.

Nous devons préciser ici que nous conservons la dénomination « intonation d'implication » bien que ses équivalents dans les autres modèles que ceux de Delattre portent généralement un autre nom que celui-là. Ce parti-pris s'explique par le fait que c'est le contour décrit par Delattre qui sert d'origine à notre travail d'analyse puisque l'identification des contours dans notre corpus utilise la nomenclature de cet auteur. Nous motiverons ce choix ultérieurement (voir la section 4.2.1). Par ailleurs, la nomenclature de Delattre est connue de tous les autres auteurs et le plus souvent explicitement citée comme source d'inspiration.

2.2.2 L'intonation d'implication dans les approches holistiques

Concevant comme Delattre les contours intonatifs comme des unités indécomposables sur l'axe syntagmatique, les approches holistiques du français que nous évoquerons sont dues à Rossi, Martin et Vaissière.

2.2.2.1 Le morphème EXP dans les travaux de Rossi

La conception développée par Rossi (1981, 1999) est sans doute celle qui se montre la plus strictement holistique en ce qu'elle définit comme primitives des morphèmes intonatifs conçus comme de véritables signes linguistiques porteurs d'une face signifiante (intonème) et d'une face signifié (le contenu pragmatique qu'il véhicule).

Comme chez Delattre, ce contenu est signalé par le nom des morphèmes intonatifs dont l'inventaire de base est donné dans le tableau 1 ci-dessous :

UNITES		CONTENU	FONCTIONS	
			ENONCIATIVES	SYNTAXIQUES
QU	MODALITE	Question	+	+
AS		Assertion	+	+
IN	INCIDENT	Parenthèse	Thématique	-
IP		Incidente prédicative	+	+
CT	PROGRESSION	Continuation majeure	Hierarchie	+
CT+		Continuation majeure appellative	Thématique	-
EN		Énumératif	-	Coordonnant
ct		Continuation mineure	-	Jonctif
CC	TERMINAL	Conclusif majeur	Rhématique	+
cc		Conclusif mineur	-	Disjonctif

Tableau 1. Les morphèmes intonatifs et leurs fonctions (Rossi, 1981)

Aucun des intonèmes du tableau 1 ne nous semble correspondre à l'intonation d'implication. Celle-ci nous apparaît plutôt représentée par ce que Rossi appelle *expressème* (Rossi, 1981) ou *morphème intonatif expressif* et qu'il note EXP (Rossi, 1999). Voici la définition qu'il en donne :

« Les *expressèmes* sont des morphèmes intonatifs qui constituent un lexique au contenu expressif. » (Rossi, 1999, p. 205).

La particularité de l'*expressème* est d'être toujours amalgamé avec le conclusif majeur CC ou le conclusif interrogatif CI (nouvelle nomenclature de Rossi, 1999). Il représente donc l'exception compositionnelle dans ce modèle holistique. De plus, il a pour propriété de thématiser tout îlot syntaxique qui le suit et dont la réalisation prosodique se trouve désaccentuée. Cette possibilité pour l'intonation d'implication de précéder un segment d'énoncé désaccentué s'avère l'un de ces traits les plus souvent mis en avant par les analyses comme nous le verrons aussi dans les approches autosegmentales comme celles de Mertens ou de Hirst & Di Cristo. Cependant, nous ne pourrions rien dire de ce fait en raison de l'absence totale d'exemples de ce type de segments désaccentués dans notre corpus¹.

¹ Cette absence curieuse soulève de nombreuses questions que nous n'aurons pas le loisir d'aborder dans le cadre de ce travail. On peut se demander par exemple si elle tient à la nature

2.2.2.2 Le trait circonflexe et l'implication chez Martin (1998, 1999)

Dans les travaux de Philippe Martin, les contours sont caractérisés par des traits binaires qui construisent un réseau d'oppositions phonologiques. Ces traits sont implémentés phonétiquement sur les voyelles accentuées finales du *mot prosodique*, unité prosodique pertinente définie comme contenant un accent et un seul. Le tableau 2 ci-dessous donne la liste et la définition de ces traits :

+ ou - EXTREME	la fréquence atteint une valeur haute pour les interrogatives ou très basse pour les déclaratives par comparaison avec les autres contours
+ ou - LONG	correspond à la durée de la voyelle porteuse du contour et de la consonne voisée éventuelle qui la suit
+ ou -MONTANT	différencie les contours montants et descendants
+ ou - AMPLE	concerne l'amplitude relative de la variation intonative
+ ou - RESTREINT	correspond à un deuxième degré d'amplitude intonative
+ ou - CIRCONFLEXE	montée brève suivie d'une descente ample ou l'inverse

Tableau 2. Les traits phonologiques dans le modèle de Ph. Martin (adapté des définitions formulées dans Lacheret-Dujour & Beaugendre, 1999)

C'est le trait *circonflexe* qui caractérise le contour équivalent à l'intonation d'implication, que Martin lui-même nomme parfois *implication* (Martin, 1999) et qu'il définit alors comme un contour à *courbe en cloche*. Ce contour traduit des modalités attitudinelles telle que le *doute* ou l'*évidence* selon que le trait circonflexe est associé respectivement au trait +montant (la montée est plus longue que la chute) ou -montant (la montée est plus brève).

Reformulant les propositions de Martin, nous pouvons faire correspondre l'association des traits +circonflexe/-montant avec un alignement précoce du pic de F0 du contour montant-descendant sur la syllabe pénultième et l'association des traits +circonflexe/+montant avec un alignement tardif sur la dernière syllabe. Nous montrerons que nos résultats contredisent ceux de Martin et attribuent l'expression du

spontanée des données où l'on peut supposer que l'explicite tient une part plus grande que dans les données de laboratoire.

doute au contour aligné sur la pénultième alors que l'évidence est une des connotations du contour aligné sur la dernière syllabe (voir l'expression du *doute* ironique chez le locuteur YS dans la section 6.4.1 ; pour *l'évidence*, voir entre autres les commentaires des figures 54 et 55, section 6.2.1.2).

2.2.2.3 Le pic final dans le modèle de génération automatique de J. Vaissière (1980)

Les travaux de J. Vaissière témoignent de l'importance d'intégrer l'intonation d'implication dans un modèle de synthèse du français. Son modèle définit le *mot prosodique* comme la superposition d'un contour intonatif type et d'un mot lexical. Chaque contour intonatif est obtenu à partir de la concaténation de plusieurs *mouvements intonatifs* successifs qui en constituent les *attributs* comme le montre la figure 3 ci-dessous :





Types de contours	Forme des contours	Attributs
P1 = contour montant		Ri + F + Rc
P2 = contour à pic		Ri + S + <Rf + Lf>
P3 = contour plateau		Ri + S + Lf
P4 = contour descendant		Ri + F

Figure 3. Les contours prosodiques et leurs attributs associés dans le modèle de J. Vaissière, 1980 (d'après Lacheret-Dujour & Beaugendre, 1999)

L'intonation d'implication correspond ici au contour P2 dit à *pic* dont le mouvement final caractéristique <Rf+Lf> correspond à la concaténation d'un mouvement montant entre la pénultième et la dernière syllabe et d'un mouvement descendant entre la dernière voyelle prononcée du mot et la syllabe suivante. Nous défendrons également l'idée que l'intonation d'implication peut être conçue comme la composition d'un mouvement montant et d'un mouvement descendant lorsque nous aborderons la question de sa portée pragmatique générale (voir le chapitre 7).

Bien que globalement holistiques, nous venons de constater que deux des trois approches présentées ci-dessus conçoivent l'intonation d'implication sur le mode de la concaténation de deux intonèmes chez Rossi ou de deux mouvements chez Vaissière. Quant à sa fonction, elle relève plutôt de l'expressivité chez Rossi, comme chez Martin, ce qui nous conforte dans l'intérêt d'une analyse pragmatique de ce contour. Surtout Martin est l'un des rares auteurs à distinguer deux contours différents sur la base d'une différence de trait (+ou - montant) que l'on peut reformuler comme une différence *d'alignement* du pic de F0 sur la syllabe finale ou sur la pénultième.

Qu'en disent les modèles autosegmentaux ? C'est ce que s'attache à développer la section suivante.

2.2.3 L'intonation d'implication dans les approches autosegmentales

Pour les approches autosegmentales, l'unité de référence de la description n'est plus le contour mais le ton conçu comme une entité possédant une valeur phonologique (autosegment). La notion de contour ne disparaît pas mais désigne désormais une construction qui consiste en une suite linéaire de plusieurs tons entretenant des relations de contiguïté syntagmatique. Parmi les approches autosegmentales, beaucoup ne sont pas compositionnelles et n'attribuent qu'au seul contour la possibilité de signifier. Nous présenterons les descriptions de l'intonation d'implication proposées par Hirst & Di Cristo, Mertens et Post.

2.2.3.1 L'emphase contrastive dans le modèle de Hirst et Di Cristo (1998)

Les travaux de Hirst & Di Cristo à Aix-en-Provence appartiennent au courant de la phonologie prosodique (métrique et autosegmentale) mais proposent une approche alternative dans laquelle on trouve non plus deux (phonétique et phonologique) mais quatre niveaux d'analyse assorti d'un principe d'interprétabilité :

- un niveau *physique* (acoustique)
- un niveau *phonétique* qui modélise la courbe de F0 comme une courbe continue au moyen d'une fonction spline quadratique afin d'éliminer les variations micromélodiques
- Un niveau *phonologique de surface* qui permet le codage symbolique des variations de surface au moyen de l'alphabet INTSINT International Transcription System for INTonation considéré comme l'équivalent intonatif de l'Alphabet Phonétique International. Celui-ci comporte trois symboles *absolus* qui codent la tessiture du sujet : Mid (M) , Top (T) et Bottom (B) et cinq symboles *relatifs* qui codent la variation de hauteur par rapport au symbole précédent dans la chaîne intonative : Higher (H), Lower (L), Same (S), Downstepped ('abaissé' = D) et Upstepped ('relevé' = U). Ces symboles sont associés aux points d'inflexion de la courbe de fréquence fondamentale modélisée, considérés comme la matérialisation concrète des points-cibles de la production et de la perception intonative.

- Un niveau *phonologique profond* qui définit au moins deux unités de constituance prosodique: une unité tonale (UT) correspondant à la plus petite unité de synchronisation entre les segments tonals et la ligne segmentale et définie par le schème tonal [LH] (pour Low High) ; et une Unité Intonative (UI) composée d'une suite itérative d'UT constituant un patron mélodique cohérent et limitée de part et d'autre par des tons de frontière représentés par les schèmes tonals de base [LL] et [LH].
- Un *principe d'interprétabilité* établit que chaque niveau de représentation doit être interprétable aux niveaux adjacents.

Le terme de *contour intonatif* est défini de façon spécifique : il désigne la partie irréductible et distinctive de l'unité intonative dans sa représentation phonologique de surface. C'est donc ce niveau qui intéresse la description de l'intonation d'implication qui nous occupe ici.

Di Cristo (1998) considère l'intonation d'implication comme la plus fréquente des marques d'expressivité en français. Elle est décrite comme caractérisée par un large mouvement montant-descendant sur la dernière syllabe de l'énoncé et par la désaccentuation des syllabes accentuées qui précèdent.

Ce dernier point n'apparaît pas dans la typologie des unités intonatives du français proposée deux ans auparavant (Di Cristo & Hirst, 1996) mais qui a le mérite de détailler la structure phonologique que le modèle attribue à l'intonation d'implication explicitement identifiée à ce qu'il nomme l'*emphase contrastive*. Cette dénomination est expliquée par l'exemple que donne l'article : appliqué à l'énoncé « une bonne bouteille de champagne », l'emphase contrastive marque que le locuteur se réfère bien à une bouteille de champagne et non à une bouteille de Sauternes, par exemple. Alors que la structure profonde est la même pour toutes les variantes (assertive, interrogative, etc.) de cet énoncé et peut être représenté par le schème suivant : [L(LH)(LH)(LH)L], ces variantes se distinguent par leur structure phonologique de surface. La figure 4 ci-dessous représente les structures de surface de l'emphase contrastive, mais aussi des deux variantes assertives et de la variante continuative avec lesquelles nous comparerons l'intonation d'implication dans notre analyse phonétique :

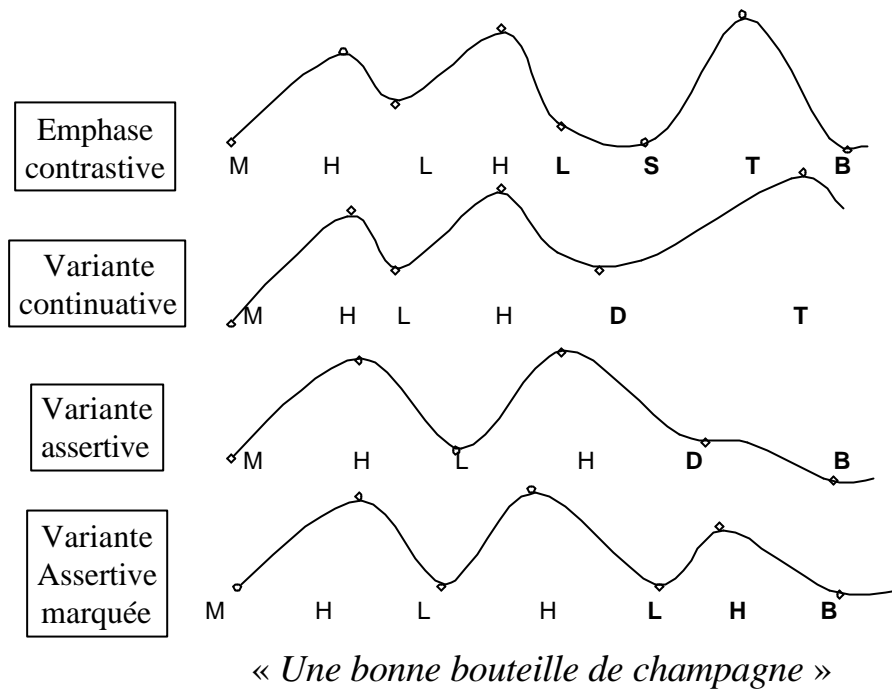


Figure 4. Représentation phonologique de surface de l'emphase contrastive et des variantes assertive et continuative dans le modèle aixois (d'après Di Cristo & Hirst, 1996)

La figure 4 fait apparaître en caractère gras la séquence par laquelle se distinguent les quatre types d'unité intonatives représentées et que le modèle nomme *contour intonatif*. L'emphase contrastive substitue la séquence LSTB aux séquences DT, DB et LHB de la variante continuative, de la variante assertive et de la variante assertive marquée. Cette dernière se distingue de l'intonation d'implication par une amplitude moins grande du dernier pic de F0 (H au lieu de T). Cette façon de distinguer l'assertif marqué de l'emphase contrastive essentiellement sur la hauteur du pic de F0 pourrait donc suggérer que l'emphase contrastive provient d'une amplification emphatique du marquage de l'assertion. Nous proposerons une solution alternative en termes d'alignement à partir de la différenciation du contour continuatif (voir section 7).

Le modèle aixois présente donc l'avantage de réduire les différences entre patrons intonatifs à la variabilité de réalisation d'un ou plusieurs point(s)-cible(s) en surface. En outre, la modélisation de la courbe de F0 peut être automatiquement obtenue par l'application de l'algorithme MOMEL ; il en va de même pour le codage de surface des unités intonatives avec l'alphabet INSINT. Le découpage en unités intonatives et unités tonales doit être réalisé à la main. En revanche, le modèle ne prend pas en compte les questions d'alignement relatif des contours par rapport aux syllabes et aux phonèmes. C'est la principale raison qui nous a conduit à renoncer à utiliser ce modèle puisque ce sont précisément des questions d'alignement qui se sont révélées importantes pour rendre compte de la spécificité de l'intonation d'implication comme nous le verrons au chapitre 5.

2.2.3.2 Le morphème HB- dans le modèle de P. Mertens (1990, 2002, 2004)

Le modèle proposé par P. Mertens présente le double intérêt d'être très attentif aux aspects auditifs de l'intonation et de s'inscrire dans le cadre de recherches sur le traitement automatique des langues. L'intonation y est conçue comme une suite de tons ou morphèmes intonatifs, chaque ton étant attaché à une syllabe. Elle comporte quatre niveaux de hauteurs : les niveaux suraigu (H+) et infra-bas (B-) qui correspondent aux limites du registre usuel du locuteur et les niveaux haut (H) ou bas (B) qui sont définis relativement au ton précédent et entre lesquels l'intervalle est au moins d'une tierce majeure. Les intervalles mélodiques inférieurs à une tierce sont appelés rehaussement ou abaissement du niveau primaire auquel il s'ajoute et que l'on note alors respectivement : « /B » ou « \H » par exemple.

Les tons sont regroupés dans une unité appelée *groupe intonatif* défini par la présence d'un et un seul accent final (AF). Ce dernier peut être précédé d'une ou plusieurs syllabes inaccentuées (NA) et d'une syllabe porteuse d'un accent initial facultatif (AI) elle-même éventuellement précédée par une séquence de NA. L'accent final peut aussi être suivi par un appendice, c'est-à-dire une séquence de syllabes inaccentuées. Le groupe intonatif présente dès lors la structure prototypique suivante, où les éléments facultatifs apparaissent entre crochets : [[NA]AI][NA]AF[NA] (voir Mertens, 2002).

L'attribution des tons concerne aussi bien les syllabes inaccentuées (auquel cas, ils sont notés avec des lettres minuscules, par exemple b pour un ton bas) que les tons accentués (notation majuscule : B). Seul l'accent final peut recevoir des tons dynamiques qui se caractérisent par un glissando mélodique montant (BH) ou descendant (HB). Pour le distinguer de l'accent initial, on notera les tons statiques propres à l'accent final par un double symbole (HH ou BB).

Le tableau 3 ci-dessous résume la structure interne du groupe intonatif et les possibilités tonales associées à chaque syllabe :

[[NA]	AI]	[NA]	AF	[NA]
b h	H	b	B- B-	b- b-
			H+ H+	
	B	h	H B-	b- b-
			H B	
			B H	h h
			\H H	
			H H	
			B B	

Tableau 3. Structure du groupe intonatif et tons associés dans le modèle de P. Mertens (d'après Mertens, 1990)

Dans ce modèle, l'intonation d'implication équivaut à deux tons différents représentés en caractères gras dans le tableau 3 : le ton HB et le ton HB-, selon que le ton bas n'atteint pas ou atteint la limite basse du registre du locuteur (comme nous le verrons plus loin, B. Post pose aussi une telle distinction, mais pas pour l'intonation d'implication). Le tableau 3 montre aussi que ces morphèmes, d'une part sont spécifiques de l'accent final et ne peuvent pas être associés à un accent initial, d'autre part peuvent être suivis par un appendice constitué de syllabes inaccentuées (on retrouve ici un trait décrit par Rossi et par Hirst & Di Cristo dans leurs modèles respectifs). Le morphème HB est un marqueur de *focalisation*, comme dans l'exemple (1) (emprunté à Lacheret-Dujour et Beaugendre, 1999) :

(1) *Ce qui est horrible [HB] c'est de se dire [HH] j'n'en sortirai [BB] jamais [B-B-]*

En revanche, le morphème HB- assume une fonction dite *contrastive* :

(2) *J'ai rencontré [HH] le secrétaire [HB-] du ministre (...)*

Celle-ci sous-entend que le référent du lexème marqué par le ton contraste avec un autre référent, généralement sous-entendu (ici par exemple le ministre lui-même versus son secrétaire ; voir l'exemple donné pour le modèle de Hirst et Di Cristo qui attribue la même fonction à l'*emphase contrastive*).

Enfin, P. Mertens propose une transcription semi-automatique de la prosodie utilisant le modèle que nous venons de décrire par le moyen d'un programme appelé *prosogramme* (Mertens, 2004). Ce programme utilise notamment une procédure qui permet de localiser automatiquement les glissandi, notamment les glissandi descendants caractéristiques des tons dynamiques HB et HB-, à partir d'un seuil d'audibilité calculé spécifiquement pour la parole spontanée.

2.2.3.3 Le contour montant-descendant dans le modèle de B. Post (1999, 2000, 2002)

Il existe deux modèles de l'intonation du français qui soient directement inspirés par le modèle métrique autosegmental proposé pour l'anglais par J. Pierrehumbert (Pierrehumbert, 1980) qui constitue aujourd'hui l'un des paradigmes les plus influents pour les recherches en prosodie : le modèle proposé par S.-A. Jun et C. Fougeron (Jun & Fougeron 2000, 2002) d'une part ; le modèle élaboré par B. Post dans sa thèse d'autre part (Post 2000, 2002). Du premier, nous ne dirons rien de plus ici dans la mesure où l'intonation d'implication n'apparaît pas dans l'inventaire des six formes de surface qui y sont décrites. Notre contour y est seulement évoqué rapidement en compagnie du vocatif et du contour de liste pour discuter un point de notation phonologique dont la portée dépasse le cadre que nous nous sommes fixé. En revanche, le modèle de B. Post est le seul à notre connaissance qui octroie le statut de représentation phonologique *profonde* à l'intonation d'implication sous le nom de rising-falling contour. Son système phonologique, élaboré inductivement à partir de l'observation de réalisations de surface grâce à une adaptation au français du système de transcription IViE (Grabe, Post & Nolan 2001), utilise la grammaire de tons suivants :

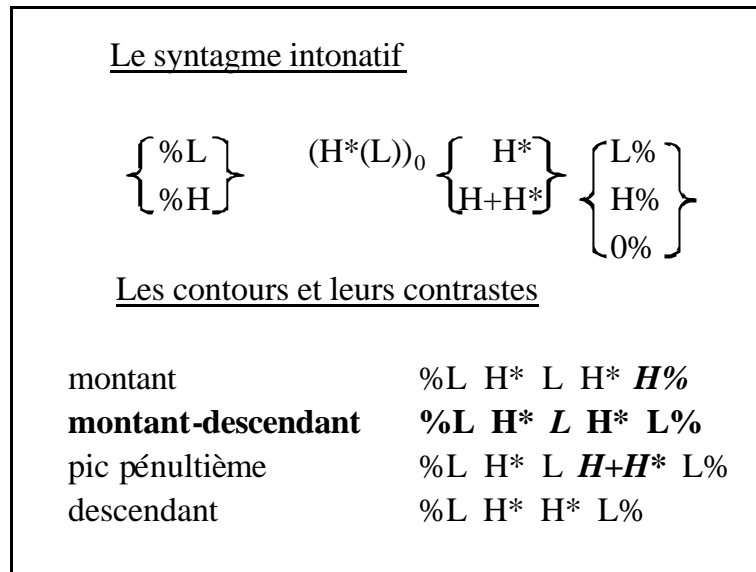



Figure 5. La grammaire du syntagme intonatif proposée par B. Post (2000) et la représentation phonologique des contours montant, descendant, montant-descendant (en caractère gras = équivalent de pi) et montant-descendant avec pic sur la pénultième. En italique, les éléments contrastifs.

Les primitives utilisées par le modèle sont les suivantes :

- Le *syntagme intonatif*, unité de constituance proche de l'unité intonative du modèle de Hirst & Di Cristo.
- Deux accents mélodiques (pitch accent): H* et H+H*. Le diacritique * signifie que le ton qui le porte est associé à une syllabe accentuée ; le ton sans étoile qui précède le ton étoilé dans l'accent bitonal est associé à la syllabe antérieure à la syllabe accentuée qui est ici la syllabe pénultième du syntagme intonatif.
- Trois spécifications pour le ton de frontière qui peut être haut (H%), bas (L%) ou non spécifié (0%).
- Un ton bas (L) qui peut être inséré entre deux tons H* consécutifs


Les parenthèses signifient que les tons (H*(L)) sont facultatifs et peuvent être itérativement répétés sur n'importe quelle syllabe accentuée non terminale.

Comme le montrent la figure 5 ci-dessus et les exemples suivants (empruntés à Post, 2002), le contour montant-descendant, équivalent de l'intonation d'implication, se distingue du contour descendant par insertion d'un ton L entre les deux H* :


 T'as vu Marianne
 %L H* H* L%


 T'as vu Marianne !
 %L H* **L** H* L%

Il se différencie du contour montant par substitution du ton de frontière L% au ton H% :




Marianne ?
%L H* **H%**

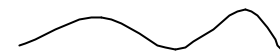


Marianne !
%L H* **L%**

Enfin, il contraste avec le contour montant-descendant avec pic sur la pénultième par son dernier accent mélodique : H* au lieu de H+H*.



Marianne est venue
%L H* L **H+H*** L%



Marianne est venue
%L H* L **H*** L%

La proposition apparaît élégante et économique. Nous ne jugerons pas de sa pertinence phonologique car cette question excède largement notre propos.

Pour notre perspective, le premier intérêt de ce modèle est qu'il attribue un statut phonologique au contraste entre contour montant-descendant et contour montant-descendant avec pic sur la pénultième. Nous verrons que l'analyse de notre corpus justifie partiellement cette distinction (voir le chapitre 7).

Le second point intéressant dans l'analyse de Post relève de la distinction, pour elle phonologique, entre chute jusqu'au milieu du registre (fall to mid) signalée par le ton de frontière 0% et chute jusqu'au bas du registre (fall to low) notée L%. Selon Post, cette distinction phonologique concerne les contours montants et les contours montants-descendants avec pic sur la pénultième mais pas les contours montants-descendants équivalents à l'intonation d'implication. Nous verrons ce que notre corpus révèle à ce propos (voir section 5.2.3.2).

Enfin, le troisième point qui nous intéresse dans le travail de B. Post provient d'une expérimentation qu'elle a menée en vue de tester le caractère catégoriel des distinctions phonologiques qu'elle propose (voir post 1999). Elle utilise pour cela le paradigme de la perception catégorielle appliqué à l'intonation en comparant notamment le contour montant-descendant (implication) au contour montant : dans ce cas précis, le résultat suggère un continuum perceptif entre les deux contours. Nous verrons que nos observations sur corpus spontané suggèrent un certain chevauchement entre ces deux catégories sans nous conduire à renoncer à les distinguer (voir le chapitre 5).

2.3 Conclusion du chapitre 2 et deuxième problématique

L'intonation d'implication est donc un contour intonatif que la plupart des modèles de la prosodie du français intègrent dans leur inventaire phonologique de base, aux notables exceptions de Rossi, qui donne à l'expressème un statut à part, et de Jun et Fougeron pour lesquels l'implication s'avère périphérique et problématique. Cependant, selon le modèle, notre contour n'a pas toujours les mêmes attributs, ni sur le plan de la forme, ni sur celui de la fonction.

◆ *Le plan de l'expression*

Sur le plan de la forme, toutes les descriptions semblent s'accorder sur la présence d'une courbe montante puis descendante située à la fin de l'unité de référence (unité de constituance prosodique que chaque modèle nomme et définit différemment). Mais de nombreuses contradictions émergent de la confrontation des modèles :

- Le pic de fréquence fondamentale à l'intersection de la montée et de la chute de F0 caractérisant le contour est-il toujours aligné avec la dernière syllabe accentuée, comme le suggèrent la plupart des modèles ou peut-il être aligné avec la syllabe pénultième ? Cette question est posée par la constatation que seule Post et Martin distinguent explicitement les deux configurations tandis que les autres auteurs l'ignorent le plus souvent. On trouve seulement chez Di Cristo la description d'un contour montant-descendant avec pic sur la pénultième spécialisé dans la fonction de demande de confirmation (Purson et Di Cristo, 1998) or nous verrons que nos exemplaires d'intonation d'implication peuvent aussi assumer cette fonction.
- Faut-il distinguer deux contours dont l'un redescend jusqu'au milieu du registre du locuteur et l'autre jusqu'à bas de ce registre ? Le modèle de Mertens le suggère tandis que B. Post, qui fait cette distinction pour le contour descendant et le contour avec pic sur la pénultième l'exclut pour l'équivalent de l'intonation d'implication.
- Faut-il distinguer comme le fait Ph. Martin un contour montant-descendant (+circonflexe, +montant) qui marquerait le *doute* et un contour montant-descendant (+circonflexe, -montant) qui évoquerait l'*évidence* ?

La description empirique de nombreuses occurrences de l'intonation d'implication dans un corpus de parole attestée que nous proposons de mener est effectivement susceptible d'apporter des éléments de preuve concrète en faveur de l'une ou l'autre des réponses à ces questions.

Reste que notre principal questionnement, ce qui va finalement constituer le cœur de notre problématique et la clé de notre explication n'émerge que marginalement de l'examen de la littérature sur l'intonation d'implication. C'est la difficulté empirique des auditeurs à distinguer intonation d'implication du contour continuatif, constatée informellement et confirmée par la procédure d'identification que nous avons réalisée sur notre corpus (voir la section 4.2.2.2) qui va guider notre recherche dans le sens d'une comparaison poussée de ces deux contours. Dans la littérature, seul l'échec inattendu de B. Post à distinguer ces deux contours à l'aide de la méthodologie de la perception catégorielle (Post, 1999) confirmait qu'il y avait là une question à creuser.

◆ *Le plan du contenu*

Du point de vue fonctionnel, l'interprétation oscille entre la fonction expressive (Rossi, Martin, Di Cristo) de nature a priori plutôt paralinguistique et une fonction plus linguistique de contraste (Hirst & Di Cristo, Mertens). Le seul auteur qui ait approfondi l'étude fonctionnelle de l'intonation d'implication est Pierre Delattre (Delattre, 1969) qui propose une série de substitutions de ce contour avec d'autres contours et met en évidence une implication de commandement, une implication exclamative, une

implication interrogative (ne serait-ce pas la *demande de confirmation* évoquée par Purson & Di Cristo ?), une implication de finalité et une implication de continuation.

À cette richesse des usages que l'on peut faire de ce contour particulier, à la fois linguistique et expressif, qu'est l'intonation d'implication, une analyse discursive approfondie devrait rendre grâce. Le chapitre suivant est consacré au modèle du discours que nous avons choisi de mettre en œuvre pour une telle analyse.

3 Chapitre 3: A l'appui d'une mise en perspective pragmatique de l'intonation d'implication : le modèle d'analyse du discours de Roulet et collègues

Dans ses nombreux travaux sur la mise en forme intonative de la structure discursive, J. Hirschberg ne cesse d'insister sur la nécessité d'utiliser pour l'analyse de discours un modèle *indépendant* qui ne soit pas élaboré *ad hoc* pour les besoins de la démonstration.

« What is generally lacking, is an independently-motivated theory of discourse structuring (...). »

« Ce qui manque généralement, c'est une théorie de la structuration du discours fondée de manière indépendante(...) » (Venditti & Hirschberg, 2003 : 107, notre traduction)

C'est dans le souci d'utiliser une telle théorie que nous avons cherché à déterminer quel modèle du discours existant pouvait répondre à nos besoins descriptifs : rendre compte de l'usage que font les locuteurs de l'intonation d'implication. Le présent chapitre est consacré à expliquer les raisons qui nous ont conduits à trancher en faveur du modèle proposé par Eddy Roulet et collègues, au détriment d'autres modèles. A cette occasion, nous exposerons d'abord les difficultés que nous posaient l'utilisation d'autres modèles pressentis. Nous présenterons ensuite les principales propositions du modèle genevois et en particulier les outils qu'il forge pour l'analyse discursive, en insistant sur les caractéristiques qui ont motivé notre choix.

3.1 Deux modèles concurrents

A l'instar de J. Hirschberg, dont les travaux sur l'interface prosodie/discours font partie des travaux fondateurs et les plus productifs, nous aurions pu opter pour le modèle computationnel de Grosz et Sidner (1986) ; nous aurions également pu travailler à partir de l'analyse que permet le modèle proposé par Mann et Thompson (1986, 1988) : la Rhetorical Structure Theory ou RST. Cependant, bien que :

« In the last decade, members of the computational linguistics community have adopted a perspective on discourse based primarily on either Rhetorical Structure Theory or Grosz and Sidner's Theory. »

« Au cours des décennies précédentes, les membres de la communauté 'linguistique computationnelle' ont adopté une perspective sur le discours basée en priorité soit sur la Rhetorical Structure Theory soit sur la théorie de Grosz et Sidner. » (Marcu, 2000, notre traduction)

Les deux sections suivantes s'emploient à expliquer les raisons qui nous ont amenées à écarter ces modèles.

3.1.1 Le modèle computationnel de Grosz et Sidner

Ce modèle est issu des travaux sur le discours menés par deux chercheuses en intelligence artificielle spécialisées dans la communication homme-machine. Du point de vue pratique, il est donc conçu pour l'implémentation informatique. Du point de vue théorique, ce modèle articule trois composantes différentes : une structure de séquence d'énoncés (la structure linguistique), une structure d'objectifs, de but que s'assigne le locuteur (structure intentionnelle) et un état du focus attentionnel (l'état attentionnel). Ainsi, chaque séquence (de la structure linguistique) est une unité définie par la transmission d'un but (de la structure intentionnelle) qui est reconnu grâce à la mise en valeur différentielle des éléments linguistiques dans l'espace de focalisation (relevant de l'état attentionnel).

On voit bien comment ce dernier composant peut être relié au marquage *intonatif* de la focalisation et donc comment le modèle se prête à l'exploration de l'interface prosodie-discours. Cependant, c'est surtout l'assistance à la segmentation en séquences qu'offre la prosodie qui a fait l'objet du plus grand nombre de publications (voir par exemple Hirschberg & Grosz, 1992).

Or, l'importance donnée par le modèle (et par ses applications à l'exploration de l'interface prosodie-discours) à l'aspect structurel du discours ne s'accorde pas avec nos besoins. En effet, bien qu'elle joue à l'évidence un rôle structurel (comme tous les contours intonatifs, et comme nous le verrons), l'*intonation d'implication* remplit surtout d'autres fonctions pragmatiques, plus relationnelles, attitudinelles, émotionnelles, dont un tel modèle ne permet pas de rendre compte. En effet, bien que la notion *d'état attentionnel* renvoie à l'interlocuteur (cf. aussi la notion d'O.C.P. : other conversational participant) les travaux menés restent essentiellement centrés sur la production du discours (cf. le titre de Venditti & Hirschberg, 2003 : *Intonation and discourse processing*) alors qu'une prise en considération plus grande de la présence de l'interlocuteur, c'est-à-dire de l'interaction, est indispensable à notre projet pragmatique.

3.1.2 La théorie de la structure rhétorique (RST) de Mann et Thompson

Un autre modèle influant aurait présenté des caractéristiques qui auraient pu en faire un instrument utile pour notre recherche. Initialement conçue dans le but de guider la génération automatique de texte, la Théorie de la Structure Rhétorique ou RST se propose en effet de décrire de manière explicite les relations implicites qui mettent en rapports les segments de discours aux différents niveaux de la structure discursive. Pour chaque couple de segments de texte reliés, elle définit le segment noyau, plus essentiel à l'énoncé, et un segment satellite qui vient en préciser le sens à partir de la relation rhétorique qui les unit. Par exemple, la relation de *préparation* unit un segment de texte qui va être présenté (le noyau), à un autre segment textuel qui prépare le lecteur à interpréter cette présentation (le satellite).

Deux aspects de ce modèle ont fait pour nous son attrait : d'une part, son orientation ouvertement descriptive et d'autre part la précision de l'analyse relationnelle qui offre de nombreuses relations différentes à la description.

Son inconvénient majeur réside dans le fait que le modèle a été conçu à partir de l'analyse de textes écrits et pour cette analyse. Aujourd'hui encore, assez peu d'études ont été consacrées à l'application du modèle à la conversation, à l'exception notable des travaux de M. Taboada (Taboada, 2001).

Aussi, bien qu'une étude a été menée sur la stabilité de l'annotation inter-subjective du modèle en vue de son application à des recherches sur les corrélats prosodiques de la structure textuelle (Den Ouden et al., 1998), ces recherches sont peu répandues (voir néanmoins Den Ouden et al. 2002.) et leurs résultats trop éloignés de ceux que nous pouvions attendre dans le cadre de notre projet descriptif de l'usage que font les locuteurs de l'intonation d'implication.

Le modèle de Grosz et Sidner et la RST de Mann et Thompson sont deux modèles du discours indépendants parmi les plus influents. En outre, tous deux ont servi de support à des études centrées sur les corrélats prosodiques du discours. Tels étaient les arguments qui nous ont conduit à envisager leur utilisation dans notre recherche. Cependant, après un examen attentif de leurs potentialités descriptives, nous avons jugé qu'ils étaient trop exclusivement centrés sur les aspects structuraux du discours. Surtout, les dimensions interactionnelle et socio-pragmatique sont presque totalement absentes de ces modélisations et nous semblaient pourtant cruciales à prendre en compte dans notre investigation. C'est pourquoi nous nous sommes tournée vers un autre modèle qui répondait mieux aux pré requis que nous nous étions fixés : le modèle de l'Ecole de Genève.

3.2 « Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours » (Roulet et al. 2001)

C'est dans cet ouvrage qu'est présenté le dernier état synthétique d'une approche qui ne cesse d'être aménagée et reformulée au travers de nombreuses publications. Dans cette section, nous procéderons à une présentation générale du modèle et des raisons qui nous ont conduite à le choisir comme cadre descriptif de l'usage qui est fait de l'intonation d'implication par les différents participants d'un débat radiophonique.

3.2.1 *Présentation générale du modèle et les raisons de notre choix*

3.2.1.1 Un modèle synthétique

Le modèle que propose l'école genevoise emmenée par E. Roulet provient d'une longue élaboration qui donne une première synthèse avec l'ouvrage de 1985 : « L'articulation du discours en français contemporain » (Roulet et al., 1985). Mais alors que ce dernier se concentrait sur la présentation d'un modèle hiérarchique récursif des activités discursives, la dernière version du modèle se donne un objectif plus ambitieux, comme ses auteurs en conviennent explicitement. Il s'agit de proposer :

« (...) un modèle global s'appliquant à toutes les dimensions de toutes les formes de discours. » (Roulet et al., 2001 : 5)

et donc d'intégrer à celui-ci des dimensions ignorées en 1985 et en particulier l'étude de la structure informationnelle, celle de la composition des discours (de leur division en genres, repérés par des styles et des types de séquences), des rapports du discours avec les actions qu'il accompagne ou qui l'accompagnent, du fonctionnement des inférences et de celui de l'interaction. Cet élargissement du cadre et les analyses fructueuses auxquelles il donne lieu aussi bien dans l'ouvrage lui-même que dans de nombreuses autres publications contribuent clairement à la séduction du modèle et a joué un rôle important dans notre choix.

3.2.1.2 Un modèle centré sur les données attestées

Un autre argument décisif selon nous réside dans l'importance qu'accorde le modèle aux données attestées et à l'ancrage de ses positionnements théoriques dans la description empirique. Cette approche *bottom-up* est justifiée par une conception de l'analyse de discours qui récuse la distinction que font d'autres approches (en particulier Moeschler, voir Reboul & Moeschler 1998, à la suite de Sperber et Wilson, 1986) entre l'étude de la langue (linguistique) et l'étude de l'emploi des énoncés (pragmatique). Pour Roulet, l'analyse de discours appartient de plein droit à la linguistique puisqu'on peut reconnaître une compétence discursive dans la capacité des sujets parlants à reconnaître et à utiliser, par exemple, des genres ou des styles de discours.

« Il faut admettre qu'au fil du temps et des interactions se sont développées des formes d'organisations du discours, et qu'il est possible d'en décrire les régularités. C'est précisément l'objectif de l'analyse de discours. » (Roulet et al., 2001 : 2)

Nous partageons cette idée qu'il importe de décrire des corpus de parole attestés, seuls susceptibles de renseigner les sciences du langage, désormais ouvertes à la description des faits de parole autant que des faits de langue, sur ces régularités d'usage des formes linguistiques en situation qui constituent elles-mêmes, au fil du temps, de véritables grammaires. La nature de notre corpus : un débat radiodiffusé, se prête ainsi mieux à un modèle inductif, élaboré à partir de l'analyse de productions discursives attestées et pour cette analyse, plutôt qu'à un modèle essentiellement conçu à partir d'élaborations théoriques sur du matériel construit, comme le modèle de Grosz & Sidner.

3.2.1.3 Un modèle heuristique

Cette approche a néanmoins les défauts de ses qualités : attentive à la variabilité exubérante de la parole spontanée, elle ne saurait être formalisable comme le sont ses concurrentes directement élaborées pour les applications technologiques. Reste qu'à nos yeux, c'est précisément un des grands mérites du modèle genevois que d'assumer

ses présupposés épistémologiques en se présentant explicitement comme une *heuristique*, le cadre général d'une recherche en cours :

« *Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de proposer une représentation achevée, stable et formalisée de l'organisation du discours. Cette organisation, du fait de son hétérogénéité constitutive, est trop complexe, les recherches systématiques sur les différents aspects de cette organisation sont trop récentes et les connaissances accumulées trop fragmentaires, au regard des connaissances accumulées depuis des siècles en syntaxe par exemple, pour permettre l'élaboration d'un modèle aussi sophistiqué que celui proposé par la théorie générative. Aussi le modèle présenté ici doit-il être d'abord considéré comme un instrument heuristique permettant d'approfondir et d'articuler nos connaissances de l'organisation du discours.* » (Roulet et al., 2001, p. 7)

Le modèle genevois présente donc un certain nombre de caractéristiques qui le rendent plus approprié à notre projet que ses concurrents. Alors que ces derniers s'attachent essentiellement à décrire la structure du discours, guidée par les buts poursuivis par les interactants chez Grosz et Sidner, centrée sur les relations rhétoriques entre les segments discursifs chez Mann et Thompson, le modèle genevois permet de prendre en compte aussi bien les aspects praxéologiques et relationnels (au sens des relations entre portions de discours), que les aspects informationnel, inférentiel, référentiel, interactionnel et compositionnel qui jouent, nous le verrons, un rôle important dans le fonctionnement de l'intonation d'implication. Tandis que le modèle de Grosz et Sidner s'applique essentiellement à des exemples fabriqués pour la démonstration, et au mieux à des corpus élicités, et que la R.S.T. concerne surtout les corpus écrits, le modèle de Roulet et collègues s'est élaboré à partir de la description de corpus attestés comme le nôtre et pour s'appliquer à ces corpus. Enfin la vocation explicitement heuristique du modèle convient elle aussi à notre recherche qui prend le risque d'affronter l'hétérogénéité et la variabilité multi-causes de la parole spontanée.

Enfin et en outre, le modèle propose à l'analyste un certain nombre d'outils concrets (c'est aussi *un instrument d'analyse*) qui le rendent effectivement applicable et non pas seulement théoriquement séduisant. Nous avons fait grand usage des différents cadres, structures et schémas présentés dans les diverses parties de l'ouvrage consacrées aux différents modules du modèle et que nous allons présenter dans la section suivante.

3.2.2 Aperçu des différents aspects du modèle genevois

Une fois évoqué l'ancrage historique et épistémologique et le cadre théorique général du modèle, l'ouvrage de 2001 (Roulet et al., 2001) présente les différents modules (autrement nommés *dimensions*) et les interfaces entre modules (formes d'organisation, en abrégé *organisations*) que le modèle veut désormais prendre en compte. Dans cette section, nous présenterons rapidement les *dimensions* ou *organisations* que nous avons concrètement utilisées dans notre analyse empirique de l'usage que les locuteurs de notre corpus font de l'intonation d'implication. Nous n'évoquerons que très brièvement les dimensions que nous avons laissé de côté en expliquant pourquoi. Mais auparavant, il nous faut donner un aperçu des fondements théoriques proclamés du modèle.

3.2.2.1 Fondements théoriques du modèle

Le modèle genevois tel qu'il se présente en 2001 prétend relever d'une *approche cognitive interactionniste du discours*. L'adjectif *cognitif* prend ici une signification particulière. Le sujet cognitif monadique, isolé du contexte historique et social, tel que le postule la théorie de la pertinence est clairement rejeté au profit d'une conception de la cognition comme résultant secondairement du processus communicatif, lui-même conçu comme :

« Une négociation permanente entre des interactants guidée par des enjeux. »
(Roulet et al., 2001 : 28)

Pour décrire et expliquer le discours : support et produit hautement complexe, hétérogène et mouvant de cette négociation communicative, il faut un cadre polyvalent et souple que Roulet et ses co-auteurs trouvent dans une approche modulaire non pas inspirée de Fodor (Fodor, 1983) qui conçoit les modules comme étanches, mais plutôt empruntée à Simon (Simon, 1962) et développée par Nølke (Nølke, 1994, pour les *métarègles* de couplage entre modules). La modularité se veut ici méthodologique et non pas cognitivement réaliste et surtout, elle autorise les interrelations entre les modules (d'où la notion de *formes d'organisation*).

Le modèle proposé se présente donc sous la forme d'un dispositif modulaire dont les composantes essentielles, du moins telles qu'elles sont assumées dans l'état actuel du modèle, sont résumées dans la figure 6 ci-dessous que nous reproduisons telle qu'elle apparaît en page 51 de l'ouvrage :

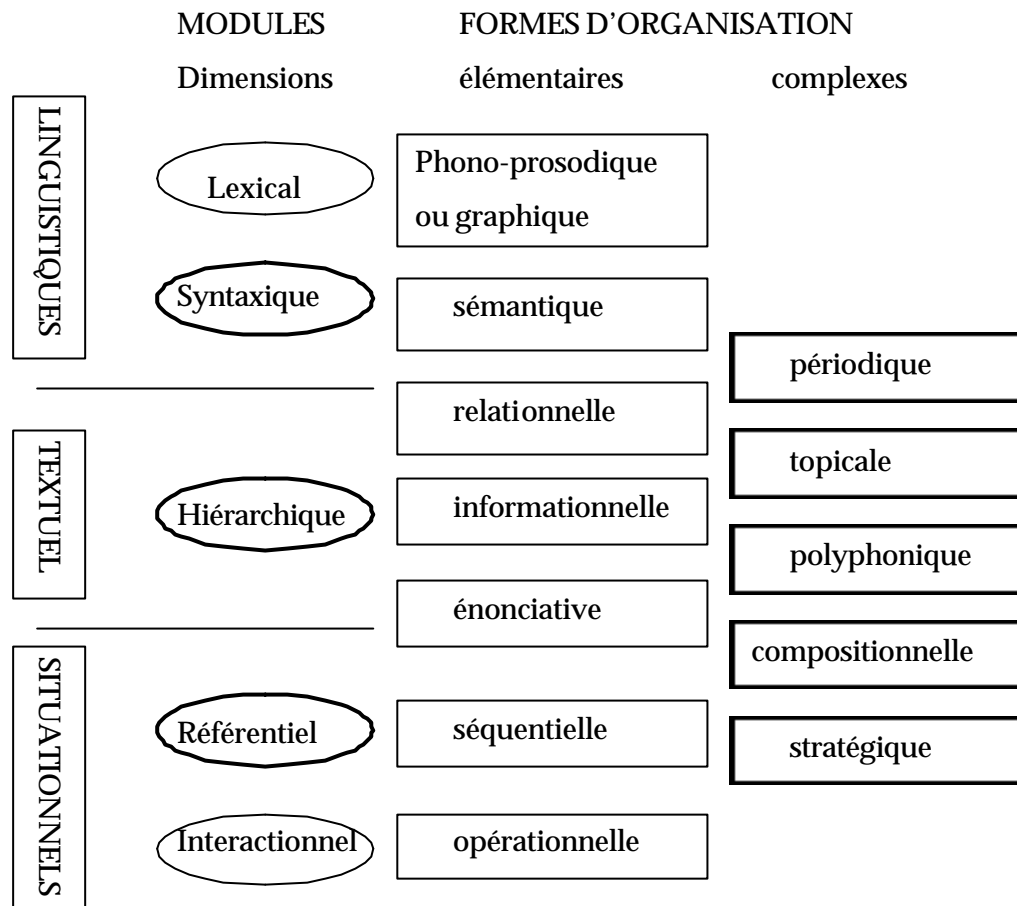


Figure 6. L'architecture modulaire du modèle genevois. Emprunté à Roulet et al. (2001).

Le modèle réserve une place centrale aux modules syntaxique, hiérarchique et référentiel qui, selon les termes de Roulet :

« Déterminent les structures portantes du discours et rendent compte de la capacité de produire une infinité respectivement de clauses, d'échanges et de structures conceptuelles et praxéologiques. » (Roulet et al., 2001, p. 43)

Il faut préciser que, dans la figure 6, la position des modules et formes d'organisation les uns par rapport aux autres n'est pas pertinente en ce qu'elle ne permet pas d'inférer leurs interrelations. Celles-ci devraient être définies par des règles de couplage inspirées des métrarègles de Nølke (Nølke, 1994) que le modèle dans son état actuel a renoncé à formuler précisément faute du recul nécessaire.

Enfin, nous voudrions évoquer les réflexions épistémologiques auxquelles se livre E. Roulet au cours du chapitre 2 et auxquelles nous accordons une importance particulière. Les concepteurs du modèle y assument une position d'analyste qui accepte une certaine forme de *réification* de l'objet d'étude comme incontournable, tout comme l'est à leurs yeux la mise à distance de la subjectivité de l'analyste, quand bien même celle-ci ne pourrait totalement disparaître de la pratique scientifique effective. Nous partageons totalement la croyance ainsi affirmée en la nécessité de cette double réduction pour mener à bien une étude raisonnée des régularités discursives. Peut-être est-ce là une des raisons clés qui ont présidé à notre choix de ce modèle que ses auteurs situent ainsi :

« D'une manière générale, le modèle proposé adopte une position intermédiaire entre une démarche inductive, illustrée en particulier par l'analyse conversationnelle anglo-saxonne, qui tend à privilégier les données empiriques et les catégories ad hoc au dépens de principes généraux, et une démarche déductive, illustrée par la théorie de la pertinence, qui tend à privilégier la formulation de principes généraux à partir de brefs exemples fabriqués au dépens de la description de la complexité des données discursives. » (Roulet et al., 2001, p. 41)

C'est en gardant en tête ce positionnement que l'on peut juger de la cohérence et de l'efficacité du modèle au travers de l'exploration de ses différents modules que nous allons présenter maintenant. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous décrirons les différentes dimensions et organisations en insistant sur celles que nous avons utilisées pour notre recherche et en évoquant brièvement les autres.

3.2.2.2 Au centre historique et conceptuel du modèle : la dimension hiérarchique

Dans le modèle genevois, la notion de dimension hiérarchique est sous-tendue par la conviction que non seulement le discours, mais l'ensemble des activités humaines sont soumis à une organisation en séquences hiérarchisées et récursives. Citant Simon, Roulet écrit :

« Mon thème central est que la complexité prend fréquemment la forme d'une arborescence et que les systèmes arborescents ont quelques propriétés communes qui sont indépendantes de leur contenu spécifique. Je montrerai que l'arborescence est un des schémas structurels de base qu'utilise l'architecture de la complexité. » (Simon, 1972 : 107, cité dans Roulet et al., 2001 : 88)

Dès 1981 (Roulet, 1981), Roulet propose une structure hiérarchique comprenant les trois types d'unités que l'on retrouve en 2001 : l'unité textuelle minimale ou acte A, l'intervention I et l'échange E qui sont organisés comme le montre la figure 7 empruntée à l'ouvrage de 2001 (Roulet et al., 2001, p. 54) :

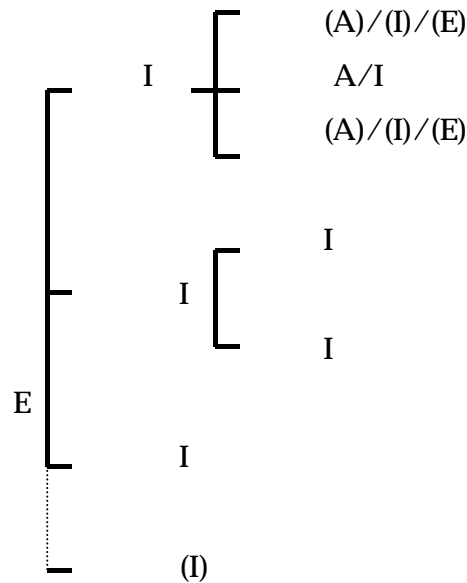


Figure 7. Les unités de base de la structure hiérarchique (les parenthèses signalent les constituants facultatifs). Emprunté à Roulet et al. (2001).

Les règles suivantes s'appliquent à la structure :

- Règle 1 : tout échange est formé d'interventions, en principe deux pour l'échange confirmatif, trois pour l'échange réparateur, voire cinq, sept ou davantage en cas de réaction(s) négative(s).
- Règle 2 : une intervention est formée minimalement d'une intervention ou d'un acte, qui peut être précédé et/ou suivi d'un acte, d'une intervention ou d'un échange.
- Règle 3 : tout constituant peut être formé de constituants du même rang coordonnés.

Par ailleurs, les constituants peuvent être liés par un rapport de dépendance, d'interdépendance ou d'indépendance. Lorsqu'un constituant dépend d'un autre, il est dit *subordonné* (marqué par s) à l'autre dit *principal* (marqué par p). Le constituant subordonné peut être facilement éliminé sans altérer la structure globale. Les interventions constitutives de l'échange selon la règle 1 sont *interdépendantes* car elles ne peuvent exister l'une sans l'autre. En revanche, deux constituants coordonnés selon la règle 3 sont dits *indépendants* car ils ne sont pas liés l'un à l'autre.

L'une des caractéristiques essentielles de la structure hiérarchique dans le modèle genevois est qu'elle est conçue comme *le résultat d'un processus de négociation* que la figure 8 schématise (empruntée à Roulet et al. 2001, p. 57) :

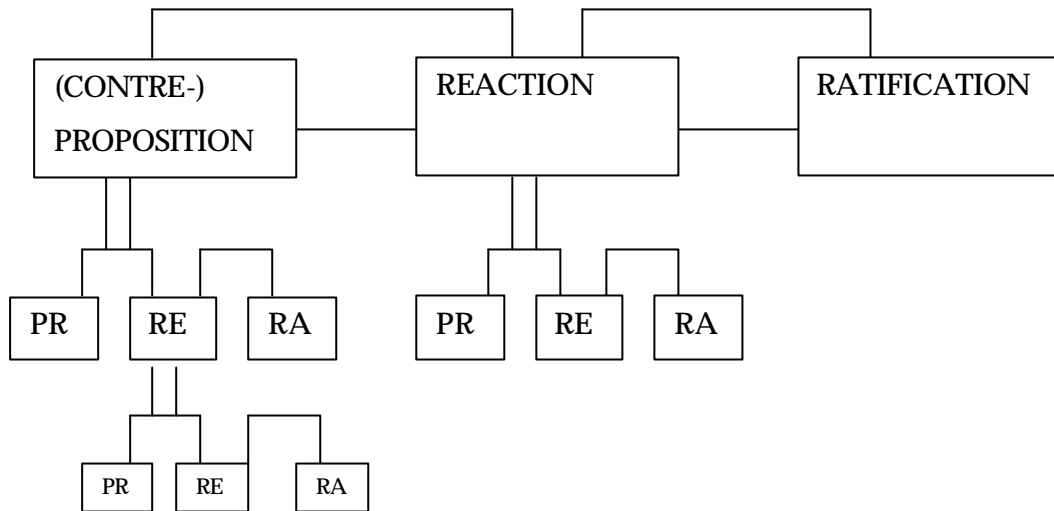


Figure 8. Représentation du processus de négociation. Emprunté à Roulet et al. (2001).

L'hypothèse posée par le modèle est que tout énoncé produit en direction de l'interlocuteur déclenche un processus de négociation avec lui.

Le principe de *complétude monologique* stipule que toute phase du processus de négociation doit être énoncée de manière à être comprise par l'interlocuteur. Dans le cas contraire, celui-ci ouvrira une négociation secondaire (deuxième ligne sur le schéma) et ainsi de suite jusqu'à ce qu'aucune clarification supplémentaire ne soit demandée.

Le principe de *complétude dialogique* commande la clôture de la négociation : « toute réaction ou ratification négative entraîne une relance de l'intervention antérieure » (p. 58), ce que représentent sur le schéma les flèches en arrière.

Le fait qu'un échange, c'est-à-dire une unité dans laquelle sont présents les énoncés de deux locuteurs différents, puisse être un constituant d'une intervention, est possible dans un cadre théorique pour lequel tout discours, même monologique est construit à partir de la possibilité du dialogue, ainsi que l'a montré Bakhtine. Cette position théorique permet du reste la prise en compte de la co-construction des énoncés par les différents interactants comme dans l'exemple suivant (p. 90), repris par Roulet à une objection de Kerbrat-Orecchioni (1990 ; voir Roulet et al., 2001 :92-93) :

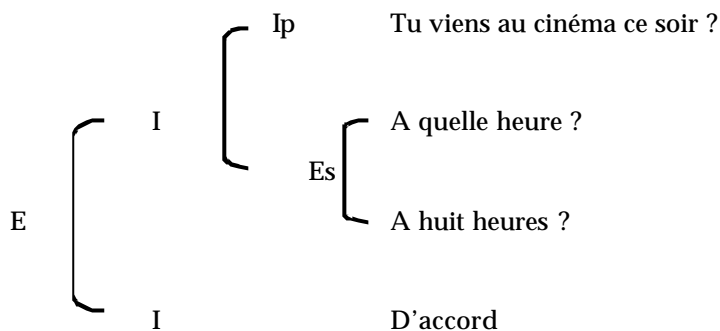


Figure 9. Exemple de co-énonciation mis en valeur par la structure hiérarchique

L'échange secondaire Es vient ici compléter la première intervention incomplète avant que l'échange principal E ne soit clôt par une ratification (« d'accord »). L'intervention I, constituée par les trois questions, est donc le produit d'une co-construction par les interactants, d'où la présence d'un échange comme l'un de ses constituants.

La structure hiérarchique du modèle genevois permet donc de mettre en évidence et de visualiser la place de tout énoncé dans le processus de négociation qui fonde tout échange discursif. Elle constitue le produit émergent, accessible a posteriori à l'analyse, de la production textuelle conjointe des interlocuteurs. Pourtant, concrètement, cette structure ne peut pas être établie pour une interaction donnée sans que soit précisées en même temps *l'organisation relationnelle* qui l'accompagne et que nous allons décrire dans la section suivante.

3.2.2.3 Quelles relations entre les segments de discours?: l'organisation relationnelle

Dans le modèle genevois, l'organisation relationnelle a pour but principal de décrire les relations qu'entretiennent les constituants de la structure hiérarchique avec des informations contenues en *mémoire discursive*, entité abstraite dont le concept est emprunté à A. Berrendonner (Berrendonner, 1990), et qui contient l'ensemble des informations partagées par les interlocuteurs (soit les informations véhiculées par d'autres constituants, soit les informations présentes en mémoire discursive à l'issue des propos qui ont précédé, même très antérieurement, soit des informations issues des inférences réalisées à l'occasion de l'interaction). Ces relations sont de deux types : les relations *illocutoires* et les relations *interactives génériques*.

Les relations *illocutoires* permettent de marquer si une intervention est une question *Q*, une réponse *RE*, une information *IN* ou une ratification *RA*. Selon leur place dans l'échange ces relations sont dites *initiatives* (elles amorcent l'échange comme par exemple la question qui va inciter une réponse) ou *réactives* (comme les réponses, ou la ratification qui clôt presque tous les échanges). Théoriquement, les relations illocutoires ne caractérisent pas des actes isolés mais uniquement des interventions constitutives d'échanges (qui mettent en scène au moins deux interlocuteurs).

Néanmoins, la description empirique de notre corpus permettra de montrer comment un seul locuteur peut mettre en scène l'interaction discursive à l'intérieur d'un monologue grâce à des actes porteurs de relations illocutoires, notamment de questions et de réponses.

Les relations *interactives génériques* ressemblent aux relations rhétoriques décrites par la R.S.T. de Mann et Thompson. Pourtant, à la différence de ces dernières, elles enchaînent sur des informations contenues en mémoire discursive et non pas sur la séquence textuelle précédente en tant que telle. De plus, elles représentent non pas un inventaire ouvert comme dans la RST, mais un ensemble fini de huit relations dont voici la liste (on trouvera des précisions concernant ces relations, en particulier les connecteurs qui permettent d'en établir le type, dans Roulet et al., 2001 : 172) :

arg = argument

c-a = contre argument

ref = reformulation

top = topicalisation

suc = succession

pré = préalable

com = commentaire

clar = clarification

Au-delà de l'identification des relations illocutoires et interactives génériques, l'organisation relationnelle permet aussi de décrire le *parcours inférentiel* qui détermine la relation *spécifique* de chaque constituant à une information en mémoire discursive. Le *calcul inférentiel* de ces relations spécifiques est fortement inspiré des apports de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986) et résulte d'un double processus d'explicitation et d'implication que nous ne détaillerons pas ici (voir Roulet et al., 2001, p. 193 et ss.).

L'établissement de la structure hiérarchique et des différents types de relations qui associent ses constituants à une information partagée est à la base de toute description empirique qui utilise l'instrument d'analyse forgé par les genevois. Appliquée à notre corpus, elle nous permettra, comme nous le montrerons (voir la section 6.1.1), d'observer à quel type de constituant s'applique de préférence l'intonation d'implication, quelle distribution occupe ce contour intonatif dans l'architecture discursive et à quels genres de relations il s'associe préférentiellement.

L'établissement de la structure hiérarchique est aussi un préalable indispensable pour aborder l'analyse des autres dimensions prévues par le modèle, et en particulier la dimension *référentielle* que nous présentons dans la section suivante.

3.2.2.4 Quels liens le discours entretient-il avec le monde ? : la dimension référentielle et l'organisation opérationnelle

Il va sans dire qu'un modèle prétendant rendre compte de l'organisation du discours ne peut faire l'économie d'une réflexion approfondie sur les relations

qu'entretient le discours avec le monde, c'est-à-dire avec l'ensemble des objets, des faits et des pensées, réels ou imaginaires, présents, passés ou même à venir, dans lesquels, à partir desquels, ou sur lesquels on parle. Il s'agit donc de prendre en considération non seulement le *monde ordinaire* dans lequel se rencontrent les interlocuteurs mais aussi *le(s) monde(s) représentés* par l'intermédiaire du discours lui-même ou des pensées qu'il occasionne.

Pour aborder les liens des mots avec le monde, le modèle genevois dispose du *module référentiel* défini par Laurent Filliétaz selon les termes suivants :

« (...) on définira **le module référentiel** comme la composante élémentaire du modèle modulaire spécialisée dans la description des rapports que le discours entretient avec le monde dans lequel il est produit ainsi qu'avec les mondes qu'il représente. Plus spécifiquement, le module référentiel cherche à rendre compte d'une part des actions langagières et non langagières accomplies ou désignées par les locuteurs, et d'autre part des concepts impliqués dans de telles actions. Parce que ces actions et ces concepts sont partiellement régulés par des attentes typifiantes, et toujours négociés en situation, le module référentiel doit décrire non seulement les représentations schématiques (praxéologiques et conceptuelles) sous-jacentes au discours, mais encore les structures ou configurations émergentes (praxéologiques ou conceptuelles) qui résultent de réalités discursives particulières. » (Roulet et al., 2001, p. 103)

Gardons à l'esprit que le modèle cherche à mettre en évidence des régularités au cœur de la complexité des situations discursives attestées. Dans ce but, il forge un certain nombre d'outils parmi lesquels ceux qui viennent d'être cités et qu'il nous faut détailler :

La *représentation praxéologique* met ainsi en évidence de façon schématique l'ensemble ritualisé des actions (langagières ou non) que l'on peut attendre dans une situation déjà connue. L'ouvrage donne l'exemple d'une incursion en librairie pour laquelle les rituels d'ouverture et de clôture (salutations), d'achat (commande, vente) ou de renseignement sont en grande partie prévisibles, leur connaissance étant partagée par les participants. L'élaboration de la représentation praxéologique qui sous-tend tout débat radiophonique nous permettra de dégager les aspects ritualisés de la situation correspondant à nos données.

Le *cadre actionnel*, quant à lui, permet de figurer l'organisation effective des actions qu'une interaction verbale attestée a fait émerger. Nous l'établirons également pour notre corpus afin de connaître les types d'action auxquels on pourra rattacher les énoncés porteurs de l'intonation d'implication. Les statuts sociaux des interlocuteurs et la mise en jeu des faces telles que décrites par Goffman (Goffman, 1973) y apparaissent également sous la rubrique *position actionnelle*.

La *structure praxéologique* des actes qu'accompagne et/ou que produit le discours peut alors être représentée sous une forme hiérarchique parente de celle de la structure textuelle, et comportant elle aussi des *relations*, dites *praxéologiques*, d'*étape*, de *réorientation*, ou d'*interruption* de l'action en cours. Nous en reparlerons un peu plus loin.

Contrairement à la composante praxéologique, nous n'utiliserons pas la composante *conceptuelle* malgré la place importante qu'elle tient dans la dimension référentielle. En effet, les représentation et structure conceptuelles n'éclairent pas le fonctionnement de l'intonation d'implication, du moins dans les données que nous avons choisies

d'étudier, car elles donnent des informations sur les contenus manipulés par le discours, notamment peu pertinents pour expliquer les fonctions prosodiques. Aussi ne nous attardons-nous pas sur cet aspect.

A l'inverse, il importe d'évoquer l'*organisation opérationnelle* dont le but est de rendre compte avec précision de l'articulation des paroles non plus avec le monde, mais avec les actes qu'elles accompagnent ou contribuent à produire. Pour ce faire, la solution adoptée par les versions antérieures du modèle recourait au concept d'*acte de langage* hérité de Searle (Searle, 1972) à la fois unité de langue et unité d'action. L'innovation majeure, selon nous, de la version 2001 du modèle genevois est de dissocier la structure *praxéologique* (telle que décrite plus haut) de la structure *textuelle* (autre nom de la structure hiérarchique), mettant ainsi en évidence leur possible disjonction. La structure *discursive* à proprement parler résulte alors de l'articulation souple des deux précédentes mises en regard l'une de l'autre, comme le démontre de façon très convaincante L. Filliétaz dans le chapitre 7 de l'ouvrage (Roulet et al., 2001 ; voir en particulier la figure 46 p. 212).

Nous n'établirons pas non plus la structure praxéologique de notre corpus en regard de sa structure hiérarchique textuelle en raison de l'ampleur de la tâche que l'espace dévolu à une thèse rend chimérique. De plus, les représentations plus synthétiques comme la représentation praxéologique et surtout le cadre actionnel suffisent à faire apparaître les régularités qui importent à notre propos.

3.2.2.5 Qui le discours relie-t-il et comment ? : la dimension interactionnelle

Pas plus qu'il ne peut ignorer l'interface des paroles avec le monde et les actions qu'on y mène, un modèle du discours conçu comme le résultat d'une négociation entre les interlocuteurs ne peut se passer de décrire la dimension interactionnelle de la rencontre de plusieurs sujets parlants.

L'interaction est définie par Goffman comme :

« Toute occasion où un individu parvient à la portée de la réponse d'un autre, que ce soit par co-présence physique, par connexion téléphonique ou par échange épistolaire. » (Goffman, 1988 : p. 202-203 ; cité par M. Burger in Roulet et al., 2001 : p. 139)

Le *module interactionnel* a pour tâche de définir la matérialité d'une interaction à partir de trois paramètres : son *canal* (oral, écrit, visuel), son *mode* (degré de co-présence spatiale des interactants), son *lien* (réciprocité ou non réciprocité entre les interactants). Ces paramètres définissent également la *position d'interaction* occupée par chaque interlocuteur dans la situation décrite. De plus, certaines situations font appel à plusieurs niveaux d'interaction qu'il est alors important de préciser. Par exemple et comme nous le verrons lors de la description des données, le débat radiodiffusé compte trois niveaux emboîtés, le niveau de l'interaction entre les participants au débat et l'éventuel modérateur, le niveau d'interaction entre ces mêmes participants et le public assistant 'en direct' au débat, enfin un troisième niveau qui rend compte de la présence des auditeurs de l'émission radiophonique, qui en sont aussi les principaux destinataires. Nous utiliserons la schématisation proposée sous la forme d'un *cadre interactionnel* pour situer la position interactionnelle occupée par les différents

interlocuteurs de notre corpus. Elle nous permettra de montrer comment l'usage qui est fait de l'intonation d'implication change selon la position occupée.

3.2.2.6 De l'hétérogénéité des types discursifs : les organisations séquentielle et compositionnelle

Ce ne sont pas les *genres* de discours que le modèle genevois se propose de caractériser au moyen des organisations séquentielle et compositionnelle, mais les *séquences* de nature différente qui fondent l'*hétérogénéité compositionnelle* de tout discours. Les genres, comme la fable, le roman, ou le débat typifient des modes de discourir dont l'inventaire est ouvert et peut être sans cesse renouvelé par de nouveaux styles (la chanson rap par exemple), d'où leur éviction. Au contraire les types de discours sont définis par un inventaire fini que le modèle se propose de décrire.

L'*organisation séquentielle* se donne pour tâche d'identifier les *séquences* dont l'*organisation compositionnelle* fournira les formes et les fonctions. La première va donc distinguer des séquences *narratives*, *descriptives* et *délibératives*. La seconde va décrire les *effets compositionnels* émergeant principalement des instructions lexicales et des relations de discours spécifiques à une séquence.

Nous verrons comment l'intonation d'implication s'avère co-occurrence avec un type particulier d'effet compositionnel dont on peut penser qu'elle contribue à le marquer, au moins dans notre corpus.

3.2.2.7 Les dimensions et organisations que nous n'utiliserons pas et pourquoi

Dans la volonté assumée par ses auteurs d'élaborer :

« *Un modèle global s'appliquant à toutes les dimensions de toutes les formes de discours.* » (Roulet et al. 2001 : 5)

La version 2001 du modèle genevois décrit d'autres formes d'organisations que celles que nous avons présentées. Nous ne les décrivons pas dans le détail car elles n'ont pas servi notre projet. Cependant, il nous faut brièvement expliquer pourquoi.

La question se pose en particulier pour l'*organisation périodique*, lieu principal dévolu à la prosodie dans cette version du modèle : comment se fait-il que nous l'ayons laissé de côté ? Précisons d'abord que dans le modèle, l'information prosodique provient d'une part du *module lexical* où est encodée la prononciation des mots ; elle est d'autre part couplée avec l'information syntaxique dans ce qui est appelé l'*organisation phono-prosodique* ; enfin, elle est le marqueur principal de l'*organisation périodique* qui seule fait l'objet d'un chapitre (le chapitre 8) dans l'ouvrage de 2001. Or cette dernière concerne la *punctuation du discours* c'est-à-dire la fonction de structuration qu'assume la prosodie pour toute parole prononcée. Comme nous l'avons évoqué au chapitre 2, il se trouve que nous utilisons un autre modèle, issue de la recherche en prosodie, pour rendre compte de cette fonction de structuration de la prosodie. C'est justement pour aborder les aspects non structuraux du fonctionnement de l'intonation d'implication que nous avons choisi un modèle de discours indépendant. Telles sont les raisons qui nous ont

amenée à ne pas utiliser l'organisation périodique malgré son intérêt, en particulier celui de ses propositions d'articulation avec les autres dimensions discursives (voir Roulet et al., 2001, p. 248).

Les organisations *informationnelle* et *topicale* qui traitent de la mise en valeur de l'information à transmettre au fur et à mesure que le discours progresse, constituent une problématique centrale pour l'analyse du discours comme pour les études prosodiques puisque l'on sait quel rôle important joue la prosodie dans le marquage du focus. Néanmoins, le chapitre qu'Anne Grobet consacre à ces organisations (le chapitre 9) n'évoque pas l'interface prosodie/discours. Quant à nous, ce n'est pas en terme de structure informationnelle que nous rendrons compte du fonctionnement de l'intonation d'implication.

Des *organisations énonciative* et *polyphonique*, sans les utiliser directement, nous retiendrons cependant la notion de *discours représenté*, qui vient remplacer le terme de discours rapporté dans le modèle de Genève. Eddy Roulet en donne l'explication suivante, qui convient bien à nos observations empiriques :

« Nous utilisons, en suivant l'usage de Fairclough (1988), le terme de *discours représenté*, plutôt que les termes usuels de *discours rapporté* ou de *reprise*, puisque le discours en question n'a pas nécessairement été énoncé antérieurement (il peut s'agir d'une anticipation du discours d'autrui) et qu'il n'est pas nécessairement formulé (il peut être seulement désigné ou implicite) (...). » (Roulet et al., 2001 : note 3 p. 278)

Nous verrons comment l'intonation d'implication est fréquemment utilisée par certains locuteurs dans des mises en scènes polyphoniques impliquant virtuellement leurs contradicteurs.

Enfin, nous n'utiliserons pas non plus à proprement parler l'organisation stratégique, qui, de l'aveu de Roulet lui-même :

« (...) est sans doute la forme d'organisation complexe qui résiste le plus à une description systématique. » (Roulet et al., 2001 : 351)

Le chapitre 12 de l'ouvrage donne trois exemples d'analyses dont il est néanmoins utile de s'inspirer pour traiter des rapports de *position actionnelle* et de *place* des interlocuteurs dans le discours. Cependant, cette question est déjà en partie traitée dans le cadre de la dimension *référentielle* (voir en particulier la notion de *position actionnelle* à l'intérieur du *cadre actionnel*, section 3.2.2.4. ci-dessus). Aussi, ce chapitre ne proposant pas de nouveaux outils qui nous permettraient de pousser plus loin l'analyse, nous ne nous en servirons pas.

3.3 Conclusion sur le modèle genevois et troisième problématique

Le panorama que nous venons de dresser des différentes dimensions et formes d'organisation que propose le modèle du discours élaboré par Roulet et collègues laisse entrevoir quel usage fructueux il est possible de faire des nombreux concepts et outils qu'il met à notre disposition, en particulier pour l'analyse empirique de données

attestées. Il montre aussi comment ce modèle global qui synthétise de nombreux acquis dans la plupart des domaines fondamentaux de l'analyse du discours est plus approprié à notre projet descriptif que des modèles centrés principalement sur un aspect du fonctionnement discursif comme le traitement de l'information pour le modèle de Grosz et Sidner et les relations rhétoriques pour la RST de Mann et Thompson.

Grâce au modèle genevois, nous pourrions décrire non seulement la place que l'intonation d'implication occupe dans la *structure hiérarchique* et les *relations illocutoires* et *interactives génériques* auxquelles elle s'associe le plus souvent, mais nous pourrions aussi évoquer pourquoi certains locuteurs l'utilisent différemment à cause de la situation qu'ils occupent dans le *cadre interactionnel*. Nous pourrions également montrer comment les *actions participatives* décrites dans le *cadre actionnel* sont remplies par les énoncés porteurs de l'intonation d'implication, tout comme nous montrerons comment celle-ci accompagne un certain type d'*effets compositionnels*.

Pour conclure cette première partie théorique nous rappellerons les points qu'elle nous a permis de retenir pour notre étude *écologique* de la forme et du sens de l'intonation d'implication en conversation :

L'examen des travaux antérieurs concernant l'interface prosodie/discours présentée dans le chapitre 1 a mis en évidence l'importance de mener une étude *située*, qui soit capable de rendre compte non seulement du rôle structurel du contour intonatif, mais également des aspects interactionnels de son fonctionnement et des connotations émotionnelles qu'il véhicule.

Les précédents travaux menés en prosodie sur l'intonation d'implication et exposés dans le chapitre 2 signalent à notre attention l'existence d'un contour montant-descendant avec pic sur la pénultième parfois confondu avec lui, parfois distingué. Ils évoquent la dimension emphatique du contour, dont nous chercherons les corrélats phonétiques (alignement). Ils nous suggèrent aussi de tester la possibilité de distinguer deux hauteurs de chute du contour (Mertens, 1990) ou d'associer des variations phonétiques à l'expression du doute versus l'évidence (Martin, 1981).

Quant au chapitre 3 qui présente le modèle genevois, il nous a permis de définir les directions que peut prendre notre analyse discursive pour guider la mise en évidence des différents aspects du fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication.

La seconde partie de notre travail sera consacrée à l'analyse empirique des données prosodiques du point de vue phonétique d'une part, du point de vue discursif d'autre part.

PARTIES 2 : DESCRIPTIONS EMPIRIQUES

Après avoir présenté notre objet d'étude : les variations phonétiques et la portée pragmatique de l'intonation d'implication dans la conversation, et après avoir posé les cadres théoriques qui vont guider notre recherche, nous abordons les descriptions empiriques qui constituent le cœur de notre travail.

Il nous faut au préalable décrire comment nous avons choisi et établi le corpus qui sert de base à ces analyses empiriques : c'est l'objet du chapitre 4. Nous pourrions ensuite mener à bien l'analyse phonétique des occurrences que l'on y trouve de l'intonation d'implication, tâche qui incombe au chapitre 5. L'analyse discursive au moyen du modèle genevois occupe quant à elle le chapitre 6.

4 Chapitre 4 : Le corpus : un débat radiophonique

Le choix du corpus et la conscience qu'a le chercheur des ressources et des limites des données qu'il soumet à l'observation systématique sont d'une grande importance pour la précision de l'analyse et la justesse de l'interprétation. Notre objectif était d'étudier l'usage que font les locuteurs de l'intonation d'implication dans le cadre écologique naturel des faits de langues, c'est-à-dire la conversation. Nous expliquerons d'abord comment nous avons choisi notre corpus en fonction de cette exigence de départ. Dans un second temps, nous évoquerons la procédure qui nous a permis d'identifier les occurrences de l'intonation d'implication et d'autres contours dans le corpus choisi. Enfin, nous détaillerons le traitement auquel les données ont été soumises pour les besoins de l'analyse.

4.1 Le choix d'un corpus de parole attestée

Bien que Delattre assure que l'intonation d'implication est très fréquente dans la conversation, il nous fallait nous assurer que les occurrences de ce contour étaient suffisamment nombreuses dans nos données pour faire l'objet d'une étude approfondie. Les difficultés techniques que rencontre le recueil de conversations à bâtons rompus, ainsi que l'incertitude d'y trouver un nombre suffisant d'occurrences de notre objet nous a dirigé vers un autre type de corpus : nous avons remarqué que les locuteurs d'une émission radiophonique de débat utilisaient fréquemment l'intonation d'implication. C'est donc l'un de ces débats que nous avons enregistré pour en faire notre corpus.

4.1.1 Description de l'émission

L'émission s'appelle «La Suite dans les idées » et était auparavant diffusée sur France Culture tous les jours de la semaine sauf le vendredi entre 12h45 et 13h30. On

peut désormais l'écouter le mercredi soir de 19h30 à 20h25. Le débat qui nous sert de corpus a été enregistré le 25 février 2000 à partir du magnétophone d'une chaîne compacte privée. L'enregistrement s'est donc effectué sur une seule piste, ce qui ne permet pas d'analyser les productions des locuteurs dans les cas de chevauchement. Cependant, le dispositif de l'émission rend ces chevauchements extrêmement rares et totalement négligeables à l'égard de notre recherche. L'émission dure environ 45 minutes. Elle a pour titre «L'Europe et son élargissement, question taboue? ». Deux journalistes conduisent le débat qui oppose quatre invités. Nous verrons au chapitre 6 (section 6.1.3.2) comment le dispositif de l'émission répartit les rôles entre les différents participants. Il nous suffit pour l'instant de repérer que les interlocuteurs présents, bien qu'entrant dans une interrelation conversationnelle les uns avec les autres, s'adressent tous en réalité à un auditoire absent constitué par l'ensemble non défini des auditeurs de l'émission.

On trouvera la version sonore intégrale de l'émission sur le CD-ROM joint à ce texte sous le nom de fichier « europe.wav ».

4.1.2 Qualités et limites du corpus

On pourrait faire à ce choix de corpus deux types d'objections: des objections techniques et des objections relatives au genre de parole.

La première objection consiste à rappeler que les qualités techniques d'un enregistrement à la radio ne sont pas aussi bonnes que celles qu'offre un enregistrement en chambre sourde. A cela nous répondrons que la qualité de la diffusion radiophonique est très largement suffisante pour le type d'étude que nous nous proposons et qu'elle est supérieure à celle que l'on obtient au magnétophone portable dans des conditions de bruit dont le studio radiophonique est exempt. De plus, notre projet suppose de décrire de la parole *spontanée* et non pas de la parole de laboratoire, ce qui interdit de recourir à la chambre sourde à moins de construire un corpus élicité, à partir par exemple de la description interactive d'itinéraires (map-task : voir entre autres les travaux de Swerts déjà cités au chapitre 1 : Swerts 1992).

La seconde objection a trait au genre de parole et concerne deux aspects. D'une part on pourrait nous reprocher d'étudier de la parole certes attestée mais extrêmement contrôlées par les conditions de sa production : ce type d'émission de radio fait en effet appel à des locuteurs entraînés s'exprimant sur un sujet imposé, dont les tours de parole sont répartis par un modérateur et ont une durée contrôlée. On est loin de la discussion informelle entre amis. Nous insistons au contraire sur les avantages liés au contrôle qu'exerce le dispositif de l'émission sur la production des locuteurs. En particulier, le fait que tous s'adressent en fait à un auditoire absent à l'avantage d'obliger les interlocuteurs à expliciter suffisamment leur propos pour qu'il soit parfaitement clair sans qu'on ait besoin pour l'interpréter de l'aspect mimo-gestuel de l'interaction. Ainsi, l'analyste se trouve-t-il dans la même position que le récepteur naturel du message et en possession de la même information strictement. L'accès aux données s'en trouve moins biaisé. De plus, les limites de l'interaction verbale étant fixées artificiellement par l'émission (sa durée par exemple), l'analyste est également assuré d'avoir accès à son intégralité, à un ensemble cohérent qui constitue un système écologique particulièrement intéressant pour l'observation.

On pourrait également nous reprocher d'avoir recours à un seul type de données provenant d'un seul genre d'interaction, très spécifique et donc non représentatif. Une telle objection est justifiée si l'analyse se veut généralisable. Nous avons conscience de cette limite de notre entreprise. Il nous a cependant semblé préférable, dans le cadre contraint de cette première recherche que constitue la thèse, de limiter notre exigence à un seul corpus dont l'analyse représente déjà une somme de travail considérable si on la mène avec sérieux. Nos résultats, bien que non généralisables immédiatement, n'en ont pas moins une véritable valeur exploratoire. En outre, l'étude de la variabilité d'usage de l'intonation d'implication en fonction du genre de discours fait partie de nos projets à venir.

Ainsi, le débat radiophonique que nous avons choisi comme premier champ d'observation de l'usage que font des locuteurs de l'intonation d'implication présente non seulement une qualité acoustique suffisante pour l'analyse phonétique, mais il offre en outre à l'analyse un matériel verbal attesté et pour lequel les informations non verbales (mimo-gestuelles) sont non pertinentes pour les récepteurs naturels du message comme pour l'analyste.

Ce choix établi, il faut élaborer une procédure qui permette d'extraire du corpus l'information pertinente pour le but que s'est fixé l'étude : en l'occurrence ici l'intonation d'implication. Tel est le propos de la section suivante.

4.2 La procédure d'identification de l'intonation d'implication dans le corpus

Afin d'identifier l'objet de notre étude au sein de l'ensemble écologique que nous avons choisi, plusieurs procédures s'avèrent envisageables. L'analyste peut réaliser seul l'identification auditive des contours qu'il veut décrire. Il peut aussi utiliser le signal de parole pour renforcer sa perception auditive. Il peut encore s'en remettre au jugement de sujets non impliqués dans son projet descriptif. Nous avons choisi une solution mixte que cette section a pour but de justifier et de décrire.

4.2.1 *Quelle solution et pourquoi*

Le principal écueil à éviter est celui de la circularité. Nos propres hypothèses concernant l'intonation d'implication, sa forme, comme sa fonction, risquaient d'influencer indûment l'identification si nous l'assumions seule. Comment remédier à ce problème ?

Le recours au signal de parole pour confirmer l'hypothèse auditive ne fait que renforcer la circularité de l'analyse puisqu'elle suppose que l'on utilise les présupposés que l'on a sur la forme du contour. Or, la variabilité éventuelle de cette forme nous a semblé importante à examiner.

Le recours à une tâche de jugement par des auditeurs non experts, malgré ses qualités d'objectivité, nous a semblé irréalisable à cause de la difficulté qu'il y a à isoler la prosodie des mots qu'elle accompagne quand on n'y est pas entraîné.

Nous avons donc opté pour une solution mixte qui consistait à mener une identification uniquement auditive et non pas aussi instrumentale (acoustique) des exemplaires de l'intonation d'implication présents dans le corpus et de demander une contre expertise à un second expert.

Il fallait néanmoins pour cela choisir une description de référence parmi celles que propose la littérature. Nous avons choisi celle de Delattre pour plusieurs raisons : il s'agit de la première description influente des contours du français et tous les experts la connaissent. Sa description est suffisamment précise et suffisamment souple pour ne pas contraindre trop fortement l'identification et tous les traits qu'elle propose sont repris par les autres modèles. Enfin, la conception de Delattre (voir la section 2.2.1) lie fortement forme et fonction ce qui permet de lier l'une et l'autre dans le processus d'identification (la fonction « d'implication » est par ailleurs suffisamment générale pour ne pas contraindre le choix trop strictement).

Nous avons donc proposé à un autre expert de se soumettre à la même tâche d'identification que celle que nous avons nous-même entreprise. La section suivante en décrit les modalités.

4.2.2 Description de la procédure d'identification

Nous expliquerons d'abord en quoi consistait précisément la tâche d'identification que nous avons nous-même suivie scrupuleusement et que nous avons proposée au second expert. Nous donnerons ensuite en les commentant les résultats issus de l'expertise.

4.2.2.1 La tâche d'identification auditive

Chacun de nous disposait de la transcription orthographique non ponctuée du corpus telle qu'on la trouve en annexe (« Transcription orthographique »). On trouvera aussi dans la section suivante (4.3) des explications sur l'établissement de cette transcription. Nous disposions également de l'enregistrement sonore de l'intégralité de l'émission radiophonique. La consigne était fournie sur un document séparé. Nous la reproduisons ci-dessous :

Consignes aux experts :

A partir de l'enregistrement audio que vous pouvez écouter autant de fois qu'il est nécessaire il s'agit d'identifier les contours intonatifs selon la description qu'en donne P. Delattre (1966).

Si vous le désirez, vous pouvez procéder en plusieurs passages sur l'intégralité du corpus.

A partir de cette écoute et sur la transcription orthographique non ponctuée du corpus, vous noterez l'alignement avec le texte de la frontière droite de chacun des exemplaires de ces contours que vous identifierez à l'aide des symboles suivants :

II = continuatif majeur

I = continuatif mineur

pi = implication

T = finalité.

Q = question

Int = interrogation

Echo =écho

Par = parenthèse basse

Excl = exclamation

Com = commandement

En plus de l'intonation d'implication, la consigne impose l'identification des autres contours dont Delattre fait l'inventaire. En effet, si l'on conçoit le système intonatif comme un système d'oppositions, l'identification d'un contour se fait par contraste avec les autres contours qu'il importe alors de repérer.

4.2.2.2 Résultats de la procédure d'identification des contours

Après avoir synthétisé les réponses des deux experts, nous avons recueillies quelques données chiffrées sur la répartition des différents contours qui ont influencé le choix des analyses que nous avons menées ensuite.

4.2.2.2.1 Synthèse des résultats

Une fois recueillies l'identification produite par chacun des deux experts nous les avons synthétisées sur un document unique qu'on trouvera en annexe sous le titre « Corpus+contours » dont la figure 10 ci-dessous présente un extrait :

pères fondateurs **I** pensaient **I** qu'avec les marchés communs **I** on allait arriver à l'Europe politique **T14** ça marche pas **T15** d'autres ont dit **II** la monnaie unique **IouII** va inéluctablement nous amener à l'Europe politique **T16** inéluctablement **II** était le mot magique **II** qui permettait de faire la démonstration **Api6(T)** **2syl3** d'autres pensent **II** que c'est la politique étrangère commune **2syl4(II)** d'autres pensent **IouII** que c'est la défense euh la politique de sécurité commune **T17** on voit là que on refuse d'aborder le cœur du sujet **II** euh qui est celui **I** que euh j'indiquais tout à l'heure **T18**

Ja12 : mais pour avoir un un lieu de de décision euh politique **II** peut-être euh et pour qu'elle soit efficace **IouII** cette décision politique **I** en matière de lutte contre le chômage **II** par exemple **II** euh sans doute faudrait-il aussi **IouII** un un espace **I** euh de débat **pi1** le fait de borner l'Europe **II** de l(e) borner de la borner en ses frontières **II** et de la borner en son droit **II** avec l'adoption d'une constitution **II** comme le réclamait Alain Lamassour **CT1** ne suffit probablement pas **IouII** à à identifier **I** plus clairement **I** le le projet politique **Cpi1(T)**

YS5a : je j(e) veux donner juste un p(e)tit exemple **II**

Ja : Yves Salsesse **T**

YS5b : excusez-moi **I** là-d(e)ssus **T(II)** parce que euh ça rejoint **I** euh la critique **IouII** que j'adresse **I** à ceux qui ont mené la construction l'européenne **CT1** euh depuis très longtemps **T1** qui est exactement c(e)la **T2** euh lorsqu' y a un traité qui est très mal connu **I** qui est celui d(e) l'acte unique **T3** l'acte unique **IouII** euh a euh ouvert **I** la procédure **I** du grand marché **T4** mais il y a quelque chose qui est peu connu **pi1** y avait déjà l(e) débat **I** sur le fonctionn(e)ment institutionnel **I** et la majorité qualifiée **T5** et y a eu **IouII** le vote à la majorité qualifiée **cd(II)** de façon donc on comprend bien **2syl1** c'est plus facile **I** d'adopter des décisions à la majorité **II** plutôt qu'à l'unanimité

Figure 10. Extrait du corpus annoté montrant la synthèse des jugements des deux experts

La figure 10, montre comment les symboles qui marquent les contours intonatifs sont intégrés à la transcription orthographique à la fin du segment textuel auquel les contours se rapportent. Les contours continuatifs sont représentés par les symboles « **I** » pour la continuation mineure et « **II** » pour la continuation majeure ; lorsque les experts sont en désaccord sur le degré de la continuation (majeure ou mineure) les deux symboles sont coordonnés par « ou » dans la transcription « **IouII** » ; les symboles « **CTx** » représentent les contours continuatifs majeurs consensuels (identifiés par les deux juges) qui seront comparés avec l'intonation d'implication dans l'analyse phonétique ; certains continuatifs sont représenté par les initiales « **cd** » pour « continuatif descendant » car auditivement leur pente a été identifiée comme descendante par au moins un des deux juges ; le niveau (majeur ou mineur) apparaît alors entre parenthèses. Les contours de finalité sont notés par le symbole « **T** » seuls s'ils sont non consensuels car l'un des deux experts les a jugés comme continuatifs ou ne les a pas relevés ; les contours de finalité consensuels (la grande majorité) apparaissent avec un numéro d'ordre x qui correspond à leur ordre d'apparition dans le tour de parole « **Tx** ». L'intonation d'implication, quant à elle par le symbole « **pi** » (« patron d'implication ») seul lorsque les deux juges sont d'accord (**pi** consensuels), par le symbole « **Api** » lorsque seul le juge A a identifié l'item comme tel et « **Cpi** » si l'item est reconnu uniquement par le juge C ; dans ces deux derniers cas, le jugement de l'autre expert apparaît entre parenthèses. Enfin, nous avons rajouté un détail qui

n'était pas dans la consigne et ne concerne donc pas les juges : lorsque un contour s'avère montant-descendant mais aligne son maximum de F0 avec la syllabe pénultième, nous l'avons marqué dans la transcription par le symbole « **2syl** » (nous avons opéré cette identification auditivement). Il arrive, mais ce n'est pas systématique, que ce contour coïncide avec une identification d'intonation d'implication, auquel cas les deux symboles apparaissent dans la transcription ; cette coïncidence n'est cependant pas systématique. Les chiffres qui accompagnent tous les événements (**pi**, **CT** et **T**) qui seront pris en compte dans l'analyse phonétique notent le numéro d'apparition de l'événement dans le tour de parole. Chaque événement se trouve donc désormais identifié par le nom du tour de parole auquel il appartient suivi de son symbole et de son numéro d'ordre dans ce tour : ainsi, le premier contour implicatif du tour YS5 présent dans la figure 10 est-il identifié par le nom « YS5_pi1 ».

4.2.2.2 Répartition des contours dans le corpus

Les contours proposés par l'inventaire de Delattre sont très différemment représentés dans le corpus. Le tableau 4 ci-dessous donne les effectifs des contours qui ont été identifiés par les deux experts :

I	II	IouII	cd	CT	T	Api	Cpi	pi	2syl	Q	Int	Par
586	269	178	73	191	168	38	14	62	16	4	7	4
1297						114						

Tableau 4. Effectif des différents contours identifiés dans le corpus

Certains contours n'apparaissent pas du tout dans le corpus comme les contours d'écho (Echo) d'exclamation (Excl) ou de commandement (Com). D'autres y sont peu représentés comme les contours de question (Q), d'interrogation (Int) ou de parenthèse (Par). Le très faible nombre de contours de question rend impossible la comparaison entre ce contour et l'intonation d'implication bien qu'une telle comparaison soit d'autant plus intéressante que l'intonation d'implication peut assumer une fonction interrogative comme le proclame la littérature (Fontaney, 1991) et comme nous le verrons au chapitre 6 de ce travail. Le tableau 4 permet aussi de constater la suprématie écrasante des contours continuatifs, tous types confondus (1297 items au total) ; Les deux autres contours les plus représentés sont les contours de finalité (T) et l'intonation d'implication (pi). On constate également que pour ce qui concerne les pi ambigus (Api et Cpi : 14+38=52) l'expert A en a identifié plus que l'expert C (38 contre 14). Bien qu'ils soient moins nombreux que les pi consensuels (52 contre 62), l'effectif des pi ambigus est néanmoins très important dans l'effectif global des pi (114). C'est par rapport à cet effectif global et à celui des T que nous avons choisi le nombre de contours continuatifs majeurs destinés à apparaître dans l'analyse phonétique, à savoir CT (191 occurrences retenues). Ces contours ont été sélectionnés en fonction des critères suivants : parce qu'ils ont été consensuellement identifiés comme des contours continuatifs majeurs (II), de telle sorte que leur répartition parmi les locuteurs soit comparable à celle des deux autres contours.

L'examen des jugements du deuxième expert dans le cas des exemplaires non consensuels de l'intonation d'implication (reconnus uniquement par l'expert A ou l'expert C) donne les résultats suivants :

Montant continuatif (II)	76%
Descendant conclusif (T)	12%
Montant-descendant avec pic sur la pénultième (2syl)	12%

Tableau 5. Pourcentage de chaque catégorie de contour (II, T ou 2syl) correspondant au jugement du deuxième expert pour les intonations d'implication ambiguës (identifiées par un seul expert).

Le tableau 5 ci-dessus montre clairement que la confusion la plus importante concerne les contours continuatifs qui partagent avec l'intonation d'implication la propriété formelle d'être « montant » (Delattre et Post les comparent du reste comme tels) sur la dernière syllabe de l'énoncé. La comparaison précise des occurrences de ces deux contours s'impose donc clairement. Nous la mènerons aussi bien du point de vue formel (analyse phonétique) que du point de vue fonctionnel (analyse discursive). La confusion de l'intonation d'implication avec le contour de finalité, bien que moins massive que la précédente, doit vraisemblablement sa possibilité à l'aspect fonctionnel terminal de l'intonation d'implication que notent certains auteurs (voir en particulier Mertens, 1990). Nous comparerons ces deux contours du point de vue de la fonction surtout (analyse discursive), leur forme s'avérant assez clairement distincte. Enfin, la confusion constatée avec le contour montant-descendant dont le pic de F0 s'aligne avec la pénultième correspond bien à l'indétermination que l'on observe dans la littérature à propos de la forme de l'intonation d'implication (Fontaney, 1991 ; Jun & Fougeron, 2000, Marandin et al., 2004). Bien que notre corpus ne présente que 16 occurrences du contour avec pic sur la pénultième, nous tenterons néanmoins de tester si son comportement discursif est différent de celui de l'intonation d'implication.

Une fois les exemplaires de l'intonation d'implication présents dans notre corpus identifiés en regard des autres contours, il devenait possible de mener à bien l'analyse phonétique d'une part, l'analyse discursive d'autre part de ce contour intonatif que nous avons élu comme objet spécifique de notre investigation. Chacune de ces analyses a donné lieu à un traitement spécifique des données issues de l'identification auditive que nous présentons dans la section suivante.

4.3 Le traitement préalable des données

L'analyse phonétique et l'analyse discursive ont été menées de façon totalement indépendante pour éviter les risques de circularité. Tandis que l'analyse phonétique

requiert le traitement instrumental du signal acoustique correspondant au corpus, l'analyse discursive s'est élaborée sur le texte seul à partir de la transcription orthographique du corpus. Nous commencerons par exposer quels principes ont présidé à l'établissement de cette transcription. Nous expliquerons ensuite le traitement qu'ont subi les données acoustiques.

4.3.1 Traitement préalable des données textuelles : la transcription orthographique

La transcription d'un corpus oral n'est jamais une opération neutre mais s'avère entièrement assujettie à l'usage qu'on lui assigne et c'est pourquoi il faut la concevoir avec beaucoup d'attention. On y inscrira des détails plus ou moins précis selon le type d'analyse que l'on projette. Pour ce qui nous concerne, la transcription du corpus doit essentiellement servir deux objectifs : elle doit d'abord servir de support à l'identification des contours intonatifs telle que nous l'avons décrite plus haut (voir section 4.2.2) ; elle doit surtout servir de matériau de base à l'analyse discursive. Nous avons donc opté pour une transcription de type orthographique, la plus transparente possible, car c'est la lisibilité immédiate du texte qui nous importait d'abord. Nous nous sommes inspirée des conventions proposées par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) qui s'attache à la description du français parlé (Blanche-Benvéniste et Jeanjean 1987). Notre transcription comporte ainsi un certain nombre de particularités que cette section se propose de décrire :

Nous avons éliminé toute ponctuation ainsi que les majuscules de début de phrase (en conservant néanmoins celles des noms propres) car ces marques reflètent dans la langue écrite des informations qui sont en grand partie transmises par la prosodie dans le langage oral. La transposition n'étant cependant pas du tout transparente, l'absence de ponctuation permet d'éliminer toute information prosodique à priori de la transcription orthographique.

En revanche, nous avons transcrit les pauses pleines par la suite orthographique « euh » et différents phénomènes de performance comme les bruits d'éclaircissement de la voix, retranscrits par « hum ».

Les répétitions de morphèmes, voire de morphèmes tronqués, sont également représentés sous leur forme orthographique dans la transcription, comme le montrent les passages en caractères gras dans l'extrait (1) ci-dessous :

(1) *euh ça pose quand même effectiv(e)ment euh euh un problème euh **ce ce cette** définition parce que aujourd'hui euh euh on a en fait une espèce de puzzle de des organisations internationales où vous avez **des des des** pays qui euh euh je pense notamment **à à à** l'Otane avec euh la Turquie par exemple si on r(e)garde aussi euh euh le Conseil de l'Europe*

Nous avons transcrit entre parenthèses les graphèmes dont les phonèmes correspondants sont élidés par le locuteur. Par exemple dans les mot « effectiv(e)ment » et « r(e)garde » de l'exemple (1) ci-dessus.

Les rares chevauchements présents dans le corpus sont identifiés par le soulignement. Par exemple entre la fin du tour YS3 et le début du tour AL6 (2) :

- (2) YS3 : (...) alors la conférence intergouvernementale
AL6 : Je j'y reviendrai quand vous voudrez hein

Quelques erreurs de performance sont rendues sous une forme orthographique témoignant de la distorsion phonétique, comme dans les exemples (3) et (4) suivants (en caractères gras) extraits du tour de parole AL2 :

- (3) et je crois que les critères géographiques sont quand **mouême** les moins mauvais

(4) je mets en garde ceux qui sont tentés y'en a dans tous les partis politiques de s'appuyer sur des **nodées** historiques culturelles ou religieuses

Nous avons noté les liaisons uniquement quand elles étaient remarquables, comme certaines liaisons sans enchaînement produites par le locuteur AL (la consonne muette que la liaison phonétise est alors notée en caractères majuscules) dans l'exemple (5)² ; ou cette réalisation tout à fait curieuse de liaison persistante malgré la réalisation d'une pause pleine entre les deux termes en liaison. L'exemple concerné (6), est extrait du tour de parole DJ1 (les mots concernés sont en caractères gras ; la liaison, notée par le graphème qui représente sa valeur phonologique, est soulignée) :

- (5) mais pour le reste c'esT la le critère je dirais le moins incontestable

- (6) lorsqu'**on euh nétudie** un peu l'histoire de la construction européenne

La notation de ces quelques phénomènes propres à l'oral apparaissent dès l'étape de transcription orthographique car ils sont relativement aisés à repérer au fil de la transcription et nous semblent faciliter la lecture du corpus lorsqu'elle doit suivre l'écoute du signal de parole. Une transcription plus riche nuirait selon nous à la lisibilité de l'ensemble et doit être réservée aux passages à analyser plus précisément selon les besoins de l'étude ou bien à des étapes plus avancées de l'analyse (voire par exemple l'annotation des contours dans la section 4.2.2 ci-dessus).

La seule marque de structuration que nous ayons conservée dans la transcription du corpus concerne la distinction des tours de parole. Le genre discursif dont relève notre corpus, le débat radiophonique, favorise l'établissement de tours de parole relativement longs, clairement distincts les uns des autres et soumis à très peu de chevauchements.

Nous avons distingué les tours de parole qui constituent chacun un paragraphe isolé.

² On peut considérer qu'il s'agit là d'une liaison avec un mot virtuel auquel le locuteur renonce finalement en cours de production

Chaque tour est repéré par les initiales du locuteur qui en est responsable et par son numéro d'ordre séquentiel dans la série des tours d'un même locuteur. Par exemple, le premier tour de parole du locuteur Alain Lamassour est repéré par AL1, son deuxième tour par AL2, etc.

Toute prise de parole par l'un des locuteurs est considéré comme un tour autonome, pourvu d'un numéro spécifique, y compris lorsqu'elle est constituée d'une seule clause. C'est le cas, par exemple, pour le tour AL6 (7) :

(7) AL6 : *Je j'y reviendrai quand vous voudrez hein*

Seul les tours de parole DJ2 et YS5 sont coupés en deux parties séparées par un tour de parole du locuteur Ja : Dans les deux cas, le tour intercalé n'est pas acoustiquement autonome mais est prononcé en chevauchement avec les paroles de l'autre locuteur. Par exemple pour YS5 (8), le chevauchement concerne la partie d'YS5b qui répond directement et instantanément à l'interruption (soulignée dans la transcription) et la clause commencée dans la YS5a se termine dans l'YS5b (cohésion syntaxique) ; Dans le cas de DG2 (9), le locuteur Ja profite d'une hésitation du locuteur DG pour compléter les propos de ce dernier, qui a son tour reprend et ratifie les termes de l'interruption en un bel exemple de co-énonciation :

(8) YS5a : *je j(e) veux donner juste un p(e)tit exemple*

Ja13 : Yves Salaisse

YS5b : excusez-moi là-d(e)ssus

(9) DG2a : (...) *il a fallu mettre en place euh tant bien qu(e) mal une une forme de stratégie sur le long terme euh*

Ja : assez pragmatique

DG2b : *assez pragmatique et passant précisément par la dénégation des euh des enjeux politiques*

Ces différents faits (chevauchements, cohésion syntaxique en (8), co-énonciation en (9)) suffisent selon nous à justifier le traitement des deux parties d'YS5 et de DJ2 comme un seul tour de parole et non pas deux. Les paroles intercalées du locuteur Ja ne sont pas numérotées car nous ne nous y référerons pas de façon séparée par la suite.

Enfin, la procédure d'identification des contours intonatifs que nous avons décrite plus haut (section 4.2.2) a enrichi la transcription orthographique de nouvelles informations évidemment indispensables à toute analyse ultérieure.

La transcription orthographique est donc le seul traitement préalable qu'ont dû subir les données textuelles de notre corpus avant l'analyse discursive proprement dite qui fait l'objet du chapitre 6 de notre thèse. Les données acoustiques ont donné lieu,

quant à elles, à un traitement préalable plus important que nous exposons dans la section suivante.

4.3.2 Traitement préalable des données acoustiques

Le signal acoustique provenant de l'enregistrement analogique du corpus sur une cassette magnétique a fait l'objet d'un traitement en plusieurs étapes afin que les événements prosodiques pertinents pour l'analyse (les contours intonatifs, les pauses) y soient localisés et que différentes mesures puissent être pratiquées (mesures de durées, de hauteur, etc.). Nous envisagerons successivement les traitements dont a fait l'objet le corpus dans son ensemble, puis celui que nous avons réservé aux contours intonatifs pertinents pour notre étude.

4.3.2.1 Traitements concernant l'ensemble du corpus

4.3.2.1.1 Numérisation

Avant tout autre chose, il nous fallait réaliser la numérisation de l'enregistrement analogique afin de pouvoir manipuler les données informatiquement. Nous avons opéré à partir d'un magnétophone TASCAM 122MKIII au moyen d'un convertisseur sta ADC & DAC 3000. La numérisation est effectuée à 16 kHz avec une dynamique de 16 bits.

4.3.2.1.2 Segmentation phonémique

Etablir la segmentation phonémique de 45 minutes de parole attestée relève de la gageure si l'on doit la réaliser manuellement. Cependant, les rapides progrès de l'alignement automatique nous ont permis de recourir à cette technique pour réaliser la segmentation phonémique de l'intégralité de notre corpus. Celle-ci permet non seulement de réaliser aisément l'étiquetage morphématique ou syllabique en tout lieu du corpus, elle permet de surcroît d'examiner l'alignement des contours intonatifs avec le texte, point important pour notre étude comme nous le verrons au chapitre 5. La segmentation automatique s'élabore en deux étapes que nous détaillerons successivement : une étape de phonétisation, puis une étape dite d'alignement.

◆ *Phonétisation*

La phonétisation de l'intégralité des 45 minutes de parole qui constituent notre corpus a été réalisée grâce au module de phonétisation du système text-to-speech SYNTAIX (Di Cristo & Di Cristo, 2001) développé au Laboratoire Parole et Langage.

◆ *Alignement*

L'alignement phonématique consiste à établir les frontières supposées entre deux phonèmes au moyen d'étiquettes temporelles marquant le début ou la fin du segment phonématique ou les deux. Comme l'explique Ch. Meunier (Meunier, 1994), les frontières entre phonèmes sont toujours issues d'un choix arbitraire assumé selon les besoins de précision de la recherche. Nous considérons ici que la fin d'un phonème correspond au début du phonème suivant ou d'une pause (pour lesquels un symbole : « # » a été intégré à l'alphabet SAMPA). L'étiquette portant le nom du phonème correspond à la frontière de début de celui-ci dans le signal.

L'alignement a d'abord été réalisé automatiquement grâce à une technique d'analyse synthèse (Malfrère et al., 2003). Nous avons ensuite corrigé l'alignement manuellement à partir du logiciel de traitement du signal MES (Espesser, 1996).

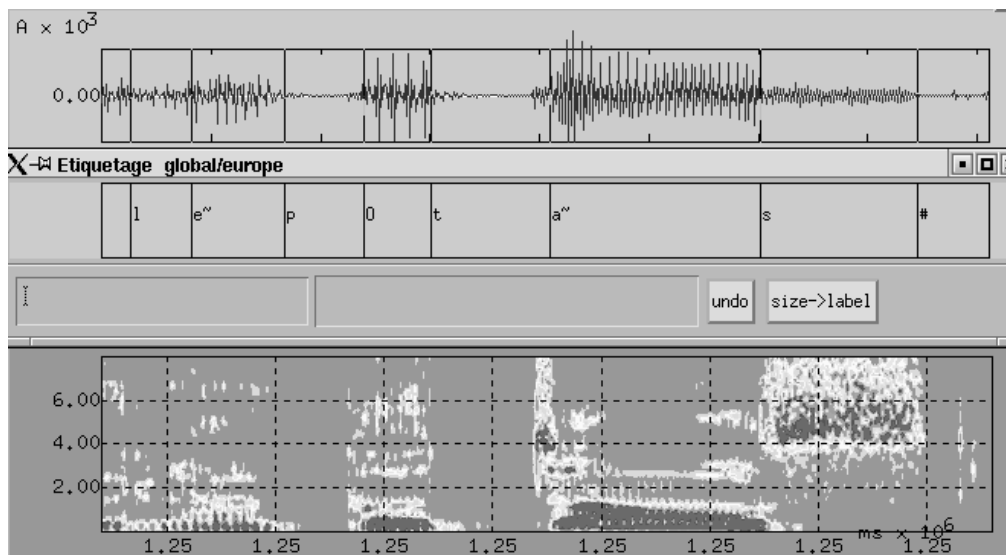


Figure 11. Etiquetage phonémique du corpus

Cependant, seul un certain nombre de syllabes associées aux variations intonatives qui actualisent les contrastes des contours mélodiques nous intéressaient très précisément. Elles ont fait l'objet d'un étiquetage spécifique dont rend compte la section suivante.

4.3.2.2 Traitement concernant les contours intonatifs

Il importait au préalable de localiser les contours intonatifs que nous nous proposons de comparer : en l'occurrence les contours continuatifs majeurs (ct), les contours de finalité (t) et les intonations d'implication ($\pi_i = A\pi_i + C\pi_i + \pi_i$). Nous pouvions dès lors réaliser un étiquetage spécifique défini par le type de mesures acoustiques que nous projetions de faire sur nos données.

4.3.2.1 Localisation des contours intonatifs

Le logiciel MES qui fonctionne sous système d'exploitation LINUX présente l'avantage d'être capable de traiter l'ensemble de notre corpus de 45 minutes de parole sans qu'il soit besoin de le segmenter en plusieurs fichiers distincts. Il permet aussi d'aligner avec le signal de parole autant de fichiers d'étiquettes que nécessaire pour l'exploitation des données.

C'est ainsi que nous avons attribué un fichier d'étiquette à chaque type de contour, séparant les continuatifs majeurs des finalités et des intonations d'implication. Chaque occurrence d'un contour est donc signalée par une étiquette placée tout de suite après la marque de fin du dernier phonème du segment d'énoncé auquel s'applique le contour. La figure 12 ci-dessous donne un exemple de chacun des cas qui peuvent se présenter : lorsque le dernier phonème est suivi d'une pause (événement BE1_pi1) ou lorsqu'il enchaîne directement sur l'énoncé suivant (événement AL5_ct15).

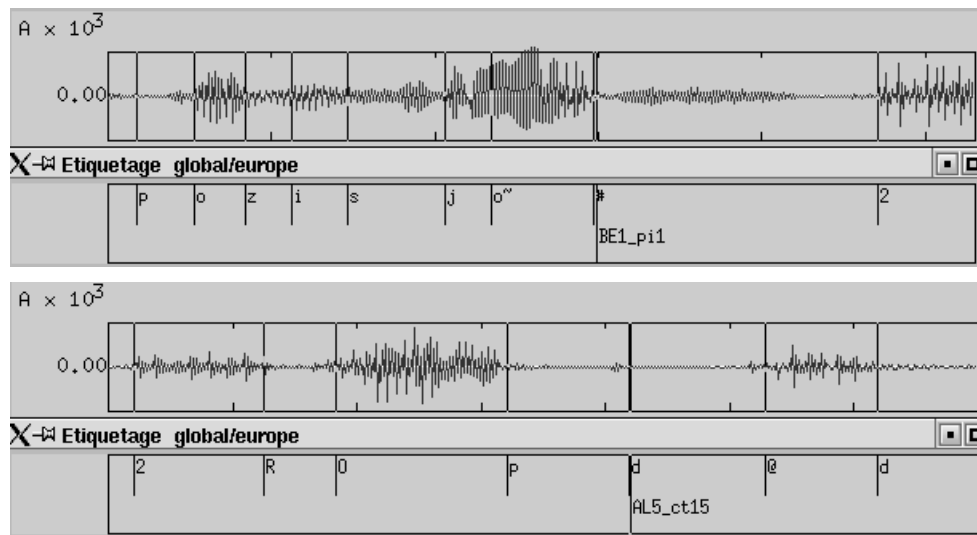


Figure 12. Etiquetage pour la localisation des différents contours intonatifs : l'étiquette est placée à la fin de la dernière syllabe de l'énoncé porteur du contour.

Comme le montre la figure 12, l'étiquette de contour se place donc soit après l'étiquette qui marque le début de la pause, soit après l'étiquette localisant le début du phonème qui suit immédiatement le dernier phonème du segment d'énoncé qui porte le contour.

Comme nous l'avons expliqué plus haut (section 4.2.2.2), le nom d'une étiquette de contour est formée par la suite : « initiale du locuteurNuméro d'ordre du tour de parole_Symbole du contourNuméro d'ordre du contour dans le tour de parole ». Par exemple le contour « BE1-pi1 » représenté dans la figure 12 est la première occurrence consensuelle de l'intonation d'implication (pi1) dans le premier tour de parole du locuteur BE (BE1).

4.3.2.2.2 *Étiquetage spécifique*

Comme nous le verrons dans le chapitre 5 consacré à l'analyse phonétique de l'intonation d'implication, l'analyse qualitative des différentes formes possibles que prennent les contours identifiés comme implicatifs dans notre corpus n'a pas nécessité d'étiquetage spécifique. En revanche, la comparaison très précise que nous avons menée des différences de réalisation entre contour continuatif et intonation d'implication nous a conduit à appliquer un traitement spécifique à ces deux types de contours. Il faut d'abord préciser que la partie caractéristique d'un contour intonatif, celle qui permet de l'identifier et de le distinguer des autres, concerne généralement en français les dernières syllabes de l'unité principale de constituance prosodique (le syntagme intonatif *intonational phrase* ou unité intonative). Quant à l'intonation d'implication et au contour continuatif, ils se distinguent l'un de l'autre par des différences impliquant les deux dernières syllabes de cette unité. Nous avons tenté de caractériser ces différences en étiquetant deux types d'événements : les syllabes finales et leurs noyaux syllabiques d'une part, les maxima et minima de fréquence fondamentale définissant la forme de base des contours et susceptible d'apparaître sur les deux dernières syllabes d'autre part. On trouvera au chapitre 5 des développements justifiant le recours à cet étiquetage et des détails concernant les mesures qu'il permet de réaliser. Pour l'heure, nous nous contenterons de décrire ces étiquettes.

◆ *Syllabes et noyaux syllabiques*

Des marqueurs de début et de fin de syllabe : respectivement **ds** et **fs**, ainsi que des marqueurs de début et de fin de noyau syllabique : respectivement **dn** et **fn**, ont été ajoutés aux étiquettes des phonèmes correspondants pour chaque syllabe finale relative aux occurrences du contour continuatif et de l'intonation d'implication.

◆ *Maxima et minima de F0*

Pour les intonations d'implication aussi bien que pour les contours continuatifs, nous avons posé des étiquettes correspondant d'une part au point de la courbe brute de F0 dont la fréquence est la plus élevée (maximum de F0) que nous avons codé « F0H » (« H » pour « High ») et qui se trouve le plus souvent sur la dernière syllabe de l'unité de constituance, et d'autre part aux points qui, de part et d'autre de ce maxima, correspondent à des minima locaux de F0 que nous avons codé « F0L1 » (« L » pour « Low ») pour le minimum précédant le pic et « F0L2 » pour le minimum succédant au pic (voir les figures de la section 5.2.3.2). Précisons que nous avons opté pour la version anglaise des dénominations car c'est celle qui est adoptée par les versions les plus récentes de nombreux modèles pour ne pas limiter la diffusion à la communauté francophone : voir par exemple les symboles dans le modèle de Hirst & Di Cristo. Cet étiquetage des maxima et minima de F0 ne concerne qu'un sous-ensemble des données : nous nous en expliquerons au chapitre 5 ainsi que du choix que nous avons fait de travailler sur la courbe brute de fréquence fondamentale.

4.4 Conclusion sur le choix du corpus et sur le recueil et le traitement des données

Le débat radiophonique que nous avons choisi comme corpus s'avère donc conforme aux exigences de l'analyse discursive en général et de l'analyse conversationnelle en particulier qui préconise de décrire des données attestées. L'enregistrement radiophonique offre une qualité acoustique suffisante et le dispositif interactionnel imposé par le cadre très contraint de l'émission radio permet à l'observateur que nous sommes d'occuper la même place et de disposer des mêmes informations, strictement, que les auditeurs, destinataires principaux des discours proférés. Le choix méthodologique de l'identification auditive des occurrences des contours et la contre-expertise à laquelle nous la soumettons permettent d'éviter l'écueil de la circularité et fait en outre surgir deux questions très intéressantes à explorer : d'une part, la procédure d'identification révèle une ambiguïté importante entre l'intonation d'implication et le contour continuatif. Ce constat est surprenant car les descriptions traditionnelles suggèrent plus ou moins explicitement que ces deux contours n'ont pas la même distribution. Il nous incite à explorer plus avant la nature précise de ce contraste. D'autre part, l'ambiguïté d'identification concerne presque la moitié des occurrences de l'intonation d'implication, ce qui suggère de traiter à part les items ambigus. Ces observations préliminaires influenceront donc notre analyse empirique qu'a préparée le traitement préalable des données que nous venons d'exposer. Elle sera développée dans le chapitre 5 pour ce qui concerne la forme phonétique et le chapitre 6 pour ce qui a trait au fonctionnement discursif et pragmatique.

5 Chapitre 5: Analyse phonétique de l'intonation d'implication dans un corpus de parole attestée

L'analyse phonétique exposée dans le présent chapitre a pour but de confronter l'implémentation phonétique de l'intonation d'implication observable à partir de ses occurrences dans notre corpus avec les descriptions qu'en donne la littérature (voir le chapitre 2 plus haut). A l'exemple de l'étude de Di Cristo sur le vocatif en français, dont la forme intonative est proche de celle de l'intonation d'implication (Di Cristo, 1976), nous avons commencé par une analyse *qualitative* du contour destinée à recenser les différentes formes qu'il prend dans notre corpus ; puis nous avons mené une étude *quantitative* pour déterminer plus précisément les traits formels qui le distinguent du contour continuatif.

Nous avons choisi de mener l'analyse phonétique à partir des données brutes fournies par le logiciel de traitement du signal que nous avons utilisé, et sans recourir à une modélisation plus avancée comme celle que propose l'approche aixoise par l'intermédiaire de MOMEL et d'INTSINT (Hirst, Di Cristo & Espesser, 2000) afin de rester au plus près des données conformément à la perspective descriptive que nous avons adoptée.

5.1 Analyse qualitative

Les descriptions formelles de l'intonation d'implication que la littérature propose permettent d'en dresser une image moyenne qui fait figure de prototype et que l'on s'attend à trouver majoritairement représentée dans l'implémentation phonétique en situation réelle que nous étudions. La description usuelle du contour évoque donc une courbe d'abord montante puis descendante sur l'empan de la dernière syllabe de l'unité de constituance (Delattre, 1966 ; Vaissière, 1980 ; Di Cristo & Hirst, 1996 ; Post, 1999, 2000) ou encore un « pic en cloche » ou « circonflexe » (Martin, 1999). Mertens (1990) se contente de l'association de deux tons pour caractériser le contour «HB». Nous nous attendons donc à rencontrer plutôt des contours présentant un pic de fréquence fondamentale sur l'empan de la dernière syllabe et suffisamment éloigné de la frontière droite du contour pour permettre une rechute jusqu'à un niveau de fréquence relativement bas. Cet « prototype » dessiné par la littérature nous a permis de classer les occurrences effectives du contour selon que leur forme s'en approchait ou s'en éloignait. L'évaluation a été réalisée qualitativement à partir de la visualisation de chaque contour par l'intermédiaire du logiciel de traitement du signal MES (Espesser, 1996). A l'issue de cette classification que nous décrirons dans les sections 5.1.1, nous observerons dans la section 5.1.3 la répartition relative des intonations d'implication consensuelles (**piY**) et ambiguës (**piN=Api+Cpi**) entre ces différentes catégories. Mais notons d'abord que huit contours identifiés comme des exemplaires de l'intonation d'implication soit 8% du total n'ont pas pu être décrits en raison d'erreurs survenues dans la détection instrumentale de la fréquence fondamentale. La figure 13 donne un exemple de ce type d'erreur.

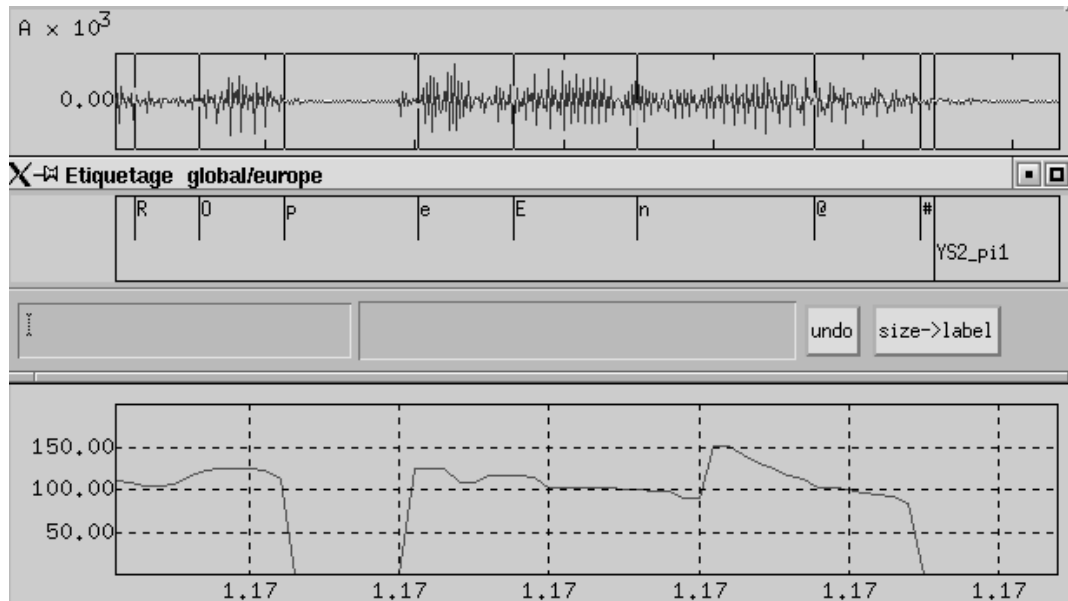


Figure 13. Exemple d'erreur de détection de la fréquence fondamentale

On observe bien sur la figure 13 que la fréquence détectée sur la syllabe finale [En]³ est plus faible que celle de la syllabe précédente [pe]. Or l'audition du contour suggère une fréquence beaucoup plus haute de la syllabe finale (écouter le fichier son « erreurdection » dans le CDROM) ; de plus, la prééminence fréquentielle sur le son [n] visible sur la courbe de fréquence fondamentale suggère également une erreur de détection. Certes de telles erreurs peuvent être corrigées manuellement en calculant la période sur le signal, mais les scripts que nous avons utilisés prennent utilisent des mesures réalisées sur la détection automatique de la fréquence fondamentale. L'éviction de ces erreurs était donc inévitable.

5.1.1 Occurrences prototypiques de l'intonation d'implication

Parmi les 114 occurrences de l'intonation d'implication identifiées par au moins un des deux experts, 81% (soit 92 items) peuvent être considérés comme *prototypiques* au sens défini plus haut. Nous distinguerons néanmoins trois sous-catégories dans cette classe : La première regroupe les contours qui s'appliquent à des mots monosyllabiques qui constituent à eux seuls une unité maximale de constituance (« unité intonative » chez Hirst & Di Cristo ou « syntagme intonatif » chez Post et Jun & Fougeron) et un énoncé complet. La seconde catégorie rassemble les items dont le maximum de F0 est situé sur la partie gauche du noyau vocalique de la dernière syllabe, tandis que les membres de la troisième catégorie présentent ce maximum plutôt au milieu du noyau vocalique.

³ Rappelons que nous utilisons l'alphabet phonétique SAMPA pour les transcriptions phonémiques.

5.1.1.1 Enoncés monosyllabiques

On trouve quatre exemplaires d'énoncé monosyllabique porteur de l'intonation d'implication dans tout le corpus, soit 4% de l'effectif total. Ces cas sont caractérisés par le fait que l'espace est contraint pour réaliser le contour intonatif : l'intégralité de la montée et de la chute fréquentielle caractéristiques doivent trouver place sur l'unique syllabe disponible comme le montre l'exemple donné par la figure 14 :

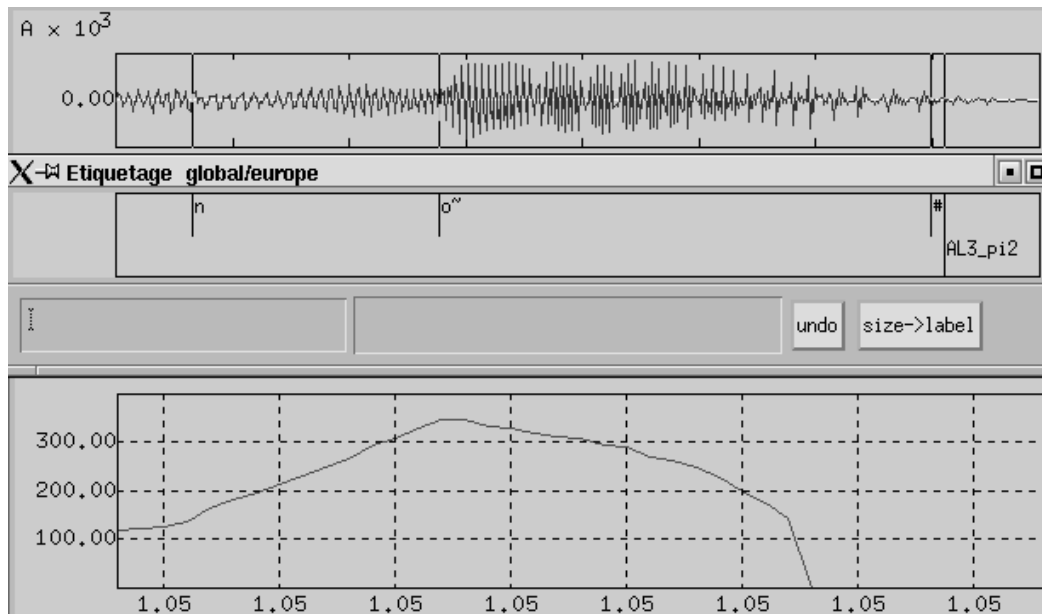


Figure 14. Exemple d'énoncé monosyllabique porteur de l'intonation d'implication

On trouvera la version sonore de cet énoncé dans le CDROM joint, comme celle de tous les exemples illustrés par les figures suivantes. Le nom de chaque fichier son correspond au titre de la figure à laquelle il correspond : celui qui accompagne la figure 14 se nomme « monosyllabe » ; par souci de clarté, il comporte également une partie de l'énoncé précédent avec lequel enchaîne le « non » illustré par la figure.

5.1.1.2 Prototypes à pic à gauche

Ce cas regroupe sans surprise le plus grand nombre d'occurrences (71 items, c'est-à-dire 62% de l'effectif global). Il présente en effet la configuration la plus propice à un développement suffisant de la chute fréquentielle qui distingue l'intonation d'implication du contour continuatif (seulement montant et non pas montant-descendant). La figure 15 illustre ce prototype des prototypes.

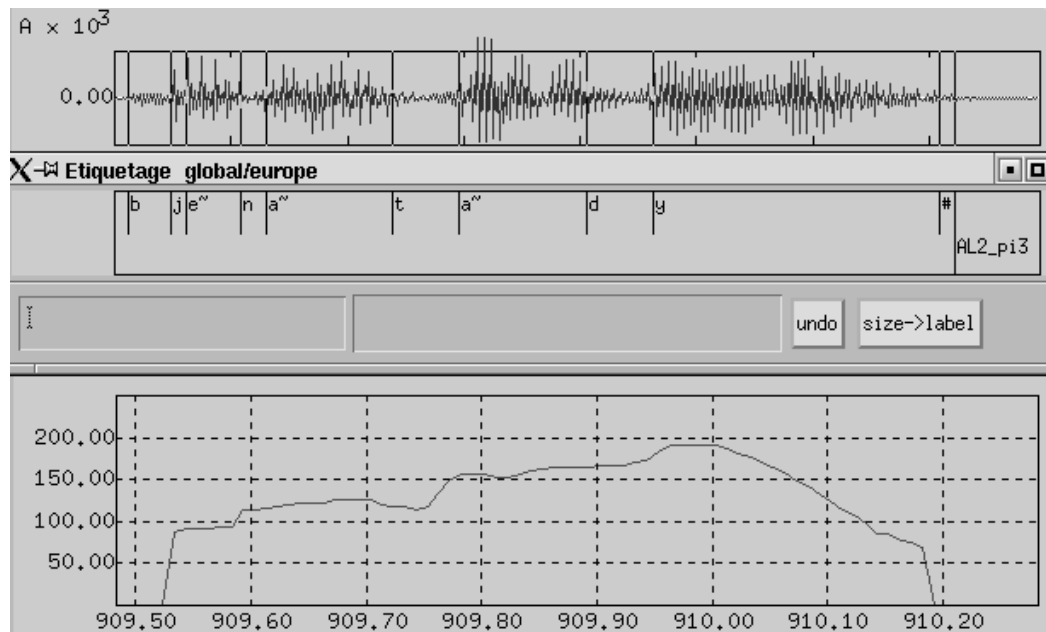


Figure 15. Exemple d'intonation d'implication prototypique avec le maximum de F0 clairement situé dans la moitié gauche du noyau syllabique

Le fichier son correspondant à l'exemple représenté dans la figure 15 s'appelle « picagauche ».

5.1.1.3 Prototypes à pic central

Ces cas, bien que laissant se développer une portion de courbe descendante, sont moins nettement prototypiques que les précédents et peuvent être plus facilement confondus avec certaines réalisations du contour continuatif comme nous le verrons plus loin (voir la section 5.1.3). Leur proportion est nettement moins importante que celle des prototypes à pic à gauche : 17 items soit 15%. La figure 16 en donne un exemple.

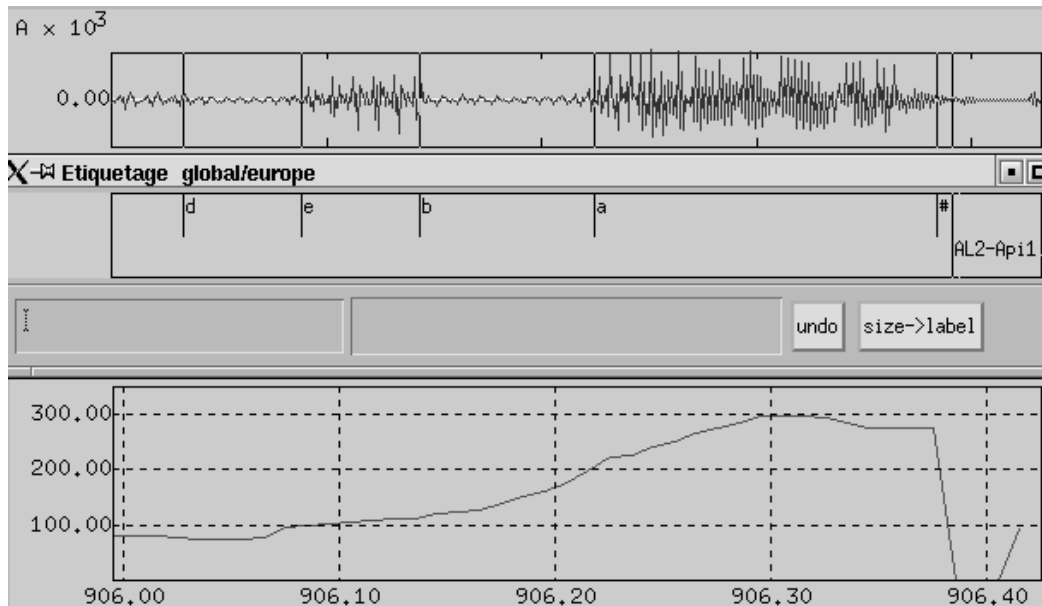


Figure 16. Exemple d'intonation d'implication proto typique avec le maximum de F0 clairement situé au milieu du noyau syllabique

Cette fois, le fichier son correspondant est nommé « picaumilieu ».

5.1.2 Occurrences atypiques de l'intonation d'implication

Les formes atypiques sont beaucoup moins représentées que les formes typiques : 13 items au total, soit 11%. Elles s'avèrent surtout beaucoup plus hétérogènes puisqu'on en dénombre cinq catégories différentes parmi lesquelles une seule compte plus de 2 représentants. Voici l'inventaire illustré de ces formes.

5.1.2.1 pi (intonation d'implication) à forme de ct (contour continuatif)

Deux contours identifiés comme des intonations d'implication présentent en fait la forme typique du contour montant continuatif : aucune inclinaison descendante de la courbe de fréquence fondamentale n'est décelable mais seulement une courbe montante dont la progression n'est arrêtée que par la fin de l'énoncé et donc de la syllabe porteuse de l'inflexion caractéristique du contour. La figure 17 montre la ressemblance entre une courbe continuative prototypique et l'un des deux contours identifiés comme pi :

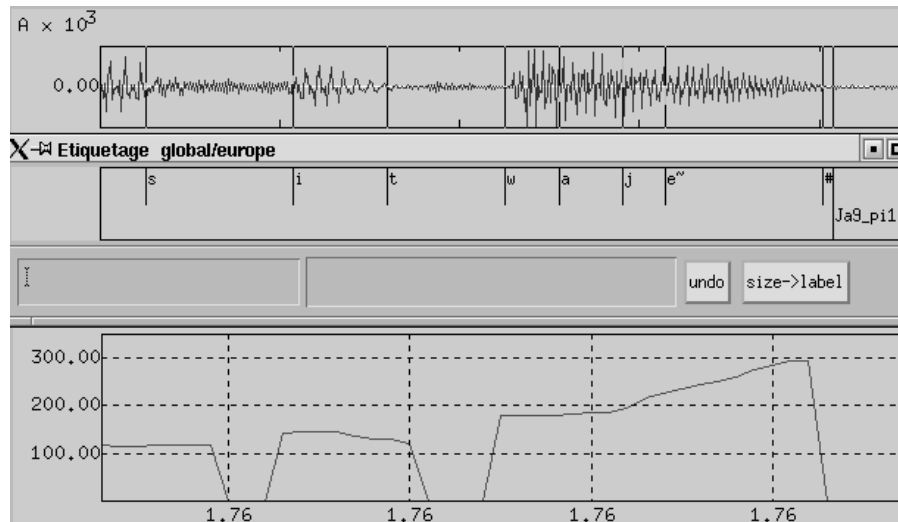


Figure 17. Contour identifié comme intonation d'implication à forme de contour continuatif (Ja9-pi1) et contour continuatif prototypique (Ja9-ct3)

Le contour Ja9_pi1 a été identifié par les deux experts comme un contour d'implication, comme l'indique son nom (« pi » et non « Api » ou « Cpi ») pourtant, sa forme apparaît tout à fait comparable à celle du contour Ja9_ct3 qui appartient au même tour de parole et représente un prototype de contour continuatif. Les fichiers son relatifs à ces contours s'appellent respectivement « PiaformedeCT » et « prototypeCT ».

5.1.2.2 pi (intonation d'implication) à forme de t (contour de finalité)

Un seul contour identifié comme pi présente quant à lui une forme prototypique de contour de finalité : c'est-à-dire une chute intonative depuis un maximum de F0 situé sur une syllabe antérieure à la syllabe pénultième. A l'exemple de la figure 17, la figure 18 confronte l'image d'un prototype de finalité avec celle du contour identifié comme intonation d'implication.

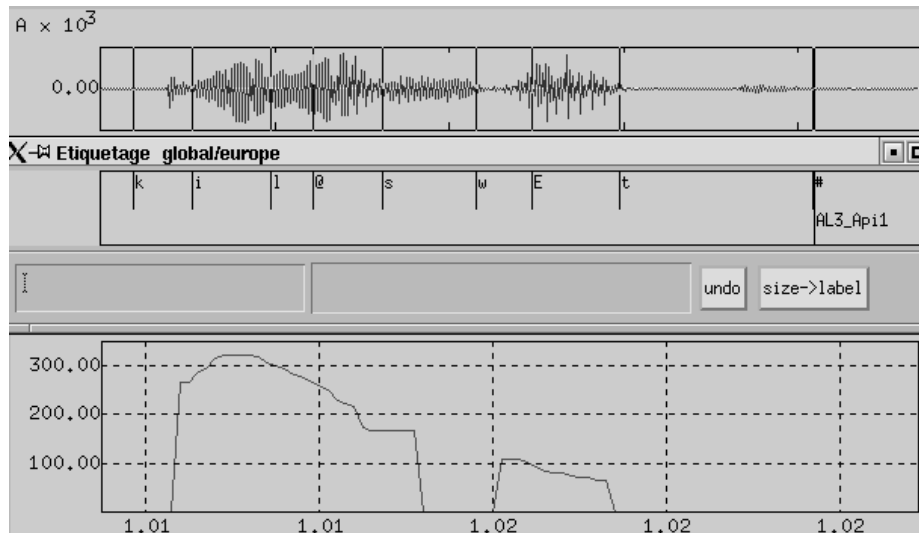


Figure 18. Contour identifié comme intonation d'implication à forme de contour de finalité (AL3_Api1) et contour de finalité prototypique (AL3_t5)

Les versions sonores des contours représentés dans la figure 18 se nomment « PlaformedeT » et « prototypeT ».

5.1.2.3 pi (intonation d'implication) à plateau

L'un des exemplaires d'intonation d'implication non prototypique constitue la partie finale d'un long plateau intonatif qui s'étend sur cinq syllabes consécutives et que montre la figure 19 :

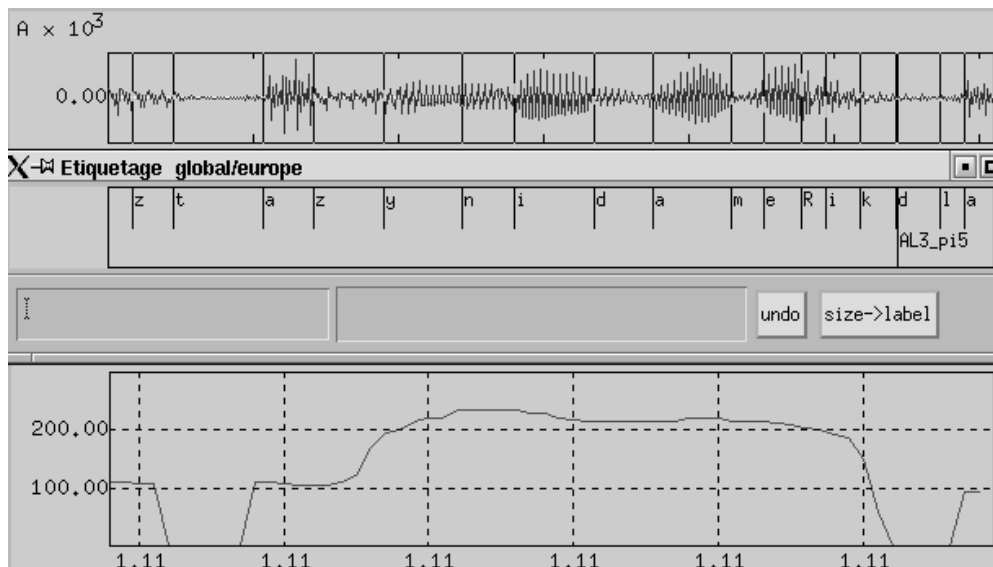


Figure 19. Exemple de l'intonation d'implication inclus dans un vaste plateau intonatif couvrant cinq syllabes.

5.1.2.4 pi (intonation d'implication) à modulation inverse

Cette catégorie qui comporte elle aussi un unique exemplaire se distingue par une courbe dont le mouvement est inverse à celui qui caractérise l'intonation d'implication typique : ici, toujours sur l'empan de la dernière syllabe, la courbe de fréquence fondamentale descend d'abord pour remonter ensuite dans la dernière partie du contour. La figure 20 illustre cette particularité :

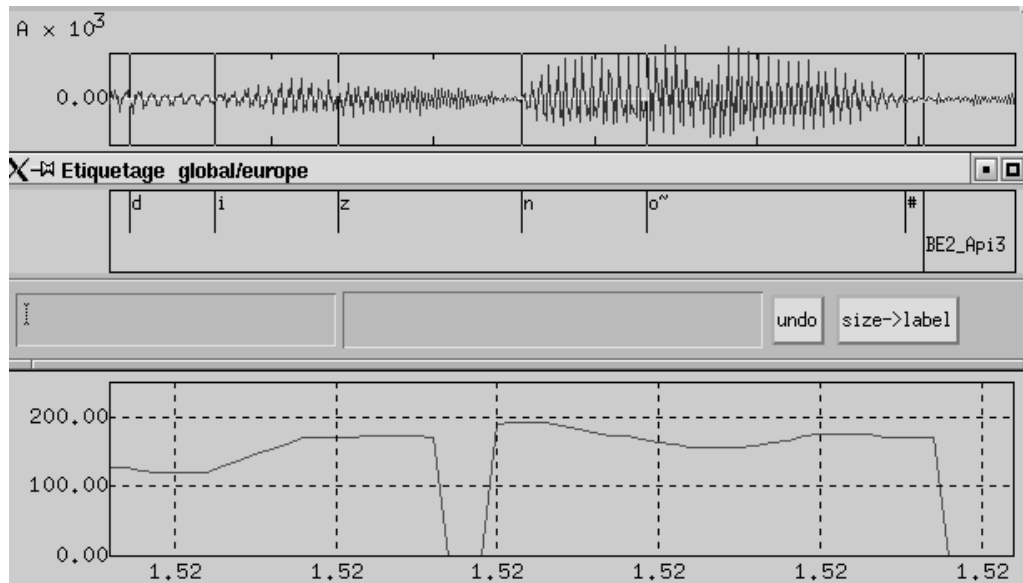


Figure 20. Exemple de l'intonation d'implication présentant une courbe de fréquence fondamentale à inflexion inverse (descendante puis montante sur l'empan de la dernière syllabe)

Le fichier son correspondant à cet exemplaire porte le nom de « modulation ».

5.1.2.5 pi (intonation d'implication) à pic sur la pénultième

La dernière catégorie est celle qui comporte le plus grand nombre d'occurrences : 8 items soit plus de la moitié des formes atypiques. Cet effectif correspond également à la moitié des contours présentant cette forme particulière dont huit autres exemplaires n'ont pas été identifiés comme intonation d'implication mais généralement comme contour de finalité **t**. Cette forme s'avère la plus intéressante parmi les atypiques en ce qu'elle présente la même inflexion montante puis descendante que l'intonation d'implication, mais décalée vers la gauche puisque le maximum de F0 est aligné avec la syllabe pénultième. La figure 21 donne un exemple de ce contour :

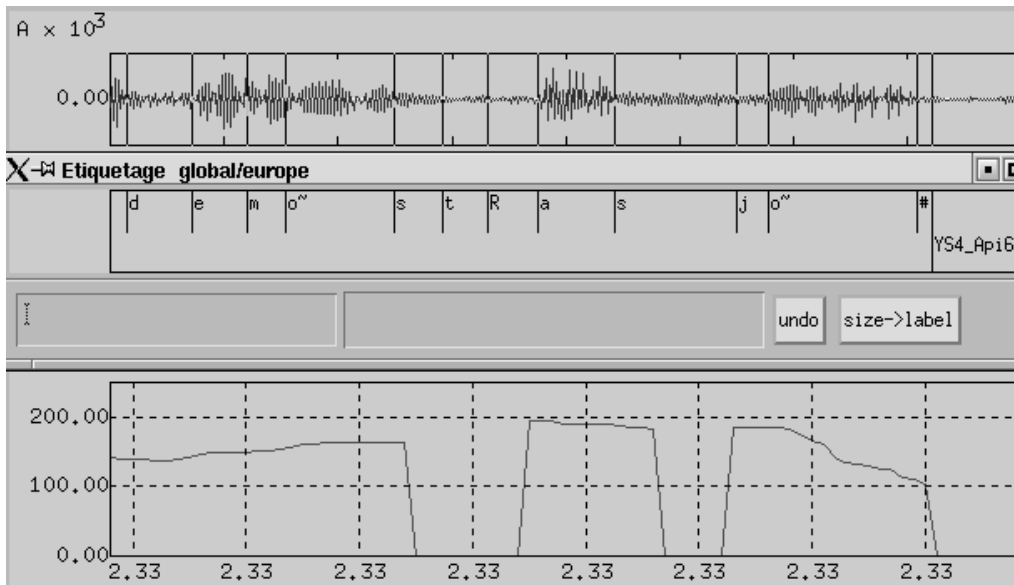


Figure 21. Exemple d'intonation d'implication dont le maximum de fréquence fondamentale est aligné sur la syllabe pénultième

La classification comme intonation d'implication de huit de ces formes montantes-descendantes à pic sur la pénultième correspond à une indétermination que l'on rencontre effectivement dans la littérature concernant l'intonation d'implication. En effet, Purson et Di Cristo (1998) décrivent un tel contour dont le fonctionnement comme demande de confirmation est identique à celui que peut assumer l'intonation d'implication. Par ailleurs, l'article de Marandin et collègues (2004) que nous discuterons dans le chapitre 7 de ce travail donne des exemples d'implication avec pic sur la pénultième.

B. Post (1999, 2000) se risque à proposer que la distinction entre les deux contours est une distinction phonologique et non un simple contraste entre allotones. Nous verrons au chapitre 6 que notre analyse discursive donne quelques arguments en faveur de cette conception.

5.1.2.6 Remarques sur les contours atypiques

On pourrait se contenter d'invoquer le faible effectif des contours « atypiques » (par rapport au « prototype » que définit la littérature et qui se révèle correspondre à 81% des occurrences de notre corpus) pour en négliger l'explication. Il nous semble toutefois pouvoir risquer une interprétation, au moins pour chacun des cas illustrés par les figures 17 à 21. Par exemple, le contour Ja9_pi1 produit par un journaliste pourrait constituer la fin de son tour de parole, l'énoncé suivant consistant en une reformulation qui vient préciser son propos. Un contour montant dans cette position sera invariablement traité comme une demande de confirmation (l'analyse discursive en donne l'explication à la section 6.1.3.2) dont le contour habituel est précisément l'intonation d'implication. On peut donc supposer que la conjonction de la forme montante et de la fonction de demande de confirmation ont guidé l'identification des experts.

Pour le contour AL3_Api1 qui a la forme d'un contour de finalité, l'explication réside selon nous dans l'emphase qui en accompagne la production. Comme nous l'avons vu (section 2.2) l'intonation d'implication est très souvent analysée comme un contour emphatique à portée expressive ; en outre, elle occupe le plus souvent une position finale de groupe de sens qui en fait une marque de fin de « phrase » au même titre que le contour de finalité dont c'est la vocation principale. Un contour de finalité emphatique comme AL3_Api1 peut à cet égard être identifié comme **pi**.

Qu'est-ce qui explique l'identification dans le cas d'AL3_pi5 ? Dans le cas de ce long plateau mélodique, la courbe de F0, qui est restée à peu près au même niveau haut jusqu'à la dernière syllabe, s'infléchit rapidement vers une pente descendante assez abrupte sur celle-ci. On retrouve la chute mélodique à partir d'un point haut et sur la dernière syllabe qui caractérise l'intonation d'implication.

Le contour qui présente une modulation inverse à l'intonation d'implication lui ressemble par le fait de grouper deux pentes inverses sur une seule syllabe : or c'est l'intonation d'implication qui représente le recours le plus fréquent à cette composition, d'où, peut-être, la confusion.

Enfin, comme nous l'avons vu, la forme montante-descendante au pic de fréquence aligné avec la pénultième n'est pas différenciée de manière claire dans la littérature. De plus, nos experts ont identifié la moitié seulement de ses occurrences dans notre corpus comme intonation d'implication. Nous avons peut-être affaire dans ce cas à une catégorisation différentielle en cours d'établissement. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 7 de ce travail.

5.1.3 Répartitions des contours consensuels et ambigus entre ces catégories

Qu'ils soient typiques ou atypiques, il nous a semblé intéressant de mesurer la distribution différentielle des occurrences consensuelles (**piY**) et des occurrences ambiguës (**piN=Api+Cpi**) de l'intonation d'implication dans les différentes catégories que nous venons de recenser. Pour obtenir une répartition cohérente par rapport à l'effectif total, il ne faut pas omettre de comptabiliser les exemplaires soumis à des erreurs de détection et n'ayant pas pu être catégorisés. Le tableau 6 ci-dessus donne la proportion des consensuels et des ambigus dans chaque catégorie :

	pi consensuels piY	pi ambigu piN
détection défectueuse	10%	6%
énoncés monosyllabiques	5%	2%
pic à gauche	76%	46%
pic au milieu	3%	29%
atypiques	6%	17%

Tableau 6. Répartition des consensuels et des ambigu dans les différentes catégories prototypiques et atypiques de formes de pi

Le tableau 6 permet de constater que si **piY** consensuels et **piN** ambigu présentent leur plus grande proportion dans la catégorie des formes les plus prototypiques (pic à gauche), la proportion des consensuels est là beaucoup plus élevée que celle des ambigu (76% contre 46%). Au contraire, les ambigu se répartissent beaucoup plus largement que les consensuels dans les catégories des prototypes avec pic au milieu ou des atypiques. Cette répartition confirme ce que l'on pouvait logiquement attendre, c'est-à-dire que l'identification auditive est plus consensuelle lorsque la forme du contour est plus proche du « prototype ». L'analyse prosodique quantitative que nous présentons dans la section suivante confirmera le déplacement des items non consensuels vers une forme intermédiaire entre pi et ct, ce que le nombre d'ambigu avec pic au milieu laisse déjà supposer.

5.2 Analyse quantitative

L'analyse quantitative que nous proposons a pour but essentiel d'explorer précisément les différences acoustiques qui permettent de distinguer l'intonation d'implication du contour continuatif. En effet, l'importance de la confusion entre ces deux contours qu'a révélée la procédure d'identification (76% des contours ambigu ont été jugés continuatifs par celui des deux experts qui ne les a pas reconnus comme implicatifs : tableau 5 section 4.2.2.2) justifie à nos yeux cette analyse approfondie. De plus, la très forte proportion parmi les **pi** ambigu d'items à *pic au milieu* (c'est-à-dire intermédiaires entre les **pi** prototypiques à *pic à gauche* et les **ct** prototypiques à *pic à droite* : voir la section précédente 5.1.3) nous donne un argument supplémentaire en faveur de l'exploration de l'espace phonétique différentiel entre **pi** et **ct**.

Nous avons procédé à l'analyse en deux étapes : la première concerne l'intégralité des données et consiste en un certain nombre de mesures différentielles de base dont il fallait vérifier au préalable la possible implication dans la distinction phonétique entre

pi consensuels (**piY**), **pi** ambigus (**piN**) et **ct** (**ctY**)⁴ ; la seconde étape ne concerne qu'un sous-ensemble des données sur lesquelles une analyse plus fine a été menée à partir de trois points clés de la courbe intonative.

Dans l'un et l'autre cas, nous avons utilisé le même modèle statistique : le modèle linéaire mixte dont il nous faut au préalable expliquer la spécificité et justifier le choix⁵. Le détail des analyses statistiques est présenté en annexe. Toutes ont été réalisées à partir du logiciel R (Ihaka & Gentleman, 1996).

5.2.1 Le modèle linéaire mixte

Les modèles linéaires classiques supposent l'indépendance des observations. En revanche, les *modèles à effets mixtes* (dits aussi *modèles mixtes*) s'appliquent à des données structurées par groupes ou blocs, et donc caractérisées par la présence de corrélations entre observations à l'intérieur d'un même groupe. On trouve de telles structures, par exemple, lors de données collectées hiérarchiquement, d'observations répétées sur un même individu, d'études longitudinales.

Quant à nos données, elles présentent une structure par blocs à mesures répliquées :

-les mesures sont groupées par locuteur : c'est le *facteur de bloc*, qui représente une source connue de variabilité.

-les mesures sont *répliquées*, car chaque locuteur a produit plusieurs contours du même genre (**piN**, **piY**, **ctY**).

-le facteur expérimental est *contour* : c'est un facteur à 3 niveaux (**piN**, **piY**, **ctY**).

Le modèle mixte est alors de la forme :

$$y(ijk) = \text{beta}(j) + b(i) + e(ijk)$$

avec:

i : locuteur $i = 1, \dots, 6$ (ou 5)

j : contour niveau $j, j = 1, \dots, 3$

k : réplification k

y(ijk) : mesure de la réplique k du contour j du locuteur i

beta(j) : effet fixe du contour de niveau j

b(i) : effet aléatoire du locuteur i

⁴ Précisons que, par commodité, nous parlerons dans la suite de notre exposé de *types de contours* pour désigner ces trois groupes bien que nous ne puissions pas décider pour l'instant si ces types représentent des distinctions phonologiques ou si **piN** est un allophone de **piY** ou de **ctY**.

⁵ Nous remercions très sincèrement Robert Espesser avec qui nous avons réalisé les analyses statistiques décrites dans les sections suivantes.

e(ijk) :effet aléatoire intra-locuteur

Par exemple, si la réponse y est une durée phonémique, le modèle ci-dessus suppose que « l'effet » du locuteur i est de décaler toutes ses réalisations phonémiques de la valeur b(i) par rapport à l'effet fixe beta.

De plus, nous avons des données déséquilibrées (le nombre de répliques n'est pas constant, chaque locuteur n'a pas fait le même nombre de contours par type, etc.). Le logiciel utilisé permet de traiter ce genre de données (bibliothèque « nlme » de R).

Précisons enfin que nous avons retenu la valeur $p=0.01$ comme seuil de significativité pour nos mesures statistiques.

5.2.2 Analyse sur l'ensemble des données

Un certain nombre de mesures simples à réaliser nous semblaient susceptibles de distinguer phonétiquement l'intonation d'implication **pi** du contour continuatif **ct**, et peut être de rendre compte d'une possible différence entre **piY** (consensuels) et **piN** (ambigus) : la durée de la syllabe finale porteuse du contour (ou celle du noyau de cette syllabe, moins soumis à variations) ; la présence ou non d'une pause après le contour ; la hauteur maximale atteinte par le contour. Nous avons également testé la position relative du maximum de fréquence fondamentale sur la durée du noyau syllabique en fonction du type de contour (**piY**, **piN** ou **ctY**). Nous évoquerons ces différentes mesures comparées dans des sections séparées.

5.2.2.1 Comparaison des durées de la syllabe ou du noyau vocalique

L'intonation d'implication est décrite dans la littérature (voir le chapitre 2) comme associant une montée et une chute intonative sur la syllabe finale de l'unité de constituance. Au contraire, un contour continuatif ne doit faire tenir sur la même syllabe qu'un seul mouvement intonatif montant (plus rarement descendant, mais c'est un cas que nous n'avons pas pris en compte). Il nous semblait donc plausible qu'en vertu de contraintes de production (voir Xu & Sun, 2002) l'intonation d'implication s'appuie sur des syllabes plus allongées que le contour continuatif.

5.2.2.1.1 Comparaison des durées syllabiques

Nous avons donc commencé par comparer la durée de la dernière syllabe de l'énoncé porteur du contour en fonction du type de contour (**piY**, **piN** et **ctY**) en utilisant le modèle linéaire mixte présenté plus haut (section 5.2.1). Les figures 22 et 23, comme le tableau 7 ci-dessous, illustrent les résultats obtenus.

Les figures 22 et 23 montrent la distribution de la durée syllabique en fonction du type de contour. La distribution est schématisée en *box-plot* : le point central plein représente la médiane, la boîte rectangulaire qui l'entoure désigne l'écart interquartile,

les barres en pointillés figurent l'étendue de la distribution tandis que les valeurs atypiques sont représentées par de petits cercles.

La figure 22 laisse supposer que la longueur de la syllabe est légèrement plus petite pour les occurrences consensuelles de l'intonation d'implication (**piY**) que pour les deux autres types de contour (**piN** et **ctY**). Cette constatation va à l'encontre de notre hypothèse.

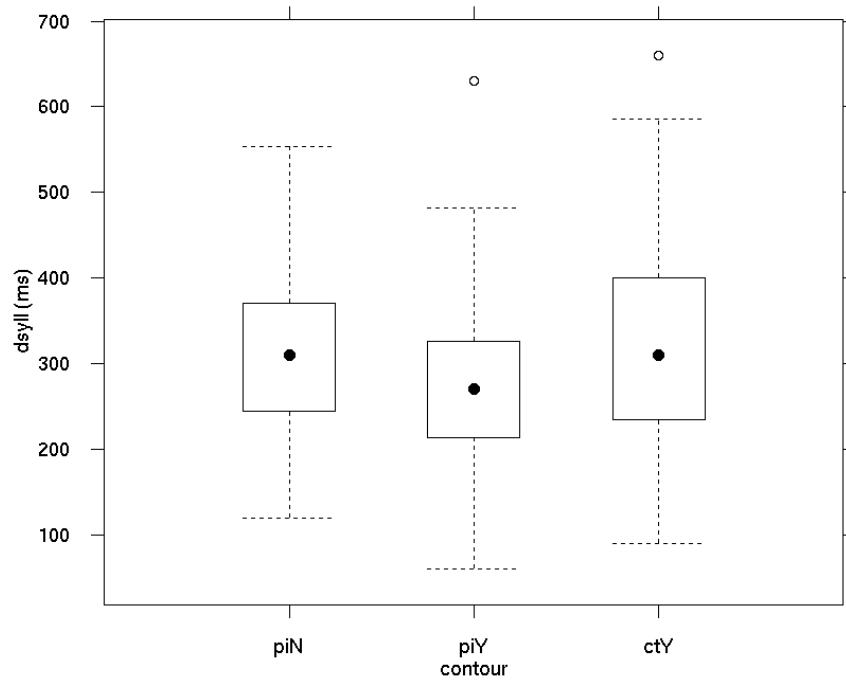


Figure 22. Box-plot représentant la distribution de la durée de la syllabe finale (dsyll en millisecondes, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)

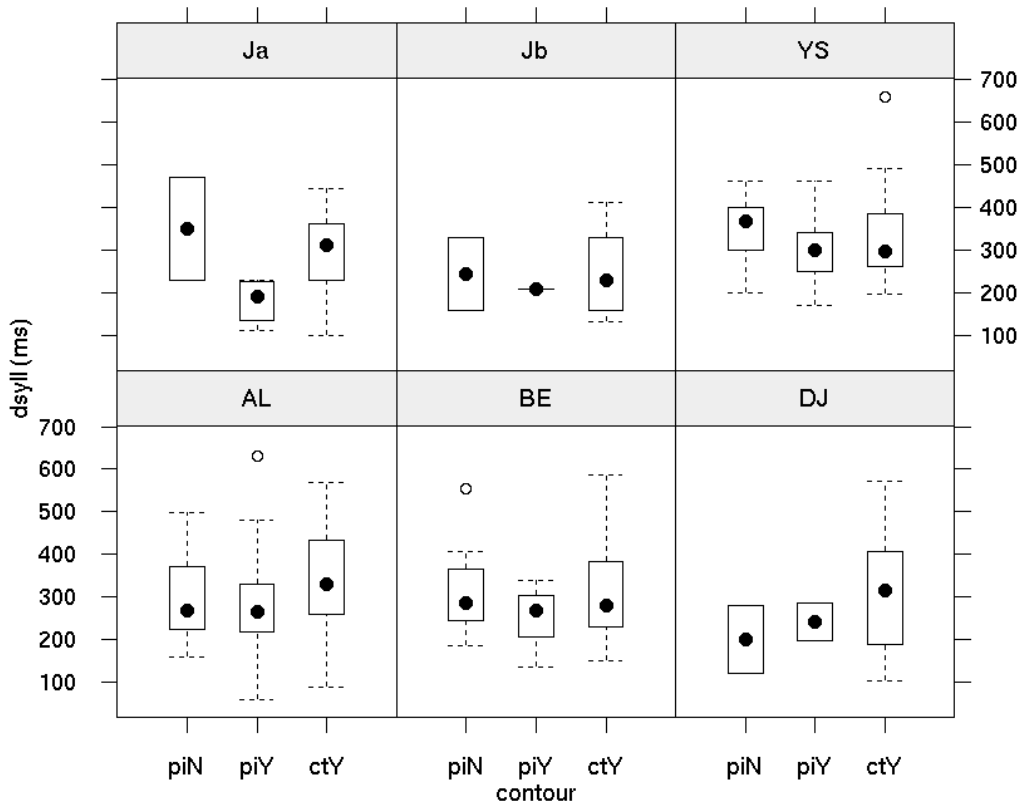


Figure 23. Box-plot par locuteur de la durée de la syllabe finale (dsyll en millisecondes, en ordonnées) selon le type de contours (piN, piY, ctY : en abscisse)

La figure 23 qui détaille l'analyse par locuteurs montre que tous affectent la durée la plus basse aux occurrences consensuelles de l'intonation d'implication (**piY**) sauf le locuteur DJ pour lequel se sont les occurrences ambiguës (**piN**) qui sont les plus courtes.

L'anova du modèle montre pas d'effet significatif du facteur contour sur la durée syllabique ($F(2, 260)=4.06$; $p=0.018$).

	Coef. estimé	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	304.56	20.22	260	15.05	<.0001
contourpiY	-39.48	21.96	260	-1.79	0.0734
contourctY	7.31	19.03	260	0.38	0.7009

Tableau 7. Effets fixes de la durée syllabique en fonction du type de contour : coefficients estimés.

Le tableau 7 ci-dessus montre que les coefficients estimés de $\text{contour}_{\text{piY}}$ et $\text{contour}_{\text{ctY}}$ ne diffèrent pas significativement de zéro ($p=0.7$ et $p=0.07$ respectivement). Chaque coefficient représente l'écart entre l'*intercept* du modèle (c'est-à-dire la valeur de référence, qui correspond ici à $\text{contour}_{\text{piN}}$) et la valeur concernée ($\text{contour}_{\text{piY}}$, $\text{contour}_{\text{ctY}}$). Autrement dit, les valeurs de durée syllabique des contours **piY** et **ctY** ne se distinguent pas de celles du contour **piN**.

Afin de vérifier ce résultat, nous avons entrepris la même analyse différentielle sur la durée des *noyaux syllabiques* dont la structure est beaucoup plus stable que celle de la syllabe dans son intégralité. En effet, le noyau syllabique comporte une voyelle seule, parfois précédée d'une glide, alors que la syllabe peut être ouverte ou fermée, présenter zéro, une ou plusieurs consonnes à l'attaque, de même à la coda.

5.2.2.1.2 Comparaison des durées du noyau syllabique

Les figures 24 et 25 donnent les résultats de l'analyse concernant la durée des noyaux syllabiques en fonction du type de contour :

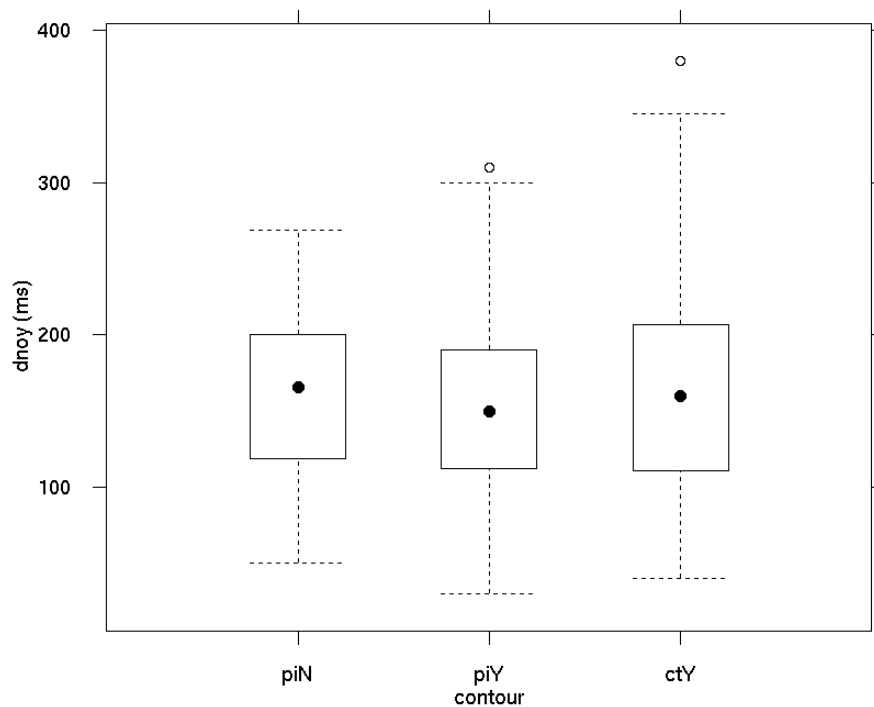


Figure 24. Box-plot représentant la distribution de la durée du noyau syllabique (*dsyll* en millisecondes, en ordonnées) en fonction du type de contour (*piN*, *piY*, *ctY* : en abscisse)

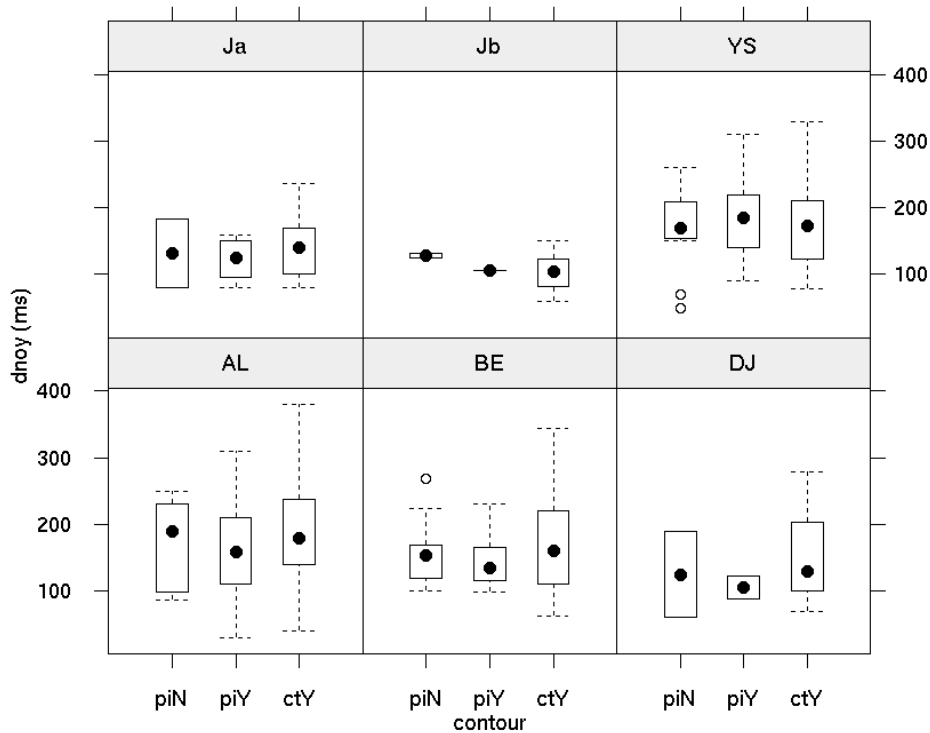


Figure 25. Box-plot par locuteur de la durée du noyau syllabique (dnoy en millisecondes, en ordonnées) selon le type de contours (piN, piY, ctY : en abscisse)

Les figures 24 et 25 ne suggèrent aucune tendance nette. Ceci est confirmé par le résultat de l'anova du modèle ($F(2,260)=1.11, p=0.33$) qui montre que le facteur contour est non significatif.

L'absence de significativité obtenue sur la comparaison des durées des noyaux syllabiques, de composition moins variable que celle des syllabes entières, confirme donc celle que nous avons constatée pour la durée syllabique.

Il est donc possible de conclure que bien que l'intonation d'implication se caractérise par un double mouvement intonatif sur la dernière syllabe de l'unité de constituance, l'allongement de cette dernière n'est pas nécessaire. L'allongement structural lié à la position finale de la syllabe, et que partagent les deux contours (**pi** et **ct**), suffit donc à contenir l'inflexion typique de l'intonation d'implication.

5.2.2.2 Présence ou absence d'une pause après le contour

La littérature prosodique (voir le chapitre 2) suggère que l'intonation d'implication est systématiquement un contour de fin d'énoncé alors que le contour continuatif apparaît très fréquemment en milieu d'énoncé (entre un syntagme nominal sujet et le syntagme verbal qui le régit par exemple). La pause est elle aussi reconnue comme une marque robuste de fin d'énoncé ou de paragraphe discursif (notion de période ou de paraton : voir la section 1.2.1.1 dans le chapitre 1). On peut donc supposer que les pauses seront plus fréquentes après les occurrences de **pi** qu'après celles de **ct**.

Nous ne pouvons ici utiliser le modèle linéaire mixte à cause de la nature binomiale de la variable dépendante : présence versus absence de pause après le contour. Nous avons donc eu recours à un *test de proportion* dont la figure 26 et le tableau 8 donnent les résultats :

La figure 26 ci-dessous donne l'impression qu'on a une différence très nette entre **piN** (occurrences ambiguës de **pi**) d'une part, pour qui les effectifs des catégories npause et pause sont presque identiques, et **ctY** (continuatif) et **piY** (occurrences consensuelles de **pi**) d'autre part, qui présentent beaucoup plus d'items suivis d'une pause (pause) que non suivis d'une pause (npause).

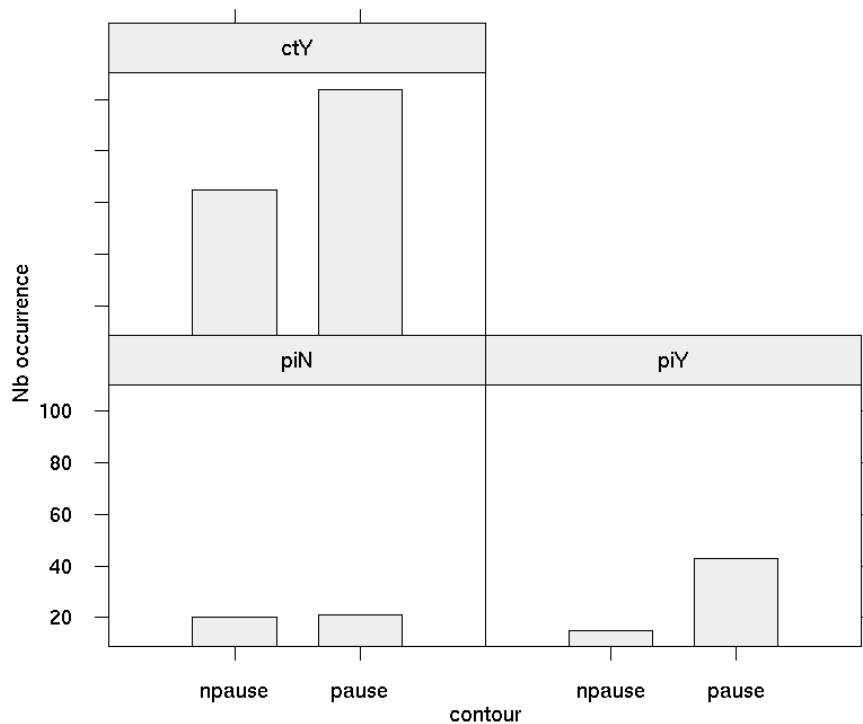


Figure 26. Diagramme représentant les différences d'effectifs (en nombre d'occurrences en ordonnées) entre les items non suivis d'une pause (npause) et les items suivis d'une pause (pause), et ce pour chaque type de contour (ctY, piN, piY)

Cependant, l'impression donnée par la représentation graphique n'est pas confirmée par le test de proportion.

	proportion 1	proportion 2	÷2	p-value
piN vs piY	0.51	0.74	4.56	0.03
ctY vs piY	0.61	0.74	2.47	0.11
piN vs ctY	0.61	0.51	1.06	0.3

Tableau 8. Test de proportion de la présence contre l'absence d'une pause après le contour en fonction du type de contour

Les résultats présentés dans le tableau 8, montrent une tendance marginale ($p=0.03$) à distinguer **piN** (ambigus) de **piY** (consensuels) en fonction de la présence d'une pause après le contour : les occurrences ambiguës de l'intonation d'implication (**piN**) sont moins souvent suivies d'une pause que les occurrences consensuelles (**piY**). L'analyse discursive révélera la distribution fréquente des **piN** à l'intérieur des unités textuelles minimales qui peut expliquer cette différence (voir la section 6.1.1.2). En revanche, le test de proportion montre que le ÷2 de **ctY** versus **piY** et de **piN** versus **ctY** ne diffère pas significativement de zéro ($p=0.11$ et $p=0.3$ respectivement). La présence ou non d'une pause immédiatement après le contour ne permet donc pas de distinguer l'intonation d'implication **pi** du contour continuatif **ct**.

5.2.2.3 Comparaison de la hauteur de fréquence atteinte par le mouvement intonatif

Comme nous l'avons évoqué précédemment (section 2.2. chapitre 2), l'intonation d'implication est très souvent décrite comme un contour porteur d'emphase (le contour est dit d'*emphase contrastive* chez Di Cristo & Hirst, 1996) ou d'expressivité (l'*expressème* de Rossi, 1999). Il est donc légitime de supposer que ce contour peut se distinguer des autres contours par une amplitude plus grande de l'excursion fréquentielle qui constitue l'un des principaux marqueurs de l'emphase (voir Selting, 1994).

Afin de mesurer l'excursion de fréquence fondamentale, une étiquette localisant le maximum de F0 et identifiée par le code F0H (H pour « high ») a été posée manuellement pour chaque occurrence de chaque type de contour. La figure 27 ci-dessous donne un exemple de cet étiquetage :

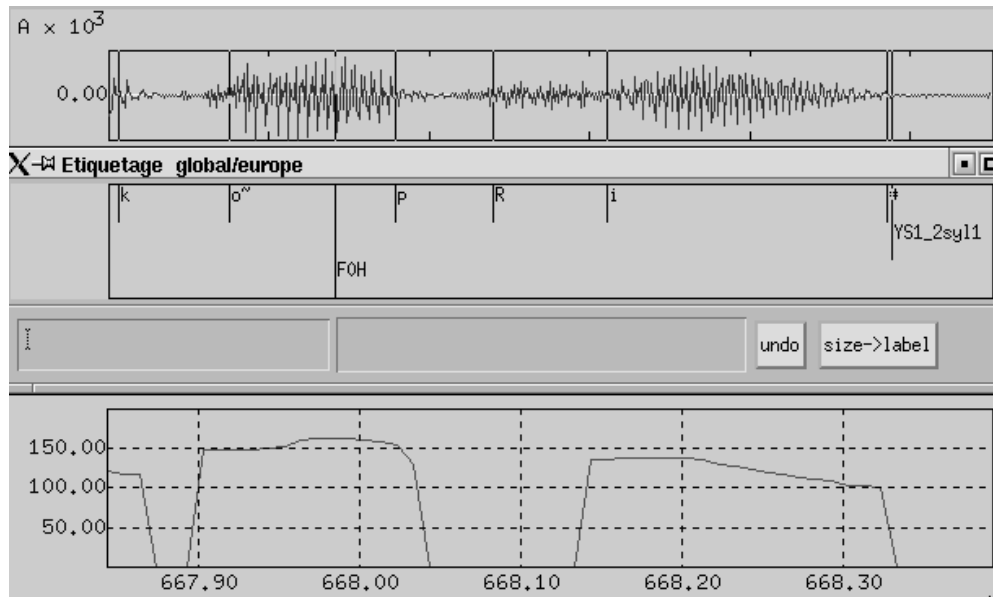


Figure 27. Exemple d'étiquetage du maximum de fréquence fondamentale relatif à un contour

La figure 27 montre que l'étiquette F0H est placée au milieu visuel du court plateau représentant l'ensemble des points de la courbe de fréquence fondamentale présentant la fréquence la plus haute. La valeur de fréquence maximale attribuée à chaque contour correspond donc à la valeur de la courbe de F0 à son intersection avec l'étiquette F0H. Nous considérons cette valeur comme représentative de l'excursion de fréquence fondamentale dans la mesure où le modèle employé (le modèle linéaire mixte à nouveau) prend en compte les différences inter-locuteurs comme le ferait une normalisation.

Les figures 28 et 29 permettent d'évaluer le résultat de la comparaison de la valeur atteinte par le maximum de fréquence fondamentale selon le type de contour :

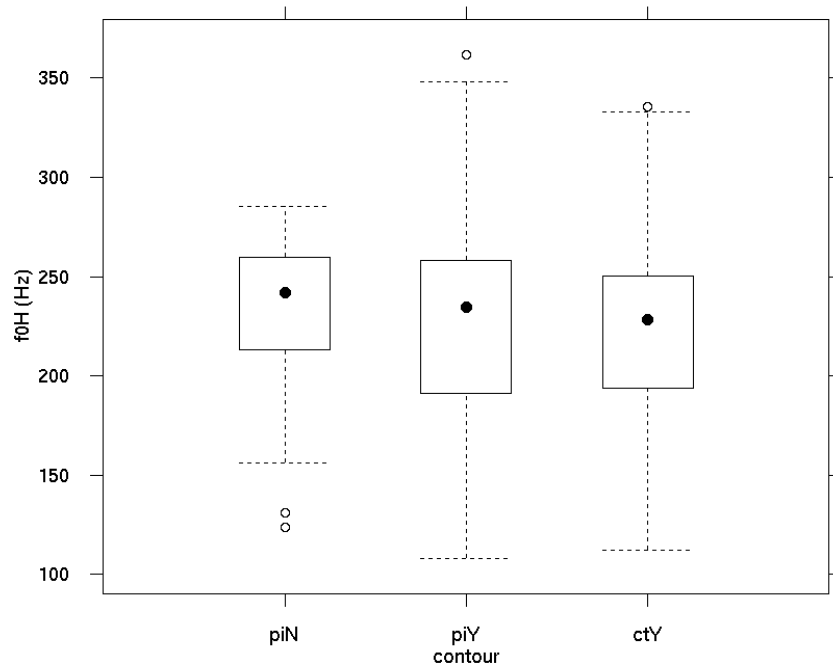


Figure 28. Box-plot représentant la distribution de la hauteur atteinte par le maximum de F0 (F0H en hertz, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)

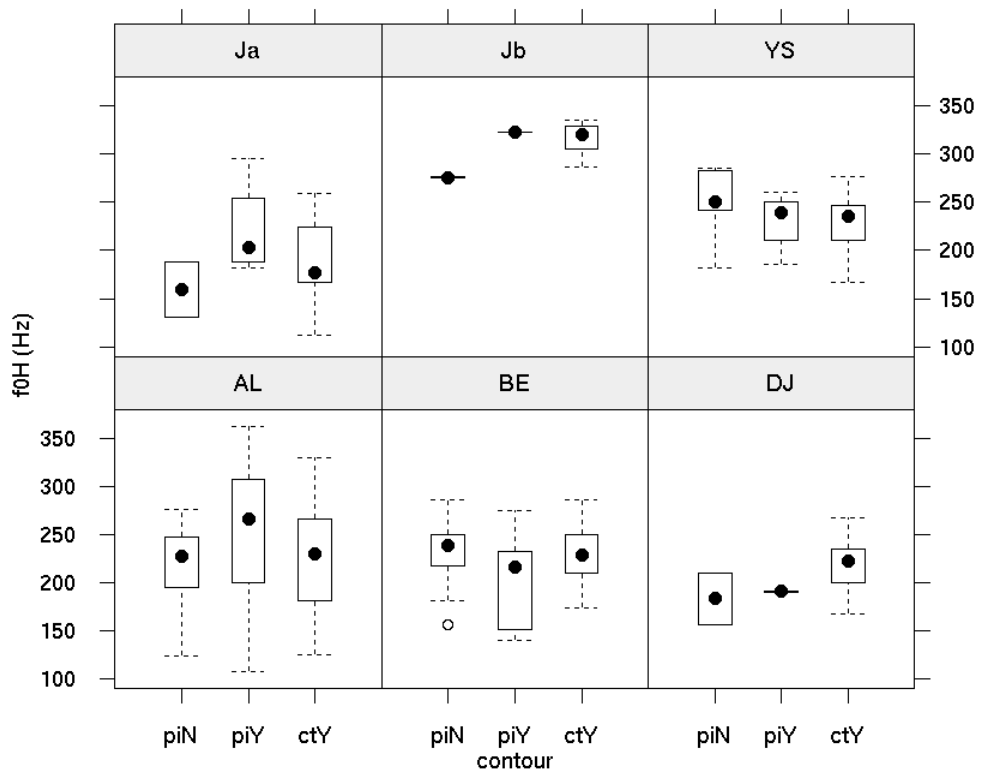


Figure 29. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par le maximum de F0 (F0H en hertz, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)

La figure 28 ne montre aucune tendance globale. La figure 29 révèle quant à elle la grande diversité de comportement des locuteurs : certains amplifient plus nettement les intonations d'implications consensuelles **piY** (Ja, AL), d'autres plutôt les occurrences ambiguës **piN** (YS, BE), d'autres enfin produisent l'amplitude la plus grande pour le contour continuatif (Jb, DJ).

Les résultats de l'anova du modèle ($F(2, 260)=0.3$; $p=0.73$) confirment que le facteur contour n'a aucun effet significatif sur le niveau de hauteur atteint par le maximum de F0 de la partie distinctive du contour.

Il semble donc que l'*emphase contrastive* portée par l'intonation d'implication ne s'appuie pas sur une excursion dans des fréquences plus hautes que celles qu'atteint le contour continuatif⁶. Cependant, Gussenhoven (présentation orale au colloque « Prosody et Pragmatics », Preston, novembre 2003) montre que non seulement l'usage d'un alignement retardé (Ladd et Morton, 1997) mais également celui d'un alignement précoce (Smiljanica & Hualde, 2001) peut se substituer à l'amplitude de l'excursion de F0 pour marquer l'emphase. Notre analyse qualitative (voir section 5.1.3) suggère justement que l'intonation d'implication présente un alignement précoce de son maximum de F0 par rapport au contour continuatif. Cette différence d'alignement pourrait peut-être expliquer les connotations emphatiques attribuées à **pi**. Nous avons donc entrepris de la vérifier quantitativement.

5.2.2.4 Alignement relatif du maximum de F0 par rapport au noyau syllabique

L'analyse qualitative (voir la section 5.1.3) suggère que les occurrences consensuelles **piY** de l'intonation d'implication présentent très majoritairement leur maximum de F0 « à gauche » du noyau syllabique (76%) ; c'est aussi le cas des occurrences ambiguës **piN** (46%) mais dans ce cas, 29% des items alignent le pic de F0 « au milieu » du noyau syllabique. Nous avons également constaté que le prototype du contour continuatif **ctY** présentait son maximum de F0 à droite du noyau syllabique (voir section 5.1.2.1). Ces observations impressionnistes réalisées visuellement ont-elles une pertinence quantitative ?

Pour le vérifier, nous avons appliqué le modèle linéaire mixte à la comparaison des distances entre le début du noyau syllabique et la position de maximum de F0 en fonction du type de contour (**piN**, **piY**, **ctY**). Pour mieux satisfaire les présupposés du modèle (distribution normale des résidus), il a été nécessaire d'appliquer une transformation logarithmique à la variable dépendante dtHnoy (distance temporelle entre le pic de F0 et le début du noyau).

⁶ Il ne s'agit pas de remettre en cause le recours à l'augmentation de l'amplitude de F0 pour marquer l'emphase. On retrouve cet usage des variations de l'amplitude à l'intérieur d'une même catégorie où les occurrences les plus emphatiques atteignent les valeurs de F0 les plus élevées ou utilisent la plus grande dynamique tonale : comparer par exemple AL2_pi1 (maximum de F0 à 270 hz), plus haut et plus emphatique, avec AL2_pi2 (224 hz), plus bas et moins emphatique (voir les fichiers « .wav » du même nom dans le dossier « fichiers sons » sur le CD-ROM joint).

L'anova ($F(2, 260)=75.57$; $p<0.0001$) montre un effet très net du facteur contour sur la variable tH.

Nous ne présenterons pas ici une analyse plus détaillée de ce résultat (voir annexes) car nous reprenons plus loin cette mesure sur un sous-ensemble des données qui nous permet de prendre en compte des « vallées » adjacentes au pic dans la courbe fréquentielle qui participent elles aussi à la mise en forme de la partie distinctive des contours.

5.2.2.5 Conclusion concernant l'analyse sur l'ensemble des données

Les analyses quantitatives que nous avons menées sur l'ensemble des données disponibles sur notre corpus ont montré que ni la durée de la syllabe ou du noyau syllabique, ni la présence ou l'absence d'une pause après le contour, ni la hauteur atteinte par le maximum de fréquence fondamentale n'étaient des indices fiables pour distinguer phonétiquement l'intonation d'implication du contour continuatif. Tout au plus peut-on dire que les occurrences ambiguës de l'intonation d'implication sont moins fréquemment suivies d'une pause que les occurrences consensuelles, ce qui s'explique vraisemblablement par leur présence fréquente à l'intérieur des unités textuelles minimales.

Seule la différence d'alignement du maximum de fréquence fondamentale sur le noyau syllabique se révèle capable de marquer nettement la différence entre les trois types de contours. La section suivante s'applique à tester d'autres paramètres pouvant intervenir dans cet alignement différentiel sur un sous ensemble plus contraint de données.

5.2.3 Analyse de la forme relative des différents types de contours sur un sous-ensemble des données

Selon nous, l'assez grande ambiguïté d'identification que nous avons constatée entre l'intonation d'implication et le contour continuatif, ainsi que le résultat négatif des analyses que nous venons de présenter (section 5.2.2) légitime l'idée selon laquelle ces deux contours émergent encore imparfaitement d'un continuum d'alignement que Post schématise comme la figure 30 l'illustre :

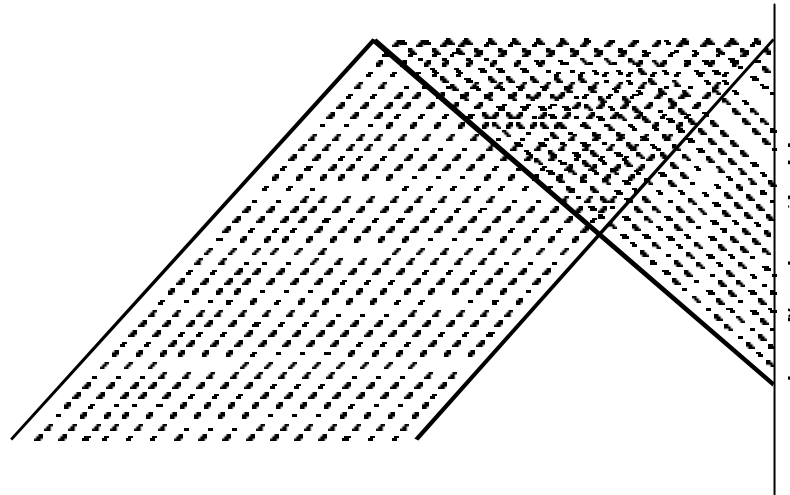


Figure 30. Continuum représentant le contraste entre l'intonation d'implication (*rising-falling*) et le contour continuatif (*rising*) d'après Post (1999)

La figure 30 montre que la forme globale de la partie distinctive du contour est schématisée par un triangle qui tend vers une seule ligne ascendante au fur et à mesure que le contour se déplace vers la droite. Cette ligne ascendante correspond à la forme la plus prototypique du contour continuatif telle que nous l'avons illustrée dans la figure 17 (voir section 5.1.2.1). La forme peut donc être schématiquement définie par trois points : un point haut et deux points bas, le second point bas s'élevant progressivement jusqu'à se confondre avec le point haut au fur et à mesure que l'on tend vers la forme prototypique du contour continuatif.

Afin de vérifier l'adéquation de cette modélisation avec les formes attestées des contours dans nos données, nous avons tenté de représenter graphiquement leur forme « moyenne » avant d'en vérifier la portée par la mesure quantitative.

5.2.3.1 Représentation graphique des patrons moyens des parties distinctives des contours

Les patrons moyens des parties distinctives des contours dont nous présentons la représentation graphique ont été obtenus de la façon suivante :

- La série des valeurs de F0 (en Hz) de chaque syllabe pour la figure 31, de chaque noyau syllabique pour la figure 32 est normée temporellement par une simple transformation linéaire : pour chaque contour (syllabique ou nucléaire) ainsi normé, les valeurs temporelles sont alors des pourcentages de la durée de la syllabe (figure 31) ou du noyau (figure 32).

- Aucune normalisation n'est faite sur les valeurs fréquentielles.

- Dans une seconde étape, on calcule la série moyenne des séries normées pour chaque type de contour. On obtient ainsi une représentation graphique de la tendance moyenne de chaque type de contour.

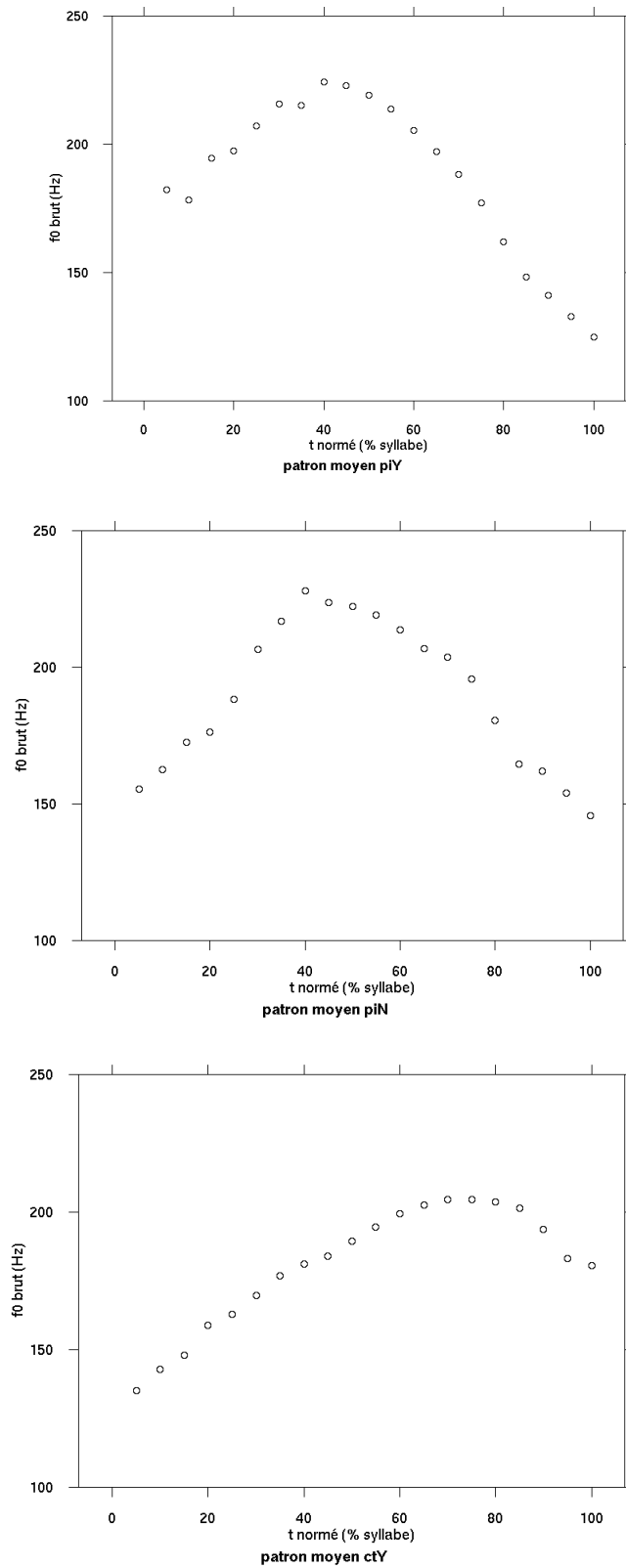


Figure 31. Patron moyen des contours piY, piN et ctY sur l'empan de la dernière syllabe de l'unité de constituance normée temporellement.

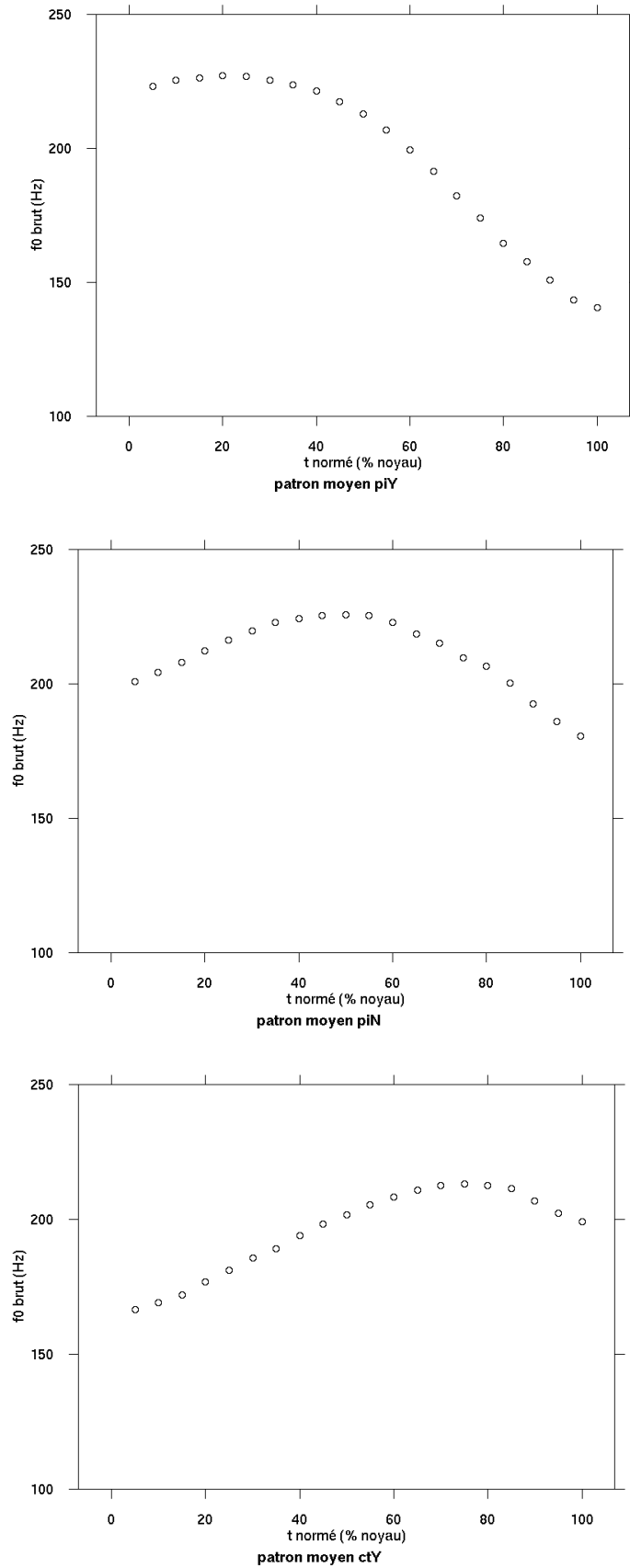


Figure 32. Patron moyen des contours piY, piN et ctY sur l'empan du noyau syllabique de la dernière syllabe de l'unité de constituance normée temporellement.

Les figures 31 et 32 confortent l'hypothèse de trois formes distinctes :

- la figure 31 suggère une montée fréquentielle plus abrupte pour les occurrences ambiguës de l'intonation d'implication **piN** que pour les occurrences consensuelles **piY** ; elle suggère également que la chute fréquentielle est interrompue beaucoup plus rapidement et donc à un niveau de hauteur plus élevée pour le contour continuatif **ctY** que pour l'intonation d'implication, toutes occurrences confondues (**piY** et **piN**). Ceci est du reste une conséquence logique de la différence d'alignement du pic, représentée en 32.

- la figure 32 fait apparaître la différence d'alignement du maximum de F0 sur le noyau syllabique (les occurrences consensuelles de l'intonation d'implication **piY** présentent un alignement précoce du pic, les occurrences ambiguës **piN** un alignement médian, les contours continuatifs **ctY** un alignement tardif).

5.2.3.2 Vérification quantitative des hypothèses suggérées par les patrons moyens des contours

Afin de comparer en toute rigueur des formes comparables, nous avons procédé à un tri des données que nous commencerons par justifier. Nous détaillerons ensuite les mesures que nous avons réalisées pour vérifier la significativité statistique des distinctions de forme entre les types de contour telles que la simulation graphique les a révélées.

5.2.3.2.1 Etablissement et étiquetage d'un sous ensemble des données

◆ Tri des données

D'après notre analyse qualitative, 81% des occurrences de l'intonation d'implication dans notre corpus (soit 92 items) présentent une forme que nous avons qualifiée de prototypique (voir section 5.1 plus haut). Cette proportion nous a semblé suffisante et l'effectif qu'elle représente suffisamment élevé pour nous permettre d'éliminer les occurrences de ce contour que nous avons jugées comme atypiques et dont la prise en compte pourrait brouiller la rigueur et la clarté de la comparaison entre **piY** (consensuels), **piN** (ambigus) et **ctY**. Une possible objection provient du fait que les **piN** présentent une proportion plus grande d'atypiques que les **piY** (17% contre 6% : voir le tableau 6, section 5.1.3). Leur proportion de formes typiques reste cependant suffisamment majoritaire (77%) pour que notre tri soit justifié.

Comparé à celui des **pi**, l'effectif des **ct** devenait alors beaucoup trop grand. Nous avons donc également procédé à un tri parmi les occurrences du contour continuatif selon le critère suivant : nous avons remarqué que les trois quart des occurrences de **ct** (75% soit un effectif de 144 items) présentaient une portion de courbe descendante après le pic de fréquence fondamentale comme le montre la figure 33 ci-dessous.

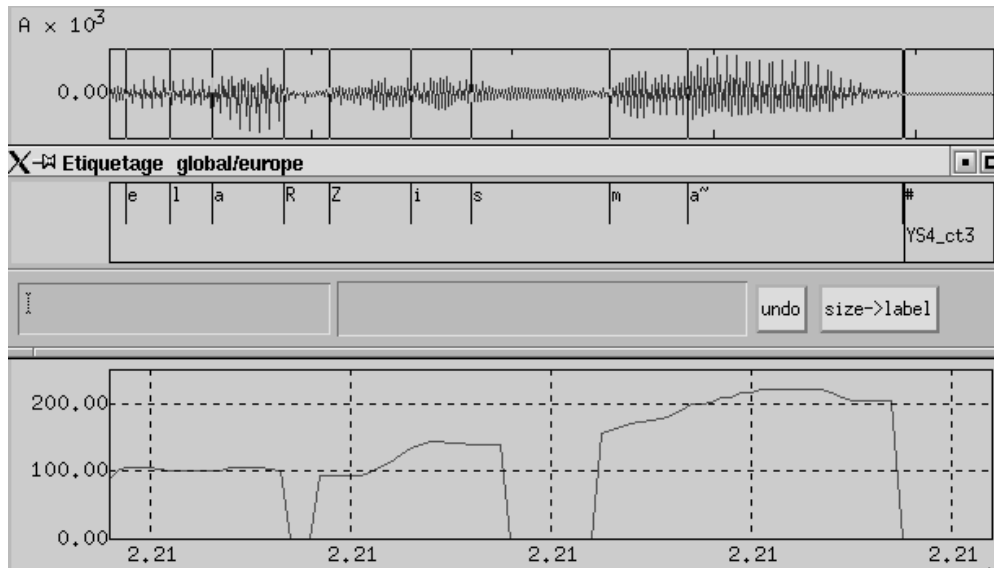


Figure 33. Exemple de contour continuatif présentant une portion de courbe descendante après le maximum de F0

Le choix de ce sous-ensemble des **ct** présente plusieurs avantages : il offre la possibilité de mesurer un point bas à droite du pic de fréquence fondamentale qui ne soit pas confondu avec lui, ce qui autorise mieux la comparaison avec la forme triangulaire de **pi**. De plus, il est plausible de supposer que c'est précisément la possibilité pour **ct** de prendre cette forme triangulaire proche de celle de **pi** qui est à l'origine de la confusion que nous avons constatée dans leur identification. Il s'avère donc plus rigoureux de comparer **pi** avec ce sous-ensemble de **ct**.

C'est aussi par souci de rigueur que le locuteur Jb a été exclu de cette nouvelle série d'analyse : Jb est le seul locuteur féminin du corpus et présente très peu d'occurrences de l'intonation d'implication (4 items).

◆ *Etiquetage complémentaire du sous-ensemble des données*

Des trois points qui suffisent à définir la forme triangulaire que nous cherchons à caractériser pour chaque type de contour, nous avons déjà le point haut représenté par l'étiquette F0H. Il reste donc à identifier les deux points bas que nous avons nommés F0L1 et F0L2 (L pour « low » : voir la section 4.3.2.2 pour la justification du recours à l'anglais).

A cause de la nature de nos données, tirées d'un corpus de parole attestée, l'exercice est compliqué par la présence de cas qui ne peuvent être traités de manière identique : la présence de consonnes sourdes ou sonores à l'attaque ou à la coda de la syllabe. En effet, une consonne sourde introduit une rupture silencieuse dans la courbe de fréquence fondamentale qui empêche d'en suivre l'inflexion. Cette contrainte acoustique conduit les travaux de laboratoire sur l'intonation à privilégier le matériel verbal intégralement voisé, opportunité que n'offrent pas les données attestées (c'est du reste l'un des nombreux mérites du modèle proposé par Hirst & Di Cristo que de

proposer un lissage de la courbe de F0 qui permette de traiter de manière uniforme tous les types de syllabes rencontrés dans les corpus).

Nous avons remédié à cette difficulté de la manière suivante :

a) pour simplifier la situation, les occurrences de contours présentant une consonne sourde à la coda, peu nombreux, ont été éliminés du jeu des données. C'est le cas par exemple du contour BE1_pi3 dont le dernier mot, « Europe », se termine par l'occlusive sourde /p/. Ont été ainsi éliminés 2 **piY**, 4 **piN** et 34 **ct**. Il suffit alors pour tous les contours du sous-ensemble restant de localiser le point bas droit (FOL2). Pour ce faire, nous avons choisi le premier point à droite du maximum de F0 qui correspondait à une inflexion marquée de la courbe fréquentielle, à l'instar de ce que D'Imperio (2002) identifie comme un *coude* (*elbow* : voir la figure 35 page suivante). Lorsque ce point se trouvait au delà de la limite droite de la syllabe, nous avons placé FOL2 à l'intersection de la courbe de F0 avec l'étiquette de fin de contour qui correspond en fait à l'étiquette de début du premier phonème de l'énoncé suivant si le dernier mot de l'énoncé portant le contour enchaîne directement sur d'autres paroles (voir la figure 34 ci-dessous).

b) pour les items comportant une consonne sourde à l'attaque (comme par exemple dans le mot « européenité » représenté dans la figure 34), nous avons placé l'étiquette FOL1 au milieu de la partie la plus haute et/ou la plus stable du noyau vocalique de la syllabe pénultième de tel sorte que ce point soit comparable pour toutes les occurrences correspondant à ce cas. La figure 34 ci-dessous en donne l'exemple.

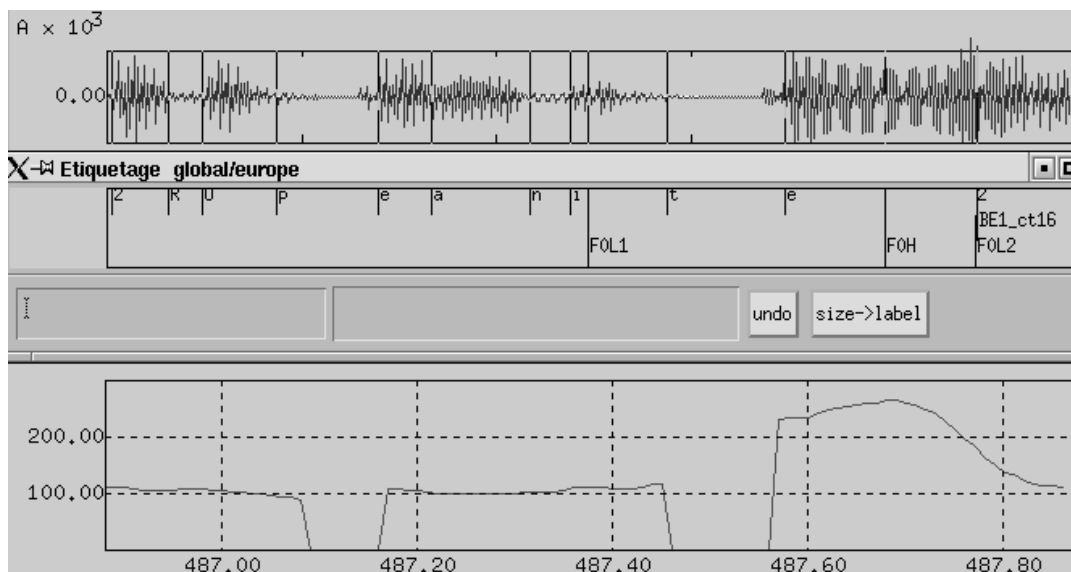


Figure 34. Placement de l'étiquette FOL1 lorsque la syllabe comporte une consonne sourde à l'attaque et de l'étiquette FOL2 au point d'intersection de la courbe de F0 avec l'étiquette correspondant à la limite droite du contour

c) pour les items dont l'intégralité de la syllabe finale était voisée, comme dans le mot « aujourd'hui » /oZuRdHi/ représenté dans la figure 35 ci-dessous, nous avons placé FOL1 au premier point à gauche du maximum de F0 qui correspondait au *coude* gauche.

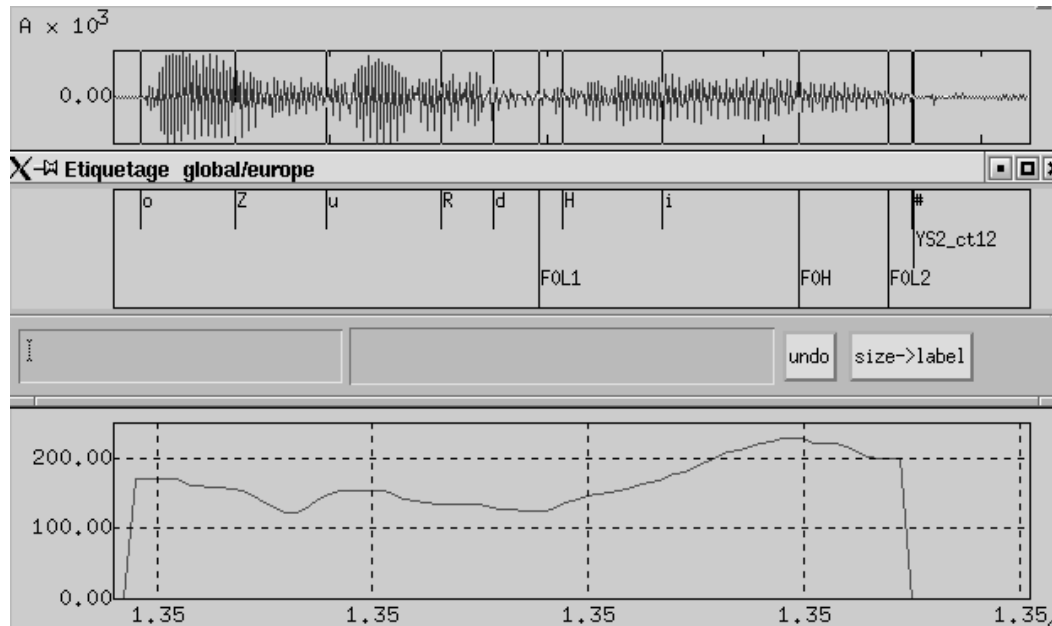


Figure 35. Placement de l'étiquette FOL1 lorsque la syllabe est entièrement voisée et de l'étiquette FOL2 au point correspondant au coude droit le plus proche de FOH

La proportion des occurrences d'attaque sourde et d'attaque voisée s'avérant comparables pour les trois types de contours étudiés (**piY**=41%, **piN**=46% et **ctY**=52%), nous avons pu procéder aux mesures sans plus tenir compte de ces différences.

Trois séries de mesures ont été réalisées pour tenter de distinguer les trois types de contours : la première reprend le calcul de l'alignement relatif du maximum de fréquence fondamentale représenté par l'étiquette F0H sur le noyau syllabique ; la seconde mesure la hauteur relative du point bas gauche FOL1 ; la troisième réalise une comparaison similaire sur la hauteur du point bas droit FOL2. Nous expliquerons enfin pourquoi il ne nous a pas été possible de mesurer l'alignement de FOL1.

5.2.3.2.2 Alignement relatif du maximum de F0 par rapport au noyau syllabique (bis)

Nous avons renouvelé ici cette mesure déjà réalisée sur l'ensemble des données (voir la section 5.2.2.4) pour vérifier sa validité dans des conditions plus contraignantes. Nous présentons cette fois des résultats plus détaillés. La figure 36 ci-dessous montre très clairement à l'aide de box-plot (voir section 5.2.2.1 pour une explication) que la distribution du maximum de fréquence fondamentale sur le noyau syllabique est globalement affectée par le type de contour : Le contour continuatif **ctY** présente le pic le plus distant (à 110 millisecondes environ du début du noyau syllabique), les occurrences consensuelles de l'intonation d'implication **piY** présentent au contraire le maxima de fréquence le plus proche du début du noyau syllabique (20 millisecondes environ) tandis que les items ambigus (**piN**) montrent un alignement intermédiaire du pic de F0 (50 millisecondes environ).

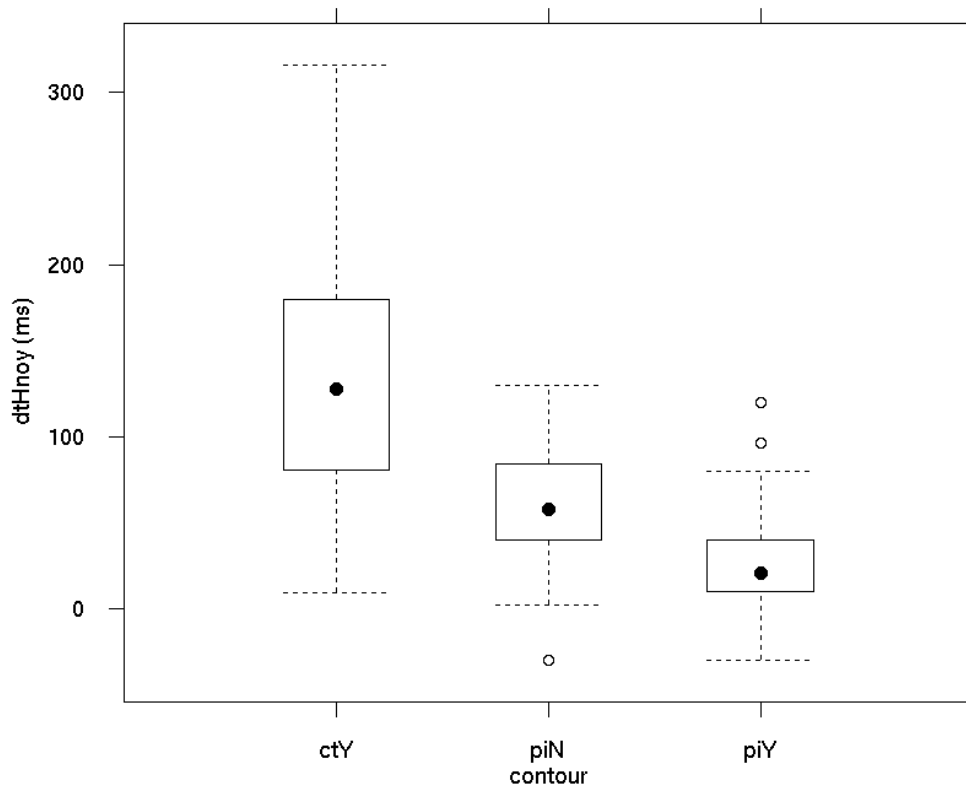


Figure 36. Box-plot représentant la distance temporelle entre le maximum de F0 et le début du noyau syllabique (dtHnoy en millisecondes en ordonnées) selon le type de contours (ctY, piN, piY : en abscisse). L'ordre des contours est choisi de manière à ce que soit visible le caractère ordonné des résultats.

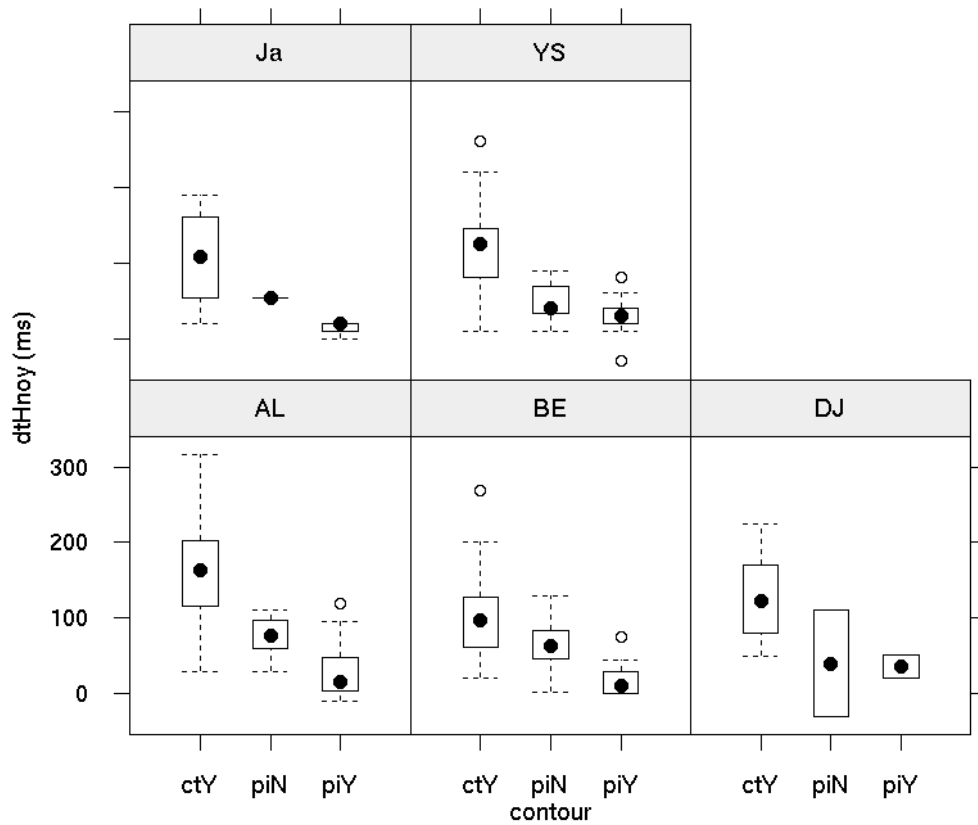


Figure 37. Box-plot par locuteur de la distance temporelle entre le maximum de F0 et le début du noyau syllabique selon le type de contours

La figure 37 montre quant à elle que les différents locuteurs présentent un comportement identique.

L'anova du modèle ($F(2,180) = 87.44$; $p < 0.0001$) confirme l'effet très significatif de la variable contour sur la variable dépendante dtHnoy. Le tableau 9 donne les coefficients estimés des effets fixes pour cette mesure. Comme en 5.2.2.4, il a été nécessaire d'appliquer une transformation logarithmique à la variable dtHnoy.

	Coef. estimé	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	4.34	0.11	180	37.34	<.0001
contourpiY	-0.44	0.13	180	-3.25	0.0014
contourctY	0.63	0.12	180	5.16	<.0001

Tableau 9. Effets fixes de la variable dtHnoy (transformée) en fonction du type de contour : coefficients estimés.

Le tableau 9 montre que les coefficients estimés de contourpiY et contourctY diffèrent très significativement de zéro ($p=0.0014$ et $p<0.0001$ respectivement) : le type **piN** (ambigus) étant pris comme référence (il est intermédiaire dans une structure ordonnée des types). Sur une échelle linéaire et en ms on obtient les valeurs suivantes des coefficients estimés :

piY = 18 ms

piN = 45.7 ms

ctY = 113 ms

L'alignement du maximum de F0 apparaît donc comme un marqueur très fiable de la différence entre l'intonation d'implication (qu'il soit consensuel ou ambigu) et le contour continuatif ; il distingue aussi très significativement les **pi** ambigus des deux autres types ce qui nous oblige à prendre en considération cette catégorie intermédiaire non documentée dans la littérature. On peut remarquer que la position du pic F0H de **piN** s'avère ici plus proche de celui de **piY** (20% d'écart) que de celui de **ctY** (35% d'écart).

5.2.3.2.3 Hauteur relative du point bas gauche F0L1

La représentation graphique de la forme générale de la partie distinctive des contours présentée dans les figures 31 et 32 (voir la section 5.2.3.1) suggère que les trois types **piY**, **piN** et **ctY** se distinguent par la hauteur atteinte par le point F0L1. Les figures 38 et 39 ainsi que le tableau 10 donnent les résultats de l'analyse statistique sur cette mesure.

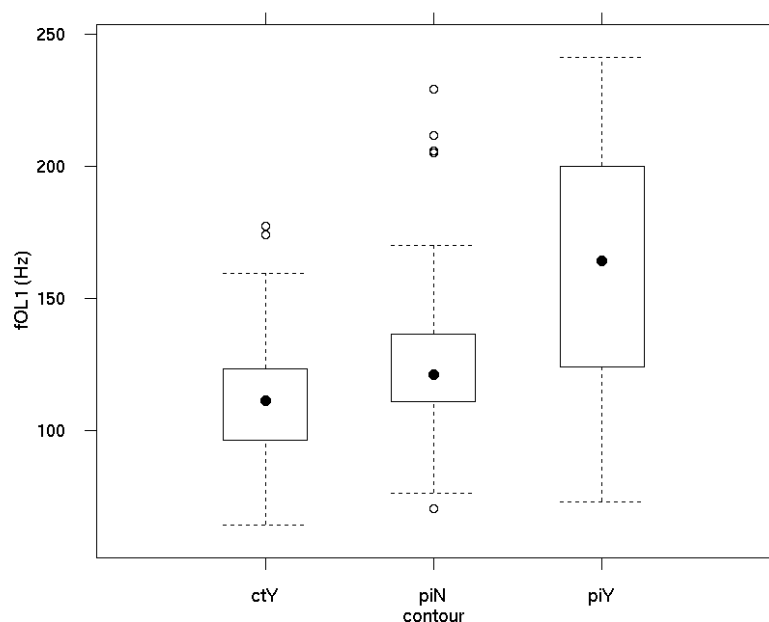


Figure 38. Box-plot représentant la hauteur atteinte par le point F0L1 (en Hz, axe des ordonnées) en fonction du type de contour (ctY, piN et piY : en abscisse).

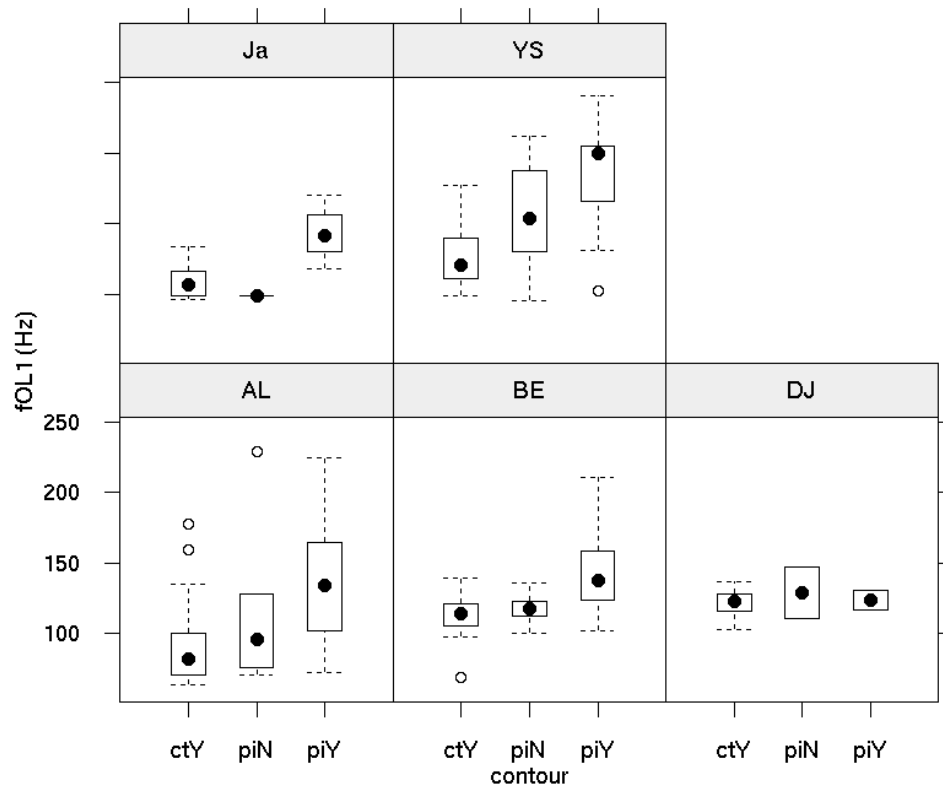


Figure 39. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par F0L1 selon le type de contours

La figure 39 montre la cohérence du comportement des 3 locuteurs qui produisent le plus d'occurrences de l'intonation d'implication : YS, AL et BE, et la conformité de ce comportement à la tendance générale observée dans la figure 3. Les données des locuteurs Ja et DJ s'éloignent un peu de la tendance générale mais sans la contredire sérieusement.

L'anova du modèle montre un effet clairement significatif du facteur contour sur la variable dépendante F0L1 ($F(2, 180)=42.54$; $p<0.0001$). Le tableau 10 ci-dessous donne les coefficients estimés des effets fixes pour cette mesure.

	Coef. estimé	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	127.79	8.75	180	14.58	<.0001
contourpiY	28.56	6.40	180	4.45	<.0001
contourctY	-17.51	5.75	180	-3.04	0.0027

Tableau 10. Effets fixes de la hauteur atteinte par F0L1 en fonction du type de contour : coefficients estimés.

Les résultats présentés dans le tableau 10 montrent que le point bas gauche F0L1 des contours de type **piY** présentent un accroissement moyen de 28 hz par rapport au F0L1 du contour de référence **piN**. Cette différence est très significative ($p < 0.001$). Le F0L1 des contours **ctY** chute de 17 hertz par rapport à celui du contour de référence. Le résultat est significatif ($p = 0.0027$). Dans la mesure où les types de contour présentent des valeurs ordonnées, il est possible de déduire des résultats précédents que la différence de hauteur entre le F0L1 de **piY** et celui de **ctY** est elle-même significative. Dans ce cas, la hauteur du F0L1 de **piN** s'avère plus proche de celle de **ctY** que de celle de **piY**, à l'inverse de ce que nous avons constaté pour dtHnoy (voir la section précédente).

5.2.3.2.4 Hauteur relative du point bas droit FOL2

Comme c'était le cas pour F0L1, La représentation graphique de la forme globale des contours (section 5.2.3.1) suggère que la hauteur de FOL2 diffère en fonction du type de contour.

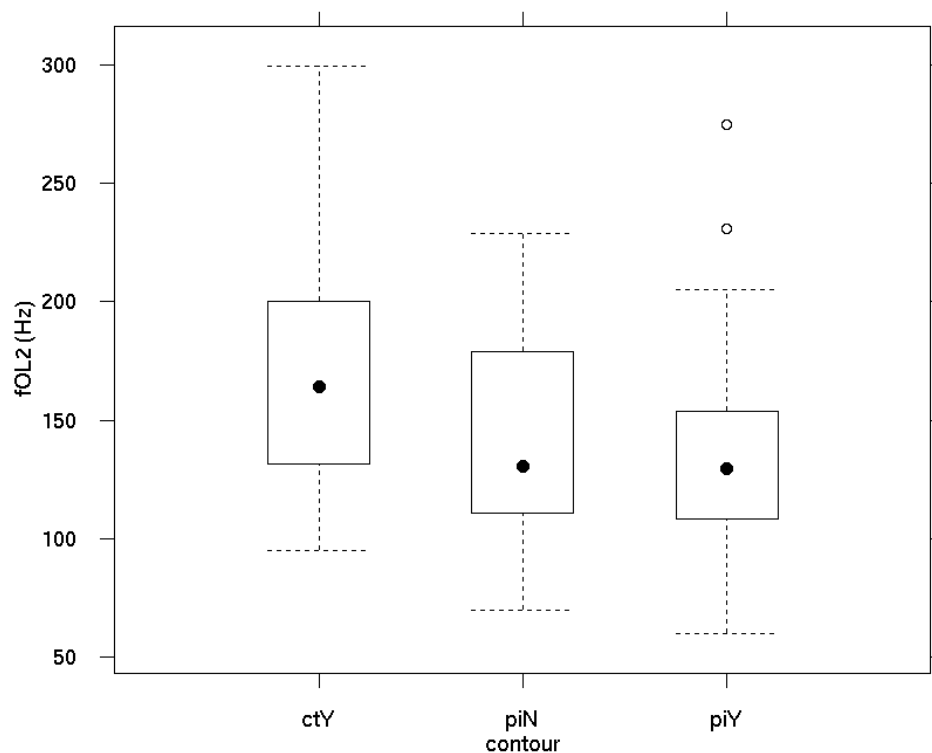


Figure 40. Box-plot représentant la hauteur atteinte par le point FOL2 (en Hz, axe des ordonnées) en fonction du type de contour (ctY, piN et piY : en abscisse).

La figure 40 montre que le point bas droit FOL2 atteint globalement une valeur plus haute pour les contours continuatifs ctY (autour de 170 hertz) que pour les occurrences de l'intonation d'implication, qu'elles soient ambiguës **piN** ou consensuelles **piY** (autour de 140 hertz pour l'une comme pour l'autre).

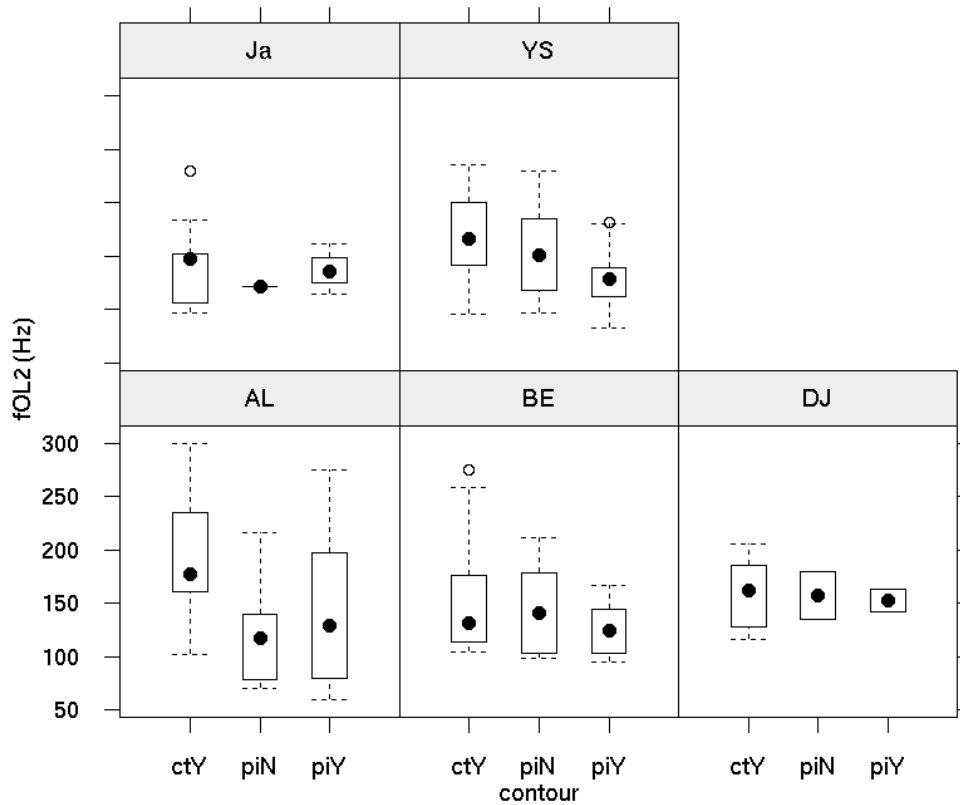


Figure 41. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par FOL2 selon le type de contour

La figure 41 montre un tableau très contrasté selon les locuteurs, aucun d'eux ne présentant le même rapport entre les 3 contours. En revanche, la valeur la plus élevée revient dans presque tous les cas à **ctY**, sauf pour ce qui concerne le locuteur BE qui l'affecte au contour **piN**. Nous verrons au chapitre 6 que ce locuteur fait un grand usage des **piN** (**pi** ambigus) dans une fonction continuative emphatique qui explique peut-être cette originalité (voir la section 6.1.1.2).

L'anova du modèle montre un effet global net ($F(2, 180)=10.96, p<0.0001$) mais qui, si l'on entre dans les détails, se révèle contrasté, comme le montre le tableau 11.

	Coef. estimé	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	143.09	9.46	180	15.11	<.0001
contourpiY	-11.70	10.12	180	-1.15	0.2489
contourctY	23.60	9.04	180	2.60	0.0099

Tableau 11. Effets fixes de la hauteur atteinte par FOL2 en fonction du type de contour : coefficients estimés.

Comme pour F0L1, le type **piN** (ambigus) est pris comme référence. Cette fois, seule la position du F0L2 de **ctY** peut être significativement distinguée de celle du F0L2 de **piN** ($p=0.0099$), qui n'est pas dissociable en revanche de celle de **piY** ($p=0.2489$). On observe en outre une dispersion très importante en fonction des locuteurs.

Si l'on croise la constatation que **piN** présente un F0H clairement plus à droite que celui de **piY** avec la précédente observation selon laquelle F0L2 atteint la même hauteur de fréquence dans les deux cas, étant donné que nous avons montré qu'il n'y a pas de différence significative de durée entre **piN** et **piY** (voir la section 5.2.2.1) on peut en déduire que la pente de la partie descendante de la courbe de F0 est plus abrupte pour **piN** que pour **piY**, comme s'il fallait la marquer plus clairement pour compenser le raccourcissement dû à l'alignement retardé. Il vaudrait la peine de vérifier si un *glissando*⁷ descendant audible est ainsi préservé (voir les travaux de Rossi sur le *seuil de glissando*, par exemple Rossi, 1991, et ceux Mertens, 2004 pour l'adaptation de ce seuil à la parole spontanée).

En revanche, la proposition faite par Mertens de distinguer deux catégories de contour montant-descendant en fonction de la hauteur de la cible basse qui suit le pic de F0 (sa distinction entre HB et HB- : voir la section 2.2.3.2) n'est pas confirmée par nos données.

5.2.3.2.5 Remarques sur l'alignement de F0L1

La conception de la distinction entre le contour montant-descendant et le contour montant proposé par B. Post (voir la figure 30, section 5.2.3) suggère fortement que le déplacement vers la droite de la cible haute (notre F0H) est accompagné d'un déplacement similaire de la cible basse gauche (notre F0L1). La structure de nos données recèle cependant un important obstacle qui rend difficile la vérification de cette hypothèse. En effet, nous avons vu que la présence de syllabe à attaque sourde nous a contraint dans ce cas à poser l'étiquette F0L1 sur le noyau syllabique de la syllabe pénultième. L'alignement temporel de ces points n'est donc pas comparable avec celui des F0L1 relatifs aux syllabes entièrement voisées qui ont été posées différemment (au premier coude à gauche du point haut). En conséquence, nous avons tenté de tester notre hypothèse concernant l'alignement de F0L1 sur les contours à syllabe entièrement voisée seulement. Pour cela, nous avons voulu comparer la distance relative de F0L1 par rapport au début du noyau syllabique en fonction du type de contour. Malheureusement, nos tentatives ont échoué, sans doute à cause des effectifs trop faibles (inférieurs ou égales à trois) de certaines combinaisons (type de contour, à attaque voisée pour un sujet donné).

Nous pouvons simplement dire que les valeurs moyennes obtenues sont les suivantes :

Intonation d'implication ambiguë **piN** = 99,94 ms avant le début du noyau (effectif=17) ;

Intonation d'implication consensuelle **piY** = 80,83 ms (effectif=30) ;

⁷ On appelle *glissando* l'intégration perceptive des variations de la fréquence fondamentale en fonction du temps.

Contour continuatif ctY = 79,10 ms (effectif=48).

Seules les occurrences ambiguës **piN** de l'intonation d'implication semblent présenter un F0L1 plus précoce que celui des deux autres types. Cette observation, si elle pouvait être vérifiée, serait cohérente avec le positionnement de F0L1 plus bas dans le registre pour **piN** que pour **piY** que nous avons mis en évidence plus haut (voir la paragraphe « Hauteur relative du point bas gauche F0L1 » ci-dessus).

5.2.3.3 Conclusion concernant l'exploration quantitative de la forme de la partie distinctive des contours

Les mesures réalisées sur un sous-ensemble plus contraint de nos données ont confirmé la pertinence du paramètre alignement du maximum de F0 pour distinguer les différents contours à l'étude (**piN**, **piY**, **ctY**). Elles ont aussi mis en évidence une différence de hauteur significative de la cible basse gauche F0L1 qui précède le pic F0H qui se révèle se placer plus bas pour les contours continuatifs **ctY** que pour les exemplaires de l'intonation d'implication identifiés consensuellement **piY**. Les exemplaires ambigus **piN** occupent ici encore une position intermédiaire mais plus comparable dans ce cas à celle des contours continuatifs (F0L1 est placé relativement bas). Pour les contours continuatifs comme pour les exemplaires ambigus de l'intonation d'implication, la montée intonative est donc plus marquée que pour les exemplaires consensuels de l'intonation d'implication dont la priorité est de marquer la descente intonative (à partir d'une cible haute toutefois).

Pour la cible basse droite F0L2, il semble cette fois que les exemplaires ambigus de l'intonation d'implication **piN** tendent à marquer la chute intonative comme le font les exemplaires consensuels **piY**. Ils s'écartent dans ce cas du contour continuatif **ctY** pour lesquels la portion descendante moins marquée de la courbe intonative est simplement une conséquence mécanique de la position tardive du pic F0H sur le noyau syllabique.

5.3 Conclusion concernant l'analyse phonétique de l'intonation d'implication

L'analyse phonétique des occurrences de l'intonation d'implication dans notre corpus de 45 minutes de débat radiophonique a montré l'assez grande stabilité de la forme prise par ce contour, au moins dans ce genre d'interaction à la fois « spontanée » mais où la production de parole reste très contrôlée : l'analyse qualitative a en effet révélé la proportion très majoritaire de formes « prototypiques ». En revanche, nous avons mis en évidence une certaine confusion dans l'identification de l'intonation d'implication souvent confondue avec le contour montant typique de la continuation (dans notre corpus, les contours montants de question sont pratiquement inexistant). Nos observations trouvent un écho dans l'échec rencontré par B. Post pour distinguer phonologiquement ces deux contours au moyen d'une expérience de perception catégorielle pour laquelle ce contraste réputé attesté devait servir de référence (Post, 1999).

Cette confusion nous a amenée à montrer que la distinction de l'intonation d'implication avec le contour continuatif reposait essentiellement sur l'alignement

relatif de leur maximum de F0, plus précoce pour **pi**, plus tardif pour **ct** et sur la hauteur fréquentielle du point bas précédant le pic, beaucoup plus haut pour **pi** que pour **ct**. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que c'est la partie descendante de la courbe de F0 qui importe pour **pi**, dès lors qu'il est établi qu'elle prend son origine sur la dernière syllabe dans le haut du registre. C'est au contraire la partie montante du contour qui semble importer pour le continuatif, la partie descendante restant non fonctionnelle et sans doute inaudible, ce qu'il importe de vérifier au moyen de travaux en perception que nous projetons de mener après la thèse. La stylisation de ces deux contours en montant-descendant pour **pi** et en montant pour **ct** dans la littérature phonologique s'avère donc justifiée.

Reste qu'émerge de nos données une forme intermédiaire non répertoriée dans la littérature et correspondant aux items identifiés tantôt comme **pi**, tantôt comme **ct**. Nos mesures ne nous permettent pas de décider si cette forme relève d'une catégorie plutôt que de l'autre puisqu'elle se comporte tantôt comme **pi** (pour la tendance à accentuer la chute intonative), tantôt comme **ct** (pour la faible hauteur affectée à F0L1). L'analyse discursive qui occupe le chapitre suivant nous aidera à éclairer ce point.

6 Chapitre 6 : Analyse discursive de l'intonation d'implication dans un corpus de parole attestée

Au chapitre 1 de ce travail, nous avons expliqué que l'analyse discursive étendue et polymorphe de nombreuses occurrences de l'intonation d'implication provenant d'un corpus attesté pouvait seule permettre de révéler le ou les usages pragmatiques véritables que les locuteurs font en situation réelle de ce contour intonatif. Outre qu'un tel travail doit permettre d'élargir la conception de ce que l'on entend par fonction chez les spécialistes de la prosodie, il doit aussi renouveler l'intérêt des analystes du discours pour les objets prosodiques au-delà de leur fonction de structuration.

Pour mener à bien cette analyse dans les conditions les mieux appropriées à notre projet nous avons choisi d'utiliser les concepts et les outils du modèle genevois d'analyse du discours tel qu'il est proposé par Roulet et collègues dans leur ouvrage de 2001 : le chapitre 3 de cette thèse expose les raisons de ce choix et présente en détail le modèle.

Dans le présent chapitre, nous nous proposons d'appliquer ce modèle à l'analyse empirique de nos données. Notre objectif est de mettre en évidence la spécificité du fonctionnement discursif de l'intonation d'implication **pi** comparée à l'intonation continuative **ct**, à l'intonation conclusive **t** et à l'intonation montante-descendante avec pic sur la pénultième **2syl** dont nous avons vu qu'elles pouvaient être confondues à des degrés divers avec l'intonation d'implication (voir section 4.2.2.2). Nous examinerons également les différences possibles de fonctionnement discursivo-pragmatique entre les intonations d'implication consensuelles **piY** et les occurrences ambiguës de ce contour **piN** dont l'analyse phonétique fine a montré qu'ils étaient différents formellement.

La première partie de notre analyse s'appuiera entièrement sur les concepts et les outils descriptifs proposés par le modèle genevois : nous appliquerons à notre corpus, la *structure hiérarchique* et les *relations interactives génériques* qui l'accompagnent afin de faire apparaître ce que nous pourrions appeler 'l'écologie discursive' de l'intonation d'implication. Nous utiliserons aussi le *cadre actionnel*, la *représentation praxéologique* et le *cadre interactionnel* qu'élabore le modèle genevois pour rendre compte du fonctionnement référentiel et interactionnel de l'intonation d'implication. Dans la seconde partie de notre analyse, nous nous affranchirons quelque peu du modèle pour expliquer comment l'intonation d'implication non seulement intervient dans le guidage de l'interprétation discursive mais encore participe à la mise en forme des épisodes les plus polémiques de notre corpus.

6.1 Analyse fondée sur le modèle de Genève

L'essentiel de l'analyse discursive que nous proposons de notre corpus de débat repose sur l'usage des concepts et des outils proposés par le modèle genevois. Nous verrons successivement comment notre analyse a pu tirer partie de la dimension hiérarchique, des organisations relationnelle et compositionnelle, de la dimension interactionnelle et enfin de la dimension référentielle.

Nous présenterons les résultats généraux de l'analyse et, à chaque fois que cela s'avèrera intéressant, nous décrirons la variabilité d'usage de l'intonation d'implication en fonction des locuteurs.

6.1.1 Résultats de l'analyse hiérarchique

Nous avons montré au chapitre 3 que la structure hiérarchique textuelle reste au centre du modèle genevois malgré la prise en compte de nombreuses autres dimensions dans la version de 2001. C'est donc par elle que nous avons commencé notre analyse discursive.

Nous avons déjà évoqué au chapitre 4 (section 4.3.2) les difficultés que nous avons rencontrées dans l'établissement de la structure hiérarchique de notre long corpus. Nous expliquerons ici ce que cette analyse révèle de la distribution de l'intonation d'implication vis-à-vis des constituants hiérarchiques. Nous dirons ensuite quelques mots du traitement spécial que réserve à cet égard à l'intonation d'implication un de nos locuteurs.

6.1.1.1 Etablir la structure hiérarchique textuelle de 45 minutes de parole attestée

L'établissement de la structure hiérarchique de près de 45 minutes de parole spontanée est un travail de longue haleine et d'autant plus difficile que nous l'avons réalisé seule, avec pour unique support les directives et les exemples donnés par le modèle, et sans avoir l'occasion de confronter suffisamment nos tentatives avec l'expertise de ses promoteurs. Nous sommes néanmoins très reconnaissante à Eddy Roulet, Anne Grobet et Laurent Filliétaz d'avoir très gentiment et très précisément répondu à nos questions à chaque fois que nous les avons sollicités. Qu'ils en soient tous trois remerciés.

L'essentiel des difficultés que l'on rencontre à appliquer à des données la structure hiérarchique textuelle provient du fait que son établissement, bien qu'il soit guidé par des principes et des règles comme ceux que nous avons présentés au chapitre 3 (section 3.2.2.2), consiste à proposer l'une des interprétations possible du texte, c'est-à-dire celle qui est la plus compatible avec les informations provenant d'autres dimensions comme par exemple des informations de nature référentielle ou prosodique. Roulet se montre du reste très conscient de cette difficulté lorsqu'il écrit :

« Il faut bien distinguer, comme d'ailleurs en syntaxe générative, le système de règles qui définit au départ les catégories de base et les structures possibles, et les instruments heuristiques qui peuvent être utilisés pour attribuer à titre d'hypothèse à une séquence donnée (...), parmi toutes les structures possibles, celle qui correspond le mieux à une interprétation. » (Roulet et al., 2001 : 75)

Le travail affronte donc différents obstacles aux différentes étapes de son avancement. Nous en illustrerons quelques-uns ici.

Il nous faut préciser au préalable que l'établissement de la structure hiérarchique textuelle est concrètement indissociable de la détermination des relations illocutoires et interactives génériques. Les deux opérations doivent être menées conjointement bien que nous les ayons présentées comme appartenant à des modules distincts (la dimension référentielle et l'organisation relationnelle, voir chapitre 3).

Après la transcription orthographique, la première étape du travail consiste à découper le flux de parole en *actes textuels*, les unités textuelles minimales proposées par le modèle. Un long développement est consacré dans l'ouvrage aux problèmes que pose la définition de cette unité et aux débats afférents (voir section 2 du chapitre 3 :58-71). Finalement, l'acte textuel est défini comme la plus petite unité faisant l'objet d'un enregistrement en *mémoire discursive* au sens que Berrendonner donne à ce concept (Berrendonner, 1990). Cet enregistrement peut être identifié par un certain nombre de d'indices comme par exemple la possibilité d'utiliser un pronom ou une expression définie pour marquer la co-référence entre les deux unités qu'il sépare.

(1) *Mon voisin croit qu'il (*le brave homme) est malade.*

(2) *Mon voisin est venu me voir. Il (le brave homme) est malade.*

(3) *Mon voisin, il (le brave homme) est malade.*

Dans l'exemple (1), il n'y a qu'un seul acte textuel car il est impossible d'utiliser l'expression définie, tandis que l'usage possible d'une telle expression dans les exemples (2) et (3) marque la présence de deux unités textuelles minimales.

Si ce critère est utile dans de nombreux cas, il en est d'autres où il ne permet pas de trancher. Comme Anne-Catherine Simon le montre dans sa thèse (Simon, 2003) et comme nous l'avons également montré (Portes & Régnier, 2004), les informations prosodiques peuvent jouer un rôle déterminant dans la décision de segmentation, comme dans l'exemple suivant extrait de notre corpus :

(4) *et puis en même temps euh préciser quelle est la communauté
politique politico-géographique historique
enfin la communauté politique à qui s'adresse cette ce projet européen*

Dans l'exemple (4), seule la mise en forme prosodique de la série d'adjectif « politique politico-géographique historique » (abaissement du registre global et compression de la gamme tonale) permet de l'identifier comme une parenthèse à valeur de précision après-coup selon la terminologie proposée par A.-C. Simon, et de faire de ces trois segments de texte trois actes différents au lieu d'un acte textuel unique.

Une autre difficulté fréquente et pour laquelle la prosodie est déterminante concerne la décision de rattachement d'un connecteur à l'acte qui lui succède

immédiatement ou son isolement dans un acte autonome si sa portée dépasse l'empan de cet acte (voir aussi à ce sujet Simon & Grobet, 2002).

Un problème parfois redoutable se pose lorsqu'il faut attribuer le statut de principal **p** plutôt que de subordonné **s** à un constituant. Rappelons que le constituant subordonné est supposé dépendre du principal et que l'on peut théoriquement l'éliminer sans nuire à la structure. Cette possibilité d'élimination est du reste l'un des tests heuristiques qui doivent aider la décision. Cependant, celle-ci dépend essentiellement de l'interprétation qui prévaut pour l'énoncé. Par exemple dans l'énoncé suivant :

(5) *Je ne viendrai pas parce que je suis malade*

Dans un contexte où cet énoncé est globalement informatif, « Je ne viendrai pas » est considéré comme le constituant principal, contenant l'information de base que le locuteur veut transmettre à son interlocuteur. La subordonnée « parce que je suis malade » sera considérée comme le constituant secondaire en relation interactive générique d'*argument* avec le constituant principal.

On trouvera pourtant des circonstances où le même énoncé pourra avoir pour objectif principal d'informer l'interlocuteur que le locuteur est malade.

(6) *Pourquoi ne viens-tu pas demain ?*

Je ne viendrai pas demain parce que je suis malade

Dans l'exemple (6), l'énoncé est une réponse à la question « pourquoi ne viens-tu pas demain ? ». « Je ne viendrai pas » devient le constituant subordonné en relation de préalable avec le constituant principal « parce que je suis malade ». La détermination du constituant principal s'avère donc dépendre de l'interprétation que l'on peut attribuer à l'énoncé. Ainsi l'obligation qu'impose le modèle de Genève de hiérarchiser strictement l'information et notamment d'affecter le statut « principal » à des constituants déterminés est-elle parfois difficile à tenir. Les cas les plus épineux que nous avons rencontrés dans nos données concernent les actes avortés (autrement appelés bribes, par exemple Blanche-Benvéniste, 1990), certaines *reformulations* qui ont valeur principale puisqu'elles résument le propos éparpillé qui précède, ou encore les cas d'éparpillement de l'information justement, où il est difficile d'éliminer les constituants subordonnés sans perdre l'information nécessaire à la compréhension.

Des difficultés du même ordre, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas faute de place, concernent l'attribution des relations interactives génériques entre lesquelles il est parfois difficile de choisir malgré leur petit nombre. Par exemple, il nous est arrivé d'hésiter entre la relation de *préalable* et celle de *topique*, ou entre *commentaire* et *argument*.

Enfin, il est parfois difficile d'intégrer certains énoncés à la structure hiérarchique textuelle. C'est le cas en particulier des actes d'interpellations, fréquents dans un corpus de débat où le modérateur doit attribuer les tours de parole aux participants.

Le parti pris du modèle est de forcer l'analyste à choisir une interprétation, parfois de manière qui peut paraître un peu arbitraire et artificielle. Elle a néanmoins

incontestablement une grande valeur heuristique (revendiquée par les auteurs) puisqu'elle oblige à pousser l'interprétation dans ses derniers retranchements et permet aussi de faire apparaître et d'explorer les différentes interprétations possibles ainsi que de les représenter.

Quant à nous, il nous a fallu trancher, en prenant garde de nous appuyer pour ce faire sur le plus grand nombre possible d'informations provenant de niveaux différents de l'analyse (information lexicale, syntaxique, référentielle, prosodique, etc.). Le résultat de l'établissement de la structure hiérarchique textuelle de la presque intégralité de nos données est disponible en annexe (voir « Structure hiérarchique des tours de parole » et « Structure hiérarchique des échanges ») où un certain nombre d'explications supplémentaires sont apportées. Nous nous contentons ici de l'exemple illustratif donné par la figure 42 :

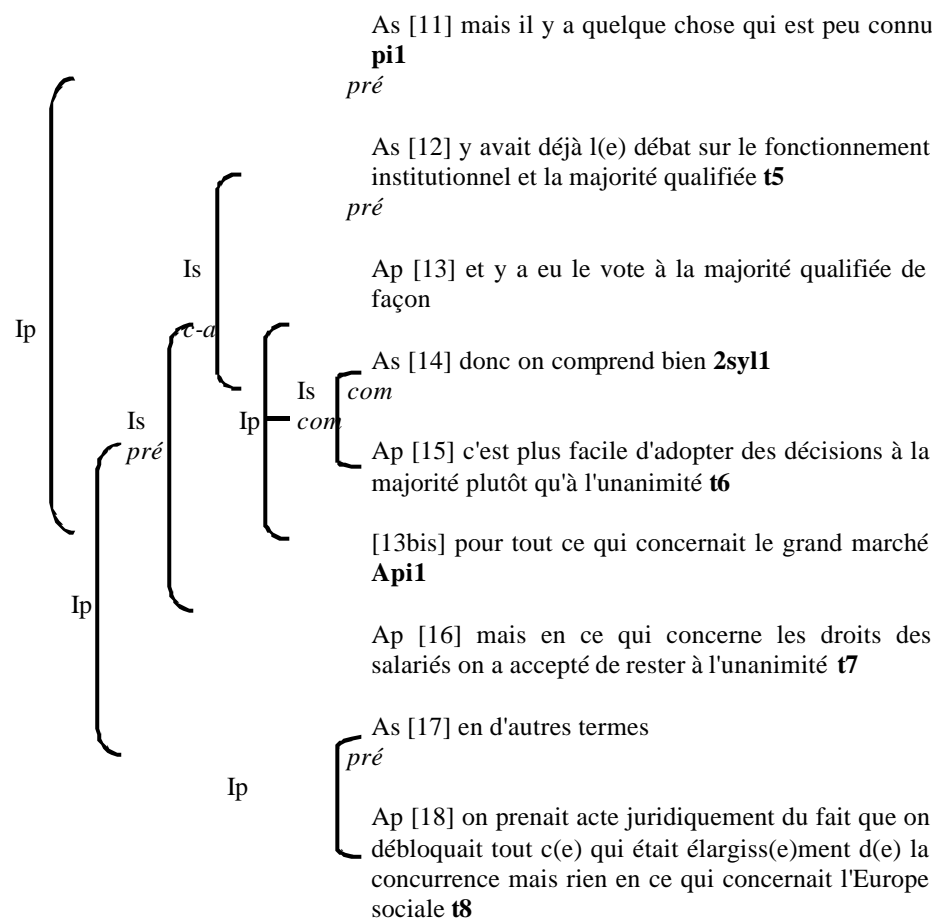


Figure 42. Structure hiérarchique textuelle d'un extrait de notre corpus (tour de parole YS5)

La figure 42 montre les actes textuels A[11] à A[18] du tour de parole YS5. Leur regroupement en interventions I est noté à l'aide de parenthèses ouvrantes dont les extrémités correspondent aux deux constituants reliés. Le statut principal **p** ou secondaire **s** de chaque constituant est précisé en indice : Ap ou As, Ip ou Is. Les relations interactives génériques correspondant à chaque constituant subordonné sont notées en italique. Enfin, les intonations qui caractérisent différents constituants sont notées par les symboles suivants : **pi** pour l'intonation d'implication, **ct** pour le contour

continuatif, **t** pour l'intonation conclusive (ou de finalité) et **2syl** pour un contour montant-descendant spécifique dont le pic intonatif est aligné avec la syllabe pénultième.

Une fois terminé ce long travail de structuration des données selon la logique du discours telle que la conçoit le modèle genevois, nous avons pu établir un certain nombre d'observations riches d'enseignements sur le fonctionnement de l'intonation d'implication. La première concerne la distribution de ce contour intonatif comparée à celle de ses principaux concurrents : l'intonation continuative **ct** et l'intonation terminale **t**. La section suivante présente l'analyse de cette distribution.

6.1.1.2 Distribution de l'intonation d'implication par rapport aux constituants hiérarchiques

Si l'on compare le texte du corpus, une fois établie la structure hiérarchique, avec sa transcription orthographique brute telle qu'elle est présentée dans la figure 43 ci-dessous, on est frappée par la différence de lisibilité :

mais il y a quelque chose qui est peu connu y avait déjà l(e) débat sur le fonctionn(e)ment institutionnel et la majorité qualifiée et y a eu le vote à la majorité qualifiée de façon donc on comprend bien c'est plus facile d'adopter des décisions à la majorité plutôt qu'à l'unanimité pour tout c(e) qui concernait le grand marché mais en c(e) qui concerne les droits des salariés on a accepté de rester à l'unanimité en d'autres termes on prenait acte juridiqu(e)ment du fait que on débloquent tout c(e) qui était élargiss(e)ment d(e) la concurrence mais rien en ce qui concernait l'Europe sociale

Figure 43. Transcription orthographique brute de l'extrait du tour de parole YS5 illustré par la figure 42

Une telle transcription ne permet pas de voir les relations entre les énoncés. Elle est totalement opaque en ce qui concerne la structure du discours. Son intérêt réside dans le fait qu'elle donne une version du corpus oral plus facile à analyser et à manipuler que l'enregistrement acoustique.

Cette comparaison permet de mesurer quel profit l'on peut tirer de la représentation hiérarchique pour étudier l'écologie discursive de l'intonation d'implication. Chaque exemplaire de **pi** s'y trouve replacé dans son environnement discursif particulier, à l'intérieur du réseau de relations entre les énoncés. Dès lors, il devient possible de décrire certaines régularités qui caractérisent l'émergence de l'intonation d'implication dans notre corpus de débat, en particulier lorsqu'on le compare à d'autres contours.

Nous verrons d'abord sur quel type de constituant (acte ou intervention) porte préférentiellement l'intonation d'implication ; puis nous étudierons plus précisément sa distribution par rapport à ces segments textuels et à d'autres (le paragraphe et le tour de parole) ; La distribution relative aux relations interactives génériques sera examinée dans la section suivante.

6.1.1.2.1 Distribution par type de constituant (acte ou intervention)

Il est relativement aisé d'établir la portée d'un contour intonatif sur un énoncé particulier, c'est-à-dire de déterminer sur quelle portion de texte s'applique ce contour. Par exemple, dans l'extrait présenté par la figure 42, l'intonation d'implication **pi1** à une portée correspondant à l'étendue de l'acte textuel A[11] tandis que **Api1** porte sur l'intégralité de l'intervention I[13-15] qui regroupe 3 actes textuels. En revanche, la portée de **t7** englobe celle de **Api1**, mais aussi celle de **t5** et **t6** puisqu'elle s'applique à l'intervention I[12-16]. Sans entrer si avant dans le détail, nous avons classé les occurrences de l'intonation d'implication, mais aussi celles des intonations continuative **ct** et terminale **t** ainsi que du contour **2syl**, selon que leur portée était de l'ordre de l'acte textuel ou bien de l'ordre de l'intervention. Le résultat est présenté dans le tableau 12 ci-dessous :

a)
Proportion de chaque contour par constituant

type de contour	actes	interventions
2syl	66%	34%
piY (consensuels)	52%	48%
piN (ambigus)	71%	29%
ct	87%	13%
t	28%	72%

b)
Proportion de chaque contour selon le statut principal, subordonné ou coordonné du constituant

type	actes			interventions		
	s	c	p	s	c	p
2syl	70%	10%	20%	40%	0%	60%
piY (consensuels)	63%	0%	37%	26%	0%	74%
piN (ambigus)	67%	11%	22%	60%	0%	40%
ct	61%	5%	34%	62%	0%	38%
t	68%	6%	26%	45%	3%	52%

Tableau 12. Portée et statut hiérarchique de l'intonation d'implication par rapport à celle des autres contours intonatifs

L'examen de la table des proportions a) dans le tableau 12 révèle plusieurs faits intéressants. Alors que le contour continuatif **ct** porte très majoritairement sur des actes textuels, le contour terminal **t** a essentiellement une portée plus large relevant de l'intervention. Bien que préférant porter sur des actes, comme **ct**, **piY (consensuels)** sélectionne néanmoins une beaucoup plus grande proportion d'interventions. Sa distribution se révèle donc intermédiaire entre celles de **ct** et celle de **t**. Celle des **piN**

(ambigus) s'avère quant à elle intermédiaire entre celle de **piY (consensuels)** et celle de **ct**. Enfin, le comportement du contour **2syl** se révèle ici proche de celui de **t**.

Quant à la table b), elle montre d'abord que les constituants coordonnés sont très minoritaires, en particulier lorsqu'il s'agit d'interventions. Mais ce qui importe ici est de constater que, aussi bien pour les actes que pour les interventions, l'intonation d'implication, lorsqu'elle est unanimement identifiée, comporte une proportion plus importante de constituants principaux **p**, noyaux de la structure, que les autres contours (voir les proportions en caractères gras).

6.1.1.2.2 Distribution élargie à d'autres niveaux de structure

Il s'agit cette fois de comparer la distribution des mêmes contours intonatifs **pi (consensuels et ambigus)**, **ct**, **t** et **2syl** à différentes places de la structure qui sont les suivantes : ils peuvent apparaître dans le cours de l'acte textuel, à la fin de l'acte textuel, à la fin de ce que nous appellerons un *paragraphe*, mais aussi parfois en fin de tour de parole. Notre paragraphe correspond à peu près à ce que Brown et Yule (Brown et Yule, 1986) nomment *paratone* et à la notion de *période* telle que la conçoivent Hazaël-Massieux ou Berrendonner (voir chapitre 1, section 1.2.1.1 de la présente étude). Nous n'avons pas utilisé la notion d'*échange E*, malgré son importance dans le modèle genevois, car elle ne s'est pas avérée pertinente en terme de distribution des contours et parce qu'elle est trop contrainte par le *cadre interactionnel* propre à nos données (voir la section 4.1.2 dans le chapitre 4 et surtout la section 6.1.3.2 plus avant dans le présent chapitre).

Le tableau 13 rend compte de la distribution de l'intonation d'implication et des autres contours à ces différentes places :

type de contour	milieu d'acte	fin d'acte	fin de paragraphe	fin tour
2syl	7%	79%	7%	7%
piY (consensuels)	0%	73%	23%	5%
piN (ambigus)	13%	71%	10%	6%
ct	23%	76%	1%	0%
t	0%	54%	33%	13%

Tableau 13. Distribution élargie des contours dans la structure hiérarchique.

Nous constatons ici que la distribution de l'intonation d'implication **pi** (consensuels et ambigus confondus) est relativement proche de celle du contour **2syl**, et surtout, qu'elle s'avère intermédiaire entre celle de **ct** (qui survient beaucoup plus souvent en milieu d'acte textuel mais presque jamais en fin de paragraphe et jamais en fin de tour) et celle de **t** (absent en cours d'acte textuel mais beaucoup plus fréquent que les autres en fin de paragraphe et en fin de tour. Comme pour la distribution par type de constituant, les intonations d'implications ambiguës **piN** montrent un comportement intermédiaire entre celui des occurrences consensuelles **piY** et celui des contours continuatifs **ct** : leur présence en milieu d'acte textuel donne une explication au résultat de l'analyse phonétique concernant la distribution des pauses immédiatement après les contours (voir la section 5.2.2.2 du chapitre 5) où **piN** se montre plus proche de **ctY** que de **piY**.

6.1.1.2.3 Interprétation de la distribution en fonction des constituants hiérarchiques

Les résultats que nous observons sont compatibles avec ceux de Mertens (Mertens, 1990). Celui-ci établit une hiérarchie entre les différents tons de fin de groupe intonatif. Cette hiérarchie permet d'établir des regroupements de groupes intonatifs selon une règle de dominance formulée dans les termes suivants :

« Quand le ton du premier groupe est hiérarchiquement inférieur au ton du deuxième groupe, il en résulte le regroupement des deux groupes dans une unité englobante ; il y a inclusion du premier groupe dans le deuxième. Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le premier ton est supérieur au deuxième ou quand les deux tons sont identiques, il en résulte un effet de juxtaposition, de non inclusion. » (Mertens, 1990 : 171).

Dans cette hiérarchie, l'échelon supérieur revient au ton infra-bas qui est un équivalent de notre contour terminal. Mertens ajoute :

« Les tons dynamiques se rangent entre l'infra-bas d'un côté et les tons statiques de l'autre. » (Mertens, 1990 : 171).

Dans cette nomenclature, le contour continuatif **ct** est marqué par un ton statique **HH** tandis que l'intonation d'implication correspond au ton dynamique **HB**.

La notion de terminalité s'avère donc non pas binaire (catégorielle) mais au moins ternaire en français (intonation continuative, implicative, terminale ou conclusive : voir à ce propos Auran et al., 2003). Elle montre en outre une gradualité partielle qui pourrait correspondre à la proposition d'A. Di Cristo (Di Cristo, 2003) d'intégrer la gradualité à la phonologie par l'intermédiaire de contrastes scalaires (par exemple pour la durée syllabique). Cette notion apparaît aussi compatible avec une conception statistique de la phonologie telle qu'elle tend à se développer (voir Pierrehumbert, 2001).

Il nous reste cependant à examiner la variabilité de ces informations en fonction des locuteurs.

6.1.1.2.4 Variabilité de la distribution hiérarchique en fonction des locuteurs

Tous les locuteurs ne présentent pas le même profil à l'égard de la distribution de l'intonation d'implication (consensuels et ambigus confondus). Le tableau 14 ci-dessous fournit à ce propos quelques proportions à l'analyse :

Locuteur	milieu d'acte	fin d'acte	fin de paragraphe	fin de tour
YS	0%	87%	11%	2%
BE	20%	52%	28%	0%
AL	4%	86%	10%	0%
DJ	0%	100%	0%	0%
Ja	0%	67%	0%	33%
Jb	0%	67%	0%	33%

Tableau 14. Proportions des pi en fonction de leur distribution hiérarchique pour chaque locuteur

La première constatation qui s'impose est que seuls les journalistes Ja et Jb, dont les comportements sont identiques, présentent des pi localisés en fin de tour de parole (à l'exception d'un item à la fin du tour YS2, mais celui-ci aligne son pic mélodique avec la pénultième et a été classé comme terminal t par l'expert C. Ceci s'explique par le fait que, comme nous le montrerons plus loin (section 6.1.3.2), les tours des journalistes sont essentiellement des questions et que l'intonation d'implication est une des formes intonatives possibles de cette modalité (voir sur ce point Fontaney, 1991). Par ailleurs, nous venons de voir que l'intonation d'implication dénotait un degré de terminalité moindre que l'intonation descendante de finalité. C'est pourquoi cette dernière la supplante systématiquement à la fin des tours de parole des invités de ce débat.

Nos autres remarques concernent justement ces locuteurs invités. Nous en formulerons trois :

Constatons d'abord que le locuteur DJ place tous ses pi en fin d'acte textuel. Mais il faut rappeler que ce locuteur ne produit que 4 exemplaires de l'intonation d'implication, ce qui nuance la portée de cette observation, puisque cette localisation est dans tous les cas la plus fréquente.

Il faut aussi souligner la très grande proximité de comportement de AL et YS qui s'avèrent, nous le verrons, les locuteurs les plus habiles à construire leur discours et les deux principaux adversaires dans ce débat.

Enfin, il importe de noter le comportement hiérarchique particulier du **pi** chez BE. D'une part, ce locuteur est quasiment le seul à placer des **pi** au milieu d'un acte discursif (à l'exception d'un item pour AL : Al6_Api1, suivi par l'exclamatif « hein » avant la fin de l'acte textuel, locution redondante avec l'effet du **pi** lui-même). Il faut cependant nuancer cette observation en rappelant que les 7 exemplaires d'intonation d'implication concernés (BE1_Api3, 4, 5, 6, 7 et 8) ne sont pas des exemplaires consensuels mais n'ont été identifiés comme **pi** que par l'expert A, l'expert C les ayant tous jugés comme continuatif **ct**. Contrairement à la plupart des autres occurrences de l'intonation d'implication, y compris non consensuelles, ces six occurrences ont clairement une fonction continuative, puisqu'elles sont intégrées syntaxiquement à une proposition dont elles marquent non la fin, mais un des constituants. On pourrait peut-être parler dans ce cas de contours continuatifs emphatiques dont la forme serait spécifique : intermédiaire entre **pi** et **ct**, comme l'a montré l'analyse phonétique.

Surtout, BE est le locuteur qui utilise le plus massivement l'intonation d'implication pour marquer ses fins de paragraphe. Nous essaierons d'interpréter cette prédominance de l'usage structurel de l'intonation d'implication chez ce locuteur plus loin dans notre réflexion (section 6.2.3).

Comme nous venons de le montrer, la seule structure hiérarchique donne déjà accès à de nombreuses et importantes informations sur le comportement de l'intonation d'implication comparé à celui des contours intonatifs concurrents. Nous savons désormais que l'intonation d'implication a une distribution proche de celle du **2syl**, qu'elle est plus souvent associée à des constituants principaux que **ct** et **t** et que seuls les journalistes l'utilisent en fin de tour de parole. L'analyse de la structure hiérarchique a également montré que les exemplaires ambigus de **pi**, que l'analyse phonétique a révélé de forme intermédiaire entre **pi** consensuels et **ct**, se distribuaient dans la structure hiérarchique de façon intermédiaire entre **pi** et **ct**. L'analyse des aspects relationnels et compositionnels du corpus devrait nous fournir d'autres précisions. C'est elle que nous abordons à présent.

6.1.2 Résultats de l'analyse relationnelle et son interprétation compositionnelle

En ce qui concerne l'analyse des relations interactives génériques de notre corpus, et comme pour l'analyse textuelle, nous aborderons d'abord les résultats généraux avant de décrire la variabilité de traitement de cet aspect selon les locuteur, au moins pour ce qui concerne l'intonation d'implication.

6.1.2.1 Résultats généraux de l'analyse relationnelle

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'attribution des relations illocutoires et interactives génériques a lieu conjointement avec l'établissement de la structure hiérarchique :

« Dans le modèle hiérarchique, il n'est pas possible de poser un niveau de structure sans définir clairement les constituants et les relations qui le caractérisent ou de postuler un constituant sans indiquer clairement à quoi et par quelle relation il est rattaché. » (Roulet et al., 2001 : 89)

Il était donc aisé de faire l'inventaire des types de relations interactives génériques correspondant aux différents contours afin, une fois encore, de les comparer entre eux. C'est ce que montre le tableau 15 ci-dessous. Les fonctions dites *illocutoires* ne sont pas concernées ici : nous verrons plus loin (section 6.2.2.2) quel rôle elles jouent à l'égard de l'intonation d'implication.

type de contour	Relations interactives génériques							
	arg	c-a	clar	ref	pré	top	suc	com
2syl	37%	13%	0%	0%	0%	0%	0%	50%
piY consensuels	31%	14%	10%	10%	21%	0%	0%	14%
piN ambigus	25%	7%	4%	7%	32%	4%	0%	21%
ct	26%	5%	2%	9%	17%	15%	5%	22%
t	30%	3%	2%	6%	20%	8%	2%	30%

Tableau 15. Distribution des contours selon les fonctions interactives génériques associées

Le tableau 15 permet de noter l'importance de la relation de préalable pour les **pi** ambigus (32% des occurrences) dont nous verrons ultérieurement qu'elle correspond à l'usage introductif que font les locuteurs de ce contour. Notons également la distribution très particulière des contours à pic sur le pénultième **2syl** dont la moitié des occurrences sur des constituants à statut secondaire (les seuls à se voir attribuer une relation) sont liées à une relation de commentaire tandis que les autres items se partagent entre argument et contre-argument. Nous verrons ultérieurement à quel type de fonction pragmatique particulière on peut relier cette distribution singulière. Cependant, ce que révèle avant tout le tableau 15, c'est que l'intonation d'implication est associée à la proportion la plus importante de relations responsables d'un des effets compositionnels décrit dans le cadre de l'organisation compositionnelle : *l'effet argumentatif*. Ces relations sont celles dont les proportions pour **pi** apparaissent en gras dans le tableau : les relations d'argument **arg**, de contre-argument **c-a**, de clarification **clar** et de reformulation **ref**.

Cette conjonction est confirmée par l'apparition dans de nombreux énoncés porteurs d'un contour d'implication d'autres marques de cet effet prédites par le modèle comme :

« La fréquence des connecteurs, des expressions modales, du lexique axiologique méliorant ou péjorant, ainsi que par la mise en place d'une configuration verbo-temporelle basée sur la récurrence du présent de l'indicatif, du futur et du passé composé. » (Roulet et al., 2001 : 341)

La figure 44 ci-dessous illustre la co-occurrence de ces marques dans un extrait de notre corpus : le connecteur introductif du passage apparaît en italique, le lexique axiologique en caractères gras et les expressions modales en majuscules. Trois des trois actes discursifs sont par ailleurs porteurs de l'intonation d'implication.

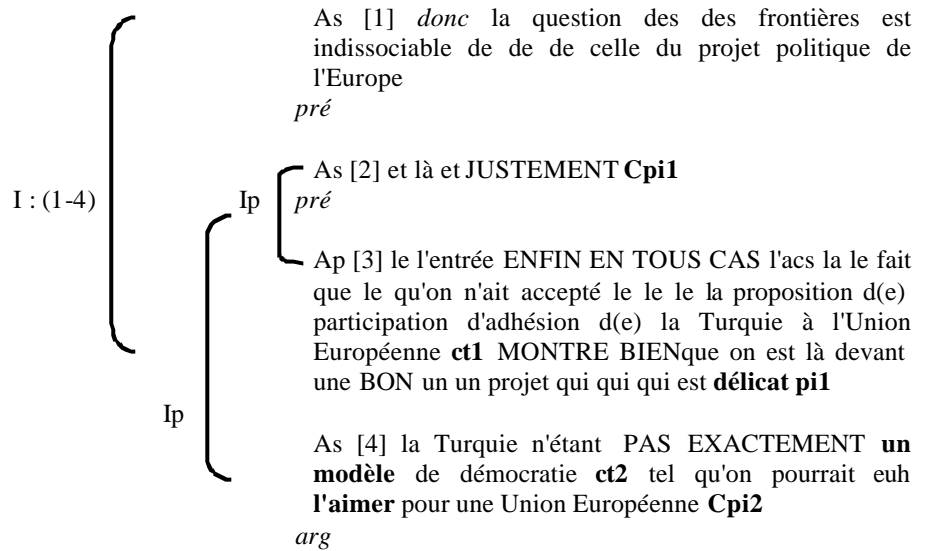
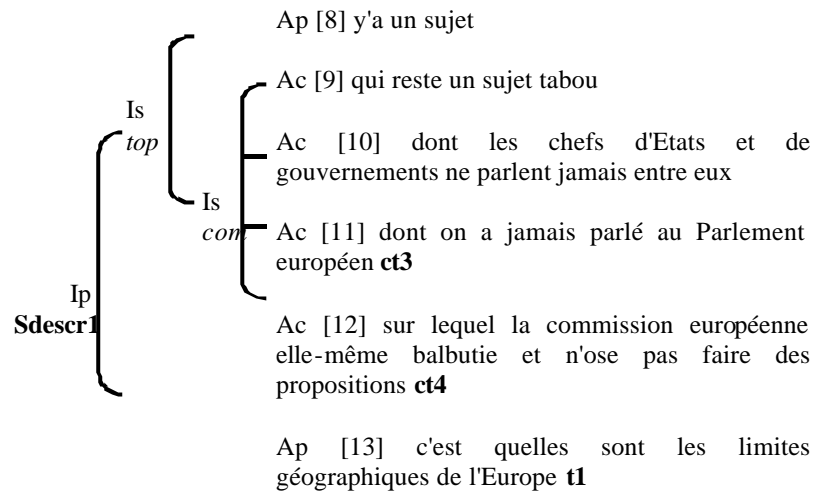


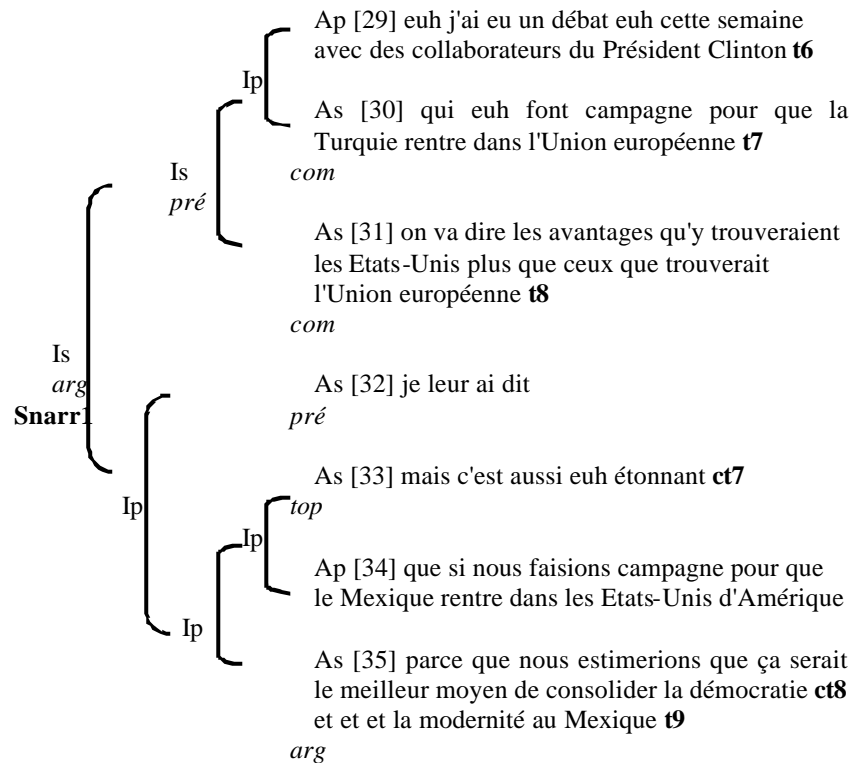
Figure 44. Un exemple d'effet argumentatif avec ses différentes marques

La participation de l'intonation d'implication aux effets argumentatifs apparaît d'autant plus intéressante qu'on compare les épisodes ainsi marqués aux *séquences discursives descriptives* et *narratives* que le modèle définit dans le cadre de l'*organisation séquentielle*, étroitement liée à l'organisation compositionnelle. Contrairement aux effets qui marquent seulement l'émergence de propriétés ponctuelles de certains segments discursifs, les séquences instancient des types de discours dont le modèle abstrait est très précisément défini. La typologie genevoise distingue ainsi la séquence *délibérative* définie par défaut des deux autres types que sont la séquence *narrative* définie par la représentation praxéologique d'histoire qui la sous-tend et la séquence *descriptive* définie par les opérations qu'elle met en jeu : l'*ancrage* dans un thème-titre, l'*aspectualisation* qui permet des développement sur les parties ou les propriétés des entités référentielles, la mise en relation avec d'autres entités référentielles par comparaison, la *thématisation* qui promeut n'importe quel élément au rang de thème-titre.

Nous avons identifié neuf séquences narratives et six séquences descriptives dans notre corpus. On trouvera leur localisation et leur étendue précise en (voir « Structure hiérarchique des tours de parole »). Ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que, seules deux séquences descriptives sur neuf et deux séquences narratives sur six comportent des exemplaires de l'intonation d'implication. Les onze autres séquences en sont exemptes comme le sont les extraits présentés par la figure 45 :



a) exemple de séquence descriptive



b) exemple de séquence narrative

Figure 45. Une séquence descriptive (a) et une séquence narrative (b) exemptes d'intonation d'implication

Bien sûr, rappelons que nos locuteurs débattent, ces séquences descriptives et narratives sont destinées à appuyer les démonstrations que déploient les locuteurs pour convaincre l'auditoire en illustrant leurs arguments d'exemples et d'anecdotes. On voit bien néanmoins que ces passages présentent un ton moins directement polémique que ceux que caractérisent des effets argumentatifs. Nous verrons plus loin comment d'autres éléments de notre analyse viendront renforcer cette constatation (voir la section 6.2.2).

En attendant, fort de ces observations assez éloquentes, nous proposons aux promoteurs du modèle genevois d'intégrer l'intonation d'implication parmi les marqueurs réguliers de l'effet compositionnel argumentatif, sous réserve que d'autres études montrent qu'il y participe dans d'autres genres discursifs que le débat, ce dont nous ne doutons pas.

6.1.2.2 Variabilité inter-locuteurs pour l'analyse relationnelle

Compte tenu du nombre de catégories de distribution (on dénombre 8 relations interactives génériques différentes) et des très faibles effectifs de l'intonation d'implication chez trois de nos locuteurs (6 pour Ja, 4 pour DJ, 3 pour Jb), nous ne pouvons utilement observer la variabilité de distribution du **pi** en fonction des relations interactives génériques qu'il accompagne que pour les trois autres locuteurs à savoir YS (44 occurrences de **pi**), BE (29 **pi**) et AL (28 **pi**) et que si nous considérons ensemble **pi** consensuels et ambigus. Le tableau 16 rend compte de cette variabilité :

locuteur	com	arg	c-a	clar
YS	19%	19%	13%	10%
BE	18%	27%	0%	9%
AL	13%	40%	13%	7%
	pré	suc	ref	top
YS	24%	0%	10%	5%
BE	37%	0%	9%	0%
AL	27%	0%	0%	0%

Tableau 16. Distribution des pi(tous) par rapport aux relations interactives génériques pour les locuteurs YS, BE et AL.

Ce tableau permet de faire trois observations intéressantes :

Il met d'abord en évidence l'importante proportion des relations de préalable chez ces trois locuteurs, liée à l'importance de cette relation pour les **pi** ambigus que nous avons observé dans la section précédente. Ceci est vrai surtout pour le locuteur BE, dont la figure 46 illustre l'usage introductif qu'il fait du préalable à **pi** :

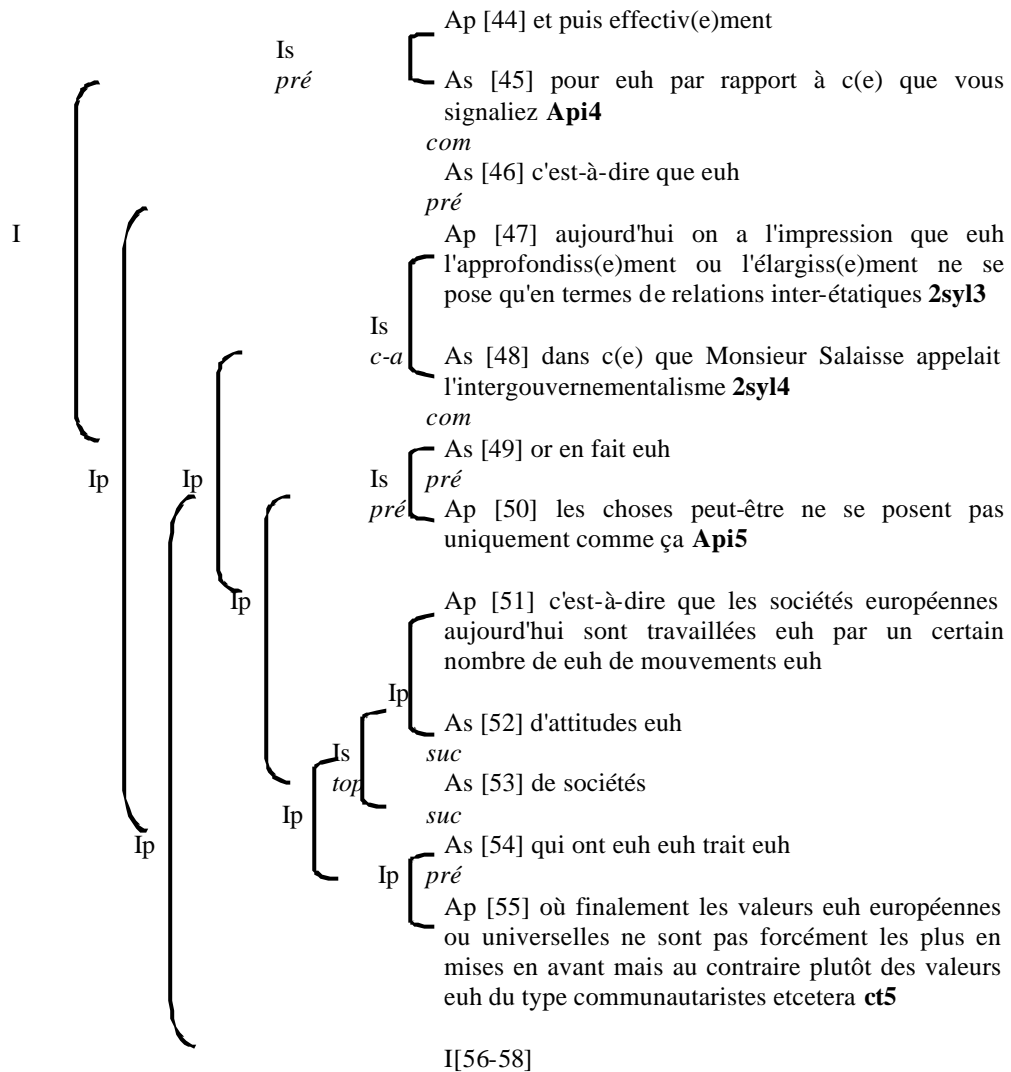


Figure 46. Exemple de pi associés à des relations interactives génériques de préalable chez le locuteur BE (tour BE2)

Les intonations **Api4** et **Api5** du tour de parole **BE2** attirent l'attention de l'auditeur grâce à la dimension emphatique du **pi** sur des énoncés qui introduisent un développement. Nous verrons plus loin (section 6.2.1.1.) comment ces exemples participent à la fonction de guidage de l'interprétation que peut assumer l'intonation d'implication.

Le tableau 16 permet aussi de constater que la plus grande proportion des intonations d'implication produites par le locuteur **AL** correspondent à des relations d'argument. Cet usage est consistant avec la grande maîtrise rhétorique dont fait preuve ce locuteur puisque nous avons déjà observé et nous confirmerons par d'autres observations, la portée argumentative de l'intonation d'implication.

La troisième observation issue du tableau 16 doit être déduite d'un calcul simple. Souvenons-nous que les résultats généraux ont montré que l'essentiel des **pi** s'associaient à des relations entrant dans les effets compositionnels argumentatifs, c'est-à-dire les relations **arg c-a**, **clar** et **ref** (tableau 15). A partir du tableau 16, nous pouvons calculer que nos trois locuteurs consacrent à ces effets les proportions

suivantes : 57% des relations pour AL, 52% pour YS et 45% pour BE. De plus, cette hiérarchie reflète celle de l'habileté rhétorique des locuteurs.

6.1.2.3 Conclusion pour l'analyse relationnelle et compositionnelle

Tandis que la structure hiérarchique a confirmé la place intermédiaire qu'occupe l'intonation d'implication dans la structuration entre le contour continuatif et le contour terminal, l'examen des organisations relationnelle et compositionnelle nous révèle le rôle joué par notre objet prosodique dans le marquage d'effets compositionnels argumentatifs. Elle révèle aussi des différences entre les locuteurs qui reflètent leur habileté rhétorique.

Pour aller plus loin, nous aurons grand profit à explorer les dimensions que le modèle genevois a développé plus récemment. Examinons à présent ce qu'il est possible de tirer de l'analyse conjointe des dimensions référentielles et interactionnelles telles que le modèle les met à notre disposition. Dans les analyses qui suivent, nous considérerons **piN** ambigus et **piY** consensuels comme une seule et même catégorie **pi**, sauf ponctuellement lorsque les distinguer s'avère pertinent.

6.1.3 Résultats de l'analyse des dimensions référentielle et interactionnelle

Les dimensions référentielle et interactionnelle sont en relation étroite dans la mesure où elles permettent de rendre compte de l'influence sur le discours de ce que l'on a coutume de nommer le contexte, où la situation. Comme nous l'avons évoqué au cours du chapitre 3, la dimension référentielle traite des relations des paroles avec le monde tandis que la dimension interactionnelle décrit l'influence sur le discours de la place qu'occupent les locuteurs les uns par rapport aux autres. Que nous apprennent ces dimensions sur l'usage qui est fait de l'intonation d'implication ?

6.1.3.1 'Quand dire c'est faire' : apport de l'analyse référentielle

Dans le modèle de Genève, la dimension référentielle conçoit les participants à l'interaction comme :

« (...) des agents (...) engagés dans des conduites finalisées et qui assument mutuellement une responsabilité dans la gestion d'activités conjointes spécifiques (...). » (Roulet et al., 2001 : 99)

Afin de décrire ces activités, le modèle propose deux outils dont nous ferons usage ici : la représentation praxéologique et le cadre actionnel.

La représentation praxéologique organise les enjeux typiques d'une interaction habituelle (c'est-à-dire prévisible) en une séquence chronologique attendue. Le modèle lui prête un certain réalisme psychologique en tant que '*construit collectif*' intériorisé par

les agents. On peut attendre par exemple de la représentation praxéologique d'un débat radiodiffusé qu'elle est la forme que propose la figure 47 :

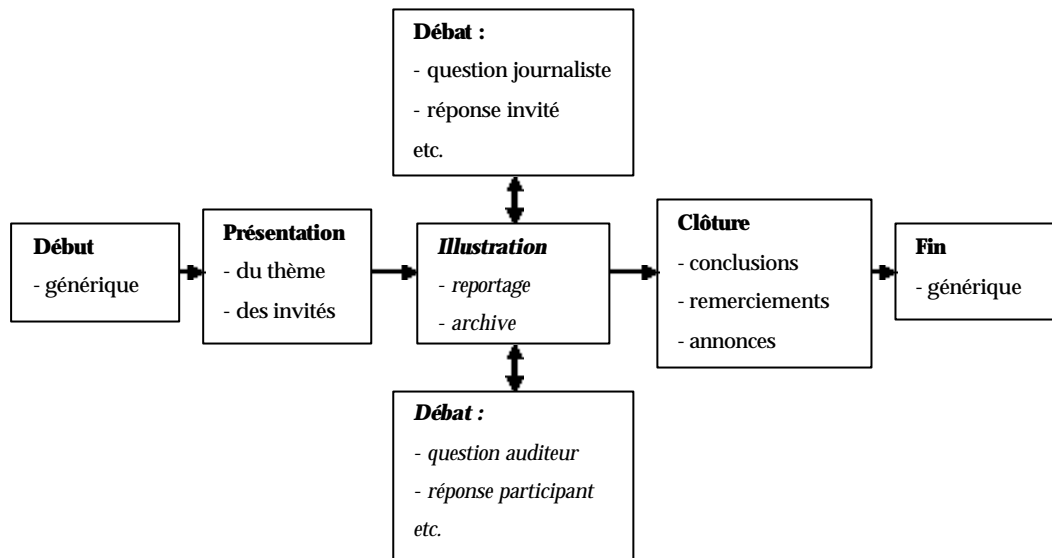


Figure 47. Représentation praxéologique d'un débat radiophonique

Ce schéma reste théorique et propose par exemple deux possibilités qui n'apparaissent pas dans le débat qui fait l'objet de notre étude⁸ : l'illustration du thème par l'intermédiaire de reportages ou d'archives, et la question d'un auditeur qui pourrait participer au débat. Nous avons distinguées ces deux possibilités non exploitées en les représentant en italique dans la figure 47. La représentation praxéologique permet de nombreuses observations comme par exemple, de remarquer que d'autres types de signes que ceux de la parole peuvent jouer un rôle important et rituel dans ce type de situation discursive, en particulier la musique du générique qui suffit à marquer le début et la fin de l'émission. Mais ce qui nous intéresse ici c'est que les tours de parole qui prennent en charge la présentation et la clôture de l'émission ne comportent aucune occurrence de l'intonation d'implication. Celles-ci sont l'apanage du seul débat, qui par conséquent a fait seul l'objet de notre travail de description. Cette constatation est à rapprocher de celle de l'absence de pi dans les séquences narratives et descriptives.

Au-delà de la représentation schématique d'un type situationnel, le modèle genevois permet d'avoir recours à une représentation de la configuration actionnelle spécifique qui émerge de la situation particulière que l'on étudie concrètement. On a recours alors au cadre actionnel dont la figure 48 donne l'exemple pour nos données :

⁸ On trouvera la *structure praxéologique*, version concrète et située de la représentation praxéologique, à la fin du document « Structure hiérarchique des échanges » en annexe)

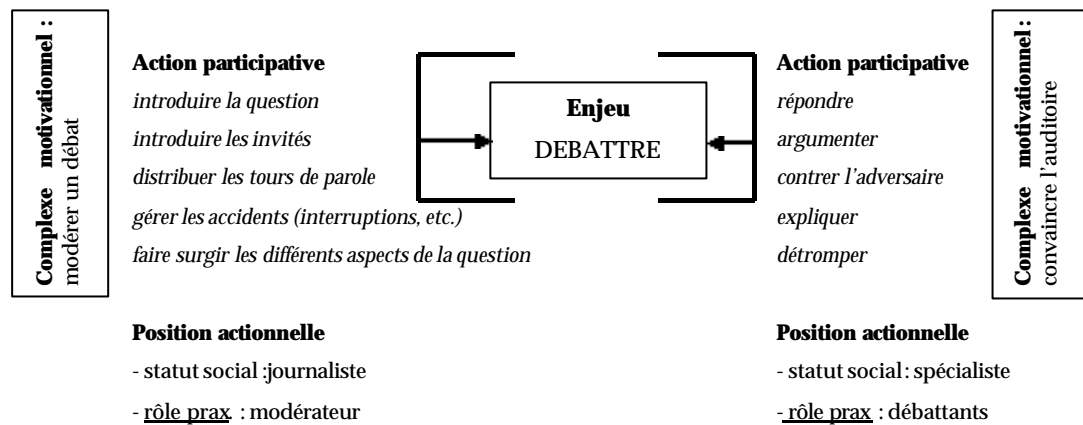


Figure 48. Cadre actionnel du corpus *La suite dans les idées*

L'élaboration du cadre actionnel pour notre corpus révèle la distribution de ses locuteurs selon deux positions actionnelles dont les motivations diffèrent : les journalistes y assument un rôle de modérateur qui suppose qu'ils introduisent sujets de débats et invités, qu'ils distribuent les tours de parole, qu'ils gèrent les accidents interactionnels, qu'ils permettent au thème du débat de se développer dans tous ses aspects important ; quant aux spécialistes invités à débattre, leur objectif principal est de convaincre l'auditoire du bien fondé de leur position contre celle de leurs contradicteurs.

Certaines des actions participatives ainsi définies peuvent éclairer les usages qui sont fait de l'intonation choisie. Par exemple ces effets argumentatifs que l'intonation d'implication contribue à marquer correspondent à l'action participative *argumenter*. Nous verrons plus loin que l'intonation d'implication accompagne aussi volontiers des épisodes discursifs où il s'agit pour le locuteur de *contrer l'adversaire*. Au contraire, les séquences descriptives et narratives que nous avons décrites dans la section précédente correspondent mieux à l'action d'*expliquer*, toute aussi cruciale lorsqu'il s'agit de convaincre.

Reste que nous n'éclairons là que les usages que font les invités de l'intonation d'implication. Pour expliquer en quoi les journalistes en font un usage spécifique, il nous faut recourir à la dimension interactionnelle, ce que nous nous proposons de faire dans la section suivante.

6.1.3.2 De l'importance de qui parle : apport de la dimension interactionnelle

Comme nous l'avons évoqué dans la section 3.2.2.5., la notion de *cadre interactionnel* telle qu'elle est définie pour l'analyse de la dimension interactionnelle permet de décrire les positions et relations spécifiques entre les interactants qu'impose une situation interlocutive particulière. Elle va nous permettre de rendre compte du dispositif interactionnel que met en place le débat radiophonique dont son tirées nos données. La figure 49 instancie pour notre corpus la schématisation proposée par M. Burger dans le chapitre 5 de l'ouvrage de 2001 :

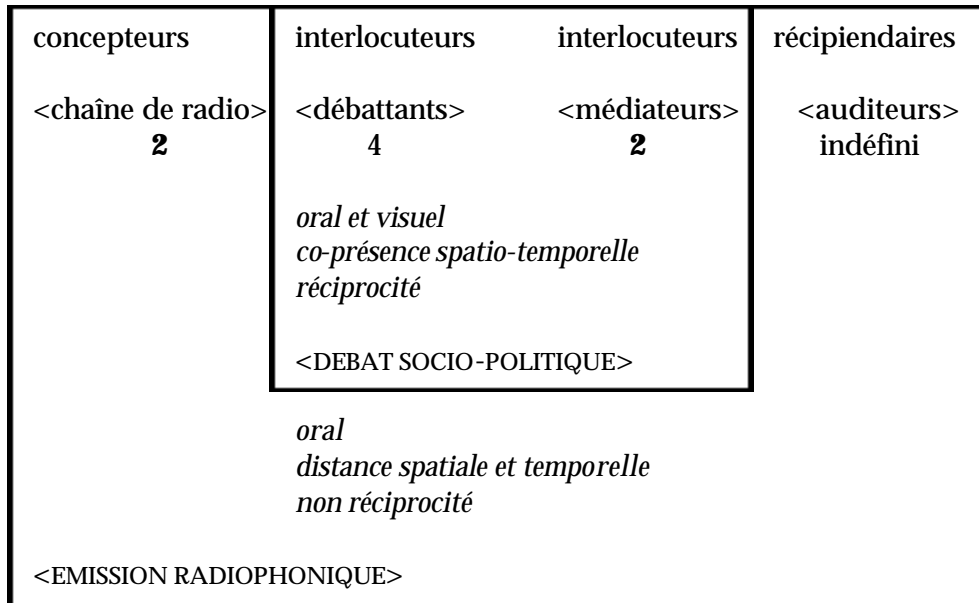


Figure 49. Cadre interactionnel du débat radiophonique qui constitue notre corpus

Ce cadre inventorie les différentes places qu'il est possible d'occuper dans l'interaction. En particulier, il situe modérateurs et débattants comme des interlocuteurs co-présents, partageant les canaux visuel et oral et susceptibles d'échanges réciproques qui produisent du reste la matière du discours que nous analysons.

Le schéma permet d'identifier deux autres places interactionnelles qu'il importe de prendre en considération. Dans la partie gauche du cadre externe sont repérés les concepteurs de l'émission qui, justement, en définissent les règles, notamment celles de l'interaction, et qui de plus choisissent les thèmes abordés et les personnalités invitées. Comme il est fréquent sur France Culture, les concepteurs de l'émission *La suite dans les idées* sont également les journalistes qui modèrent le débat. C'est pourquoi leur nombre, noté dans le schéma sous le nom de la place interactionnelle est 2 dans les deux cas.

Il faut surtout souligner l'importance de l'auditoire, dont la place figure à droite du cadre externe, car ses membres, en l'occurrence les auditeurs de l'émission, sont les principaux destinataires des paroles échangées : ce sont eux, en réalité, qu'il faut informer et convaincre. Dans cette émission, et contrairement à d'autres, ils ne peuvent pas intervenir dans le débat et nous n'avons donc pas à analyser leurs productions langagières. Reste que leur présence influe sur les paroles échangées, ce qu'il importe de savoir.

Cependant, l'apport le plus important du cadre actionnel proposé par le modèle genevois est ailleurs : il met en effet en évidence combien les règles qui régissent ce type d'interaction sont strictement définies. L'alternance et la durée des tours de parole, en particulier, sont soumises au contrôle des modérateurs qui les distribuent, aucun locuteur ne s'autorisant en principe à intervenir spontanément. Ce cadre et les rôles praxéologiques très clairement distribués à chacun que nous avons évoqués dans la section précédente (voir figure 49) ont une conséquence particulièrement importante pour nous : ils imposent que **seules les interventions des journalistes modérateurs peuvent avoir une valeur fonctionnelle de question**. Cela signifie même que tous les

tours de parole des journalistes modérateurs qui font partie de la transaction *débat* telle qu'elle est repérée par la représentation praxéologique (figure 47 ci-dessus) doivent avoir une valeur fonctionnelle de question. Seuls les tours de parole de *présentation* et de *clôture* échappent à cette règle.

Cette règle a trois conséquences :

La première est que si certains énoncés produits par les débattants présentent des marqueurs interrogatifs, par exemple un morphème interrogatif comme dans la figure 50, leur valeur de question ne sauraient être interactionnelle, ne pouvant attendre de réponse spontanée et immédiate de la part de l'interlocuteur.

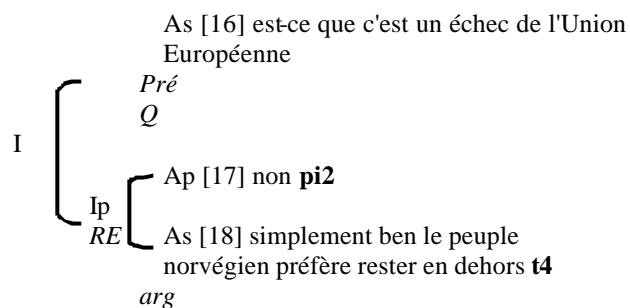


Figure 50. . Exemple de question rhétorique extraite du tour AL3 dû à un invité débattant

Comme le montre l'exemple donné par la figure 50, on aura dans ce cas des questions rhétoriques auxquelles celui qui les pose répond lui-même. Nous verrons plus loin (section 6.2.2.2) comment ce procédé est utilisé intensivement par deux de nos locuteurs et qu'il implique toujours l'intonation d'implication.

La deuxième conséquence de la règle interactionnelle énoncée plus haut est que toute question effectivement interactionnelle de la part d'un invité consiste en une rupture de la règle. Le cas se produit une fois au cours de l'émission lorsque le locuteur AL, dont nous verrons qu'il s'agit du rhéteur le plus habile parmi les invités, répond à la question d'un journaliste qui s'adresse à lui (tour Ja8) par une autre question qui demande une précision. La figure 51 ci-dessous illustre cette violation de la règle : on constate que la rupture introduite inverse momentanément les rôles, le journaliste Ja se trouvant dans l'obligation de répondre à la question, ce qu'il fait dans le tour Ja9. Une autre rupture de la règle est elle aussi provoquée par AL un peu plus tard dans l'émission lorsqu'il réplique directement à une mise en cause par son principal adversaire dans le débat, le locuteur YS (voir tours YS3 et AL6 en annexe « Structure hiérarchique des tours de parole »).

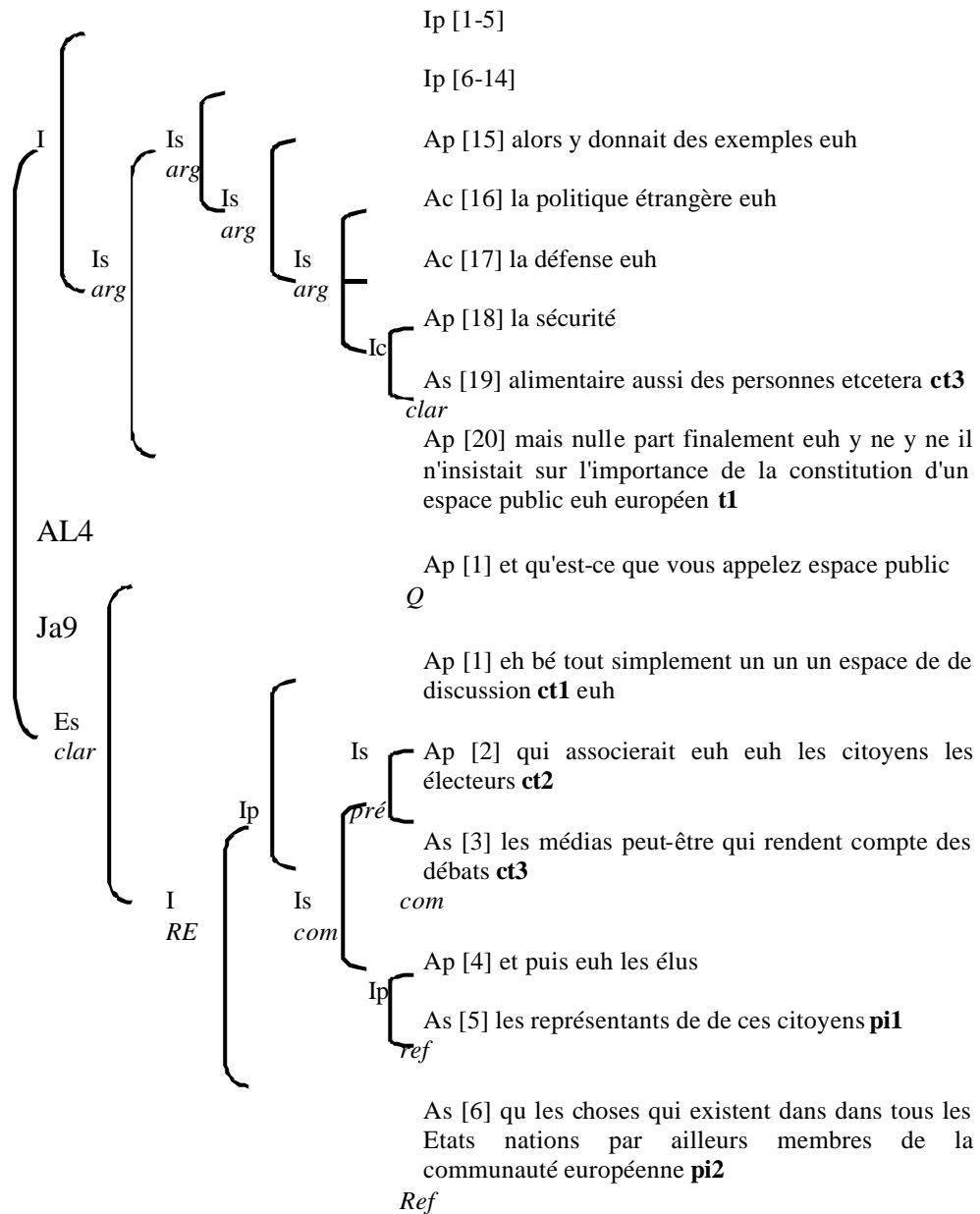


Figure 51. Exemple de rupture de la règle interactionnelle provoquée par une question directe du locuteur AL

La troisième conséquence de la règle issue du cadre interactionnel et la plus importante pour nous est que, à l'exception des cas de rupture de la règle, tous les pi placés en fin de tour de journaliste modérateur, à savoir les tours Jb1, Ja4, Ja10 et Ja12, et seuls ces pi donnent aux énoncés qu'ils accompagnent le statut de question fonctionnelle. On a affaire ici à des cas de demande de confirmation tels que les définit C. Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 107). Dans le même ouvrage, L. Fontaney explique ainsi le fonctionnement de ces questions pourvues de ce qu'elle nomme le *triangle implicatif*:

« (...) c'est l'interlocuteur qui détient le savoir ; mais en plus, le locuteur, pour une raison ou pour une autre, croit savoir, connaître ou comprendre (et veut que l'autre sache ceci). C'est la première condition (le savoir de l'interlocuteur) qui fait qu'il y a question, malgré l'absence de toute marque formelle ; c'est la

deuxième condition qui détermine la forme pour poser la question. Ce sont, je crois, ce que Borillo appelle des « questions estimatives » et Grundstrom « quasi-questions ». » (Fontaney, 1991 : 129-130).

C'est effectivement l'invité qui « détient le savoir » qui doit être formulé pour les auditeurs, ce pourquoi l'interroge le journaliste qui, évidemment, « connaît et comprend » ce sur quoi il interroge puisqu'il a lui-même conçu la discussion. C'est donc le dispositif interactionnel imposé par l'émission qui affecte le statut de question aux exemplaires de l'intonation d'implication produits par les journalistes (au moins ceux qui apparaissent en fin de tour de parole).

6.1.4 Conclusion concernant les analyses fondées sur le modèle de Genève

Le modèle genevois nous a offert un cadre théorique et des outils pour l'analyse empirique dont nous venons de montrer quel profit direct on pouvait tirer pour l'analyse discursive et la compréhension du fonctionnement en situation d'un objet inédit pour ce type d'analyse : un contour intonatif. L'établissement de la structure hiérarchique et de ses propriétés relationnelles nous a d'abord permis de situer les énoncés porteurs de l'intonation d'implication dans le réseau complexe et très structuré des relations entre constituants de discours. A partir de là, nous avons pu mettre en évidence le statut hiérarchique intermédiaire de l'intonation d'implication entre le contour continuatif **ct** et le contour terminal **t**, qui sont les deux contours avec lequel il est susceptible d'être confondu. Nous avons également mis en évidence que les intonation d'implication ambiguës pouvaient être conçues, au moins d'après l'analyse hiérarchique, comme discursivement intermédiaire entre **pi** consensuels et **ct**, marquant emphatiquement soit des unités continuatives syntaxiquement dépendantes, soit des énoncés introductifs, en particulier chez le locuteur BE. Nous avons aussi montré l'association prioritaire de l'intonation d'implication avec les relations interactives génériques qui contribuent à construire ce que le modèle appelle des effets argumentatifs. De leur côté, les dimensions interactionnelle et référentielle proposées par le modèle nous ont permis de faire d'autres observations. La représentation praxéologique issue du module référentiel a révélé que seuls les tours de parole contribuant au débat lui-même à l'exclusion des tours de présentation et de clôture de l'émission radiophonique comportaient des occurrences de l'intonation d'implication. A leur tour, le cadre actionnel et le cadre interactionnel ont révélé et ont permis d'expliquer pourquoi nos locuteurs se divisaient en deux groupes clairement définis qui font un usage différent de l'intonation d'implication : alors que les journalistes modérateurs sont contraints par le dispositif interactionnel imposé par la situation (le débat mis en scène pour l'auditeur destiné à la radiodiffusion) d'utiliser les **pi** en fin de tour et avec une fonction interrogative, les invités débattants évitent d'utiliser les **pi** en fin de tour mais en font un usage principalement assertif. Quant à la variabilité interlocuteur, au-delà de confirmer la distinction journaliste/débattant, son analyse contribue à renforcer l'intuition qu'a tout auditeur attentif que certains locuteurs maîtrisent mieux que d'autres le maniement du discours persuasif. Ainsi, AL se montre-t-il non seulement le premier producteur d'effets argumentatifs, mais aussi le seul locuteur qui ne craigne pas de rompre la règle interactionnelle, pourtant très rigide dans ce cadre radiophonique. Son statut social d'ancien ministre n'est sans doute

pas étranger à ce comportement dominant qui frise l'arrogance et dont nous aurons l'occasion d'observer d'autres marques dans la section suivante.

Celle-ci sera consacrée à d'autres analyses qui s'appuient toujours sur le modèle de Genève puisqu'elles utilisent le pouvoir révélateur de la structure hiérarchique (ne serait-ce que visuellement, son établissement fait apparaître bien des phénomènes, plus difficiles à repérer dans un texte non organisé), où certains outils comme les relations illocutoires, mais moins directement que dans les analyses menées jusqu'à présent.

6.2 Autres analyses discursives

La nouvelle série d'analyses que nous proposons dans cette section est issue des observations que nous avons faites au plus près des données, en scrutant un à un les énoncés porteurs de l'intonation d'implication à la recherche de régularités syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques (notamment interactionnelles ou informationnelles) qui les accompagneraient. Dans cette recherche, tout le travail établi au préalable grâce au modèle genevois nous a servi de support, notamment la structure hiérarchique à partir de laquelle nous avons exploré le texte. Nous avons continué à utiliser les formulations et les annotations genevoises lorsqu'elles étaient disponibles, comme par exemple pour l'identification des relations illocutoires **Q** (question) et **RE/IN** (réponse/information). Cependant, la plupart des observations réunies dans cette section n'utilisent pas directement la modélisation genevoise, contrairement aux observations de la section précédente et c'est pourquoi nous les présentons séparément. Il va de soi que cela ne signifie pas qu'elles soient incompatibles avec le modèle de Roulet et collègues. Nous en voulons pour preuve notre recours au concept de polyphonie tel qu'il est reformulé par les genevois pour regrouper et interpréter certaines de ces nouvelles observations.

Nous organiserons notre exposé selon deux axes que nous présenterons consécutivement : nous montrerons d'abord en quoi et comment l'intonation d'implication permet au locuteur de guider l'interprétation que le destinataire construit à partir de ses propos. Nous évoquerons ensuite les différents procédés qu'accompagne l'intonation d'implication dans des épisodes très clairement polémiques.

Chaque fois que cela sera possible, nous reproduirons l'extrait commenté dans une figure voisine des explications qui la concernent. Pour les autres extraits commentés, nous renvoyons en annexe (« Structure hiérarchique des tours de parole »).

6.2.1 L'intonation d'implication comme guide à l'interprétation

Très régulièrement et chez tous nos locuteurs, qu'ils soient invités ou journalistes, l'intonation d'implication porte sur des énoncés qui, soit sous forme d'introduction préparatoire ou de conclusion récapitulative, soit plus généralement sous forme de commentaire, indique à l'auditeur ce qu'il faut comprendre des développements attendus. Nous évoquerons introductions et conclusions d'une part et commentaires d'autre part en nous appuyant sur de nombreux exemples extraits de notre corpus.

6.2.1.1 Les introductions et conclusions à patron d'implication

L'intonation d'implication accompagne souvent des énoncés qui permettent au locuteur d'attirer l'attention de l'auditoire soit par avance sur un développement subséquent, soit sur les conclusions qu'il faut tirer, selon lui, des propos qui précèdent.

6.2.1.1.1 Introductions à *pi*

Ce procédé correspond régulièrement aux nombreux énoncés *préalables* dont nous avons noté l'importance plus haut (section 6.1.2). L'exemple présenté plus haut par la figure 46 était dû au locuteur BE et impliquait un contour ambigu (**Api**) ; celui de la figure 52 ci-dessous revient au locuteur YS et met en jeu un contour consensuel (**pi**) :

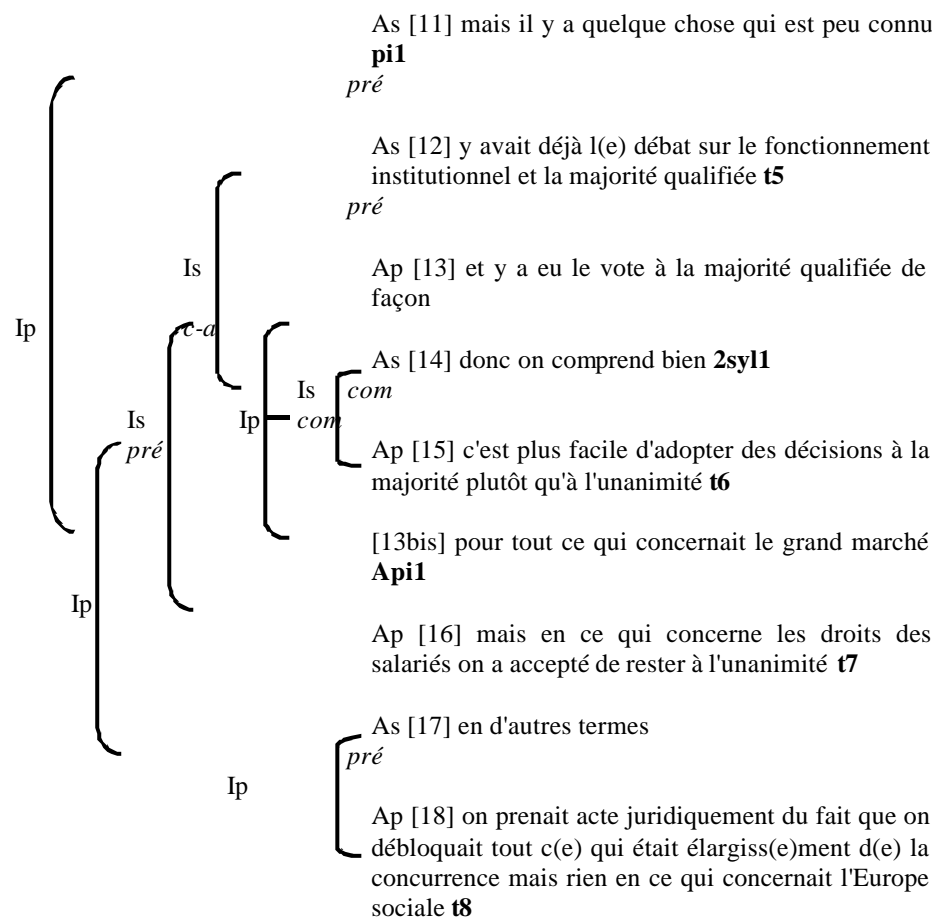


Figure 52. Exemple d'énoncé préalable à fonction d'introduction et porteur de l'intonation d'implication. Tiré du tour YS5

L'énoncé qu'accompagne le contour YS5_pi1 non seulement annonce ce « quelque chose » que l'intervention I[12-18] va développer, mais surtout insiste sur l'importance de ce développement puisqu'il s'agit presque d'une révélation de ce qui est « peu

connu ». Nous verrons lorsque nous évoquerons les commentaires que ce locuteur utilise volontiers le **pi** à l'appui d'énoncés qui se veulent des mises à jour d'une vérité cachée. Outre YS5_pi1, les préalables introductifs concernent les occurrences suivantes de l'intonation d'implication : BE2_pi1 ; BE2_Api4 et Api5 qu'illustrent la figure 46 ; et AL5_Cpi2 et Cpi3. Dans ce dernier cas, les actes [12] et [13] du tour AL5 attribuent en préalable à un ensemble d'arguments le cadre interprétatif qu'il faut lui donner : en être d'accord comme « nous tous » et surtout comme « Jacques Delors » figure tutélaire invoquée à l'appui de cet *argument d'autorité*, bien décrit par les études rhétoriques (voir Plantin, 1990).

Assumant la même fonction introductive, on trouve aussi des énoncés à la relation interactive générique de *topique top*. C'est le cas pour les contours BE2_pi5 et AL3_pi1. Ce dernier offre un contenu particulièrement explicite puisqu'il marque l'énoncé suivant : « mais un point aussi très important ». Nous ne pourrions mieux paraphraser la fonction de ces introductions à **pi** : attirer l'attention sur les points importants du discours.

Enfin, les énoncés porteurs des contours AL1_Api1, BE1_Api5 et BE1_Api9 entrent aussi dans cette catégorie des introductions à **pi**. Eux aussi auraient pu être interprétés comme des constituants subordonnés à valeur de *topique* lors de l'établissement de la structure hiérarchique. Nous avons préféré leur attribuer le statut de constituant *principal* car ils étaient selon nous les énoncés qu'il importait de conserver pour que le propos reste compréhensible. Nous avons donc tranché entre deux interprétations possibles et ces exemples illustrent bien la difficulté à laquelle est souvent confronté l'analyste dans l'établissement de la structure hiérarchique et que nous avons évoquée au cours de la section 6.1.1.1. Nous renvoyons à l'annexe « Structure hiérarchique des tours de parole où il est facile de retrouver tous les exemples.

Si le locuteur BE préfère les introductions à **pi**, les conclusions à **pi** sont la spécialité du locuteur YS, comme nous allons le voir à présent.

6.2.1.1.2 Conclusions à pi

Tous les exemples d'énoncés à valeur de synthèse ou de conclusion et porteurs de l'intonation d'implication sont dus au locuteur YS. La figure 53 ci-dessous en donne un exemple parmi les plus éloquents. L'énoncé concerné correspond à l'acte textuel As[30] du tour de parole YS2. Le verbe principal est à l'impératif : « prenons le problème dans cet ordre-là » et il s'agit pour le locuteur d'indiquer quelles conclusions il faut tirer du développement précédent consistant en l'exposé de divers arguments pour ou contre la thèse défendue. L'énoncé porteur du contour YS2_Api4 enjoint lui aussi l'interlocuteur à une certaine interprétation au moyen de l'impératif accompagné du **pi** sur la phrase « discutons de c(e)la ». Pour l'énoncé porteur du contour YS4_pi2 (dans le tour YS4 cette fois), l'injonction est transmise par la locution « il faut » : « mais immédiatement faut comprendre que cette réflexion se passe dans le cadre que je viens de définir », mais l'effet est aussi de demander la réinterprétation de ce qui a été formulé auparavant. Dans les trois cas, l'anaphore est commandée par les pronoms et syntagmes nominaux définis que nous avons soulignés dans nos citations.

Curieusement, la position hiérarchique de ces constituants n'est pas de fin mais de début de paragraphe. Ceci s'explique par le fait que, bien qu'ils établissent effectivement une synthèse de ce qui précède, ces énoncés introduisent aussi les paragraphes suivants dont ils orientent ainsi l'interprétation au regard de ce qui vient d'être dit.

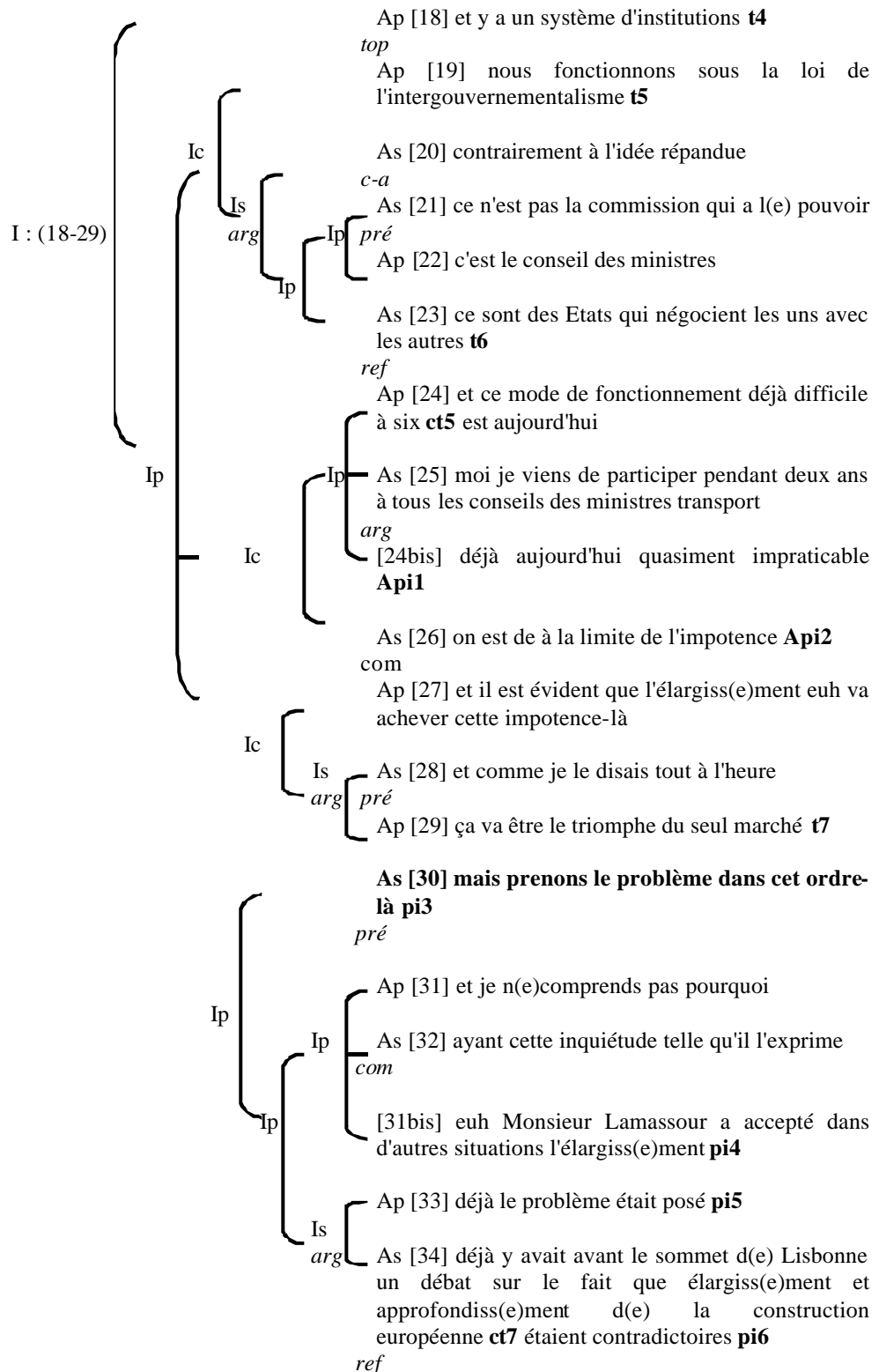


Figure 53. Exemple d'énoncé porteur de l'intonation d'implication à fonction de conclusion réinterprétative. Tour de parole YS2.

Remarquons enfin que les introductions comme les conclusions que nous venons de décrire peuvent être regardées comme des cas particuliers de commentaires, catégorie à laquelle appartiennent de très nombreux énoncés porteurs de l'intonation d'implication et que nous allons examiner maintenant.

6.2.1.2 Les commentaires à patron d'implication

Il ne faut pas confondre le terme de *commentaire* tel que nous l'employons ici avec la fonction interactive générique du même nom que définit le modèle genevois. Dans cette section, nous l'utiliserons dans le sens que lui donne le dictionnaire Le Robert :

« *Commentaire* : addition, explication apportée sur un sujet. » (Rey-Debove et Rey, 1993)

Ici encore, il s'agit bien souvent d'orienter l'interprétation de l'auditoire dans le sens de la thèse défendue par le locuteur.

Remarquons d'abord que tous les locuteurs sauf le journaliste Ja utilisent l'intonation d'implication avec cette fonction. L'exemple donné par la figure 54 ci-dessous est dû au journaliste Jb :

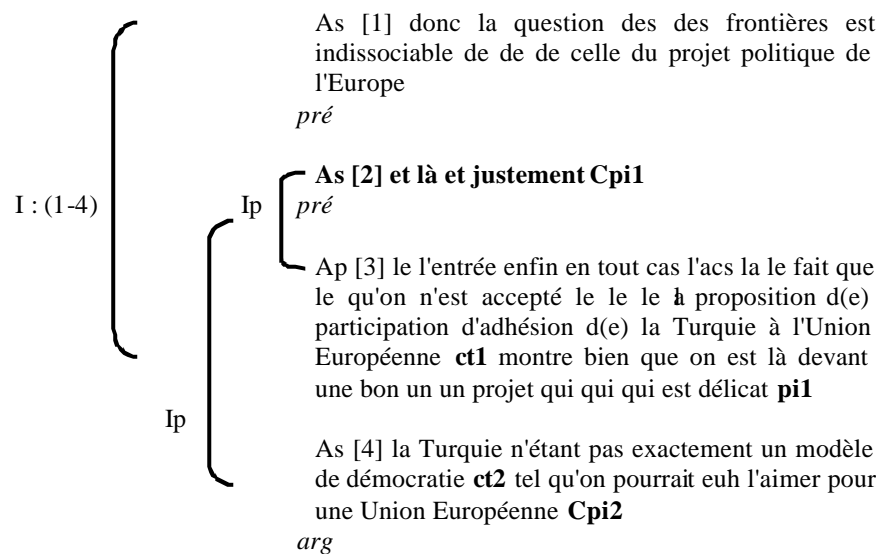


Figure 54. . Exemple de commentaire porteur de l'intonation d'implication. Tour Jb1

La figure 54 montre que dans l'acte As[2], l'intonation Cpi1 porte sur un adverbe qui attire l'attention sur une contradiction. Beaucoup d'autres adverbes de commentaires sont ainsi accompagnés par l'intonation d'implication, dont beaucoup dénotent l'évidence que le contour intonatif lui-même connote : comme souvent en langage, il y a ici redondance. Ce cas est illustré par les contours AL2_pi3 (« bien entendu »), DJ1_pi1 (« alors bien sûr ») ou DJ2_Api1 (« absolument »).

La connotation d'évidence du pi accompagne aussi parfois des explications : ce qui sous-entend que l'adversaire a tort qui n'a pas tenu compte de ces évidences, pourtant flagrantes. En voici un exemple illustré par la figure 55 :

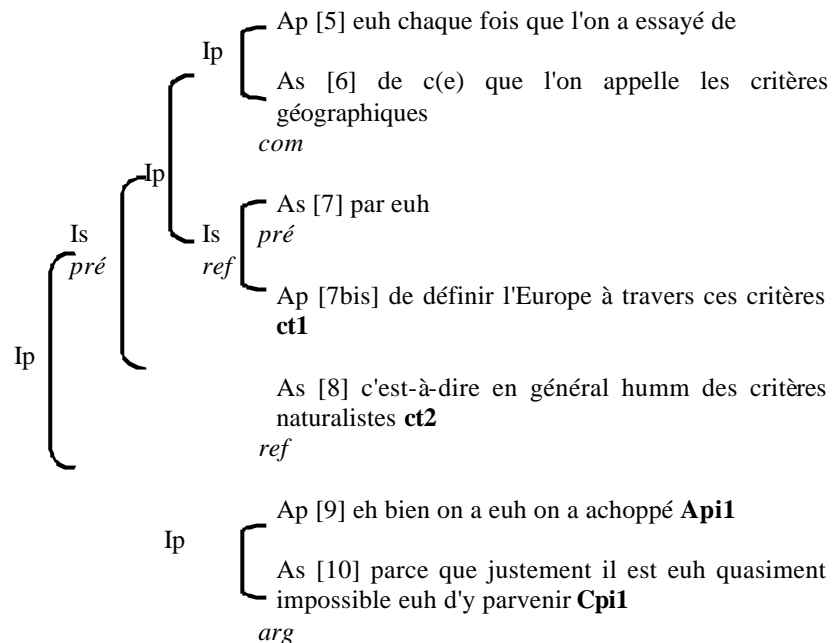


Figure 55. Explication porteuse de l'intonation d'implication et de la connotation d'évidence polémique qui l'accompagne (Tour BE1)

L'énoncé porteur du pi AL2_Api2 présente le même fonctionnement.

Dans certains cas, comme celui des énoncés porteurs de YS4_Api6 et YS5_pi2, l'explication prend presque une valeur de dévoilement de la vérité.

Dans tous les cas de commentaire à pi, que celui-ci introduise ou clôture un développement ou bien qu'il l'interrompe, on a affaire à des *consignes d'interprétation* que l'intonation d'implication contribue à spécifier comme telles. L'emphase apportée par le **pi** donne alors plus de poids encore à l'impératif ou au caractère d'évidence manifesté textuellement. L'un et l'autre contribuent à mettre en forme la dimension polémique que le débat appelle.

Cette dimension rhétorique est illustrée surtout par l'émergence de nombreux exemplaires de l'intonation d'implication au sein d'épisodes très clairement polémiques. Ce sont eux que nous étudierons dans la section suivante.

6.2.2 L'intonation d'implication émerge dans les épisodes polémiques

Le contexte le plus fréquent d'apparition des intonations d'implication dans notre corpus est celui de la polémique la plus vive et de la prise à partie de l'interlocuteur. Plusieurs traits caractérisent les énoncés concernés : dans la plupart des cas de cette espèce, l'interlocuteur adverse est directement nommé ou, lorsqu'il ne l'est pas, on

retrouve aisément la cible des propos polémiques ; assez souvent, l'énoncé porteur de l'intonation d'implication entre dans une structure question/réponse qui mime monologiquement l'affrontement des arguments contraires ; à moins que le locuteur n'use pour cela d'une variante, la structure «ce n'est pas ceci/c'est cela » ; enfin il arrive que l'intonation d'implication marque un acte qui est une concession faite à l'adversaire (le plus souvent suivie d'une contre-attaque), ou porte non pas sur une affirmation mais sur une négation des propos représentés de l'adversaire. Nous expliquerons et illustrerons successivement ces différentes formes de la polémique discursive.

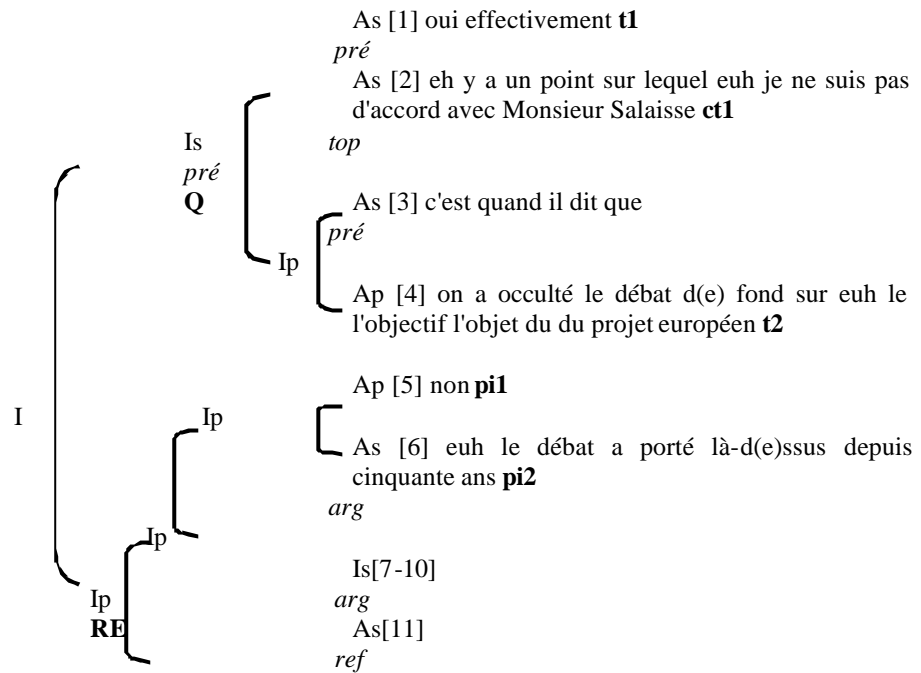
6.2.2.1 Mettre en cause un autre discours

S'il est vrai que l'essence même d'un débat est de faire surgir la polémique, il est frappant de constater la fréquence avec laquelle l'intonation d'implication caractérise les énoncés qui mettent en cause directement un interlocuteur adverse dans le cadre du débat. Quels sont dans notre corpus les énoncés qui remplissent cette fonction polémique ? Comment est-elle à l'œuvre ?

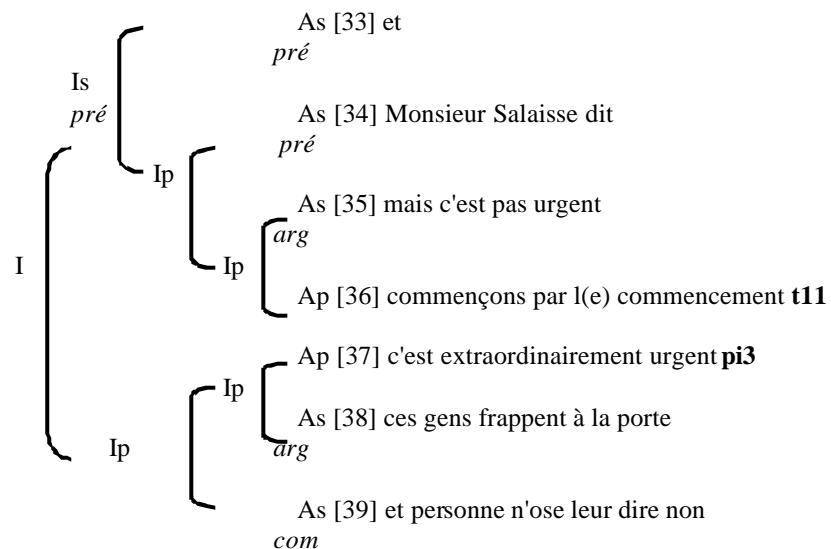
6.2.2.1.1 *L'adversaire est nommé et participe à l'émission*

Le plus souvent, la polémique est manifeste, la contre-argumentation du locuteur en regard du discours de l'adversaire s'exprime explicitement et immédiatement. Sur dix-sept extraits dans lesquels un autre locuteur présent est nommé dans le tour de parole d'un débattant (les modérateurs nomment pour distribuer la parole, ce qui exclut leurs tours), quinze sont accompagnés par l'intonation d'implication.

C'est le cas des énoncés porteurs de π_1 et π_2 , ainsi que l'énoncé terminé par le π_3 dans le tour de parole AL5 : dans ces deux exemples, les propos rapportés du locuteur YS qui est explicitement nommé, sont clairement niés par les énoncés à π_i comme on peut le constater sur la figure 56 :



exemple a)



exemple b)

Figure 56. Deux exemples d'épisodes polémiques à pi où les propos d'un adversaire présent et que l'on nomme sont rapportés et réinterprétés

Dans l'exemple a), pi1 confère l'intonation implicative à un « non » sans équivoque tandis que pi2 marque le premier argument à l'appui de cette négation. Notons qu'un autre **pi** : Cpi1 caractérise un deuxième argument à l'appui de cette négation (voir l'annexe « Structure hiérarchique des tours de parole » pour l'intervention I[7-10] dont le texte n'est pas transcrit ici). Dans l'exemple b), Le locuteur AL *représente* des propos d'YS (au sens de propos *représentés*, concept proposé par le modèle genevois, cf. section 3.2.2.7) dans les acte 35 et 36. Puis il reformule « mais c'est pas urgent » en supprimant la construction négative et en appuyant cette négation de négation par un adverbe

superlatif très fort : « c'est extraordinairement urgent ». Dans les deux cas, les propos de l'adversaire sont non seulement niés, mais retournés !

Ce même adversaire utilise du reste un procédé très voisin dans le tour YS2 avec les énoncés porteurs des pi4 à 6 comme le montre la figure 57 :

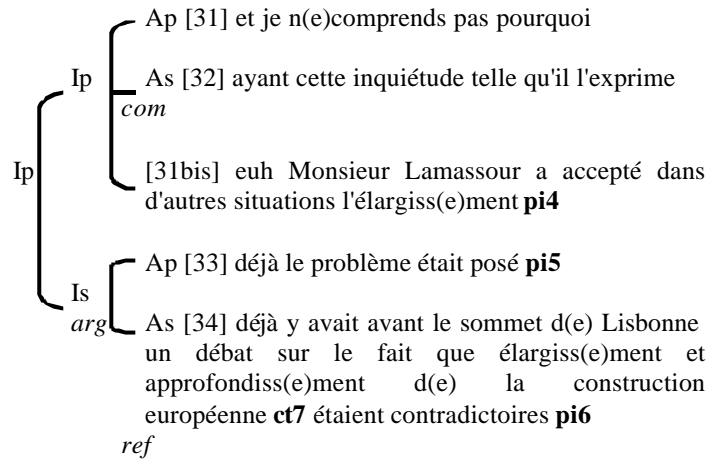


Figure 57. . Episode polémique à pi ou YS nomme et et met en cause AL. Tour YS2

L'énoncé qui porte pi4 met directement en cause non plus les paroles mais les actes de l'adversaire AL. Les énoncés auxquels sont associés pi5 et pi6 expliquent cette mise en cause. L'attaque concerne donc ici les actes de l'adversaire, mais c'est bien sûr pour mieux invalider ses propos : comment en effet faire confiance aux dires de quelqu'un dont les actes sont frappés de soupçon ! Le tour YS3 emploie une stratégie semblable : le contenu de l'énoncé porteur de l'intonation d'implication reproche à AL de ne pas avoir répondu à la mise en cause formulée dans le tour YS2 et que nous venons de décrire : c'est encore avec le patron d'implication qu'il enfonce le clou polémique.

6.2.2.1.2 L'adversaire est nommé mais n'est pas présent

D'autres fois, la polémique ne vise pas spécifiquement l'adversaire débattant mais une autre cible, représentative de la thèse visée. Le locuteur YS dénonce par exemple les propos de John Major, représentant de la doctrine libérale et de la vision « économiste » de l'Europe (voir la figure58 ci-dessous):

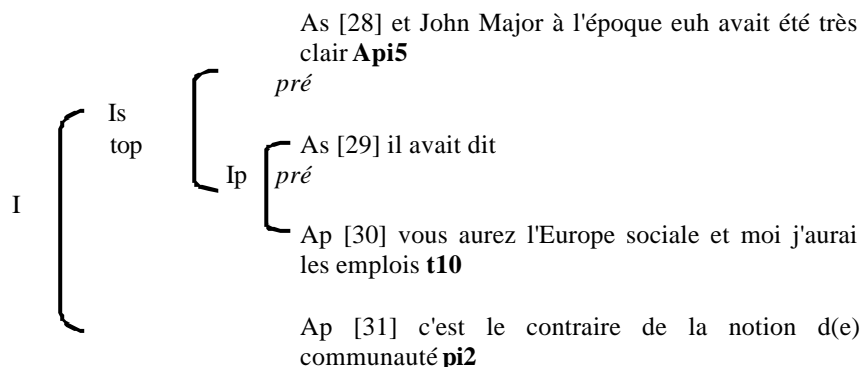


Figure 58. Episode polémique à pi avec mise en cause d'un adversaire absent. Tour YS5.

Ici encore, l'adversaire est nommé dans un acte à pi (A_{pi}5), et ses propos sont *représentés* mais surtout critiqués par le commentaire qu'en fait le locuteur à l'aide de l'intonation d'implication pi2.

6.2.2.1.3 L'adversaire est mis en cause sans être nommé

Les mêmes procédés de négation ou de mise en cause de propos ou d'idées peuvent apparaître sans que soit clairement nommé le responsable des thèses accusées comme c'est le cas dans l'exemple présenté par la figure 59 :

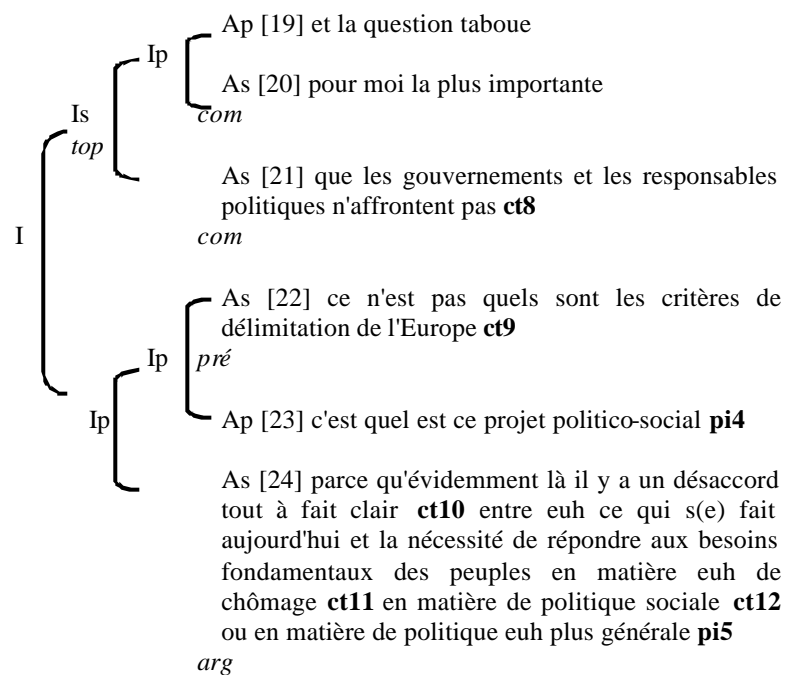


Figure 59. Exemple d'épisode polémique à pi où l'adversaire mis en cause n'est pas identifiable. L'épisode utilise aussi une structure alternative « ce n'est pas.../c'est... »

Les énoncés porteurs des pi4 et pi5 dans le tour YS1 représenté dans la figure 59 mettent en cause la position adverse selon laquelle ce sont les critères de délimitation de l'Europe qui font question alors que, selon YS, c'est le « projet politico-social » de l'Europe qu'il importe de mettre en débat. Les tenants de l'opinion renversée ici ne sont pas nommés mais l'auditoire peut aisément reconnaître qu'AL est visé puisqu'il défend l'importance des critères géographiques pour définir l'Europe. On reconnaît par ailleurs un autre procédé polémique que nous examinerons plus loin : la structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... ».

Dans le tour AL3, l'intonation d'implication pi4 porte sur un « non » qui répond à une question non formulée mais déduite par inférence des énoncés au conditionnel portés par les actes précédents. Observons-les sur la figure 60 ci-dessous :

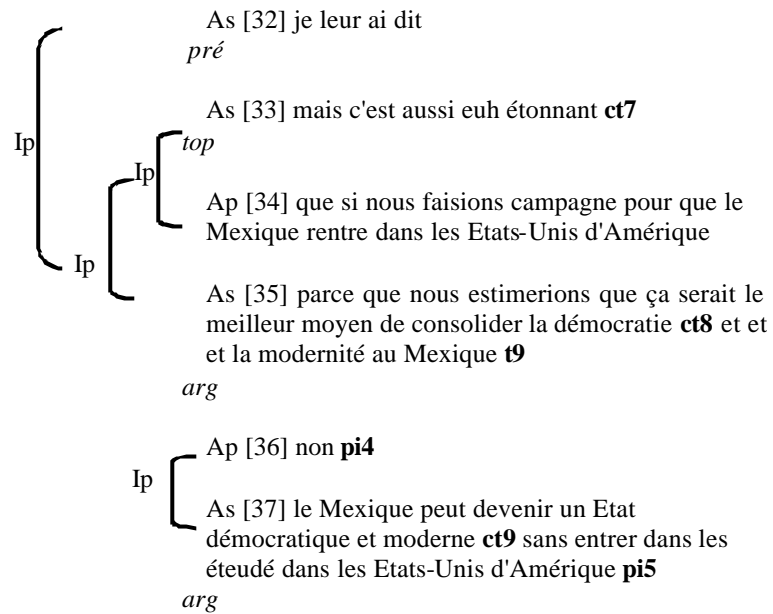


Figure 60. Episode polémique à pi sans adversaire identifiable utilisant l'inférence sur une question virtuelle (tour AL3)

Notons d'abord que les relations interactives génériques qui relient les deux interventions isolées sur la figure n'y apparaissent pas car elles impliquent d'autres interventions non nécessaires à notre explication. Pour comprendre sur quoi s'ancre l'acte [36], porteur de pi4, il faut reconstituer le *parcours inférentiel* attendu de l'interprète. Sans le reconstituer aussi complètement que le fait le modèle (Roulet et al., 2001 : 191-199) nous pouvons expliciter que l'interprète doit s'appuyer sur l'énoncé au conditionnel formulé dans les actes [34] et [35], il doit les transformer mentalement en question du type « est-ce que nous faisons campagne pour que le Mexique rentre dans les Etats-Unis d'Amérique parce que nous estimons que ça serait le meilleur moyen de consolider la démocratie et la modernité au Mexique ? ». La réponse que donnent les actes [36] et [37] porteurs de l'intonation d'implication est dès lors interprétable et l'ensemble de la métaphore lisible.

Un procédé voisin est employé par le même locuteur dans le même tour de parole AL3 à l'occasion de l'émergence du pi2. Cette fois, une question rhétorique est explicitement formulée qui reçoit sa réponse monologiquement : sont détrompés ici les personnes qui seraient tentées de se poser cette question, sans que rien d'autre ne permette de les identifier. Cet autre procédé qui sert à mettre en scène l'adversaire absent, et même virtuel par l'intermédiaire d'un jeu de question/réponse intérieur au tour de parole est lui aussi massivement accompagnée de l'intonation d'implication comme nous allons l'expliquer dans la section suivante.

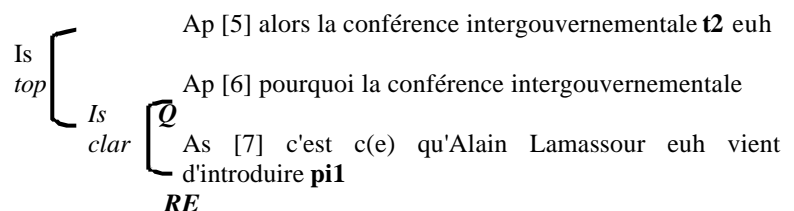
6.2.2.2 Echanges représentés par l'intermédiaire d'une paire Q/RE

Ce procédé qui consiste à mettre en scène la discussion avec l'adversaire pour mieux la contrôler est utilisée par les deux locuteurs les plus habiles, qui sont aussi ceux qui s'opposent l'un à l'autre le plus directement dans ce débat : AL et YS. Le locuteur y pose une question qu'il attribue à l'adversaire et à laquelle il répond lui-

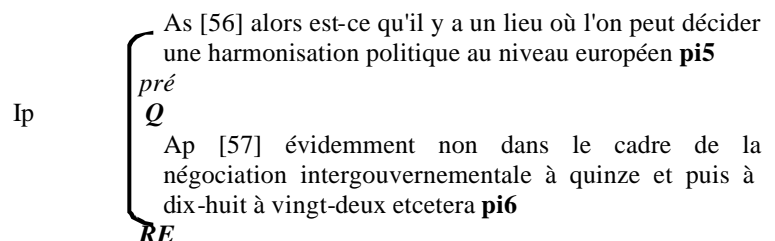
même, court-circuitant ainsi la parole de l'autre à son profit, ce que du reste lui permet le dispositif imposé par le cadre interactionnel, comme nous l'avons vu plus haut (section 6.1.3.2).

Ainsi, beaucoup des énoncés pourvus de l'intonation d'implication dans le tour de parole AL3 entrent dans des structures de ce type plus ou moins apparentes dans la structure textuelle. Nous venons d'en décrire deux exemples dans la section précédente, en voici un troisième : dans le cas des énoncés relatifs à pi2 et pi3, il s'agit comme précédemment de reconstruire la question non formulée au moyen d'une inférence. La question à laquelle répondent les actes [25] et [26] porteur respectivement de Cp11 et pi3 peut alors être formulée ainsi : « faut-il, comme le prétend YS, bâtir un projet politique et l'offrir à tous les pays qui partageraient ce projet et nos valeurs ? ». La réponse est faussement concessive, ce à quoi participe l'intonation d'implication comme nous le verrons ultérieurement. Les énoncés porteurs de pi1 et pi2 dans le tour AL5 attaquent par le même procédé les propos d'YS représentés par l'acte 4.

Bien que moins fréquemment qu'AL, YS utilise aussi la structure **Q/R** associée à l'émergence de l'intonation d'implication dans le tour YS4. Les deux structures ainsi construites exhibent ici des questions explicites comme le montre la figure 61 :



Exemple a)



Exemple b)

Figure 61. Deux exemples d'épisodes polémiques à pi utilisant l'échange représenté avec Q/RE. Tour YS4.

Dans l'exemple a), c'est encore la réponse (acte [7]) à la question rhétorique (acte [6]) qui porte l'intonation d'implication (pi1) ; en revanche dans l'exemple b), les deux membres de la structure reçoivent cette forme intonative : la question rhétorique de l'acte [56] (pi5) et la réponse que donne l'acte [57] (pi6).

On peut à cette occasion remarquer la plus grande maîtrise rhétorique dont fait preuve AL, sans conteste le plus habile orateur de ce débat comme nous avons déjà pu le constater à plusieurs reprises. En effet, on constate ici qu'il utilise de manière plus variée et plus complexe (recours aux inférences) la structure **Q/R** monologique que

nous venons de décrire que son principal adversaire YS. Celui-ci se montre pourtant le plus tenace face au politicien. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Venons en à présent au troisième procédé polémique mis en œuvre par nos locuteurs : l'usage de la structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... ».

6.2.2.3 La structure contrastive « ce n'est pas .../ c'est ... »

Pour mettre en scène l'affrontement des thèses adverses tout en inclinant l'issue à leur avantage nos deux locuteurs les plus éloquents développent une troisième stratégie que nous avons déjà vue à l'œuvre dans l'exemple proposé par la figure 59. Il s'agit pour le locuteur de présenter les arguments ou la position supposée de l'adversaire dans la première partie de l'alternative introduite par « ce n'est pas », afin de formuler immédiatement après ce que « c'est... », selon lui. Sur les huit exemples d'une telle structure contrastive que présente notre corpus, seuls deux ne sont pas accompagnés par l'émergence de l'intonation d'implication (voir tour YS2 acte [21] et [22] et tour Ja5 acte [4] et [5]). Examinons donc les six autres :

Dans l'exemple de la figure 59 (section 6.2.2.1.3) extrait du tour de parole YS1, l'énoncé porteur de l'intonation d'implication (pi4) est le second membre, positif, de l'alternative qui retourne les propos adverses présentés dans le premier membre.

Le même locuteur utilise le même procédé dans le même tour de parole, mais avec le pi sur le premier membre, négatif, de l'alternative (voir YS1_Cpi1). De même chez AL dans le tour AL5 représenté dans la figure 56 (section 6.2.2.1.1) : dans ce cas, le premier membre de l'alternative, rapporte les propos de l'adversaire YS qui utilise lui-même l'expression « ce n'est pas » (acte [35]). Il suffit alors au locuteur d'utiliser la forme positive « c'est » sur le même contenu pour retourner l'argument adverse (acte [37]). C'est ce dernier acte qui est porteur du pi3.

Au contraire, le pi7 du même tour AL5 configure l'acte initial de l'alternative qui présente les arguments niés (acte [65] commençant par « ce n'est pas... ») comme on le voit dans la figure 62 :

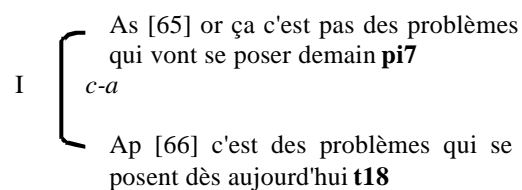


Figure 62. Episode polémique où l'intonation d'implication accompagne une structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... »

Enfin, dans le tour YS2, chaque membre de l'alternative est coiffé par une intonation d'implication : pi1 pour l'acte [3] et pi2 pour l'acte [4] (voire la figure 63 ci-dessous) :

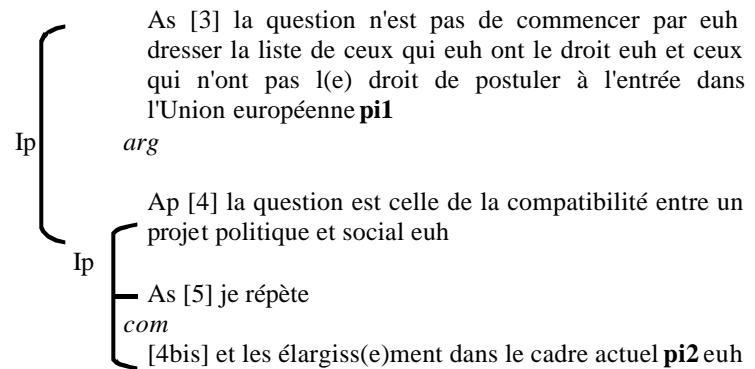


Figure 63. Variante de la structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... » dont chaque énoncé membre porte une intonation d'implication

On constate comment les procédés qui permettent de mettre en scène l'affrontement des positions argumentatives à l'intérieur d'une prise de parole monologique trouvent des associations variables avec l'intonation d'implication qui les accompagnent fréquemment chez nos deux locuteurs dominants AL et YS. La structure **Q/R** et l'alternative « ce n'est pas.../c'est... » contribuent ainsi à l'expression de la polémique qui constitue le contexte d'émergence privilégié des versions assertives de l'intonation d'implication dans notre corpus.

6.2.2.4 Fausses concessions et remises en causes par l'intonation seule

Moins frontalement polémiques, les concessions où apparaît l'intonation d'implication se révèlent à l'analyse tout aussi combatives que les contextes précédents. Et l'on rencontre aussi quelques énoncés pour lesquels c'est l'intonation d'implication qui a la charge de signaler que ce sont des énoncés adverses qu'il faut récuser malgré leur apparence affirmative.

6.2.2.4.1 Les « concessions »

Les trois exemplaires consensuels de l'intonation d'implication (pi1, pi2 et pi3) que l'on recense dans le tour AL2 appartiennent à des énoncés concessifs qui répondent chacun à un interlocuteur différent.

Les deux premiers **pi** portent sur des actes quasiment identiques de la forme : « je suis complètement d'accord... », mais alors que pi1 (acte [2]) répond à l'intervention « adjacente » de la journaliste Jb (tour Jb2), pi2 renchérit sur les propos d'YS lors de sa première intervention (tour YS1), assez éloignée dans l'antériorité de la conversation. L'effet rhétorique ainsi obtenu (répétition textuelle et prosodique mais interlocuteurs différents) montre une fois de plus la maîtrise d'AL dans l'usage des effets de discours, en particulier prosodiques. Le « bon usage » du troisième **pi** (pi3) en témoigne à son tour qui répond à troisième interlocuteur, BE, sous une forme un peu différente : celle d'un « bien entendu » (acte [31]).

Cependant, les trois tours de parole auxquels il est fait réponse ici ont donné des arguments qui vont à l'encontre de ce qu'a dit notre locuteur dans un tour antérieur (AL1). La stratégie d'AL consiste donc dans ce cas à annuler la pertinence des arguments adverses en leur concédant certes, mais avec le ton de *l'évidence* (usage des **pi**). L'évidence est en effet l'une des principales connotations portée par l'intonation d'implication et elle s'avère active dans nos trois exemples. L'acte [6] (« il est évident que ») qui suit immédiatement l'énoncé porteur de pi2 et surtout le contenu de l'acte [31] (« bien entendu ») lui-même associé au pi3 suffisent à prouver l'actualité de cette connotation puisque le texte exprime lui aussi l'évidence.

Une fois les arguments de l'adversaire affectés par le registre de l'évidence, AL a tout loisir de :

Reformuler l'argument à son profit : les actes [3] et [4] reprennent les propos du journaliste en les réinterprétant habilement à l'avantage du locuteur ;

Glisser insensiblement de l'argument de l'adversaire le plus combatif (YS) vers sa propre argumentation pour tenter de contourner la critique (acte [11] et suivants) ;

Outrepasser rapidement sans plus de précautions la concession faite à l'interlocuteur le moins menaçant, BE, grâce à un « cela dit » sans équivoque (acte [33]).

Les concessions présentes dans le tour AL2 et accompagnées par l'intonation d'implication se révèlent donc à l'analyse de fausses concessions, tout comme la concession faite dans le tour AL7 par l'acte [3] porteur du pi1 est immédiatement modulée par les pi2 et 3 qui donnent le ton de l'indignation aux actes [5] et [6]. Plus encore dans ce tour, la concession fait partie d'une stratégie défensive et doit être mise au second plan aussi rapidement que possible par une contre-offensive.

Ainsi procède également YS dans le tour YS1 : aussitôt la concession faite par l'acte 4 porteur du pi2, elle est mise en cause par le « mais » qui inaugure l'intervention I[5-6] sur laquelle porte le pi3.

Quant au tour YS4, il commence par une concession à AL (acte [7], pi1) qui ne perd rien pour attendre puisque l'ensemble des arguments qui suivent sont consacrés à récuser la politique à laquelle AL a participé en tant que membre du gouvernement français.

6.2.2.4.2 Les « récusations intonatives »

Comme les fausses concessions que nous venons d'évoquer, ce dernier procédé polémique fonctionne à double sens : dans le tour AL5, avec les actes [58], [60], [61] et [62] respectivement porteurs des pi4, pi5, Cpi4 et pi6, le locuteur fait mine de pendre à son compte les arguments en faveur du rattachement inéluctable à l'Europe de différentes nations. L'intonation d'implication donne une tonalité emphatique exagérée à cet ensemble et marque en fait l'ironie du locuteur et le caractère irrecevable pour lui (évidence scandalisée) de cette conception de l'Europe. C'est l'absurdité de la réalité représentée qui constitue le contenu véhiculé par l'intonation d'implication.

6.2.2.5 Conclusion sur les épisodes polémiques

Le contexte polémique, dans lequel le locuteur s'en prend explicitement aux arguments d'un adversaire nommé ou aisément identifiable, est le contexte d'émergence le plus fréquent de l'intonation d'implication à l'échelle de notre corpus. S'il concerne essentiellement deux interlocuteurs sur quatre débattants, ce sont les plus actifs dans le débat.

Le tableau 17 ci-dessous récapitule les différentes formes qui instancient ce contexte polémique. Il permet de voir que plusieurs de ces formes peuvent se combiner dans un même extrait comme par exemple la présence d'un adversaire nommé avec une concession (AL2, pi2) ou avec une structure « ce n'est pas, c'est » (YS2, pi1 et pi2).

Adversaire nommé (19 pi)	Adversaire non nommé (11 pi)
AL2 : pi2 et pi3 ; AL3 : Cpi1 et pi3 ; AL5 : pi1, pi2 et pi3 ; YS1 : Api1, pi1 et pi2 ; YS2 : pi1, pi2, pi4, pi5 et pi6 ; YS3 : pi1 ; YS4 : pi1 ; YS5 : pi2 BE2 : Api5	AL2 : pi1; AL3 : pi2, pi4 et pi5; AL5 pi4, pi5, Cpi4 et pi6; AL7: pi2 et pi3 YS1 : pi4
Question/Réponse (10 pi)	« Ce n'est pas/c'est » (6 pi)
AL3 : pi2, Cpi1, pi3, pi4 et pi5 ; AL5 : pi1 et pi2 YS4 : pi1, pi5 et pi6	AL5 : pi3 et pi7 YS1 : pi4 et Cpi1 ; YS2 : pi1 et pi2
Concession (6 pi)	Récusation intonative (4 pi)
AL2 : pi1, pi2 et pi3 ; AL7 : pi1 YS1 : pi1 ; YS4 : pi1	AL5: pi4, pi5, Cpi4 et pi6

Tableau 17. Répartition des intonations d'implication émergeant dans des épisodes polémiques selon le procédé qu'elles accompagnent

On peut en déduire que l'intonation d'implication prête aux arguments polémiques le concours de sa forme emphatique. Sa présence massive dans des contextes où la composante interactionnelle est prédominante et où l'enjeu argumentatif prend toute sa force nous incite à remarquer que le nom que lui a donné Pierre Delattre, *intonation d'implication*, est dans ce cas doublement justifié : d'une part parce que le locuteur est conduit à « s'impliquer » tout particulièrement dans son discours lorsqu'il doit convaincre (ce qui ne l'empêche pas, comme nous l'avons vu, d'avoir recours à l'argument d'autorité) : il faut croire ou faire croire que l'on croit à ce que l'on dit pour emporter l'adhésion de l'auditoire ; d'autre part, parce que l'interlocuteur est lui aussi impliqué par cette intonation emphatique qui, par la partie de sa forme prosodique qui s'élève dans le registre, s'apparente à l'intonation de la question et en appelle en

quelque sorte à l'assentiment de l'auditoire. L'adhésion manifeste du locuteur et la tentative d'impliquer l'interlocuteur que transmet l'intonation d'implication joue en quelque sorte sur une manipulation stratégique des connotations émotionnelles transmises par la dimension emphatique de ce contour. On pourrait gloser cette tentative d'influence par la formulation suivante : « voyez comme je suis convaincu par ce que je dis ! Si je prends le risque de m'engager si fortement (emphase) n'est-ce pas que j'ai de bonnes raisons pour cela ? Ne vous semblent-t-elles pas évidentes ? »

Nous reviendrons longuement dans le chapitre 7, consacré à la portée pragmatique de l'intonation d'implication, sur cette présence en lui de la question métadiscursive, posée à l'auditoire sur son adhésion.

Enfin, il nous importe d'attirer l'attention sur le fait que les différents procédés polémiques que nous venons de mettre à jour sont autant de moyens de *représenter* le discours d'autrui, en particulier celui de l'adversaire pour mieux le remettre en cause en se l'appropriant. A ce titre, ces épisodes polémiques se révèlent le lieu privilégié de la *polyphonie* discursive, chère à Bakhtine (Bakhtine, 1977) et à Ducrot (Ducrot, 1984), et dont le modèle genevois développe l'analyse (Roulet et al., 2001 : chapitre 10). La mise en scène de paires Q/RE ou l'usage de la structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... » *formule* le plus souvent les paroles de l'autre, que ce soit sous forme *directe* (voir tour de parole AL5, actes [35] et [36]) ou *indirecte* (tour AL5, acte [3] et [4] ou AL2, acte [48]) ; mais ces deux procédés sont aussi l'occasion de *désigner* le discours d'autrui comme le font les actes [14] et [15] du tour de parole BE1 dans l'énoncé suivant : « d'abord c'est pas le Général de Gaulle qui a dit ça pour la première fois mais c'est le Tsar Pierre le Grand » (voir aussi par exemple l'acte [32] du tour YS2 dans la figure 57, section 6.2.2.1.1): « ayant cette inquiétude telle qu'il l'exprime ». Enfin, le discours de l'adversaire est le plus souvent *implicite* par des allusions de toute sorte et des reformulations qui laissent supposer quelles auraient été ses propres paroles dès lors qu'il est nommé ou quand des concessions lui sont faites. J'en donnerai pour exemple les actes 4 et 5 du tour YS1 dont le contenu est le suivant : « autant j'entends bien le danger qu'il y a à une dissolution de tout projet d'Union Européenne dans un élargissement considérable mais euh le problème qui est posé à partir de là n'est pas un problème de critères géographiques de l'Europe (...) » : sont implicites les paroles adverses qui évoqueraient le danger de dissolution ou qui invoqueraient des problèmes géographiques. *Formulée, désignée* ou *implicite*, on voit bien que la parole d'autrui *représentée* par celle du locuteur prend une importance particulière dans ces épisodes polémiques.

6.3 Stratégies individuelles dans l'usage de l'intonation d'implication

Comme nous l'avons évoqué à différentes reprises au cours de notre investigation des contextes d'émergence de l'intonation d'implication, nos locuteurs utilisent cette forme prosodique de façon très différente en fonction de stratégies qu'il nous reste à décrire pour en dégager la portée relative. Nous commencerons par rappeler brièvement l'usage spécifique qui est fait des **pi** par les journalistes avant d'aborder comment chacun des débattants s'empare de cette « expression » intonative pour donner ou non de la force à son propos.

Les exemplaires de l'intonation d'implication utilisés par les journalistes ont deux caractéristiques qui les distinguent des autres occurrences : ils apparaissent préférentiellement en fin de tour et ils accompagnent des énoncés de modalité interrogative. Nous avons montré que cet usage de l'intonation d'implication est fortement contraint par le cadre interactionnel. L'intonation d'implication se distingue néanmoins des autres configurations intonatives que l'on trouve dans le même contexte par les connotations spécifiques qu'il confère à la modalité interrogative : les énoncés qu'il accompagne prennent la forme de demande de confirmation, comme si ils étaient suivis de la locution « n'est-ce pas ? », synonyme morphologique de l'intonation d'implication.

Il faut néanmoins insister sur l'importance du cadre interactionnel dans l'établissement de la modalité interrogative : lorsque le cadre est contrarié comme dans le tour de parole Ja9, les **pi** retrouvent la modalité assertive qui les caractérise dans le reste du corpus.

La modalité assertive de l'intonation d'implication s'observe donc dans notre corpus essentiellement sur les tours de paroles assumés par les interlocuteurs débattants. L'usage que les quatre interlocuteurs occupant cette position font des **pi** est assez différent. Pour rendre compte de ces différences, outre la synthèse des observations réalisées au cours de la description, nous aurons recours à des informations d'ordre « sociologique ». Elles sont données par le tour Jb0 qui assume la transaction de *présentation* de l'émission telle qu'elle est définie par la représentation praxéologique (voir la figure 47, section 6.1.3.1 ; et pour le contenu de ce tour, voir la transcription orthographique de l'ensemble de l'émission en annexe).

Le premier fait d'importance à relever est d'ordre quantitatif : alors que le locuteur le plus productif : YS, produit 44 exemplaires de l'intonation d'implication, BE avec 29 exemplaires et AL avec 28 exemplaires font preuve d'une production abondante. Seul le quatrième locuteur débattant, DJ se distingue vraiment en n'utilisant que 4 exemplaires de l'intonation d'implication. Comment expliquer cette constatation ? Il faut mentionner ici que DJ est maître de conférence en sciences politiques à l'IEP (Institut d'Etude Politique) de Strasbourg. Peu engagées dans le débat où il intervient seulement à trois reprises, ses prises de parole consistent surtout en des rappels historiques concernant l'établissement de la Communauté Européenne. Cette position de recul de l'historien adopté par DJ, distanciée par rapport à la question polémique qui fait l'objet du débat, explique selon nous la faible présence de l'intonation d'implication dans ses paroles. En effet, cette forme intonative présuppose un « engagement », une « implication » à laquelle DJ ne se risque pas. Cette attitude explique peut-être pourquoi les modérateurs du débat lui en laisse le dernier mot : pour sortir de la polémique on fait appel au regard synthétique et désengagé du scientifique.

Le locuteur BE occupe une fonction sociale très similaire à celle de DJ puisqu'il est lui aussi maître de conférence, mais à l'IEP de Paris et en géographie. Bien que n'intervenant qu'à deux reprises lors de l'émission, il se montre plus engagé dans le débat que son collègue : ses prises de parole sont beaucoup plus longues que celles de DJ, il nomme à trois reprises ses interlocuteurs dans le débat (AL deux fois et YS une fois) et il use en abondance de l'intonation d'implication. Cependant, comme nous l'avons constaté dans la section 6.1.1 sus-jacentes, cet usage des **pi** est beaucoup plus lié à la structuration du discours que chez AL et YS : c'est ainsi que BE marque certains constituants continuatifs auquel il donne alors une valeur emphatique ; l'intonation

d'implication sert aussi à ce locuteur à marquer ses fins de paragraphe ; dans le meilleur des cas, l'intonation d'implication accompagne un énoncé introductif qui signale l'importance du développement à venir. Ce locuteur montre donc moins de souplesse et d'à-propos dans la pratique rhétorique que ses voisins AL et YS. Cette relative maladresse est du reste confirmée par les très nombreux « euh » d'hésitation qui jalonnent sa production discursive, par la fréquence des répétitions sur le même site syntaxique (tels que les a admirablement décrit le GARS), par l'occurrence d'un énoncé interrompu qui ne sera jamais terminé (tour BE1, acte 24), et d'autres maladresses d'élocutions que ses interlocuteurs produisent beaucoup moins systématiquement. Cette relative « insécurité linguistique » de BE, face en particulier aux deux redoutables orateurs que sont YS et surtout AL, explique selon nous son usage un peu contraint, figé, systématique de l'intonation d'implication. Selon nous, BE marque par cet usage son « implication » dans le débat, sa volonté d'être convaincant, de rentrer dans la polémique. Mais en même temps, sa relative maladresse, et son usage moins spécifique de l'intonation d'implication trahissent une certaine prudence liée au manque de maîtrise (dont BE a vraisemblablement conscience) d'un outil à la force polémique évidente.

Cette force polémique liée à l'usage de l'intonation d'implication est exploitée essentiellement par les deux interlocuteurs les plus engagés dans le débat : YS et AL. Le tour Jb0 nous informe du reste que l'un et l'autre sont membres du personnel politique national, puisque YS est maître des requêtes au Conseil d'Etat et « a été chargé des questions européennes au cabinet de Claude Guessot pendant deux ans » et qu'AL « est l'ancien ministre des affaires européennes qui est aujourd'hui député européen et membre donc au Parlement de Strasbourg du PPE du Parti populaire européen ». Plus encore que les journalistes ou les universitaires, les hommes politiques sont des professionnels de la parole et reçoivent un entraînement spécifique à la maîtrise du discours oral. Cette maîtrise est manifeste chez les deux adversaires qui, notamment, utilisent l'intonation d'implication de manière diversifiée, et en particulier à des fins polémiques, comme nous l'avons longuement détaillé dans la section 6.2.2 ci-dessus.

L'un et l'autre utilisent plus volontiers l'intonation d'implication sur un empan d'acte (voir section 6.1.1.2.1, tableau 12), que sur la durée d'une intervention, ce qui permet sans doute de rendre l'impact de l'intonation emphatique plus percutant en condensant les propos qu'elle promeut. Tous d'eux supplantent BE dans la participation de l'intonation d'implication à des effets argumentatifs (voir la section 6.1.2.2). L'un et l'autre exploitent les fonctions d'introduction et de commentaire associées à l'intonation d'implication et surtout développent l'usage polémique des **pi** dans un duel oratoire dont il serait passionnant de décrire la diversité des ressources.

Contentons-nous ici d'observer le surcroît de maîtrise : d'habileté, de variété et de ruse, dont fait preuve AL dans l'usage de l'intonation d'implication. Comment s'affirme cette supériorité :

Le tableau 17 montre par exemple qu'AL utilise une fonction de l'intonation d'implication qu'YS n'exploite pas : la récusation intonative.

A plusieurs reprises, AL montre avec quelle aisance il manie une structure en la reproduisant plusieurs fois de manière ostentatoire dans le même tour de parole, tout en lui appliquant des variantes subtiles adaptées au contexte interactionnel.

Le tour AL2 en donne un exemple magistral. On y dénombre trois occurrences consensuelles de l'intonation d'implication : pi1, pi2 et pi3. Chacune d'elle est

appliquée à un énoncé qui inaugure la réponse spécifique qui est donnée à un interlocuteur différent. Chacune de ces réponses est une concession aussitôt annulée par une contre-argumentation dont la forme et la teneur dépendent du statut et de l'habileté de l'interlocuteur concerné (voir le paragraphe « concessions » dans la section 6.2.2.4).

Dans le tour AL3, l'ancien ministre utilise par trois fois, comme en écho, la même structure **Q/R** en association avec l'intonation d'implication. Ici encore, la répétition n'exclue pas une variabilité subtile du meilleur effet stylistique (voir la section 6.2.2.2).

Rappelons du reste que seul AL se permet d'enfreindre les règles très prescriptives dictées par le cadre interactionnel du débat radiophonique en s'arrogeant le droit de poser une question au journaliste Ja dans le tour AL4. Un tel détail ne trompe pas quant à la position dominante de ce locuteur dans le débat.

L'examen des différentes stratégies des locuteurs dans l'usage des patrons d'implication montre que, à l'échelle de notre corpus, plus la participation d'un locuteur au débat est active, plus il aura un usage habile et diversifié de l'intonation d'implication. Le retrait du locuteur, qu'il soit motivé par la timidité oratoire ou par le refus de « s'impliquer » dans la polémique, sera marqué soit par l'atténuation de la partie emphatique de l'intonation, soit par un emploi minimal du **pi** dans la prise de parole.

Avant de clore ce chapitre consacré à l'analyse discursive, il nous faut évoquer ce que cette analyse nous dit de ce contour intonatif particulier que beaucoup d'auteurs ne distinguent pas de l'intonation d'implication : le contour montant-descendant dont le pic mélodique est ancré sur la syllabe pénultième et que nous avons noté par le symbole **2syl**.

6.4 Quelle analyse pour le 2syl ?

Commençons par préciser que ce contour ne peut recevoir dans notre analyse le même statut que l'intonation d'implication, ni même que les intonations continuative et terminale, et ceci pour deux raisons : d'abord parce qu'il n'a pas fait l'objet d'une identification auditive croisée contrairement aux trois autres, ce n'est qu'à posteriori que nous avons nous-même repéré ses occurrences ; ensuite parce que notre corpus ne nous offre que seize exemplaires du contour **2syl**, ce qui s'avère insuffisant pour une étude développée. Cela suffit pourtant pour avoir une idée de ce qui apparente ce contour à l'intonation d'implication et ce qui l'en sépare en ce qui concerne le fonctionnement discursif. Nous évoquerons ces deux aspects successivement.

6.4.1 Parenté du 2syl avec le pi

L'étude que permet notre corpus de seize occurrences du contour **2syl** nous conduit à plusieurs observations qui contribuent à apparenter ce contour à l'intonation d'implication.

La première de ces observations est celle qui nous a conduit à prêter une attention particulière à ce contour mélodique : 44% de ses occurrences (sept exemplaires sur seize) ont été identifiées comme intonation d'implication par l'expert A. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette identification fait écho aux travaux de nombreux chercheurs (Purson & Di Cristo, Marandin et al., Fontaney) qui ne distinguent pas ces deux contours et ne mentionnent pas non plus l'allophonie.

La deuxième observation a trait à la distribution du contour **2syl** dans la structure hiérarchique genevoise. Comme le montre le tableau 13 (section 6.1.1.2.2), et comme nous l'avons déjà mentionné dans le commentaire que nous en faisons, la distribution hiérarchique du **2syl** se révèle proche de celle de l'intonation d'implication, contrairement à celle des autres contours.

L'analyse relationnelle (voir le tableau 15, section 6.1.2.1) montre quant à elle que deux des trois relations interactives génériques avec lesquelles le contour **2syl** est associé sont les principales relations qui construisent les effets argumentatifs dont on a vu le lien avec l'émergence des **pi** (intonation d'implication) : la relation d'argument **arg** (37%) et la relation de contre-argument **c-a** (13%). En revanche, la troisième relation associée avec le **2syl** qui est aussi la plus fréquente pour lui engage la comparaison avec un autre contour : le contour descendant de finalité **t**, comme nous le verrons dans la section suivante.

Enfin, on peut observer non seulement l'occurrence du **2syl** dans des épisodes polémiques où il accompagne **pi** (voir les actes [47] et [48] dans BE2) mais surtout son émergence sur des énoncés qui sont des commentaires métadiscursifs comparables à ceux que l'intonation d'implication accompagne souvent. Cependant, à la différence des commentaires à **pi**, les commentaires à **2syl** que présente notre corpus délivrent une connotation *ironique* que ne porte pas **pi**. Les deux occurrences de tels commentaires ironiques à **2syl** sont dues au locuteur YS (voir YS1_2syl1 et YS5_2syl1 dans l'annexe « Structure hiérarchique des tours de parole »), dont c'est peut-être une caractéristique idiolectale, mais qui nous semble cependant pouvoir constituer une spécialisation fonctionnelle possible de ce contour. Les connotations de *réprobation* et de *dénonciation* de conceptions adverses distinguent également les exemplaires présents dans notre corpus.

On retrouve ici d'une certaine façon la distinction proposée par Martin entre deux contours circonflexes dont l'un exprime le doute (donc une distance par rapport à la dénotation de l'énoncé, comme l'ironie ou la réprobation : notre **2syl**) et l'autre l'évidence (sens opposé d'adéquation avec la dénotation : ce qu'exprime aussi notre **pi**, assertion emphatique).

Malgré l'abondance des ressemblances qui pourraient expliquer la confusion entre le contour **2syl** et l'intonation d'implication, on observe aussi des divergences que rapporte la section suivante et qui rapprochent le contour **2syl** du contour de finalité **t**.

6.4.2 Parenté du contour 2syl avec l'intonation de finalité t

Les observations issues de notre corpus qui éloignent le contour **2syl** de l'intonation d'implication tendent en effet à le rapprocher de l'intonation terminale **t**.

La première nous amène à constater que sur les seize occurrences de **2syl** répertoriées, huit (soit 50%) ont été identifiées comme terminales **t** par au moins un des experts alors que seulement 2 (12%) ont été identifiés comme continuatives.

La seconde observation concerne les relations interactives génériques associées au contour **2syl**. Le tableau 15 (section 6.1.2.1) nous révèle que 50% d'entre elles sont des relations de *commentaire*. Seul le contour terminal **t** accorde la première place à cette relation interactive générique, même si la proportion qu'il affiche est moindre (30%).

On peut déduire de ces différentes observations que, du point de vue de l'analyse discursive et d'après le petit nombre de données que nous offre notre corpus, le contour **2syl** semble occuper une place intermédiaire entre l'intonation d'implication et le contour terminal.

Ces observations faites, il est temps de conclure cette longue et complexe analyse discursive que nous avons menée sur 45 minutes de discours attesté.

6.5 Conclusion concernant l'analyse discursive

Comme le préconise J. Hirschberg et comme il nous a semblé indispensable, nous avons choisi un modèle indépendant, celui de l'école de Genève, pour mener à bien l'analyse discursive de nos données. Nous avons choisi ce modèle pour son adaptation à des données attestées, mais surtout pour l'étendue des domaines de l'analyse qu'il nous permettait d'aborder, sans oublier les outils empiriques qu'il mettait à notre disposition. Les nombreuses observations que le modèle nous permet de produire lorsque nous l'appliquons à notre corpus de débat, convergent avec celles que nous établissons par ailleurs pour dessiner un tableau cohérent quoique varié de l'usage qui est fait de l'intonation d'implication par les six locuteurs dont nous pouvons observer les productions.

Une telle analyse, même si elle relève de l'étude de cas et n'est pas à ce titre directement généralisable, contribue à prouver que la fonction d'un contour prosodique ne peut se réduire à l'énoncé d'une modalité (continuatif, conclusif, assertif, interrogatif) ni à celui d'une connotation (emphatique, ironique). Seule l'analyse empirique des exemplaires attesté d'un contour intonatif, fut-il reconnu dans l'inventaire phonologique des intonations typiques d'une langue, peut nous permettre d'en décrire les véritables fonctions dans leur diversité et leur variabilité, comme dans leur régularité. Dans ce corpus de débat, la régularité concerne la dimension fortement interactive de l'intonation d'implication et sa portée argumentative quand sa variabilité d'usage révèle des occurrences plus ou moins emphatiques, plus ou moins polémiques. Quant à l'analyse de discours, elle recueille une preuve de plus que la prosodie joue un rôle important, et pas seulement structurel, dans l'établissement des stratégies discursives ; le modèle genevois y gagne un marqueur supplémentaire de son *effet argumentatif* ; et nous avons prouvé qu'un contour intonatif constitue un objet intéressant pour l'analyse pragmatique, au même titre, par exemple, que les connecteurs.

La mise en perspective écologique de l'intonation d'implication par son analyse discursive nous a surtout permis de montrer que la fonction pragmatique d'une expression linguistique, en particulier prosodique, émerge en fait de sa contextualisation au sein d'un complexe d'interfaces dont nous avons abordé ici les aspects *structurel* (la structure hiérarchique et relations interactives génériques), *interactionnel* (cadre interactionnel et présence envahissante de l'adversaire dans les propos du locuteurs), *référentiel* (pertinence des actions participatives définies par la cadre actionnel par rapport à la fonction des contours intonatifs), *rhétorique* (variété et itérations des complexes de structures comme Q/R ou « ce n'est pas, c'est », associés à l'aspect concessif ou polémique, etc.) et bien sûr *prosodique* (émergence de l'intonation d'implication).

Il nous reste à faire la synthèse de nos analyses phonétique et discursive de l'intonation d'implication pour tenter une généralisation, en particulier sur ce que pourrait être la portée pragmatique de ce contour. Nous consacrerons à cette discussion la dernière partie de notre thèse.

PARTIE 3 : DISCUSSION ET INTERPRÉTATION

7 Chapitre 7: Un contour interactif et argumentatif au fonctionnement pragmatique compositionnel

Les résultats de nos observations à l'issue de l'analyse phonétique et de l'analyse discursive que nous avons menées dans les chapitres précédents nous conduisent à formuler un certain nombre de propositions concernant la pragmatique de l'intonation d'implication qui ouvrent des pistes à nos recherches à venir. Nous défendons une conception interactionnelle et compositionnelle de la portée pragmatique de l'intonation d'implication dont nous montrerons qu'elle est plus compatible qu'il ne semble avec la théorie en apparence contradictoire que proposent des travaux très récents sur la sémantique des contours en français.

7.1 Formellement : un contour émergent dans un continuum d'alignement

La procédure d'identification que nous avons choisie et l'analyse phonétique que nous avons menée ont révélé de façon inattendue l'usage par l'ensemble des locuteurs de notre corpus d'une forme intonative *intermédiaire* entre l'intonation d'implication et le contour continuatif tels que les décrit la littérature, et qui se caractérise principalement par un pic de F₀ occupant une position médiane sur le noyau syllabique de la dernière syllabe de l'unité de constituance prosodique. Cette forme inattendue montre l'intérêt qu'il y a à recourir aux données attestées et à l'observation *située* qui permettent d'examiner le fonctionnement des observables linguistiques dans leur cadre écologique (voir Di Cristo, 2000 pour une discussion sur la notion de *grammaire écologique*).

Nous ne discuterons pas ici la nature phonologique ou allophonique de cette forme intermédiaire que nous avons codée **piN** (occurrences ambiguës de l'intonation d'implication). Il faudrait pour cela recourir à des tests de perception que nous projetons d'élaborer dans des travaux à venir. Reste que la présence de certains de ces contours ambigus à l'intérieur d'actes textuels ou à la fin d'actes introductifs, mise en évidence par l'analyse discursive, permet de faire l'hypothèse que ces contours intermédiaires fonctionnent dans certains cas comme des continuatifs emphatiques (dont l'emphase serait marquée par l'alignement précoce du pic comme dans certains dialectes du Serbo-Croate : voir Smiljanĭæ & Hualde, 2001 et notre section 5.2.2.3). Par ailleurs, la proximité du fonctionnement pragmatique de ces contours ambigus avec celui des occurrences consensuelles de l'intonation d'implication pour ce qui concerne le guidage de l'interprétation et le marquage des épisodes polémiques peut nous inciter à considérer les **piN** comme des variantes de l'intonation d'implication. Leur forme intermédiaire suggère alors que le contour montant-descendant **piY** (occurrences consensuelles de l'intonation d'implication) pourrait avoir émergé diachroniquement d'une différenciation progressive à partir du contour continuatif par l'intermédiaire des variantes emphatiques **piN** de celui-ci.

D'autre part, nos observations concernant les occurrences de contours montants-descendants dont le pic est aligné sur la syllabe pénultième (ceux que nous avons codés **2syl**) s'avèrent elles aussi contrastées. Nous avons pu constater que notre analyse discursive de ce contour révèle un fonctionnement parfois proche de celui de l'intonation d'implication, parfois comparable à celui du contour de finalité (voir section 6.4). Ces observations sont cohérentes avec le fait que cette forme intonative se place entre **pi** et **t** sur le continuum d'alignement (la chute intonative de l'intonation de finalité prenant origine sur les syllabes antérieures à la pénultième). Cependant, nous pensons que l'usage ironique que fait de ce contour l'un de nos locuteurs donne des arguments à la thèse défendue par B. Post selon laquelle il ne s'agit pas d'un allophone de l'intonation d'implication mais d'un contour distinctif. Du moins nos résultats nous permettent-ils de risquer l'hypothèse que cette différenciation puisse être en cours d'établissement : le contour **2syl** serait en train d'émerger comme un contour distinct de l'intonation d'implication dans l'espace qui sépare celui-ci du contour de finalité. Bien entendu, des tests de perception et une étude longitudinale s'avèrent indispensables pour accréditer cette thèse.

Ces observations nous conduisent à faire une autre hypothèse proche de la précédente : l'intonation d'implication pourrait avoir émergé historiquement à l'intérieur du continuum d'alignement séparant les deux contours de base (les plus universellement représentés) : le contour descendant d'une part et le contour montant d'autre part. La figure 64 ci-dessous illustre ces deux hypothèses.

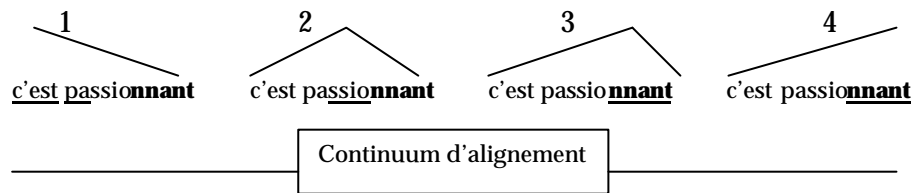


Figure 64. Positionnement de quatre contours intonatifs du français sur un continuum d'alignement : deux contours montants-descendants (avec pic sur la pénultième=2 et avec pic sur la dernière syllabe=3) émergeant dans l'espace laissé vacant par les contours de base : descendant (1) et montant (4).

Remarquons qu'une telle conception suppose que la partie formellement distinctive des contours s'étende au moins sur les deux dernières syllabes de l'unité de constituance afin que l'on puisse justifier le classement comme montant-descendant du contour à pic sur la pénultième (ce que fait la littérature : soit en confondant **pi** et **2syl** comme Marandin et al. ; soit en distinguant **2syl** comme Post) et pas des contours dont le maximum de F0 est antérieur (contour jugés *descendants*). On peut également faire l'hypothèse que, dans le cas d'un énoncé ne comportant que deux syllabes (par exemple l'énoncé « demain » en réponse à la question « quant pars-tu ? » pour l'usage du contour 1 de la figure 64, en demande de confirmation incrédule à l'assertion « je pars demain » pour l'usage du contour 2) la distinction entre 1 et 2 ne pouvant plus s'établir sur un contraste d'alignement utiliserait un contraste de registre global (différence de hauteur), la seule dimension disponible. Le contour 2 serait alors vraisemblablement réalisé dans un registre plus haut que le contour 1, dont la fonction de finalité reste dépendante du marquage bas du registre. Nous projetons de tester ces différentes hypothèses au cours de travaux ultérieurs.

7.2 Fonctionnellement : un contour interactionnel et argumentatif

L'analyse discursive que nous avons menée à l'aide du modèle genevois a mis en évidence l'importance des aspects interactionnel et argumentatif du fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication.

L'occurrence fréquente de l'intonation d'implication sur des énoncés qui nomment l'interlocuteur (voir la section 6.2.2.1) ou qui mettent en scène l'interaction à l'intérieur du monologue (voir la section 6.2.2.2) révèle la dimension interactionnelle de l'usage pragmatique que font de l'intonation d'implication les locuteurs de notre corpus. Cet aspect essentiel pour la compréhension de la portée fonctionnelle du contour apparaît surtout dans son association fréquente avec des énoncés métadiscursifs, qu'ils interrompent le cours du discours sous forme de *commentaire*, ou qu'ils en résument le sens en *conclusion* (voir la section 6.2 du chapitre 6). Dans l'un et l'autre cas, l'intonation d'implication marque intonativement les formulations que l'auditeur doit entendre prioritairement car elles donnent les clés de l'interprétation que le locuteur cherche à suggérer. Il faut remarquer que dans notre corpus, cette fonction de guidage de l'interprétation ne s'adresse pas prioritairement à l'adversaire, que le locuteur a en définitive peu de chance de convaincre, il est surtout destiné à l'audience, principal récipiendaire des discours produits pour lui par les participants au débat. C'est pourquoi il nous semble que l'intonation d'implication est particulièrement adaptée au discours publics, ce qu'une étude approfondie des genres discursifs devrait permettre de confirmer. Cet aspect du fonctionnement pragmatique du contour explique l'importance de sa valeur *emphatique* si souvent évoquée dans la littérature. Nous avons déjà suggéré que cette connotation ne provenait pas de la variation du registre tonal mais qu'elle utilisait peut-être l'une de ses substitutions possibles : la précocité de l'alignement, comme en serbo-croate (voir la section 5.2.2.3). L'hypothèse représentée par la figure 64 suggère une explication alternative : si l'intonation d'implication est en compétition en fin de phrase avec le contour de finalité, c'est le retard d'alignement du contour 3 (**pi** = intonation d'implication) par rapport au contour 1 (**t** = contour de finalité) qui a valeur d'emphase, comme cela se rencontre en anglais (Ladd & Morton, 1997, cité par Gussenhoven).

Il est naturel que la portée argumentative de l'intonation d'implication soit particulièrement représentée dans un corpus de débat : selon nous, cette adéquation explique le grand nombre d'occurrences de l'intonation d'implication dans ce type de corpus, raison pour laquelle nous l'avons choisi. Cet aspect du fonctionnement pragmatique du contour est révélé par la fréquence de son association avec des relations interactives génériques typiques de ce que le modèle genevois nomme des *effets argumentatifs*, effets auxquels nous avons montré que l'intonation d'implication participe (voir la section 6.1.2.1). Moins spécifiquement, nous avons mis en évidence la participation massive de l'intonation d'implication à la mise en forme de ce que nous avons appelé des *épisodes polémiques* au cours desquels les propos de l'adversaire sont mis en cause au moyen, par exemple, de structures contrastives ou de fausses concessions (voir la section 6.2.2).

7.3 Un contour au fonctionnement pragmatique compositionnel ?

L'examen de la littérature montre que l'intonation d'implication, à laquelle est attribuée le plus souvent une valeur assertive, est aussi très régulièrement décrite comme le marqueur privilégié des énoncés à valeur de demande de confirmation qui relèvent plutôt de la question (voir Fontaney, 1991 et Purson & Di Cristo, 1998). Fontaney suggère d'ailleurs, comme nous l'avons vu (section 6.1.3.2), que les énoncés porteurs de ce qu'elle nomme le triangle implicatif présentent plutôt un fonctionnement intermédiaire entre l'assertion et la question. Pour rendre compte du fonctionnement pragmatique de ces énoncés complexes, cet auteur propose de les expliquer en terme de superposition de deux actes illocutoires : assertif et interrogatif. Nos propres observations confirment à maints égards cette proposition.

7.3.1 Synthèse de nos observations

Au cours de notre analyse discursive, nous avons montré que les occurrences de l'intonation d'implication présentes dans notre corpus pouvaient effectivement véhiculer soit une assertion emphatique, soit une demande de confirmation mais que l'attribution de la valeur illocutoire dépendait entièrement de la place interactionnelle occupée par le locuteur : question pour les journalistes-moderateurs, assertion pour les invités-débatants (voir la section 6.1.3.2). Cette observation constitue un argument important en faveur d'une conception plurilinéaire du fonctionnement linguistique telle que celle que nous défendons dans le cadre de notre travail au sein du groupe de recherche ProDiGE (voir Di Cristo et al., à paraître et aussi Blache & Di Cristo, 2002) et qui proclame que seule l'interaction des différents niveaux de la description linguistique (syntaxique, prosodique, sémantique mais aussi pragmatique comme ici) permet de rendre compte exhaustivement de ce que transmet l'acte langagier.

Comment formuler la différence que nous constatons entre l'usage que font de l'intonation d'implication les journalistes d'une part, les débatants d'autre part ? :

- Les exemplaires de l'intonation d'implication qui accompagnent des énoncés de fin de tour des journalistes (Jb1_pi1 et Jb1_Cpi2, Ja4_Cpi1, Ja10_pi1 et Ja12_pi1 : voir le document « Structure hiérarchique des tours de parole » en annexe) posent généralement un contenu en demandant à l'invité désigné de le confirmer en le développant. La demande concerne partiellement le contenu de l'énoncé que le journaliste s'attend cependant à voir ratifié ; il s'agit plutôt de ce que l'on pourrait nommer une *demande de développement* : d'indiquer à l'interlocuteur désigné les thèmes qu'il doit développer spécifiquement à ce stade du débat dans le tour de parole suivant qui lui est affecté. A ce titre, il importe de remarquer que les tours terminés par l'intonation d'implication **pi** ne diffèrent pas des tours terminés par des contours de finalité **t**. Tout au plus l'usage de l'intonation d'implication marque-t-il plus explicitement l'indétermination qui caractérise l'énoncé du journaliste tant qu'il n'a pas été entériné par la réponse de l'invité : l'intonation d'implication fonctionne exactement comme un « n'est-ce pas ? » intonatif⁹, au moins pour les tours Jb1, Ja4 et

⁹ Fontaney propose très justement d'interpréter la question tag comme la version linéaire de la demande de confirmation à triangle implicatif (Fontaney, 1991)

Ja12. Quant à Ja10, il relève plutôt de la requête d'un point de vue illocutoire (« Allez-y peut-être qu'on puisse clore ce point ») : dans ce cas, l'intonation d'implication vient atténuer le caractère agressif pour la face, du mode impératif¹⁰. Son effet est alors redondant avec l'emploi du conditionnel et des adverbes d'atténuation (« peut-être », « probablement ») que l'on trouve par ailleurs dans tous les tours des journalistes terminés par un contour descendant de finalité (Ja1, Ja3, ja5 et Ja6). En définitive, la valeur fonctionnelle interrogative des tours des journalistes est beaucoup plus clairement liée au fait qu'ils imposent à l'interlocuteur de répondre, c'est-à-dire exactement de développer le propos, en induisant structurellement la formation de ce que l'analyse conversationnelle nomme une *paire adjacente*. Que l'intonation d'implication représente la version intonative d'une question tag ou une marque de politesse, sa portée interrogative concerne moins le contenu de l'énoncé que sa réception par l'interlocuteur. On pourrait la gloser par l'énoncé suivant : « ma formulation vous convient-elle ? ».

- Le cas des exemplaires de l'intonation d'implication produit par les invités-débatants est assez différent. Ils l'utilisent pour assortir certains de leurs énoncés assertifs d'une emphase qui marque la force de leur conviction en ce qu'ils affirment. Reste que l'usage du contour montant-descendant induit ici aussi une question sur la *réception* de l'assertion, proche de ce que Kerbrat-Orecchioni a nommé la *demande d'assentiment* (Kerbrat-Orecchioni, 1991). Il ne s'agit plus alors de donner concrètement la parole à l'interlocuteur mais plutôt de mobiliser son attention et d'obliger son système interprétatif à l'acquiescement intérieur : l'intonation d'implication aurait ici pour fonction de stimuler les mécanismes cognitifs de la réponse à une question en inhibant son expression. On comprend mieux dès lors pourquoi un tel contour s'avère particulièrement approprié au contexte du débat : comme l'explique Plantin (1991) une question qui fait débat est une question à laquelle on ne peut pas attribuer de réponse définitive et pour laquelle la notion de valeur de vérité ne peut pas s'appliquer :

La réponse n'est ni connaissable ni inconnaisable, mais susceptible d'être construite. Et si un énoncé finit par 's'imposer' comme réponse, ce n'est pas la réalité qui lui octroie gracieusement son assertivité, mais le processus rhétorique et institutionnel dont il est le terme. (Plantin, 1991 : 69)

L'opinion qui remporte le plus de suffrage a la meilleure chance de *s'imposer*, d'où l'importance de recueillir, ne serait-ce que virtuellement, l'assentiment de l'auditoire. Tel est le rôle de la question virtuelle posée par l'intonation d'implication, même dans sa version la plus clairement assertive.

A l'instar de Fontaney, il nous semble donc justifié de défendre une conception compositionnelle du fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication, associant assertion et question. Celle que nous proposons s'inspire également de la proposition élaborée par Pierrehumbert et Hirschberg (1991) pour rendre compte du sens des contours intonatifs dans le cadre d'une théorie métrique-autosegmentale de la prosodie.

¹⁰ Cette nuance est décrite par Delattre sous le nom d'implication de commandement (Delattre, 1967)

7.3.2 Une conception compositionnelle du sens de l'intonation : Pierrehumbert et Hirschberg (1990)

Une conception compositionnelle du sens suppose que le sens d'une unité complexe soit le produit de la composition des sens des éléments qui la composent.

Compositionality is a key feature of structured representational systems, be they linguistic, mental or neuronal. A system of representations is compositional just in case the semantic values of complex representations are determined by the semantic values of their parts.

La compositionnalité est un trait clé des systèmes de représentation structurés, qu'ils soient linguistiques, mentaux ou neuronaux. Un système de représentations est compositionnel uniquement dans le cas où les valeurs sémantiques des représentations complexes sont déterminées par les valeurs sémantiques de leurs parties. (cette définition provient du texte de présentation du colloque Compositionality, Concepts and Cognition, An Interdisciplinary Conference in Cognitive Science qui s'est tenu à Düsseldorf du 27 février au 3 mars 2004 ; notre traduction)

Ainsi, la position défendue par Pierrehumbert et Hirschberg (1991) suppose que chaque constituant de l'intonation : les *pitch accent* (accents mélodiques), *phrase accent* (accents de syntagme) et *boundary tones* (tons de frontière)¹¹, contribue partiellement à la signification d'ensemble du contour intonatif associé à l'*intonational phrase* (syntagme intonatif). Le sens de l'intonation est conçu comme pragmatique et consiste en une relation particulière entre l'énoncé, les croyances attribuées à l'interlocuteur et l'anticipation de la contribution des énoncés suivants. Par exemple, le ton de frontière (*pitch accent*) **H*** signifie que l'information qu'il marque doit être ajoutée à l'ensemble des croyances partagées par les interlocuteurs alors que **L*** est utilisé par le locuteur pour exclure un item de l'énoncé de la prédication. Ainsi, si le locuteur n'a pas encore l'attention de son interlocuteur (Anna) il produira l'énoncé (a) avec **H*** sur « Anna » ; au contraire, si Anna l'écoute déjà, il dira (b) avec **L*** sur « Anna » :

(a) Anna your lunch is ready
H* L H* H* L H%

(b) Anna your lunch is ready
L* H H* H* L H%

L'accent de syntagme (*phrase accent*) **H** indique que le syntagme intonatif en cours est un sous-constituant d'une unité interprétative plus large qui intègre aussi le constituant suivant (en (c) apple juice et orange juice forme une seule entité : celle des jus de fruit disponibles) ; au contraire un accent de syntagme (*phrase accent*) **L** accentue la séparation entre le syntagme intonatif en cours et le suivant (en (d) l'un et l'autre des jus de fruit sont conçus comme des propositions séparées) :

¹¹ description proposée par J. Pierrehumbert, 1980 et très largement diffusée parmi les tenants de la théorie métrique autosegmentale)

(c) Do you want apple juice or orange juice
 H* **H** H* L L%

(d) Do you want apple juice or orange juice
 H* **L** H* L L%

Le ton de frontière (*boundary tone*) **H%** indique que l'énoncé en cours et le suivant sont dans une relation hiérarchique (sans que la direction en soit déterminée). Au contraire, **L%** signale que l'énoncé en cours doit être interprété sans que soit pris en compte l'énoncé suivant. Cette distinction recoupe celle qui oppose traditionnellement la fonction continuative à la fonction conclusive, par exemple dans les travaux de Delattre et Rossi.

Les sens pragmatiques des différents constituants de l'intonation se combinent pour permettre l'interprétation de l'énoncé.

7.3.3 Arguments en faveur de la composition du sens de l'intonation d'implication en français

Nous avons vu que, malgré son modèle strictement holistique de l'intonation du français, Rossi (1999) conçoit l'*expressème* (équivalent de l'intonation d'implication) comme toujours amalgamé avec le conclusif majeur CC ou le conclusif interrogatif CI : c'est le seul morphème intonatif compositionnel.

De son côté, Fontaney (1991) propose que les énoncés porteurs d'une intonation montante-descendante véhiculent une portée pragmatique qui associe l'acte de questionner à celui d'asserter.

Cependant, la principale objection qui s'oppose à l'idée d'associer trop étroitement mélodie montante et question d'une part, mélodie descendante et assertion d'autre part est formulée notamment par Marandin et collègues (2004) : elle consiste à pointer que tous les énoncés à contour montant ne sont pas des questions. Le contre-exemple classique est la question partielle à courbe descendante (l'interrogation chez Delattre, voir la figure 2, section 2.2.1).

Pourtant, en vertu de notre conception plurilinéaire du fonctionnement linguistique (voir plus haut et Di Cristo et al. 2004), nous objecterons que dans ce cas, la modalité interrogative est marquée morphologiquement par le lexème interrogatif (**Que** se passe-t-il ? **Comment** le savoir ?), et/ou syntaxiquement par la post-position du clitique sujet (Existe-t-**il** une réponse ?). A l'intonation est alors dévolue une autre fonction, par exemple celle de véhiculer la modalité impérative (un instituteur demandant à ses élèves : « Qui à fait ça ? ») ou celle de signaler que la question posée fait partie de celles auxquelles il faudra répondre (les questions dans une problématique : à titre d'exemple, lire à haute voix l'une des trois versions de la nôtre à la fin des chapitre 1, 2 ou 3). Dans ce dernier cas, le rôle de l'intonation descendante sur la question totale s'apparente à ce qu'Anne Wichmann décrit pour l'anglais sous le terme de *citation contour* : contour descendant qui marque l'introduction d'un thème à

développer (notre corpus en fournit quelques exemples ; une étude précise de cet usage en français reste à mener).

A l'inverse, lorsque rien dans le lexique ou la syntaxe ne marque le caractère interrogatif d'un énoncé que le locuteur veut tel, il doit nécessairement lui appliquer une intonation montante : c'est le cas des questions totales du type « vous avez d'autres questions ? ».

Une approche plurilinéaire du fonctionnement linguistique permet donc de redonner de la force à l'association question-intonation montante et assertion-intonation descendante, d'ailleurs reconnue comme l'un des universaux du langage parmi les mieux attestés (voir Gussenhoven, 2002).

Il devient dès lors possible de concevoir la pragmatique de l'intonation d'implication comme la composition d'une intonation montante interrogative et d'une intonation descendante assertive.

Un autre argument vient de la possibilité de concevoir également la signification du contour montant-descendant avec pic sur la pénultième (**2syl**) comme l'association d'une question et d'une assertion (mais une association différente de celle que nous avons décrite pour **pi**) au moins pour ce qui concerne son usage ironique, usage qui nous a conduite à défendre l'idée que ce contour est en cours de différenciation. Nous développerons ce point un peu plus loin (voir la section 7.3.5) ;

7.3.4 Obstacles à l'hypothèse de la composition en français

Cette conception compositionnelle de la pragmatique de l'intonation d'implication se heurte toutefois à trois difficultés : l'intonation continuative, le codage autosegmental et la problématique de la force illocutoire.

7.3.4.1 L'intonation continuative

La première difficulté que rencontre notre proposition vient de la constatation que la plupart des occurrences de l'intonation montante ont une fonction continuative et non pas interrogative en français. L'une des façons de traiter le problème est d'adapter au français la différence entre *phrase accent* (accent de syntagme) et *boundary tone* (ton de frontière) telle que nous l'avons exposée plus haut (voir la section 7.3.2). Le ton haut continuatif serait l'équivalent d'un *phrase accent* **H**, qui marque un sous-constituant d'une unité plus large. Le ton haut interrogatif correspondrait plutôt à un *boundary tone* **H%**, tout comme le ton bas de finalité : **L%**. Le contour montant-descendant propre à l'intonation d'implication serait alors conçu comme un *boundary tone* composé **H+L%**. Il faudrait toutefois prendre aussi en compte dans le codage la notion d'emphase contrastive telle que proposée par Di Cristo et Hirst (1996) et qui suppose que le ton haut de l'implication soit une sorte de *pitch accent* (accent mélodique) : ce point soulève des problèmes épineux et mériterait une étude approfondie que nous entendons mener dans des travaux futurs.

7.3.4.2 Le problème de la formalisation

L'approche autosegmentale de l'intonation est celle qui s'accorde le mieux avec une conception compositionnelle de la pragmatique des contours intonatifs puisqu'elle décompose ces derniers en constituants plus petits : les tons. Nous avons déjà évoqué le fait que la question du codage de l'intonation en français excède le cadre que nous nous sommes donné dans cette thèse, en particulier parce qu'il requiert de prendre en compte l'ensemble du système intonatif alors que notre démarche descriptive s'est focalisée sur un contour spécifique : l'intonation d'implication. Nous avons toutefois conscience que l'hypothèse que nous proposons du fonctionnement compositionnel de ce contour ne peut être solidement établie que si elle est compatible avec le fonctionnement des autres contours, en particulier celui du contour montant et du contour descendant. Si nous esquissons très rapidement une hypothèse de formalisation dans le paragraphe précédent (concernant l'intonation continuative), le cadre de ce travail ne nous permet pas de l'étayer. L'intégration de l'hypothèse compositionnelle à une formalisation du système intonatif du français se présente donc comme une des tâches incontournables que nous avons à mener dans nos recherches ultérieures.

7.3.4.3 Composition et force illocutoire

L'analyse discursive de nos données a montré que, pour notre corpus, la force illocutoire effective des énoncés était entièrement contrainte par la place interactionnelle occupée par le locuteur : seuls certains énoncés produits par les journalistes, en particulier les énoncés de fin de tour, reçoivent systématiquement une force illocutoire de question qui impose la formation d'une paire adjacente, c'est-à-dire la réponse de l'interlocuteur. Au contraire, les énoncés des invités ne peuvent pas recevoir la valeur illocutoire de question dans la mesure où le dispositif interactionnel imposé par l'émission radiophonique empêche toute réponse directe de l'interlocuteur. Cette contrainte est valable quel que soit le contour intonatif associé à l'énoncé.

Ainsi, comme nous l'avons vu, les exemplaires de l'intonation d'implication présents dans notre corpus ont une valeur illocutoire de question si ce sont les journalistes qui les produisent (en fin de tour) ou une valeur illocutoire d'assertion si ce sont les invités qui les utilisent.

Aussi, lorsque nous évoquons la présence concomitante de l'assertion et de la question dans notre conception compositionnelle des contours, il ne s'agit pas de la valeur illocutoire telle que le contexte l'impose mais d'un autre niveau, plus grammatical, du fonctionnement sémantico-pragmatique des contours.

7.3.5 Proposition compositionnelle pour *pi* et *2syl*

Malgré ces réserves, nous proposons donc à titre d'hypothèse à tester dans des travaux à venir une conception compositionnelle non seulement de l'intonation d'implication **pi**, mais également du contour montant-descendant à pic sur la

pénultième **2syl** envisagé comme un contour distinct à partir de son usage ironique ou incrédule (usage proche de celui qu'en fait à deux reprise notre locuteur YS, voir la section 6.4).

La figure 65, adaptée de la figure 64 présentée plus haut, permet de comprendre la nature compositionnelle de ces deux contours à partir de leur émergence au sein de l'espace phonétique qui sépare les deux contours de base : le contour descendant et le contour montant :

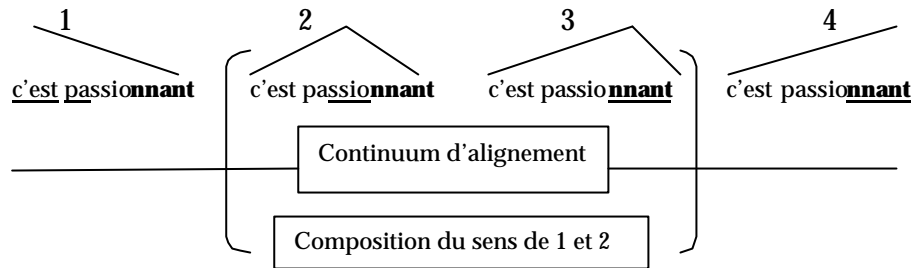


Figure 65. Lien entre la nature compositionnelle de l'intonation d'implication (3) et du contour avec pic sur la pénultième (2) avec leur émergence au sein d'un continuum d'alignement entre les contours descendants (1) et montants (4).

Le contour 3, l'intonation d'implication, pose comme nous l'avons vu une assertion forte, emphatique, tout en interrogeant sa réception par l'interlocuteur, et/ou l'auditoire.

Le contour 2, c'est-à-dire le contour montant-descendant avec pic sur la pénultième, met en cause (*en questions*) l'assertion qu'il fait mine de poser. On peut imaginer deux usages différents (par leurs contextes d'apparition et certaines de leurs connotations) de l'exemple donné pour le contour 2 dans la figure 65 :

- « c'est passionnant » peut être prononcé avec l'intonation 2 pour signifier par exemple le peu d'intérêt qu'accorde le locuteur à un récit que son interlocuteur vient de faire. Il signifie grâce à l'intonation qu'il faut lire l'énoncé à l'envers et que selon lui ce qu'il vient d'entendre est tout sauf passionnant.

- « c'est passionnant » peut aussi être utilisé avec l'intonation 2 pour reprendre des propos de l'interlocuteur et pour les mettre en doute. On pourrait paraphraser ici la portée du contour par la question « en es-tu sûr ? »

Dans l'un et l'autre cas, l'usage du contour avec pic sur la pénultième (contour 2 = **2syl**) oblige l'interlocuteur à questionner la validité de la proposition

Pour les deux contours montant-descendant (2 et 3), on a donc association d'une assertion forte (sur le contenu de l'énoncé pour 3, sur la négation du contenu de l'énoncé pour 2) avec une question sur la réception (« êtes-vous d'accord ? » pour 3 ; « êtes-vous bien sûr ? » pour 2). La principale difficulté consiste à trouver une formulation théorique à ces observations.

Nous ne sommes pas en mesure de proposer une telle formulation mais nous présentons dans la section suivante celle que proposent Marandin et collègues pour rendre compte de la signification des contours de fin de phrase en français (*final contours*).

7.4 Une proposition alternative : Marandin et al, 2004

Marandin et collègues s'opposent clairement à l'hypothèse compositionnelle en récusant l'association des valeurs illocutoires de question et d'assertion aux contours montant et descendant. Mais, les arguments auxquels ils font appel sont pour l'essentiel ceux que nous avons contredits grâce à une conception plurilinéaire du fonctionnement linguistique (voir la section 7.3.3). Pour autant, la proposition alternative qu'ils exposent ne nous en semble pas moins particulièrement intéressante et pas si incompatible qu'il y paraît avec la nôtre.

7.4.1 La sémantique des contours finals du français selon Marandin et al. (2004)

L'approche de Marandin et collègues insiste sur l'importance de prendre en compte la dimension dialogique pour expliquer la pragmatique des contours intonatifs. Pour ce faire, elle adapte le modèle de Ginzburg (1997) pour lequel il existe :

a fundamental Speaker/Adressee contextual asymetry

une asymétrie contextuelle fondamentale entre le locuteur et le récipiendaire (Ginzburg, 1997 ; notre traduction)

Une sémantique des contours finals du français est alors proposée que la formulation suivante résume : les contours signalent quelle réception de son énoncé le locuteur anticipe. Spécifiquement pour chaque contour, on obtient les gloses suivantes :

a) Utiliser un contour descendant permet de signaler que le locuteur n'anticipe aucune révision du contenu asserté. S'il s'agit d'une question (cas des déclaratives assertantes dont le prototype est la question partielle à courbe descendante), le locuteur anticipe que l'interlocuteur ne remettra pas en question la pertinence du problème ;

b) Utiliser un contour non descendant (c'est-à-dire montant ou montant-descendant) permet de signaler que le locuteur s'attend à une possible révision de ses propos lorsque son interlocuteur reprendra la parole. Par ailleurs et indépendamment, un énoncé sera perçu comme assertif si le locuteur assume qu'il a plus d'autorité que son interlocuteur à propos de cet énoncé.

- En utilisant un contour montant, le locuteur signale qu'il n'est pas prêt à réviser son jugement, même s'il anticipe que celui-ci n'est pas compatible avec ce qu'il pense être les croyances de l'interlocuteur.

- En utilisant un contour montant-descendant, le locuteur signale qu'il anticipe et accepte la possibilité de réviser son jugement dans le sens de celui de l'interlocuteur.

La figure 66 schématise l'approche proposée :

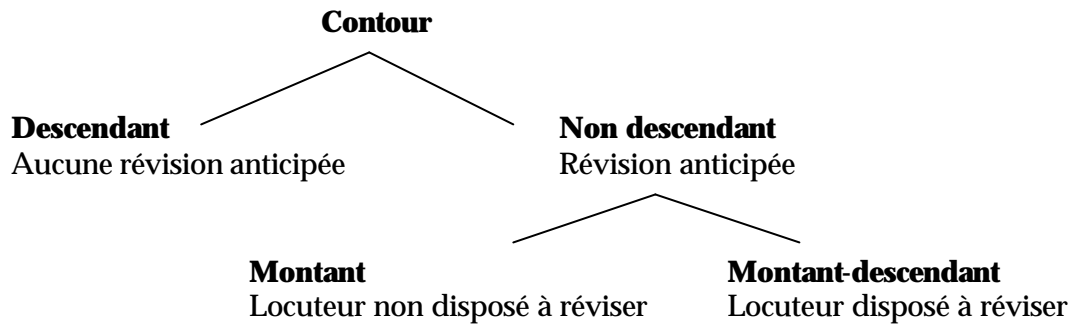


Figure 66. Représentation schématique de la sémantique des contours finals du français selon Marandin et collègues (emprunté à Marandin et al., 2004)

7.4.2 Réfutation partielle de la proposition de Marandin et collègues

L'idée de recourir au dialogue pour rendre compte de la sémantique des contours nous semble d'autant plus justifiée que nous avons nous même constaté la nature hautement interactionnelle du fonctionnement de l'intonation d'implication (voir la section 7.2 par exemple).

D'autre part, nos propres observations confirment la validité de la première opposition (descendant/non descendant) mais infirment en la renversant la seconde opposition (montant/montant-descendant). Du même coup, la proposition de Marandin et collègues n'est plus incompatible avec la nôtre.

7.4.2.1 Confirmation de l'opposition descendant/non descendant

Les contours descendants **t** que nous avons identifiés dans notre corpus peuvent en effet être interprétés comme des assertions qui se présentent comme non sujettes à questionnement : la prédominance de l'indicatif, la faible représentation des expressions modales et du lexique axiologique contraste avec leur profusion dans les énoncés porteurs de l'intonation d'implication (voir 6.1.2.1) et confirme l'absence d'enjeu véhiculée. Dans le cas des contours descendant qui terminent les tours des journalistes et dont nous avons vu que le dispositif interactionnel leur attribuait automatiquement une valeur interrogative (au moins de demande de confirmation ou de développement), on peut aussi recevoir la proposition de Marandin et collègues pour qui le locuteur anticipe que l'interlocuteur ne remettra pas en question la pertinence du problème (au contraire nous avons vu que l'usage par les journalistes de l'intonation d'implication pouvait être glosée par « ma formulation vous convient-elle ? », voir 7.3.3, qui anticipe effectivement une possible remise en cause).

L'intonation descendante de commandement ou impérative est elle aussi compatible avec l'interprétation de Marandin et collègues au prix d'un ajustement : adopter un ton impératif suppose qu'on s'attend effectivement à voir contester son autorité : mais l'intonation marque justement que cette contestation n'est pas admise, qu'aucune place ne lui est accordée par le locuteur.

En ce qui concerne les contours non descendants, notre corpus nous renseigne évidemment sur l'intonation d'implication pour lesquels il est tout à fait justifié de dire

qu'ils signalent que le locuteur anticipe une révision possible puisque nous avons vu qu'il demande implicitement l'assentiment du locuteur : c'est là ce que nous avons identifié comme la dimension interrogative du contour. Il est donc logique qu'ils partagent cette dimension avec les contours montants. Nous avons vu que les montants continuatifs pouvaient être traités à part en raison de la possibilité de les coder différemment (accent de phrase *phrase accent* plutôt que ton de frontière *boundary tone* : voir 7.3.4). Restent les contours montants interrogatifs des questions totales qui s'accommodent aussi de la notion de révision anticipée puisqu'on peut en effet les considérer comme des demandes de confirmation sur un contenu que l'interlocuteur peut accepter ou rejeter.

Nos propres observations et déductions intuitives nous permettent donc d'accepter l'opposition sémantique entre contours descendants et non descendants telle que Marandin et collègues la formulent. Il n'en va pas de même pour la seconde opposition.

7.4.2.2 Réfutation de l'opposition montant/montant-descendant

Rappelons que, selon les auteurs, le contour montant et le contour montant-descendant s'opposent de la façon suivante :

- le contour montant signale que le locuteur n'est pas prêt à réviser son jugement, même s'il anticipe que celui-ci n'est pas compatible avec ce qu'il pense être les croyances de l'interlocuteur.

- le contour montant-descendant, signale au contraire que le locuteur anticipe et accepte la possibilité de réviser son jugement dans le sens de celui de l'interlocuteur.

La figure 67 ci-dessous reproduit l'exemple donné en illustration :

[1] A : C'est quoi ... comme carte
 2 4 1 1
 [2] B : euh c'est cette carte ... oui c'est cette carte là
 2 2 1 3 1-4 2 1 1 **1-4**
 [3] A : J'la connais pas cette carte hein
 2 2 2 4 1 **4-1** 4
 [4] B : ah ben monsieur je la prends toujours ici
 1 1 1 1 1 **1-3**
 [5] A : moi j'la connais pas hein
 4 1 1 1 **4-1** 1-2
 [6] B : ben c'est la carte de personne âgée
 1 1 1 **1-3**

Figure 67. Echange illustrant la différence sémantique entre les contours montants produits par le locuteur B(4-1 en gras) et les contours montants-descendants produits par le locuteur A (1-4 et 1-3 en gras)

Le contexte de l'échange est celui d'un guichet où un employé (locuteur A) vend des tickets à une vieille dame (locuteur B). Le premier utilise des contours montants-

descendants (4-1) tandis que la seconde use de contours montants (1-4 et 1-3). Marandin et collègues expliquent ici que la vieille dame, bien qu'elle constate que son interlocuteur ne partage pas ses croyances à propos de la carte qu'elle brandit, montre en utilisant le contour montant qu'elle n'est pas prête à renoncer à ses convictions. L'employé, au contraire, concéderait qu'il puisse réviser ses jugements en utilisant le contour montant-descendant. Tous ses énoncés auraient une valeur assertive, chacun des locuteurs se présentant comme plus compétent que l'autre.

Il nous semble que l'on pourrait renverser l'explication : il est clair pour l'un et l'autre des interlocuteurs que les rôles institutionnels de vendeur et de client qu'implique la situation donnent autorité au vendeur, supposé détenir l'information valable et la délivrer. Il nous semble donc que c'est plutôt la vieille dame, et donc les patrons montants qu'elle utilise, qui transmettent l'incertitude et laissent entendre que, devant l'autorité incontestable du professionnel, elle est prête à revoir son jugement. Au contraire, le guichetier, fort de sa position de détenteur officiel de l'information, utilise le contour montant-descendant qui lui permet de sous-entendre que c'est lui qui a raison (assertion emphatique).

Il faut donc, selon nous, renverser les termes de la seconde proposition comme le montre la figure 68 qui modifie la figure 66 :

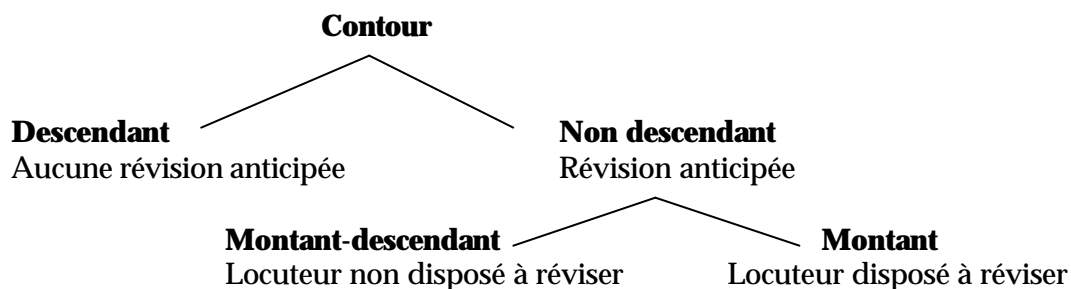


Figure 68. Représentation schématique de la version modifiée que nous proposons de la sémantique des contours finals du français proposée par Marandin et collègues

Au prix de l'inversion représentée dans la figure 68, la proposition de Marandin et collègues devient compatible avec nos observations concernant l'intonation d'implication d'une part, nos intuitions concernant le contour montant de question d'autre part :

Nous avons montré en effet que dans notre corpus l'intonation d'implication était utilisée par les invités-débatants pour asserter de manière emphatique : il ne s'agit pas alors de faire entendre que l'on pourrait réviser son jugement mais au contraire de pointer que là est l'information cruciale, voir évidente, que l'interlocuteur devrait faire sienne (voire ne peut que faire sienne). Quant à l'usage interrogatif qu'en font les journalistes, on pourrait accepter qu'il serve à concéder l'autorité à l'adversaire mais en lui demandant confirmation et non pas en se montrant prêt à réviser.

Au contraire, le contour montant de la question totale marque bien que le locuteur fait une proposition énonciative mais qu'il ne possède pas l'information et demande donc à l'interlocuteur de la confirmer ou de l'infirmer. La dimension assertive est ici bien moindre. C'est donc bien du côté du patron montant que l'on peut associer le contour à une *disposition à réviser* qu'il rendrait publique.

Le renversement que nous proposons a un effet supplémentaire : il replace le contour montant-descendant dans une position intermédiaire entre le contour descendant pour lequel aucune révision n'est envisagée et le contour montant pour lequel la révision est publiquement envisagée et acceptée d'avance. Pour le contour montant-descendant, en revanche, la possibilité de la révision par l'interlocuteur est bien prise en compte (c'est la dimension interrogative sur la réception du message) mais pour être contrée (c'est la dimension assertive emphatique qui cherche l'adhésion de l'interlocuteur).

L'analyse s'applique aussi au contour montant-descendant avec pic sur la pénultième dans son usage ironique ou incrédule, qui est celui que nous avons présenté plus haut (section 7.4.2). Dans ce cas, une révision est effectivement anticipée. Cependant elle concerne non pas les croyances du locuteur, mais au contraire les croyances que le locuteur attribue à l'interlocuteur et que transmet le contenu verbal de l'énoncé alors même que l'intonation le tourne en dérision (cas de l'ironie) où attire l'attention sur sa fausseté probable (cas de l'incrédulité). Ici comme pour l'intonation d'implication, le locuteur ne se montre pas disposé à réviser son jugement mais cherche plutôt à rallier celui de l'interlocuteur.

7.4.3 Conclusion concernant le modèle de Marandin et collègues

Nos observations empiriques et notre réflexion théorique confirment la priorité accordée par Marandin et collègues à la dimension dialogique (ou interactionnelle) dans le fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication. Les formulations proposées par ces auteurs pour rendre compte de la sémantique des contours intonatifs finals du français sont aussi compatibles avec notre approche au prix d'un renversement de la distinction montant/montant-descendant. Il nous semble toutefois qu'il reste un long travail de vérification empirique et de reformulation théorique sur les contours pris en compte par le modèle mais aussi sur ceux qu'il évince (le contour continuatif, le contour montant-descendant avec pic sur la pénultième, entre autres) pour parvenir à une formulation satisfaisante de la sémantique des contours en français. Nous espérons y contribuer par nos travaux à venir.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Que devient un contour intonatif « phonologique » dans la conversation et à quoi sert-il ? Ce travail s'est donné pour tâche de répondre à cette question en se fixant deux objectifs complémentaires :

- décrire les différentes formes d'actualisation phonétique de l'intonation d'implication, dans un corpus de débat radiophonique.
- déterminer l'usage que font les locuteurs de ce contour en fonction de leur place interactionnelle et de leurs objectifs discursifs.

Nos résultats montrent l'intérêt qu'il y a à mener une étude descriptive minutieuse de la façon dont les observables prosodiques, fussent-ils consensuellement reconnus comme phonologiques, s'actualisent en parole et prennent sens en situation après que ce soient contextuellement mêlées les différentes sources informationnelles qui prennent part à la construction de l'interprétation.

- ◆ *Importance de l'alignement, mise en évidence d'un allophone et preuves en faveur de l'émergence d'un nouveau contour*

Les résultats de notre analyse phonétique révèlent l'intérêt des questions d'alignement pour l'intonation du français, problématique encore peu explorée pour cette langue (seuls les travaux de Post, et moins explicitement ceux de Martin, suggèrent le rôle de l'alignement concernant le contour montant-descendant) :

- l'alignement du maximum de F0 (respectivement à gauche ou à droite du noyau vocalique) s'avère l'indice la plus fiable pour différencier l'intonation d'implication du contour continuatif.

- C'est dans le continuum d'alignement qui sépare l'intonation d'implication du contour continuatif qu'émerge une forme intermédiaire, ambiguë du point de vue de l'identification et à laquelle nulle allusion n'est faite dans la littérature. L'usage qu'en font les locuteurs et que révèle l'analyse discursive suggère d'interpréter ce contour comme un allophone emphatique du contour continuatif.

Cette importance de l'alignement pour distinguer les contours d'implication et de continuation permet peut-être aussi de donner une deuxième explication à la fonction paralinguistique d'emphase si souvent attribuée à l'implication¹². Si l'emphase peut être exprimée par la précocité de l'alignement du pic de F0 comme en serbo-croate (voir Smiljanica & Hualde, 2001), ce que nous aurons à vérifier ultérieurement dans des travaux de laboratoire, l'intonation d'implication sera effectivement perçue comme emphatique par rapport au contour continuatif.

- L'analyse phonétique révèle enfin une confusion d'identification entre l'intonation d'implication et le contour montant-descendant avec pic sur la pénultième, tous deux voisins sur le continuum d'alignement. C'est l'usage pragmatique spécifique (ironique)

¹² La première explication est celle que propose Rossi (1999) : l'implication est expressive par rapport au contour conclusif par augmentation de la hauteur sur la dernière syllabe normalement au plus bas niveau du registre.

que fait de ce contour un de nos locuteurs surtout qui suggère qu'il pourrait être en cours de différenciation phonologique. Cette interprétation confirme la position de Post qui fait du contour avec pic sur la pénultième un contour phonologiquement distinctif.

- ◆ *Pertinence du contour intonatif comme objet discursif, portée interactionnelle et argumentative de l'intonation d'implication*

L'analyse discursive menée grâce au modèle de Genève prouve d'abord qu'un contour intonatif peut être conçu comme un observable discursif à part entière, tout aussi important pour l'organisation du discours que, par exemple, un connecteur (comme lui sans *dénotation* au sens restreint, mais à haute portée pragmatique).

Ainsi avons-nous montré que, à l'intérieur du cadre genevois lui-même, l'intonation d'implication pouvait entrer dans la liste des marqueurs responsables des *effets argumentatifs* définis par le modèle.

Notre analyse discursive confirme également la dimension *syntagmatique* de la structuration prosodique à un autre niveau que celui de la distinction syntagmatique entre syllabe forte et syllabe faible : la distribution de l'intonation d'implication dans la structure hiérarchique textuelle est intermédiaire entre celle des contours continuatifs (les seuls à apparaître en milieu de constituant minimal) et celle des contours de finalité (les plus fréquents en fin de constituant maximal). On peut donc classer ces trois contours sur une échelle +final/-final à l'intérieur de laquelle ils se présentent dans le même ordre que sur le continuum d'alignement.

Nous mettons en évidence la portée clairement *interactive* (capter et guider l'attention) de l'usage que font les locuteurs de l'intonation d'implication ainsi que son fort potentiel *argumentatif* (inciter l'interlocuteur à rallier l'évidence), au moins dans le cadre propice du débat radiophonique.

Nos résultats montrent toutefois l'importance du cadre interactionnel spécifique à la situation : c'est la place interactionnelle attribuée aux différents locuteurs par le cadre de l'émission radiophonique qui va contraindre l'interprétation pour ce qui concerne la valeur illocutoire finalement attribuée aux contours : question pour les journalistes ; assertion pour les invités.

L'interprétation finale de l'énoncé s'appuiera donc aussi bien sur la valeur propre au contour (la *composition* d'une assertion forte avec une question sur la réception) que sur sa mise en perspective situationnelle (quel rôle assume celui qui parle).

- ◆ *Perspectives de recherche*

Outre les propositions concernant la nature *compositionnelle* du fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication que nous avons exposées et discutées dans notre chapitre 7, les résultats que nous venons de résumer ouvrent de nombreuses perspectives de recherche que nous voudrions évoquer brièvement :

Le premier prolongement suggéré par nos résultats concerne les aspects perceptifs associés à la distinction des contours : en particulier, il nous semble intéressant de vérifier dans quelle mesure la perception d'un *glissando descendant* pour l'intonation

d'implication, *montant* pour le contour continuatif est susceptible de faciliter leur identification.

Nous envisageons aussi de tester perceptivement l'appartenance des contours 1 à 4 de la figure 65 à des catégories distinctives. Leur placement dans un continuum d'alignement permet en effet de leur appliquer en l'adaptant au français le protocole expérimental de la *tâche d'imitation* (« imitation task ») proposée par Pierrehumbert et Steele (1989).

Les variations de la perception de l'emphase en fonction de la précocité d'alignement du pic, hypothèse suggérée par l'analyse discursive des exemplaires ambigus de l'intonation d'implication, mériteraient elles aussi d'être testées dans des conditions expérimentales.

Il nous importe aussi de vérifier dans les conditions du laboratoire les possibles variations de l'alignement temporel du point F0L1 (vallée précédant immédiatement le pic de fréquence fondamentale) en fonction du type de contour (intonation d'implication consensuelle, ambiguë, contour continuatif).

C'est également en laboratoire que pourront être explorées les adaptations phonétiques des contours 1 à 4 à des énoncés disyllabiques ou monosyllabiques pour lesquels l'alignement temporel ne peut plus être exploité.

Enfin il nous paraît indispensable d'étudier les relations de l'intonation d'implication avec la fonction contrastive que lui attribuent certains auteurs comme Di Cristo & Hirst (1996) ou Mertens (1990).

L'ensemble de ces travaux devrait nous donner les moyens d'aborder la question de la formalisation du système intonatif du français que nous avons laissée de côté dans notre présente recherche.

En revanche, c'est uniquement au moyen de l'analyse discursive de corpus variés et étendus provenant de genres différents que nous pourrions étendre notre compréhension du fonctionnement pragmatique « écologique » de l'intonation d'implication. Nous aimerions par exemple étudier l'usage qu'en font les locuteurs dans la conversation « à battons rompus », où domine une urgence interactionnelle certainement propice à l'émergence de ce contour.

Les liens étroits que nous avons pu observer entre l'émergence de l'intonation d'implication et la mise en scène de l'interaction à l'intérieur des monologues des locuteurs de notre corpus nous suggèrent également de mener une étude sur le lien de l'intonation d'implication avec le discours rapporté.

L'évidente portée argumentative de ce contour nous enjoint évidemment à entreprendre des recherches concernant la contribution de l'intonation d'implication, mais aussi des autres contours, à la mise en scène rhétorique des discours.

Il nous semble enfin que la dimension interactionnelle du fonctionnement pragmatique de l'intonation d'implication incite à étudier ses liens avec la composante mimo-gestuelle de la communication. Nous pensons en effet que c'est seulement au prix d'un effort pour étudier la contribution conjointe des différentes dimensions de l'interaction communicative à la construction du sens que nous parviendrons à définir précisément l'apport de chacune d'elle.

Une telle ambition suppose une maîtrise pluridisciplinaire qui n'est pas un moindre défi et que nous pouvons à tout le moins concevoir comme un projet à construire au long cours et en compagnie de ceux qui le partagent.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cette bibliographie comporte 123 références

Auschlin, A. (2003) «Compétence discursive et co-occurrence d'affects: " blends expérientiels " ou (con)fusion d'émotions ? », in Colletta, J.-M. & Tcherkassof, A. (dir.), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Hayen, Mardaga, 137-152.

Auran, C., Portes, C., Rami, E. & Rigaud, N. (2001). « La distinction entre frontières conclusives et continuatives est-elle pertinente dans le discours spontané ? », *Actes des Journées Prosodie 2001*, Grenoble, France, 10-11 octobre 2001, 75-78.

Arndt, H. & Janney, R. W. (1991). « Verbal, prosodic, and kinesic emotive contrasts in speech », *Journal of Pragmatics* 15, 521-549.

Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris: Minuit.

Berrendonner, A. (1990). « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.

Berrendonner, A. (1993). « Périodes », In Parret, H. (ed.). *Temps et discours*, Louvain : Presses universitaires de Louvain, 47-61.

Berthoud, A.-C. & Mondada, L. (eds) (2000). *Modèles du discours en confrontation*, Bern : Peter Lang.

Bertrand R. & Espesser R. (2001). « About speech overlaps. Prosodic cues contribution in predicting a change of speaker », in S. Puppel and G. Demenko (eds), *Prosody 2000 Speech recognition and synthesis*, Krakow, Poland, 29-35.

Bertrand R. & Espesser R. (2002). « Voice diversity in conversation: a case study », in B. Bel and I. Marlien (eds), *Speech prosody 2002*, Aix-en-Pce, Sprosig, 171-174.

Blache, Ph. & Di Cristo, A. (2002). «Variabilité et dépendance des composants linguistiques », TALN (Nancy, 24-27 juin 2002).

Blanche-Benvéniste, Cl. & Jeanjean, (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Publication du Trésor de la Langue Française.

Blanche-Benvéniste, Cl. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris: CNRS editions.

Bolinger, D.L. (1978). « Intonation across languages ». In Greenberg, J. (ed.): *Universals of Human Languages*, vol.2. Palo Alto, Cal.: Stanford University Press : 471-524.

Brown, G. (1977). *Listening to Spoken English*, London : Longman.

Brown G. & Yule G. (1983). *Discourse analysis*, Cambridge University Press.

Chafe, W. (1987) « Cognitive constraints on information flow », in Tomlin, B. (ed.) *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam : Benjamins, 21-55.

Charolles, M. (1988). « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, Tome X, Fasc. 2, 45-66.

Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (eds) (1996). *Prosody in conversation*, Cambridge University Press.

Cutler, A. et al. (1997). « Prosody in the Comprehension of Spoken Language : a Literature Review ». In *Language and Speech*, 40[2], 141-201.

Delattre, P. (1966). « Les dix intonations de base du français », *The French Review*, XI (1) : 1-14.

Delattre, P. (1969). « Syntax and intonation: A study in disagreement », *Study of Sounds*, XIV : 21-40.

Den Ouden, J., van Wijk, C., Terken, J. & Noordman L. (1998). « Reliability of discourse structure annotation », *IPO Annual Progress Report 33*, 129-138.

Den Ouden, H., Noordman, L. & Terken, J. (2002). « The Prosodic Realization of Organizational Features of Texts », in Bel, B. & Marlien, I. (eds) *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 avril 2002, 543-546.

Di Cristo, A. (1976). « Des traits acoustiques aux indices perceptuels. Application d'un modèle d'analyse prosodique à l'étude du vocatif en français ». *T.I.P.A.*, vol. 3, p. 213-358.

Di Cristo, A. & Hirst, D. (1996). « Vers une typologie des unités intonatives du français », *16èmes Journées d'Etude sur la parole, Société française d'acoustique (ed.)*, Avignon, 219-222.

Di Cristo, A. (1998). « Intonation in French », in Hirst & Di Cristo (1998 eds), Cambridge University Press, 88-103.

Di Cristo, A. (2000). « Interpréter la prosodie ». *Actes des XXIIIe Journées d'Etude sur la Parole Aussois (13-23 juin 2000)*, 13-29.

Di Cristo, A. & Di Cristo, Ph. (2001). « SYNTAIX : une approche métrique-autosegmentale de la prosodie », *TAL* 42(1) : 69-112.

Di Cristo, A. (2004). « La prosodie linguistique à la croisée de la phonétique et de la phonologie », (à paraître).

Di Cristo, A.; Portes, C.; Auran, C., Bertrand, R. (2004). « A theoretical framework and an analysis tool for the study of the relations of prosody to discourse », (à paraître).

D'Imperio, M. (2002). « Tonal alignment, scaling and slope in Italian question and statement tunes ». *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage* 21, 25-43.

Ducrot, O. (1984). « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.

Espesser, R. (1996). « MES : un environnement de traitement du signal », *Actes des XXIèmes Journées d'Etude sur la Parole*, Avignon, 10-14 juin 1996, 447.

Fairclough, N. (1988). « Discourse representation in media discourse », *Sociolinguistics* 17, 125-139.

Fontaney, L. (1991). « A la lumière de l'intonation », in Kerbrat Orecchioni, C. *La question*, Lyon : PUL, 113-161.

Fodor, J. A. (1983) *The modularity of mind*, Cambridge : MIT press.

Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*, Prentice Hall.

Ginzburg, J. (1997). « On some Semantic Consequences of Turn Taking », in Dekker, P., Stokhof, M. & Venema, Y. (eds) *Proceedings of the Eleventh Amsterdam Colloquium* : 145-150

Goffman, E. (1963). *Behaviour in public places*, Free Press.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris: Minuit.

Grabe, E., Post, B. & Nolan F. (2001). « Modelling intonational variation in English: The IViE system ». In S. Puppel and G. Demenko (eds.), *Prosody 2000*, 51-58. Poznan: Adam Mickiewicz University .

Grosz, B. & Sidner C. (1986). « Attention, intentions and the structure of discourse ». *Computational Linguistics* 12 (3), 175-204.

Gumperz, J.J. (1992). « Contextualization and understanding », in Duranti & Goodwin (eds). *Rethinking Context. Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge : Cambridge University Press, 229-252.

Gussenhoven, C. (2002). « Intonation and interpretation: Phonetics and Phonology », in Bel, B. & Marlien, I. (eds) *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 avril 2002, 47-57.

Gussenhoven, C. (2003). « Pitch Variation and Pragmatic Meaning », communication orale au 6^{eme} Congrès International NWCL 'Prosody and Pragmatics', 14-16 November 2003, University of Central Lancashire

Halliday, M. A. K. (1967). «Notes on transitivity and theme in English: part 2», *Journal of Linguistics* 3, 199-244.

Hazaël-Massieux, M.-C. (1983). «Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité de discours », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 78, fascicule 1, 99-160.

Hirst, D. & Di Cristo, A. (1998, eds). *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*, Cambridge : Cambridge University Press.

Hirst, D., Di Cristo, A. & Espesser, R. (2000). « Levels of Representation and Levels of Analysis for the Description of Intonation Systems », In Horne, M. (éd.), *Prosody : Theory and Experiment*. Coll. Text, Speech and Language Technology, 14. Dordrecht, Pays-Bas : Kluwer Academic Publishers, p. 51-87.

Ihaka, R., & Gentleman, R. (1996) « R: A language for data analysis and graphics ». *Journal of Computational and Graphical Statistics* 5 (3), 299-314.

Jefferson, G.; Sacks, H. & Schegloff E. A. (1987). « Notes on laughter in pursuit of intimacy ». In Button, G. & Lee, J.R.E. (eds) *Talk and Social Organisation, Multilingual Matters*, 152-205.

Jun, S.-A. & Fougeron, C. (2000). « A phonological model of French intonation », in Botinis, A. (ed.) *Intonation : Analysis, Modeling and Technology*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 209-242.

Jun, S.-A. & Fougeron, C. (2002). « Realizations of accentual phrase in French intonation », *Probus* 14, 147-172.

Hirschberg, J. & Grosz, B. (1992). « Intonational Features of Local and Global Discourse Structure », *Proceedings of the DARPA workshop on Spoken Language Systems*, Arden House, February 1992, 441-446.

Hirschberg, J. & Litman, D. (1993). « Empirical studies on the Disambiguation of Cue Phrases », *Computational Linguistics* 19-3, 501-530.

Jefferson, G., Sacks, H. & Schegloff, E.A. (1987). « Notes on laughter in pursuit of intimacy », in G. Button & J.R.E. Lee (eds) *Talk and social organization, Multilingual Matters*, 152-205.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales*, 3 vols, Paris : Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1991). « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? » in Kerbrat-Orecchioni, C., *La question*, Lyon : PUL, 87-111.

Lacheret-Dujour, A. & Beaugendre F. (1999). *La prosodie du français*, Coll. Langage, Paris : CNRS éditions.

Ladd, D. R. et Morton, R. (1997). « The Perception Of Intonational Emphasis: Continuous Or Categorical? ». In Walley, A., FLege, J. : *Journal of Phonetics* 25, 3. Londres, Grande Bretagne : Academic Press, Inc., juil. 1997 : 313-342.

Laver, J. (1980). *The phonetic description of voice quality*, Cambridge : Cambridge University Press.

Léon, P. (1992). *Phonétisme et prononciations du français*, Coll. Fac. Linguistique, Nathan Université. Paris : Nathan.

Levelt, J.M. (1989). *Speaking, from intention to articulation*, MIT Press : Cambridge.

Litman, D., Hirschberg, J. & Swerts, M. (2000). « Predicting Automatic Speech Recognition Performance Using Prosodic Cues », *Proceedings of the First Annual Meeting of the North American Association for Computational Linguistics*, Seattle, May 2000.

Local, J. (2003). « Phonetics and talk in interaction ». *Proceedings of the 15th ICPHS Barcelona*, 3-9 august 2003, 115-118.

Louis, M. (2003). *Etude longitudinale de la dysprosodie d'un cas d'Aphasie Progressive Primaire : analyse des variables temporelles*. Thèse de doctorat, Université de Provence.

Malfrère, F.; Deroo, O.; Dutoit, T.; Ris, C. (2003). « Phonetic alignment : speech-synthesis-based versus Viterbi-based », *Speech Communication*, vol. 40, n°4, pp. 503-517.

Mann, W. & Thompson, S. (1986). « Relational Propositions in Discourse ». In *Discourse Processes* 9, 57-90.

Mann, W. & Thompson, S. (1988). « Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization », *Text* 8 (3), 243-281.

Marandin, J.-M.; Beyssade, C.; Delais-Roussarie, E.; Riolland, A.; de Fornel, M. (2004), « The meaning of final contour in French », soumis.

Marcu, D. (2000). « Extending a Formal and Computational Model of Rhetorical Structure Theory with Intentional Structures a la Grosz and Sidner », *The 18th International Conference on Computational Linguistics COLING'2000*, Luxembourg, July 31-August 4, 2000.

Martin, P. (1999). « Intonation in spontaneous speech in French », *Proceedings of the 14th ICPHS San Francisco*, vol. 1 : 17-20.

Martin, Ph. (1981). « Pour une théorie de l'intonation : l'intonation est-elle congruente à la syntaxe ? », in Rossi, M. et al. (eds) *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck.

Mertens, P. (1990). « Intonation », in Blanche-Benvéniste Cl. (ed.) *Le français parlé, études grammaticales*, Paris: CNRS editions, 159-176.

Mertens, Piet (2002) « Synthesizing Elaborate Intonation Contours in Text-to-Speech for French », in Bernard Bel & Isabelle Marlien (eds.), 2002. *Proceedings of the Speech Prosody 2002 conference*, 11-13 April 2002. Aix-en-Provence: Laboratoire Parole et Langage. p. 499-502.

Mertens, Piet (2004) « Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 30, 1-3, 7-25.

Meunier, Ch. (1994). *Les groupes de consonnes. Problématique de la segmentation et variabilité acoustique*. Thèse de Doctorat en Phonétique, Université de Provence, Institut de Phonétique, Aix-en-Provence, France.

Mozziconacci, S. (2002). « Prosody and Emotions », in Bel, B. & Marlien, I. (eds) *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 avril 2002, 1-9.

Nølke, E. (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain: Peeters.

Nølke, E. & Adam, J.-M. (2001). *Approches modulaires, de la langue au discours*, Delachaux et Niestlé.

Pinheiro J. C., Bates D. M., (2000). *Mixed-effects Models in S and S-PLUS*, New York : Springer-Verlag.

Pierrehumbert, J. (1980). *The phonology and phonetics of English intonation*, PhD dissertation, MIT.

Pierrehumbert, J. (2001) « Stochastic Phonology », in *GLOT* 5 No.6, 1-13.

Pierrehumbert, J. & Hirschberg, J. (1990). « The Meaning of Intonational Countours in the Interpretation of Discourse », in Cohen P. et al. (eds). *Intentions in Communication*, Cambridge: MIT Press, 271-311.

Plantin, C. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris : editions Kimé.

Plantin, C. (1991). « Question, argumentations, réponses », in Kerbrat-Orecchioni, C., *La question*, Lyon : PUL, 63-85.

Portes, C. (2001). «Compte-rendu de l'ouvrage d'Eddy Roulet : Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours », *Marges Linguistiques*, n°2, novembre 2001, 26-30.

Portes, C. (2002). « Approche instrumentale et cognitive de la prosodie du discours en français », *Travaux Interdisciplinaire du laboratoire Parole et Langage (TIPA)* 21 : 101-109

Portes, C. & Di Cristo (2003). « Pitch range in spontaneous speech : semi-automatic approach versus subjective judgement », *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona, Spain, August 3-9

Portes, C. & Régnier A. (2004). « The role of Prosody in the Determination of the Minimal Textual Unit of the 'Geneva School' Discourse Model : a Study based on S. C. Dik's Functional Grammar », *Text* (soumis)

Post, B. (1999). « Solving a controversy in the analysis of French rising pitch movements », *Proceedings of the 14th ICPHS San Francisco*, vol. 2 : 965-968.

Post, B. (2000). *Tonal and phrasal structures in French intonation*, The Hague : Holland Academic graphics.

Post, B. (2002). « French Tonal Structures », in Bel, B. & Marlien, I. (eds) *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 avril 2002, 583-586.

Purson, A. & Di Cristo, A. (1998). «Aspects pragmatiques et prosodiques de la demande de confirmation en français », *TIPA* 18 : 113-126.

Reboul, A. & Moeschler J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui, une nouvelle science de la communication*, éditions du Seuil, coll. Points essai, Paris.

Rey-Debove, J. et Rey, A. (dir.) (1993). *Le nouveau petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: dictionnaires Le Robert.

Roulet, E. (1981). « Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.

Roulet, E. et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.

Roulet, E. ; Filliettaz, L. & Grobet, Anne (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern : Peter Lang.

Rossi, M. (1978). «La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques », *Phonetica* 35 : 11-40.

Rossi, M. (1981). « Vers une théorie de l'intonation », in Rossi et al. (eds.) *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck.

Rossi, M. (1999). *L'intonation, la système du français : description et modélisation*. Paris : Ophrys.

Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation*, 2 vols, Blackwell.

Sacks, H. , Schegloff, E.A. & Jefferson, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation » *Language* 50, 696-735.

Searle, J. (1972). *Les actes de langage*, Paris : Hermann.

Selting, M. (1994). « Emphatic Speech Style - with special focus on the prosodic signalling of heightened emotive involvement in conversation ». In *Journal of Pragmatics* 22, 375-408.

Simon, H. A. (1962). « L'architecture de la complexité », in Simon, H.A. (1974), *La science des systèmes*, Paris: Epi, 105-140.

Simon, A.-C. & Grobet, A. (2002). « Intégration ou autonomisation prosodique des connecteurs », in B. Bel & I. Marlien (éd.), *Speech Prosody 2002. Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, Aix-en-Provence, 11-13 avril 2002, 647-650.

Simon, A.-C. (2003). *Structuration prosodique du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérientielle*. Berne: Peter Lang.

Smiljanica, R. & Hualde, J. I. (2001). « Lexical and pragmatic functions of tonal alignment in two Serbo-Croatian dialects », *Proceedings of the 36th Regional meeting of the Chicago Linguistic Society*.

Sperber, D. & Wilson, D. (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Trad 1989 : *La Pertinence*, Paris : Editions de Minuit.

Swerts, M. (1992). « On the controlled elicitation of spontaneous speech », *Speech Communication* 11, 463-468.

Swerts, M. (1997). « Prosodic features at discourse boundaries of different strength », *Journal of the Acoustical Society of America* 101 (1), 514-521.

Swerts, M. (1998). « Filled pauses as markers of discourse structure », *Journal of Pragmatics* 30, 485-496.

Swerts, M. , Bouwhuis D. G. & Collier, R. (1994). « Melodic cues to the perceived finality of utterances », *Journal of the Acoustical Society of America* 96 (4), 2064-2075.

Swerts, M. & Hirschberg, J. (1998). « Prosody and Conversation : An Introduction », *Language and Speech*, 1998, 41 (3-4), 229-233.

Taboada, M. (2001). *Collaborating through Talk: The Interactive Construction of Task-Oriented Dialogue in English and Spanish*. Ph.D. dissertation, Universidad Complutense de Madrid. Madrid, Spain.

Vaissière, J. (1980). « La structuration acoustique de la phrase française », *Annali Della Scuola normale Superiore Di Pisa*, Pisa : Tipografia Pacini-Mariotti (éd.), 530-560.

Venditti, J. & Hirschberg, J. (2003). « Intonation and discourse processing », *Actes du 15^{ème} Congrès des Sciences Phonétiques (ICPhS)*, Barcelone : Espagne, 3-9 août 2003, 107-114.

Verschuere, J. ; Östman, J.-O. & Blommaert, J. (1995). *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

Wang, M. & Hirschberg, J. (1992). « Automatic Classification of Intonational Phrase Boundaries », *Computer Speech and Language* 6, 175-196.

Wichmann, A. (2000). *Intonation in Text and Discourse*, Pearson Education (Longman).

Wichmann, A. (2002). « Attitudinal intonation and the inferential process », in Bel, B. & Marlien, I. (eds) *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, 11-13 avril 2002, 11-15.

Xu, Y. & Sun, X. (2002). « Maximum of speed of pitch change and how it may relate to speech », *J.A.S.A.* 111(3): 1399-1413.

INDEX DES FIGURES

Figure 0. Représentation graphique de la courbe de fréquence fondamentale caractérisant l'implication dans le modèle de Delattre (1966). Le premier graphique illustre l'alignement de la courbe pour l'énoncé « évidemment ». Le deuxième graphique présente la forme stylisée de la partie distinctive de la courbe qui s'étend entre les niveaux de registre 2 et 4.	1
Figure 1. Exemples d'accents mélodiques (H*), accents de syntagmes (L-) et tons de frontières (H%, L%) dans l'analyse de Pierrehumbert. Emprunté à Pierrehumbert, 1980.	26
Figure 2. Représentation schématique des dix intonations de base du français selon Pierre Delattre (1966).	27
Figure 3. Les contours prosodiques et leurs attributs associés dans le modèle de J. Vaissière, 1980 (d'après Lacheret-Dujour & Beaugendre, 1999).	31
Figure 4. Représentation phonologique de surface de l'emphase contrastive et des variantes assertive et continuative dans le modèle aixois (d'après Di Cristo & Hirst, 1996).	34
Figure 5. La grammaire du syntagme intonatif proposée par B. Post (2000) et la représentation phonologique des contours montant, descendant, montant-descendant (en caractère gras = équivalent de pi) et montant-descendant avec pic sur la pénultième. En italique, les éléments contrastifs.	37
Figure 6. L'architecture modulaire du modèle genevois. Emprunté à Roulet et al. (2001).	47
Figure 7. Les unités de base de la structure hiérarchique (les parenthèses signalent les constituants facultatifs). Emprunté à Roulet et al. (2001).	49
Figure 8. Représentation du processus de négociation. Emprunté à Roulet et al. (2001).	50
Figure 9. Exemple de co-énonciation mis en valeur par la structure hiérarchique	51
Figure 10. Extrait du corpus annoté montrant la synthèse des jugements des deux experts	63
Figure 11. Etiquetage phonémique du corpus	70
Figure 12. Etiquetage pour la localisation des différents contours intonatifs : l'étiquette est placée à la fin de la dernière syllabe de l'énoncé porteur du contour.	71
Figure 13. Exemple d'erreur de détection de la fréquence fondamentale	75
Figure 14. Exemple d'énoncé monosyllabique porteur de l'intonation d'implication	76
Figure 15. Exemple d'intonation d'implication prototypique avec le maximum de F0 clairement situé dans la moitié gauche du noyau syllabique	77
Figure 16. Exemple d'intonation d'implication prototypique avec le maximum de F0 clairement situé au milieu du noyau syllabique	78
Figure 17. Contour identifié comme intonation d'implication à forme de contour continuatif (Ja9-pi1) et contour continuatif prototypique (Ja9-ct3)	79
Figure 18. Contour identifié comme intonation d'implication à forme de contour de finalité (AL3_Api1) et contour de finalité prototypique (AL3_t5)	80
Figure 19. Exemple de l'intonation d'implication inclus dans un vaste plateau intonatif couvrant cinq syllabes.	80
Figure 20. Exemple de l'intonation d'implication présentant une courbe de fréquence fondamentale à inflexion inverse (descendante puis montante sur l'empan de la dernière syllabe)	81
Figure 21. Exemple d'intonation d'implication dont le maximum de fréquence fondamentale est aligné sur la syllabe pénultième	82
Figure 22. Box-plot représentant la distribution de la durée de la syllabe finale (dsyll en millisecondes, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)	87
Figure 23. Box-plot par locuteur de la durée de la syllabe finale (dsyll en millisecondes, en ordonnées) selon le type de contours (piN, piY, ctY : en abscisse)	88
Figure 24. Box-plot représentant la distribution de la durée du noyau syllabique (dnoy en millisecondes, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)	89
Figure 25. Box-plot par locuteur de la durée du noyau syllabique (dnoy en millisecondes, en ordonnées) selon le type de contours (piN, piY, ctY : en abscisse)	90
Figure 26. Diagramme représentant les différences d'effectifs (en nombre d'occurrences en ordonnées) entre les items non suivis d'une pause (npause) et les items suivis d'une pause (pause), et ce pour chaque type de contour (ctY, piN, piY)	91
Figure 27. Exemple d'étiquetage du maximum de fréquence fondamentale relatif à un contour	93
Figure 28. Box-plot représentant la distribution de la hauteur atteinte par le maximum de F0 (FOH en hertz, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)	94
Figure 29. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par le maximum de F0 (FOH en hertz, en ordonnées) en fonction du type de contour (piN, piY, ctY : en abscisse)	94

Figure 30. Continuum représentant le contraste entre l'intonation d'implication (rising-falling) et le contour continuatif (rising) d'après Post (1999)	97
Figure 31. Patron moyen des contours piY, piN et ctY sur l'empan de la dernière syllabe de l'unité de constituance normée temporellement	98
Figure 32. Patron moyen des contours piY, piN et ctY sur l'empan du noyau syllabique de la dernière syllabe de l'unité de constituance normée temporellement	99
Figure 33. Exemple de contour continuatif présentant une portion de courbe descendante après le maximum de F0	101
Figure 34. Placement de l'étiquette FOL1 lorsque la syllabe comporte une consonne sourde à l'attaque et de l'étiquette FOL2 au point d'intersection de la courbe de F0 avec l'étiquette correspondant à la limite droite du contour	102
Figure 35. Placement de l'étiquette FOL1 lorsque la syllabe est entièrement voisée et de l'étiquette FOL2 au point correspondant au coude droit le plus proche de FOH	103
Figure 36. Box-plot représentant la distance temporelle entre le maximum de F0 et le début du noyau syllabique (dtHnoy en millisecondes en ordonnées) selon le type de contours (ctY, piN, piY : en abscisse). L'ordre des contours est choisi de manière à ce que soit visible le caractère ordonné des résultats.	104
Figure 37. Box-plot par locuteur de la distance temporelle entre le maximum de F0 et le début du noyau syllabique selon le type de contours	105
Figure 38. Box-plot représentant la hauteur atteinte par le point FOL1 (en Hz, axe des ordonnées) en fonction du type de contour (ctY, piN et piY : en abscisse)	106
Figure 39. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par FOL1 selon le type de contours	107
Figure 40. Box-plot représentant la hauteur atteinte par le point FOL2 (en Hz, axe des ordonnées) en fonction du type de contour (ctY, piN et piY : en abscisse)	108
Figure 41. Box-plot par locuteur de la hauteur atteinte par FOL2 selon le type de contour	109
Figure 42. Structure hiérarchique textuelle d'un extrait de notre corpus (tour de parole YS5)	117
Figure 43. Transcription orthographique brute de l'extrait du tour de parole YS5 illustré par la figure 42	118
Figure 44. Un exemple d'effet argumentatif avec ses différentes marques	125
Figure 45. Une séquence descriptive (a) et une séquence narrative (b) exemptes d'intonation d'implication	126
Figure 46. Exemple de pi associés à des relations interactives génériques de préalable chez le locuteur BE (tour BE2)	128
Figure 47. Représentation praxéologique d'un débat radiophonique	130
Figure 48. Cadre actionnel du corpus La suite dans les idées	131
Figure 49. Cadre interactionnel du débat radiophonique qui constitue notre corpus	132
Figure 50. Exemple de question rhétorique extraite du tour AL3 dû à un invité débattant	133
Figure 51. Exemple de rupture de la règle interactionnelle provoquée par une question directe du locuteur AL	134
Figure 52. Exemple d'énoncé préalable à fonction d'introduction et porteur de l'intonation d'implication. Tiré du tour YS5	137
Figure 53. Exemple d'énoncé porteur de l'intonation d'implication à fonction de conclusion réinterprétative. Tour de parole YS2.	139
Figure 54. Exemple de commentaire porteur de l'intonation d'implication. Tour Jb1	140
Figure 55. Explication porteuse de l'intonation d'implication et de la connotation d'évidence polémique qui l'accompagne (Tour BE1)	141
Figure 56. Deux exemples d'épisodes polémiques à pi où les propos d'un adversaire présent et que l'on nomme sont rapportés et réinterprétés	143
Figure 57. Episode polémique à pi ou YS nomme et met en cause AL. Tour YS2	144
Figure 58. Episode polémique à pi avec mise en cause d'un adversaire absent. Tour YS5.	144
Figure 59. Exemple d'épisode polémique à pi où l'adversaire mis en cause n'est pas identifiable. L'épisode utilise aussi une structure alternative « ce n'est pas.../c'est... »	145
Figure 60. Episode polémique à pi sans adversaire identifiable utilisant l'inférence sur une question virtuelle (tour AL3)	146
Figure 61. Deux exemples d'épisodes polémiques à pi utilisant l'échange représenté avec Q/RE. Tour YS4.	147
Figure 62. Episode polémique où l'intonation d'implication accompagne une structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... »	148
Figure 63. Variante de la structure contrastive « ce n'est pas.../c'est... » dont chaque énoncé membre porte une intonation d'implication	149

Figure 64. Positionnement de quatre contours intonatifs du français sur un continuum d'alignement : deux contours montants-descendants (avec pic sur la pénultième=2 et avec pic sur la dernière syllabe=3) émergeant dans l'espace laissé vacant par les contours de base : descendant (1) et montant (4). _____160

Figure 65. Lien entre la nature compositionnelle de l'intonation d'implication (3) et du contour avec pic sur la pénultième (2) avec leur émergence au sein d'un continuum d'alignement entre les contours descendants (1) et montants (4). _____168

Figure 66. Représentation schématique de la sémantique des contours finals du français selon Marandin et collègues (emprunté à Marandin et al., 1994) _____170

Figure 67. Echange illustrant la différence sémantique entre les contours montants produits par le locuteur B(4-1 en gras) et les contours montants-descendants produits par le locuteur A (1-4 et 1-3 en gras) _____171

Figure 68. Représentation schématique de la version modifiée que nous proposons de la sémantique des contours finals du français proposée par Marandin et collègues _____172

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Les morphèmes intonatifs et leurs fonctions (Rossi, 1981)	29
Tableau 2. Les traits phonologiques dans le modèle de Ph. Martin (adapté des définitions formulées dans Lacheret-Dujour & Beaugendre, 1999)	30
Tableau 3. Structure du groupe intonatif et tons associés dans le modèle de P. Mertens (d'après Mertens, 1990)	35
Tableau 4. Effectif des différents contours identifiés dans le corpus	64
Tableau 5. Pourcentage de chaque catégorie de contour (II, T ou 2syl) correspondant au jugement du deuxième expert pour les intonations d'implication ambiguës (identifiées par un seul expert).	65
Tableau 6. Répartition des consensuels et des ambigus dans les différentes catégories prototypiques et atypiques de formes de pi	84
Tableau 7. Effets fixes de la durée syllabique en fonction du type de contour : coefficients estimés.	88
Tableau 8. Test de proportion de la présence contre l'absence d'une pause après le contour en fonction du type de contour	92
Tableau 9. Effets fixes de la variable dtHnoy (transformée) en fonction du type de contour : coefficients estimés.	105
Tableau 10. Effets fixes de la hauteur atteinte par FOL1 en fonction du type de contour : coefficients estimés.	107
Tableau 11. Effets fixes de la hauteur atteinte par FOL2 en fonction du type de contour : coefficients estimés.	109
Tableau 12. Portée et statut hiérarchique de l'intonation d'implication par rapport à celle des autres contours intonatifs	119
Tableau 13. Distribution élargie des contours dans la structure hiérarchique.	120
Tableau 14. Proportions des pi en fonction de leur distribution hiérarchique pour chaque locuteur	122
Tableau 15. distribution des contours selon les fonctions interactives génériques associées	124
Tableau 16. Distribution des pi(tous) par rapport aux relations interactives génériques pour les locuteurs YS, BE et AL.	127
Tableau 17. Répartition des intonations d'implication émergeant dans des épisodes polémiques selon le procédé qu'elles accompagnent	151

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	1
<i>PARTIE 1 : FONDEMENTS THEORIQUES</i>	6
1 Chapitre 1 : Prosodie et discours, un état de la question	6
1.1 Définitions préliminaires	6
1.1.1 Qu'entendons-nous par prosodie	7
1.1.2 Qu'entendons-nous par discours	9
1.1.3 Conclusion à partir des définitions préliminaires	12
1.2 Un état des recherches sur les relations entre prosodie et discours	13
1.2.1 Prosodie et structure discursive	13
1.2.2 Prosodie et interaction	19
1.2.3 Prosodie et émotions	20
1.3 Conclusion du chapitre 1 : première problématique	22
2 Chapitre 2 : L'intonation d'implication : quel type d'objet prosodique et comment nous l'aborderons	23
2.1 L'intonation d'implication : un objet intonatif	23
2.1.1 Comment concevons-nous l'intonation	23
2.1.2 Qu'est-ce qu'un contour intonatif ?	24
2.2 L'intonation d'implication dans la littérature	26
2.2.1 L'intonation d'implication dans les travaux pionniers de Pierre Delattre	26
2.2.2 L'intonation d'implication dans les approches holistiques	28
2.2.3 L'intonation d'implication dans les approches autosegmentales	32
2.3 Conclusion du chapitre 2 et deuxième problématique	38
3 Chapitre 3 : A l'appui d'une mise en perspective pragmatique de l'intonation d'implication : le modèle d'analyse du discours de Roulet et collègues	41
3.1 Deux modèles concurrents	41
3.1.1 Le modèle computationnel de Grosz et Sidner	42
3.1.2 La théorie de la structure rhétorique (RST) de Mann et Thompson	42
3.2 « Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours » (Roulet et al. 2001)	43
3.2.1 Présentation générale du modèle et les raisons de notre choix	43
3.2.2 Aperçu des différents aspects du modèle genevois	45
3.3 Conclusion sur le modèle genevois et troisième problématique	56

PARTIES 2 : DESCRIPTIONS EMPIRIQUES	58
4 Chapitre 4 : Le corpus : un débat radiophonique	58
4.1 Le choix d'un corpus de parole attestée	58
4.1.1 Description de l'émission	58
4.1.2 Qualités et limites du corpus	59
4.2 La procédure d'indentification de l'intonation d'implication dans le corpus	60
4.2.1 Quelle solution et pourquoi	60
4.2.2 Description de la procédure d'identification	61
4.3 Le traitement préalable des données	65
4.3.1 Traitement préalable des données textuelles : la transcription orthographique	66
4.3.2 Traitement préalable des données acoustiques	69
4.4 Conclusion sur le choix du corpus et sur le recueil et le traitement des données	73
5 Chapitre 5 : Analyse phonétique de l'intonation d'implication dans un corpus de parole attestée	74
5.1 Analyse qualitative	74
5.1.1 Occurrences prototypiques de l'intonation d'implication	75
5.1.2 Occurrences atypiques de l'intonation d'implication	78
5.1.3 Répartitions des contours consensuels et ambigus entre ces catégories	83
5.2 Analyse quantitative	84
5.2.1 Le modèle linéaire mixte	85
5.2.2 Analyse sur l'ensemble des données	86
5.2.3 Analyse de la forme relative des différents types de contours sur un sous-ensemble des données	96
5.3 Conclusion concernant l'analyse phonétique de l'intonation d'implication	111
6 Chapitre 6 : Analyse discursive de l'intonation d'implication dans un corpus de parole attestée	113
6.1 Analyse fondée sur le modèle de Genève	113
6.1.1 Résultats de l'analyse hiérarchique	114
6.1.2 Résultats de l'analyse relationnelle et son interprétation compositionnelle	123
6.1.3 Résultats de l'analyse des dimensions référentielle et interactionnelle	129
6.1.4 Conclusion concernant les analyses fondées sur le modèle de Genève	135
6.2 Autres analyses discursives	136
6.2.1 L'intonation d'implication comme guide à l'interprétation	136
6.2.2 L'intonation d'implication émerge dans les épisodes polémiques	141
6.3 Stratégies individuelles dans l'usage de l'intonation d'implication	152
6.4 Quelle analyse pour le 2syl ?	155
6.4.1 Parenté du 2syl avec le pi	155
6.4.2 Parenté du contour 2syl avec l'intonation de finalité t	156
6.5 Conclusion concernant l'analyse discursive	157

<i>PARTIE 3 : DISCUSSION ET INTERPRETATION</i>	159
<i>7 Chapitre 7 : Un contour interactif et argumentatif au fonctionnement pragmatique compositionnel</i>	159
7.1 Formellement : un contour émergent dans un continuum d'alignement	159
7.2 Fonctionnellement : un contour interactionnel et argumentatif	161
7.3 Un contour au fonctionnement pragmatique compositionnel?	162
7.3.1 Synthèse de nos observations	162
7.3.2 Une conception compositionnelle du sens de l'intonation : Pierrehumbert et Hirschberg (1990)	164
7.3.3 Arguments en faveur de la composition du sens de l'intonation d'implication en français	165
7.3.4 Obstacles à l'hypothèse de la composition en français	166
7.3.5 Proposition compositionnelle pour pi et 2syl	167
7.4 Une proposition alternative : Marandin et al, 2004	169
7.4.1 La sémantique des contours finals du français selon Marandin et al. (1994)	169
7.4.2 Réfutation partielle de la proposition de Marandin et collègues	170
7.4.3 Conclusion concernant le modèle de Marandin et collègues	173
<i>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</i>	174
<i>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	177
<i>INDEX DES FIGURES</i>	188
<i>INDEX DES TABLEAUX</i>	191

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I – *Université de Provence*
U.F.R. *Lettres, Arts, Communication et Sciences du langage (LACS)*

ANNEXES

à la THÈSE de Cristel Portes

*Prosodie et économie du discours :
Spécificité phonétique, écologie discursive
et portée pragmatique de l'intonation d'implication*

Directeur de thèse : M. Albert Di Cristo

JURY

Mme Anne Wichmann, Professeur (University of Central Lancashire)

M. Eddy Roulet, Professeur (Université de Genève)

M. Jean-Marie Marandin, Directeur de Recherches CNRS (LLF)

Mme Mariapaola D'Imperio, Chargée de Recherches CNRS (LPL)

M. Daniel Hirst, Directeur de Recherches CNRS (LPL)

M. Albert Di Cristo, Professeur (Université de Provence)

SOMMAIRE DES ANNEXES

- 1- Ordre des tours de parole
- 2- Transcription orthographique du corpus
- 3 - Transcription + contours
- 4 - Structure hiérarchique des échanges
- 5 - Structure hiérarchique des tours de parole
- 6 – Détails de l'analyse statistique

Ordre des tours de parole

Ja0	Ja9
Jb0	AL5
Ja1	Jb3
AL1	YS3
Ja2	AL6
BE1	Ja10
Jb1	AL7
YS1	Ja11
Ja3	YS4
DJ1	Ja12
Ja4	YS5
AL2	Ja13
Jb2	DJ3
AL3	
Ja5	
YS2	
Ja6	
BE2	
Ja7	
DJ2	
Ja8	
AL4	

Transcription orthographique du corpus

L'Europe et son élargissement : question tabou ?

Ja0 : l'Europe jusqu'où l'Europe jusqu'où le débat interdit c'était le titre d'un article d'Alain Lamassour dans le Monde voici euh voici quelques mois alors y a pas de débat interdit à La suite dans les idées euh on avait depuis longtemps envie de poser cette question des frontières de l'Europe du jusqu'où euh jusqu'où géographique mais aussi du jusqu'où euh en profondeur en intégration et de du dilemme que constituerait le lien entre ces deux euh ces deux élargiss(e)ments possibles euh de de l'Europe poser cette question tabou semblent dire beaucoup d'observateurs que celle des frontières de l'Europe qui sans arrêt à besoin de représentations graphiques ainsi que l(e) notait Daniel Verrenne dans un article du Monde euh aussi euh on parle d'Europe à géométrie variable d'Europe à deux vitesses de d'Europe en cercles concentriques d'Europe en forme d'atome avec des électrons alors la dernière représentation à la mode ce serait celle d'une Europe en colimaçon donc c'est cette ces formes euh et ces formations de l'Europe dont on va parler aujourd'hui

Jb0 : oui avec Yves Salesse qui est maître des requêtes au Conseil d'Etat il est l'auteur également de de deux ouvrages sur l'Europe proposition pour une autre Europe qui était paru chez Felin en quatre-vingt dix sept et plus récemment l'Europe que nous voulons chez Faillard il a été aussi chargé des questions européennes au cabinet de Claude Guayssot pendant deux ans à ses côtés Didier Georgakakis qui est maître de conférence en sciences politiques à l'IEP de Strasbourg il a coordonné un numéro de la revue Politix intitulé Europe en formations en formations avec un s entre parenthèses c'est un jeu de mots qu'on retrouve dans un livre que dont Bernard Elissalde est le co-auteur Bernard Elissalde c'est notre invité géographe aujourd'hui il est maître de conférences à l'IEP de Paris et son ouvrage s'intitule donc Europe au singulier tiret Europes au pluriel chez Vuibert et puis encore avec nous en duplex de Bayonne Alain Lamassour qui est l'ancien ministre des affaires européennes qui est aujourd'hui député européen et membre donc au Parlement de Strasbourg du PPE du Parti populaire européen

Ja1 : alors Alain Lamassour justement dans cet article du Monde que j(e) citais euh tout à l'heure vous disiez très clair(e)ment que finalement le le moins mauvais critère pour définir euh les frontières européennes eh bien ça restait euh le critère géographique.

AL1 : oui si vous voulez ce qui me frappe c'est que depuis un demi siècle a commencé ce qu'on appelle la construction européenne on a débattu dans tous les pays de tous les aspects de cette construction est-ce ça doit être une Europe politique ou uniqu(e)ment économique, une Europe fédérale ou confédérale etcetera (il) y a un sujet qui reste un sujet tabou dont les chefs d'Etats et de gouvernements ne parlent jamais entre eux dont on a jamais parlé au Parlement européen sur lequel la commission européenne elle-même balbutie et n'ose pas faire des propositions c'est quelles sont les limites géographiques de l'Europe alors tant qu'il y avait la Guerre Froide la question ne s'est pas posée euh la construction européenne c'était un moyen pour l'Europe de l'Ouest euh d'abord d'assurer la paix entre les pays d'Europe de l'Ouest et en même temps d'assurer une prospérité commune et une défense vis à vis de la menace soviétique quand le mur de Berlin est tombé à c(e) moment là tout naturell(e)ment on a considéré que les pays d'Europe centrale et orientale qui le souhaitaient avaient vocation à nous

rejoindre mais voilà que maintenant des pays qui ne sont pas européens au sens géographique ni même parfois au sens historique du terme frappent à la porte et comme on ne se pose pas la question comme nos gouvernements ne sont pas très courageux pour dire non euh on risque d'être tentés euh de d'accepter une notion d'Europe qui sera euh très large géographiqu(e)ment or si nous voulons que l'Europe soit une union politique de type fédérale alors d'un fédéralisme très nouveau très différent de c(e) qui a existé historiqu(e)ment mais qui soit quand même une communauté politique avec des institutions communes avec un parlement commun avec un exécutif commun peut-être un jour un président commun de l'Europe on voit bien qu'on ne peut pas étendre définitiv(e)ment éternell(e)ment l'Europe et donc i(l) va falloir avoir le courage de dire l'Union Européenne ça s'arrête quelque part alors en fonction de quels critères y faut qu'on trouve des critères qui soient aussi objectifs que possible et surtout qui soient aussi peu désobligeants que possible vis à vis de pays qui seraient candidats qui voudraient nous rejoindre et à qui nous dirons non de ce point de vue je crois que les critères historiques les critères culturels les critères religieux sont très difficil(e)ment praticables que le moins mauvais critère c'est le critère géographique l'Europe l'Union européenne a vocation à euh englober toute l'Europe et rien que l'Europe

Ja2 : alors Bernard Elissalde le critère géographique il est si facile que ça à à manier à mettre en œuvre

BE1 : humm bien je je je souhaiterais pouvoir répondre par euh l'affirmative mais malheureus(e)ment i i i i il n'en est rien euh c'est-à-dire que euh chaque fois que l'on a essayé de de c(e) que l'on appelle les critères géographiques par euh de définir l'Europe à travers ces critères c'est-à-dire en général humm des critères naturalistes eh bien on a euh on a achoppé parce que justement il est euh quasiment impossible euh d'y parvenir et le critère le plus simple que l'on donne traditionnell(e)ment euh c'est-à-dire les limites par exemple euh a avec l'Oural contrair(e)ment à c(e) qu'on croit d'abord c'est pas euh l(e) Général de Gaulle qui a dit ça pour la première fois mais c'est euh le tsar euh Pierre Le Grand et là y avait un enjeu euh géopolitique fort pour lui euh de de se de mettre sa sa une partie de la Russie du côté de l'Europe euh des Lumières et le côté de la modernité mais donc chaque fois que l'on prend des des critères comme ceux-là euh euh comme ce eh bien euh on on on on achoppe parce que en fait euh à chaque fois ce sont ces ces ces critères euh naturalistes ils ont été euh euh utilisés instrumentalisés par les les différents euh euh gouvernants les différents euh régimes au fil de de l'histoire hein et donc euh effectiv(e)ment on va trouver euh euh bon nombre de de critères on va trouver surtout à chaque fois un continent qui se définit beaucoup plus par des conventions euh à à un moment acceptées euh au niveau euh justement géographique beaucoup plus que alors euh ça pose quand même effectiv(e)ment euh euh un problème euh ce ce cette définition parce que aujourd'hui euh euh on a en fait une espèce de puzzle de des organisations internationales où vous avez des des des pays qui euh euh je pense notamment à à l'Otane avec euh la Turquie par exemple si on r(e)garde aussi euh euh le Conseil de l'Europe si on r(e)garde euh euh la CSCE etcetera vous avez à jamais à aucun moment justement euh euh au au niveau des délimitations euh étatiques vous n'avez justement euh euh cette superposition euh donc euh il y a euh de ce point d(e) vue là euh un flou et euh bon moi je suis assez euh euh favorable à essayer de trouver d'autres euh critères ou essayer d'élaborer un certain nombre de de valeurs communes euh aux pays de de l'Union européenne euh hmm de façon à c(e) que on arrive à définir c(e) que serait entre guillemets euh une européenité mais euh telle que j'entends aussi cette

européanité euh ou de d'après ce que dit euh euh Monsieur Lamassour euh euh sss y aurait pas non plus euh superposition entre l'Union européenne et le reste de euh ce que l'on appelle l'Europe alors euh il y a là euh donc euh total(e)ment un un flou et des choses et des lieux où des territoires que l'on euh croit en fait placer euh dans l'Europe ou dans c(e) que l'on appelle l'Union Européenne et bien n'en n'en font pas partie euh euh il est euh on peut la France peut c(e) poser aussi des des questions c'est-à-dire euh peu de gens sachent savent que effectiv(e)ment les départements d'Outre-mer font partie de l'Union Européenne mais par contre des îles anglo-normandes comme Jersey et Guernesey euh ne font pas ont un statut à part et ne font pas partie de l'Union Européenne alors donc euh si on on s'en tient à ces euh euh à ces critères c(e) que l'on croit appeler des critères géographiques eh bien euh effectiv(e)ment on n'a pas de on n'a pas de réponse euh non plus

Jb1 : donc la question des des frontières est indissociable de de de celle du projet politique de l'Europe et la et justement le l'entrée enfin en tout cas l'acs la le fait que le qu'on n'est accepté le le la proposition d(e) participation d'adhésion d(e) la Turquie à l'Union Européenne montre bien que on est là devant une bon un un projet qui qui qui est délicat la Turquie n'étant pas exactement un modèle de démocratie tel qu'on pourrait euh l'aimer pour une Union Européenne euh Yves Salesses

YS1 : oui moi je je s je n(e) suis pas la démarche euh de Monsieur Lamassour parce que euh autant j'entends bien euh le danger qu'il y a à une dissolution de tout projet d'Union Européenne dans un élargiss(e)ment euh considérable mais euh le problème qui est posé à partir de là n'est pas un problème de critères géographiques de l'Europe parce que la question se pose déjà aujourd'hui il est clair et c'est euh la fonction de la commission inter gouvernementale euh que euh y a un une contradiction entre les projets d'élargiss(e)ment et euh l'approfondiss(e)ment de la construction européenne si on a euh une vision de l'Europe qui est pour l'essentiel aujourd'hui la construction d'un grand marché euh cette extension ne pose pas de problèmes majeurs et d'ailleurs euh j'ai toujours dit que si on continuait les élargiss(e)ments y compris à des pays dont personne ne conteste qu'ils sont européens euh c'était le triomphe de la vieille thèse britannique de la zone de libre échange euh si au contraire on a euh l'idée de la nécessité de la construction d'une nouvelle entité politique et sociale alors le problème se pose dès maintenant et la question taboue pour moi la plus importante que les gouvernements et les responsables politiques n'affrontent pas ce n'est pas quels sont les critères de délimitation de l'Europe c'est quel est ce projet politico-social parce qu'évidemment là il y a un désaccord tout à fait clair entre euh ce qui c(e) fait aujourd'hui et la nécessité de répondre aux besoins fondamentaux des peuples en matière euh de chômage en matière de politique sociale ou en matière de politique euh plus générale donc ça pour moi c'est l'approche correcte ce n'est pas définir comme semble dire Monsieur Lamassour si j'ai bien compris euh un critère géographique de l'Europe et puis sur cette base on réunit et on voit c(e) qu'on peut construire pour moi le critère c'est discutons d'un projet commun et voyons quels sont les Etats et les peuples qui sont d'accord pour se réunir autour de c(e) projet commun

Ja3 : alors si on si on dépasse euh cette illusion euh naturaliste euh qu'évoquait euh Bernard Elissalde on s'aperçoit que il est difficile de faire de la géographie sans faire de politique Didier Georgakakis et que ces cette construction européenne est avant tout euh vous qui l'é qui l'étudiez euh du point d(e) vue de la sociologie un phénomène euh politique et que se retrancher derrière euh des des critères objectifs avec des guillemets euh de géographie semble un peu vain

DG1 : oui j(e) trouve le hum le débat en tout cas tout à fait euh tout à fait stimulant parce qu'il renvoie à quelque chose qui pourrait être euh une forme de retour du refoulé dans les débats euh dans les débats européens effectiv(e)ment le la notion d(e) territoire euh elle est associée à celle de l'Etat et donc elle est associée aussi euh à celle de monopole de la violence physique bon qui est constitutif des des Etats si on en croit un certain nombre de de sociologues parmi lesquels bon Max Weber alors ce qui est très intéressant c'est qu'effectiv(e)ment lorsqu'on euh **nétudie** un peu l'histoire de la construction européenne on peut dire qu'elle s'est véritablement construite par la dénégation de ce modèle étatique pour reprendre même les termes de de de Weber Weber parle de group(e)ments hiéocratiques bon pour en fait euh euh signifier l'église et effectiv(e)ment énormément de de traits euh l'église partage avec la construction européenne un certain nombre de de traits communs c'est quoi c'est la vocation c'est euh euh l'idée de la grandeur des idées justement euh c'est l'idée de l'avenir euh c'est l'idée euh du temps long euh contre le temps court de le de la politique et donc d'une certaine manière on est en train euh aujourd'hui et c'est pour ça que j(e) trouve la la la situation tout à fait stimulante de redécouvrir en fait ce qui a été masqué et dénié pendant très longtemps dans cette forme de euh euh de construction européenne alors bien sûr euh on y reviendra j(e) crois qu(e) la la période est véritablement un coup de un coup de d'accélération euh d'où la nécessité effectiv(e)ment peut-être de replacer mais alors hm comment et avec quelles contraintes euh le t' débat sur le sur l(e) terrain politique

Ja4 : alors Alain Lamassour euh on peut pas donc se se permettre de de poser uniquement la question d(e) l'élargiss(e)ment euh d'un stricte point d(e) vue euh géographique on s'aperçoit très vite que le débat entre le contenu et le contenant est est vraiment indissolublement lié

AL2 : oui mais je suis complèt(e)ment d'accord là-d(e)ssus et c'est parce que je suis inquiet de la dilution euh du contenu que je crois qu'i(l) faut poser le problème du contenant et là je suis complèt(e)ment d'accord avec Monsieur Salesse il est évident que une des raisons pour lesquelles nos gouvernants ne veulent pas s(e) poser le problème des frontières c'est qu'ils n'osent pas euh se confronter aux problèmes de fond pourquoi faisons-nous l'Europe et quelle est la nature que nous voulons donner à la construction européenne moi je suis de ceux qui pensent nous avons besoin d'une construction d'Europe fédérale et je suis total(e)ment convaincu que nous avons déjà beaucoup de mal à maîtriser aujourd'hui l'Europe des quinze ça sera déjà un exploit historique formidable si nous sommes capables de concevoir les institutions politiques d'une Europe disons fédérale faute de mieux à trente mais qu'il est évident que le jour où la Turquie la Russie éventuell(e)ment d'autres entraient dans cette Europe ça sera la moitié d(e) l'ONU une espèce de CSCE ou de conseil de l'Europe et que nous aurons complèt(e)ment dilué le p le projet d'origine et ce qui me fait peur aujourd'hui ce ce pour quoi je voudrais mettre en garde nos gouvernants c'est que en ne euh n'engageant pas l(e) problème de fond le le le débat d(e) fond et en se contentant euh de répondre aux demandes de l'extérieur en réalité ils font le choix d'une très grande Europe diluée on n'a pas osé dire non à la Turquie et à partir du moment où on estime que la Turquie à vocation à entrer dans une Union qui se dit européenne il n'y a plus aucun argument pour dire non le moment venu où le moment se poserait à la Russie aux pays du Caucase à une partie du Moyen Orient voire à l'Afrique du Nord et là y a plus d'Europe et donc je crois qu'il esT euh urgent d'engager l(e) débat alors j'entends bien avec Monsieur Elissalde bien entendu l'Europe n'est pas une véritable notion

géographique cela dit si vous voulez construire une famille une communauté politique y faut bien avoir le courage de mettre des limites et je crois que les critères géographiques sont quand même les moins mauvais ont vocation à entrer dans l'Union européenne les pays qui sont principal(e)ment européens ce qui conduit si on retenait ce critère à dire non à la Turquie dont l'essentiel de la population est en Asie Mineure à dire non à la Russie dont la plus grande partie d(e) la population est européenne mais dont la plus grande partie du territoire est évidemment asiatique une Europe jusqu'à Vladivostok ça n'a pas d(e) sens et ça nous laisserait un point d'interrogation assez délicat qui est le problème de l'Ukraine mais pour le reste c'est la le critère je dirais le moins incontestable malheureusement la politique c'est pas d(e) la science exacte euh c'est c'est la vie c'est du domaine du relatif et pas d(e) l'absolu et le moins désobligeant vis à vis des pays à qui on dirait non parce que moi je mets en garde ceux qui sont tentés y'en a dans tous les partis politiques de s'appuyer sur des nodées historiques culturelles ou religieuses et ça à mon avis ça n'est pas acceptable

Jb2 : y avait un autre point en d Alain Lamassour que vous mettiez en évidence dans votre euh dans votre article c'est que l'élargiss(e)ment aujourd'hui on a l'impression qu(e) c'est conçu comme euh c'est pensé comme une obligation par l'Union européenne alors que vous dites ça pourrait être simplement une offre et effectiv(e)ment on c(e) pose la question de bon euh l'Union européenne s'est fabriquée avec euh très peu de pays elle s'élargit aujourd'hui est-ce qu'elle a nécessair(e)ment vocation à englober toute l'Europe quelle que soit alors là l- la définition qu'on lui donne

AL3 : a en elle a vocation à accueillir les Etats européens démocratiques qui partagent notre modèle de société qui le souhaitent et un point aussi très important que qui n'a jamais été mis véritablement euh jamais exprimé de manière forte par les dirigeants européens c'est que euh l'élargiss(e)ment d(e) l'Union c'est une offre historique que nous faisons à d'autres ça n'est pas une volonté politique ça n'est pas un objectif pour nous après tout la Norvège a la possibilité d'entrer à deux reprises les gouvernements norvégiens à vingt ans d'intervalle ont souhaité entrer ont signé avec nous et puis y z'ont été désavoué par le peuple norvégien bon est-ce que c'est un échec de l'Union Européenne non simplement ben le peuple norvégien préfère rester en dehors nous ne sommes pas hégémoniques c'est une proposition que nous faisons à tous les Etats du continent européen alors certains disent j(e) crois qu(e) Monsieur Salesse y faisait allusion tout à l'heure euh mais euh y faut que nous bâtissions un projet politique et que nous l'offrions à tous les pays qui partageraient ce projet et nos valeurs oui mais y faut quand même définir un cadre géographique minimum parce que après tout si des pays africains ou des pays asiatiques partagent nos valeurs veulent devenir des démocrass des démocraties euh vont-ils avoir vocation à entrer dans l'Union Européenne euh j'ai eu un débat euh cette semaine avec des collaborateurs du Président Clinton qui euh font campagne pour que la Turquie rentre dans l'Union européenne on va dire les avantages qu'y trouveraient les Etats-Unis plus que ceux que trouverait l'Union européenne je leur ai dit mais c'est aussi euh étonnant que si nous faisons campagne pour que le Mexique rentre dans les Etats-Unis d'Amérique parce que nous estimerions que ça serait le meilleur moyen de consolider la démocratie et et la modernité au Mexique non le Mexique peut devenir un Etat démocratique et moderne sans entrer dans les étudé dans les Etats-Unis d'Amérique de même manière la Turquie ou la Russie peuvent devenir et j'espère deviendront des Etats démocratiques et modernes sans entrer forcément dans l'Union Européenne

Ja5 : mais on a l'impression que euh finalement c(e) qui compte euh le plus dans c(e) débat aujourd'hui c'est pas tellement euh l'élargiss(e)ment ou la la construction de l'Europe mais plutôt la question de l'exclusion euh de certains pays et et en particulier du discours de justification even de cette exclusion euh éventuelle euh Yves Salesse c(e) qui c(e) qui euh euh est au centre euh de de ces débats c'est la question du euh levier euh que pourrait constituer l'entrée potentielle dans l'Europe euh pour euh procéder à une transition vers la démocratie dans certains pays

YS2 : oui je je je persiste euh à penser que j'ai un désaccord avec la la démarche euh d'Alain Lamassour euh la question n'est pas de commencer par euh dresser la liste de ceux qui euh ont le droit euh et ceux qui n'ont pas l(e) droit de postuler à l'entrée dans l'Union européenne la question est celle de la compatibilité entre un projet politique et social euh je répète et les élargiss(e)ment dans le cadre actuel euh Monsieur Lamassour disait euh y a un risque de dilution du projet initial euh je je partage pas tout à fait cette idée euh dans la mesure où je j'ai l(e) sentiment qu'il n'y avait pas un projet initial réell(e)ment défini quoi que l'on en dise et la démarche des pères fondateurs est une démarche extrêm(e)ment empirique qui consistait à dire tous les projets d'Europe politique ont échoué commençons par constituer euh des communautés restreintes euh qui se sont final(e)ment transformées en marchés et euh de des solidarités objectives euh de qui naîtront de de ces communautés-là finira par jaillir l'Europe politique c(e) qui est un postulat qui me paraît aujourd'hui invalidé et y a un système d'institutions nous fonctionnons sous la loi de l'intergouvernementalisme contrairement à l'idée répandue ce n'est pas la commission qui a l(e) pouvoir c'est le conseil des ministres ce sont des Etats qui négocient les uns avec les autres et ce mode de fonctionnement déjà difficile à six et aujourd'hui moi je viens de participer pendant deux ans à tous les conseils des ministres transport déjà aujourd'hui quasiment impraticable on est de à la limite de l'impotence et il est évident que l'élargiss(e)ment euh va achever cette impotence-là et comme je le disais tout à l'heure ça va être le triomphe du seul marché mais prenons le problème dans cet ordre-là et je n(e) comprends pas pourquoi ayant cette inquiétude telle qu'il l'exprime euh Monsieur Lamassour a accepté dans d'autres situations l'élargiss(e)ment déjà le problème était posé déjà y avait avant le sommet d(e) Lisbonne un débat sur le fait que élargiss(e)ment et approfondiss(e)ment d(e) la construction européenne était contradictoires néanmoins c'est la logique de l'élargiss(e)ment qui l'a emporté et encore une fois ça n'inquiète pas ceux qui sont euh euh partisans euh fondamental(e)ment d'une zone de libre échange et qui se soucient assez peu euh du projet politique donc je crois qu(e) c'est vraiment dans cet ordre-là qu'il faut prendre euh la question discutons enfin de ce débat qui n'a jamais pu être mené qu'est-ce que nous construisons quelle est l'Europe que nous voulons l'Europe pour quoi faire et ce débat a été occulté en général de façon très confortable par les tenants de l'actuelle construction européenne ss au profit d'un débat pour ou contre l'Europe alors ça c'était très pratique y avait ceux qui étaient pour l'Europe actuelle sous entendu de façon subreptice il n'y a qu'une seule façon de construire l'Europe et puis ceux qui étaient contre l'Europe actuelle qui étaient des ringards euh des retardataires ou des nationalistes moi je suis sur u sous une autre position je suis fermement euh et radical(e)ment critique de la construction européenne telle qu'elle s'opère aujourd'hui par le sommet par la négociation secrète entre les Etats par euh l'opacité et la mise à l'écart des peuples d'un vrai débat politique sur le contenu et en désaccord sur ce contenu lui-même où je répète ce qui compte c'est la primauté du marché la généralisation la libre concurrence au détriment d(e) l'Europe sociale discutons de c(e)la et à c(e) moment-là nous pouvons avoir aussi le débat sur le nécessaire pouvoir politique européen démocratiqu(e)ment contrôlé nécessaire pour

accomplir les tâches que nous assignons à l'Europe et si nous avons ce type de modifications des structures politiques si nous sortons du strict intergouvernementalisme alors la question de l'élargiss(e)ment se posera beaucoup moins

Ja6 : Bernard Elissalde y aurait euh une taille critique à ne pas dépasser si on n(e) veut pas euh aggraver c(e) qui est déjà un problème énorme et et euh Yves Salesse vient d'en parler qu c(e) qu'on appelle le déficit démocratique euh d(e) la communauté européenne

BE2 : hum alors euh (il) y a y ça se situe à mon avis à deux à deux niveaux moi je suis d'accord avec le fait qu'effectiv(e)ment il faut bien poser le problème de l'Europe en termes de projet euh de projet politique à savoir sur euh justement c(e) que l'on veut faire euh c'est-à-dire que euh effectiv(e)ment ce quel est le modèle qui est sous-jacent dans les élargiss(e)ments éventuel et dans c(e) qui c(e) fait euh il est évident que si le modèle euh c'est le un modèle de type ALENA euh nord américain c'est-à-dire avec euh euh des euh des Etats ss euh un Etat central puissant et puis des périphéries qui sont en retard avec euh euh les possibilités d(e) division du travail à exploiter etcetera si c'est si c'est c(e)la effectiv(e)ment le plus large et donc euh euh le plus large élargiss(e)ment possible est est est intéressant euh si c'est euh si c'est autre chose euh effectiv(e)ment il faut se poser euh la question de euh du du projet politique mais euh euh les les questions de détail critique elles se posent aussi déjà euh d'une certaine manière euh aujourd'hui c'est-à-dire que en même temps qu'y a l'élargiss(e)ment il y a au fur à m(e)sure aussi des euh des pays euh qui commencent à se mettre euh je vais pas dire en réserve mais en tous les cas qui font euh euh qui se mettent un peu à l'écart c'est-à-dire que quand on lit par exemple le traité d'Amsterdam euh il y a des euh il y a des articles concernant le Danemark qui fait que final(e)ment on peut être aujourd'hui membre de l'Union européenne et puis n'être absolument pas engagé par tout c(e) que tous les traités tous les engag(e)ments d(e) l'Union européenne c'est l(e) cas aujourd'hui du du Danemark on on met souvent on monte souvent en épingle le Royaume-Uni mais enfin la position d(e) ce de ce pays du Danemark est est extraordinaire euh pour euh Monsieur Lamassour évoquait aussi la euh la question de des pays de de la Norvège effectiv(e)ment il serait quand toujours sur ce projet politique il serait intéressant d(e) s'interroger euh sur les raisons euh que certains pays qui sont euh européens avec des sociétés européennes comme les nôtres pourquoi ils disent non pourquoi euh la Suisse euh ou la Norvège euh euh a d disent non euh à à une certaine Europe à une certaine Union européenne peut-être que ça permettrait aussi d'apporter un regard critique sur euh euh sur la la construction qui se fait et puis effectiv(e)ment pour euh par rapport à c(e) que vous signaliez c'est-à-dire que euh aujourd'hui on a l'impression que euh l'approfondiss(e)ment ou l'élargiss(e)ment ne se pose qu'en termes de relations inter-étatiques dans c(e) que Monsieur Salesse appelait l'intergouvernementalisme or en fait euh les choses peut-être ne se posent pas uniqu(e)ment comme ça c'est-à-dire que les sociétés européennes aujourd'hui sont travaillées euh par un certain nombre de euh de mouvements euh d'attitudes euh de société qui ont euh euh très euh où final(e)ment les valeurs européennes ou universelles ne sont pas forcément les plus en mises en avant mais au contraire plutôt des valeurs euh du type communautaristes etcetera et parfois on a final(e)ment euh euh voire euh l'Autriche euh des des choses qui ressortent tout d'un coup euh alors que on avait fait comme si elles n'existaient pas euh au niveau des relations et de et de de la construction donc je crois qu(e) ce sont des des questions qu'il est euh tout à fait euh nécessaire aussi de euh de se poser euh sur ces questions de d'approfondiss(e)ment

Ja7 : Didier euh Georgakakis euh en en observant un p(e)tit peu les les les discours tenus euh au autour de l'Europe euh vous avez constaté aussi ce cet ce silence sur euh sur le projet et le la la le fait de centrer l(e) débat sur euh pour ou contre comme comme le r(e)marquait Yves Salesses sans vraiment savoir exactement de de quoi on parle

DG2a : c'est vrai le le hum absolument enfin y a tout un travail euh bon on peut très bien ne étudier ça lorsqu'on fait un peu de d'histoire et notamment en travaillant sur les sur les textes des des pères fondateurs alors il n(e) s'agit pas d(e) croire que les pères fondateurs n'avaient pas d'idées euh mais c'est vrai que y a tout un travail de reconstruction d'une doc d'une doctrine qui est travail de reconstruction à posteriori c'est-à-dire qu'au départ effectiv(e)ment le les projets politiques bon le cas de la CED est suffisamment connu pour qu'on n'en parle euh pas plus euh ont échoué et donc il a fallu mettre en place euh tant bien qu(e) mal une une forme de stratégie sur le long terme euh

Ja : assez pragmatique

DG2b : assez pragmatique et passant précisément par la dénégation des euh des enjeux politiques donc on a une forme de de dilution de la raison européenne dans une forme de raison instrumentale euh c'est euh effectiv(e)ment euh le le cas d(e) la d(e) la la pensée économique d'une certaine manière ça peut être le cas euh de la pensée juridique il faut faire des textes euh bon et parfois on oublie pourquoi ou à quoi servent les textes précisément et euh c'est vrai qu(e) les choses se sont un peu euh un peu construites comme ça du même coup c'est vrai qu'au qu'aujourd'hui on est un peu surpris par un par un ensemble euh de réactions euh alors étiquetées comme étant anti-européennes euh il n'est pas sûr d'abord qu'elles soient aussi anti-européennes que ça mais elles sont peut-être euh euh contre la dépossession euh que un qu'un ensemble de d'agents sociaux de citoyens euh euh de divers pays peuvent ressentir à l'égard des formes institutionnelles euh et peut-être que le problème se situe plus ici que dans un sentiment anti-européen

Ja8 : alors Alain Alain Lamassour l'Europe aurait réussi à mettre en place une logique euh institutionnelle euh qui se générerait et arriverait à se à se renouveler mais final(e)ment à euh pas pas grand chose d'autre dans dans l'interview qu'il a qu'il a donné au monde euh Jacques Delors euh disait en gros euh bon y l'élargiss(e)ment est inéluctable mais euh d'un autre côté il appelait d(e) ses vœux la constitution euh d'une communauté euh d'Etats nations euh plus restreinte et qui euh pourrait euh par euh le le principe de de de la coopération renforcée d'une certaine manière euh tisser des des liens euh plus plus étroits alors y donnait des exemples euh la politique étrangère euh la défense euh la sécurité alimentaire aussi des personnes etcetera mais nulle part final(e)ment euh y ne y ne il n'insistait sur l'importance de la constitution d'un espace public euh européen

AL4 : et qu'est-ce que vous appelez espace public

Ja9 : eh bé tout simplement un un un espace de de discussion euh qui associerait euh euh les citoyens les électeurs les médias peut-être qui rendent compte des débats et puis euh les élus les représentants de de ces citoyens qu les choses qui existent dans dans tous les Etats nations par ailleurs membres de la communauté européenne

AL5 : oui effectiv(e)ment eh y a un point sur lequel euh je ne suis pas d'accord avec Monsieur Salesse c'est quand il dit que on a occulté le débat d(e) fond sur euh le l'objectif l'objet du du projet européen non euh le débat a porté là-d(e)ssus depuis cinquante ans et Dieu merci euh notamment au moment de euh de la campagne du referendum de Maastricht euh les français ont eu l'occasion de de s'interroger est-ce que nous voulons un e Europe politique ou pas d'Europe politique une Europe monétaire ou pas d'Europe monétaire (il) y a (il) y a un tr (il) y a (il) y a très grand débat ce qui est vrai sur lequel nous sommes tous d'accord Jacques Delors comme nous tous euh c'est que jusqu'à présent l'Europe et les débats européens sont restés pour l'essentiel des débats de spécialistes chez les hommes politiques comme d'ailleurs chez les journalistes euh et le peuple n'a été vraiment intéressé que lors d'un petit nombre d'occasions euh si nous voulons sortir de cette situation qui n'est pas du tout satisfaisante y faut inventer des procédures nouvelles et c'est la raison pour laquelle je suis de ceux qui pensent qu'il faut arrêter euh de fonder l'Europe sur des traités des relations entre Etats euh et sur des négociations de type diplomatique et qu'y faut passer maintenant à l'élaboration d'une constitution européenne c'est-à-dire faire en sorte que le fondement juridique et politique fort de l'Union européenne ça n(e) soit plus des accords entre Etats et des traités négociés par des diplomates mais ça soit un texte ou des textes élaborés par des élus des peuples européens euh constitués en assemblée constituante et là à mon avis ce jour-là ça va tout changer donc c'est un c'est un premier point deuxième point euh je je ss j'en reviens si vous l(e) permettez à l'origine de notre débat les frontières de l'Europe je crois que le fond étant lié à l'étendue euh géographique euh nous avons besoin si nous faisons euh u une assemblée constituante des peuples d'Europe de définir qui sont les peuples d'Europe et Monsieur Salesse dit mais c'est pas urgent commençons par l(e) commenc(e)ment c'est extraordinair(e)ment urgent ces gens frappent à la porte et personne n'ose leur dire non la Turquie on a dit non jusqu'à deux ans et puis sans aucun débat démocratique ni sans aucun débat parlementaire nulle part en décembre les quinze gouvernements ont dit ben c'est d'accord et euh le le même euh pratiqu(e)ment au même moment au mois de décembre dernier le président ukrainien était à Paris il a dit que l'Ukraine se fixait comme objectif de rejoindre un jour l'Union européenne on ne lui a pas dit non on ne lui a pas dit oui on ne lui a pas dit non et donc euh ben si on laisse faire les choses euh un jour on dira oui je suis persuadé que dans l'état d'esprit actuel si un jour que tout le monde espère proche il y a à Moscou un authentique démocrate issu du suffrage universel et qui a la voc volonté de démocratiser et de euh moderniser la Russie et que si ce démocrate vient à Paris à Berlin euh demander qu'on l'aide en lui offrant une perspective d'entrer dans l'union on lui dira naturell(e)ment oui après avoir dit oui aux Turcs on dira oui aux Arméniens au nom de quoi dirait-on non à l'Arménie si on a dit oui à la Turquie peut-être un jour Israël donc la Palestine pour aider le processus de paix et si un jour un président algérien réussi à lancer un vrai processus de paix en Algérie et demande est-ce qu'on osera lui dire non or ça c'est pas des problèmes qui vont se poser demain c'est des problèmes qui se posent dès aujourd'hui donc je crois qu(e) nous devons aujourd'hui à la fois en effet préciser le contenu du projet politique européen et pour ça s'adresser au peuple en faisant voter le peuple élire une assemblée constituante et puis en même temps euh préciser quelle est la communauté politique politico-géographique historique enfin la communauté politique à qui s'adresse cette ce projet européen

Jb3 : Yves Salesse moi je voudrais en profiter pour vous d(e)mander vo- votre avis sur euh la conférence interg- gouvernementale qui s'est ouverte y a y a quelques s(e)maines qui euh porte sur la révision justement d(e) ces institutions européennes

que tout l(e) monde à l'air de de s de souhaiter d(e) ses vœux j(e) voudrais savoir c(e) que vous en pensez pour certains il ne s'agit justement que d'un rafistolage visant à pouvoir élargir euh assez rapid(e)ment euh l'Union européenne et on est loin de de s(e) qu'Alain Lamassour euh appelait d(e) ses vœux à savoir la la véritable remise à plat euh une mise en forme d'une constitution européenne Yves Salesse

YS3 : oui je euh avant de de répondre à c(e)la je je je note que Alain Lamassour n'a pas répondu sur les précédents élargiss(e)ments euh qui ont été acceptés par euh les gouvernements français et y compris ceux auxquels il a participé euh donc euh je pense qu'il serait intéressant d'y revenir alors la conférence intergouvernementale

AL6 : Je j'y reviendrai quand vous voudrez hein

Ja10 : Alain Lamassour a- allez-y peut-être qu'on qu'on puisse clore ce point

AL7 : non je crois qu'effectiv(e)ment euh il aurait fallu pouvoir euh modifier les institutions européennes lorsque nous sommes passés de douze à quinze euh sur le fait que l'Autriche et les pays scandinaves avaient vocation à rejoindre l'Union européenne personne ne pouvait l(e) mettre en en question de la même manière que pour la Pologne ou la République tchèque la question qu'il fallait s(e) poser qu'on s'est posée c'est d(e) savoir si les institutions européennes étaient capables de fonctionner aussi bien à quinze vingt ou vingt-cinq qu'elles fonctionnaient à douze ça n'était pas le cas euh à l'époque euh le président de la République qui était le Président Mitterrand a choisi euh de fai laisser entrer l'Autriche et les pays scandinaves avant de faire la réforme institutionnelle qui a été renvoyée à l'élargiss(e)ment suivant et nous nous sommes retrouvés au traité d'Amsterdam qui n'est pas non plus satisfaisant et donc il faut aujourd'hui remettre l'ouvrage sur le métier

Ja11 : Yves Salesse

YS4 : humm c'est vrai que M Mitterrand a pris cette position mais il n'a pas été très contesté euh il n'a même été null(e)ment contesté euh par euh l'opposition alors la conférence intergouvernementale euh pourquoi la conférence intergouvernementale c'est c(e) qu'Alain Lamassour euh vient d'introduire euh j'ai dit tout à l'heure nous avons un système euh dans lequel la pièce maîtresse euh c'est le conseil des ministres ou euh le conseil européen qui réunit les chefs d'Etats et de gouvernements donc une structure euh de négociation entre les Etats et il est facile de comprendre que euh quelque chose qui était conçu au départ euh entre six Etats euh fonctionne euh de plus en plus mal au fur à mesure que euh euh les Etats sont plus nombreux face à ça y a deux attitudes euh possibles euh la première c'est euh de dire bon on va voir à partir de c(e) qui existe quels sont les aménag(e)ments que l'on peut apporter mais immédiat(e)ment faut comprendre que cette réflexion se passe dans le cadre que je viens d(e) définir c'est-à-dire que les aménag(e)ments que l'on peut apporter nécessitent une modification du traité et donc l'unanimité de l'ensemble de ces Etats et il est pas difficile d'en conclure que euh ces réformes sont immédiat(e)ment très limitées y a une histoire d'ailleurs hein le traité de Maastricht aurait dû porter la grande réforme institutionnelle ça a été un échec on a renvoyé à une conférence intergouvernementale qui s'est ouverte à Turin qui s'est close à Amsterdam qui est s-elle même terminée par un échec d'où la nouvelle conférence intergouvernementale et aujourd'hui euh de quoi est-ce qu'on débat ben on débat fondamenta(l)ement dans cette conférence intergouvernementale de trois questions la première c'est la

composition d(e) la commission de façon à c(e) que la commission ne devienne pas elle-même trop lourde avec les élargiss(e)ments deuxièm(e)ment la question de la pondération des votes entre les Etats chaque Etats a un paquet d(e) voix euh à la majorité qualifiée et troisièm(e)ment une certaine extension du vote à la majorité qualifiée personne ne pense une seconde que ces réformes si même elles étaient adoptées c(e) qui n'est pas g gagné aujourd'hui modifierait fondamenta(l)e)ment l'équilibre institutionnel euh de euh l'Union européenne permettrait de la démocratiser permettrait de faire que l'on sorte euh de l'opacité du déficit démocratique aujourd'hui et donc fonderait une véritable communauté au sens politique du terme euh donc je pense qu'effectiv(e)ment on est dans l(e) domaine du bricolage et pourquoi c(e)la parce que la question encore une fois de quelle Europe nous voulons et de quel pouvoir politique nous avons besoin pour mettre en œuvre cette Europe que nous voulons et parlons concrèt(e)ment aujourd'hui problème majeur rencontré par les peuples le chômage nécessité de penser une politique économique au niveau européen alors est-ce qu'il y a un lieu où l'on peut décider une harmonisation politique au niveau européen évidemment non dans le cadre de la négociation intergouvernementale à quinze et puis à dix-huit à vingt-deux etcetera bon donc cette question de l'Europe que nous voulons et des pouvoirs politiques démocratiq(u)e)ment contrôlés qui sont nécessaires pour la faire fonctionner est au cœur du sujet et on a passé son temps je regrette de le dire et Maastricht ça a été une caricature le débat sur Maastricht ça a été une caricature c'était pas un débat démocratique sur le fond à contourner cette question politique et d'ailleurs souv(e)nez-vous euh on on voulait tell(e)ment l'éviter que chacun imagine des raccourcis alors j'ai dit les pères fondateurs pensaient qu'avec les marchés communs on allait arriver à l'Europe politique ça marche pas d'autres ont dit la monnaie unique va inéluctablement nous amener à l'Europe politique inéluctablement était le mot magique qui permettait d(e) faire la démonstration d'autres pensent que c'est la politique étrangère commune d'autres pensent que c'est la défense euh la politique de sécurité commune on voit là que on refuse d'aborder le cœur du sujet euh qui est celui que euh j'indiquais tout à l'heure

Ja12 : mais pour avoir un un lieu de de décision euh politique peut-être euh et pour qu'elle soit efficace cette décision politique en matière de lutte contre l(e) chômage par exemple euh sans doute faudrait-il aussi un un espace euh de débat le fait de borner l'Europe de l(e) borner de la borner en ses frontières et de la borner en son droit avec l'adoption d'une constitution comme le réclamait Alain Lamassour ne suffit probablement pas à à identifier plus clair(e)ment le le projet politique

YS5 : je j(e) veux donner juste un p(e)tit exemple

Ja : Yves Salesse

YS5 : excusez-moi là-d(e)ssus parce que euh ça rejoint euh la critique que j'adresse à ceux qui ont mené la construction l européenne euh depuis très longtemps qui est exactement c(e)la euh lorsqu y a un traité qui est très mal connu qui est celui d(e) l'acte unique l'acte unique euh a euh ouvert la procédure du grand marché mais il y a quelque chose qui est peu connu y avait déjà l(e) débat sur le fonctionn(e)ment institutionnel et la majorité qualifiée et y a eu le vote à la majorité qualifiée de façon donc on comprend bien c'est plus facile d'adopter des décisions à la majorité plutôt qu'à l'unanimité pour tout c(e) qui concernait le grand marché mais en c(e) qui concerne les droits des salariés on a accepté de rester à l'unanimité en d'autres termes on prenait acte juridiqu(e)ment du fait que on débloquent tout c(e) qui était

élargiss(e)ment d(e) la concurrence mais rien en ce qui concernait l'Europe sociale les clauses d'optaout pour utiliser le vocabulaire technique dont euh on parlait tout à l'heure euh à l'occasion du traité de Maastricht ça veut dire quoi ça veut dire que l'on accepte que des gens aient le bénéfice de l'appartenance à un marché commun avec la libre circulation des marchandises la concurrence extrêm(e)ment intense que ça implique mais ne ne ne sont pas euh n'ont pas à répondre des contraintes de la construction communautaire euh ça a été le cas pour l'Europe sociale et John Major à l'époque euh avait été très clair il avait dit vous aurez l'Europe sociale et moi j'aurai les emplois c'est le contraire de la notion d(e) communauté et ceci a été accepté tout au long d(e) la construction communautaire ce qui confirme ce que j(e) disais à mon sens c'est-à-dire la primauté à la construction d'un grand marché et non pas la primauté à la construction d'un projet politique et social pour l'Europe

Ja13 : et est-ce que l(e) problème c'est justement que les partis politiques des différents pays d'Europe se soient pas saisi davantage de la question que les médias n(e) se soient pas saisi davantage de la question et peuvent-ils le faire euh avant que n(e) se construise un champ politique euh européen Didier Georgakakis

DG3 : y a pas l humm j(e) crois qu'effectiv(e)ment la la question des des partis est très importante et le pour autant euh le (il n') y y a pas qu(e) les partis non plus enfin (il) y y a un ensemble de de structures à l'intérieur d(e) la société j(e) pense notamment à c(e) qui c(e) passe et à c(e) qu'on peut observer avec la confédération européenne des syndicats euh bon euh qui est relativ(e)ment euh faible en définitive et qui a un poids euh assez euh assez faible sur les euh euh sur les décisions euh communautaires ça veut dire aussi que les principaux relais sociaux euh de l'Europe euh à l'intérieur des pays dans le monde du travail c'est-à-dire de façon très très très très concrète sont en fait euh euh souvent euh sou souvent absents donc je pense qu'i(l) manque un certain nombre de de de structures qui qui ne tiennent pas simplement aux partis politiques mais à l'ensemble de de structures sociales et j(e) pense aussi pour revenir à c(e) qu'on disait tout à l'heure que les frontières ce sont aussi des frontières mentales hein euh et que là y a qu y a tout un travail euh de pédagogie que sans doute euh à faire qui est qui est euh qui est très important pour essayer de ben donner corps un p(e)tit peu à cette euh idée européenne sans doute euh sous un autre jour ou en tout cas euh tenter de de de remplir la chose de façon plus convaincante en tout cas pour un débat politique

Ja14 : Didier Georgakakis Alain Lamassour Yves Salesse Bernard Elissalde merci

Corpus + contours

L'Europe et son élargissement : question tabou ?

Légende :

I : continuation mineure

II : continuation majeure

cd : continuation mineure ou majeure descendante

CTx : continuation majeure retenue pour l'analyse phonétique

Par : parenthèse basse

Q : question (contour montant)

Int : interrogation (contour descendant)

T : finalité

pix : intonation d'implication consensuelle (experts A et C)

Apix : intonation d'implication pour l'expert A seul

Cpix : intonation d'implication pour l'expert C seul

2sylv : contour montant-descendant avec pic de F0 aligné sur la syllabe pénultième

x : numéro d'ordre du contour dans le tour de parole

On trouve entre parenthèse le jugement du second locuteur lorsque les deux juges ne sont pas d'accord (ex : Api1(II) signifie que le juge C a identifié un contour continuatif majeur)

Ja0 : l'Europe I jusqu'à l'Europe I jusqu'à I le débat interdit II c'était le titre I d'un article I d'Alain Lamassour I dans le Monde I voici euh voici quelques mois II alors y a pas de débat interdit I à La suite I dans les idées II euh on avait depuis longtemps envie I de poser cette question I des frontières de l'Europe II du jusqu'à I euh jusqu'à géographique II mais aussi du jusqu'à I euh en profondeur II en intégration II et de du dilemme I que constituerait I le lien entre ces deux euh ces deux élargiss(e)ments I possibles II euh de de l'Europe T1 poser cette question tabou II semblent dire I beaucoup d'observateurs I que celle des frontières I de l'Europe II qui sans arrêt I a besoin I de représentations graphiques I ainsi que l(e) notait Daniel Verrenne I dans un article du Monde I euh aussi II euh on parle d'Europe à géométrie variable II d'Europe à deux vitesses II de d'Europe I en cercles concentriques II d'Europe I en forme d'atome I avec des électrons II alors la dernière représentation à la mode II ce serait celle d'une Europe I en colimaçon II donc c'est cette ces formes I euh et ces formations de l'Europe I dont on va parler aujourd'hui T2

Jb0 : oui avec Yves Salesse II qui est maître des requêtes au Conseil d'Etat II il est l'auteur égal(e)ment de de deux ouvrages sur l'Europe II Proposition pour une autre Europe I qui était paru chez Felin I en quatre-vingt dix-sept CT1 et plus récemment I L'Europe que nous voulons chez Faillard II et il a été aussi chargé des questions européennes I au cabinet de Claude Gayssot II pendant deux ans T1 à ses côtés Didier Georgakakis CT2 qui est maître de conférence en sciences politiques I à l'IEP de Strasbourg II il a coordonné I un numéro de la revue Politix II intitulé Europe en formations CT3 en formations I avec un s entre parenthèses CT4 c'est un jeu de mots I qu'on retrouve dans un livre I que dont Bernard Elissalde I est le co-auteur II Bernard Elissalde I c'est notre invité géographe I aujourd'hui CT5 il est maître de conférences I à l'IEP de Paris CT6 et son ouvrage s'intitule donc cd Europe au singulier I tiret Europes cd au pluriel CT7 chez Vuibert T2 et puis encore avec nous I en duplex de Bayonne CT8 Alain Lamassour CT9 qui est l'ancien ministre I des affaires européennes CT10 qui est aujourd'hui député européen CT11 et membre I donc au Parlement de Strasbourg II du PPE I du Parti populaire européen T3

Ja1 : alors euh Alain Lamassour **cd** justement dans cet article du Monde **I** que j(e) citais euh tout à l'heure **CT1** vous disiez très clair(e)ment **IouII** que **Par** final(e)ment **I** le le moins mauvais critère **II** pour définir **I** euh les frontières européennes **CT2** eh bien ça restait **I** euh le critère géographique **T1**

AL1 : oui si vous voulez **II** ce qui me frappe **cd** c'est que depuis un demi siècle **I** a commencé ce qu'on appelle la construction européenne **CT1** on a débattu dans tous les pays **I** de tous les aspects **I** de cette construction **II** est-ce ça doit être une Europe politique ou uniqu(e)ment économique **II** une Europe fédérale ou confédérale **IouII** etcetera **CT2** (il) y a un sujet **cd** qui reste un sujet tabou **II** dont les chefs d'Etats et de gouvernements ne parlent jamais entre eux **II** dont on a jamais parlé au Parlement européen **CT3** sur lequel la commission européenne elle-même balbutie et n'ose pas faire des propositions **CT4** c'est **II** quelles sont les limites **I** géographiques de l'Europe **T1** alors tant qu'il y avait la Guerre Froide **cd(II)** la question ne s'est pas posée **Api1(II)** euh la construction européenne **I** c'était un moyen pour l'Europe de l'Ouest **I** euh d'abord d'assurer la paix **IouII** entre les pays d'Europe de l'Ouest **CT5** et en même temps **I** d'assurer une prospérité commune **I** et une défense **I** vis à vis d(e) la menace soviétique **CT6** quand le mur de Berlin est tombé **IouII** à c(e) moment là **I** tout naturellement **I** on a considéré que les pays d'Europe centrale et orientale qui le souhaitaient avaient vocation à nous rejoindre **CT7** mais voilà que maintenant **CT8** des pays qui ne sont pas européens **cd(I)** au sens géographique **cd(I)** ni même parfois au sens historique du terme **IouII** frappent à la porte **T2** et comme on ne se pose pas la question **CT9** comme nos gouvernements **I** ne sont pas très courageux **I** pour dire non **CT10** euh on risque d'être tentés **IouII** euh de d'accepter **I** une notion d'Europe **IouII** qui sera **I** euh très large géographiquement **T3** or **cd(II)** si nous voulons **cd(I)** que l'Europe **cd(I)** soit une union politique **cd(II)** de type fédérale **cd(II)** alors d'un fédéralisme très nouveau **I** très différent de ce qui a existé historiqu(e)ment **II** mais qui soit quand même **I** une communauté politique **cd(II)** avec des institutions communes **cd(II)** avec un parlement commun **cd(II)** avec un exécutif commun **IouII** peut-être un jour un président commun de l'Europe **CT11** on voit bien **I** qu'on ne peut pas étendre **I** définitiv(e)ment **I** éternell(e)ment l'Europe **T4** et donc y va falloir **I** avoir le courage de dire **IouII** l'Union Européenne **IouII** ça s'arrête quelque part **T5** alors en fonction de quels critères **Int(citation contour)** y faut qu'on trouve des critères **CT12** qui soient aussi objectifs que possible **CT13** et surtout **CT14** qui soient **I** aussi peu désobligeants que possible **II** vis à vis de pays **cd(I)** qui seraient candidats **IouII** qui voudraient nous rejoindre **IouII** et à qui nous dirons non **T6** de ce point de vue **CT15** je crois que les critères historiques **II** les critères culturels **II** les critères religieux **II** sont très difficil(e)ment praticables **CT16** que le moins mauvais critère **IouII** c'est le critère géographique **T7** l'Europe **CT17** l'Union européenne a vocation **I** à euh englober toute l'Europe **CT18** et rien que l'Europe **T8**

Ja2 : alors Bernard Elissalde **IouII** le critère géographique **IouII** il est **Par** si facile que ça **I** à à manier **Q(I)** à mettre en œuvre **Q(II)**

BE1 : humm bien je je je souhaiterais pouvoir répondre **I** par euh l'affirmative **II** mais malheureus(e)ment **I** i i i i il n'en est rien **II** euh c'est-à-dire **I** que euh chaque fois que l'on a essayé **I** de de c(e) que l'on appelle **I** les critères géographiques **II** par euh de définir l'Europe **I** à travers ces critères **CT1** c'est-à-dire en général **I** humm des critères naturalistes **CT2** eh bien on a euh on a achoppé **Api1(II)** parce que justement **IouII** il est euh quasiment impossible euh d'y parvenir **Cpi1(T)** et le critère le plus simple **I** que l'on donne traditionnell(e)ment **I** euh c'est-à-dire les limites par exemple **I** euh a avec

l'Oural CT3 contrairement à c(e) qu'on croit d'abord I c'est pas euh l(e) Général de Gaulle I qui a dit ça pour la première fois CT4 mais c'est euh le tsar I euh Pierre Le Grand Api2(II) et là y avait un enjeu euh géopolitique fort pour lui CT5 euh de de se de mettre I sa sa une partie de la Russie I du côté de l'Europe euh des Lumières I et le côté de la modernité CT6 mais donc chaque fois que l'on prend des des critères comme ceux-là CT7 euh euh comme ce eh bien euh on on on on achoppe CT8 parce que en fait IouII euh à chaque fois CT9 ce sont ces ces ces critères I euh naturalistes II ils ont été I euh euh utilisés I instrumentalisés par les les différents euh euh gouvernants IouII les différents euh régimes IouII au fil de de l'histoire Cpi2 hein Q et donc I euh effectiv(e)ment IouII on va trouver IouII euh euh bon nombre de de critères CT10 on va trouver surtout à chaque fois IouII un continent I qui se définit beaucoup plus par des conventions Api3(II) euh à à un moment acceptées Api4(II) euh au niveau euh justement géographique IouII beaucoup plus que interruption alors euh ça pose quand même effectiv(e)ment I euh euh un problème Api5(II) euh ce ce cette définition II parce que aujourd'hui CT11 euh euh on a en fait I une espèce de puzzle I de des organisations internationales Api6(II) où vous avez des des des pays II qui euh euh je pense notamment à à à l'Otane IouII avec euh la Turquie par exemple CT12 si on r(e)garde aussi euh euh le Conseil de l'Europe CT13 si on r(e)garde euh euh la Céaiséu II etcetera II vous avez à jamais IouII à aucun moment I justement IouII euh euh au au niveau des délimitations euh étatiques IouII vous n'avez justement IouII euh euh cette superposition pi1 euh donc euh il y a I euh de ce point d(e) vue là I euh un flou II et euh bon moi je suis assez euh euh favorable IouII à essayer I de trouver I d'autres I euh critères CT14 ou essayer d'élaborer I un certain nombre de de valeurs communes Api7(II) euh aux pays de de l'Union européenne CT15 euh hmm de façon à c(e) que on arrive à définir IouII s'que serait I entre guillemets I euh une européanité pi2 mais euh telle que j'entends aussi I cette européanité CT16 euh ou de d'après ce que dit euh euh Monsieur Lamassour CT17 euh euh sss y aurait pas I non plus I euh superposition Api8(II) entre l'Union européenne IouII et le reste I de euh ce que l'on appelle l'Europe pi3 alors euh il y a là euh donc euh totalement un un flou CT18 et des choses I et des lieux I où des territoires I que l'on euh croit en fait placés I euh dans l'Europe II ou dans c(e) que l'on appelle l'Union Européenne CT19 et bien I n'en n'en font pas partie pi4 euh euh il est I euh on peut I la France I peut s(e) poser aussi I des des questions Api9(II) c'est-à-dire euh peu de gens sachent savent I que effectiv(e)ment IouII les départements d'Outre-mer I font partie de l'Union Européenne CT20 mais par contre des des îles anglo-normandes I comme Jar Jersey et Guernesey II euh ne font pas I ont un statut à part I et ne font pas partie de l'Union Européenne pi5 alors donc euh si on on s'en tient I à ces euh euh à ces critères I c(e) que l'on croit appeler des critères géographiques CT21 eh bien euh effectivement IouII on n'a pas de on n'a pas de réponse I euh non plus T1

Jb1 : donc la question des des frontières IouII est indissociable I de de de celle du projet politique IouII de l'Europe IouII et la et justement Cpi1(II) le l'entrée I enfin en tout cas l'acs la le fait I que le qu'on n'est accepté IouII le le la proposition d(e) participation d'adhésion d(e) la Turquie I à l'Union Européenne CT1 montre bien IouII que on est là devant une bon un un projet I qui qui qui est délicat pi1 la Turquie n'étant pas exactement un modèle de démocratie CT2 tel qu'on pourrait euh l'aimer I pour une Union Européenne Cpi2(II) euh Yves Salesse T(donner la parole à qqn)

YS1 : oui moi je je s je n(e) suis pas I la démarche euh de Monsieur Lamassour Api1(II) parce que euh autant j'entends bien cd(I) euh le danger cd qu'il y a IouII euh à une dissolution cd(I) de tout projet d'Union Européenne CT1 dans un élargiss(e)ment I euh

considérable pi1 mais euh le problème qui est posé à partir de là IouII n'est pas un problème de critères géographiques I de l'Europe CT2 parce que la question se pose déjà aujourd'hui pi2 il est clair CT3 et c'est euh la fonction de la commission inter-gouvernementale CT4 euh que euh y a un une contradiction II entre les projets d'élargiss(e)ment II et euh l'approfondiss(e)ment I de la construction européenne T1 si on a euh une vision de l'Europe IouII qui est pour l'essentiel aujourd'hui IouII la construction d'un grand marché TouII euh cette extension I ne pose pas de problèmes majeurs pi3 et d'ailleurs I euh j'ai toujours dit I que si on continuait les élargiss(e)ments CT5 y compris cd(I) à des pays cd(I) dont personne ne conteste I qu'ils sont européens CT6 euh c'était le triomphe I de la vieille thèse britannique I de la zone de libre échange T2 euh si au contraire cd(I) on a cd(I) euh l'idée cd(I) de la nécessité cd(I) de la construction cd(I) d'une nouvelle entité cd(I) politique et sociale CT7 alors le problème I se pose dès maintenant II et la question taboue cd(I) pour moi la plus importante cd(I) que les gouvernements cd(I) et les responsables politiques cd n'affrontent pas CT8 ce n'est pas cd quels sont les critères cd(I) de délimitation de l'Europe CT9 c'est quel est ce projet politico-social pi4 parce qu'évidemment IouII là il y a un désaccord tout à fait clair CT10 entre I euh ce qui s(e) fait aujourd'hui II et la nécessité I de répondre aux besoins I fondamentaux des peuples I en matière euh de chômage CT11 en matière de politique sociale CT12 ou en matière I de politique euh plus générale pi5 donc ça pour moi I c'est l'approche correcte T3 ce n'est pas définir cd(I) comme semble dire Monsieur Lamassour cd si j'ai bien compris 2syl1(II) un critère I géographique de l'Europe cd(I) et puis sur cette base cd(I) on réunit I et on voit ce qu'on peut construire Cpi1(II) pour moi I le critère IouII c'est discutons d'un projet commun CT13 et voyons quels sont les Etats et les peuples I qui sont d'accord IouII pour se réunir IouII autour de c(e) projet commun T4

Ja3 : alors si on si on dépasse I euh cette illusion euh naturaliste I euh qu'évoquait euh Bernard Elissalde CT1 on s'aperçoit I que il est difficile de faire de la géographie I sans faire de politique II Didier Georgakakis II et que ces cette construction européenne IouII est avant tout II euh vous qui l'é qui l'étudiez I euh du point de vue de la sociologie CT2 un phénomène IouII euh politique T1 et que se retrancher derrière euh des des critères objectifs I avec des guillemets I euh de géographie CT3 semble un peu vain T2

DG1 : oui j(e) trouve le hum le débat I en tout cas tout à fait euh tout à fait stimulant CT1 parce qu'il renvoie I à quelque chose I qui pourrait être euh une forme de retour du refoulé IouII dans les débats euh dans les débats européens T1 effectiv(e)ment I le la notion de territoire II euh elle est associée I à celle de l'Etat II et donc elle est associée aussi I euh à celle de monopole I de la violence physique II bon qui est constitutif des des Etats CT2 si on en croit un certain nombre de de sociologues II parmi lesquels bon Max Weber T2 alors ce qui est très intéressant CT3 c'est qu'effectiv(e)ment IouII lorsqu'on euh **néstudie** I un peu l'histoire de la construction européenne CT4 on peut dire IouII qu'elle s'est véritablement construite II par la dénégation I de ce modèle étatique T3 pour reprendre même les termes I de de de Weber CT5 Weber parle I de groupements hiéocratiques T4 bon pour en fait euh euh signifier l'église CT6 et effectiv(e)ment I énormément de de traits II euh l'église I partage avec la construction européenne II un certain nombre I de de traits communs T5 c'est quoi II c'est la vocation II c'est euh euh l'idée de la grandeur des idées II justement II euh c'est l'idée de l'avenir CT7 euh c'est l'idée euh du temps long II euh contre le temps court IouII de le de la politique T6 et donc d'une certaine manière II on est en train I euh aujourd'hui I et c'est pour ça que j(e) trouve la la la situation tout à fait stimulante CT8 de

redécouvrir **IouII** en fait **I** ce qui a été masqué **I** et dénié **I** pendant très longtemps **I** dans cette forme **I** de euh euh de construction européenne **T7** alors bien sûr **pi1** euh on y reviendra **pi2** j(e) crois qu(e) la la période **I** est véritablement **I** un coup de un coup de d'accélération **CT9** euh d'où la nécessité **I** effectiv(e)ment **I** peut-être **IouII** de replacer **I** mais alors hum comment et avec quelles contraintes **II** euh le t débat **I** sur le sur l(e) terrain politique **T8**

Ja4 : alors Alain Lamassour **IouII** euh on peut pas **I** donc se se permettre **I** de de poser uniquement la question d(e) l'élargiss'ment **II** euh d'un strict point d(e) vue euh géographique **II** on s'aperçoit très vite **I** que le débat **I** entre le contenu et le contenant **I** est est vraiment indissolublement lié **Cpi1(T)**

AL2 : oui mais je suis complèt(e)ment d'accord là-d(e)ssus **pi1** et c'est parce que je suis inquiet **I** de la dilution **I** euh du **contenu** que je crois qu'i faut poser **I** le problème du contenant **T1** et là je suis complèt(e)ment d'accord avec Monsieur Salesse **pi2** il est évident **cd(I)** que une des raisons **cd(I)** pour lesquelles nos gouvernants **cd** ne veulent pas **cd** s(e) poser le problème des frontières **CT1** c'est qu'ils n'osent pas **IouII** euh se confronter aux problèmes de fond **II** pourquoi faisons-nous l'Europe **CT2** et quelle est la nature **II** que nous voulons donner à la construction européenne **T2** moi je suis de ceux qui pensent **CT3** nous avons besoin **I** d'une construction d'Europe fédérale **T3** et je suis total(e)ment convaincu **CT4** que nous avons déjà beaucoup d(e) mal **cd(I)** à maîtriser aujourd'hui l'Europe des quinze **CT5** ça sera déjà un exploit historique formidable **cd(I)** si nous sommes capables **I** de concevoir **cd(II)** les institutions politiques **cd** d'une Europe **cd(I)** disons fédérale **cd(I)** faute de mieux **cd(I)** à trente **CT6** mais qu'il est évident **I** que le jour **I** où la Turquie **I** la Russie **I** éventuell(e)ment d'autres **I** entraient dans cette Europe **II** ça sera la moitié d(e) l'ONU **II** une espèce de CSCE **I** ou de conseil de l'Europe **CT7** et que nous aurons complètement dilué **I** le p le projet d'origine **T4** et ce qui me fait peur **cd(I)** aujourd'hui **CT8** ce ce pour quoi je voudrais mettre en garde **I** nos gouvernants **II** c'est que **cd** en ne **cd** euh n'engageant pas **cd(I)** l(e) problème de fond **cd(I)** le le le débat de fond **CT9** et en se contentant **cd(I)** euh de répondre **cd(I)** aux demandes **cd(I)** de l'extérieur **II** en réalité **I** ils font le choix **I** d'une très grande Europe **I** diluée **T5** on n'a pas osé dire non à la Turquie **CT10** et à partir du moment **cd(I)** où on estime **cd(I)** que la Turquie **cd(I)** à vocation **cd(I)** à entrer **cd** dans une Union **cd(I)** qui se dit européenne **CT11** il n'y a plus aucun argument **II** pour dire non **II** le moment venu **I** où le moment se pos(e)rait **IouII** à la Russie **II** aux pays du Caucase **CT12** à une partie du Moyen Orient **CT13** voire à l'Afrique du Nord **T6** et là y a plus d'Europe **T7** et donc je crois **IouII** qu'il est euh urgent **cd(I)** d'engager l(e) débat **Api1(II)** alors j'entends bien **cd(I)** avec Monsieur Elissalde **cd(I)** bien entendu **pi3** l'Europe n'est pas une véritable notion géographique **T8** cela dit **cd(I)** si vous voulez construire **cd** une famille **I** une communauté politique **cd(II)** y faut bien **cd(I)** avoir le courage **cd(I)** de mettre des limites **CT13bis** et je crois **I** que les critères géographiques **II** sont quand mouême **IouII** les moins mauvais **T9** ont vocation **cd(I)** à entrer dans l'Union européenne **II** les pays qui sont principal(e)ment **cd** européens **T10** ce qui conduit **cd(I)** si on retenait **cd** ce critère **CT14** à dire non **cd** à la Turquie **II** dont l'essentiel **cd** de la population **I** est en Asie Mineure **CT15** à dire non à la Russie **I** dont la plus grande partie **cd** d(e) la population est européenne **I** mais dont la plus grande partie du territoire **I** est évidemment asiatique **IouII** une Europe jusqu'à Vladivostok ça n'a pas d(e) sens **CT16** et ça nous laisserait **II** un point d'interrogation **cd** assez délicat **II** qui est le problème de l'Ukraine **T11** mais pour le reste **II** c'est la le critère **I** je dirais **I** le moins incontestable **II** malheureus(e)ment **I** la politique **I** c'est pas d(e) la science exacte **cd(I)** euh c'est c'est la vie **Api2(II)** c'est du domaine du relatif **I** et pas d(e) l'absolu **II** et

le moins désobligeant I vis à vis des pays à qui on dirait non T12 parce que moi I je mets en garde cd(II) ceux qui sont tentés II y'en a dans tous les partis politiques CT17 de s'appuyer sur des nodées cd historiques IouII culturelles IouII ou religieuses T13 et ça à mon avis IouII ça n'est pas acceptable T14

Jb2 : y avait un autre point I en d Alain Lamassour I que vous mettiez en en évidence I dans votre euh dans votre article CT1 c'est que l'élargiss(e)ment I aujourd'hui I on a l'impression qu(e) c'est conçu comme euh c'est pensé comme une obligation I par l'Union européenne CT2 alors que vous dites I ça pourrait être simplement une offre T1 et effectiv(e)ment IouII on s(e) pose la question I de bon euh l'Union européenne I s'est fabriquée avec euh très peu de pays II elle s'élargit aujourd'hui CT3 est-ce qu'elle a nécessairement vocation II à englober toute l'Europe II quelle que soit alors là I- la définition I qu'on lui donne Q(T)

AL3 : a en ? elle a vocation cd à accueillir IouII les Etats I européens I démocratiques II qui partagent notre modèle de société II qui le souhaitent Api1(T) et un point aussi très important pi1 que qui n'a jamais été mis cd véritablement cd euh jamais exprimé de manière forte I par les dirigeants européens CT1 c'est que cd euh l'élargiss(e)ment d(e) l'Union cd(I) c'est une cd offre historique cd(I) que nous faisons à d'autres CT2 ça n'est pas une volonté politique T1 ça n'est pas un objectif pour nous T2 après tout cd(I) la Norvège cd(II) a la possibilité d'entrer CT3 à deux reprises cd(I) les gouvernements norvégiens cd(I) à vingt ans d'intervalle cd(I) ont ont souhaité entrer cd(I) ont signé avec nous CT4 et puis i(l)s ont été désavoués I par le peuple norvégien T3 bon cd(T) est-ce que c'est un échec de l'Union Européenne Int(II) non pi2 simplement I ben le peuple norvégien I préfère rester en dehors T4 nous ne sommes pas hégémoniques II c'est une proposition I que nous faisons I à tous les Etats du continent européen T5 alors certains disent cd(I) j(e) crois qu(e) Monsieur Salesse y faisait allusion tout-à l'heure CT5 euh mais euh i(l) faut que nous bâtissions un projet politique IouII et que nous l'offrions à tous les pays I qui partageraient ce projet I et nos valeurs T oui Cpi1 mais i(l) faut quand même définir un cadre géographique minimum pi3 parce que I après tout IouII si des pays africains ou des pays asiatiques I partagent nos valeurs I veulent devenir des démocrass des démocraties CT6 euh vont-ils avoir vocation I à entrer dans l'Union Européenne Int(T) euh j'ai eu un débat cd(I) euh cette semaine I avec des collaborateurs I du Président Clinton T6 qui euh font campagne I pour que la Turquie rentre dans l'Union européenne T7 on va dire cd les avantages cd qu'y trouveraient les Etats-Unis IouII plus que ceux que trouverait l'Union européenne T8 je leur ai dit cd(I) mais c'est aussi cd euh étonnant CT7 que si cd nous faisons campagne cd(I) pour que le Mexique I rentre dans les Etats-Unis d'Amérique (T?) parce que nous estimerions I que ça serait le meilleur moyen I de consolider la démocratie CT8 et et et la modernité au Mexique T9 non pi4 le Mexique I peut devenir un Etat démocratique et moderne CT9 sans entrer dans les étudé dans les Etats-Unis d'Amérique pi5 de même manière I la Turquie ou la Russie CT10 peuvent devenir IouII et j'espère deviendront I des Etats démocratiques et modernes CT11 sans entrer forcément dans l'Union Européenne T10

Ja5 : mais on a l'impression I que euh final(e)ment c(e) qui compte euh le plus dans c(e) débat aujourd'hui II c'est pas tell(e)ment euh l'élargiss(e)ment I ou la la construction de l'Europe CT1 mais plutôt la question de l'exclusion I euh de certains pays II et et en particulier IouII du discours de justification IouII even de cette exclusion IouII euh éventuelle TouII euh Yves Salesse ParouII c(e) qui c(e) qui euh euh est au centre euh de de ces débats CT2 c'est la question I du euh levier I euh que pourrait constituer I

l'entrée potentielle dans l'Europe CT3 euh pour euh procéder à une transition vers la démocratie I dans certains pays T1

YS2 : oui je je je persiste euh à penser I que j'ai un désaccord I avec la la démarche I euh d'Alain Lamassour T1 euh la question I n'est pas de commencer IouII par euh dresser la liste IouII de ceux qui euh ont le droit IouII euh et ceux qui n'ont pas l(e) droit IouII de postuler à l'entrée dans l'Union européenne pi1 la question I est celle IouII de la compatibilité cd(I) entre un projet cd politique et social cd(I) euh je répète cd(I) et les élargiss(e)ment IouII dans le cadre actuel pi2 euh Monsieur Lamassour disait I euh y a un risque de dilution du projet initial T euh je je partage pas tout à fait cette idée I euh dans la mesure I où je j'ai l(e) sentiment IouII qu'il n'y avait pas un projet initial réell(e)ment défini T quoi que l'on en dise T et la démarche des pères fondateurs IouII est une démarche extrêmement empirique CT1 qui consistait à dire IouII tous les projets d'Europe politique I ont échoué CT2 commençons par constituer I euh des communautés restreintes CT3 euh qui se sont final(e)ment transformées en marchés II et euh de des solidarités objectives IouII euh de qui naîtront I de de ces communautés-là CT4 finira par jaillir l'Europe politique T2 c(e) qui est un postulat I qui me paraît aujourd'hui invalidé T3 et y a un système d'institutions T4(citation contour) nous fonctionnons IouII sous la loi IouII de l'intergouvernementalisme T5 contrairement à l'idée répandue II ce n'est pas la commission qui a l(e) pouvoir II c'est le conseil des ministres II ce sont des Etats IouII qui négocient les uns avec les autres T6 et ce mode de fonctionn(e)ment cd(I) déjà difficile à six CT5 et aujourd'hui cd(I) moi je viens de participer pendant deux ans I à tous les conseils des ministres transport I déjà aujourd'hui quasiment impraticable Api1(II) on est euh à la limite de l'impotence Api2(II) et il est évident I que l'élargiss(e)ment I euh va achever cette impotence-là IouII et comme je le disais tout à l'heure II ça va être le triomphe I du seul marché T7 mais prenons le problème dans cet ordre -là pi3 et je n(e) comprends pas cd(I) pourquoi cd(I) ayant cette inquiétude cd(I) telle qu'il l'exprime CT6 euh Monsieur Lamassour IouII a accepté I dans d'autres situations IouII l'élargiss(e)ment pi4 déjà le problème était posé pi5 déjà I (il) y avait avant le sommet d(e) Lisbonne II un débat II sur le fait IouII que élargiss(e)ment I et approfondiss(e)ment d(e) la construction européenne CT7 était contradictoires pi6 néanmoins II c'est la logique de l'élargiss(e)ment I qui l'a emporté CT8 et encore une fois I ça n'inquiète pas I ceux qui sont euh euh partisans I euh fondamental(e)ment I d'une zone de libre échange IouII et qui se soucient assez peu I euh du projet politique T8 donc je crois I qu(e) c'est vraiment I dans cet ordre-là cd(I) qu'il faut prendre cd euh la question CT9 discutons cd enfin IouII de ce débat cd qui n'a jamais pu être mené II qu'est-ce que nous construisons II quelle est l'Europe que nous voulons II l'Europe pour quoi faire T9 et ce débat cd a été occulté cd(I) en général cd(I) de façon très confortable cd(I) par les tenants de l'actuelle construction européenne CT10 ss au profit d'un débat I pour ou contre l'Europe T10 alors ça c'était très pratique II y avait ceux qui étaient pour I l'Europe actuelle Api3(II) sous entendu cd de façon subreptice cd(I) il n'y a qu'une seule façon cd de construire l'Europe CT11 et puis ceux qui étaient contre I l'Europe actuelle II qui étaient des ringards IouII euh des retardataires IouII ou des nationalistes T11 moi je suis sur u sous une autre position T12 je suis fermement cd euh et radical(e)ment critique I de la construction européenne cd(I) telle qu'elle s'opère aujourd'hui CT12 par le sommet II par la négociation secrète entre les Etats II par euh l'opacité I et la mise à l'écart I des peuples d'un vrai débat politique sur le contenu CT13 et en désaccord I sur ce contenu lui-même IouII ou je répète IouII ce qui compte IouII c'est la primauté du marché IouII la généralisation la libre concurrence IouII au détriment d(e) l'Europe sociale T13 discutons de c(e)la Api4(II) et à c(e) moment-là I

nous pouvons avoir aussi le débat I sur le nécessaire pouvoir politique européen II démocratiqu(e)ment contrôlé II nécessaire IouII pour accomplir les tâches I que nous assignons à l'Europe pi7 et si nous avons cd ce type de modifications cd(I) des structures politiques CT14 si nous sortons cd(I) du strict inter-gouvernementalisme CT15 alors la question de l'élargiss(e)ment I se posera beaucoup moins Api5 (T) 2syl1

Ja6 : Bernard Elissalde cd(I) y aurait euh une taille critique I à ne pas dépasser I si on n(e) veux pas euh aggraver I c(e) qui est déjà un problème énorme IouII et et euh Yves Salesse vient d'en parler CT1 qu c(e) qu'on appelle le déficit démocratique I euh d(e) la communauté européenne Q(T)

BE2 : hum alors euh y a y ça se situe I à mon avis I à deux à deux niveaux pi1 moi je suis d'accord I avec le fait I qu'effectiv(e)ment I il faut bien poser le problème de l'Europe I en termes de projet euh de projet politique Api1(T) 2syl1 à savoir sur euh justement c(e) que l'on veut faire pi2 euh c'est-à-dire que euh effectiv(e)ment IouII s quel est le modèle qui est sous-jacent IouII dans les élargiss(e)ments éventuels IouII et dans c(e) qui c(e) fait pi3 euh il est évident que si le modèle I euh c'est le un modèle de type ALENA I euh nord américain I c'est-à-dire avec euh euh des euh des Etats I ss euh un Etat central puissant IouII et puis des périphéries I qui sont en retard IouII avec euh euh les possibilités d(e) division du travail I à exploiter I etcetera CT1 si c'est si c'est c(e)la I effectiv(e)ment I le plus large I et donc euh euh le plus large élargiss(e)ment possible II est est est intéressant pi4 euh si c'est euh si c'est autre chose CT2 euh effectiv(e)ment IouII il faut se poser euh la question IouII de euh du du projet politique T1 mais euh euh les les questions de détail critique II elles se posent aussi déjà euh d'une certaine manière euh aujourd'hui pi5 c'est-à-dire que en même temps qu'i(l) a l'élargiss(e)ment II il y a au fur à m(e)sure aussi des euh des pays CT3 euh qui commencent I à se mettre I euh je vais pas dire en réserve Api2(II) mais en tous les cas I qui font euh euh qui se mettent un peu à l'écart pi6 c'est-à-dire que quand on lit par exemple le traité d'Amsterdam II euh il y a des euh il y a des articles concernant le Danemark II qui fait que final(e)ment IouII on peut être aujourd'hui membre de l'Union européenne II et puis n'être absolument pas engagé IouII par tout c(e) que tous les traités I tous les engagements d(e) l'Union européenne pi7 c'est l(e) cas aujourd'hui du du Danemark II on on met souvent on monte souvent en épingle le Royaume-Uni II mais enfin la position d(e) ce de ce pays du Danemark I est est extraordinaire pi8 euh pour euh Monsieur Lamassour I évoquait aussi la euh la question I de des pays de de la Norvège T2 effectiv(e)ment II il serait quand toujours sur ce projet politique CT4 il serait intéressant d(e) s'interroger IouII euh sur les raisons II euh que certains pays II qui sont euh européens IouII avec des sociétés européennes I comme les nôtres II pourquoi ils disent non Api3 2syl2 pourquoi euh la Suisse I euh ou la Norvège IouII euh euh a d disent non I euh à à une certaine Europe IouII à une certaine Union européenne I peut-être que ça permettrait aussi d'apporter un regard critique II sur euh euh sur la la construction I qui se fait T3 et puis I effectiv(e)ment IouII pour euh par rapport à c(e) que vous signaliez Api4(II) c'est-à-dire que euh aujourd'hui I on a l'impression I que euh l'approfondiss(e)ment I ou l'élargiss(e)ment I ne se pose qu'en termes de relations inter-étatiques T 2syl3 dans c(e) que Monsieur Salesse appelait l'intergouvernementalisme T 2syl4 or en fait II euh les choses I peut-être I ne se posent pas uniqu(e)ment comme ça Api5(II) c'est-à-dire que les sociétés européennes II aujourd'hui II sont travaillées II euh par un certain nombre I de euh de mouv(e)ments II euh d'attitudes II euh de société II qui ont euh euh trait euh où final(e)ment les valeurs européennes I ou universelles I ne sont pas forcément I les plus en mises en avant II mais au contraire I plutôt des valeurs euh du type communautaristes I etcetera

CT5 et parfois I on a final(e)ment IouII euh euh voire euh l'Autriche IouII euh des des choses I qui ressortent tout d'un coup II euh alors que on avait fait I comme si elles n'existaient pas II euh au niveau des relations IouII et de et de de la construction T 2sy15 donc je crois I qu(e) ce sont des des questions I qu'il est euh tout à fait euh nécessaire IouII aussi I de euh de se poser II euh sur ces questions de d'approfondiss(e)ment T4

Ja7 : Didier euh Georgakakis II euh en en observant un p'tit peu les les les discours I tenus I euh au autour de l'Europe CT1 euh vous avez constaté aussi I ce cet ce silence I sur euh sur le projet I et le la la le fait de centrer l(e) débat I sur euh pour ou contre CT2 comme comme le r(e)marquait Yves Salesse II ss sans vraiment savoir exactement I de de quoi on parle (T?)

DG2a : c'est vrai le le hum absolument Api1(II) enfin y a tout un travail I euh bon I on peut très bien ne étudier ça IouII lorsqu'on fait un peu de d'histoire IouII et notamment en travaillant sur les sur les textes des des pères fondateurs T1 alors il n(e) s'agit pas d(e) croire I que les pères fondateurs I n'avaient pas d'idées Api2(II) euh mais c'est vrai que y a tout un travail I de reconstruction I d'une doc d'une doctrine CT1 qui est travail I de reconstruction I à posteriori T2 c'est-à-dire qu'au départ CT2 effectiv(e)ment II le les projets politiques bon le cas de la CED est suffisamment connu pour qu'on n'en parle euh pas plus CT3 euh ont échoué II et donc il a fallu I mettre en place IouII euh tant bien qu(e) mal IouII une une forme de stratégie sur le long terme IouII euh

Ja : assez pragmatique TouII

DG2b : assez pragmatique CT4 et passant précisément par la dénégation I des euh des enjeux politiques T3 donc on a une forme de de dilution I de la raison européenne II dans une forme de raison instrumentale (TouII ?) euh c'est euh effectivement IouII euh le le cas d(e) la d(e) la la pensée économique CT5 d'une certaine manière II ça peut être le cas I euh de la pensée juridique CT6 il faut faire des textes CT7 euh bon I et parfois on oublie I pourquoi I ou à quoi sev servent les textes II précisément CT8 et euh c'est vrai qu(e) les choses se sont un peu I euh un peu I construites comme ça T4 du même coup II c'est vrai qu'au qu'aujourd'hui II on est un peu surpris par un par un ensemble I euh de réactions I euh alors étiquetées I comme étant anti-européennes II euh il n'est pas sûr I d'abord I qu'elles soient aussi anti-européennes que ça II mais elles sont I peut-être I euh euh contre la dépossession IouII euh que un qu'un ensemble de d'agents sociaux II de citoyens I euh euh de divers pays CT9 peuvent ressentir IouII à l'égard des formes institutionnelles T5 euh et peut-être que le problème I se situe plus ici II que dans un sentiment anti-européen T6

Ja8 : alors Par Alain Alain Lamassour II l'Europe I aurait réussi I à mettre en place I une logique euh institutionnelle CT1 euh qui se générerait I et arriverait à se à se renouveler II mais finalement I à euh pas pas grand chose d'autre II dans dans l'interview I qu'il a qu'il a donné au monde I euh Jacques Delors I euh disait I en gros I euh bon I y l'élargiss(e)ment est inéluctable I mais euh d'un autre côté I il appelait d(e) ses vœux I la constitution I euh d'une communauté I euh d'Etats nations I euh plus restreinte I et qui euh pourrait I euh par euh le le principe I de de de la coopération renforcée IouII d'une certaine manière I euh tisser des des liens I euh plus plus étroits CT2 alors i(l) donnait des exemples II euh la politique étrangère II euh la défense II euh la sécurité II alimentaire I aussi Par des personnes I etcetera CT3 mais nulle part II

finalement II euh i(l) ne i(l) ne il n'insistait I sur l'importance IouII de la constitution I d'un espace public I euh européen T1

AL4 : et qu'est-ce que vous appelez espace public Int(II)

Ja9 : eh bé tout simplement I un un un espace de de discussion CT1 euh qui associerait I euh euh les citoyens I les électeurs CT2 les médias II peut-être IouII qui rendent compte des débats CT3 et puis euh les élus II les représentants I de de ces citoyens pi1 qu les choses qui existent I dans dans tous les Etats nations I par ailleurs IouII membres de la communauté européenne pi2

AL5 : oui IouII effectiv(e)ment T1 eh y a un point I sur lequel euh je ne suis pas d'accord cd(I) avec Monsieur Salesse CT1 c'est quand il dit I que on a occulté le débat d(e) fond I sur euh le l'objectif I l'objet du du projet européen T2 non pi1 euh le débat I a porté là-d(e)ssus IouII depuis cinquante ans pi2 et Dieu merci II euh notamment au moment I de euh de la campagne du referendum de Maastricht CT2 euh les français I ont eu l'occasion I de de s'interroger II est-ce que nous voulons une Europe politique IouII ou pas d'Europe politique I une Europe monétaire IouII ou pas d'Europe monétaire Cpi1(II) (il) y a (il) y a un tr (il) y a (il) y a très grand débat T3 ce qui est vrai cd(II) sur lequel nous sommes tous d'accord Cpi2(II) Jacques Delors I comme nous tous Cpi3 euh c'est que cd jusqu'à présent I l'Europe cd et les débats européens IouII sont restés cd(I) pour l'essentiel cd(I) des débats de spécialistes II chez les hommes politiques cd(I) comme d'ailleurs chez les journalistes CT3 euh et le peuple IouII n'a été vraiment intéressé CT4 que lors d'un petit nombre d'occasions T4 euh si nous voulons sortir cd(I) de cette situation cd(I) qui n'est pas du tout satisfaisante CT5 y faut inventer des procédures nouvelles T5 et c'est la raison cd pour laquelle CT6 je suis de ceux cd qui pensent CT7 qu'il faut arrêter cd(I) euh de fonder l'Europe cd sur des traités cd(I) des relations entre Etats II euh et sur des négociations de type diplomatique CT8 et qu'y faut passer maintenant IouII à l'élaboration I d'une constitution européenne T6 c'est-à-dire faire en sorte cd(I) que cd le fondement cd juridique cd(I) et politique cd fort cd(I) de l'Union européenne IouII ça n(e) soit plus cd des accords entre Etats cd(I) et des traités cd(I) négociés par des diplomates CT9 mais ça soit cd un texte IouII ou des textes I élaborés cd par des élus cd des peuples européens CT10 euh constitués I en assemblé constituante T7 et là à mon avis CT11 ce jour-là II ça va tout changer T8 donc c'est un c'est un premier point T9 deuxième point CT12 euh je je ss j'en reviens cd(I) si vous l(e) permettez cd(I) à l'origine de notre débat cd les frontières de l'Europe CT13 je crois que cd(I) le fond I étant lié cd à l'étendu cd euh géographique CT14 euh nous avons besoin cd(I) si nous faisons cd euh u une assemblée constituante cd(I) des peuples d'Europe CT15 de définir IouII qui sont les peuples d'Europe T10 et Monsieur Salesse dit II mais c'est pas urgent II commençons par l(e) commencement T11 c'est extraordinairement urgent pi3 ces gens frappent à la porte T et personne n'ose leur dire non T la Turquie cd(I) on a dit non jusqu'à deux ans cd(I) et puis sans aucun débat démocratique cd(I) ni sans aucun débat parlementaire II nulle part cd(T) en décembre cd(I) les quinze gouvernements I ont dit ben c'est d'accord T12 et euh le le même euh pratiqu(e)ment au même moment cd(I) au mois de décembre dernier II le président ukrainien cd(I) était à Paris II il a dit que l'Ukraine se fixait comme objectif I de rejoindre un jour I l'Union européenne CT16 on ne lui a pas dit non T13 on ne lui a pas dit oui II on ne lui a pas dit non T14 et donc euh ben si on laisse faire les choses CT17 euh un jour I on dira oui T15 je suis persuadé cd(I) que dans l'état d'esprit cd actuel CT18 si un jour cd(I) que tout le monde espère proche cd(II) il y a à Moscou cd(I) un authentique démocrate cd(I) issu du suffrage universel cd(I) et qui a la voc volonté

cd(I) de démocratiser cd(I) et de euh moderniser cd la Russie CT19 et que si ce démocrate cd(I) vient I à Paris cd(I) à Berlin cd(I) euh demander qu'on l'aide I en lui offrant une perspective cd(I) d'entrer dans l'union CT20 on lui dira I naturellement oui T16 après avoir dit oui aux Turcs I on dira oui aux Arméniens pi4 au nom de quoi dirait-on non à l'Arménie IouII si on a dit oui à la Turquie T17 peut-être un jour Israël pi5 donc la Palestine Cpi4 pour aider le processus de paix pi6 et si un jour cd(I) un président algérien cd(I) réussi à lancer cd un vrai processus de paix en Algérie cd(I) et demande CT21 est-ce qu'on os(e)ra lui dire non Int(T) or ça I c'est pas des problèmes I qui vont se poser demain pi7 c'est des problèmes I qui se posent dès aujourd'hui T18 donc je crois qu(e) nous devons cd aujourd'hui CT22 à la fois II en effet II préciser le contenu cd du projet politique européen cd(I) et pour ça cd(I) s'adresser au peuple cd(I) en faisant voter le peuple cd(I) élire une assemblée constituante CT23 et puis en même temps IouII euh préciser I quelle est la communauté I politique I politico-géographique historique IouII enfin la communauté politique II à qui s'adresse I cette ce projet européen T19

Jb3 : Yves Salesse ? moi je voudrais en profiter I pour vous d(e)mander I vo- votre avis I sur euh la conférence I interg- gouvernementale I qui s'est ouverte (il) y a (il) y a quelques s(e)maines CT1 qui euh porte I sur la révision II justement d(e) ces institutions européennes I que tout l(e) monde à l'air de de s de souhaiter d(e) ses vœux CT2 j(e) voudrais savoir c(e) que vous en pensez II pour certains il ne s'agit justement I que d'un rafistolage I visant à pouvoir élargir I euh assez rapidement I euh l'Union européenne CT3 et on est loin I de de c(e) qu'Alain Lamassour I euh appelait de ses vœux CT4 à savoir I la la véritable I remise à plat I euh une mise en forme I d'une constitution européenne T1 Yves Salesse (? parenthèse haute ?)

YS3 : oui II je euh avant de de répondre à c(e)la II je je je note I que Alain Lamassour I n'a pas répondu I sur les précédents I élargiss(e)ments pi1 euh qui ont été acceptés I par euh les gouvernements français I et y compris ceux I auxquels il a participé 2syl1 euh donc euh je pense I qu'il serait intéressant II d'y revenir T 2syl2 alors la conférence intergouvernement

AL6 : Je j'y reviendrai quand vous voudrez Api1 2syl1 hein Q

Ja10 : Alain Lamassour I a- allez-y II peut-être I qu'on qu'on puisse clore I ce point pi1

AL7 : non je crois qu'effectiv(e)ment cd(I) euh il aurait fallu cd(I) pouvoir cd(I) euh modifier cd(I) les institutions européennes cd(II) lorsque nous sommes passés de douze à quinze pi1 euh sur le fait que cd(I) l'Autriche et les pays scandinaves cd(I) avaient vocation cd à rejoindre l'Union européenne cd(II) personne I ne pouvait le mettre I en en question pi2 de la même manière I que pour la Pologne I ou la République tchèque pi3 la question I qu'il fallait se poser qu'on s'est posée II c'est de savoir si les institutions européennes II étaient capables II de fonctionner aussi bien I à quinze vingt ou vingt-cinq IouII qu'elles fonctionnaient à douze T1 ça n'était pas le cas CT1 euh à l'époque IouII euh le président de la République I qui était le Président Mitterrand CT2 a choisi II euh de fai laisser entrer cd l'Autriche et les pays scandinaves IouII avant de faire cd(I) la réforme institutionnelle IouII qui a été renvoyée I à l'élargiss(e)ment suivant T2 et nous nous sommes retrouvés I au traité d'Amsterdam II qui n'est pas non plus cd satisfaisant II et donc I il faut aujourd'hui I remettre l'ouvrage sur le métier T3

YS4 : humm c'est vrai I que M Mitterrand a pris cette position II mais il n'a pas été très contesté II euh il n'a même été null(e)ment contesté II euh par euh l'opposition T1 alors la conférence intergouvernementale T2(citation contour) euh pourquoi la conférence intergouvernementale Int(T) c'est c(e) qu'Alain Lamassour I euh vient d'introduire pi1 euh j'ai dit tout à l'heure I nous avons un système I euh dans lequel la pièce maîtresse I euh c'est le conseil des ministres II ou euh le conseil européen II qui réunit les chefs d'Etats I et de gouvernements T3 donc une structure IouII euh de négociation I entre les Etats T4 et il est facile de comprendre IouII que euh quelque chose qui était conçu I au départ I euh entre six Etats II euh fonctionne I euh de plus en plus mal IouII au fur à mesure I que euh euh les Etats sont plus nombreux T5 face à ça IouII y a deux attitudes euh possibles T6 euh la première II c'est euh de dire IouII bon on va voir IouII à partir de c(e) qui existe II quels sont I les aménag(e)ments II que l'on peut apporter T7 mais immédiat(e)ment II faut comprendre CT1 que cette réflexion II se passe II dans le cadre que je viens d(e) définir pi2 c'est-à-dire I que les aménag(e)ments I que l'on peut apporter CT2 nécessitent II une modification du traité Api1(II) et donc II l'unanimité I de l'ensemble de ces Etats Api2(T) 2syl1 et il est pas difficile d'en conclure II que euh ces réformes I sont immédiat(e)ment très limités T8 (il) y a une histoire d'ailleurs hein Q le traité de Maastricht II aurait dû IouII porter la grande réforme institutionnelle T9 ça a été un échec II on a renvoyé I à une conférence intergouvernementale II qui s'est ouverte à Turin II qui s'est close à Amsterdam II qui est s- elle-même I terminée par un échec II d'où la nouvelle conférence intergouvernementale T10 et aujourd'hui II euh de quoi est-c(e) qu'on débat Int(T) ben on débat fondamental(e)ment I dans cette conférence intergouvernementale II de trois questions II la première I c'est I la composition d(e) la commission II de façon à c(e) que la commission I ne devienne pas I elle-même trop lourde I avec les élargiss(e)ments CT3 deuxièm(e)ment IouII la question I de la pondération des votes entre les Etats II chaque Etats I a un paquet d(e) voix II euh à la majorité qualifiée II et troisièm(e)ment IouII une certaine extension I du vote à la majorité qualifiée T11 personne ne pense cd une seconde CT4 que ces réformes cd(I) si même elles étaient adoptées pi3 c(e) qui n'est pas g gagné aujourd'hui pi4 modifieraient I fondamentalement I l'équilibre institutionnel euh de euh l'Union européenne CT5 permettrait de la démocratiser Api3(II) permettrait de faire I que l'on sorte euh de l'opacité I du déficit démocratique aujourd'hui CT6 et donc fonderait IouII une véritable communauté II au sens politique du terme T12 euh donc je pense IouII qu'effectiv(e)ment IouII on est dans l(e) domaine du bricolage Api4(T) 2syl2 et pourquoi c(e)la Q parce que cd question cd(I) encore une fois cd(I) de quelle Europe nous voulons cd(II) et de quel pouvoir politique cd(I) nous avons besoin cd(I) pour mettre en œuvre cd(I) cette Europe que nous voulons Api5(II) et parlons concrèt(e)ment cd(II) aujourd'hui cd(II) problème majeur cd rencontré par les peuples cd(II) le chômage cd(II) nécessité I de penser une politique économique IouII au niveau européen cd(II) alors est-ce qu'il y a un lieu I où l'on peut décider I une harmonisation politique au niveau européen pi5 évidemment non IouII dans le cadre de la négociation intergouvernementale I à quinze IouII et puis à dix-huit I à vingt-deux I etcetera pi6 bon donc cette question cd de l'Europe que nous voulons cd(II) et des pouvoirs cd politiques cd(I) démocratiq(ue)ment contrôlés cd(II) qui sont nécessaires cd(I) pour la faire fonctionner II est au cœur du sujet pi7 et on a passé cd(I) son temps II je regrette de le dire Cpi1(II) et Maastricht ça a été une caricature Cpi2 le débat sur Maastricht ça a été une caricature pi8 c'était pas un débat démocratique sur le fond pi9 à contourner cette question politique II et d'ailleurs souvenez-vous cd(II) euh on on voulait tell(e)ment l'éviter II que chacun I imagine des raccourcis T13 alors j'ai dit I les

pères fondateurs I pensaient I qu'avec les marchés communs I on allait arriver à l'Europe politique T14 ça marche pas T15 d'autres ont dit II la monnaie unique IouII va inéluctablement nous amener à l'Europe politique T16 inéluctablement II était le mot magique II qui permettait de faire la démonstration Api6(T) 2syl3 d'autres pensent II que c'est la politique étrangère commune 2syl4(II) d'autres pensent IouII que c'est la défense euh la politique de sécurité commune T17 on voit là que on refuse d'aborder le cœur du sujet II euh qui est celui I que euh j'indiquais tout à l'heure T18

Ja12 : mais pour avoir un un lieu de de décision euh politique II peut-être euh et pour qu'elle soit efficace IouII cette décision politique I en matière de lutte contre le chômage II par exemple II euh sans doute faudrait-il aussi IouII un un espace I euh de débat pi1 le fait de borner l'Europe II de l(e) borner de la borner en ses frontières II et de la borner en son droit II avec l'adoption d'une constitution II comme le réclamait Alain Lamassour CT1 ne suffit probablement pas IouII à à identifier I plus clairement I le le projet politique Cpi1(T)

YS5a : je j(e) veux donner juste un p(e)tit exemple II

Ja : Yves Salesse T

YS5b : excusez-moi I là-d(e)ssus T(II) parce que euh ça rejoint I euh la critique IouII que j'adresse I à ceux qui ont mené la construction I européenne CT1 euh depuis très longtemps T1 qui est exactement c(e)la T2 euh lorsqu y a un traité qui est très mal connu I qui est celui d(e) l'acte unique T3 l'acte unique IouII euh a euh ouvert I la procédure I du grand marché T4 mais il y a quelque chose qui est peu connu pi1 y avait déjà l(e) débat I sur le fonctionn(e)ment institutionnel I et la majorité qualifiée T5 et y a eu IouII le vote à la majorité qualifiée cd(II) de façon donc on comprend bien 2syl1 c'est plus facile I d'adopter des décisions à la majorité II plutôt qu'à l'unanimité T6 pour tout ce qui concernait cd(II) le grand marché Api1(II) mais en ce qui concerne cd les droits des salariés II on a accepté IouII de rester IouII à l'unanimité T7 en d'autres termes cd(II) on prenait acte cd(I) juridiqu(e)ment IouII du fait I que on débloquent cd(I) tout c(e) qui était cd(I) élargiss(e)ment d(e) la concurrence II mais rien I en ce qui concernait l'Europe sociale T8 les clauses d'optaout cd(I) pour utiliser le vocabulaire technique II dont euh on parlait tout à l'heure cd(T) euh à l'occasion du traité de Maastricht cd(T) ça veut dire quoi Q ça veut dire cd(II) que l'on accepte cd(I) que des gens cd(I) aient le bénéfice cd de l'appartenance cd à un marché commun Api2(II) avec la libre I circulation des marchandises Api3(II) la concurrence I extrêm(e)ment intense I que ça implique Api4(II) mais ne ne ne sont pas euh n'ont pas à répondre des contraintes II de la construction communautaire T9 euh ça a été le cas pour l'Europe sociale II et John Major cd(II) à l'époque IouII euh avait été très clair Api5(II) il avait dit vous aurez l'Europe sociale IouII et moi j'aurai les emplois T10 c'est le contraire IouII de la notion d(e) communauté pi2 et ceci I a été accepté I tout au long d(e) la construction communautaire II ce qui confirme I ce qu je disais à mon sens CT2 c'est-à-dire IouII la primauté I à la construction d'un grand marché CT3 et non pas la primauté I à la construction I d'un projet I politique et social I pour l'Europe T11

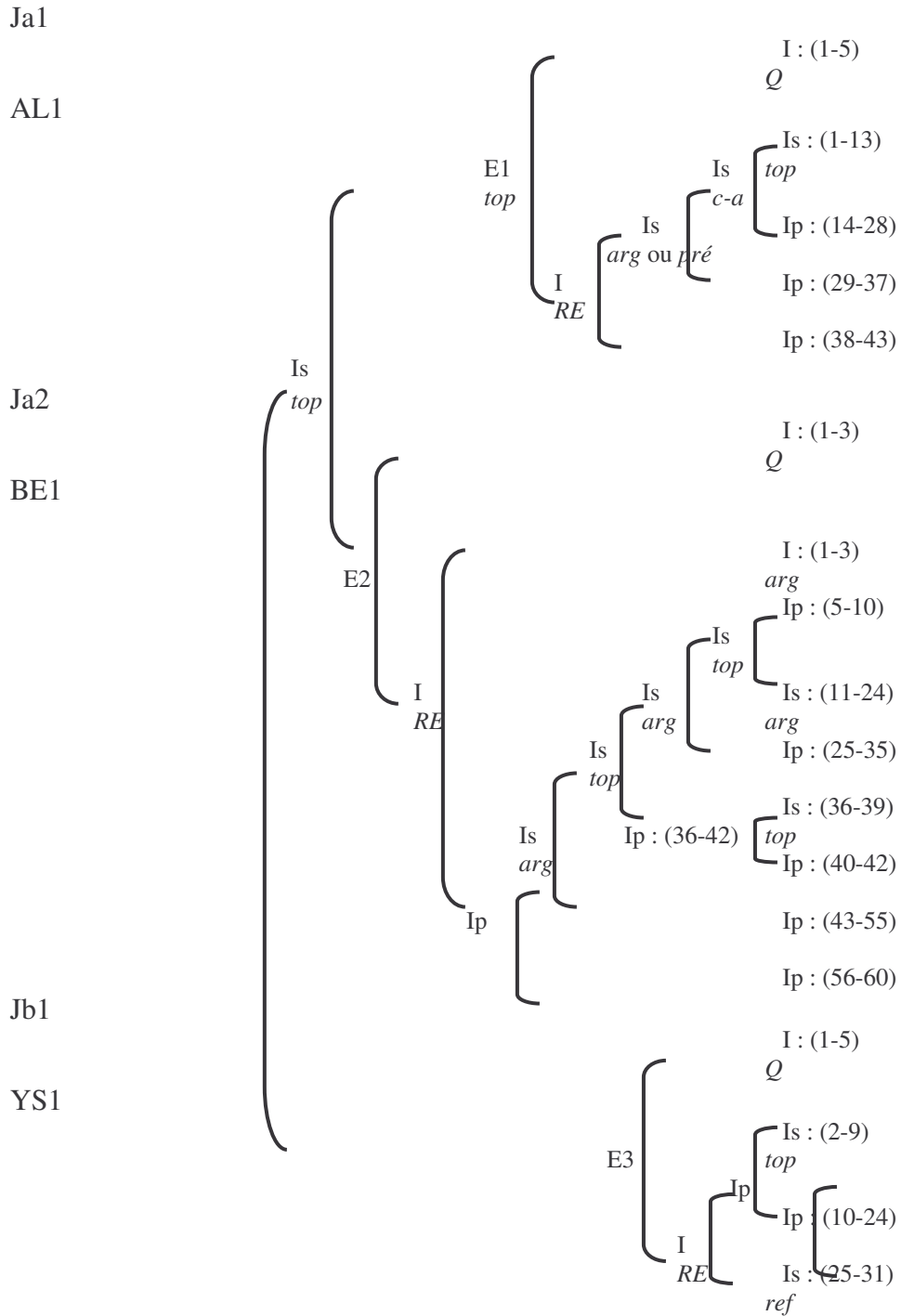
Ja13 : mais est-ce que l(e) problème I c'est justement I que les partis politiques II des différents pays d'Europe IouII se soient pas saisi I davantage de la question II que les médias I n(e) se soient pas saisi davantage de la question II et peuvent-ils le faire II euh avant que n(e) se construise II un champ politique I euh européen 2syl1(T) Didier Georgakakis Par

DG3 : (il) y a pas l'hummm j(e) crois I qu'effectiv(e)ment I la la question des des partis I est très importante II et le pour autant II euh le (il n') y y a pas qu(e) les partis non plus T1 enfin y y un ensemble de de structures II à l'intérieur d(e) la société II j(e) pense notamment à c(e) qui c(e) passe I et à c(e) qu'on peut observer I avec la confédération européenne I des syndicats T2 euh bon II euh qui est relativ(e)ment euh faible I en définitive II et qu'y a un poids I euh assez euh assez faible I sur les euh euh sur les décisions I euh communautaires II ça veut dire aussi II que les principaux relais sociaux II euh de l'Europe II euh à l'intérieur des pays II dans le monde du travail II c'est-à-dire de façon très très très très concrète II sont en fait I euh euh souvent I euh sou souvent absents T3 donc je pense I qu'i(l) manque un certain nombre de de de structures II qui qui ne tiennent pas simplement aux partis politiques II mais à l'ensemble de de structures sociales T4 et j(e) pense aussi I pour revenir à c(e) qu'on disait tout à l'heure II que les frontières II ce sont aussi des frontières mentales T5 hein euh et que là II y a qu y a tout un travail I euh de pédagogique I sans doute I euh à faire II qui est qui est euh qui est très important II pour essayer I de ben donner corps I un p(e)tit peu à cette euh idée européenne II sans doute I euh sous un autre jour II ou en tout cas I euh tenter de de de de remplir la chose II de façon plus convaincante T6 en tout cas pour un débat politique T7

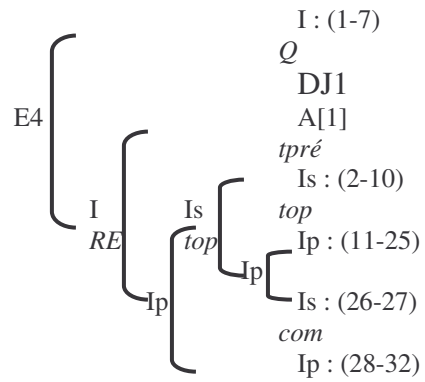
Ja14 : Didier Georgakakis Alain Lamassour Yves Salesse Bernard Elissalde merci

Structure hiérarchique des échanges

Cette annexe fait apparaître la structure hiérarchique des échanges **E**, numérotés de 1 à 13. On trouvera en fin de document une représentation schématique de la récursivité d'enchaînement des échanges les uns avec les autres, ainsi qu'un schéma de la *structure praxéologique*.

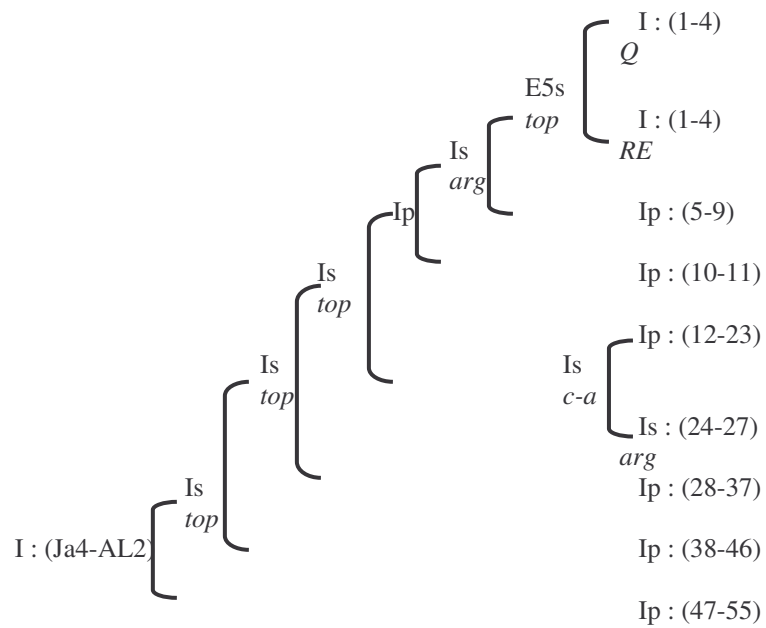


Ja3



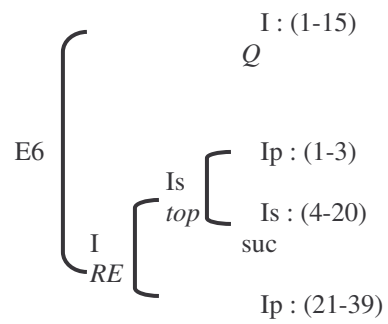
Ja4

AL2



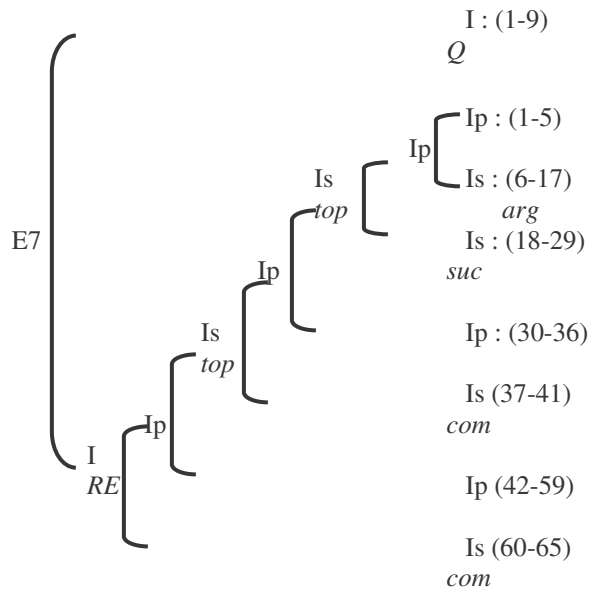
Jb2

AL3



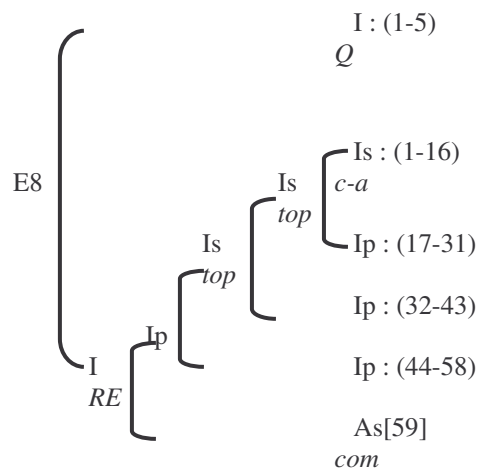
Ja5

YS2



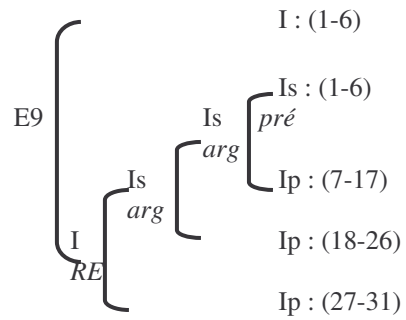
Ja6

BE2



Ja7

DJ2

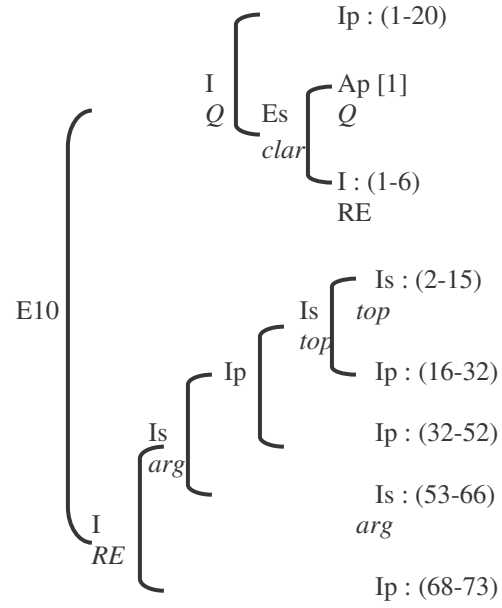


Ja8

AL4

Ja9

AL5



Jb3

YS3

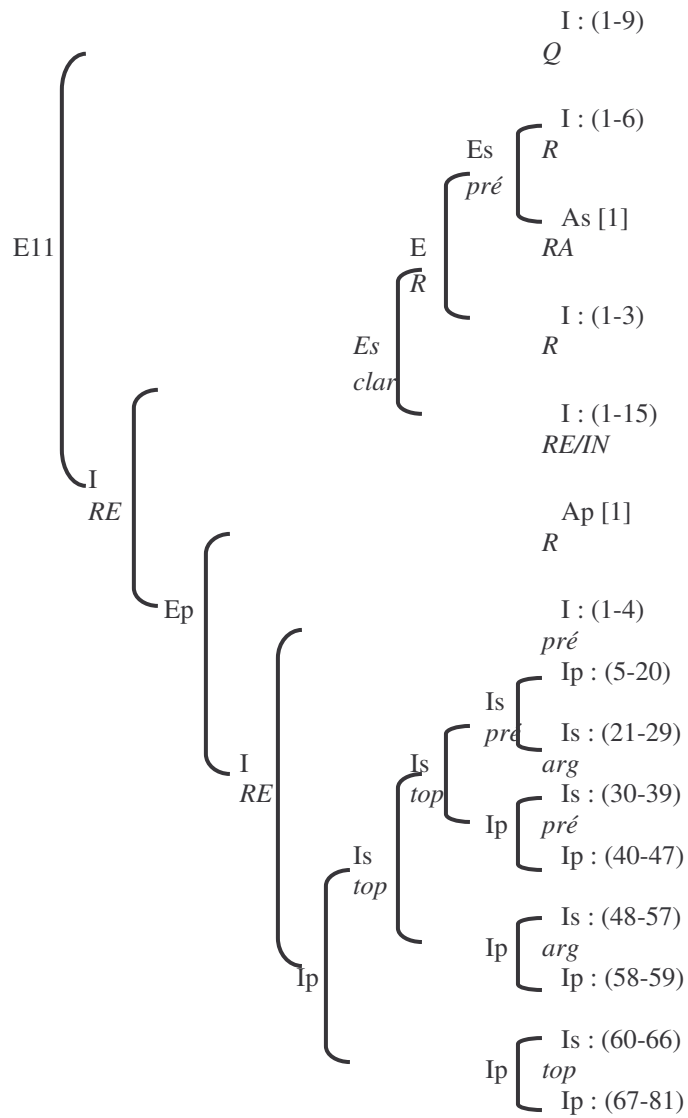
AL6

Ja10

AL7

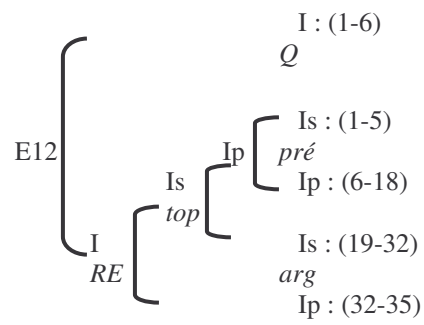
Ja11

YS4



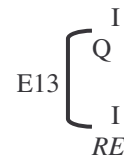
Ja12

YS5

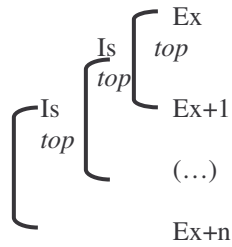


Ja13

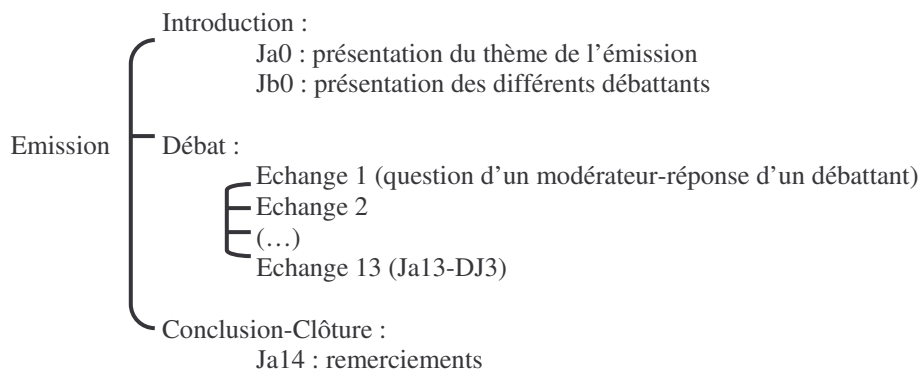
DJ3



Relations entre les échanges E numérotés, correspondant aux couples ‘question d’un journaliste-réponse d’un invité’ standards (c’est-à-dire à l’exclusion des échanges extérieurs à la partie débat dans la représentation praxéologique (voir ci-dessous) :



Structure praxéologique

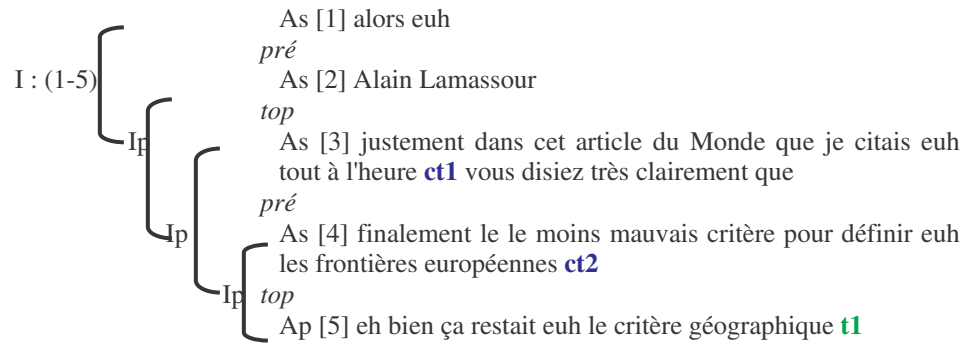


Structure hiérarchique des tours de parole

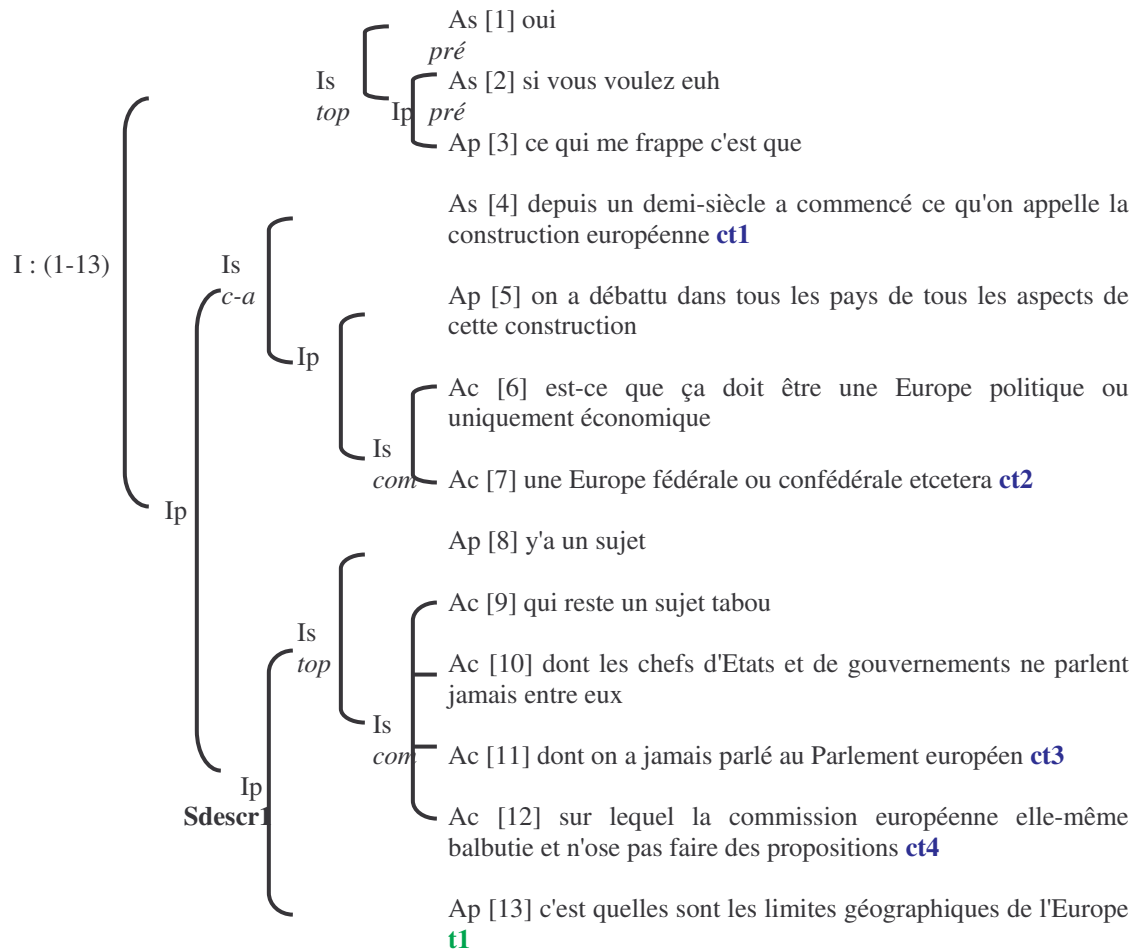
Cette annexe comporte la structure hiérarchique de la presque intégralité du corpus depuis le tour Ja1 jusqu'au tour YS5 inclus.

La légende se trouve à la fin du document.

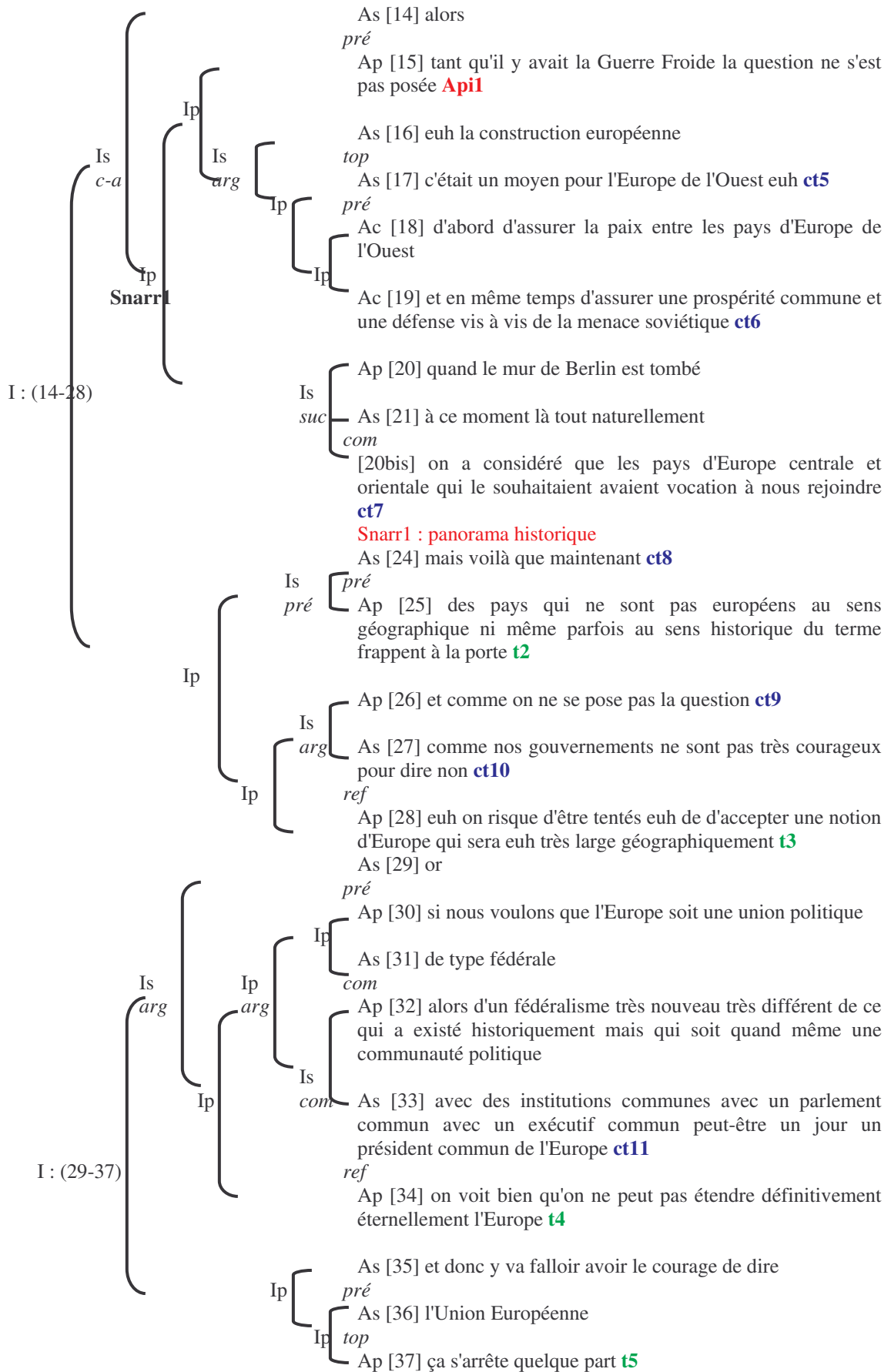
Ja1

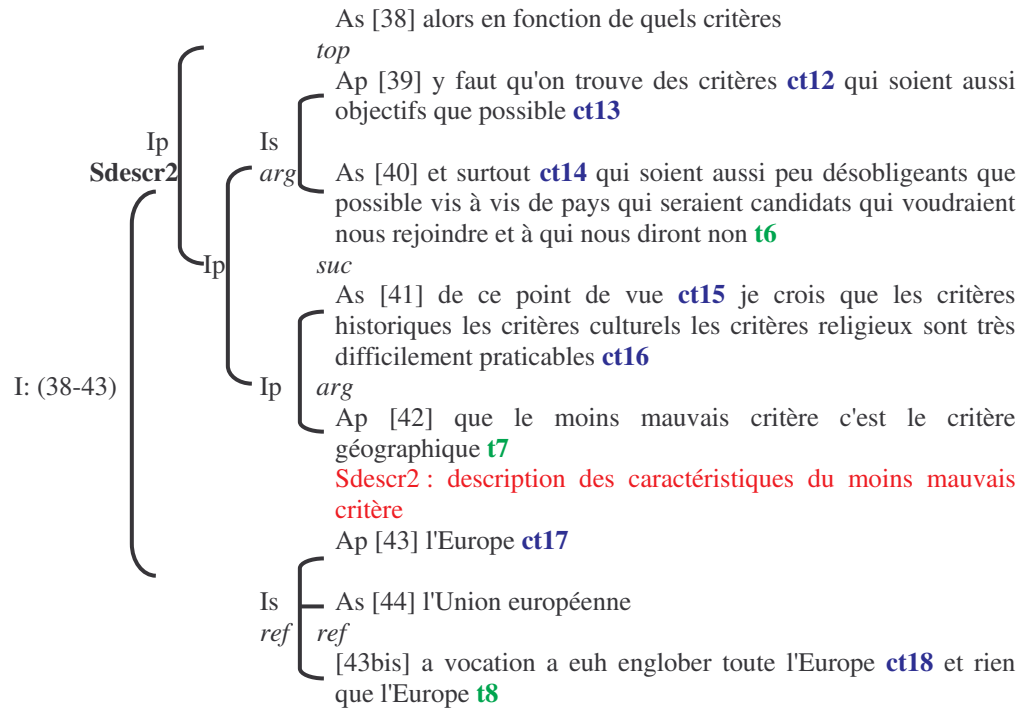


AL1

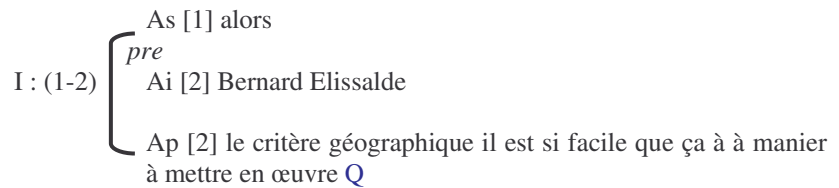


Sdescr1 : description et nomination de ce sujet tabou

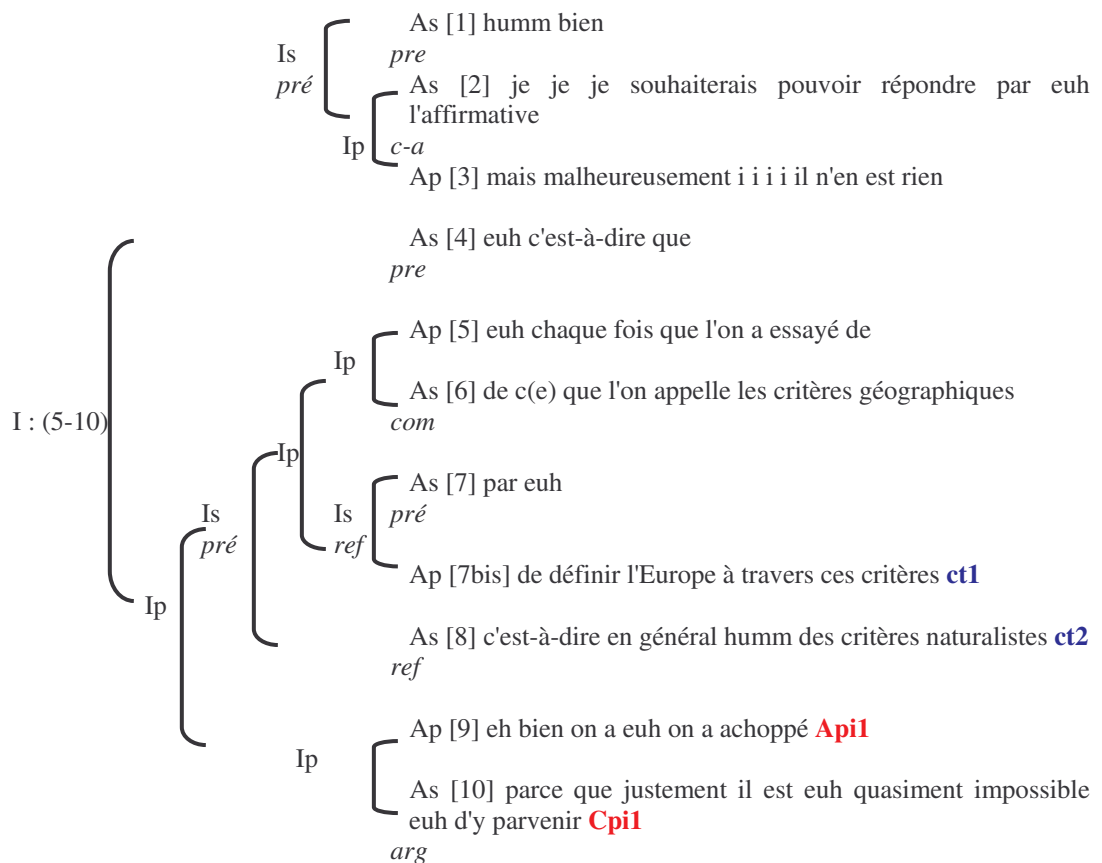


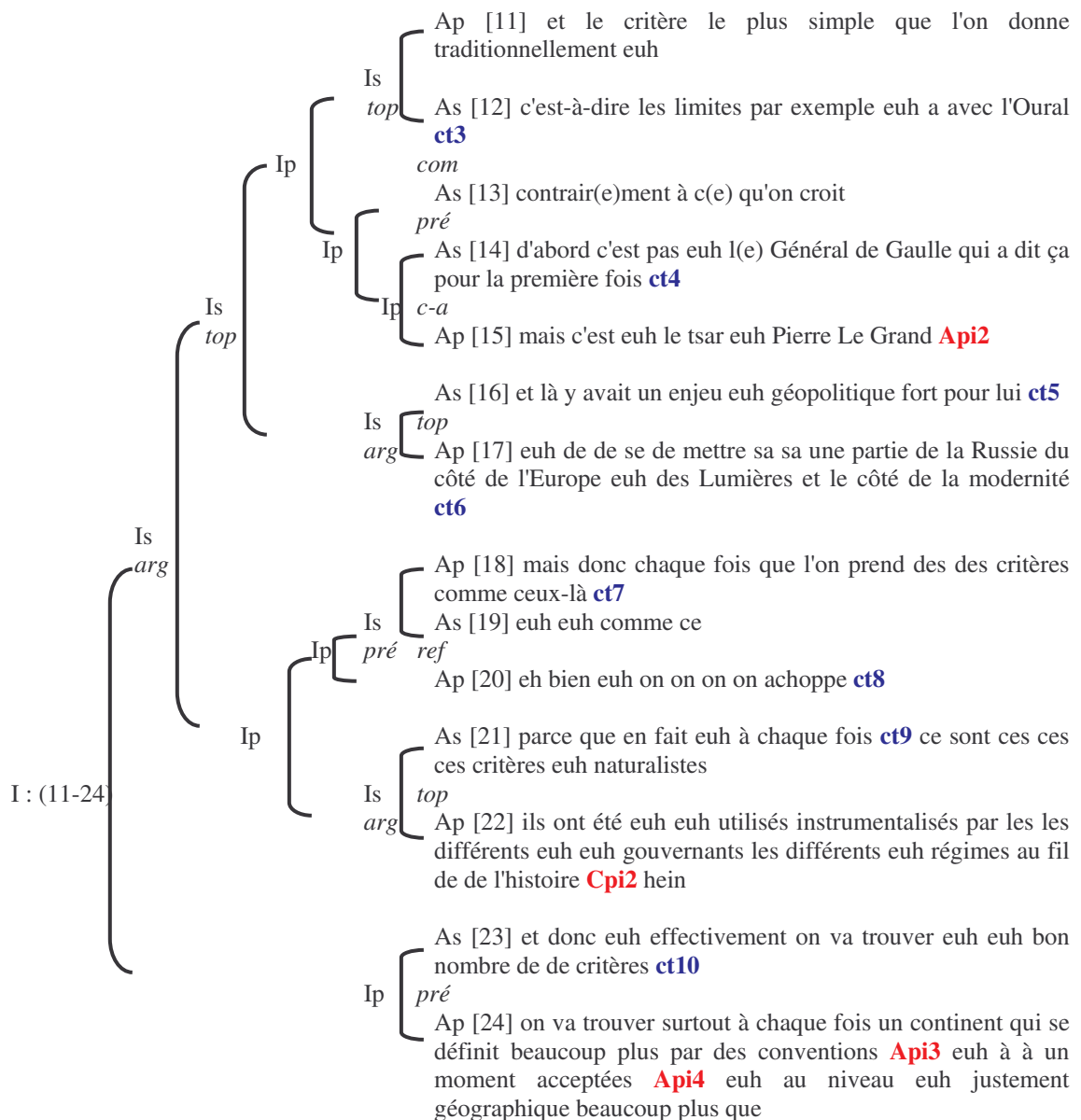


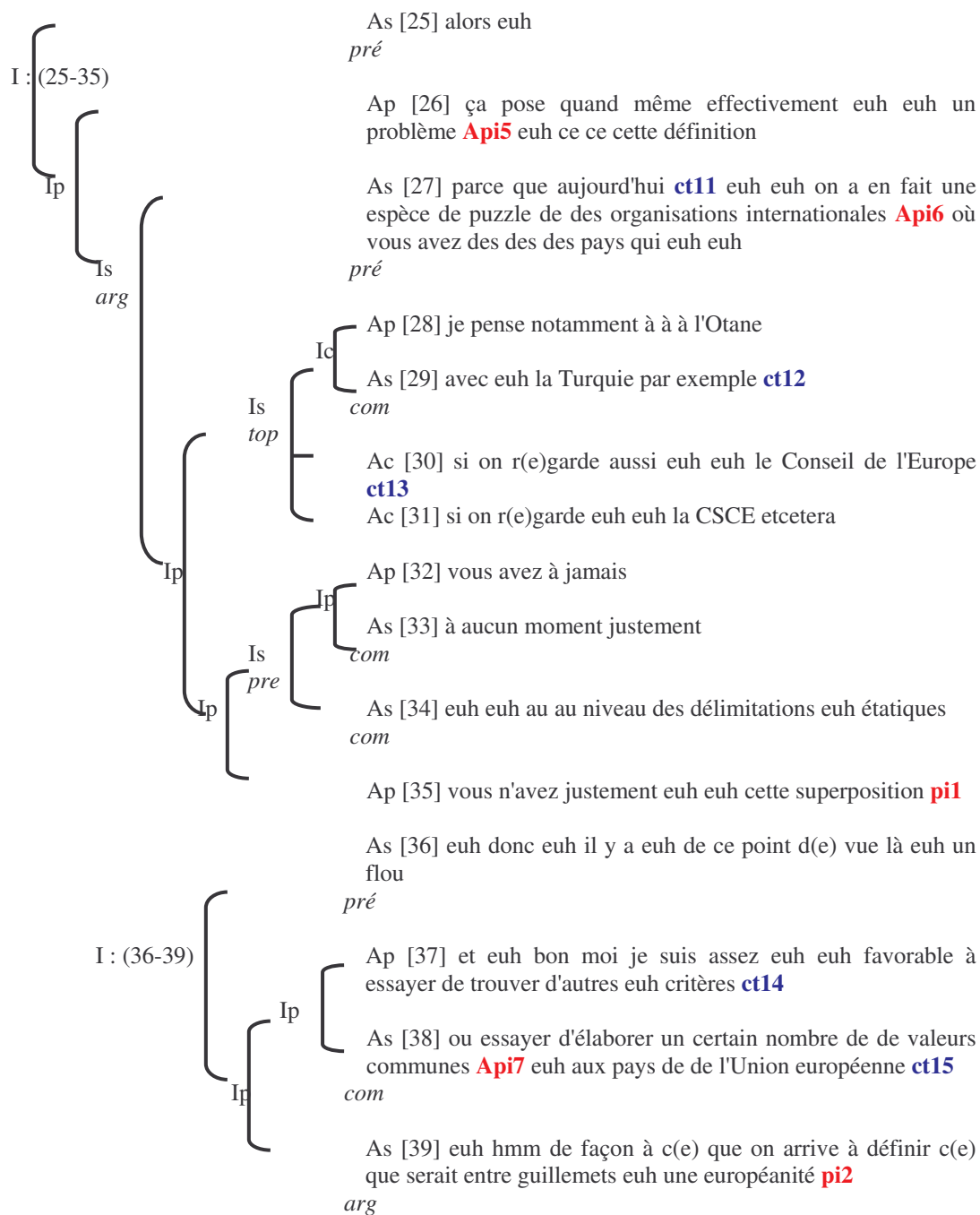
Ja2

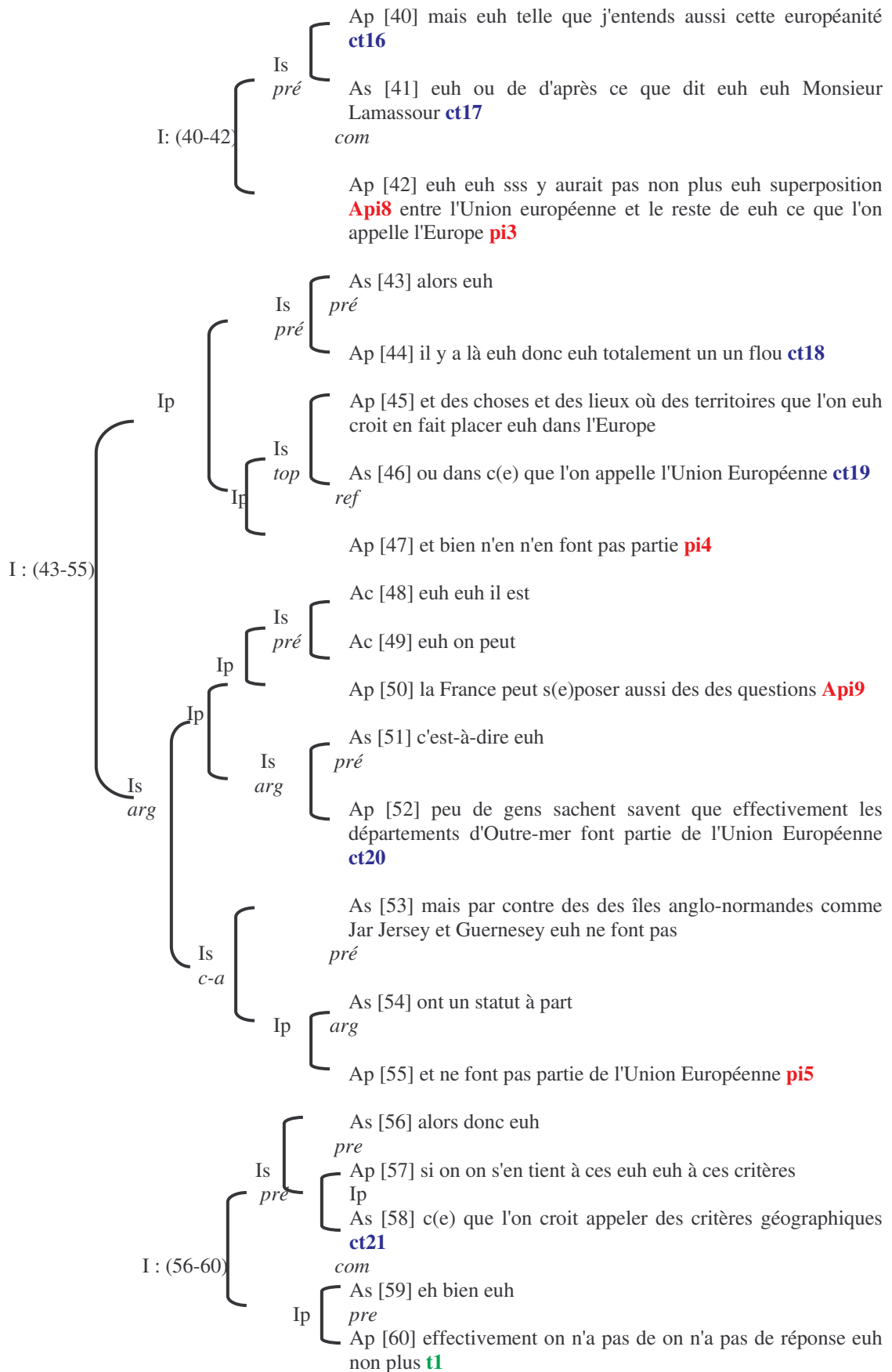


BE1

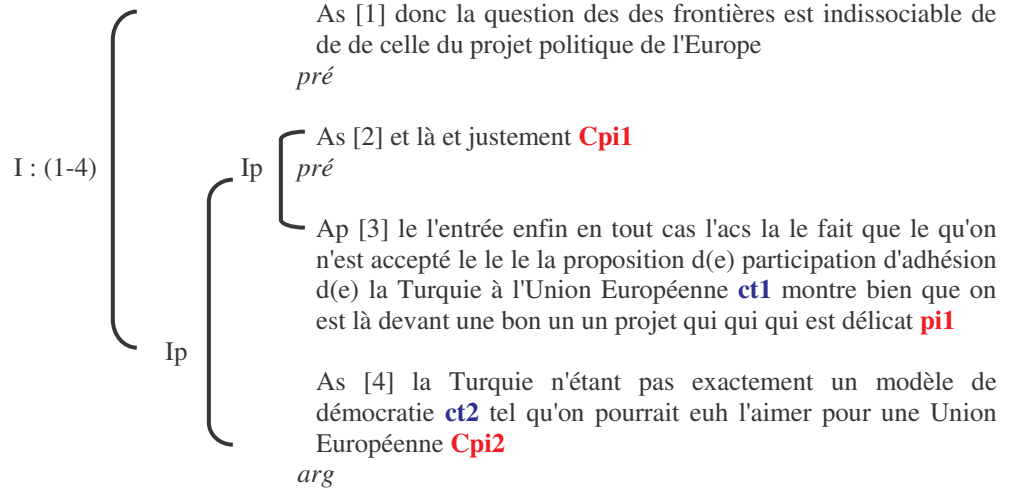




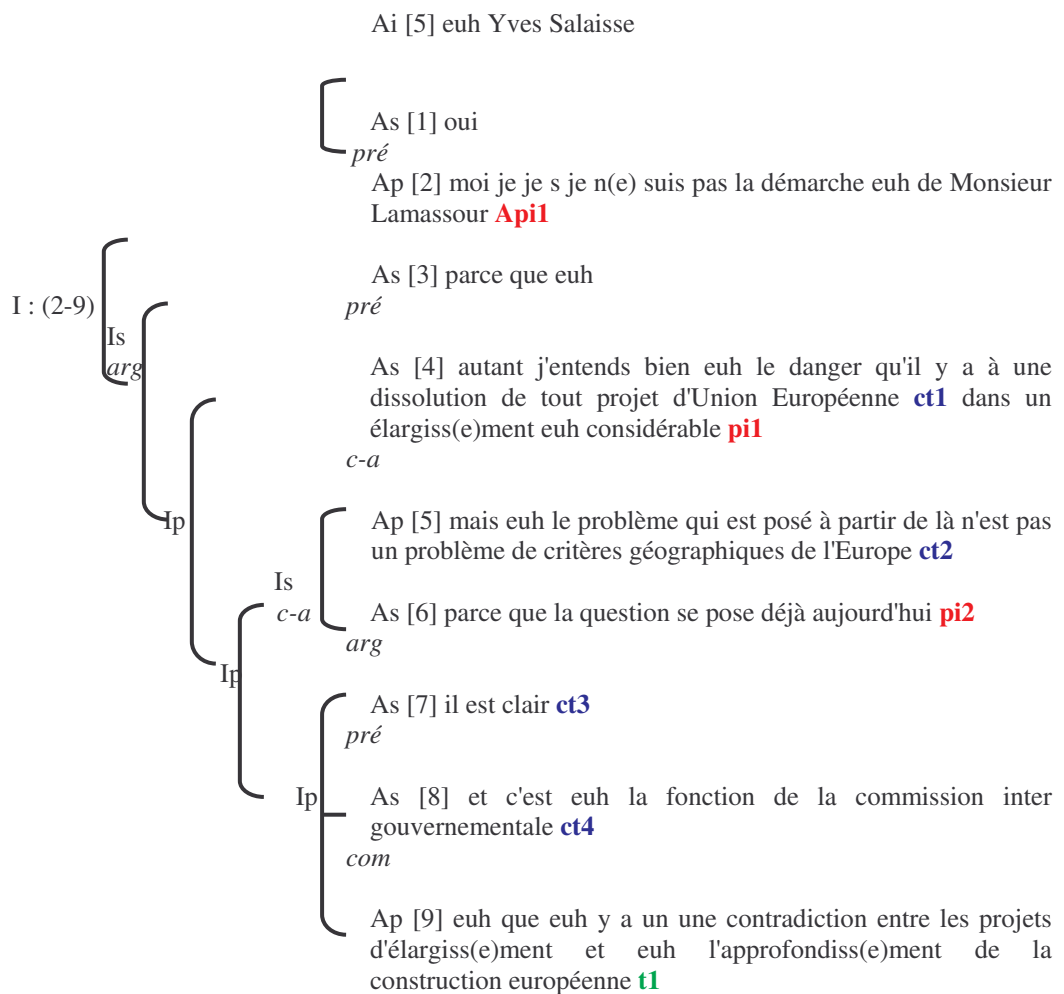


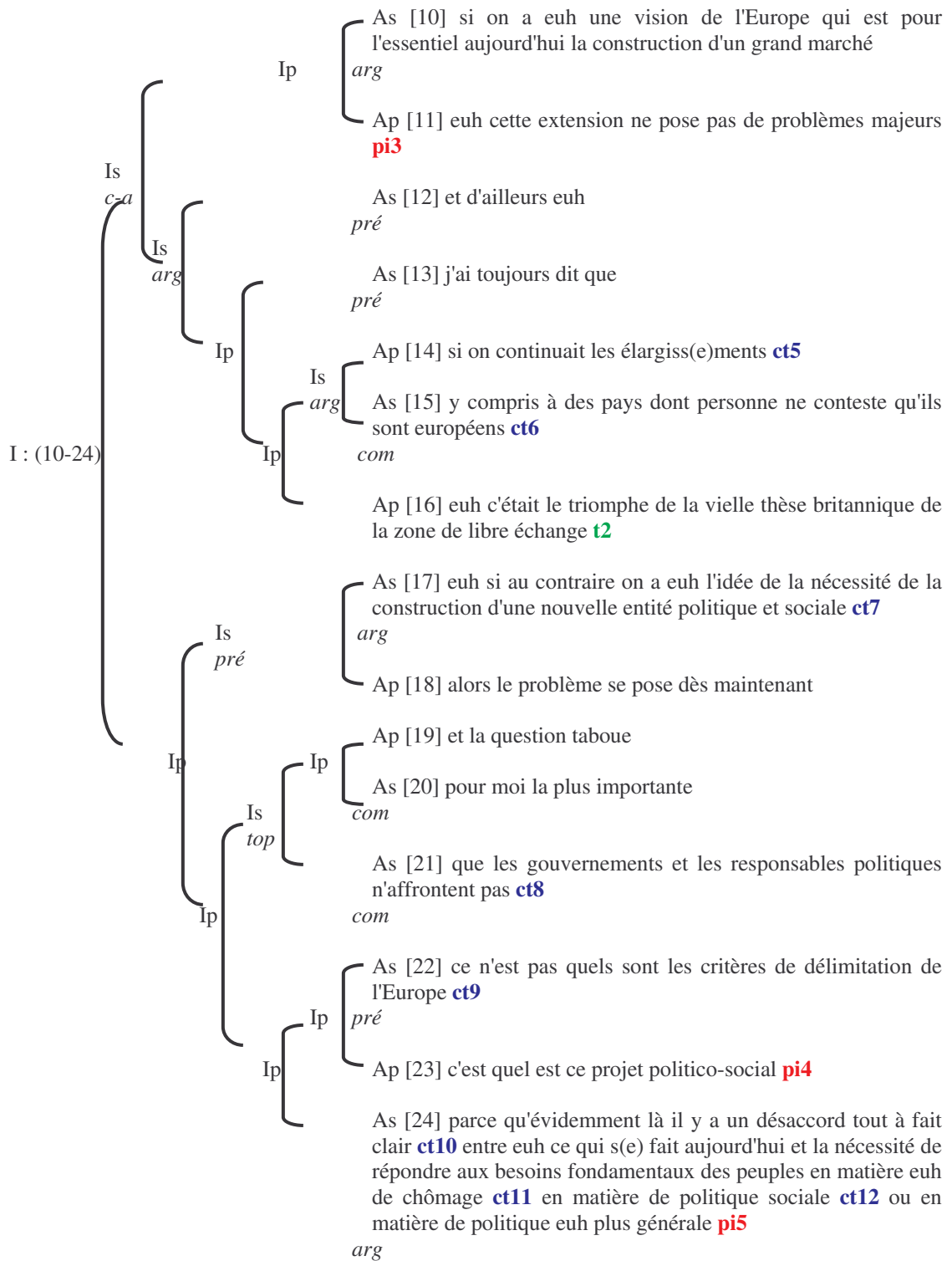


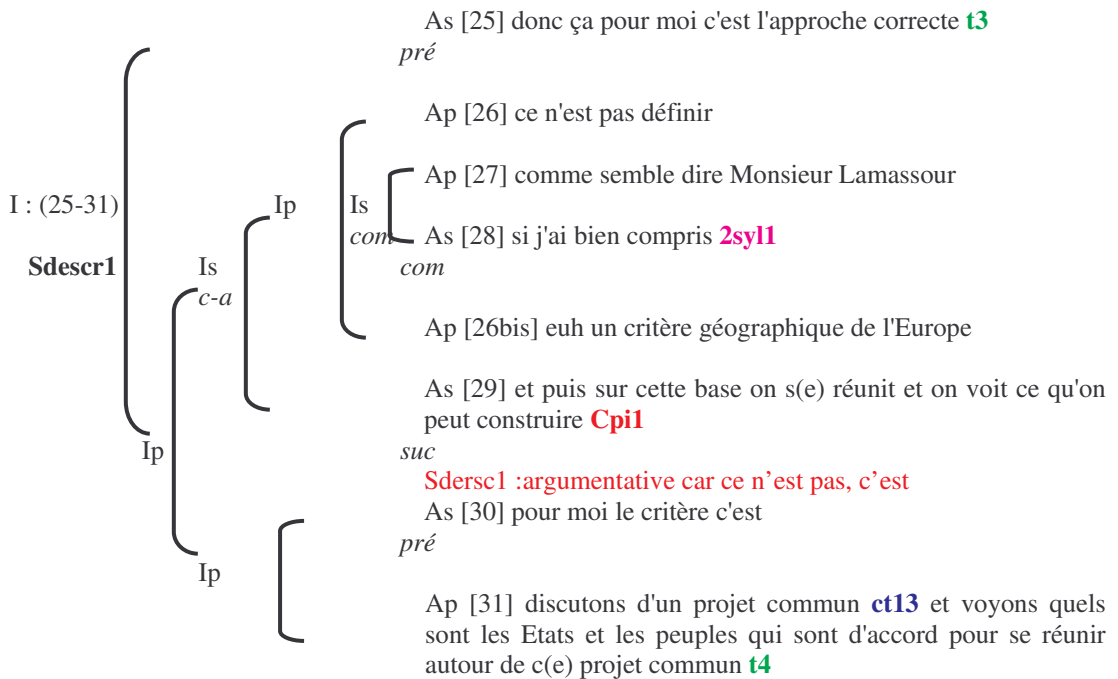
Jb1



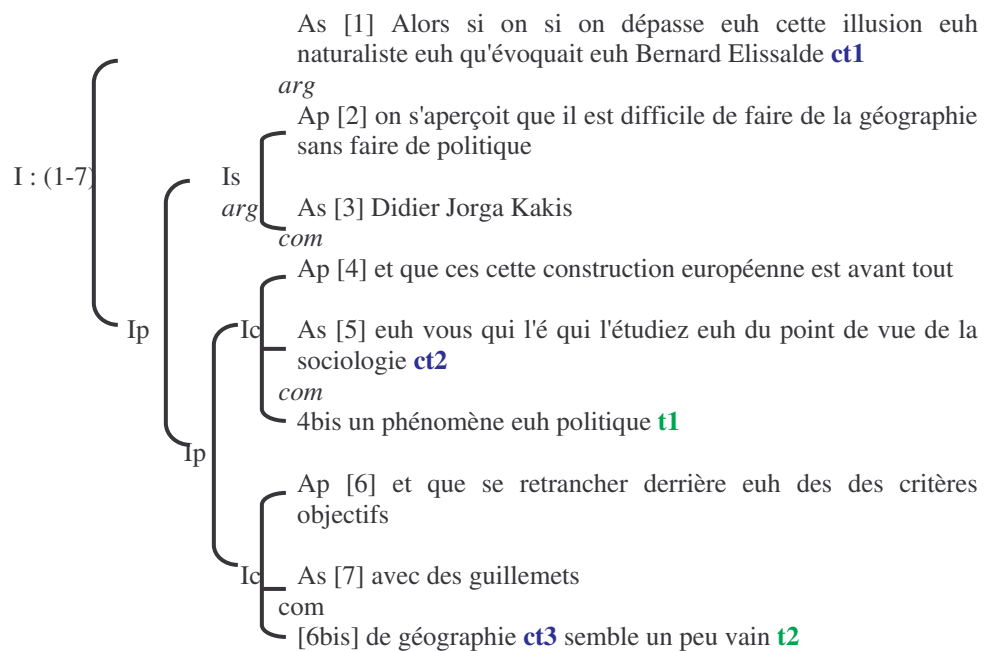
YS1





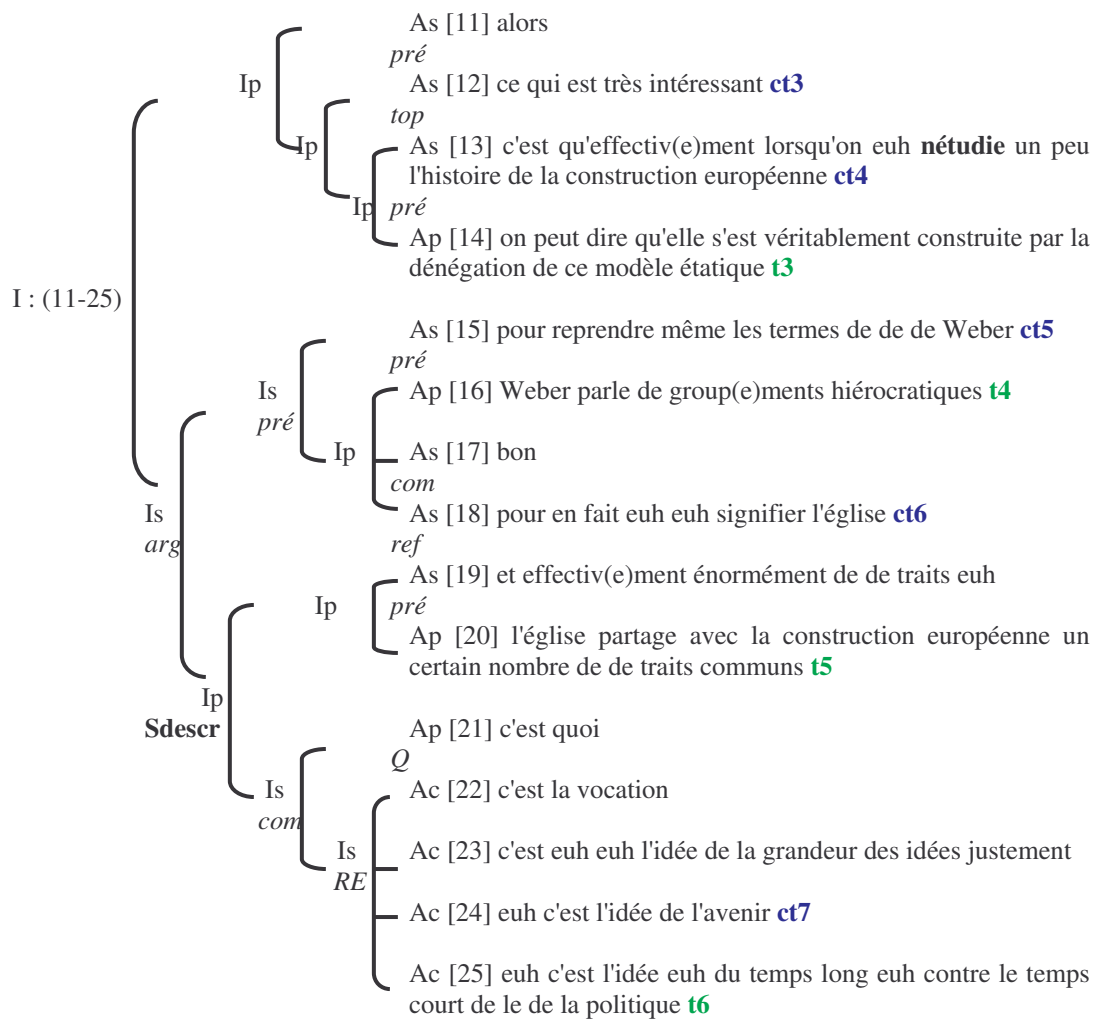
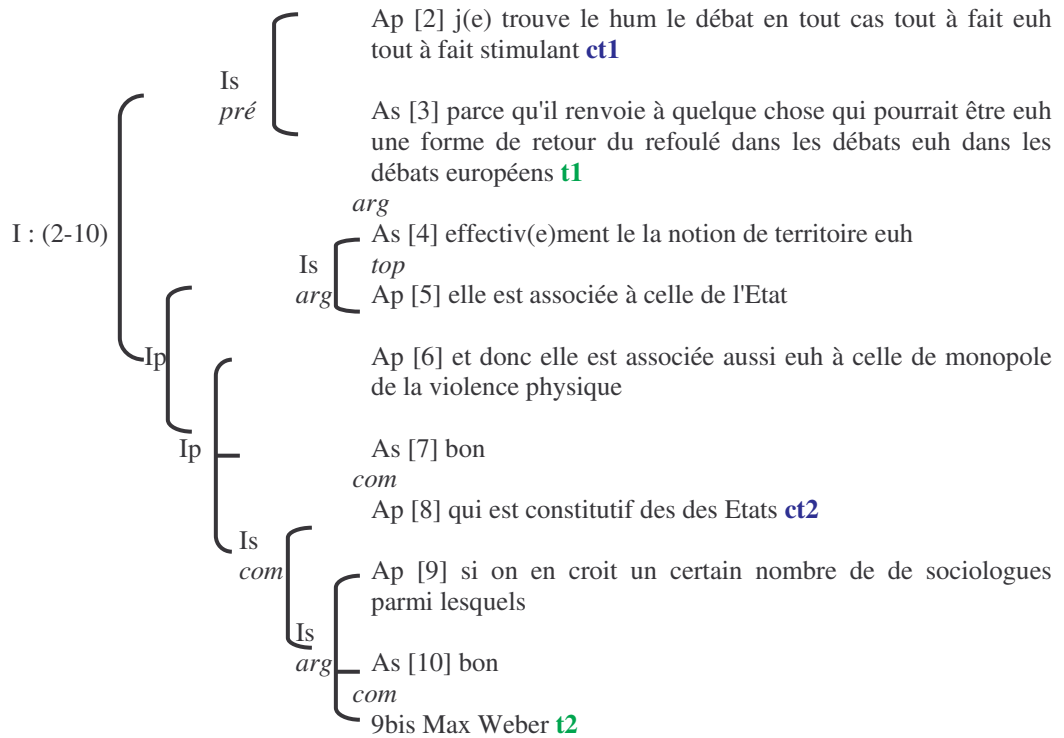


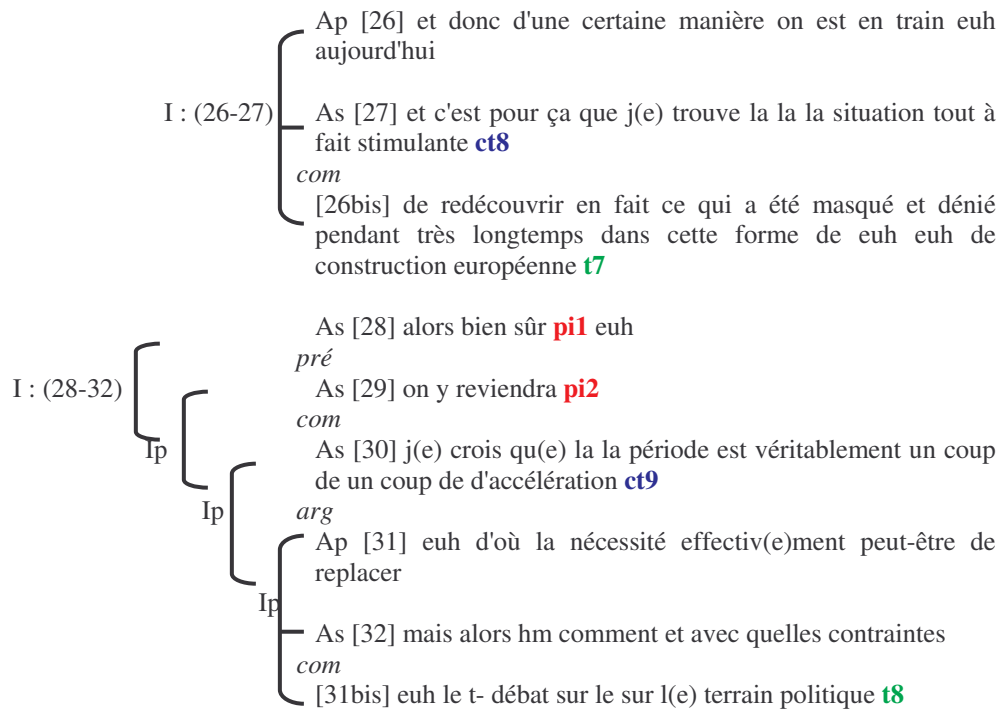
Ja3



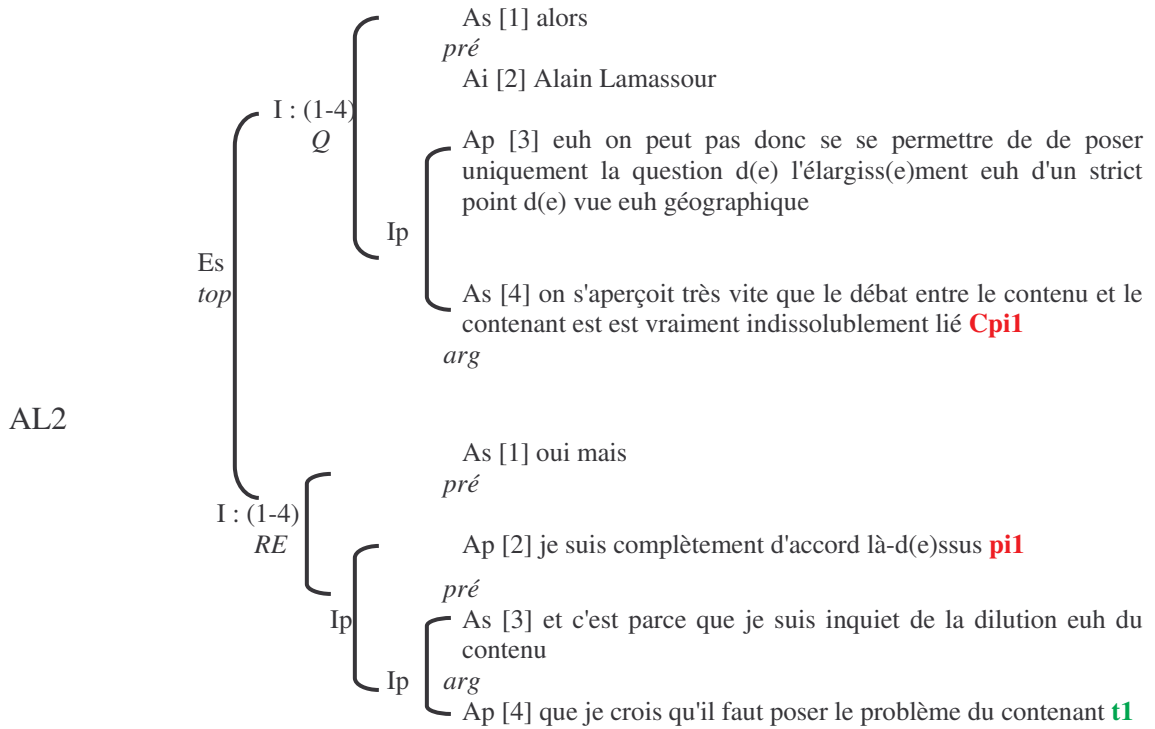
DJ1

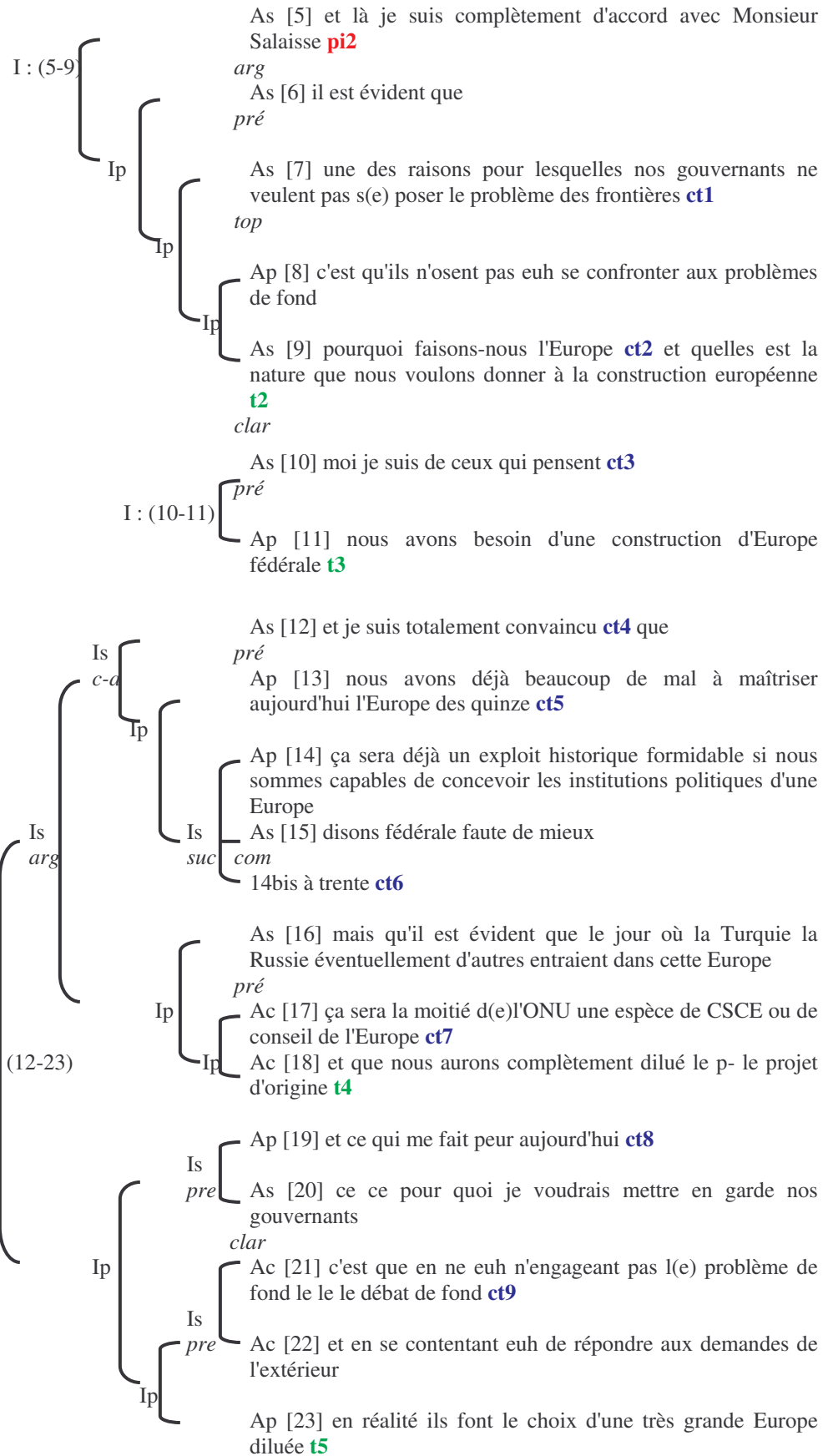
As [1] Oui
pré

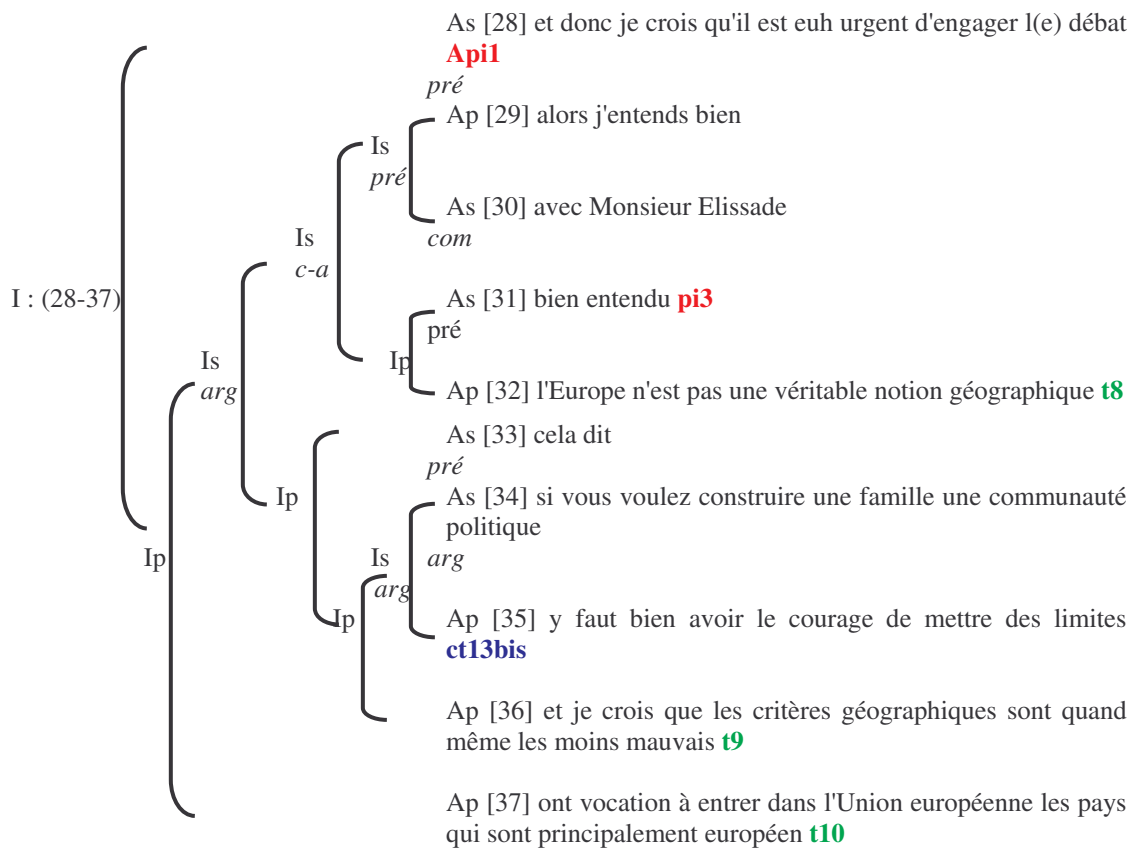
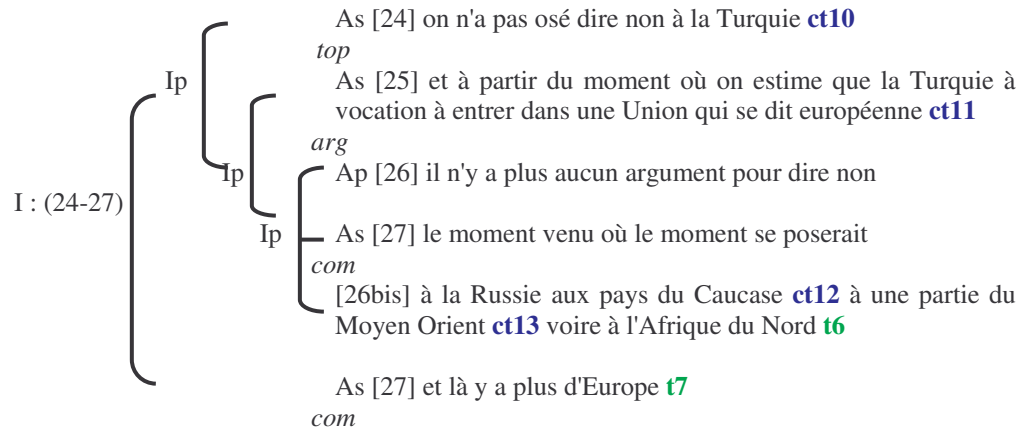


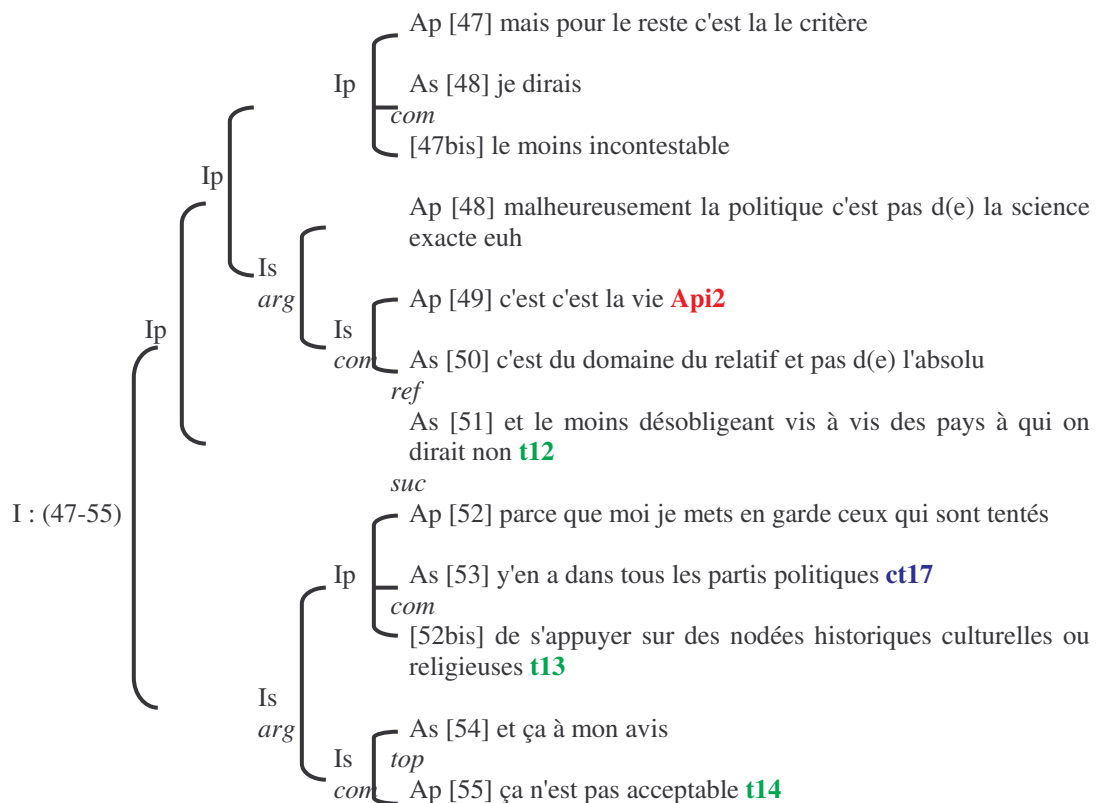
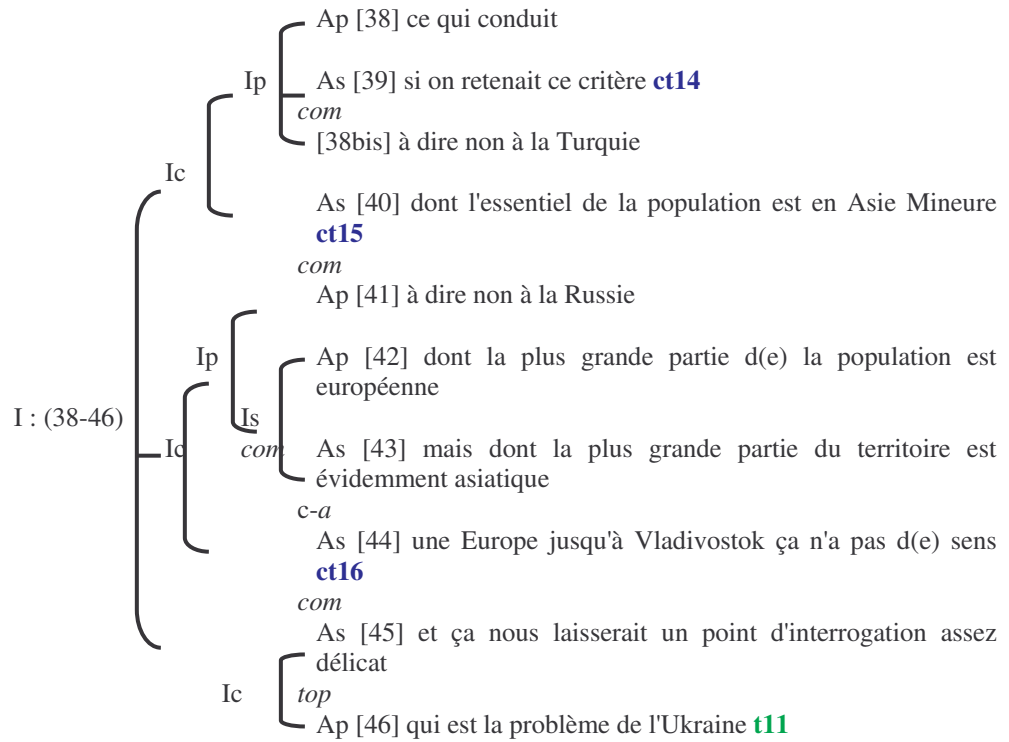


Ja4

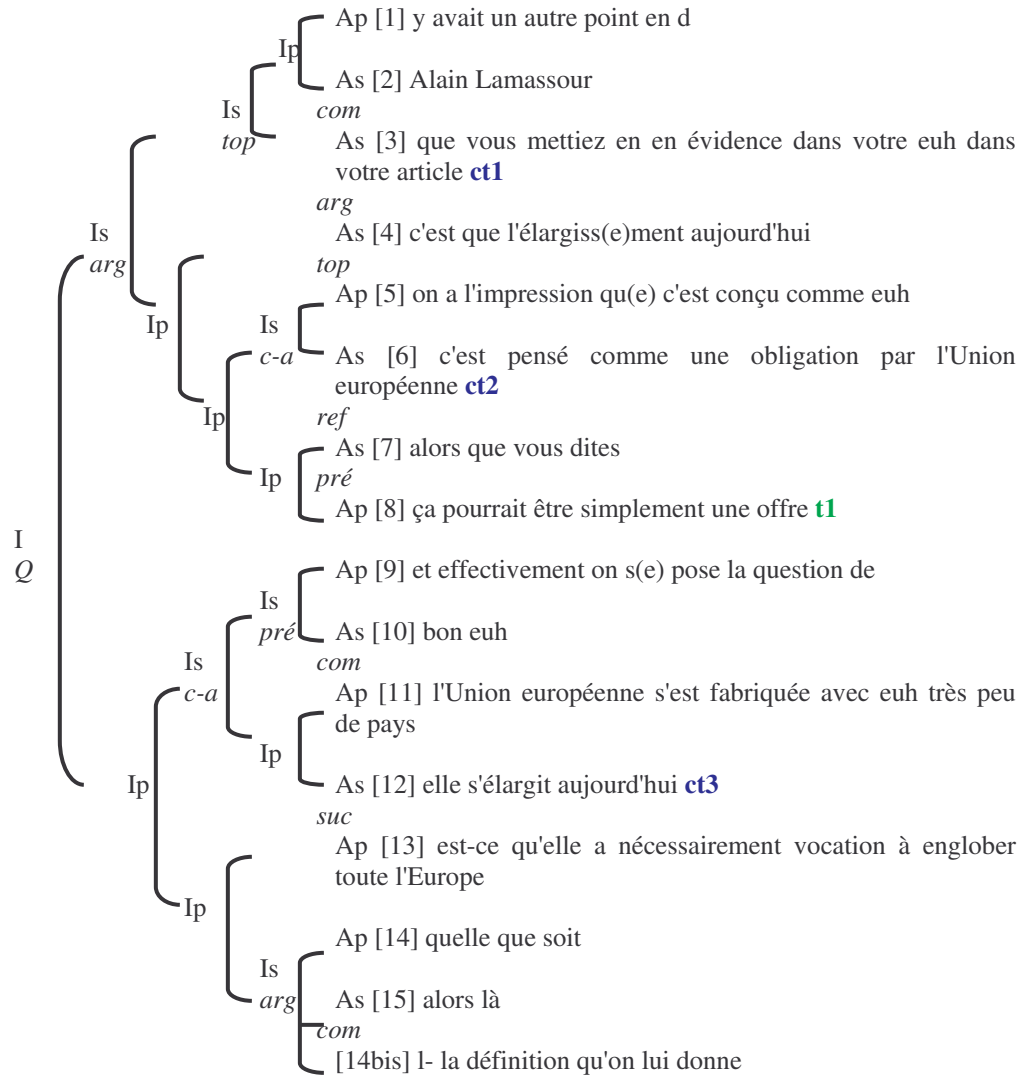




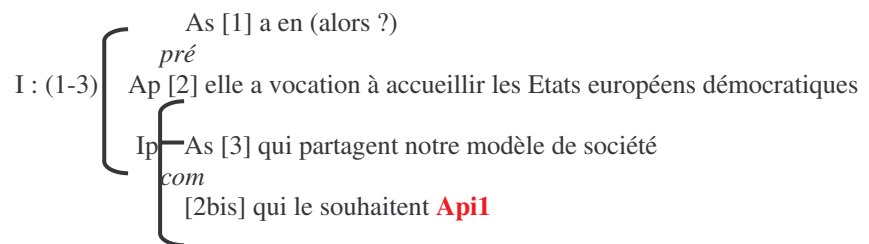


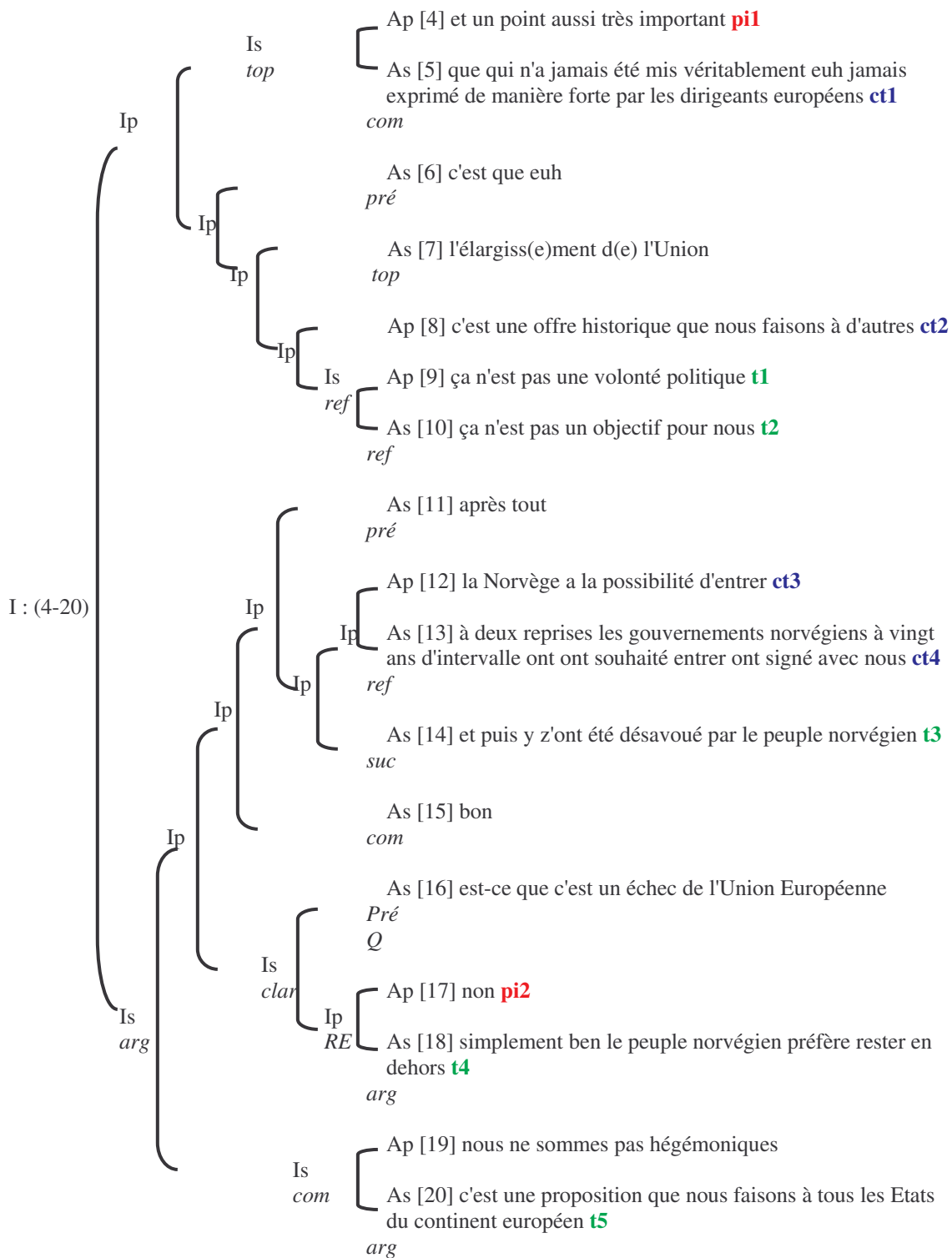


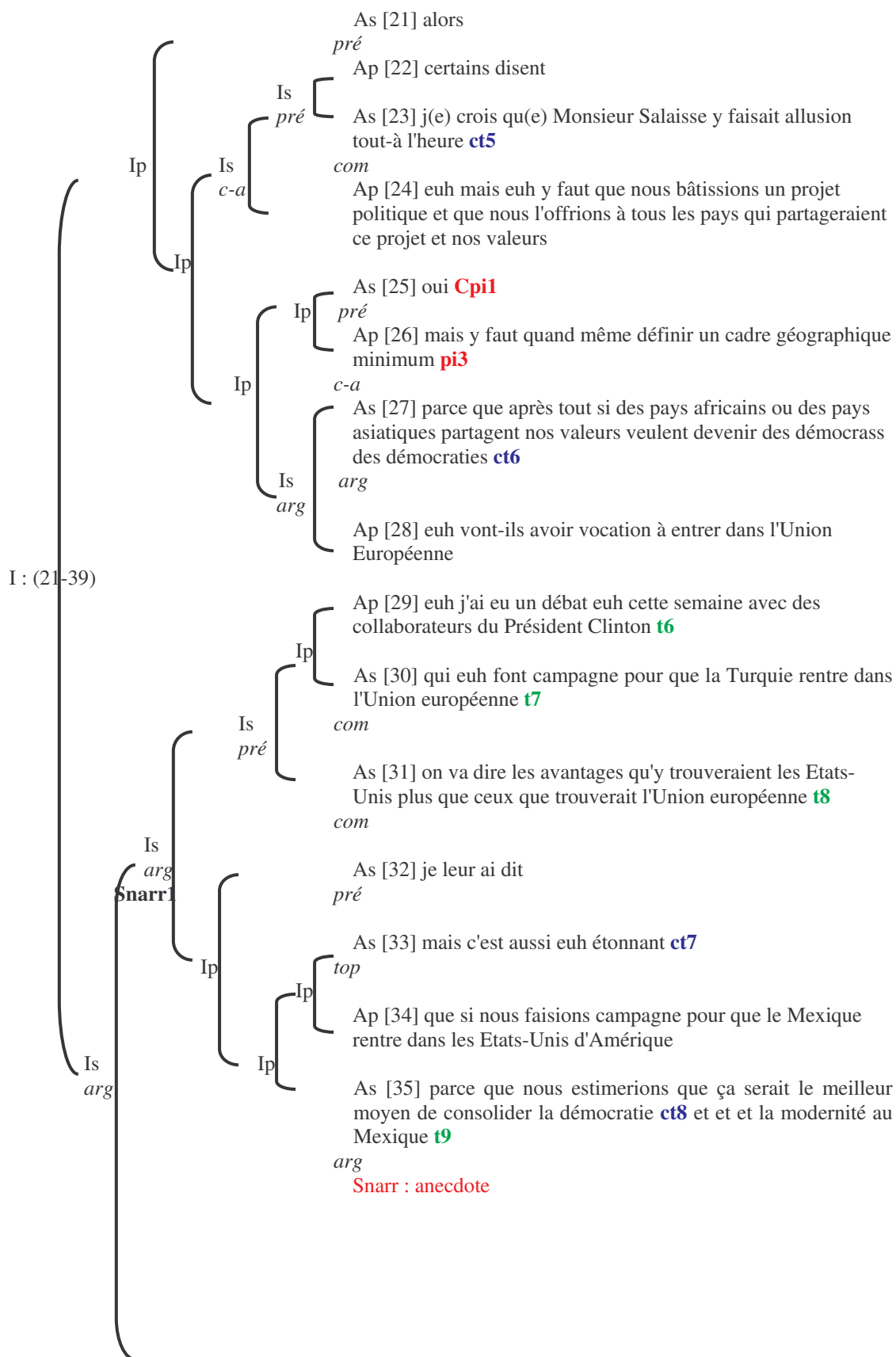
Jb2



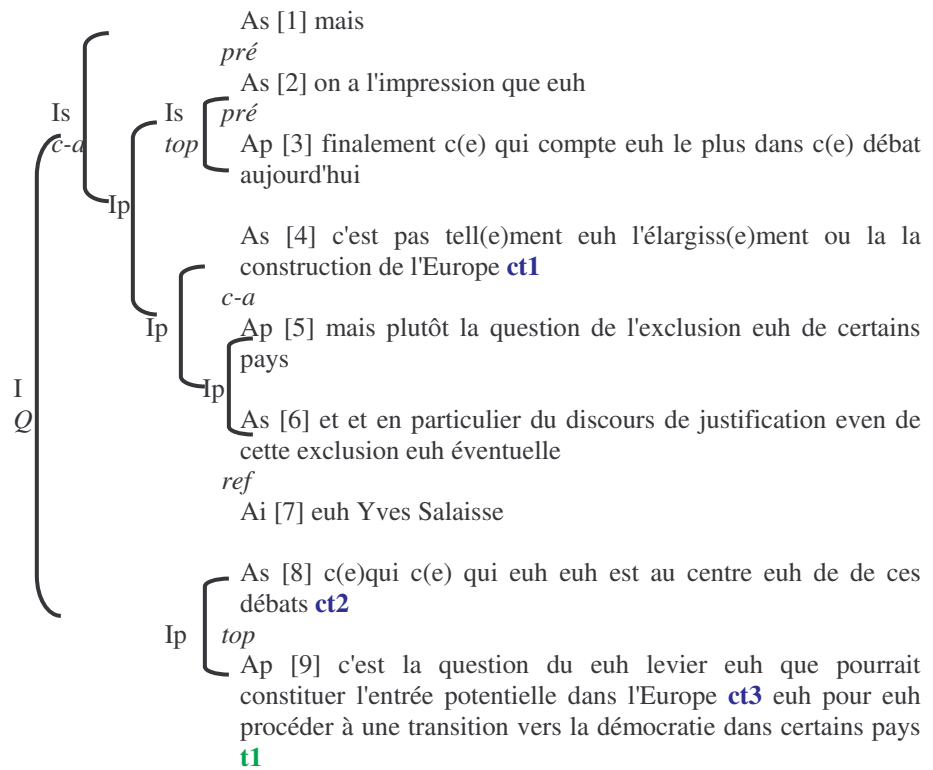
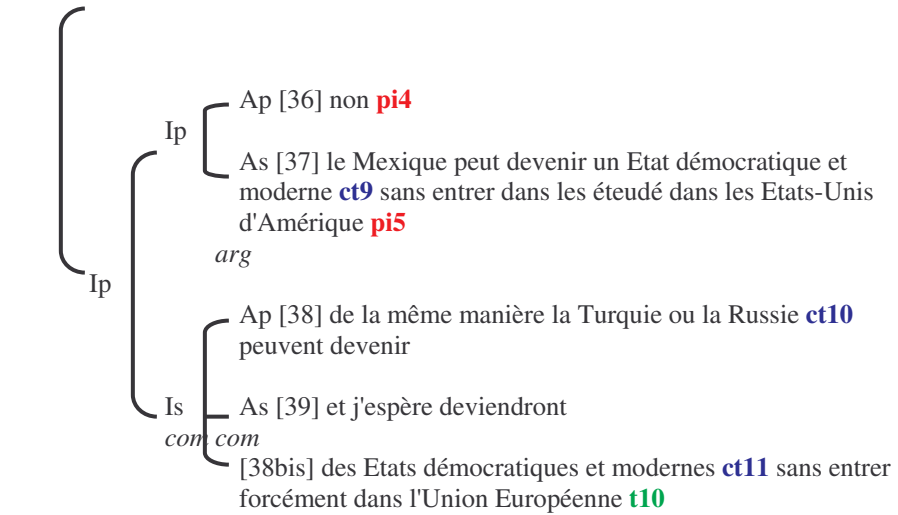
AL3



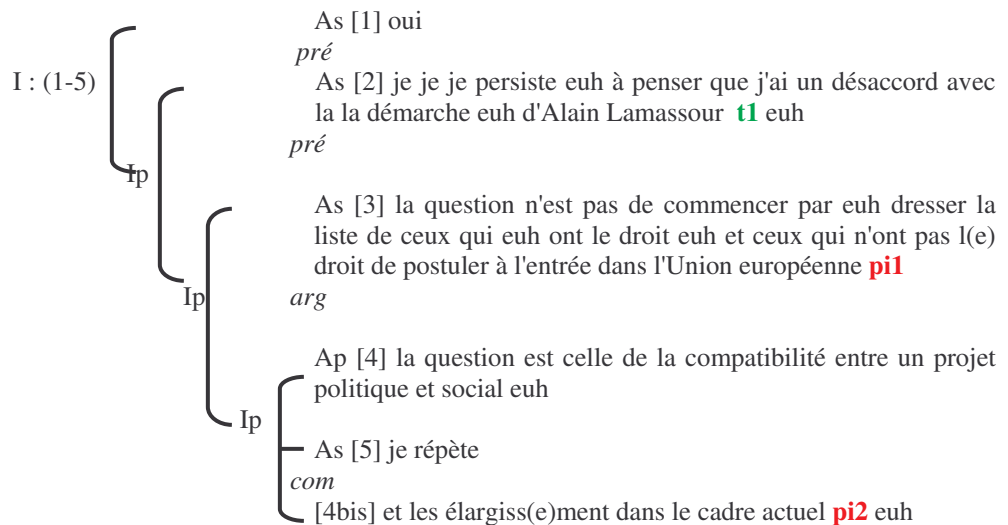


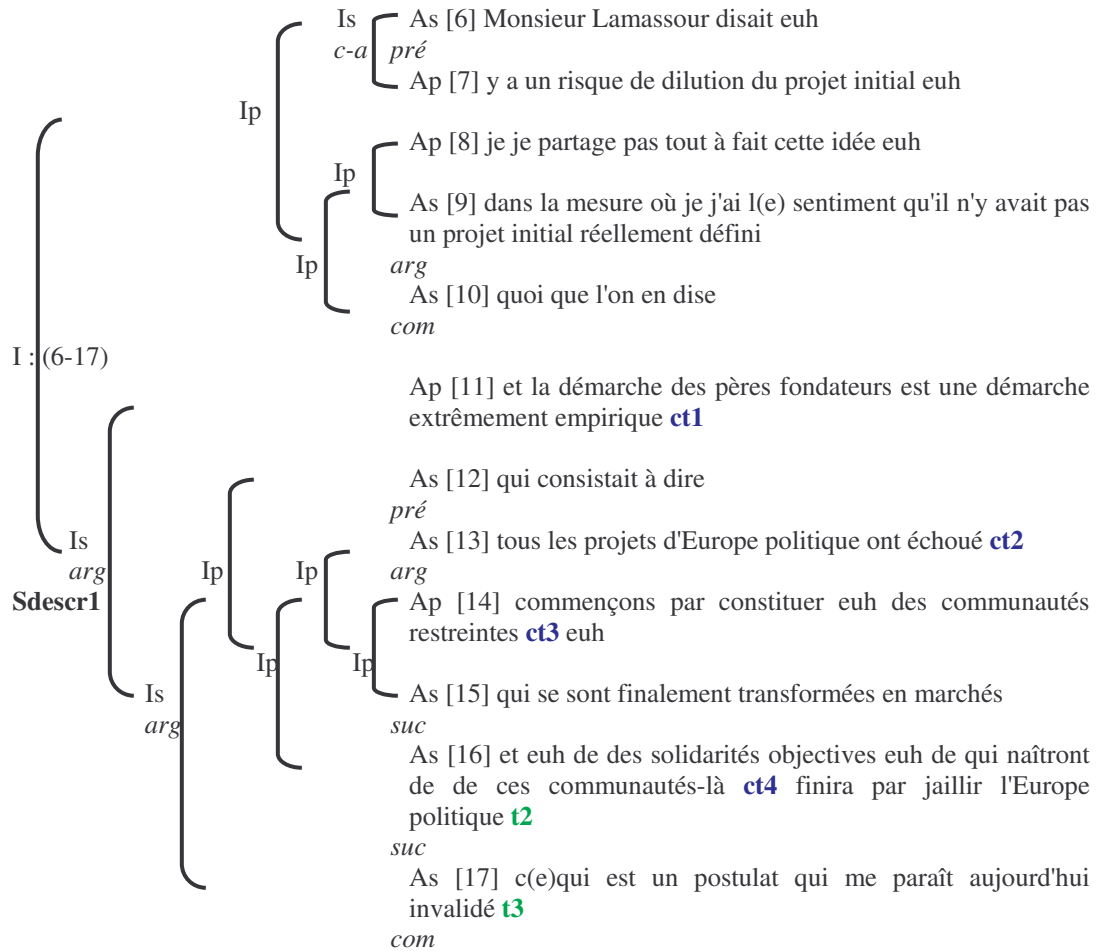


Ja5

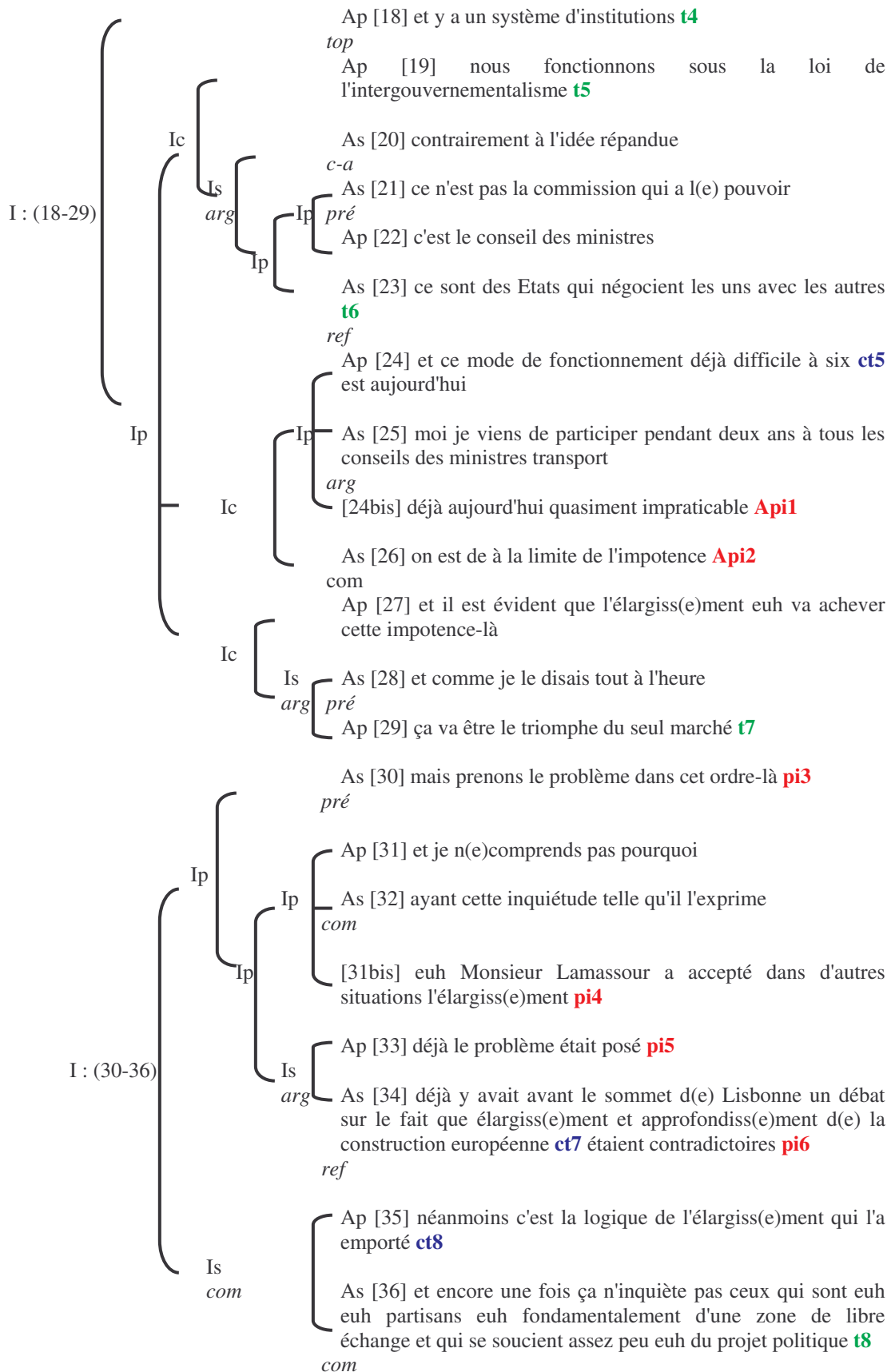


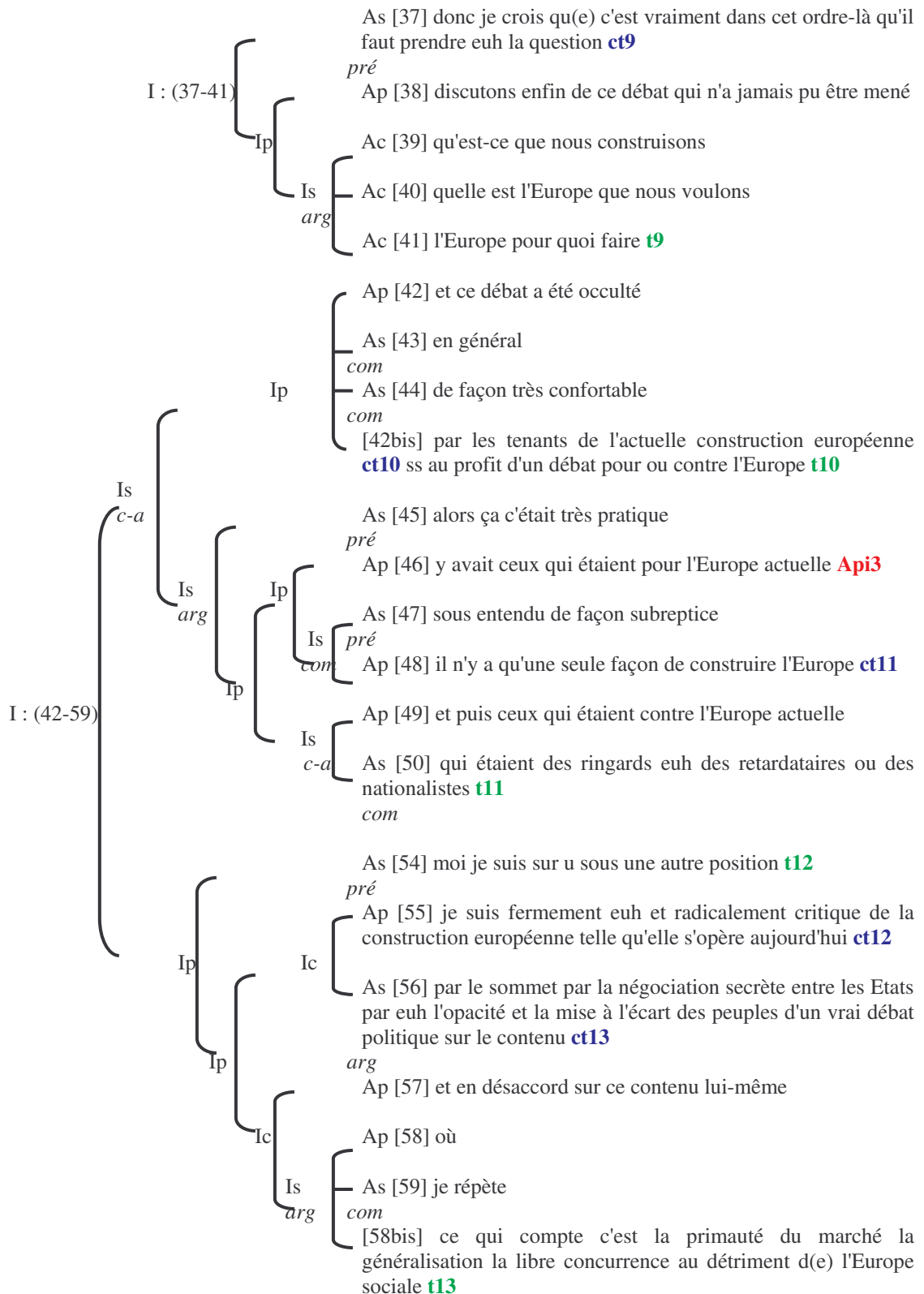
YS2

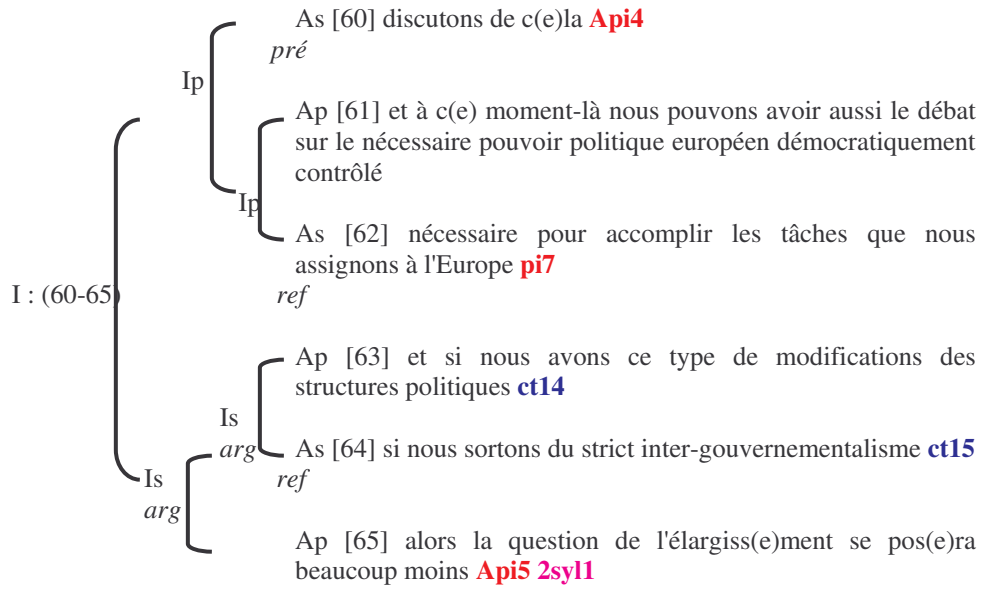




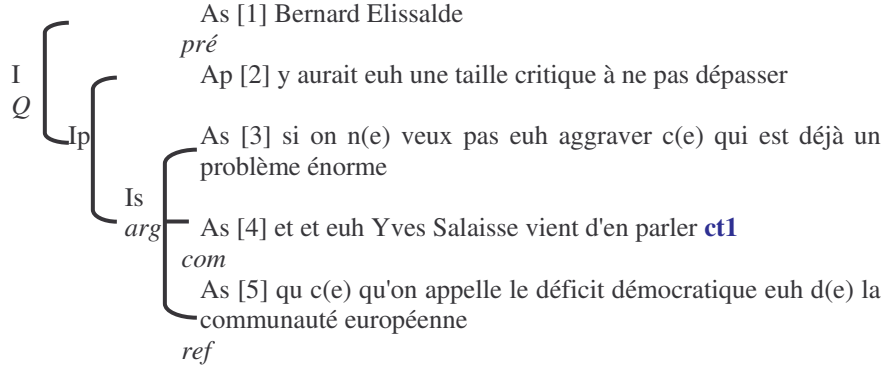
Sdescr1 : qu'est-ce que la démarche des pères fondateurs

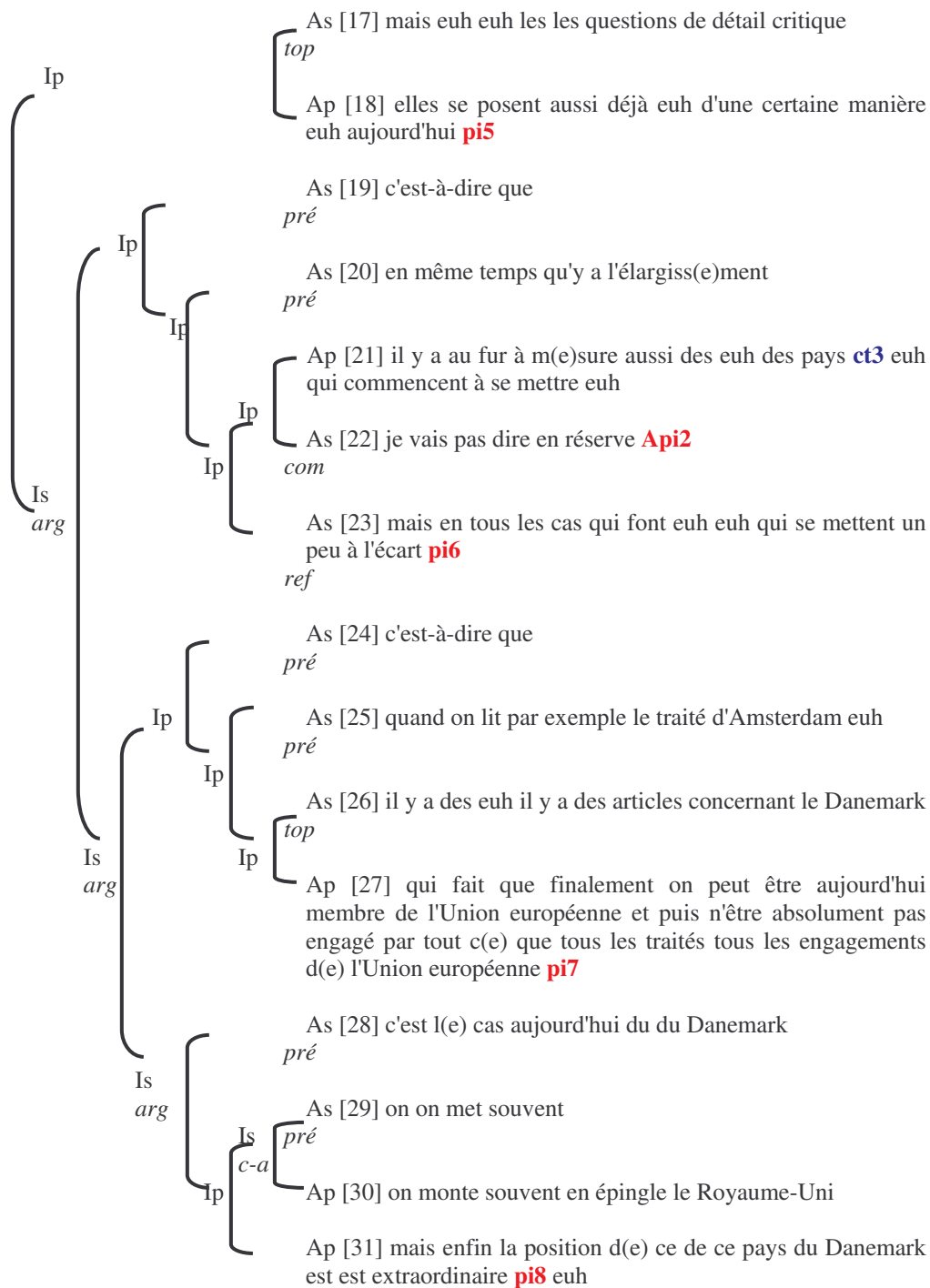


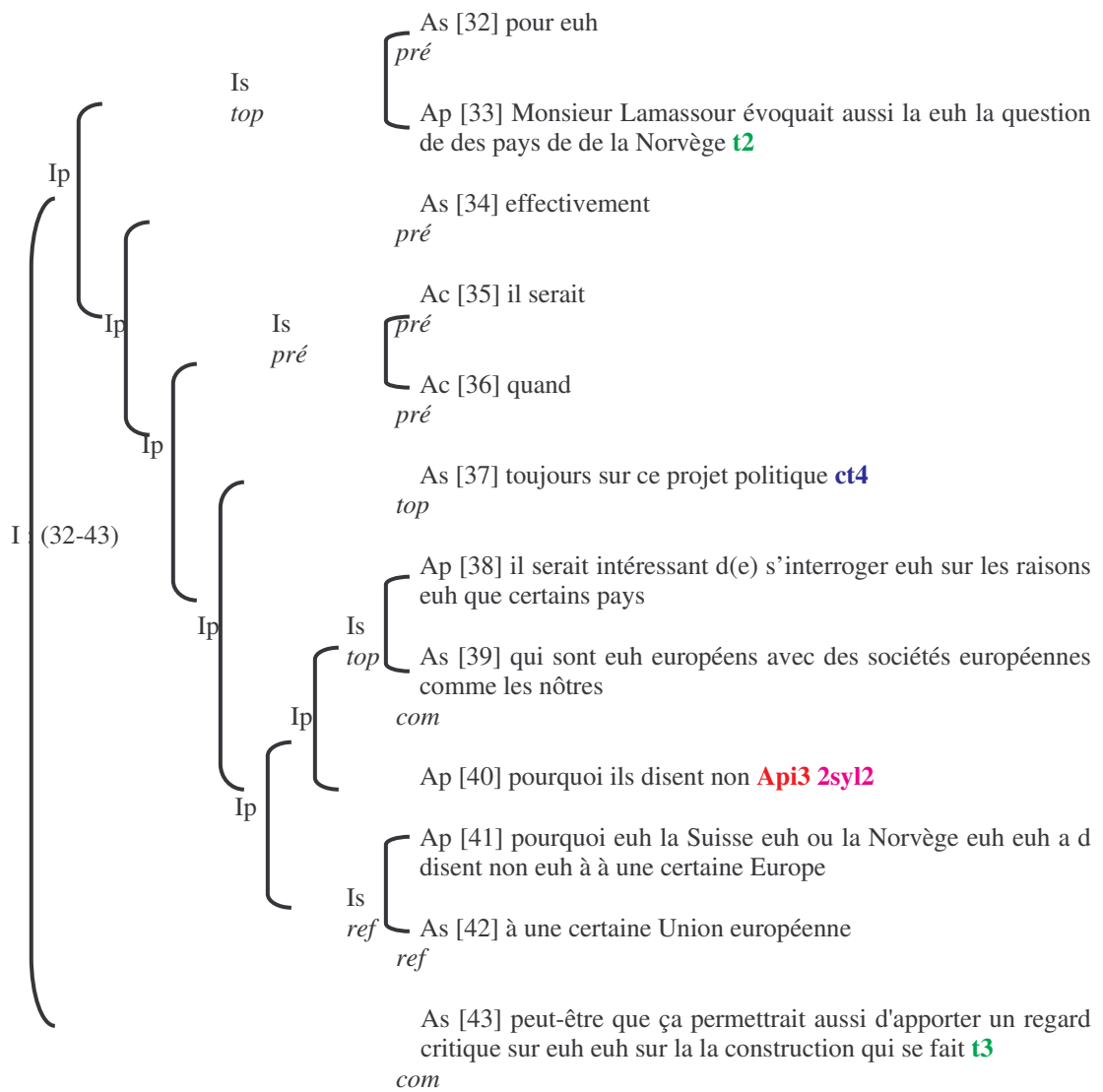


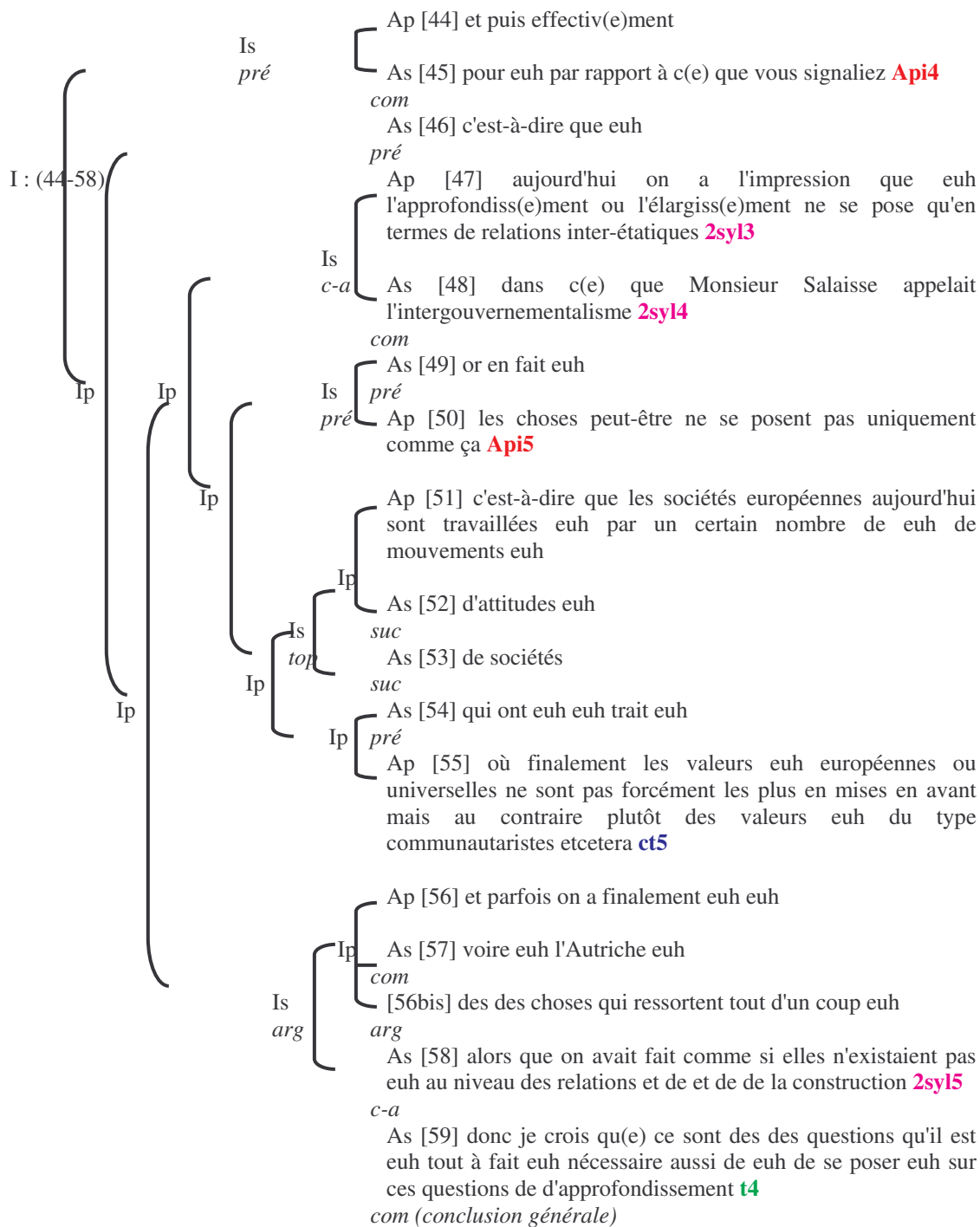


Ja6

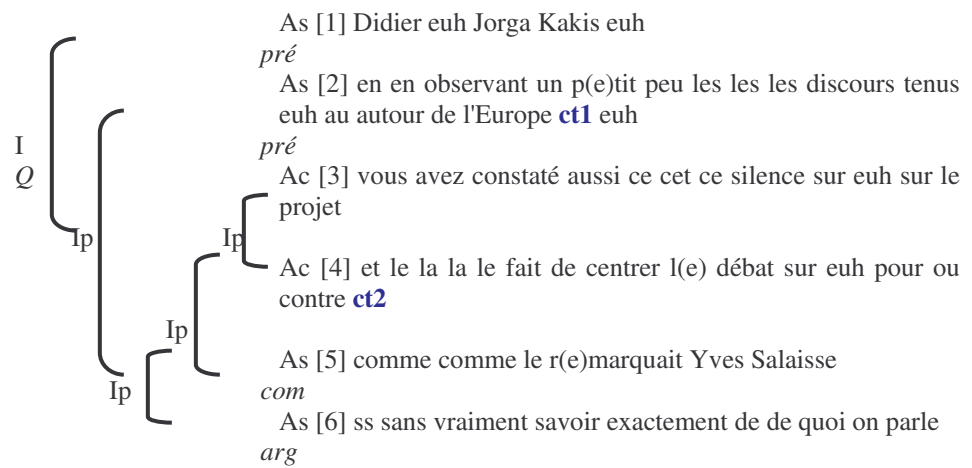




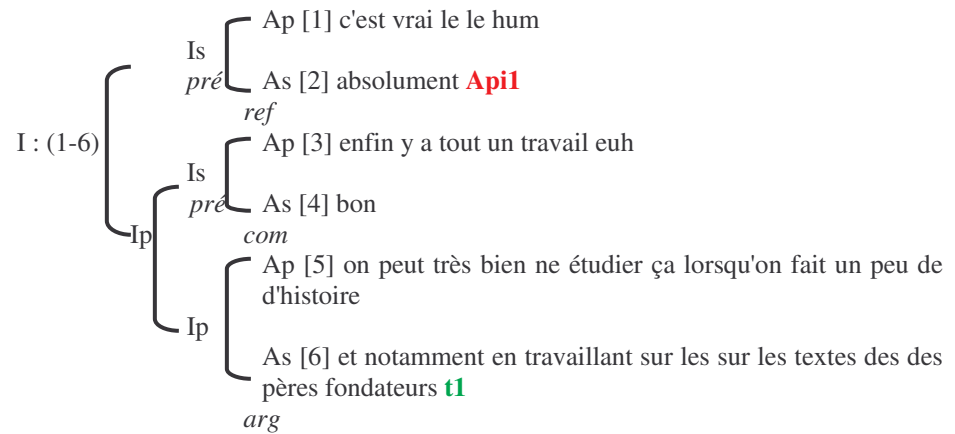


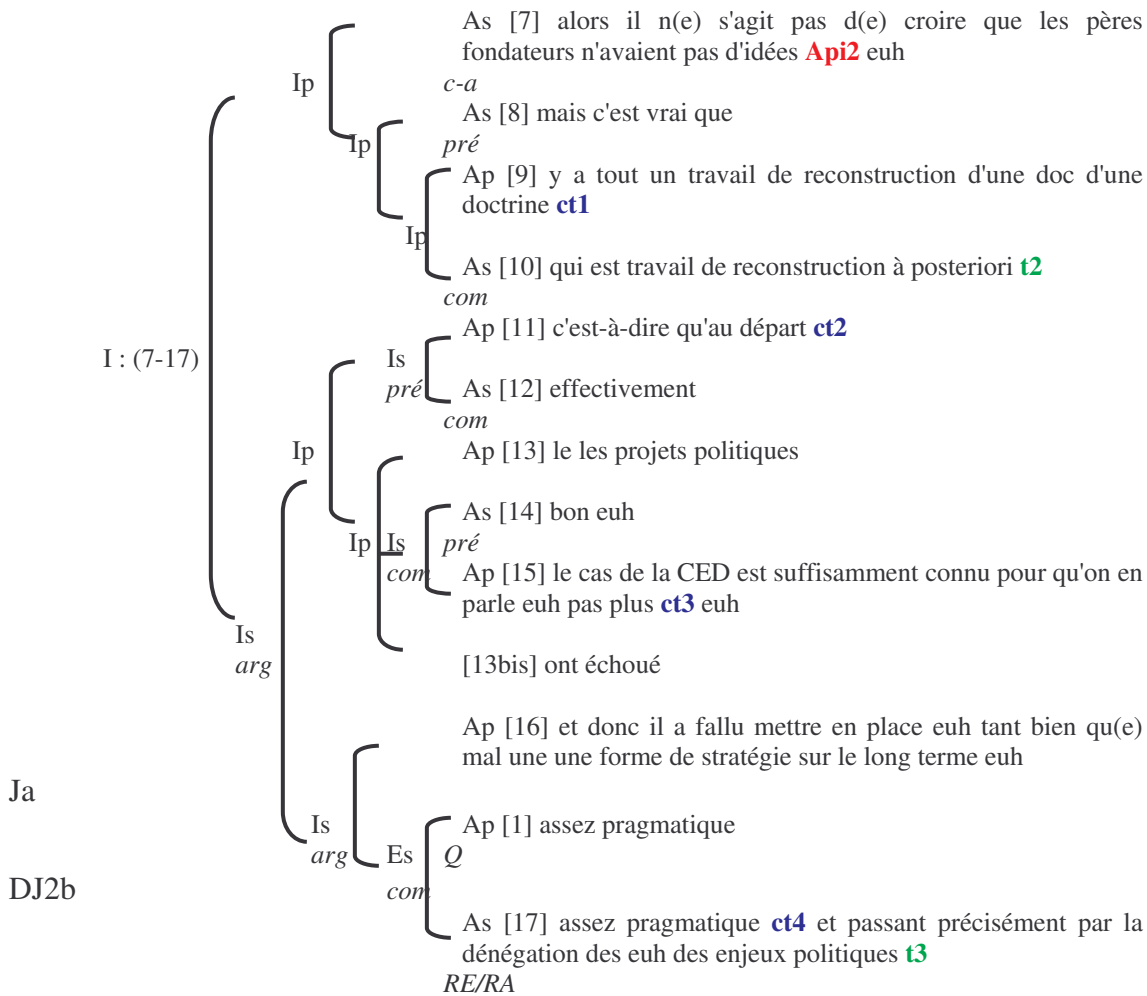


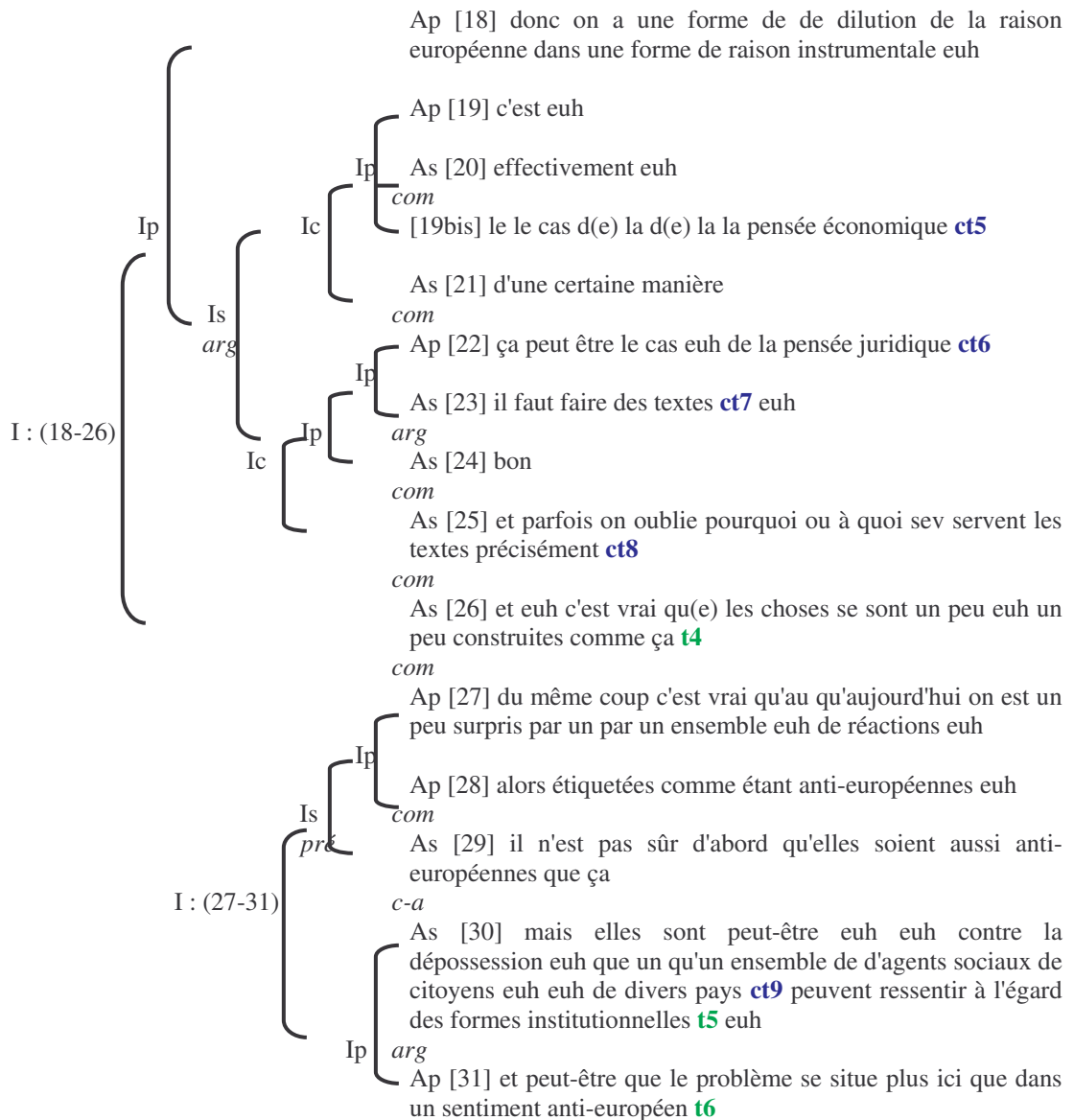
Ja7



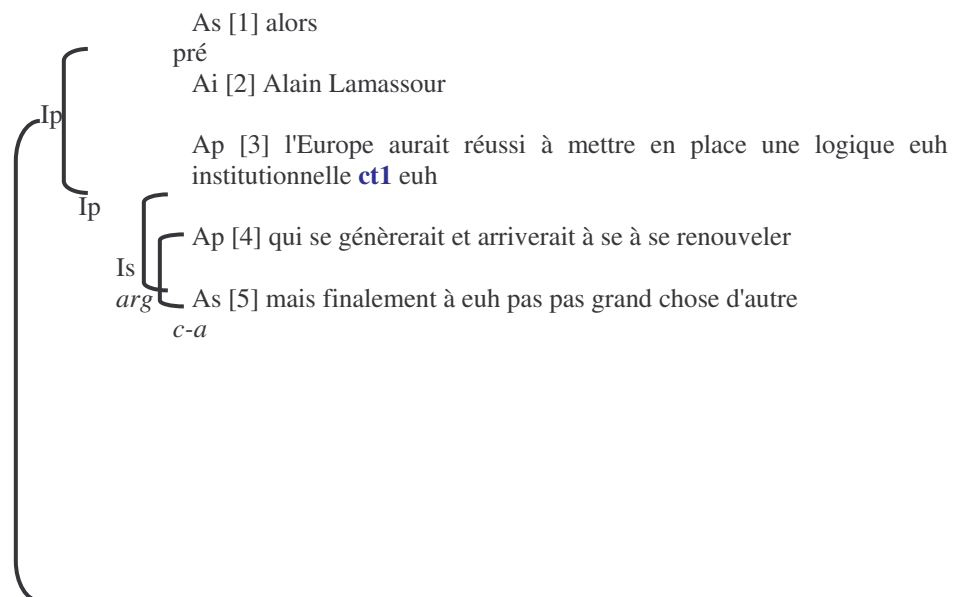
DJ2a

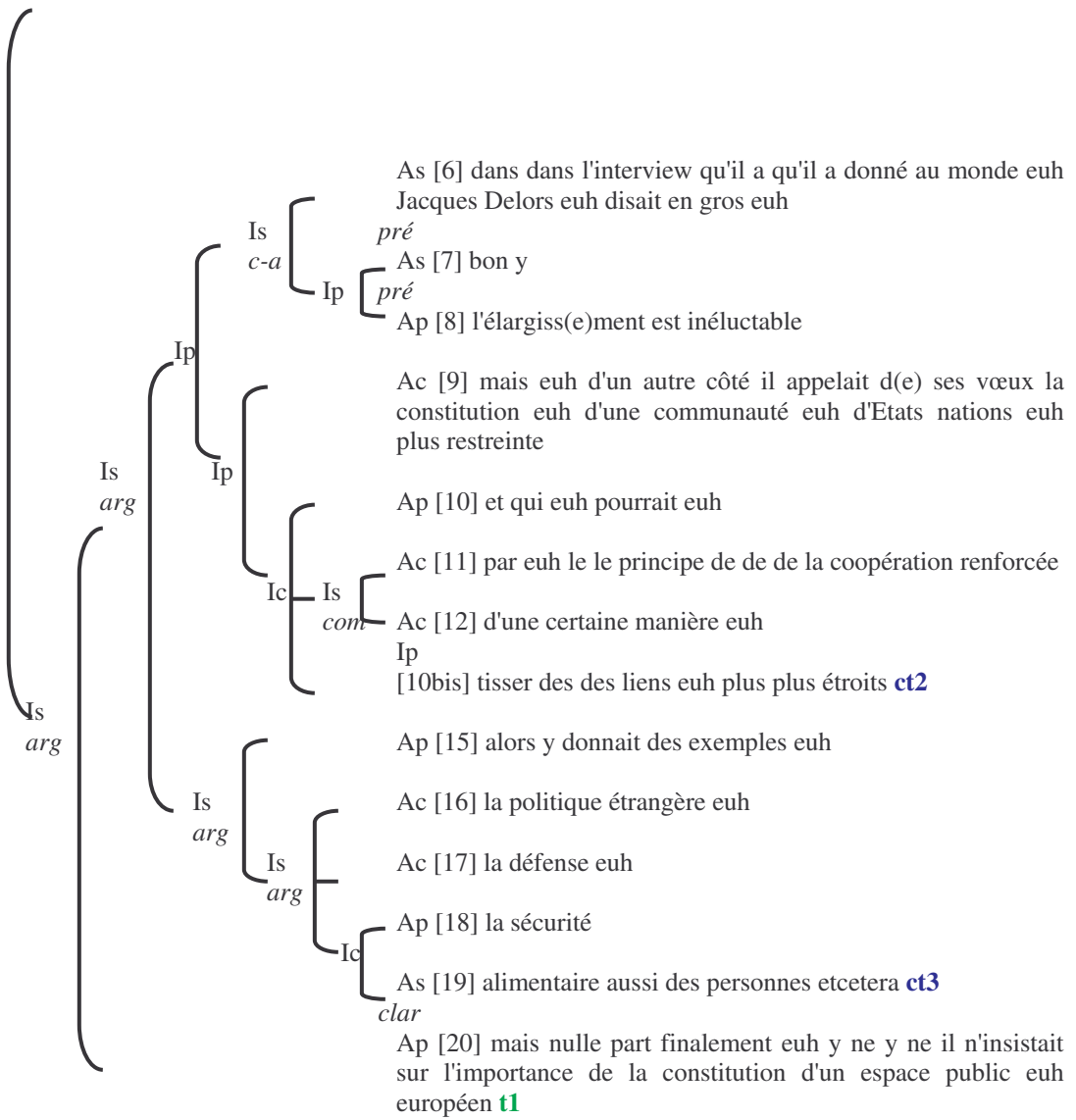






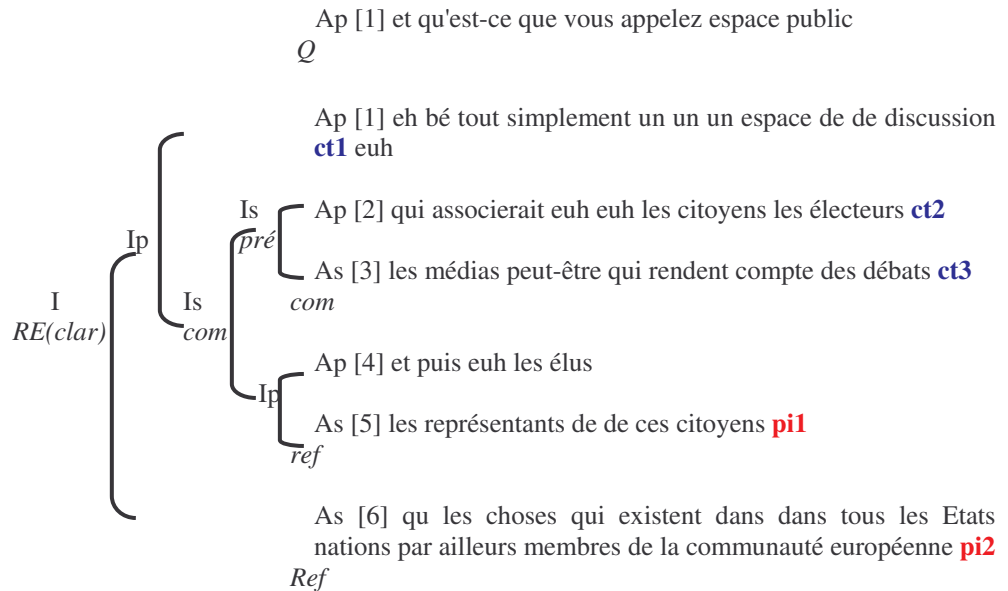
Ja8

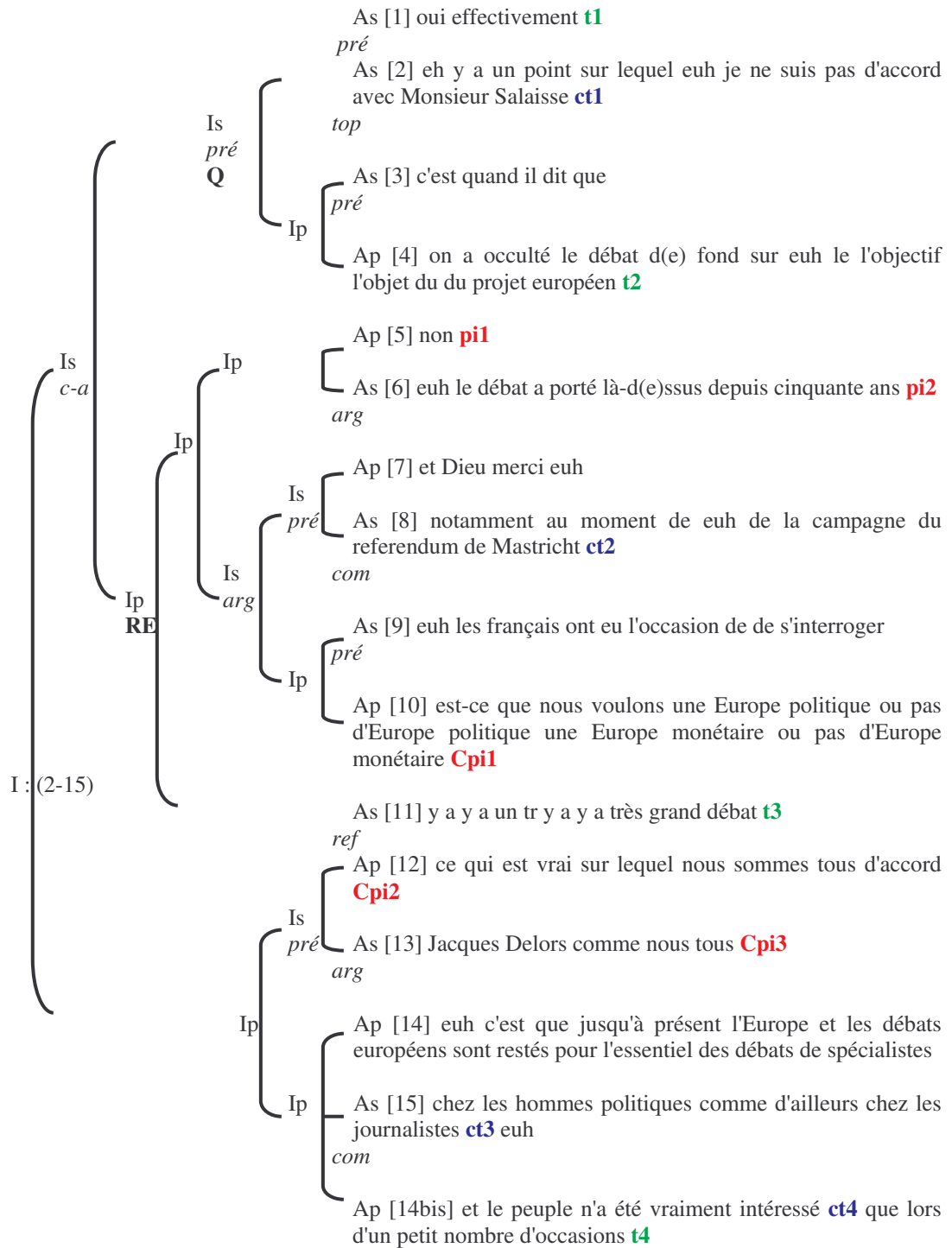


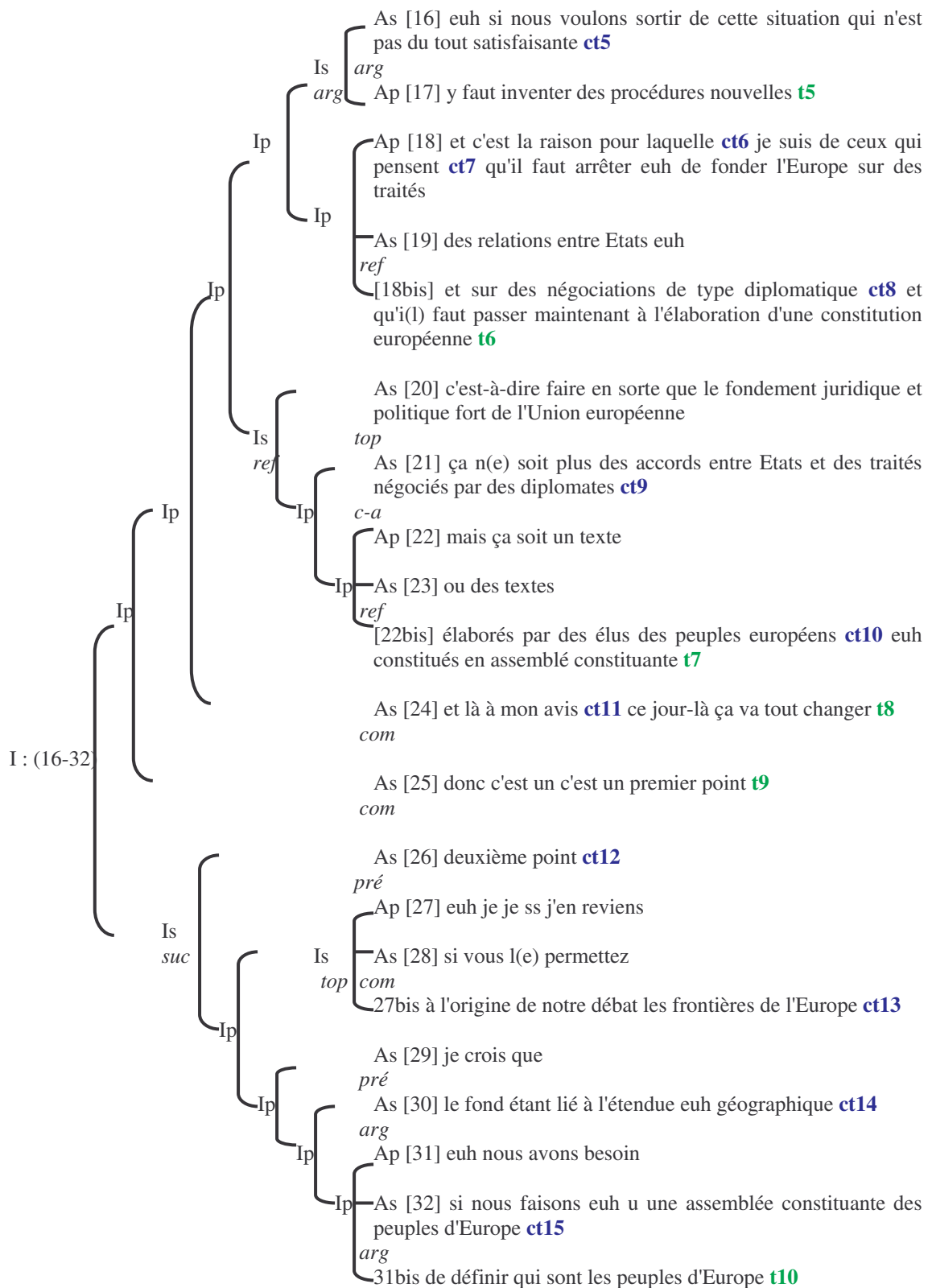


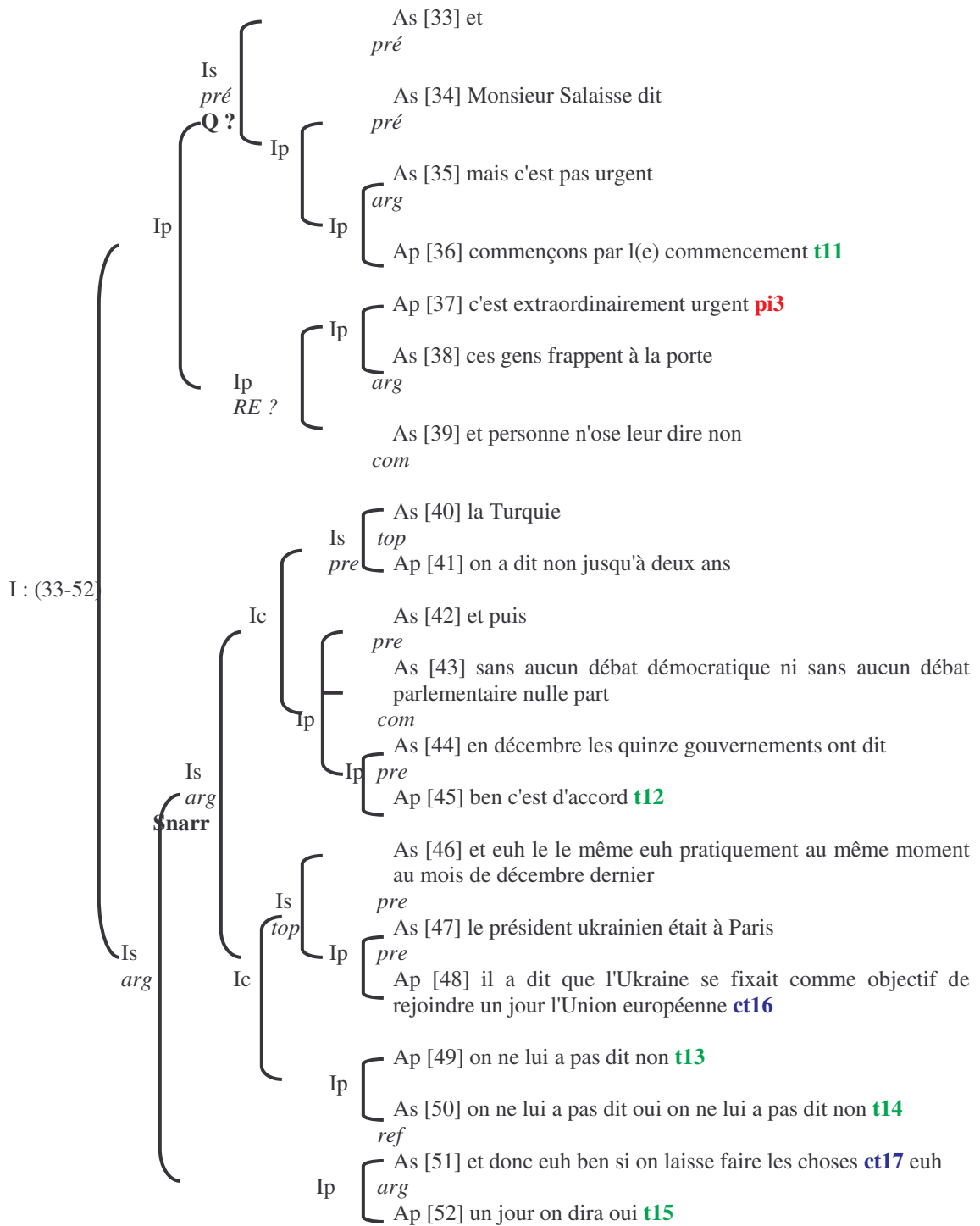
AL4

Ja9

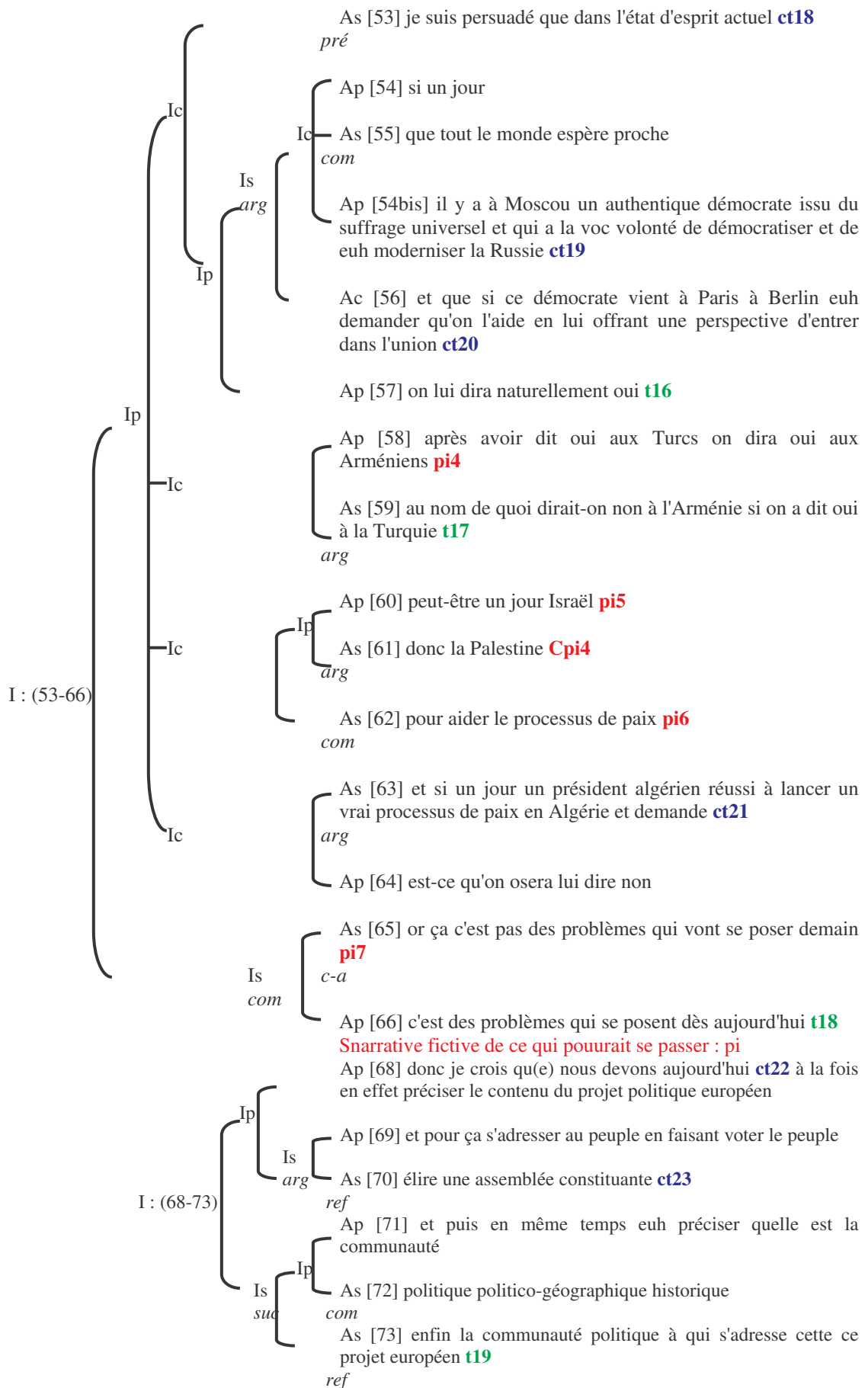




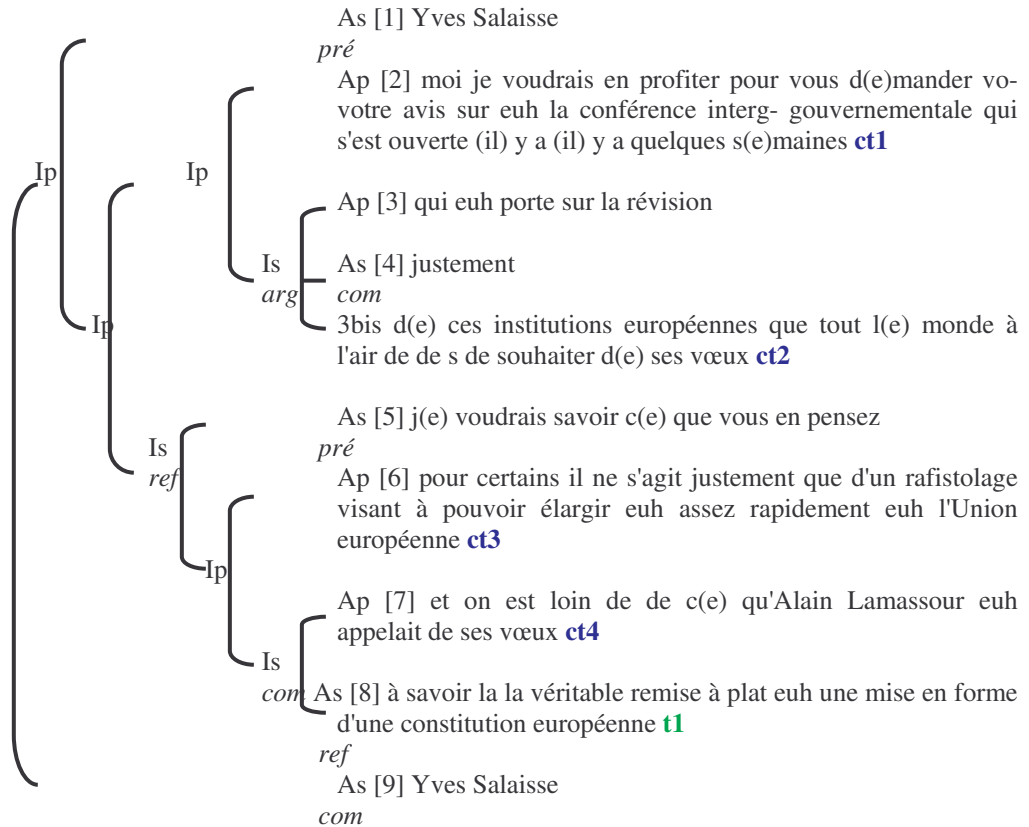




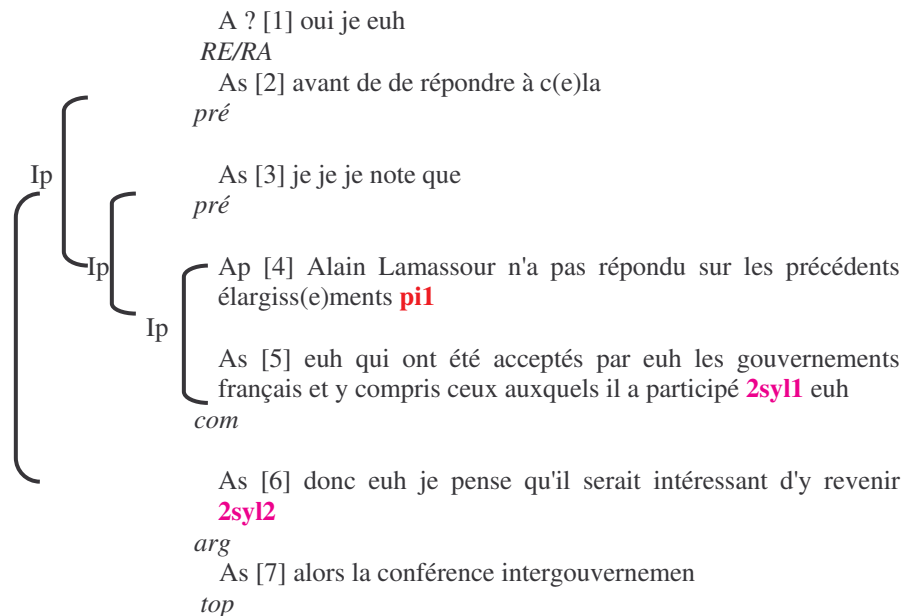
Snarr : rapporte des faits qui seront commentés (pour preuves)



Jb3

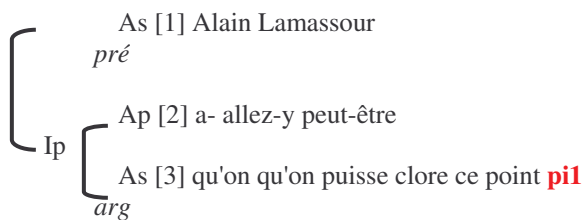


YS3

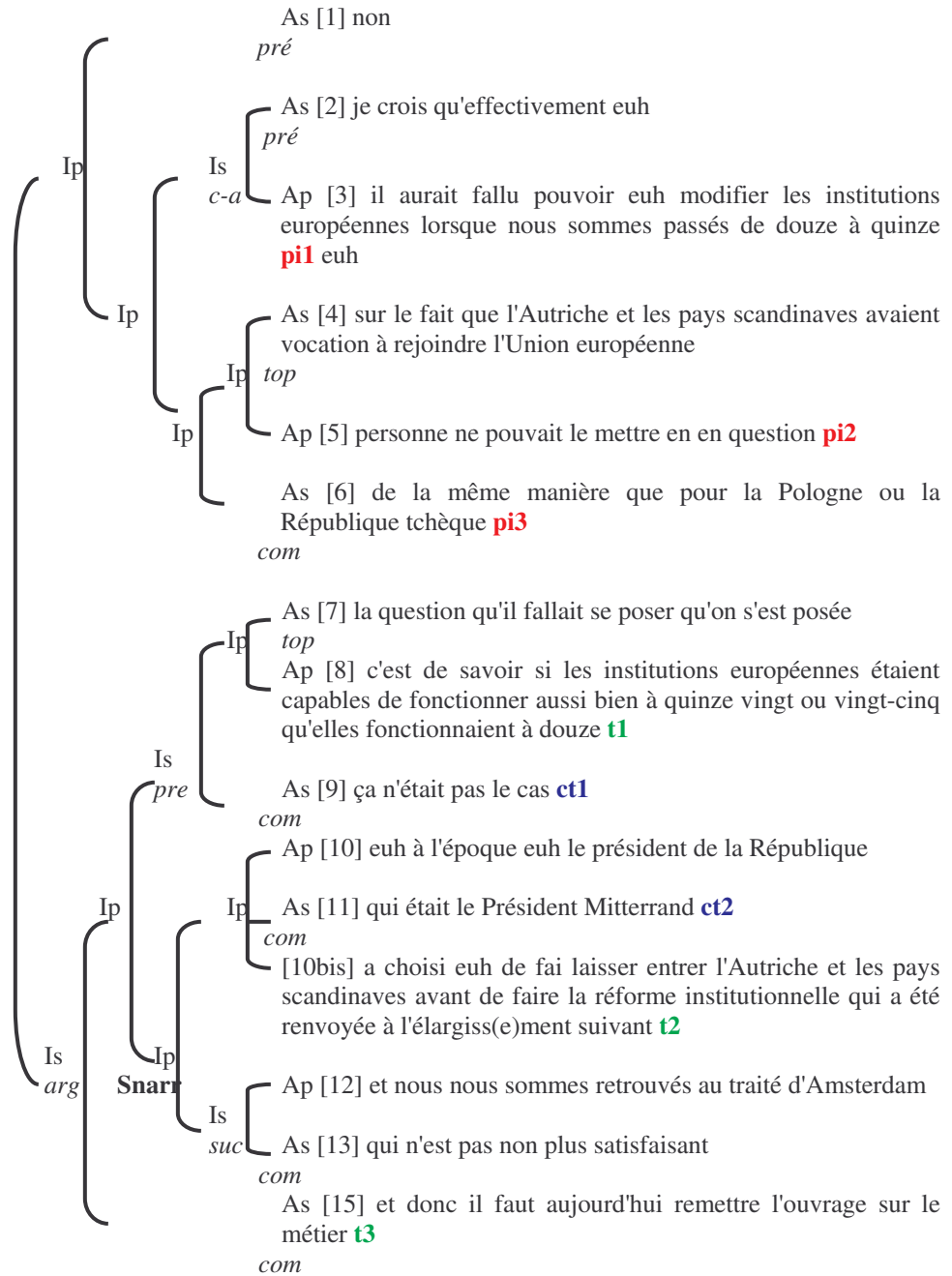


AL6

Ja10

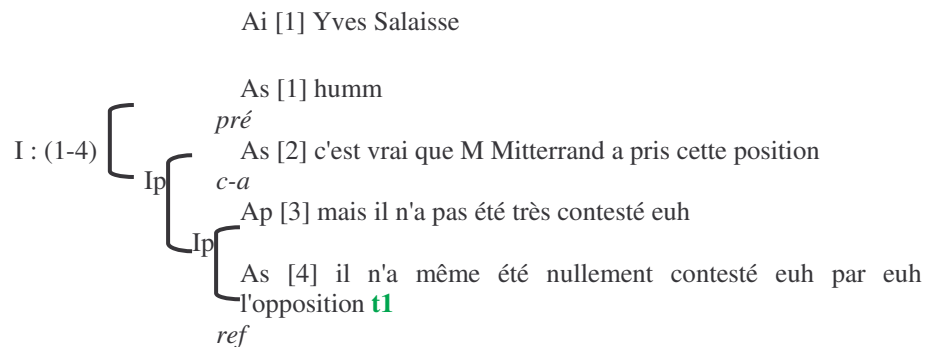


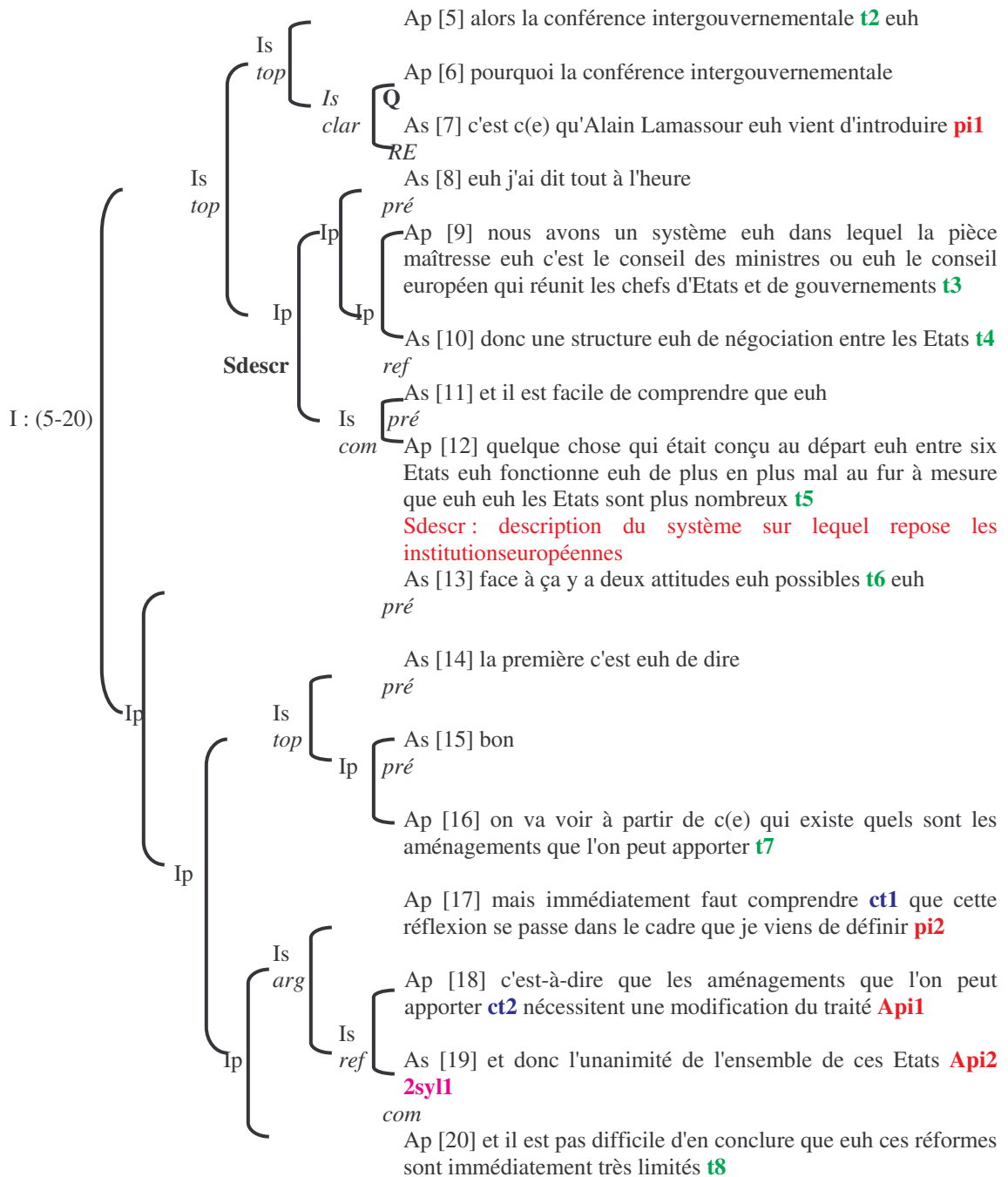
AL7

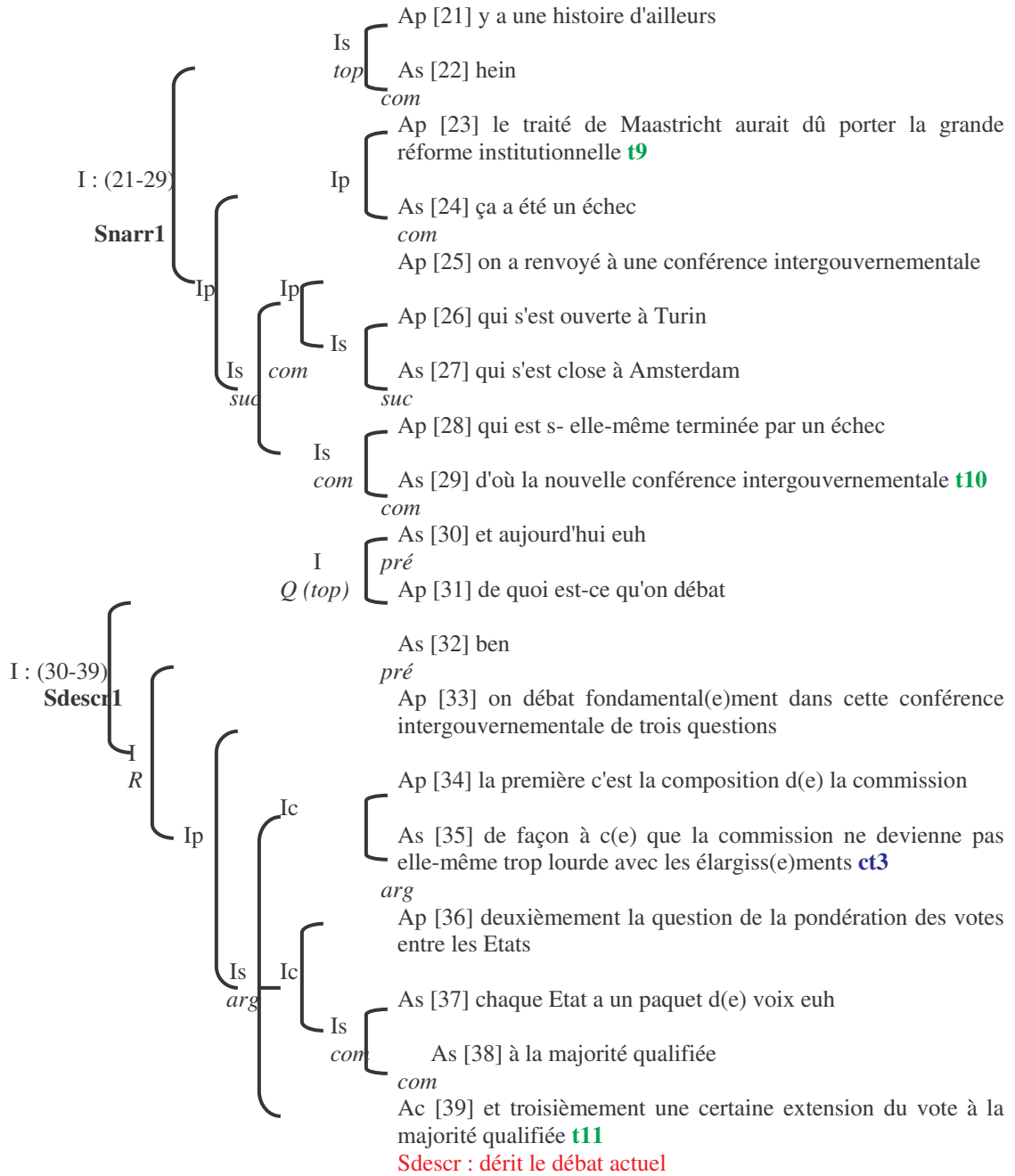


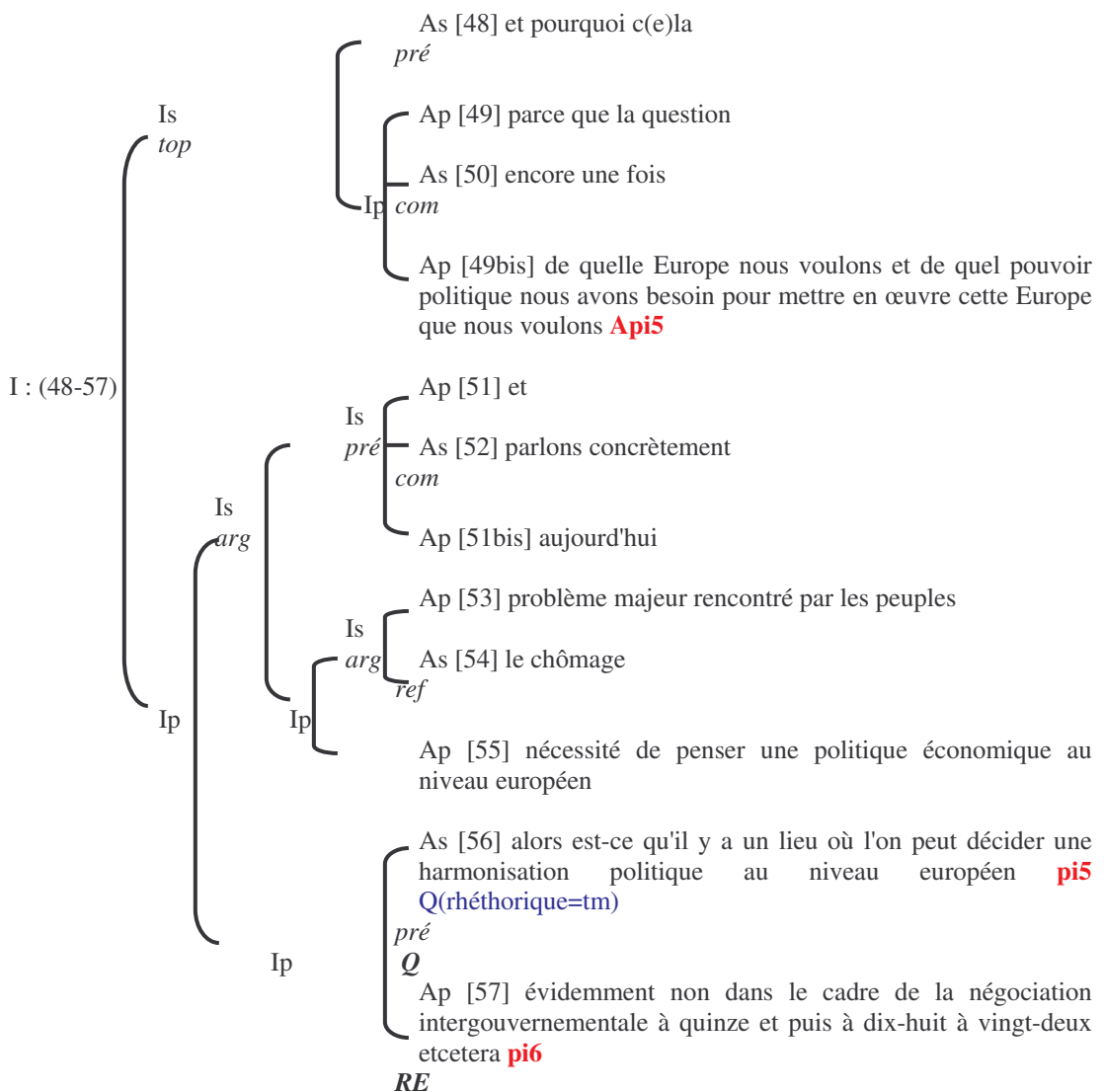
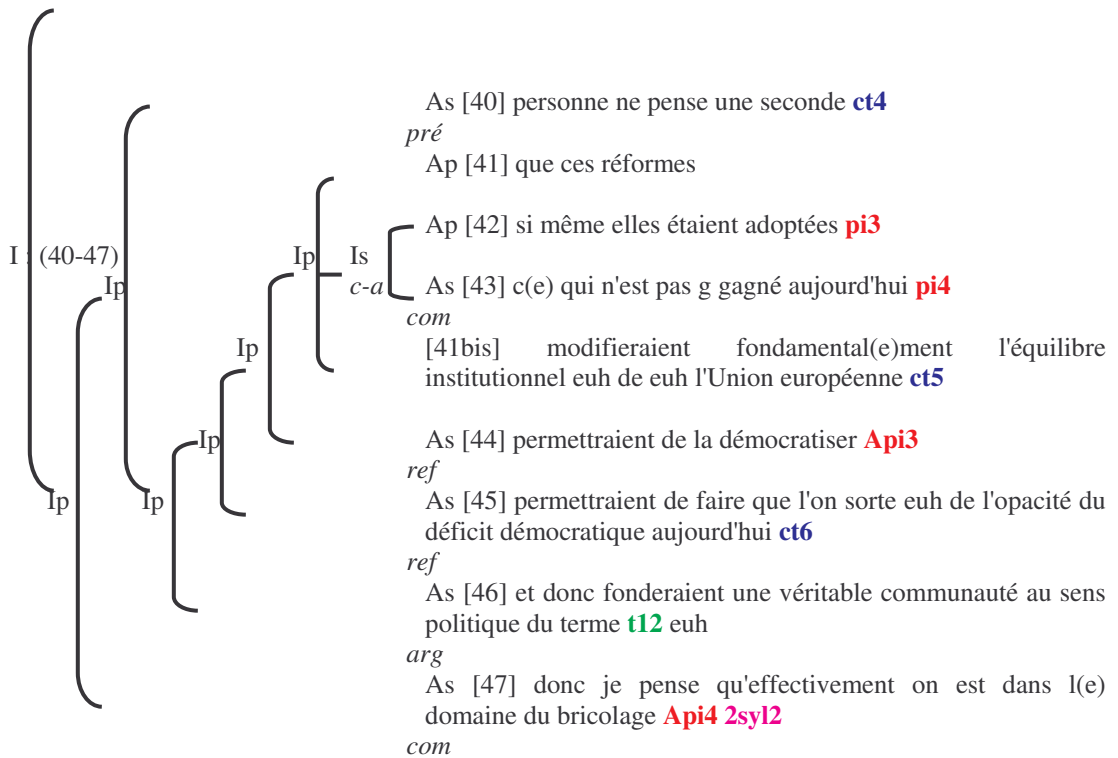
Ja11

YS4









I : (58-59) *As* [58] bon
pré
Ap [59] donc cette question de l'Europe que nous voulons et des pouvoirs politiques démocratiquement contrôlés qui sont nécessaires pour la faire fonctionner est au cœur du sujet **pi7**

Ap [60] et on a passé son temps

Ac [61] je regrette de le dire **Cpi1**

Ap [62] et Maastricht ça a été une caricature **Cpi2**

As [63] le débat sur Maastricht ça a été une caricature **pi8**
ref

As [64] c'était pas un débat démocratique sur le fond **pi9**
arg

[60bis] à contourner cette question politique

As [65] et d'ailleurs souvenez-vous

pré
Ap [66] euh on on voulait tellement l'éviter que chacun imagine des raccourcis **t13**
arg

As [67] alors

pré
As [68] j'ai dit

pré
Ap [69] les pères fondateurs pensaient qu'avec les marchés communs on allait arriver à l'Europe politique **t14**

As [70] ça marche pas **t15**

com
As [71] d'autres ont dit

pré
Ap [72] la monnaie unique va inéluctablement nous amener à l'Europe politique **t16**

As [73] inéluctablement était le mot magique qui permettait de faire la démonstration **Api6 2sy13**

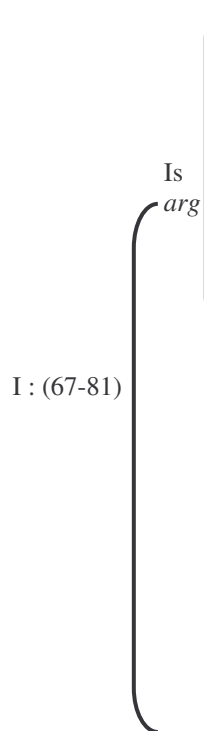
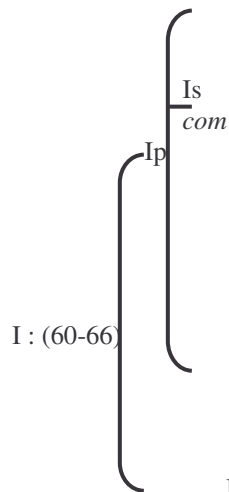
com
Ac [74] d'autres pensent que c'est la politique étrangère commune **2sy14**

Ac [75] d'autres pensent que c'est la défense euh la politique de sécurité commune **t17**

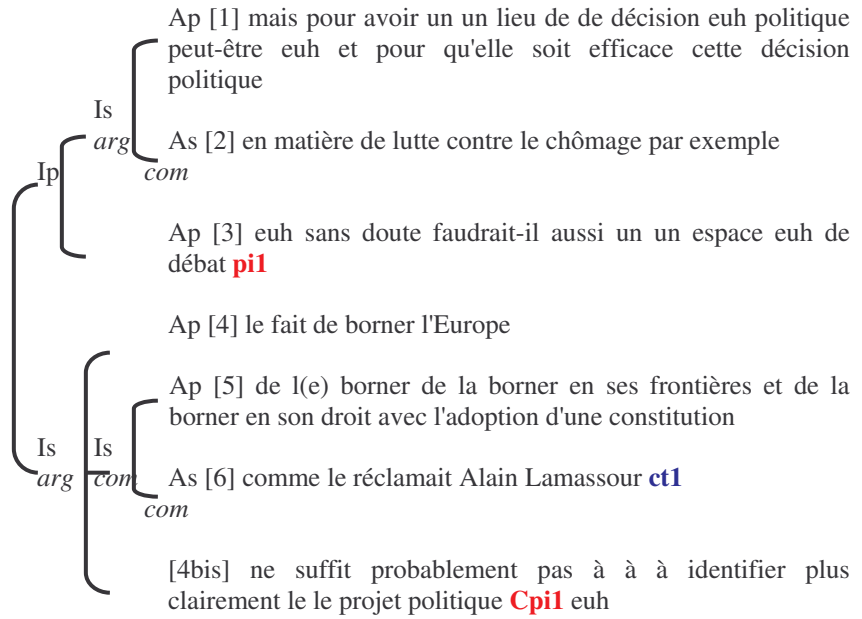
As [76] on voit là que

pré
Ap [77] on refuse d'aborder le cœur du sujet euh

As [81] qui est celui que euh j'indiquais tout à l'heure **t18**
com



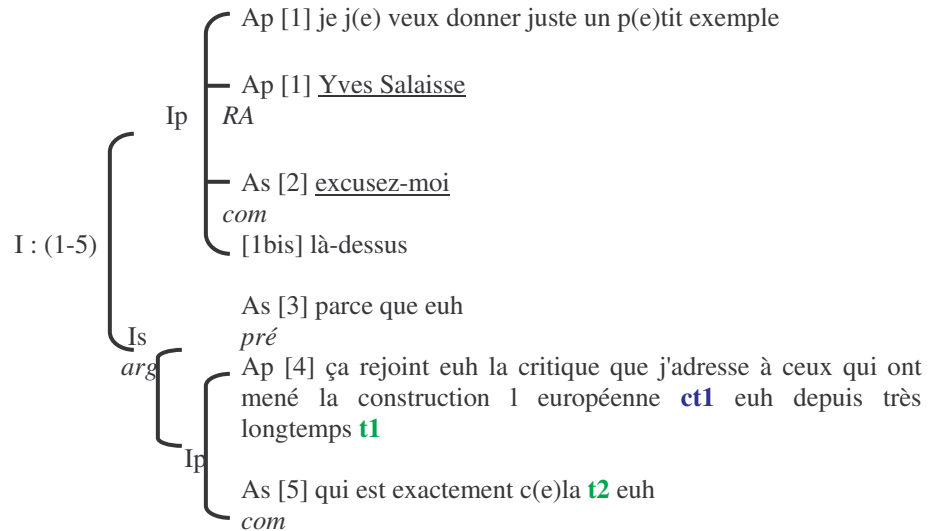
Ja12

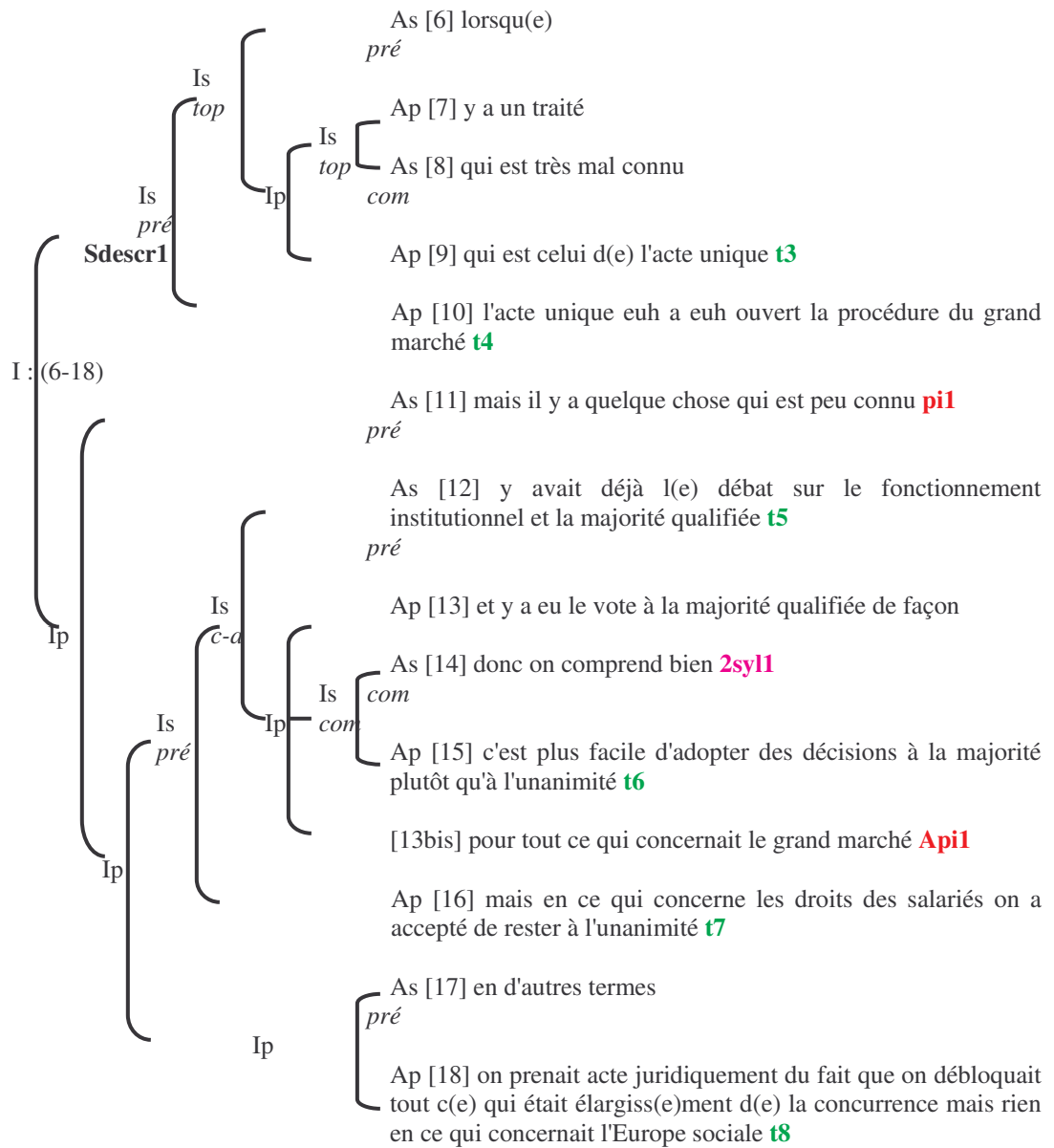


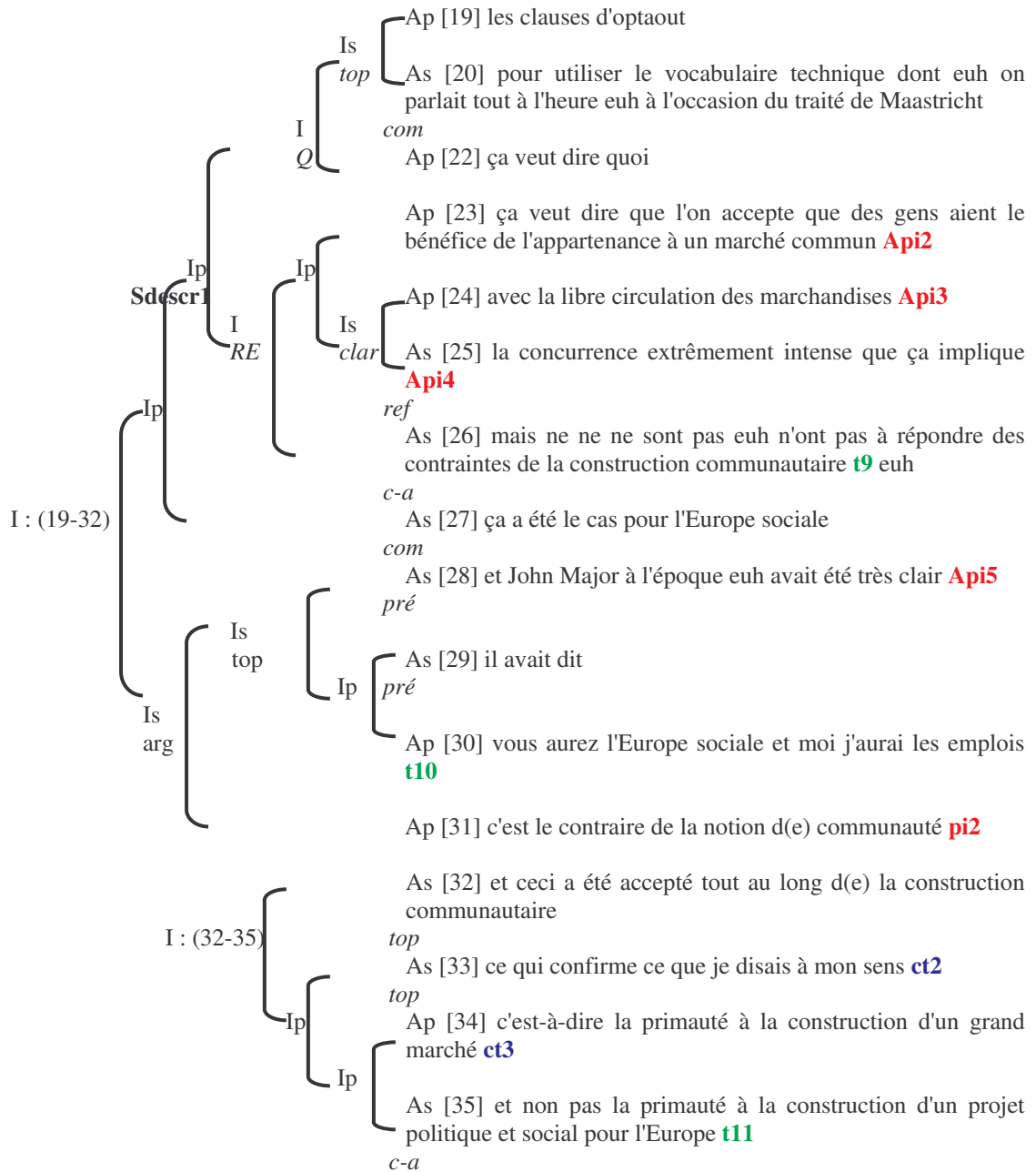
YS5

Ja12bis

YS5







Légende :

ct=contour continuatif ; **t**=contour de finalité ; **2syl**=montant-descendant pic sur la pénultième ; **pi**=intonation d'implication (**Api**=identifié par l'expert A ; **Cpi**=identifié par l'expert C)

arg = argumen
ref = reformulation
suc = succession
com = commentaire
clar = clarification

c-a = contre argument
top = topicalisation
pré = préalable

Q = question
IN = information
Sdescr : séquence descriptive

RE = réponse
RA = ratification
Snarr : séquence narrative

Détails de l'analyse statistique

Cette annexe explicite les commandes et les sorties du logiciel R pour les analyses statistiques menées dans le chapitre 5.

Rappel sur le modèle linéaire mixte

Nos données présentent une structure par blocs à mesures répliquées :

-les mesures sont groupées par locuteur : c'est le *facteur de bloc*, qui représente une source connue de variabilité.

-les mesures sont *répliquées*, car chaque locuteur a produit plusieurs contours du même genre (piN, piY, ctY).

-le facteur expérimental est *contour* : c'est un facteur à 3 niveaux (piN, piY, ctY).

Le modèle mixte est alors de la forme :

$$y(ijk) = \text{beta}(j) + b(i) + e(ijk)$$

avec:

i : locuteur $i = 1, \dots, 6$ (ou 5)

j : contour niveau $j, j = 1, \dots, 3$

k : réplication k

y(ijk) : mesure de la réplique k du contour j du locuteur i

beta(j) : effet fixe du contour de niveau j

b(i) : effet aléatoire du locuteur i

e(ijk) : effet aléatoire intra-locuteur

Par exemple, si la réponse y est une durée phonémique, le modèle ci-dessus suppose que « l'effet » du locuteur i est de décaler toutes ses réalisations phonémiques de la valeur b(i) par rapport à l'effet fixe beta.

Analyses I : sur l'ensemble des données (section 5.2.2)

Les données sont contenues dans des objets de type « dataframe »; chaque colonne (champ) correspond à un paramètre décrivant les données (locuteur, mesure acoustique, niveau d'un facteur, etc.).

Modèle dsyll2.lme (section 5.2.2.1.1)

Nous prenons ici l'exemple de la figure 22 pour illustrer la commande qui permet d'obtenir une représentation en boxplot de la distribution de la variable dsyll.

```
>dsyll.bwp <- bwplot(dsyll ~ contour, data=d, xlab="contour", ylab="dsyll
(ms)" )
>print(dsyll.bwp)
```

La fig 23 est obtenue par la commande suivante :

```
>dsyllvsloc.bwp <- bwplot(dsyll ~ contour | loc, data=d, xlab="contour",
ylab="dsyll (ms)" )
>print(dsyllvsloc.bwp)
```

L'expression ci-dessus signifie : obtenir une représentation en boxplot de la distribution de dsyll (durée syllabique) en fonction du contour, et ce pour chaque locuteur. La commande bwplot fait partie de la bibliothèque "lattice".

La formulation de ce modèle sous R est la suivante :

```
>dsyll2.lme <-lme(dsyll ~ contour, random=~ 1 | loc, data=d)
```

Les résultats principaux sont obtenus par :

```
> summary (dsyll2.lme)
Linear mixed-effects model fit by REML
Data: d
      AIC      BIC    logLik
3257.189 3275.088 -1623.594

Random effects:
Formula: ~1 | loc
      (Intercept) Residual
StdDev:  25.11231 107.0502

Fixed effects: dsyll ~ contour
              Value   Std.Error DF  t-value    p-value
(Intercept) 304.56442 20.22483 260 15.058937 <.0001
contourpiY  -39.48501 21.96850 260 -1.797347 0.0734
contourctY   7.31938 19.03327 260 0.384557 0.7009

Correlation:
      (Intr)  cntrpY
```

contourpiY -0.632
 contourctY -0.759 0.684

Standardized Within-Group Residuals:

Min	Q1	Med	Q3	Max
-2.2903925	-0.7195178	-0.1394427	0.5999244	3.1911906

Number of Observations: 268

Number of Groups: 6

Nous nous intéressons à l'effet fixe *contour*, dont la significativité globale est donnée par la commande suivante :

```
> anova(dsyll2.lme)
              numDF denDF  F-value p-value
(Intercept)    1    260 555.4890  <.0001
contour        2    260   4.0643  0.0183
```

L'effet est significatif au niveau 5%, mais pas au niveau 1%. L'examen des régresseurs estimés montre que l'unique différence significative (implicite ici) est entre les deux extrêmes, **piY** et **ctY**. Les régresseurs **contourpiY** et **contourctY**, qui correspondent respectivement à l'écart de durée syllabique entre **piY** et **piN** d'une part, **ctY** et **piN** d'autre part, ne sont pas significatifs($t = -1.79$ et $t = 0.38$).

Il est également utile d'observer les intervalles de confiance des paramètres estimés, donnés par la commande suivante :

```
> intervals(dsyll2.lme)
Approximate 95% confidence intervals

Fixed effects:
              lower      est.      upper
(Intercept) 264.73910 304.564418 344.389735
contourpiY  -82.74384 -39.485011  3.773818
contourctY  -30.15960   7.319384 44.798368
attr("label")
[1] "Fixed effects:"
```

Random Effects:

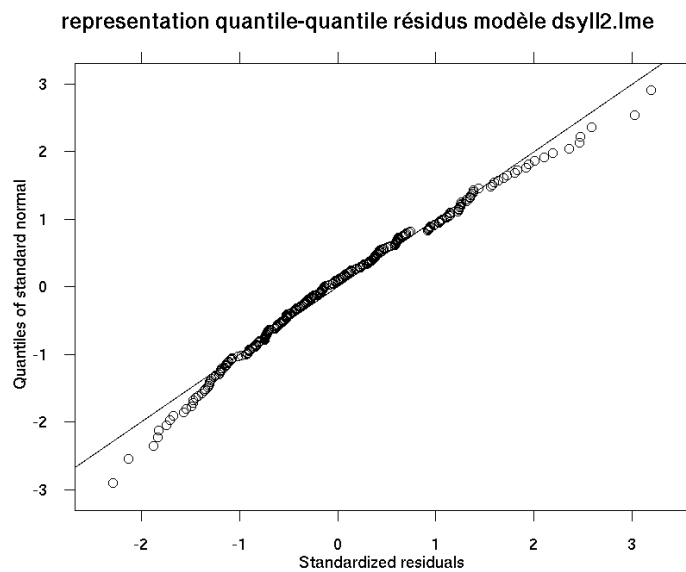
```
Level: loc
              lower      est.      upper
sd((Intercept)) 8.867192 25.11231 71.11926
```

Within-group standard error:

lower	est.	upper
98.22395	107.05017	116.66949

On voit que la variance intra locuteur est bien estimée, alors que la variance inter locuteur peut varier d'un facteur 8.

Validité du modèle; représentation quantile-quantile



La figure précédente est obtenue par la commande suivante :

```
> qqnorm(dsyll2.lme, abline=c(0,1) )
```

Elle représente la mise en correspondance de la distribution des résidus du modèle avec une distribution normale. Plus les résidus sont proches de la droite à 45°, plus la distribution des résidus est proche de la loi normale, condition de validité d'un tel modèle. On voit ici que cette condition est raisonnablement satisfaite.

Pour les modèles suivants, la démarche est identique. Nous ne donnons que les formules principales.

Modèle dnoy2.lme (section 5.2.2.1.2)

Le modèle pour l'analyse de dnoy (cf boxplots fig 24) est obtenu par :

```
> dnoy2.lme <- lme(dnoy ~ contour, random=~ 1 | loc, data=d)
```

Modèle f0H2.lme (section 5.2.2.3)

Le modèle pour l'analyse de F0H (cf boxplots fig 28) est obtenu par :

```
> f0H2.lme <- lme(f0H ~ contour, random=~ 1 | loc, data=d)
```

Modèle logtH.lme (section 5.2.2.4)

Dans ce cas, il a été nécessaire de transformer logarithmiquement cet écart, afin d'obtenir une distribution à peu près normale des résidus.

Le terme +31 est de simple convenance, pour forcer le calcul des log sur des arguments toujours >1 :

```
> logtH.lme <- lme(log(tH+31) ~ contour, random=~ 1 | loc, data=d)
```

Analyse II : sur un sous-ensemble des données (section 5.2.3)

Ici, l'objet de type "dataframe" **damsaufjb** contient le jeu de données restreint.

La démarche est la même que pour l'analyse I. Nous donnons donc seulement les formules des modèles testés, et leurs résultats détaillés.

Modèle dtHnoy (section 5.2.3.2.2)

Comme précédemment, la transformation logarithmique de la variable dépendante permet d'obtenir une distribution des résidus plus conforme aux prérequis du modèle linéaire. L'ajout de 31 à dtHnoy permet d'avoir une variable transformée valant 0 pour la valeur minimale de dtHmoy (-30 ms) :

```
> logdtHnoy.lme <- lme(log(dtHnoy+31) ~ contour, random = ~1 | loc,
data=damsaufjb)
```

```
> summary(logdtHnoy.lme)
Linear mixed-effects model fit by REML
```

```
Data: damsaufjb
      AIC      BIC    logLik
364.6105 380.6852 -177.3052
```

```
Random effects:
Formula: ~1 | loc
      (Intercept)  Residual
StdDev: 0.09836833 0.6097206
```

```
Fixed effects: log(dtHnoy + 31) ~ contour
```

	Value	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	4.341168	0.1162470	180	37.34434	<.0001
contourpiY	-0.445340	0.1369359	180	-3.25218	0.0014
contourctY	0.630825	0.1220430	180	5.16888	<.0001

Correlation:

	(Intr)	cntrpY
contourpiY	-0.697	
contourctY	-0.800	0.667

Standardized Within-Group Residuals:

Min	Q1	Med	Q3	Max
-7.0401844	-0.3656166	0.1205679	0.5950551	1.6522220

Number of Observations: 187

Number of Groups: 5

anova effet global :

```
> anova(logdtHnoy.lme)
```

	numDF	denDF	F-value	p-value
(Intercept)	1	180	5001.598	<.0001
contour	2	180	53.819	<.0001

Intervalles de confiance des paramètres estimés :

```
> intervals(logdtHnoy.lme)
Approximate 95% confidence intervals
```

Fixed effects:

	lower	est.	upper
(Intercept)	4.1117862	4.3411684	4.5705507
contourpiY	-0.7155462	-0.4453401	-0.1751340
contourctY	0.3900063	0.6308252	0.8716442

attr("label")

[1] "Fixed effects:"

Random Effects:

Level: loc

	lower	est.	upper
sd((Intercept))	0.02266326	0.09836833	0.426961

Within-group standard error:

lower	est.	upper
0.5499564	0.6097206	0.6759794

Modèle F0L1 (section 5.2.3.2.3)

```
> f0L1.lme <- lme(f0L1 ~ contour, random = ~1 | loc, data=damsaufjb)
```

```
> summary(f0L1.lme)
```

Linear mixed-effects model fit by REML

Data: damsaufjb

AIC	BIC	logLik
1785.001	1801.075	-887.5003

Random effects:

Formula: ~1 | loc

(Intercept) Residual

StdDev: 15.76846 28.39464

Fixed effects: f0L1 ~ contour

	Value	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	127.79090	8.759242	180	14.589264	<.0001
contourpiY	28.56756	6.406812	180	4.458935	<.0001
contourctY	-17.51438	5.752463	180	-3.044674	0.0027

Correlation:

(Intr) cntr2pY

contourpiY -0.435

contourctY -0.509 0.667

Standardized Within-Group Residuals:

Min	Q1	Med	Q3	Max
-2.6988566	-0.6824368	-0.1610722	0.5510431	4.2014989

Number of Observations: 187

Number of Groups: 5

anova effet global :

```
> anova(f0L1.lme )
```

numDF	denDF	F-value	p-value
-------	-------	---------	---------

```
(Intercept) 1 180 276.56008 <.0001
contour     2 180 42.54091 <.0001
```

Intervalles de confiance des paramètres estimés :

```
> intervals(F011.lme)
```

Approximate 95% confidence intervals

Fixed effects:

	lower	est.	upper
(Intercept)	110.50690	127.79090	145.074910
contourpiY	15.92544	28.56756	41.209679
contourctY	-28.86531	-17.51438	-6.163439

```
attr("label")
```

```
[1] "Fixed effects:"
```

Random Effects:

Level: loc

	lower	est.	upper
sd((Intercept))	7.525423	15.76846	33.04057

Within-group standard error:

Lower	est.	upper
25.61062	28.39464	31.48131

Modèle F0L2 (section 5.2.3.2.4)

```
>f0L2.lme <- lme(f0L2 ~ contour, random = ~1 | loc, data=damsaufjb)
```

```
> summary(f0L2.lme)
```

Linear mixed-effects model fit by REML

Data: damsaufjb

AIC	BIC	logLik
1949.067	1965.141	-969.5333

Random effects:

Formula: ~1 | loc

(Intercept)	Residual
StdDev: 11.12643	44.96079

Fixed effects: f0L2 ~ contour

	Value	Std.Error	DF	t-value	p-value
(Intercept)	143.09681	9.469396	180	15.111504	<.0001
contourpiY	-11.70735	10.120344	180	-1.156814	0.2489
contourctY	23.60564	9.049058	180	2.608629	0.0099

Correlation:

(Intr)	cntrpY
contourpiY	-0.633
contourctY	-0.733 0.667

Standardized Within-Group Residuals:

Min	Q1	Med	Q3	Max
-1.9463965	-0.7064100	-0.1471762	0.6931040	2.8735224

Number of Observations: 187

Number of Groups: 5

anova effet global :

```
> anova(f0L2.lme )
```

	numDF	denDF	F-value	p-value
(Intercept)	1	180	623.4907	<.0001
contour	2	180	10.9635	<.0001

Intervalles de confiance des paramètres estimés :

```
> intervals(f0L2.lme)
Approximate 95% confidence intervals
```

Fixed effects:

	lower	est.	upper
(Intercept)	124.411507	143.09681	161.78211
contourpiY	-31.677129	-11.70735	8.26242
contourctY	5.749758	23.60564	41.46152

```
attr("label")
```

```
[1] "Fixed effects:"
```

Random Effects:

Level: loc

	lower	est.	upper
sd((Intercept))	3.899477	11.12643	31.74721

Within-group standard error:

lower	est.	upper
40.55133	44.96079	49.84972

Les sorties de "intervals" montrent en général que l'écart-type intra-locuteur (Within-group standard error) est assez bien estimé (intervalle de confiance restreint); au contraire, l'écart-type inter-locuteur ($sd((\text{Intercept}))$) peut varier fortement (facteur 20 pour logdtHnoy, 6 pour F0L1, 9 pour F0L2)